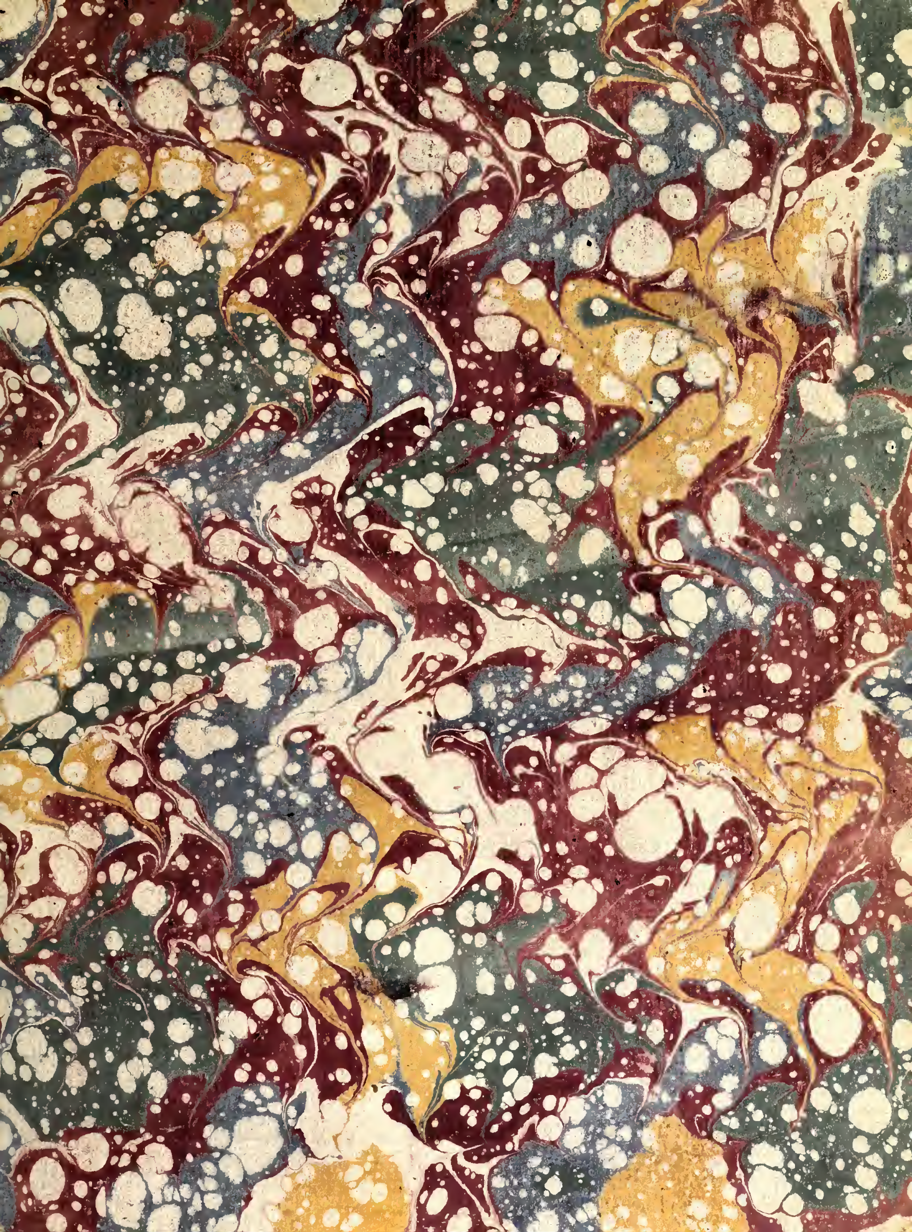






N. Vleughels in. N. Tardieu sculp.

HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME.

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, Geographiques, & Critiques; des Gravûres en Taille-douce; des Cartes Geographiques, & plusieurs Médailles authentiques.

Par les RR. PP. CATROU *&* ROUILLE' *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.

Depuis la premiere année du Regne de Romulus, jusqu'à l'an de Rome 244.

M. j. Chavignac

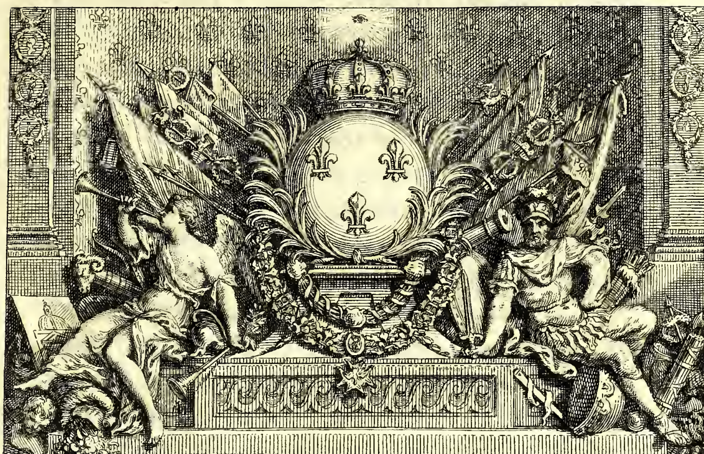


A PARIS,

Chez { JACQUES ROLLIN, Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à S. Paul.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, au Livre d'or. }

MDCCXXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A. Humblot jn. — N Tardieu Sculp

AU ROY.

IRE,

Les Gaules & la France ont eu successivement des rapports bien différents avec Rome,

*

Avant que la véritable Réligion fût victorieuse du Capitole, nos anciens Gaulois furent les plus constants, & les plus formidables ennemis des Romains. Un essain des habitans de la Seine, se fraya une route à travers les Alpes, passa sur les bords du Tybre, prit Rome, & la saccagea. Les François devinrent ensuite les protecteurs de Rome chrêtienne, comme les Gaulois avoient été les destructeurs de Rome encore payenne. Vos Prédécesseurs, SIRE, se declarérent les soutiens de la Réligion, qu'on enseigna dans la Capitale du monde Chrêtien. Ils assignerent aux Successeurs de Saint Pierre, l'ancien Domaine des premiers Maîtres de Rome, & par là ils affermirent la Thiare sur la tête des Pontifes Romains. C'est dans vos Etats, SIRE, que les Vicaires de Jesus-Christ ont trouvé, plus d'une fois, un azyle, au tems de leurs besoins, & de leurs périls.

Une Histoire Romaine complette, & poussée au-delà des tems, où Clovis profita des débris de l'Empire Romain, est donc un tribut, qui, appartient, comme de droit, à un Monarque FRANCOIS. Nous en avons conçû le dessein dans les premiers instants, où la Providence vous plaça, SIRE, sur le Trône de vos Ayeux. Nous l'avons exécuté en partie, durant cet intervalle de paix, dont Dieu a favorise les

premiéres années de vôtre Regne. Nous le continuerons, & s'il plaît au Ciel, nous l'acheverons pendant l'heureux Gouvernement, que nous avons lieu d'attendre d'un Prince, qui fait les délices de son Peuple. On nous verra toutes les années, SIRE, venir offrir à Vôtre Majesté, par parties, un ouvrage entrepris sous ses auspices. Nous la supplierons de l'agréer, comme une foible marque du respectueux attachement de nôtre Compagnie, pour Vôtre Personne sacrée.

A mesure que l'Histoire Romaine se developpera, Vôtre Majesté y trouvera toûjours un nouveau fond de reflexions à faire, pour la conduite des Souverains. Souvent même vous vous trouverés représenté, SIRE, dans les vertueux Princes, qui gouvernérent Rome les premiers, & qui en etendirent les limites. Vous aimerés à voir dans Romulus un jeune Heros, qui au milieu des Forêts, à la poursuite des bêtes sauvages, s'endurcit aux travaux Militaires, & apprit à Vaincre, & à Conquerir. Numa, ce pieux Monarque dans sa Réligion, retraçera à Vôtre Majesté la maxime, qu'elle a si profondément gravee dans le cœur, que pour apprendre aux Peuples à obéïr, il faut que les Rois se soumettent eux-mêmes au Maître des Souverains. Des autres Monarques de Rome, les uns vous confirmeront, SIRE, dans cet amour de l'Ordre &

de la Discipline, qui, ce semble, est né avec Vous; les autres dans ce panchant pour l'équité, qui fait l'ame de tous les Etats; & d'autres encore dans une affection tendre pour leurs Sujets, qui produit le bonheur, & la sécurité des Rois. Enfin jusques dans les révolutions de Rome, Vôtre Majesté aura dequoi se remplir d'horreur pour les Vices, qui les causérent. Elle les a toûjours abhorrés. Elle sçaura les écarter loin du Trône, & en purger ses Etats.

Les démarches mesurées d'une habile République perfectionneront Vôtre Majesté dans l'art de Regner. Elle admirera un Sénat, où la vertu sembloit présider, & dont les Arrêts étoient dictés par la sagesse même. A la vûë des mouvements inquiets d'un Peuple toûjours factieux, Elle benira Dieu de l'avoir preposée sur une Nation docile, que son attachement pour ses Maîtres rend digne de leur tendreße. Elle comprendra, qu'un Etat Monarchique, toûjours préférable à un Etat Populaire, peut joindre les avantages d'une République, aux avantages de la Monarchie. Encore plus aisément, que des Peuples assemblés en Comices, un Souverain peut se choisir, quand il veut, pour le soulager dans ses travaux, des hommes aussi vertueux, que les Fabricius, que les Catons, ou que les Cincinnatus, & d'aussi habiles Généraux, que

les Camilles, & que les Scipions. Vôtre France, SIRE, *n'a jamais été destituée de grands Hommes, & le Prince qui vous aide de ses Conseils justifie, qu'un choix judicieux peut assurer le repos, & la félicité d'un Royaume.*

Autre objet de vôtre attention, SIRE. *Rome n'eut plus besoin que d'un seul Chef, quand sa domination fut devenuë immense. Auguste alors, Monarque indépendant sous le nom d'Empereur, suffit à régir les trois parties du monde connu. Par son application, & par ses soins, il ne succomba pas sous le faix du plus vaste Gouvernement qui fut jamais. Par là, Auguste rendit son nom immortel, & dans l'estime de son Peuple, il mérita une place parmi les Dieux. Quel éxemple pour Vôtre Majesté,* SIRE, *& que vous avés commencé de bonne heure à le suivre! Faire céder le plaisir au travail, & l'indolence à l'assiduité aux Conseils, c'est une Loi qu'Elle a bien voulu s'imposer, dês l'âge le plus tendre.*

Les monstrueux désordres de quelques-uns des Césars, & la probité de quelques autres, fourniront égallement des leçons utiles à Vôtre Majesté. La gloire de ceux-cy, conservée jusqu'à nos jours, & l'opprobre de ceux-là, qui ne périra jamais dans la mémoire des hommes, contribuëront à entretenir dans le cœur de Vôtre Ma-

jesté, ces semences d'Héroisme, que la naissance, qu'une éducation saine, & que la main du Seigneur y ont répanduës. Enfin, dans tous les siécles que nous parcourrons, nous ne vous présenterons, SIRE, que des routes à suivre, ou que des écueils à éviter. A la fin nous en viendrons à un Héros François, qui par ses Conquêtes devenu le Successeur des Empereurs Romains, les effaça presque tous, & égala sa gloire à celle des Augustes, des Trajans, & des Constantins. Charlemagne fera passer en des mains Françoises, Rome elle-même, & la plus florissante portion de l'Empire Romain. Là se termineront nos travaux. Aprês avoir fait monter Rome, par degrés, au comble de la puissance, nous verrons peu à peu sa lumiére s'éclipser, pour se réünir dans les Prédécesseurs de Vôtre Majesté. Voilà le projet de l'entreprise que nous avons formée. Dés aujourd'hui, SIRE, nous vous la consacrons toute entiére, en vous présentant les prémices d'un si grand ouvrage. Les plus pénibles travaux ne nous décourageront pas, si Vôtre Majesté, veut bien nous honnorer de sa protection, & agréer les hommages, que nous viendrons lui en rendre tous les ans. Vôtre gloire croîtra, SIRE, à proportion des accroissements que prendra Rome, dans la suite de nôtre Histoire. Tous les ans, nous feliciterons Vôtre Majesté de quelque nouveau succês, & nous aurons

de nouvelles comparaiſons à faire, de ſes Vertus, avec celles des plus illuſtres Romains. Nous verrons, avec des tranſports de joye, l'Auguſte tige de Henry le Grand, de Loüis le Juſte, & de Loüis le Grand, augmentée de quelque nouveau rejetton, qui leur reſſemblera, & qui ſera digne de Vous. Ce ſont les vœux que forment aujourd'hui, tous les Peuples qui vous obéiſſent, & qu'oſent vous exprimer, SIRE, avec le plus profond reſpect,

DE VOSTRE MAJESTE',

Les trés-humbles, tres-obéïſſants, & tres fidéles ſujets & ſerviteurs, François CATROU, & Julien ROÜILLE', de la Compagnie de JESUS.

PREFACE.



PREFACE.

L'Empressement du Public à souscrire, pour une Histoire Romaine complette, aussi-tôt que le projet en a paru, nous a convaincus, qu'on en agréoit l'entreprise, même avant que d'en connoître l'éxécution.

Jusqu'à nos tems, la République des Lettres se trouvoit destituée d'un secours si nécessaire, qu'on s'obstinoit pourtant à lui refuser. A la vérité, les Sçavants de profession s'étoient épuisés en recherches, sur les Coûtumes, sur les Mœurs, sur la Milice, sur le genre de Gouvernement, sur les Loix, & sur l'habillement des Romains. On avoit rassemblé avec soin, & donné au Public, jusqu'à des minuties, que leur seule antiquité pouvoit rendre respectables. C'est-là presque tout l'usage, que les gens de lettres avoient fait de ce nombre prodigieux de volumes, & d'Antiquités Romaines, qui composent aujourd'hui les Bibliothéques, & les Cabinets des Curieux. Peu de monuments Romains, Statuës, Bustes, Bas-reliefs, Inscriptions, avoîent échappé à la diligence des Antiquaires, & peu de Médailles énigmatiques, à leur pénétration. Nul Auteur de ceux, qui se sont sauvés de la barbarie, ou du ravage des tems, n'avoit manqué d'Editeurs éxacts, de Commentateurs judicieux, & d'habiles Interprétes. Une foule de gens versés dans les langues de la Gréce, & de Rome, s'étoit

donné mille fatigues, à préparer les matériaux d'un Edifice, dont personne n'avoit tenté l'érection. Il est vrai que cet amas de matiéres préparées, avoit encouragé quelques-uns de nos meilleurs Architectes, à les mettre en œuvre, par parties. Ils avoient élevé quelques morceaux séparés, d'un immense Palais. Leurs premiéres tentatives faisoient souhaiter l'accomplissement entier de l'ouvrage. Par ces commençemens, on jugeoit du mérite, que pourroit avoir le corps entier d'une Histoire Romaine. On considéroit, avec plaisir, de belles portions d'un grand tout, qu'on auroit voulu voir réünies, dans un seul dessein.

Toutes les Monarchies qui partagent l'Europe, avoient eu chacune son Ecrivain qui, dans un seul corps d'ouvrage, avoit rassemblé les anciens monuments de sa Nation. On trouvoit des Histoires complettes de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Danemark, & de la Suéde. Rome seule, la Mere de toutes les Monarchies, n'avoit pû trouver personne, qui s'interessât assés à sa gloire, pour en traçer une Histoire suivie, depuis son origine jusqu'à sa décadence. Manquoit-on de mémoires, pour une si belle entreprise? Le Latin, & le Grec en fournissoient à l'envi. J'ose le dire, l'abondance de la matiére effrayoit, & sur un tas de richesses, on nous laissoit dans l'indigence. Peut-être aussi appréhendoit-on, de ne faire servir que de mémoires, à un ouvrage plus complet, les admirables productions de tant d'Auteurs illustres, qui nous ont transmis les divers événemens de l'ancienne Rome. Les noms de Tite-Live, de Denis

d'Halicarnaſſe, de Polybe, de Plutarque, & de tant d'autres, les avoient fait reſpecter, juſqu'à n'oſer les incorporer enſemble. Comme ſi Polybe eût dû faire un mauvais alliage, avec Saluſte, & Denis d'Halicarnaſſe, avec Tite-Live? Après tout, ils ne devoient rien perdre, ces Auteurs, à ſe voir confondus dans une même maſſe. Cependant on a mieux aimé les traduire, & les repréſenter tels qu'ils ſont, que de diviſer leurs dépoüilles, & d'en partager les précieux lambeaux, pour les ajuſter enſemble, avec art.

De-là le pénible travail, qu'on avoit à s'inſtruire à fond, & à prendre une idée juſte de l'Hiſtoire Romaine. Tite-Live ne ſuffiſoit pas tout ſeul. Il falloit, ſans ceſſe, recourir à Denis d'Halicarnaſſe. On ſe voyoit obligé de ſuppléer les omiſſions de l'un, par les détails de l'autre. De Plutarque, il falloit en appeller à Polybe; enfin voltiger de volumes en volumes, pour contenter ſon avidité d'apprendre. Ce n'eſt pas aſſés. Souvent les contradictions des différents Hiſtoriens paroiſſoient difficiles à concilier; ſouvent leurs deſcriptions ſembloient obſcures, & embaraſſées; ſouvent leurs narrations ſe trouvoient imparfaites, & tronquées. Il étoit néceſſaire alors, de chercher des lumieres ailleurs, que dans les livres; d'emprunter du bronze & du marbre dequoi s'inſtruire par ſes yeux; ou de remplir les lacunes d'un Ecrivain, par le témoignage d'un autre. Les Bibliothéques entiéres ſuffiſoient à peine, pour réſoudre un ſeul doute. Cependant l'agrément, & l'utilité de la lecture ſe perdoit, & les mois entiers s'écouloient, à démê-

ler un point embarraſſant. On ne s'inſtruiſoit qu'à grands frais, & l'Hiſtoire Romaine n'étoit rien moins, qu'un délaſſement utile.

C'eſt de ce travail immenſe, que nous nous ſommes efforcés d'affranchir les Lecteurs. Seuls nous nous ſommes chargés de tous les ſoins, & de tous les dégouts. Enfin nous ne laiſſerons guére au Public, que le plaiſir de goûter le fruit de nos peines.

Nôtre principale application a été, de fondre enſemble les plus précieux métaux de l'Antiquité. Chacun prêtera de ſon éclat à l'autre, & de leur mêlange, il ſe formera, peut-être, comme par l'incendie de Corinthe, un nouveau métail, d'un moindre prix, à la vérité, que l'or & que l'argent; mais plus rare, & de meilleur uſage.

Au pis aller, nul des Ecrivains que nous réünirons, pour en compoſer un tout, ne perdra de ſa beauté, que ce que les Traductions, & les Paraphraſes, ont coûtume de lui en dérober. Quelquefois même, il gagnera au paralléle, qu'on pourra faire de lui, avec l'Auteur qui le ſuivra, ou qui l'aura précédé. Rapprochés, ils contraſteront, & quoique nous les faſſions tous parler un langage aſſés uniforme, du moins on pourra les reconnoître, les diſtinguer, à leur maniére de penſer. D'ordinaire on trouvera, dans les Grecs, plus de rafinement, & plus de délicateſſe, & dans les Latins, plus de pompe, & plus de Majeſté. Les réfléxions des premiers ſeront plus raiſonnées, & plus approfondies; les ſentiments des ſeconds ſeront pleins de magnanimité, & de nobleſſe. Ainſi

le tout enſemble paroîtra plus varié, que ſi nous n'avions introduit ſur la ſcéne, qu'un ſeul Acteur. Quelque pli qu'un Ecrivain ſcache donner à ſon imagination, ſouvent il ſe copie lui-même, & toûjours il ſe décéle par quelque endroit. En vain il ſe contrefait, pour ne ſe pas reſſembler. Son génie le raméne à lui-même. Par-là, il fatigue à la fin, & ſes traits, tout lumineux qu'ils ſont, laſſent l'eſprit, parce qu'ils ne ſont pas aſſés diverſifiés. Ne pourroit-on pas devenir moins faſtidieux, par la pluralité des perſonnages, qu'on introduiroit? Les uns parleront à la Grécque, les autres à la Latine. Nous aurons pourtant la précaution, de ne point laiſſer trop appercevoir de bigarure, dans cet aſſortîment de diverſes couleurs, & de diſſonnance, dans ce concert de pluſieurs voix. Nous avons réduit nos Auteurs, autant qu'il a été poſſible, aux maniéres de France, ſans trop altérer, dans eux, le caractére de leur païs.

Quoique nous ayons fait eſpérer au Public une Hiſtoire complette de Rome, depuis ſon établiſſement, juſqu'à la ceſſation de ſon Empire, & que nous nous diſpoſions à remplir un ſi vaſte deſſein, nous ne nous ſommes engagés, juſqu'icy, qu'à repréſenter, en douze volumes, la ſuite & les actions des Rois, qui précédérent la République, & des Conſuls qui la gouvernérent, tandis qu'elle ſubſiſta. Pour nous contenir dans les bornes de la promeſſe qui nous lie, nous ne rendrons compte icy, que du morceau d'Hiſtoire, que nous avons promis.

Aux premiers ſiécles de Rome, tout paroîtra merveilleux. Nous ſerions même allés au-delà du vrai-ſemblable, ſi nous n'avions corrigé, par les Hiſtoriens Grecs, moins paſſionnés pour la gloire du nom Romain, l'ardeur inconſidérée des Latins, à illuſtrer leurs premiers Héros. C'eſt un défaut ordinaire à ceux, qui rappellent de loin la naiſſance de leur Nation. L'obſcurité des tems éloignés les favoriſe, & des traditions Populaires ſuffiſent à l'envie qu'ils ont d'embellir leur origine. Nôtre indifférence pour la décoration d'un Peuple, où nous ne prenons qu'un interêt médiocre, nous fera négliger, ce que la fable prête aux Romains, pour donner du luſtre à leurs Fondateurs. Nous ne ſerons que vrais, parce que nous écrirons ſans partialité.

Enée, fugitif de ſa patrie déſolée, abordera en Italie. Il y jettera les ſemences du grand Empire, dont nous admirerons les accroiſſements. C'eſt un genre de gloire, que nous n'avons pû refuſer aux Romains. Sur cela, trop de témoignages concourent en leur faveur, pour pouvoir les rejetter. Le Prince Troyen trouvera, à ſon arrivée, une femme, & une couronne, qui ſembloient l'attendre. Après un regne traverſé, Enée périra dans un combat, & laiſſera deux fils, pour lui ſuccéder. Jüle, né à Troye, cédera ſes droits ſur le Royaume de Lavinium, à ſon frere Enée Sylvius né en Italie. Le Troyen ira poſer les fondements du Royaume d'Albe. Là, ſes deſcendants, occuperont le Trône, durant plus de 400 ans. Enfin, du ſang Troyen d'une Veſtale déshonorée, ſortira le Fondateur de

Rome. Romulus légitime possesseur d'un Sceptre héréditaire, mourra sans enfants, & laissera à ses Successeurs, une Monarchie élective. On verra, après lui, un Roi pacifique, réprimer par sa sagesse, l'humeur excessivement guerriére des premiers Romains. Par les maximes de la Réligion, Numa adoucira des cœurs, qui ne respiroient que le sang.

Tullus Hostilius, sçaura établir un juste tempérament, entre l'inclination martiale, & l'assujettissement superstitieux à des Loix trop gênantes. Il étendra ses Etats par la conquête & la démolition d'Albe, & mettra quelque discipline, parmi des troupes qui, sous Romulus, ne rendoient que des combats tumultuaires.

Le premier aggrandissement de Rome, sera l'ouvrage d'Ancus Marcius, petit fils de Numa Pompilius. Il fortifiera des murs, que son grand Pere avoit consacrés par la piété. La précaution étoit nécessaire. Il falloit mettre à couvert de l'insulte, une Ville, qui dês-lors, s'érigeoit en maîtresse de ses voisins.

Dans la personne du premier Tarquin, on sera étonné de voir sur le Trône, un Prince d'un esprit cultivé. De son tems, un genre de politesse s'introduira dans Rome, & la grossiéreté de ses premiers habitans, s'abolira à certains égards, par le goût d'un Prince Grec d'origine. Rome verra naître, dans son sein, des Edifices publics capables d'être enviés de la superbe Athênes.

Un Sage s'asliéra sur le Trône, après le premier Tarquin. Né dans l'esclavage, Servius Tul-

lius sçaura effacer, par sa conduite, la honte de sa naissance. Par lui, une éxacte police s'établira dans Rome, & tous les ordres de l'Etat, distingués entre eux, seront pourtant réünis, par les liens de la politique. La fin tragique de ce dernier des bons Rois de Rome, sera l'ouvrage d'une fille dénaturée, & d'un Pupile ambitieux.

Enfin Tarquin le Superbe, par des mœurs dépravées, par une violence tyranique, par le mépris fastueux de son Peuple, par la proscription de ses Sénateurs, rendra les Romains jaloux de leur liberté. Ils traiteront leur Roi d'usurpateur, saisiront l'occasion de la violence faite à Lucréce, fermeront leurs portes à leur Souverain, & à sa Race, & changeront la Monarchie en République.

Romulus, en rassemblant dans une même enceinte, de féroces bandits, & des Sabins austéres, formera le fond du caractére de la Nation, dont il sera le fondateur. Rome, à son berçeau, deviendra l'azyle des scélerats de la contrée, & Tatius y conduira une Colonie, d'un Peuple originaire de Lacédémone. Ainsi la férocité, & l'austérité des mœurs, seront les qualités, que les premiers Romains puiséront dans le sang de leurs Peres. Delà les vices, & les vertus, qui les distingueront dans tous les tems. Leur férocité les rendra intrépides, mais indociles; & la rigidité de leurs mœurs en fera des hommes infléxibles, mais d'une vertu farouche.

Numa ne corrigera point ce qu'il y eut d'excessif dans ce fond de naturel. Il en suspendra seulement les effets, par la crainte des Dieux. Bien-tôt les Romains se remontréront tels qu'ils étoient, par nature,

re, & par leur prémiere éducation. La politeſſe du premier Tarquin ne changera guéres leur ancienne ruſticité, & les ſages Loix de Servius Tullius, poliçeront les Romains, ſans les adoucir. Tarquin le Superbe éprouvera la ferocité de ſon Peuple, & ſon indocilité. La conſtance infléxible de Brutus mettra un obſtacle inſurmontable, à ſon rétabliſſement ſur le Trône. Tel ſera le caractére, qu'on verra long-tems dominer, dans preſque tous les Héros de cette Hiſtoire. Il ne s'altérera guéres, que quand les Romains, maîtres de l'Aſie & de la Gréce, s'apprivoiſeront enfin, par le commerce des Orientaux. Mais, à leur tour, les vaincus communiqueront à leurs Conquérants, avec leur politeſſe, les vices de leur païs. Plus heureux les Romains, s'ils étoient reſtés avec les défauts qu'ils eurent, dês leur premier établiſſement!

On a crû que l'Hiſtoire de ces premiers tems de Rome, à peine ſortie de l'enfance, étoit deſtituée, de ces caracteres de vérité, qui fixent les eſprits, & qui les tranquilliſent. On ne révoque pas en doute, que nous n'ayions des garants, qui nous mettent à couvert du ſoupçon d'infidélité, dans nos récits. Perſonne n'ignore, que les événements des premiers ſiecles de Rome, nous ont été tranſmis par une foule d'Ecrivains. C'eſt aſſés pour préſerver du reproche, ceux qui redonnent au Public, ce qu'ils ont emprunté d'une multitude d'Hiſtoriens, de tout tems reſpectés. Mais la critique va plus loin. Ce n'eſt pas nous, c'eſt nos garants eux-mêmes, qu'on prend à partie. On reproche à nos plus anciens Auteurs, d'avoir manqué de

mémoires assés sûrs, pour mériter l'acquiescement du Public. On veut que, par des fables, ils ayent remplacé, ce qui manquoit aux plus anciens monuments de Rome. On prétend même pousser le Pyrrhonisme sur cette Histoire, bien au-delà des Rois, & l'on ne se rassûre sur nos Auteurs, que depuis les guerres de Pyrrhus en Italie. C'est un Paradoxe, que l'élégance du discours à pu faire entendre avec plaisir; mais qu'il est difficile d'adopter, au moins dans toute son étenduë. Peut-être n'aura-t-on prétendu nous donner qu'un jeu d'esprit, & qu'un ingénieux problême.

Nous ne disconviendrons pas, que des traits fabuleux se trouvent semés, parmi les vérités, qui font le fond de l'Histoire de Rome. Aussi Denis d'Halicarnasse a sçû purger ses *Antiquités Romaines*, de presque tout le faux merveilleux, que quelques Latins y avoient répandu. Son discernement a prévenu bien des clameurs de nos critiques d'aujourd'huy. Ce qui reste de fabuleux dans son ouvrage, ne nous suffit pas, pour étendre nos défiances, généralement sur tout ce qu'il a écrit. Qu'il ait puisé dans Diocles, ou dans Antiochus, tant qu'on voudra! Que Tite-Live ait beaucoup emprunté de Livius Andronicus, de Nœvius, & d'Ennius, ces anciens Poëtes, & ces célébres Annalistes, plus vieux encore que les Historiens, Caton le Censeur, Cincius, Fabius Pictor, & les deux Pisons! Que l'historien Latin les ait compilés! Ces sources étoient-elles donc entiérement infectées? Oüi, dit-on. Ils n'ont écrit que de génie, & les discours du Peuple, aussi-bien que des traditions données de

bouche en bouche, ont été leurs ſeules régles. C'eſt-là le paradoxe, dont il importe de nous déſabuſer. Non, Rome, depuis ſa premiére origine, ne manqua jamais d'Annaliſtes, qui ſelon l'ordre des tems, prirent ſoin de tranſmettre à la Poſtérité, ce qui s'y paſſa de plus mémorable. [a] Numa y établit un Pontife ſuprême. Ce Chef de la Religion fut chargé, de traçer en peu de mots, les événements de la Nation naiſſante. Il eſt à croire même, que celui-ci étendit ſes recherches en des tems plus reculés, que l'époque de ſon Pontificat. Quoiqu'il en ſoit; du moins, depuis le regne de Numa, les connoiſſances des principaux faits de la Monarchie, ſe perpétuérent de Pontifes en Pontifes, juſques bien avant dans la République, & cette ſource ne tarit plus. L'ancienneté du langage, & l'aridité du ſtile de ces premieres Annales, n'en détruiſirent pas la vérité. Quelque tard que d'autres Annaliſtes, un peu plus polis, ſe ſoient aviſés de mettre en vers, ce qu'ils trouvoient déja tout diſpoſé dans les tables Pontificales, ils travaillérent ſur une matiére déja préparée. Leurs Garants furent des témoins oculaires, & les Ecrivains qu'ils copiérent, furent des hommes reſpectables, par leur rang, & par la Religion.

[a] Poſt Romuli exceſſum, novello adhuc Romanæ urbis imperio, penes Pontifices ſcribendæ Hiſtoriæ poteſtas fuit. *Vopiſcus in vitâ Taciti Imper.*

Ce que nous diſons au reſte n'eſt pas une conjecture vaine, & une illuſion que nous nous ſoyons faite à nous mêmes. Un texte bien précis de Cicéron nous ſervira de preuve. [b] *Dês le commencement*, dit il, *de l'établiſſement de Rome, juſqu'à Publius Mucius, tous les ſuprêmes Pontifes écrivoient ce qui s'étoit paſſé, chaque année. Enſuite ils le mettoient*

[b] Ab initio rerum Romanarum uſque ad P. Mucium, Pontificem maximum, res omnes ſingulo-

au net & le faiſoient inſcrire ſur des tables, qu'ils expoſoient dans leurs logis, afin que le Peuple pût s'en inſtruire. Ces Tables s'appellent encore aujourd'hui LES GRANDES ANNALES.

rum annorum mandabat litteris Pontifex maximus, efferebatque in Album, & proponebat tabulam domi, poteſtas ut eſſet populo cognoſcendi; ii, qui *etiam nunc* annales maxmi nominantur. *Cicer. l. 2. de Orat.*

Voilà donc des matériaux pour l'Hiſtoire, diſpoſés par l'ordre des tems, depuis la naiſſance de la Monarchie Romaine. Voilà des Annales, que l'on connoiſſoit encore à Rome, au tems de Cicéron. Qui peut garantir, que la ſuperſtition n'y eût pas introduit quelques fictions? Des Prêtres zélés pour le culte des Dieux, & intéreſſés à tromper le Peuple par de faux prodiges, en ont pû ſemer dans leurs récits. Tite-Live s'y eſt laiſſé ſurprendre. Aujourd'hui, c'eſt à la critique de les démêler. Du reſte, le fond des narrations, en matiére de guerre, de politique, de nouveaux établiſſements, de traités avec les Peuples voiſins, d'érections de charges, d'Arrêts du Sénat, de Decrets de Comices; pourquoi auroit-il été controuvé par les Pontifes? Par-là, quelle atteinte n'auroient-ils pas donné à la ſincérité, qu'on devoit attendre des premiers Miniſtres de la Religion?

L'ignorance au reſte, & la barbarie de ces premiers tems de Rome, ont bien pu rendre les narrations des Pontifes, inſipides, & leurs Annales imparfaites. La briéveté même, que ces premiers Annaliſtes affectoient, a bien pu leur faire omettre des circonſtances intéreſſantes. C'étoit-là ſans doute, ce que Tite-Live déploroit, par raport à ſes cinq premiers livres. La perte de cet accompagnement de l'hiſtoire devoit être ſenſible, à un Orateur hiſtorien, qui cherchoit à décorer ſes Narrations. Auſſi s'en plaint-il, de la

ſorte. [a] *J'ai tracé, en cinq livres, ce qui s'eſt paſſé ſous les Rois, & ſous les Conſuls, aprês eux, ſous les Dictateurs, & ſous les Tribuns Militaires. J'ai raconté les faits des Romains, tant dans la guerre que durant la paix, & leurs ſéditions domeſtiques. Aprês tout, l'éloignement des objets, qui fait perdre de vûë la beauté des événements, & la rareté des hommes de Lettres, qui ſeuls peuvent fournir des mémoires fidéles, ont dérobé bien des lumiéres à l'Hiſtoire de ces premiers ſiécles. D'ailleurs, pluſieurs écrits de nos Pontifes, & bien des monuments publics & particuliers, ſont péris dans l'incendie de Rome.*

Il eſt donc vrai, au rapport même de l'Hiſtorien Latin, qu'il y eut à Rome des Annales tranſmiſes par les Pontifes. Il eſt vrai que la rareté des gens de Lettres, fit que les monuments Hiſtoriques ne s'y multipliérent pas ; mais enfin il eſt vrai qu'il en reſta, quoi qu'en petit nombre. A la verité l'incendie de Rome par les Gaulois abolit bien des monuments publics, & particuliers ; mais ils ne furent pas tous enſevelis ſous les débris de la Ville. Ce fut un déchet déplorable, pour des hommes avides de ſçavoir. Aprês tout on ſauva de l'embraſement le peu qui nous reſte de faits, dans les Hiſtoriens. Les Traditions de bouche auroient été fautives, nous en convenons ; mais les Ecrits qui ſurvécurent à la flamme, firent comme un fond de matiéres qu'on put employer, ſans riſque d'impoſer. Au milieu des ténébres répanduës ſur les premiers ſiécles de Rome, quelques rayons luiſirent encore, & ſervirent à guider les pas, au travers des ruïnes.

En effet les Gaulois, quelques barbares qu'on ſe

[a] Quæ ab condita urbe Roma, ad captam eamdem urbem, Romani, Regibus primum, Conſulibus deinde, ac Dictatoribus, Decemvirisque, ac Tribunis Conſularibus, geſſere foris bella, domi ſeditiones, quinque libris expoſui : res cum vetuſtate nimiâ obſcuras, velut quæ magno ex intervallo loci vix cernuntur, tum quod *perrara* per eadem tempora literæ fuere, una cuſtodia fidelis memoriæ rerum geſtarum ; & quod etiam, ſi quæ in commentariis Pontificum, aliiſque publicis privatiſque erant monumentis, incenſâ urbe *pleraque* interiere. *T. Livius l. 6. Hiſtoria.*

les figure, ne furent pas des incendiaires tout-à-fait impitoyables. Ils avoient de la Religion, & ils craignoient les Dieux. On s'en apperçût bien, lorsque, durant le siége du Capitole, ils permirent à un pieux Romain, de passer à travers leur armée, pour aller faire un sacrifice, dans un lieu marqué, & de repasser impunément au milieu d'eux, après la cérémonie, pour rentrer dans la citadelle investie. Ce fut sans doute par le même fond de piété, qu'ils respectérent les Temples des Divinités Romaines, jusqu'à les préserver de l'incendie. Qui ne sçait au reste, que les monuments de Rome étoient conservés dans ces Sanctuaires, qui lui servoient comme d'Archives? Sans le vouloir, Tacite a fait justice à la mémoire des Gaulois, & nous a laissé un aveu bien exprès, de leur Religion. Lorsqu'il décrit l'affreuse perte, que firent les Romains, par le cruel incendie de Néron, il nous marque les plus anciens Temples, qui, pour lors restés de toute ancienneté, décoroient encore la capitale du monde. En voici le détail, tel qu'il nous reste, dans ce célébre Annaliste. [a] *Il seroit difficile*, dit-il, *de faire le dénombrement des maisons & des Temples, que la flamme consuma* (par l'ordre de Néron.) *Périrent entre autres, des Temples, que la plus ancienne Religion avoit consacrés, comme celui que Servius Tullius avoit dédié à la Lune; celui que l'Arcadien Evandre avoit érigé à Hercule, lorsqu'il passa par l'Italie; celui que Romulus avoit voüé, & construit à JUPITER STATOR; enfin ce Sanctuaire si respectable de Vesta, & de nos Dieux Pénates. Par-là périrent encore d'immenses richesses, que nos victoires nous avoient acqui-*

[a] Domuum, & insularum, & Templorum, quæ amissa sunt numerum inire haud promtum fuerit: sed vetustissima Religione, quod Servius Tullius Lunæ, & magna ara fanumque, quæ præsenti Herculi Arcas Evander Sacraverat, ædesque Statoris jovis vota Romulo, Nu-

ſes, & une infinité de monuments précieux, enlevés à la Gréce. Surtout périrent d'ingénieuſes productions de l'eſprit des Ecrivains de Rome, ou peut être des Annales. *Pertes qui ne furent jamais bien réparées, par la magnificence des Edifices, dont Néron embellit la Ville.*

La piété des Gaulois avoit donc épargné, & le Temple bâti par Servius, & l'Autel qu'Evandre avoit dreſſé à Hercule de ſon vivant, & le Sanctuaire que Romulus avoit érigé à JUPITER STATOR, & les anciennes productions des plus vieux Ecrivains de Rome. Ce ravage fût réſervé au caprice de Néron. Ainſi Rome, au tems de Tite-Live & de Denis d'Halicarnaſſe, ne fut pas deſtituée de tous les ſecours néceſſaires, pour en compoſer l'Hiſtoire des quatre premiers ſiécles.

Tous ces témoignages réünis, diſſipent le préjugé, qui pourroit naître, ſur l'ignorance entiére, & des Romains, & des Peuples dont ils étoient environnés. Nous pouvons dire, qu'on a pouſſé à l'excès le reproche qu'on leur a fait, d'avoir ignoré l'art de figurer leurs penſées. On a voulu que les Annaliſtes, & que les Hiſtoriens Latins, n'ont pu emprunter, ni de leurs Ancêtres, ni des Archives des Villes voiſines, dequoi remplir l'Hiſtoire des premiéres années Romaines. La groſſiéreté des uns & des autres, a-t-on dit, alloit juſqu'à compter les années par des cloux, qu'ils fichoient aux murailles de leurs Temples, & de leurs maiſons. Eſt-ce une preuve inconteſtable, que l'art de l'écriture ne leur eût point encore été communiqué? Peut-être les Romains n'avoient-ils pas encore in-

mæque Regia, & delubrum Veſtæ, cum Penatibus populi Romani, exuſta. Jam opes tot victoriis quæſitæ, & Græcarum artium decora, ex in monumenta ingeniorum antiqua & incorrupta, quamvis in tanta reſurgentis urbis pulchritudine, multa ſeniores, meminerant, quæ reparari nequibant. *Cor. Tacit. l.15. Ann.*

venté les Lettres numérales. Peut-être aussi la superstition leur fit-elle continuer la coûtume, de marquer le tems par des cloux, coûtume, sans doute, qui prit naissance, dans les siécles mêmes de ces premiers Habitans de l'Italie, qu'on nommoit ABORIGENES. Qu'il est difficile d'extirper d'un Etat, certains usages, où les Peuples ont pris goût, & qui s'y sont introduits à son origine! On en connoît la vanité, le ridicule même, cependant on les conserve, par une espéce de vénération pour leur antiquité. Ne peut-on pas dire qu'il en fût ainsi des Romains? Ils se maintinrent dans la possession de ficher un clou, chaque année, au Temple de JUPITER CAPITOLIN, lors même qu'ils sçavoient écrire. La preuve en est certaine. Cette coûtume superstitieuse se perpétua dans Rome, * à la faveur d'une Loy, écrite sur une colomne, dans le même Temple de JUPITER. On sçavoit donc écrire, lors qu'on comptoit encore les années par des cloux. Qu'on ne dise pas au reste, que cette Loy n'est venuë jusqu'à nous, que par les organes infidéles des tems fabuleux. L'incendie de Rome par les Gaulois, & cette coûtume même dont on se prévaut, ont-ils des garants plus sûrs, que les Annalistes qui précéderent le tems de Pyrrhus? Nul ne les conteste, ces faits. Ainsi quelle regle de critique aura-t-on, pour donner de la certitude à certains événements des siécles obscurs, préférablement à d'autres, qu'on veut bien respecter?

* Lex vetusta est priscis litteris verbisque scripta. *T. Livius l. 7.*

Qui peut encore tirer avantage, de la ressemblance trop marquée, de certains traits de l'Histoire Romaine, qui paroissoient y avoir été transportés,

transſportés, de l'Hiſtoire Grecque ? Le combat des Horaces, contre les Curiaces, avanture mémorable des premiers tems de Rome, a dit-on, des rapports trop ſenſibles, à un événement tout pareil, arrivé en Arcadie. Les Villes de Tégée, & de Phénée, réſolurent de finir leurs différents, par le combat de trois Phénéens, fils jumeaux de Démoſtrate, contre trois Tégéens, fils jumeaux de Reximaque. Dês le premier choc, deux des Tégéens perdirent la vie. Le troiſième nommé Criſtolaus, qui reſta ſeul, feignit de fuir, combattit ſes Adverſaires l'un aprês l'autre, & les laiſſa étendus ſur l'arêne. Cependant Démodice, ſœur du Victorieux, promiſe à l'un des Phénéens, fut perçée par ſon frere, indigné de voir ſa ſœur refuſer ſes acclamations au Vainqueur. L'évidence du paralléle, dit-on encore, fait ſentir l'impoſture du premier des Ecrivains de Rome, à qui il a plû d'enrichir ſon Hiſtoire des dépoüilles de la Gréce.

Ne pourroit-on pas dire icy, que le hazard reproduit quelquefois des avantures, qui, toutes ſemblables qu'elles ſoient, ne deviennent pas ſuſpectes, par leur ſeule conformité ? Quoi de plus reſſemblant, que les morts tragiques du célébre Marcus Antonius, & du fameux Cicéron ? Il ſemble que l'une ait été copiée d'aprês l'autre. Tous deux illuſtrés par le Conſulat, tous deux Orateurs du premier ordre, Antonius & Cicéron perdirent la vie, dans un tems également orageux. Les diſſentions domeſtiques, à qui l'un & l'autre avoient pris part, devinrent funeſtes à l'un, & à l'autre. Ce que Cinna, dans la guerre de Marius, oſa faire

contre Antonius, le Trium-vir Antoine le renouvella, contre Cicéron. Il en coûta la vie à ces deux grands hommes, également zélés pour le bien de la patrie. Les deux têtes de ces incomparables Orateurs, furent attachées, en divers tems, au lieu même, où leur éloquence avoit triomphé. Ce qui paroîtra singulier, c'est que Cicéron se répand en regrets, sur la mort d'Antonius, qui précéda la sienne. [a] *Ce Consul*, dit-il, *qui, si souvent, avoit défendu la République, par sa constance, & sauvé la vie à tant de Citoyens, donna un spectacle bien triste à ceux, dont il avoit garanti les jours.* Cicéron ne sçavoit pas alors, la part qu'il devoit avoir, un jour, au parallele.

[a] Marci Antonii in his ipsis rostris, in quibus ille rempublicam constantissime Consul defenderat, positum caput illud fuit, à quo erant multorum civium capita servata. *Ciceron. l. 3. de Orat.*

Des avantures de la sorte, que le tems ramêne par intervalles, ne se détruisent point les unes les autres, & leur rapport ne décide point contre leur certitude. Nous pourrions nous en tenir là, & adopter l'Histoire des premiers siécles de Rome, malgré les traits ressemblants, qui la rapprochent de l'Histoire Grecque. Aprês tout; nous voulons bien ne disconvenir pas, que si l'événement des Phénéens & des Tégéens, comparé avec celui des Horaces & des Curiaces, étoit également autorisé dans l'Histoire, nous aurions un préjugé, contre les récits de Denis d'Halicarnasse, & de Tite-Live. Nous placerions le combat des trois Romains, contre les trois Albains, parmi ces avantures fabuleuses, que nous avons souvent retranchées du corps de cette Histoire. Une narration de moins ne seroit pas, pour nous, un sacrifice bien difficile à faire. Cependant nous l'avons rapporté, ce combat, sous le

regne de Tullus Hoſtilius. Nous n'ignorions pas le prétexte, que quelques Cenſeurs en pourroient prendre, pour décréditer les détails des premiers tems de Rome. Qu'avons-nous fait ? Par les régles de la critique nous avons éxaminé, ſi l'avanture des Phénéens n'avoit pas été copiée, d'aprês celle des Horaces. Il a été aiſé d'apperçevoir, que les Annaliſtes Romains avoient été les originaux, & qu'on les avoit repréſentés, trait pour trait, en mauvais Grec. En effet quels Auteurs nous cite-t-on, pour accréditer la fable des fils de Démoſtrate, & de Reximaque ? A le bien prendre, on n'en produit qu'un ſeul ; mais dont la foi a toûjours paru ſuſpecte aux ſçavants. On ne trouve le conte des Phénéens, & des Tégéens, que dans *les Paralléles de Plutarque*. Ce nom eſt reſpectable, il eſt vrai ; mais nul critique judicieux n'a mis ſur le compte de Plutarque, un ouvrage auſſi mépriſable, que celui des *Paralléles*. C'eſt la production informe d'un mauvais Grammairien, qui s'eſt émancipé à nous donner des fictions, pour des réalités. Ce pitoyable Auteur cite Apollodore. Nous ſçaurions volontiers duquel des Apollodores, il a tiré ſa narration. Cet Auteur a bien l'air d'avoir joint l'impoſture de la citation, à la licence de feindre des Hiſtoriettes. On prétend que Stobée adopte le récit des *Paralléles*. Quoi qu'il en ſoit, de quelle autorité doit être, dans la littérature, un compilateur récent, qui ne ſçait qu'entaſſer des paſſages, ſouvent avec peu de diſcernement ? Nous l'avons parcouru ce Stobée, & nous n'avons pû démêler l'endroit, où il raconte l'avanture des jumeaux Ar-

cadiens. En tout cas, nous avons lieu de présumer que, s'il la rapporte, il ne l'aura transcrite que d'après le pitoïable Auteur *des Paralléles*. Ce traité au reste est si peu de Plutarque, qu'en marge d'un manuscrit de ce sçavant Auteur, on trouve une remarque, [a] qui épargne à Plutarque la honte de l'avoir composé.

A l'égard des prodiges, dont l'Histoire de Rome est semée, ce n'est pas même un préjugé, contre la vérité des principaux faits, qu'elle raconte. Nous l'avons déja dit. Les suprêmes Pontifes, furent les premiers Annalistes de leur Nation. L'intérêt que des Prêtres prennent à leur Religion, put les engager, à faire intervenir leurs Divinités, aux principales actions qu'ils racontoient. C'est un abus, que l'esprit de superstition a glissé, dans toutes les Histoires du monde. Nulle n'en est exempte. Sans parler de celle de la Gréce, nos critiques ne sont-ils pas souvent occupés, à dégager nos Histoires modernes, de mille faits prodigieux, que la crédulité y a insérés? En sont-elles moins vraïes, ces Histoires, du moins par rapport aux grands événements? Il y a plus. On accorde que les Historiens de Rome, depuis les guerres de Pyrrhus, ont été sincéres. Cependant combien de faux miracles, ces Auteurs n'y ont-ils pas mêlé? L'apparition de Castor & de Pollux, après la bataille de Régille, a-t-elle rien de plus surprenant, que la même apparition dans la guerre des Romains contre Perses, ou que les révélations faites à Scipion au Capitole? La Biche que consultoit Sertorius, a-t-elle plus de vrai-semblance, que les entretiens de Numa avec

[a] En la marge d'un vieil livre écrit à la main ces paroles Grecques se trouvent : *Ce livre ne fut jamais de Plutarque Auteur excellent & sçavant, mais de quelque Ecrivain vulgaire, & ignorant de l'art de Poësie, & de Grammaire.* Amyot sur la traduction du livre des Paralléles.

la Nymphe Egérie ? Il faut donc, ou établir un Pyrrhonisme universel dans toutes les Histoires, ou ne les décréditer pas précisément, pour quelques incidents frivoles, qu'on peut aisément en détacher.

Les contradictions des premiers Annalistes de Rome, ne sont pas, non plus, une marque bien certaine, du peu de foi qu'ils méritent. On peut dire qu'ils sont assés d'intelligence sur le fond principal des événements. Est-il étonnant qu'ils varient quelquefois, sur les circonstances ? Souvent, à l'égard des faits qui se sont passés de nos jours, & presque sous nos yeux, nous trouvons de la dissemblance dans le rapport des témoins, même oculaires. Le récit d'une bataille n'est pas toûjours uniforme, de la part de ceux, qui s'y sont signalés. Les objets les plus voisins ont de différents aspects, selon les vûës de ceux qui les considérent. L'imagination, & les préjugés y mettent de la dissemblance. De-là les variations des écrits, qui ont servi de mémoires, pour les quatre premiers siécles de Rome. Le choix qu'il a fallu faire entre leurs diverses narrations, a bien pû augmenter le travail de ceux, qui les ont rassemblés dans un même corps. Il nous est arrivé souvent de balancer sur le choix, & sur la préférence. La critique a décidé. L'unique précaution, que nous ayons prise, a été de rapporter, du moins dans les Nottes, les différences que nous trouvions, entre les divers Ecrivains. Etoit-il juste aussi, d'asservir nos Lecteurs à nos propres sentiments ? Après tout, si les variations des Auteurs, entre eux, étoient une marque incontestable de la fausseté

de leur écrits, quelle Hiſtoire ancienne, ou moderne, ne donneroit pas lieu à des ſoupçons? Les Hiſtoriens qui ont écrit depuis les guerres de Pyrrhus, ſont-ils toûjours d'accord entre eux? On convient néantmoins qu'ils ont été fidéles. Pour peu qu'on jette les yeux ſur nos Nottes, où nous marquerons leurs différences, on ſera ſurpris de trouver ces Auteurs, auſſi peu concertés que les autres. On veut bien les pardonner, ces différences, aux Ecrivains des derniers ſiécles de la République, & l'on en fait un ſujet d'accuſation, contre les Annaliſtes des premiers tems de Rome. Reprenons. Il eſt donc vrai, que, dans leur origine, les Romains ne manquérent ni de mémoires pour leur Hiſtoire, ni de garants fidéles de ſes principaux événements. Il eſt vrai, que la prétenduë reſſemblance, qui ſe trouve entre certains faits de leurs Annales, & quelques fables de l'Hiſtoire Grecque, ne préjudicie point à la croyance, que leurs Hiſtoriens ont méritée. Il eſt vrai encore, que de légéres contradictions, entre leurs Ecrivains, n'en détruiſent pas la ſincérité. Par-là ſe diſſipent les ténebres, qu'on a prétendu répandre ſur les quatre premiers ſiécles de Rome. C'eſt donc avec confiance, que nous continuërons à donner un précis des progrês de Rome, en les commençant depuis la naiſſance de la République.

Aprês la Révolution, qui détruiſit l'Etat Monarchique, pour ſubſtituer deux Conſuls aux Rois de Rome, on verra cette Ville, réduite à elle ſeule, & deſtituée du ſecours de ſes Alliés, & de ſes voiſins. Le Roi détrôné ſuſcitera, contre elle, tous les Peuples des environs. Il conduira le for-

midable Porſéna, pour en former le ſiége. La vertu farouche des Romains, & leur conſtance, plus encore que leur valeur, les préſervera du nouveau joug, dont ils étoient menacés. L'Etrurie ſera ſurpriſe de ce courage infléxible, & changera ſes hoſtilités, en admiration. Cependant Tarquin ſçaura ſoulever les Latins contre Rome. Ceux-ci formoient un grand Peuple, armé contre une ſeule Ville. La guerre ſera longue, mais le ſuccés en deviendra glorieux aux plus foibles. A la fin, la République humiliera ſes aggreſſeurs, & contraindra ſes ennemis à devenir ſes Alliés.

Alors Rome ne tardera plus à augmenter ſon Etat. Ses conquêtes ſeront lentes, il eſt vrai, & ſon aggrandiſſement ne ſe fera qu'à pas comptés; mais enfin tant de Villes Latines, & tant de petites Nations ſeront ſubjuguées, que la République deviendra, dês-lors, la dominante. Les Eques, les Volſques, les Faliſques, & les Fidénates, reconnoîtront ſa ſupériorité. Bien-tôt l'Etrurie elle-même ſera entamée, & la reddition de Véïes, aprês un ſiége de dix ans, donnera aux Romains une entrée, pour s'étendre un jour dans une ſi vaſte région.

Les Gaulois ſeuls mettront obſtacle aux progrês peu ſenſibles de la vertueuſe Rome. Le gain d'une bataille mettra ces étrangers en poſſeſſion de cette Ville, & la flâme qu'ils y allumeront, en détruira preſque tous les édifices. Cependant la République ſubſiſtera dans un petit reſte de Romains, réfugiés au Capitole. Enfin un Généreux Dictateur purgera ſa patrie de ces barbares, & Rome rebatie, reprendra, peu à peu, ſon premier luſtre. A la vérité

l'échec, que les Romains reçevront des Gaulois, fera sentir aux Nations d'alentour, que leurs Vainqueurs n'étoient pas invincibles. Les Latins se révolteront, & les Sabins rompront l'alliance, qu'ils avoient faite avec Rome, dês son berçeau. Il en coûtera du sang aux Romains, pour se rétablir dans leur ancienne supériorité. Rome prendra enfin le dessus, & contiendra les Latins, & les Sabins, dans les bornes du devoir.

Ce petit cercle de conquêtes, ne renfermera encore les Romains, qu'en des limites fort étroites. Un ennemi plus redoutable, que tous les autres, exerçera long-tems leur vertu. Les Samnites réduiront Rome à d'étranges extrémités. La Campanie, qui se donnera aux Romains, excitera la jalousie de ces belliqueux voisins. Par la nature seule de la contrée qu'ils habitoient, les Samnites étoient devenus robustes, & leurs esprits se sentoient, & de la dureté de l'air, qu'ils respiroient, & de l'âpreté des montagnes, dont leur païs étoit semé. Ce sera donc avec peine qu'ils se soumettront à l'Empire des Romains. Cependant ils ne déposeront pas toute leur fierté, après avoir plié sous le joug Romain.

La Campanie soumise, & le Samnium tranquillisé, ouvriront à la République une vaste carriére, pour porter ses armes dans l'Italie Orientale. Une vaste Région de ce continent portoit alors le nom de la *grande Gréce*. Des Grecs d'origine y avoient établi des Colonies; & les païs d'Outremer, régardoient l'Italie entiére, comme soumise à des Grecs. Tarente autrefois fondée par des Lacedémoniens;
mais

mais amolie par les délices, outragera les Romains. La guerre, que ceux-ci porteront chez ce Peuple efféminé, eût été bien-tôt terminée. La Colonie Grecque, ſçaura ſuſciter aux Romains, le plus habile des Généraux de la Gréce. Pyrrhus paſſera la mer, & conduira au ſecours de Tarente, une armée compoſée de Teſſaliens, d'Epirotes, & de Macédoniens. Des Elephants dreſſés pour la guerre, donneront un nouveau ſpectacle à un Peuple, qui n'en avoit jamais vû. D'abord les Romains en ſeront effraïés; mais ils apprendront bien-tôt, que les plus féroces animaux, n'étoient pas plus formidables, que Pyrrhus lui-même. Ce grand Général ſe verra contraint à quitter l'Italie, & Tarente reſtera ſoumiſe aux Romains. Par cette ſeule victoire, la République deviendra maîtreſſe de *la grande Gréce* entiére, de la Lucanie, & de l'Appulie. Le païs des Bruttiens, enfin preſque toute l'Italie Orientale, & Méridionale ſe rangeront ſous ſes loix. Pour lors la conquête du Picentin, & de l'Etrurie, ne ſera plus qu'un jeu, pour les vainqueurs de Pyrrhus.

En vain la Sicile avoit été ſéparée du continent de l'Italie. L'ambition Romaine ſçaura l'y rejoindre, par ſes conquêtes. Rome ne pourra s'emparer de Meſſane, ſans devenir l'ennemie de Carthage. Alors une émulation de gloire, & d'interêt, ſaiſira les deux Républiques. Elles deviendront ennemies; mais que leurs forces ſeront inégales! Rome n'aura ni vaiſſeaux, ni expérience dans les combats de mer. Son courage & ſa conſtance lui tiendront lieu d'éxercice, & de préparatifs. Les Romains bâtiront des Navires, avec une célérité, capable de faire croire,

que leurs forêts, ont été, tout à coup, métamorphosées en galéres. Ces masses de bâtiments informes seront trop lourdes, pour des batailles maritimes. Les Romains suppléront à leur pesanteur, par des machines de leur invention. Ils trouveront l'art d'acrocher les vaisseaux les plus légers des ennemis, & de les combattre, à l'abordage, comme dans un terrain égal. Par là, victorieux sur mer, comme sur terre, ils triompheront des Carthaginois, dans la Sicile, & joindront les Isles de Corse, & de Sardaigne, à cette riche conquête.

L'Afrique elle-même deviendra un païs abordable, aux nouveaux maîtres de la Sicile. Les Romains y donneront des batailles, dont le succês les conduira jusqu'aux portes de Carthage. Pour lors la fortune les abandonnera, pour retourner bien-tôt à eux. Sous la conduite d'un Capitaine Lacédémonien, les Carthaginois reprendront l'avantage. Le Général Romain, vaincu & retenu en captivité, partira pour Rome, sous prétexte d'y négocier son élargissement, & l'échange des prisonniers. Sa vertu, ou sa fureur, l'emportera sur ses plus chers intérêts. Il gardera sa parole, & retournera à Carthage, pour y reprendre ses fers, & pour s'y livrer aux tourments les plus barbares. Alors l'animosité entre les deux Républiques croîtra, par des cruautés réciproques. La Sicile deviendra, encore une fois, le théatre de la guerre. Deux batailles gagnées par les Romains, l'une sur terre, l'autre sur mer, réduiront les Carthaginois, à reçevoir la loi de leurs Vainqueurs. Enfin un traité de paix, désavantageux aux Africains, finira cette premiére

guerre, ſans mettre fin aux inimitiés mutuelles.

Après tant de travaux heureux, Rome ne ſe donnera que de courts inſtants, pour reſpirer. Depuis Numa, ce ſera la premiere fois qu'elle fermera le Temple de Janus, pour le rouvrir bien-tôt.

Sans laiſſer dans l'inaction ſes forces de terre, & de mer, Rome fera ſentir le poids de ſes armes, d'un côté aux Liguriens, juſqu'au pié des Alpes; de l'autre, aux Illiriens, ſur les bords de la mer Adriatique. Il ſera difficile de vaincre les premiers, cantonés dans leurs montagnes, & dans leurs forêts. On les attirera dans la plaine, où leur défaite ſera ſuivie de leur reddition. Pour les ſeconds, ils payeront chérement la perfidie de leur Reine. Aſſujettis à la domination d'une femme, ils changeront de maîtres, & n'obéïront plus guére qu'aux Romains.

Du pié des Alpes, juſqu'à la mer Ionienne, il ne reſtera plus, à de ſi formidables Vainqueurs, que la Gaule Ciſalpine à conquérir. Depuis long-tems, des Gaulois d'en-delà les Alpes, s'y étoient établis, & occupoient l'Inſubrie, & bien d'autres Régions, juſque bien loin au-delà du Pô. La valeur Romaine n'avoit point éprouvé de plus terribles ennemis. Elle en triomphera; mais les Gaulois vaincus ſe ranimeront, & la préſence d'Annibal leur rendra leur premiére fierté.

En effet le Vainqueur de Sagonte, & de l'Eſpagne, lié par ſerment, à être l'ennemi éternel des Romains, ſortira des Pyrennées, & ſe fera un chemin à travers les Alpes. Quatre batailles gagnées par le Carthaginois, au cœur de l'Italie, l'une ſur le Técin, l'autre ſur la Trébie, la troiſiême ſur les

bords du Traſiméne, enfin la quatriême proche de Canne, rempliront la République de terreur. Par-là, les conquêtes des Romains ſeront ſuſpenduës. Ils borneront toute leur activité à ſauver Rome. Devenuë la Capitale de tant de Nations, elle auroit été en proye aux Africains, ſi leur Chef eût ſçû profiter de la victoire. Le ſéjour de Capoüe l'amolira, & les délices où il ſe plongera, ſerviront encore plus efficacement les Romains, que la valeur de leurs Généraux. Annibal ceſſera d'être le plus grand homme de guerre, qui fut jamais, pour devenir un Général ordinaire. Plus ſouvent vaincu, que vainqueur, il ſçaura du moins prolonger la guerre en Italie, & durant quatorze ans, tenir les Romains en haleine, & dans l'effroi. Leur République, toûjours chancelante, n'aura de proſpérités conſidérables, qu'au-delà des mers. Marcellus lui aſſujettira Syracuſe en Sicile, & les Scipions raviront aux Carthaginois l'Empire, qu'ils avoient uſurpé ſur l'Eſpagne.

Un aſtre plus favorable luira pour lors aux Romains. Le jeune Scipion Vainqueur des Eſpagnols, tranſportera la guerre de l'Italie, en Afrique. La préſence d'Annibal deviendra néceſſaire à ſa patrie. Il y volera, délivrera Rome de ſon importun voiſinage, & trouvera proche de Carthage, un vangeur de l'Italie ravagée. Scipion contraindra Annibal vaincu, d'aller traîner, chez des étrangers, une vie preſque ſans gloire. Son départ laiſſera l'Afrique à la merci des Romains.

Alors les conquêtes de la République deviendront encore plus rapides. La Macédoine avoit bien dégé-

neré de ce courage, qui la signala sous Alexandre le Grand. Le Roy qui la gouvernoit, portoit le nom de Philippe, Pere du Conquérant de l'Asie; sans en avoir la sagesse, & la valeur. Ce Monarque inconsidéré, avoit pris des engagements avec Annibal, au tems que le Carthaginois faisoit trembler l'Italie. Nous verrons le Macédonien, payer chérement ses intrigues contre les Romains. Son sort suivra celui d'Annibal. Philippe vaincu plus d'une fois, demandera la paix, & restera dans ses Etats, Roy de nom, & asservi à la République. Par-là, Rome deviendra si formidable à toute la Gréce, qu'elle y sera l'arbitre de tous les mouvements.

L'ambition des Romains ne se contiendra plus. La Syrie succombera sous l'effort de leurs armes. Antiochus, Roy de cette charmante Région de l'Asie, y donnera retraite au fugitif Annibal. Les conseils de cet ennemi éternel des Romains, séduiront l'esprit du Prince efféminé. Il se déclarera contre les Alliés de Rome, & portera la guerre dans l'Eubée. Plus redoutable à la République, qu'il attaquoit, s'il avoit confié la conduite de ses armées, au Général Africain. En personne, il se mettra à la tête de ses troupes, & le Prince Asiatique reçevra des Romains, le même sort, que Xerxés, & que Darius avoient éprouvé, contre les Grecs. Dépoüillé d'une partie de ses Etats, il finira dans la mollesse, un regne, que son imprudence lui rendra malheureux.

L'Etolie aura son tour, & le contre-coup des désastres d'Antiochus retombera sur elle. Toutes les Isles, depuis le mont Céraune, jusqu'au Cap de

Malée, ſeront aſſujetties, à la République. Enfin l'Hiſtrie, complice des hoſtilités d'Antiochus, ſera confonduë dans le même malheur avec lui.

La Gallo-Gréce, ſoit à tort, ſoit avec raiſon, impliquée dans les guerres du Roy de Syrie, ſentira les effets de la vengeance Romaine, juſqu'au cœur de l'Aſie. C'étoit une Colonie de ces Gaulois, qui, ſous Brennus, avoient autrefois enſanglanté la Gréce, & profané les temples de ſes Dieux. Les Gallo-Grecs, vaincus en plus d'une bataille, abandonneront leurs plaines aux Romains, & chercheront un azile dans des montagnes inacceſſibles.

Cependant la Macédoine, autrefois aſſujettie ſous le Roy Philippe, reprendra les armes, ſous Perſés ſon fils. Il paroiſſoit dur à une Nation conquérante, ſous Alexandre, de ſe voir aſſujettie. Les Thraces ſe joindront à elle, & leur férocité ſecondera l'habilleté des Macédoniens à conduire des armées. Bien-tôt les barriéres, que ces deux Peuples confédérés oppoſoient à la valeur Romaine, ſeront renverſées. Le Romain y pénétrera, à travers des marais, & des rochers impraticables. Perſés n'oſera livrer bataille en perſonne. Il abandonnera ſon Palais, & cherchera un azile au pié des Autels. Son vainqueur, après la défaite d'un ſi ſuperbe ennemi, ira reçevoir, à Rome, les honneurs du plus magnifique Triomphe, qui fut jamais. Pour l'infortuné Perſés, il enveloppera dans ſa ruïne la rebelle Illyrie. La deſtruction de Scorda, capitale de ce Royaume, vangera bien les Romains de la perfidie Illyriéne.

Cependant l'éxemple de tant de Peuples punis

& ſubjugés, n'éfrayera pas la Macédoine. Elle trouvera un impoſteur, du plus bas Peuple, qui, ſous le nom de Philippe, ſe donnera pour Roy à ſa Nation, lui fera ſecoüer le joug de ſes maîtres, & plus heureux que les véritables Rois de ſon païs, remportera une célébre victoire, ſur un Préteur Romain. Sa proſpérité ne durera pas. Vaincu à ſon tour, par un Conſul, il aura du moins le frivole honneur, d'être conduit à Rome, & mené devant le char du Triomphateur, avec tout l'apareil d'un véritable Roy.

L'obſtination des Carthaginois paroîtra égale, à la fureur des Macédoniens. Les premiers, comme les ſeconds, reprendront les armes, juſqu'à trois fois. Rome négligera la punition des autres Villes de l'Afrique, & ne déployera ſa vangeance, que ſur Carthage. Jamais Ville ne montrera plus de rage, pour ſa défenſe, ou plus de zéle, pour ſa conſervation. Carthage ſuccombera enfin, & cette Emule de la République Romaine, ne ſera plus qu'un amas de débris. Les plus ſages d'entre les Romains gémiront de ſa perte. Auſſi l'anéantiſſement de Carthage ſera l'Epoque fatale du déchet de cette vertu rigide, qui mit tant de différence, entre les Romains, & les autres Peuples du monde. Dês lors leur frugalité ſe changera en luxe, leur amour du travail, en moleſſe, leur continence, en débauche, leur équité, en avarice, & leur bonne foi, en perfidie. On verra cependant ſe produire encore, par intervalles, quelques lueurs de leur ancienne probité. Mais la vertu ceſſera d'être le caractére de diſtinction, qui ſignala long-tems la Na-

tion entiére. Rome ne laiſſera pas d'être conquérante. Sa puiſſance ſe trouvera au point, d'abſorber, à ſon gré, tous les Royaumes de l'Univers.

L'Achaïe ſe ſentira de ce changement de mœurs, dans les Romains. Sous un léger prétexte, l'Elide ſera ſaccagée, & Corinthe réduite en cendres, ne conſervera de ſon ancienne opulence, qu'un métal, compoſé de pluſieurs métaux confondus.

L'Eſpagne pacifiée par Scipion, n'avoit pas ſoumis toutes ſes Provinces à l'Empire des Romains. Il y reſtoit des Nations libres, & des Villes rebelles. Rome ne ſera contente de ſes Victoires, qu'aprês l'aſſerviſſement entier de cette généreuſe Nation. La domination Romaine ne s'y établira, que par la violence, & par la cruauté. Numance Ville, qui n'avoit guére d'autre défenſe que ſa ſituation, & que la valeur inſurmontable de ſes habitans, cauſera aux Romains bien des opprobres, & leur coutera bien du ſang. Les Numantins réduits aux plus affreuſes extrémités, préféreront la mort à l'eſclavage. Ils ſe feront périr eux-mêmes, par le poiſon, par le feu, & par le fer. Enfin d'un Peuple ſi courageux, il ne ſurvivra pas un ſeul captif, pour honorer le Triomphe de ſon Vainqueur.

Le Teſtament d'un Roy des Pergaméniens rappellera les armes Romaines en Aſie. La République y ſoutiendra la juſtice de ſes droits; mais par des moyens contraires au droit des gens, & à l'humanité. Un de ſes Généraux empoiſonnera l'eau des fontaines, qui couloient pour l'uſage des Villes rebelles. Ainſi Rome éxerçera de noires trahiſons, contre ces mêmes Aſiatiques, dont elle avoit appris à s'en ſervir.

Enfin

Enfin l'Afrique ſuſcitera, contre la République dominante, un nouvel Annibal, preſque auſſi formidable que le premier, par ſa valeur, & plus à craindre que lui, par ſes artifices. Jugurta démêlera le changement, qui s'étoit fait aux mœurs des Romains. Uſurpateur du Royaume de Numidie, Allié des Romains, il maintiendra ſon invaſion, par ſes largeſſes. Le Sénat de Rome ne tiendra pas contre l'argent, qu'il y répandra avec profuſion. On lui ordonnera de partager une Couronne, où il ne vouloit point de concurrent. Jugurta corrompra, à prix d'argent, l'Officier Romain, chargé de rétablir le véritable maître, dans une partie de ſes Etats. On lui déclarera la guerre. Il ſçaura gagner, par l'avarice, ceux qu'il n'auroit pû vaincre, par la force. Des armées Romaines entiéres, venduës aux paſſions du Numide, ſe refuſeront à leur Patrie, pour le ſervir. Il ſe trouvera néanmoins un vangeur des affronts, que Rome aura reçûs. Sans égard pour le Prince Numide, & pour ſes offres, Metellus prendra, ſaccagera la Ville, où les tréſors de Jugurta étoient en dépôt. Chaſſé de ſa Numidie, on le pourſuivra fugitif en Mauritanie. Là, Bocchus lui ouvrira un azyle. Alors un ſoldat de fortune conduira, contre les deux Rois Africains, les plus vils ſoldats des troupes Romaines, & remportera ſur eux des victoires, qui réduiront enfin Jugurta, à porter les chaînes de ſes vainqueurs, & à ſervir d'ornement à leur triomphe.

Les conquêtes des Romains ne ſe termineront pas à l'Orient, & au Midy. Leur ambition les emportera juſqu'aux contrées du Nord. Pour vanger

Marſeille du ravage des Salyes, & les Autunois, du pillage des Arvernes, & des Allobroges, Rome fera ſucceſſivement paſſer des armées, au-delà des Alpes. Par-là, les Gaules ſeront entamées. Jule Céſar en achevera la conquête. Ce grand Capitaine s'y fera ſuivre de la victoire, juſque dans la Germanie, & l'Ocean même n'arrêtera pas ce rapide conquérant. Il aſſujettira les Iſles Britaniques. Alors les frimats ſeuls préſerveront du joug, les Nations encore plus voiſines du Pole.

Tels furent les inconçevables progrês d'une République, qui preſque anéantie dês ſa naiſſance, lutta, ſans ceſſe, & contre ſon mauvais ſort, & contre des ſéditions domeſtiques, & contre la jalouſie de ſes voiſins. Le ſpectacle en paroîtra étonnant, à la premiére vûë. La curioſité voudra pénétrer les reſſorts ſecrets d'un aggrandiſſement ſi ſoudain, & ſi prodigieux. Les uns l'attribuëront à la valeur des premiers habitans de Rome. Les autres à la ſageſſe de ſon Sénat. Ceux-ci à la vertu rigide d'un Peuple, dont la probité ne ſe démentit, que quand il fût aſsês puiſſant, pour s'en paſſer. Ceux-là, à la multitude de ſes Généraux, qui, par de longs, & de néceſſaires ſervices, acquerroient de l'expérience dans les armes. Aprês tout, il paroîtra plus ſenſé, de recourir à la Providence, & à la protection du Dieu des armées. Rome fût long-tems vertueuſe. Sa probité ne ſe borna pas à la ſpéculation d'un petit nombre de Philoſophes, dont la morale fût ſaine, comme dans la Gréce. La Nation entiére, à parler en général, ſuivit long-tems, & avec conſtance, les principes d'une raiſon épurée.

A la Religion prês, elle ne s'éloigna guére des maximes, que la ſageſſe naturelle inſpire. [a] Il eſt à croire que le Ciel, qui ne laiſſe guére ſans récompenſe temporelle, le bon uſage de la raiſon, récompenſa dans les enfants, la probité de leurs peres. Il voulut encore, que l'héroiſme des vertus Romaines ſervit de modéle à toutes les Nations, & que, dans la véritable Religion même, on en fit uſage, ou pour ſe confondre, ou pour le rélever par de plus ſublimes motifs. Tel eſt la vûë principale, qui nous a engagés, à retraçer au Public tant d'éxemples mémorables.

[a] Et iſti (Romani) privata pro re Communi, hoc eſt Republicâ, & pro ejus ærario contempſe-runt, avaritiæ reſtiterunt.... neque delicto, ſecundum ſuas leges, neque libidini obnoxii. His omnibus, tanquam verâ viâ niſi ſunt ad honores.... imperii ſui leges impoſuerunt in omnibus gentibus..... Non eſt quod de ſummi & veri Dei juſtitiâ conquerantur, acceperunt mercedem ſuam. *Aug. de Civit. Dei l. 5. cap. 15.*

Ne pourroit-on pas dire, que l'amour des Romains pour leur patrie, contribua à les rendre invincibles? Le fond des armées Romaines étoit composé de Citoyens Romains. Ceux-ci avoient ſucé, depuis l'enfance, une affection tendre pour leur Ville natale. Chaque Citoyen y avoit part au gouvernement Public, & la liberté, dont on y joüiſſoit, attachoit les cœurs à tous ſes intérêts. Ses proſpérités regardoient perſonnellement, juſqu'à ſes moindres Bourgeois. Nul ne ſe croyoit exclu du reſpect & des ſoumiſſions, que les Rois étrangers venoient rendre à la République. Chaque particulier, fût-il Plébéïen, décidoit de leur ſort, par ſes ſuffrages. Enfin tout Citoyen de Rome, ſe croyoit égal, ou ſupérieur, aux plus puiſſans Monarques. De-là cette eſtime pour la patrie. De-là ces efforts plus qu'humains, pour en conſerver la gloire, & pour en étendre la domination.

Les ſources où nous avons puiſé, pour en com-

poſer l'Hiſtoire de Rome, ſont les plus pures de celles, que l'antiquité Grecque & Latine, ait fait paſſer juſqu'à nous. Quel avantage n'avons nous pas eû, d'avoir ſans ceſſe devant les yeux, les modéles les plus parfaits ! Lorſqu'on travaille d'aprês de ſimples Annales, que la compoſition n'a point ornées, il eſt difficile de ne gliſſer pas dans ſes écrits, du moins un peu de la ſéchereſſe des originaux, qu'on a ſuivis. C'eſt une matiére brutte, qui retient toûjours quelque choſe de ſa premiére impoliteſſe.

Il n'en eſt pas ainſi, lorſqu'on met en œuvre des matériaux, que d'excellents ouvriers ont déja pris peine à polir. On eſt ſoutenu par leur premier travail. Il ne reſte à ceux, qui leur donnent une nouvelle forme, que la crainte de ne pouvoir les égaler. En puiſant dans Tite-Live, dans Plutarque, dans Denis d'Halicarnaſſe, & dans Polybe, l'imagination s'anime, l'eſprit s'étend, les réflexions s'épurent, les ſentiments ſe perfectionnent, & l'émulation s'excite. On auroit honte de ramper, lorſqu'on trouve, dans ſes modéles, tant de grandeur, & tant de dignité.

Les voicy ces Auteurs, que nous n'avons pas craint de compiler, & quelquefois même de refondre. Tite-Live tiendra le premier rang. C'eſt ſur ſon fond que nous avons bâti. Il nous a prêté ſon champ, nous l'avons défriché, agrandi, & nous y avons tranſporté les marbres néceſſaires, pour en conſtruire un Edifice, plus ample que le ſien. Aprês tout, il a ſouvent été le ſeul à nous ſervir de guide. Auſſi l'Hiſtoire qu'il écrivit, fut la ſeule complette, depuis la fondation de Rome, juſqu'au retour de

la Monarchie, ſous Jule César. Quelle pompe, quelle nobleſſe de ſtyle! Quel feu, quelle éloquence, dans ſes harangues! Quelle vivacité de couleurs, dans ſes portraits? Quelle variété dans ſes deſcriptions. Il nous importe peu, que quelques oreilles délicates des Latins, ayent trouvé, je ne ſçai quelle *Patavinité* dans ſes Ecrits. Aujourd'hui nous aurions bien de la peine à la diſcerner. Ses omiſſions, ſon peu d'expérience dans l'art militaire, ſon inéxactitude à marquer les tems avec juſteſſe, & ſes ſubſtitutions de certains noms, pour d'autres, ſont les ſeuls défauts qu'on doive lui reprocher. Il affecta de la briéveté, mais peut-être en dit-il aſſés, pour la Nation qu'il vouloit inſtruire. Pour nous, à qui l'éloignement des tems a dérobé la connoiſſance des uſages, & des mœurs de ſon païs, ſouvent il nous laiſſe ſans lumiére, au milieu de l'obſcurité. Il a donc fallu avoir recours à des Conducteurs plus fidéles. Cependant le manque de ſincérité ne fût jamais reproché à Tite-Live, par de judicieux Critiques. Sa crédulité paroît plus répréhenſible. Il eut de l'attachement pour ſa Réligion, & ſon reſpect pour ſes Dieux, lui fit adopter, comme de vrais miracles, tout ce que les bruits populaires répandirent de merveilleux. Du reſte l'inclination ne lui fit guere prendre de parti, entre des factions oppoſées. Ami d'Auguſte César, il ne fut point l'adulateur de Jule ſon Pere. Il traita la guerre Civile de maniére, à faire croire, qu'il panchoit pour Pompée. Ce fût l'effet de ſa droiture. Tite-Live n'eut, ce ſemble, de haine que contre les Gaulois. Par tout il les déchire, ou les met au rabais. Sans doute cette averſion lui

fut inſpirée, par l'amour de ſa patrie. Trop ſouvent les Gaulois avoient été funeſtes aux Romains. L'hiſtoire de Tite-Live n'eût point ceſſé de nous être utile, ſi la négligence de nos peres ne nous en eût pas fait perdre une Décade entiére. Les abregés qui nous en reſtent, ne ſervent qu'à nous la faire regretter. Ce qui nous conſole, c'eſt que, dans les Grecs, nous avons trouvé dequoi réparer, du moins en partie, une perte qui paroiſſoit irréparable. Nous nous efforçerons de faire revivre, dans nos Ecrits, en quelque ſorte, Tite-Live en entier ; mais plus correct encore, & plus détaillé qu'il ne fut autrefois.

Denis d'Halicarnaſſe nous fournira, plus que tout autre, de quoi rendre à Tite-Live, ou, ſi l'on veut, à l'Hiſtoire complette de la République, cette plénitude, qui lui a manquée juſqu'icy. Souvent trop décharné, l'Auteur Latin qui nous ſert de fond, nous a forcé de recourir aux emprunts. Nous en avons plus fait encore de Denis d'Halicarnaſſe, que de tout autre. Nul n'a pénétré plus profondément que lui, dans les ſiécles obſcurs, qui ſuivirent l'établiſſement d'Enée en Italie. Perſonne n'a manié avec plus de juſteſſe, & de critique, l'Hiſtoire des premiers tems de Rome. Orateur diffus, il fait paroître dans ſes harangues, plus de profondeur de politique, & plus de raiſonnement, que d'aménité, ou que d'enthouſiaſme. Du reſte, ſes narrations ſe développent avec art, quoiqu'avec lenteur. En liant les circonſtances les unes aux autres, il tient les eſprits en ſuſpens, & fait ſervir, juſqu'à ſes digreſſions, comme de nœuds, qui font attendre des dénoüemens. L'ouvrage entier de Denis d'Halicarnaſſe,

ſeroit un tréſor pour la République des lettres, ſi nous l'avions reçû auſſi entier, qu'il ſortit de ſes mains. Dans lui, nous aurions un garant aſſes fidéle de tous les événements de Rome, depuis ſa naiſſance, juſqu'à la premiére guerre Punique. Ce qui nous en reſte nous rend inconſolables, ſur ce que nous en avons perdu.

Polybe fut d'un tout autre caractére pour l'Hiſtoire, que Tite-Live, & que Denis d'Halicarnaſſe. Il ne s'adonna point à paroître Orateur, comme eux. Ce fût un homme de guerre, que les Romains tirérent de ſon païs, où ſon mérite le leur avoit rendu ſuſpect. Polybe quitta l'Achaïe, nouvellement aſſervie à la République, & vint à Rome. Ce ne fut pas pour s'y livrer tout entier à la profeſſion des Lettres. Il ſe ſignala par des endroits bien plus intéreſſants aux Romains. Sa capacité pour le Conſeil, & pour la guerre, le fit entrer dans la confidence de Scipion l'Africain. Polybe s'attacha à ſuivre ſon ami, & fut le témoin & l'admirateur de ſes exploits, & de ſes vertus. L'hiſtoire qu'il nous a laiſſée, paroît tout à la fois écrite par un témoin oculaire, & par un guerrier, qui néglige une politeſſe affectée. Il ne s'en tient pas au récit des faits, dont il a été, tantôt le ſpectateur, tantôt l'éxécuteur. Polybe réfléchit ſur ce qu'il a vû, & ſur ce qu'il a exécuté. Dans ſes Ecrits, il paroît encore plus Philoſophe, qu'homme de guerre, & qu'Hiſtorien. S'il s'étend ſur ce qui ſe paſſa, au loing, parmi toutes les Nations du monde, c'eſt pour en tirer des inſtructions, propres à former le cœur, & l'eſprit de ſes Lecteurs. Un ſi grand homme auroit bien méri-

té des éloges plus marqués, que ceux dont Tite-Live l'honore. L'Auteur Latin, aprês l'avoir ſouvent pillé, ſe contente de dire, que Polybe *ne fût pas un Auteur mépriſable*. Nous ne pouvons penſer, que la jalouſie ait fait épargner à Tite-Live, les loüanges dûës à un Ecrivain dont il avoit tant profité. Un Hiſtorien ſimple, & véridique ſans ornement, ne devoit pas être du gouſt d'un Ecrivain, qui cherchoit à ſemer les fleurs dans ſes narrations.

Nous avons peu d'obligation à Diodore de Sicile. S'il mérite de l'eſtime, ce n'eſt que pour le zéle qu'il eut, à vouloir ſervir le Public, par un ouvrage immenſe, qu'il appella *Bibliotheque univerſelle*. Le foible Ecrivain n'avoit pas aſſés meſuré ſes forces. Il eſt vrai que, pour s'aſſurer de la ſituation des lieux, qu'il décrivoit dans ſon Hiſtoire, il parcourut, en perſonne, l'Aſie, & l'Europe. S'il fit de grands frais en voyages, il dépenſa peu pour ſe procurer de bons mémoires. On peut dire qu'il en adopta plus d'infidéles, que de ſincéres. Du moins, à l'égard des Romains, Diodore ne fut que três médiocrement inſtruit des événements de leur République. Sans ceſſe, il bouleverſe les Conſulats, & il altére les noms des Conſuls. Le principal uſage que nous en avons fait, a été, de le rappeller ſouvent dans nos nottes, pour le contredire.

Appien nous a plus aidé que Diodore de Sicile. Les connoiſſances qu'il nous a données des affaires de Carthage, de la Syrie, du païs des Parthes, & de celles d'Eſpagne, de la vie & des déportements d'Annibal, des coutumes & de la tranſmigration des Celtes, mais principalement des derniéres guer-

res

res civiles du Peuple Romain, ne nous ont pas paru méprisables. Nous avons eû peu d'égard aux invectives des Censeurs, contre sa maniére insipide de traiter l'Histoire. Que son style soit foible, & languissant, tant qu'on voudra. Que semblable à un freslòn, il ait pillé le miel des abeilles! Ces reproches ne retombent que sur lui, & tournent à bien pour nous. Nous avons profité de ses larcins, & nous avons tâché de réchauffer le froid de ses expressions. Nous lui devons trop, pour en être aussi mécontents, que le commun des Critiques.

Nous réservons à Dion Cassius, une place de distinction, parmi les Ecrivains du regne des Empereurs. Au défaut de Tite-Live, il deviendra, pour un tems, le principal guide que nous suivrons. Nous rendrons compte alors, & des secours qu'il nous aura prêtés, & des suplements que nous y aurons faits, & des défauts que nous y aurons remarqués. Qu'il est affligeant de nous être vûs privés de ses recherches, sur l'Histoire entiére de la Monarchie, & de la République des Romains! Il avoit repassé sur les mêmes vestiges, que Denis d'Halicarnasse avoit tracés, avant lui. Ces premiers ouvrages ont été ensevelis dans une ruïne, qui lui est commune avec bien d'autres. Du moins ce qu'on nous a laissé de lui, sur les événements de la République finissante, & sur la vie des premiers Empereurs, sont des monuments bien précieux. Nous en avons employé une partie, l'autre demeurera en séquestre, jusqu'au tems que nous reprendrons la plume, pour détailler les faits de l'Empire Romain. Ce que nous pouvons assurer d'avance, c'est que

Dion Caſſius nous ſervira infiniment à nous ſoutenir, par la nobleſſe de ſon élocution, & par la pompe de ſes harangues. Qu'il eſt avantageux d'avoir à travailler d'après un émule de Thucidide, qui l'a preſque égallé par la force du ſtyle, & qui l'a ſurpaſſé par la netteté du diſcours.

Plutarque s'eſt acquis une réputation ſi univerſelle, que nos éloges n'ajoûteroient rien au préjugé. On admire dans le recüeil de ſes ouvrages, tant d'érudition, & tant de ſageſſe, que le Philoſophe, que l'homme d'Etat, & que le ſçavant de profeſſion, ſemblent l'emporter encore ſur l'Hiſtorien. Cependant quoi de plus intéreſſant *que ſes vies des grands Hommes* de la Gréce, & de Rome? Quoi de plus induſtrieuſement raſſemblé, que les actions des uns & des autres, pour les mettre en compromis? Nous n'avons pas touché à ſes Grecs, ils n'étoient pas de nôtre compétence. Pour les Romains, qui avoit-il de mieux à faire, que de les repréſenter d'après lui? A meſure que l'ordre des tems les a ramenés ſur la ſcéne, nous avons emprunté, avec plaiſir, les couleurs de Plutarque, pour les peindre. Nos marges alors paroîtront chargés de ſon nom. Il eſt vrai qu'il n'a choiſi que des parcelles de l'Hiſtoire Romaine, & qu'il ne s'eſt attaché qu'aux plus brillantes. Auſſi, lorſque nous rejoignons au tout, les membres qu'il en a ſéparés, ſa broderie ſurpaſſe de beaucoup le riche fond des autres Ecrivains. Preſque toûjours il les efface. On y remarque par tout des refléxions ſaines, & dignes d'un Sénateur, d'un Conſul, d'un homme de Cour, &, ſelon l'opinion commune, du Précepteur de Trajan. Il n'eſt pas étonnant que quel-

ques Auteurs de petite eſpéce, ayent voulu honorer leurs ouvrages, en les faiſant paſſer ſous ſon nom. Pour nous, nous honorerons nos Ecris, en compilant Plutarque, & en remettant dans leur emboëture naturelle, les membres de l'Hiſtoire Romaine, qu'il en a détachés.

Zonare lui-même eſt entré, pour quelque choſe, dans nos recherches Hiſtoriques. A ſon égard, nous avons fait peu d'attention aux préjugés vulgaires. Le tems où il vécut, & ſa profeſſion, ne nous ont pas rebuttés, juſqu'à lui refuſer toute croyance. Sous Alexis, & ſous Jean Comnénes, les Bibliothéques de la Gréce étoient fournies d'excellents manuſcrits, que le tems nous a fait perdre. Zonare y avoit puiſé. Nous jugeons de ſa ſincérité, par les Auteurs qui nous reſtent, & qu'il a fidélement cités. Zonare ſe fit moine par piété; mais il avoit paſſé ſes premieres années à la Cour, & il avoit ſervi de Secretaire aux Empereurs. Il profita de ſon loiſir, pour faire de bonnes études, & pour compoſer une Hiſtoire univerſelle. Ainſi, où les autres Ecrivains ſont en défaut, ſouvent il nous a remis ſur les voyes, à la pourſuite de la vérité.

Quel dommage, que tant d'Auteurs Grecs fuſſent reſtés dans la pouſſiére des Bibliothéques, abandonnés au peu de gens, qui ſe conſacrent à la littérature! Ils pouvoient être d'un uſage agréable, pour l'inſtruction d'un public beaucoup plus étendu, que les ſçavants. Nous nous ſommes donc efforcés de les rendre généralement utiles à tous. Ils gagneront à l'arrangement que nous leur avons donné, dans une Hiſtoire ſuivie. C'eſt, en quelque ſorte, les

avoir mis dans leur véritable point de vûë. Les morceaux particuliers d'Hiſtoire qu'ils ont traités, deviendront plus intelligibles, par les lumiéres qu'ils reçevront des récits précédents. Enfin leur enchaſſure augmentera leur prix.

Nous en pouvons dire autant des Hiſtoriens Latins. Peu d'entre eux cependant nous ont conſidérablement aidés, dans la compoſition de la premiére partie du grand ouvrage, dont nous avons dreſſé le plan. Saluſte, & Jule Céſar, ont été preſque les ſeuls, dont nous ayions incorporé les ouvrages, dans l'Hiſtoire des Rois, & des Conſuls. Encore Céſar & Saluſte ne ſont venus à nôtre ſecours, que ſur le tard, & aux derniers inſtants de la République expirante. En revanche, ce qu'ils ont contribué de leur part, à l'entrepriſe générale, eſt d'un gouſt, à faire oublier tout le reſte. Saluſte eut des talens pour l'Hiſtoire, qui le mirent en réputation du plus habile Hiſtorien de ſon païs. Il faut convenir qu'il eut moins de défauts que Tite-Live, ſeul rival qui puiſſe lui diſputer le premier rang. Aprês tout, eſt-il ſurprenant, que les mépriſes ſoient moins fréquentes, & que la diction ſoit plus châtiée, dans le petit ouvrage de Saluſte, que dans les volumes immenſes de Tite-Live ? L'un décrivit ce qui ſe paſſa ſous ſes yeux ; l'autre repaſſa ſur des tems, dont la mémoire étoit effacée. Celui-là n'eut qu'un petit eſpace à parcourir ; l'autre ſe preſcrivit une vaſte carriére. Doit-on s'étonner que l'haleine ait quelquefois manqué au premier, & que le ſecond ne ſente preſque jamais de laſſitude ? Quoi qu'il en ſoit de la préférence, qu'on a donnée à Saluſte, ſur

a Criſpus, Romanâ primus in Hiſtoriâ *Martialis*.

Tite-Live ; l'un & l'autre donneront bien du lustre à nôtre Histoire. Rien n'a retenu nos pas, tandis que nous marchions sur les traces de Saluste. A sa suite, nous n'avons point eu d'égarement à craindre. Toute nôtre attention a été de copier ses portraits assês fidélement, pour qu'ils conservassent un peu de ressemblance avec les originaux. Nous avons désespéré de pouvoir les surpasser. Au reste rien de plus sage que les maximes de Saluste, soit pour le réglement des mœurs, soit pour le gouvernement politique. Quelle différence dans la maniére de penser de cet Historien, & dans la conduite particuliére de sa vie ! Pour sa personne, Saluste porta la débauche jusqu'à l'excês. Par son abandon à l'incontinence, il fut flétri, & mérita d'être retranché du Sénat. Dans ses écrits, c'est un Philosophe austére, qui gémit sur la décadence de la probité, de la continence, & de la frugalité des premiers tems. Par bonheur nous n'avons eu à représenter que l'Historien. La révolte de Catilina, & les guerres de Jugurta en Numidie, seuls morçeaux qui nous restent entiers de tant d'ouvrages d'un si célébre Ecrivain, ne serviront pas peu à donner du prix à nôtre Histoire de la République.

Nous n'avons encore considéré les Commentaires de Jule César, qu'avec une espéce de crainte respectueuse. Ce sont des tableaux finis, que les plus habiles peintres n'osent retoucher, sans frayeur. Il est vrai, que la guerre des Gaules n'a été écrite, par son illustre Auteur, qu'en vûë de fournir des mémoires à quelque autre Historien assés hardi, pour y mettre la derniere main. Il s'est trouvé, que la per-

fection d'un ouvrage, qui ne paroiſſoit qu'un ébauche à Jule Céſar, a découragé juſqu'aux Ecrivains les plus fameux, des tems poſtérieurs. Nulle part plus de netteté, & plus de politeſſe dans l'expreſſion. Les faits y ſont touchés avec une habileté, qui n'eſt propre, que des grands maîtres. Céſar repréſente les marches, les campements, les batailles, les ſiéges, les ruſes de guerre, les reſſources après une déroute, avec je ne ſçai quelle naïveté héroïque, qui fait honneur à ſon eſprit, auſſi bien qu'à ſa capacité pour le métier des armes. Il eſt vrai qu'il a ſupprimé, avec adreſſe, ce qui pouvoit tourner à ſon déſavantage. Ce fut dans lui une illuſion de l'amour propre. D'autres Ecrivains ne l'ont pas épargné. A leur aide, nous avons rempli les vuides qu'il a laiſſés, par artifice, dans ſes mémoires Hiſtoriques. Si nous avons plus oſé que l'antiquité, en réduiſant ſous la forme d'une Hiſtoire, des Commentaires ſi parfaits, nous y avons été forcés par la néceſſité du deſſein, que nous avons entrepris.

Nous ne parlerons point de Valére Maxime, de Macrobe, d'Aule-Gelle, des deux Plines, de Sénéque, de Cicéron même, non plus que de S. Auguſtin, & de Paul Oroſe. Ils n'étoient pas Hiſtoriens de profeſſion. Cependant ils ont ſemé, dans leurs ouvrages, des traits Hiſtoriques, qu'on ne retrouve point ailleurs. Nous les avons récueillis avec ſoin, & nous avons pris plaiſir à les enchaſſer dans une Hiſtoire, que nous avons tâché de rendre complette.

A l'égard des Abréviateurs de l'Hiſtoire Romaine, à peine d'aignerons-nous inſérer icy leurs noms. Cependant Florus, Aurelius Victor, Eutro-

pe, & quelques autres, ne furent pas entiérement destitués de tout mérite. Florus eût de la verve, & de l'emphase. On s'apperçoit aisément qu'il fut Espagnol, &, vrai-semblablement, du sang des Séneques. Plus déclamateur, & plus Poëte, qu'Historien, il court sans cesse après le faux brillant, & n'écrit jamais de sang froid. Après tout, il paroît moins répréhensible, pour avoir suivi l'impétuosité de son génie, que pour avoir causé un affreux désastre dans la littérature. Il se peut faire que nous nous trompions; mais on peut conjecturer que lui, & que les Abréviateurs de sa sorte, ont fait négliger, pour un tems, les Histoires détaillées des Latins, & des Grecs. La paresse si naturelle aux hommes, leur a fait préférer des abrégés d'Histoire, à des suites, dont la lecture eût été de longue haleine. On ne vouloit pas paroître parfaitement ignorant dans l'Histoire. Qu'a-t-on fait? Bien des hommes superficiels se sont contentés d'en prendre une légére teinture, dans ces Auteurs, qui ont tout énervé, pour être concis. C'est-à-dire, qu'on a mieux aimé se désaltérer dans les rigolles, que dans les eaux pures des grands fleuves. De-là peut-être le peu de soin qu'on a eû, aux siécles de l'ignorance, de transcrire en entier, & de nous transmettre les ouvrages des Denis d'Halicarnasse, des Dions Cassius, & des Tite-Lives. Qu'elle désolation pour les siécles postérieurs, où l'amour des lettres s'est rétabli!

Une distribution exacte des tems, est comme le flambeau de l'Histoire. Sans elle, ce ne seroit plus qu'un chaos de faits entassés, & qu'une masse inani-

mée. L'ordre ſeul, & l'arangement des matiéres, ſelon les tems, peuvent ſervir à des hommes ſolides. Une Chronologie exacte eſt comme le peloton d'Ariane. En ſe devidant il conduit les pas dans les détours du labyrinthe. Manque d'un ſecours ſi néceſſaire, on s'égare, ou l'on marche à l'incertain, ſans mettre ſon travail à profit. Par des époques fixes, on apperçoit le progrês des Etats, leurs ſituations diverſes, & les changements qui s'y ſont introduits. A meſure que l'eſprit eſt conduit, la mémoire ſe fixe, & les idées qui reſtent de la lecture ſont plus diſtinctes. Nous avons eû une avantage, par rapport à l'Hiſtoire Romaine. Nous n'avons pas été obligés d'en former nous-mêmes la Chronologie, & de raſſembler des faits diſperſés çà & là, pour les rapporter enſuite, par des raiſonnements, où par des conjectures, à leurs véritables dattes. Le ſoin, & les recherches des Anciens, nous ont épargné un ſi pénible travail. Certain nombre d'Auteurs de l'antiquité, ont pris la peine de traçer la liſte des Conſuls, & la ſuite des Conſulats. Dans celle de la Chronique d'Alexandrie, dans celle de Caſſiodore, & dans celle de Cuſpinien, on avoit eu, depuis long-tems, de quoi s'arranger un peu, ſur les principaux événements de Rome. Tite-Live lui-même avoit marqué les Conſuls, preſque en Analiſte. Après tout, ces tables Conſulaires, & ces Annales des Hiſtoriens, n'étoient que trop ſouvent défectueuſes. Enfin le hazard nous a découvert un tréſor, depuis long-tems caché ſous terre. En l'année 1545. de l'Ere Chrétienne, ſous le Pontificat de Paul III. en creuſant dans la place de Rome,

on

on vit reparoître au jour des marbres, d'une valeur infinie, à l'usage de la littérature. Le Cardinal Alexandre Farnese les estima ce qu'ils méritoient, les fit orner, & leur assigna une place honorable, sur le Capitole. Tous les sçavants d'alors les admirérent, &, pour parler ainsi, légitimérent leur antiquité. On s'empressa d'en distribuer des copies, & par de longs Commentaires, on leur donna tout l'éclaircissement, dont ils avoint besoin. Ce monument prit les noms, tantôt de *Marbres Capitolins*, tantôt de *Fastes Consulaires*, tantôt de *Tables Triomphales*. On y lit en effet la suite des Consuls, des Dictateurs, des Tribuns Militaires, des Censeurs, enfin des autres Magistrats, que les Romains élisoient, tous les ans, dans leurs Comices, & les triomphes des Généraux d'armées. Par une découverte si heureuse, la Chronologie des Romains parut éclaircie. Il est vrai, que le tems, qui consume tout à la longue, n'a pas entiérement épargné des marbres si précieux. Il y est resté des effaçûres; mais qui furent aisément remplacées, par les recherches des Sçavants. Le corps d'un si beau monument reste toûjours sain, & la lumiére qu'il répand, jette un grand jour sur tout les tems de Rome. Pour tout dire en un mot, ce Phare qui luit encore aujourd'hui, au haut du Capitole, nous sert à guider nos pas, au travers des siécles de la République. Après avoir une fois fixé l'époque de la fondation de Rome, la durée de chaque regne, & le commencement de l'Etat Républicain, nous aurons bien de la facilité à compter les années de ce florissant Empire. On ne conteste point, qu'à parler en général, les Con-

ſuls ne demeurérent en place, que chacun environ ſon année. Ainſi, dês-là que ſur le marbre, nous trouvons une liſte éxacte des Conſuls, nous y trouvons auſſi une ſuite des années ſucceſſives de la République. Il eſt vrai qu'il paroît difficile de les ajuſter, ces années, dans une entiére préciſion, avec les années du monde. Ce ſeroit un travail immenſe, qui ne produiroit aucun fruit. Dans les premiers tems de la République Romaine, on ne détermina point de tems précis, à l'aſſemblée des Comices par Centuries, pour l'élection des Conſuls. Ceux qui furent déſignés au Conſulat, n'entrérent pas en exercice, dans un jour, ou même dans un mois fixé. Diverſes circonſtances prolongérent ſouvent les aſſemblées générales du Peuple. Tantôt l'abſence d'un Conſul, tantôt un Dictateur, dont les ſix mois de gouvernement n'étoient pas encore expirés, tantôt des interregnes firent retarder les élections. Les Hiſtoriens n'ont pas eu le ſoin de marquer, au juſte, ces intervalles, qui nous mettent en défaut.

Ce qui paroît indubitable, c'eſt que chaque Conſul reſta en place, à peu près ſon année entiére. Néanmoins les abdications des uns, les dépoſitions prématurées des autres, coupérent quelquesfois le tems de ces Magiſtratures. Cependant il eſt croyable, que leurs ſucceſſeurs ne perdirent rien de l'année preſcrite, pour leur adminiſtration. Ainſi, nulle reſſource de la part des Ecrivains originaux, pour concilier les années Conſulaires, avec les annees Aſtronomiques. Nous nous ſommes donc livrés à la ſuputation de preſque tous les Sçavants. Nous n'avons compté, comme eux, les années de

la République, que par les changements de Consuls. Nous en convenons, cette Chronologie peut-être défectueuse, eu égard aux années Juliennes. Tout bien considéré, c'est encore la plus juste mesure des tems, que nous ayions pû choisir. Nous nous en tiendrons donc aux Fastes Capitolins, & si nous nous égarons à leur suite, nous aurons bien d'illustres compagnons de nôtre égarement.

On s'efforceroit en vain de vouloir décider, qui fut l'Auteur de ces inscriptions trouvées à Rome, depuis prês de deux siécles, & transportées au Capitole. Les Fastes Capitolins furent-ils l'ouvrage de Verrius Flaccus, ou de Pomponius Atticus : Le premier eut ses partisans. Ils se fondérent sur un texte de Suétone, exprimé en ces termes : [a] *Verrius Flaccus eut, à Préneste, une statuë, au bas de la place publique, vis-à-vis l'Hemicicle. Là, il exposa les Fastes, qu'il avoit arrangés, & qu'on avoit gravés sur une muraille de marbre.* Qui ne voit que toute cette scéne s'est passée à Préneste, & non pas à Rome ? C'est à Préneste qu'on érigea une statuë à Verrius. Là même, il dressa ses Fastes, & là il les fit inscrire sur le marbre. Ce ne fut pas les noms des Magistrats de Rome, qu'il y fit graver, ce fut les noms des Magistrats de Préneste. Cette Ville étoit Municipale, & se gouvernoit par ses loix. Elle choisissoit elle-même son Préteur, & remplissoit, à son gré, les places de son Sénat. D'ailleurs on ne lit point, que dans la place de Rome, dont toutes les parties ont été si fidélement décrites, il y ait jamais eu d'Hémicicle. Ainsi le passage de Suétone, ne peut devenir

[a] Statuam habet Præneste in inferiore fori parte, contra Hemicyclum, in quo fastos à se ordinatos, & marmoreo parieti incisos, publicarar. *Suet. l. de clar. orat.*

favorable à Verrius, que par des [a] altérations, & des suppositions vaines.

A l'égard de Pomponius Atticus, il est certain, que, selon l'ordre des tems, il dressa des Annales Romaines, à peu près dans le goust des *Fastes Consulaires*. Cornelius Nepos, & Cicéron lui rendent ce témoignage. Le premier en parle de la sorte. [b] *Atticus aima l'antiquité, & la connut si bien, qu'il la renferma toute entiére, dans le petit livre, où il donna une liste suivie de nos Magistrats.* Quoi de plus ressemblant *aux marbres Capitolins*, que cet ouvrage? Cicéron s'exprime encore plus précisément, sur la briéveté de ces Fastes. [c] *Le livre d'Atticus*, dit-il, *renferme bien des choses, qui m'étoient nouvelles. Il y explique les tems, avec une briéveté, qui me les a mis tout d'un coup sous les yeux.* Tel est le caractére des *Fastes Capitolins*, qui nous restent. En attribuërons-nous donc la composition à Pomponius Atticus? Un si grand nom leur concilieroit bien du respect, & leur autorité seroit incontestable. Après tout, on ne peut dire sensément, qu'Atticus en fût l'unique Auteur. Il est à croire, que celui qui fit, depuis, graver ces marbres, & qui les exposa aux yeux de tout Rome, puisa dans le livre d'Atticus, cet arrangement si fidéle des Rois, & des Magistrats de Rome, depuis sept cents ans, & qu'il y ajoûta ce qui y manquoit, depuis la mort d'Atticus, jusqu'au tems, où l'Auteur inconnu publia ses Fastes, & les fit inscrire sur le marbre. On peut juger de-là, combien la source de nôtre Chronologie est pure. Les Tables, dont nous l'avons tirée, reçûrent leur autenticité, des yeux, & de la cri-

a *On prétend qu'il faut lire* ad Vestæ, *au lieu de* Præneste. *On le dit sans preuve, & sans apparence de vérité.*

b Antiquitatis amator (Atticus) quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo Magistratus ordinavit. *Corn. Nep. in vitâ Attici.*

c Nempe eum dicis (librum) quo iste (Atticus) omnem rerum memoriam breviter complexus est. Habuit iste liber Attici, nova mihi quidem multa, ut explicatis ordinibus temporum, uno in conspectu omnia viderem. *Cicero in Bruto.*

tique d'une Ville entiére, qui fut féconde en Sçavants.

La Géographie est encore une des parties essentielles de l'Histoire. Tout Historien qui la néglige, jette immanquablement du désordre dans ses récits. Nous nous sommes donc appliqués, à ne laisser rien de défectueux, dans la situation des Villes, des Fleuves, des Forêts, des Lacs, & des Montagnes, où la suite des événements nous a conduits. Outre les Historiens, qui quelquefois sont fautifs, nos guides ont été les plus célébres Géographes de l'antiquité, comme Ptolomée, Mela, Pline & Strabon. Dans les positions douteuses, nous avons eu recours aux lumiéres des Modernes. Cluvier, Ortelius, les Peres Briet, & Kirker, ont été nos principales ressources. Sur tous ces mémoires rassemblés, nous avons fait dresser des Cartes Géographiques, par un habile Académicien. Comme nôtre Histoire est écrite en François, nous avons francisé, autant qu'il a été possible, les noms propres des Villes, des Fleuves, des Provinces, & des Peuples, qui sont entrés dans le cours de nos narrations. Du reste nous n'avons guére employé les dénominations modernes des Villes, des Nations, & des Païs, dont nous avons parlé, que quand elles nous ont paru incontestables. Les bornes d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes, pour bien des Nations, quelles furent autrefois. Les Villes qui ont retenu un nom antique, ne sont pas toutes indubitablement situées au même lieu, où elles furent autrefois. Ce ne sont plus les mêmes, que dans l'antiquité. Ainsi nous avons mieux aimé désigner la plûpart des lieux, que nous

parcourions dans nôtre Hiſtoire, par leur nom Latin, avec une légére inflexion, qui les rapproche de nôtre langue. C'eſt ainſi que nous avons préferé d'appeller *Inſubriens*, les Peuples du Milanois, & les *Arvenes*, ceux qu'on nomme Auvergnacs. Auſſi encore avons-nous marqué le *Garillan* d'aujourd'hui, par ſon ancien nom de *Liris*, & le *Téverone*, par le nom d'*Anio*. Cependant nous avons toûjours eu ſoin, dans les Notes, de concilier la Géographie ancienne, avec la moderne, & de marquer les différentes limites, des Peuples nouveaux, & des Peuples anciens, qui conſervent à peu prês leurs premiers noms. C'étoit une précaution néceſſaire, pour ne confondre pas les Régions entre elles. Nous avons multiplié les Cartes, à meſure que l'Empire Romain a pris de nouveaux accroiſſements. Selon les guerres, & les conquêtes différentes, qu'ont fait les Romains, & qu'ils feront, on a dreſſé des Cartes nouvelles. Par-là, le Lecteur pourra parcourir, d'un coup d'œil, les diverſes contrées, où les Romains, ont porté juſqu'ici, & porteront à l'avenir, leurs armes, dans les trois parties du monde.

Rien n'eſt plus néceſſaire, que de prévenir les Lecteurs, ſur ce grand nombre de harangues directes, que nous avons ſemées, dans le corps de l'Hiſtoire Romaine. Nous y faiſons parler, en perſonne, tantôt les Conſuls au Sénat, & ſur la Tribune; tantôt les Tribuns du Peuple, dans les aſſemblées des Comices; tantôt les Généraux d'armées, dans les Camps. Il n'en fut pas du gouvernement des Romains, comme de l'adminiſtration des Monarchies, par leurs Rois. Ceux-ci ne raſſemblent

d'ordinaire, dans leurs délibérations, qu'un petit nombre de confidents, qui donnent leur avis en ſecret, & ſans appareil. Dans un état populaire, lorſque tous les Citoyens ont droit de prononçer ſur la guerre, & ſur la paix, ſur les loix à porter, & ſur la condamnation, où ſur l'abſolution des coupables, les harangues deviennent néceſſaires. A Rome, il falloit inſtruire le Peuple des matiéres, qu'on ſoumettoit à ſes ſuffrages. Il falloit mettre les eſprits en mouvement, & tourner les cœurs au parti de la raiſon. L'éloquence alors des Conſuls, & des Tribuns, étoit le reſſort, qui remüoit les têtes d'une multitude indéciſe. Dans le Sénat même, l'auditoire étoit nombreux. Le rapport des affaires s'y faiſoit, ſelon les tems, tantôt devant 300, tantôt devant 600. Peres Conſcrits. Les plus anciens Sénateurs avoient droit d'y opiner, par de longs diſcours. Enfin, dans les Camps mêmes, les Généraux ne donnoient jamais de batailles, & ne formoient de projets conſidérables, que du conſentement de leurs troupes. L'état Républicain, & la domination populaire ſe conſervoit, juſqu'au milieu des armes. Les ſoldats donnoient leurs ſuffrages, par leurs cris, ou par leur ſilence. De-là peut-être cette néceſſité de vaincre, ou de mourir, que s'impoſoient à eux-mêmes, ces invincibles Légionnaires. Les grandes entrepriſes étoient de leur choix, & le ſoldat ne pouvoit faire tomber ſur la témérité de ſes Chefs, le reproche d'avoir mal pris leur tems. Il falloit donc, par des harangues, inſtruire les troupes, des raiſons de hâter, ou de differer les combats. Ainſi tout ce traitoit à Rome par la voye des diſcours publics. Nous voyons

aussi, que tous les anciens Historiens, sur tout des tems de la République, ont employé les harangues directes, dans leurs narrations. Il paroît même, qu'on en tenoit registre. Aussi étoient-elles l'ame de la politiqne Romaine. Elles exposoient les motifs, qui devoient engager le Peuple, ou le Sénat, à former ces vastes desseins, qui étendirent la domination de Rome à l'Orient, & à l'Occident. C'est dans ces harangues, que nos Lecteurs retrouveront l'esprit de la République. L'éxécution des entreprises ne sera plus que comme le corps, des négociations des conquêtes, ou des traités du Peuple Romain. Nous avons donc suivi les traces des Ecrivains, qui nous ont servi de modéles. A leur exemple, nous avons fait parler, eux-mêmes, les Consuls, les Sénateurs, les Tribuns du Peuple, & les Généraux d'armées. Par-là encore, nôtre Histoire deviendra plus animée. Elle tiendra du genre dramatique, où les personnages parlent seuls, & lassent moins. Cependant nous avons pris soin d'abréger ces harangues, qui souvent dans les Anciens, deviennent fastidieuses, par leur longueur. Nous en avons exprimé le suc, & nous n'en avons extrait que la substance. Cependant dans le précis que nous en avons donné, nous avons tâché de conserver l'essentiel du raisonnement, & cette profondeur de sagesse, qui y domine. Pour les harangues, que faisoient quelquefois les Généraux, au fort du combat, nous les avons renduës si courtes, qu'elles deviendront vrai-semblables.

Il n'est pas ordinaire de donner au Public des Histoires, avec des Notes, ou du moins d'en charger

charger les marges, d'un ſi grand nombre. Cependant nous n'avons pas prétendu faire marcher la Reine des Nations, avec un cortége ſi nombreux, pour lui donner plus de luſtre. Cet accompagnement, inutile peut-être pour toute autre Hiſtoire, eſt devenu néceſſaire, pour celle, que nous avons entrepriſe. Les mœurs, les coutumes, les armes, les habillements, le genre de gouverner, les Magiſtratures, les machines de guerre, &c. ſont ſi différents de tout ce que nous voyons aujourd'hui, & de ce que nous connoiſſons, qu'il n'auroit guére été poſſible de les faire comprendre, ſans en donner des éclairciſſements. Cependant, comment faire entrer dans le texte de l'Hiſtoire, ces inſtructions néceſſaires? Il eut été ſemé de digreſſions, capables d'affadir le Lecteur, & d'interrompre, à tout moment, ſon attention. Le récit le plus intéreſſant auroit été ſouvent interrompu, & chaque point d'Hiſtoire ne ſeroit arrivé à ſa fin, que d'une maniére languiſſante. Il faut de la rapidité pour plaire en racontant, & la ſuſpenſion qu'on donne à l'eſprit, ne doit conſiſter que dans la tiſſure des faits, enchaînés les uns aux autres. Une multitude d'obſervations quoique choiſies, ne fait qu'arrêter le cours des narrations, ſans y répandre d'agrément. Il a donc fallu rejetter dans les Notes, ce grand nombre d'inſtructions, dont l'Hiſtoire ne pouvoit ſe paſſer. On ne devoit ni les omettre, ni les inſérer toutes, dans le corps du diſcours. D'ailleurs bien des Sçavants ont fait bien des queſtions incidentes, ſur les événements divers de l'Hiſtoire, que nous écrivons. Nous étions obligés d'en inſtruire le Pu-

blic, pour faire mériter à nôtre ouvrage, le titre d'*Hiſtoire complette*. Elle n'eût pas eû tout ſon accompliſſement, ſi nous n'avions pas marqué, en détail, les variations des différents Auteurs, qui nous ont tranſmis les mêmes faits. Non, les Hiſtoriens ne ſont pas toûjours d'accord entre eux, ſur toutes les circonſtances. On ne peut admettre néantmoins, dans la ſuite du texte, qu'un ſeul de ſes différents expoſés. Il eſt vrai que nous n'avons inſéré dans le corps des récits, que celles des circonſtances diverſes, qui paroiſſoient les plus recevables. Cependant l'Hiſtoire n'eût été qu'imparfaite, ſi nous avions laiſſé ignorer au Lecteur, celles que d'autres Hiſtoriens nous ont appriſes. Nous en avons enrichi nos Notes. Il y a plus. En ne faiſant nulle omiſſion, autant qu'il a été poſſible, nous nous ſommes munis d'avance, contre la critique des demi-Sçavants. Ceux-ci, d'ordinaire ne liſent qu'un ſeul Hiſtorien. S'il étoit contraire à nos récits, ils ſe croiroient en droit de s'inſcrire en faux, contre nous. Ils réclameroient contre ce qu'ils ignoreroient. Nos Notes ſerviront à les calmer. Ils s'apercevront, qu'on n'a pas omis d'y inſérer ces points, qu'ils regardoient comme eſſentiels. Enfin la longueur de quelques-unes des Notes, ne doit pas effrayer. Tout homme intelligent s'apperçevra, qu'on s'eſt efforcé de ne leur donner, que l'étenduë qu'elles comportent. On a réduit à peu de lignes, des Diſſertations, que quelques Sçavants de profeſſion n'ont pû renfermer, qu'en de gros volumes. Quel moyen, par exemple, d'expoſer en deux mots les différentes opinions, ſur des époques conteſtées, ſur la valeur des monnoyes Ro-

maines, ſur la force & la ſignification des loix; ſur des ſituations de lieux, diſputées entre les Géographes; enfin ſur une infinité de points, dont la diſcuſſion n'a pû être renfermée qu'à peine, dans cette longue ſuite de volumes, qu'on a mis au jour, ſous le tître d'*Antiquités Romaines*? Quiconque voudra y faire attention, trouvera dans nos Notes, quelque choſe de plus, que le précis de ce gros ouvrage. On ne l'a pas compilé; on eſt allé juſqu'au ſources. On a ſoumis les critiques eux mêmes à la cenſure, & l'on a eû le bonheur de porter les découvertes, au-delà de leurs vûës.

Les Médailles ſont naturellement entrées dans le projet d'une *Hiſtoire complette*, de la République Romaine. Sans elles, il lui auroit manqué un aſſortiment néceſſaire. Il eſt vrai que nous n'y avons pas introduit toutes celles, qui compoſent les cabinets des Antiquaires. Sans égard à la valeur, que la rareté donne aux plus précieuſes, nous n'avons employé que celles des Médailles, qui peuvent ſervir à inſtruire le Public, par rapport à l'Hiſtoire. Auſſi c'eſt ſeulement par les Hiſtoriens, que nous les avons expliquées. La conjecture, qui ſouvent eſt arbitraire, ne nous a pas paru une régle aſsês ſûre. Qu'on ne s'étonne pas au reſte, que nous ayions préſenté des Médailles aux yeux des Lecteurs, avant le tems, qu'on eut commencé d'en frapper à Rome. Nous ne les avons guére montrées, que par des revers, capables de nous apprendre certaines coutumes, dont il eſt parlé, dês les premiers années des Rois, ou des Conſuls. Nous ne nous en ſommes ſervis, que pour figurer aux yeux, ce que nous ne

pouvions suffisamment représenter par le discours. On sçait encore, que les descendants des premiers Héros de Rome, firent graver, dans les tems postérieurs, quelquefois les têtes, plus souvent les représentations symboliques des grandes actions de leurs Ancêtres. Voilà les seules Médailles, dont on trouvera les types, dans les quatre premiers volumes de cette Histoire.

Pour les figures gravées, qu'on y verra répanduës, nous les avons prises dans les recüeils des Antiquaires. Nôtre but n'a pas été d'en faire un simple amusement, pour le plaisir des yeux. Nous ne les rapportons, que pour confirmer des points d'Histoire, ou pour instruire de certains faits obscurs, par des monuments empruntés de l'Antiquité. On trouvera aussi, dans nos volumes, divers plans de Rome, selon les divers accroissements, que prit cette capitale du monde. Dans les quatre premiers tomes, nous n'avons fait dessiner qu'une seule bataille. C'est que les Romains durant 400 ans, & plus, n'étoient pas encore de grands maîtres dans la science militaire. Cependant il a fallu au moins, donner une idée de leur maniére de combattre, dans ces premiers tems. Lorsqu'ils seront devenus plus habiles dans l'ordonnance des armées, nous présenterons aux yeux un plus grand nombre de leurs batailles. Alors nous en marquerons tous les différens arrangements.

Malgré nos travaux, & nôtre exactitude, nous nous attendons bien de n'être pas, tout-à-fait, à couvert de la censure. C'est sur l'Histoire Romaine, que la critique, s'est, de tout tems, le plus exer-

çée. Dans ce champ, la plûpart des Sçavants ſe ſont livrés bien des combats. Entrer donc dans une carriére ſi fertile en diſſenſions, c'eſt, en quelque ſorte, ſe donner pour des champions, prêts à combattre en champ clos, contre tous venants. Cependant nous avons l'eſprit pacifique. Nous ne préſenterons le défi à perſonne, & la néceſſité ſeule nous forçera à nous défendre. Nous ſçaurons même mettre à profit les charitables avis des uns, & juſqu'à la mauvaiſe humeur des autres. A l'égard de nos injuſtes Aggreſſeurs, s'il s'en préſente, nous nous efforçerons de leur faire ſentir la vérité. Seulement nous les prions, ou de ſuſpendre leurs attaques, ou d'attendre nos réponſes, juſqu'au tems, que nous ſerons débaraſſés des ſoins d'un long ouvrage. Il ne ſeroit pas prudent de prendre le change, & de perdre du tems en des réfutations.



SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

IDée générale de cette Histoire. Enée, aprês la ruïne de Troye, s'oblige, par un traité fait avec les Grecs, de sortir de la Troade. Il y laisse son fils ainé Ascagne, il débarque en Italie. Quelles sortes de Peuples habitoient ce païs. Quelle étoit leur origine, leurs differents interêts. Le Roy Latinus, fait alliance avec Enée, il lui assigne des terres, il lui donne Lavinie sa fille unique en mariage, & avec sa fille, le droit à la Couronne. Turnus irrité de ce mariage, auquel il avoit aspiré, se retire chez les Rutules, qui étoient en guerre avec Latinus. La bataille se donne. Latinus & Turnus y périssent. Enée est proclamé Roy du Latium. Les Rutules ligués avec les Lyssiniens, continuent la guerre. Les deux armées en viennent aux mains. Mort d'Enée. Il est mis au rang des Dieux. Son fils Eurileon, surnommé Ascagne, lui succéde. Les Rutules assiégent Lavinium, ils sont forcés de demander la paix. Massacre d'Enéas Sylvius fils posthume d'Enée & de Lavinie. Ascagne cede Lavinium à son neveu, & se retire à Albe la longue, qu'il avoit fait bâtir. Mort d'Ascagne. Il laisse un fils nommé Jüle. Albe & Lavinium sont réünies sous une même Monarchie. Enéas Sylvius est élû Roy, & pour dédommager Jüle, on le déclare souverain Pontife. Impieté d'Alladius, sa mort funeste. Amulius d'étrône son frere Numitor; & pour s'assurer l'Empire, il fait mourir son fils Egeste, & consacre sa fille Rhea

Sylvia, au culte de Vesta. Naissance de Remus & de Romulus. Leur éducation, leurs differentes avantures. Ils conspirent contre Amulius, ils massacrent le Tyran, & remettent leur Ayeul sur le Trône. L'ambition divise les deux freres. Ils en viennent aux armes. Mort de Remus. Fondation de Rome. La nouvelle Colonie consultée sur la forme du gouvernement, décide en faveur de l'Etat Monarchique, & choisit pour son Roy Romulus. Le nouveau Roy donne ses premiers soins, à mettre de l'ordre dans son petit Etat, & à le policer. Etablissement du Sénat, ses fonctions, ses prérogatives. Division du Peuple en Tribus, & de Tribus en Centuries. Artifice de Romulus, pour peupler Rome. Il ouvre un azile aux hommes. Enlévement des Sabines. Quelques peuples d'Italie prennent, tour à tour, les armes, pour vanger l'injure qu'ils avoient reçûë par cet enlévement. Guerre des Céninéens. Romulus fait razer Cénine, & transporte à Rome ses habitans. Il se décerne les honneurs du Triomphe. En quoi consistoit ces honneurs. Guerre des Antemnates & des Crustumiens. On en use avec eux à peu prês comme avec les Céninéens. Guerre des Sabins. Trahison de Tarpeïa. Son supplice. Romulus est blessé dans le combat. Son armée est mise en déroute; il la rallie, repousse les Sabins, & sauve sa Colonie du plus grand danger qu'elle eut encore couru. Les Sabines enlevées rétablissent la paix, entre les deux Nations. Des Sabins passent à Rome, pour n'y former qu'un Peuple avec les Romains, sous le gouvernement de deux Rois. L'un étoit Romulus pour les Romains. L'autre Titus Tatius pour les Sabins. Institution des Chevaliers Romains. Honneurs extraordinaires décernés aux Sabines, pour les récompenser de leur zéle, &

du ſuccés qu'il avoit eû. Titus Tatius eſt aſſaſſiné à Lavinium. Quelle en fut la cauſe. La peſte afflige Rome & Lavinium. Guerre des Camerins. Leur défaite, leur punition. Romulus triomphe pour la deuxiême fois. Les Fidénates, qui avoient pris les armes à l'éxemple des Camerins, éprouvérent le même ſort. Les Véïens déclarent la guerre aux Romains. La victoire balance longtems, entre les deux partis, elle ſe déclare enfin pour Romulus. Il en coûte aux Véïens pour obtenir la paix. Troiſiême Triomphe de Romulus. Mort de Numitor. Romulus renonce genereuſement aux prétentions qu'il avoit ſur Albe. Les Sénateurs ſont mécontens de Romulus. Mort de Romulus. Circonſtances de ſa mort. Son Apotheoſe.

SOMMAIRE DU SECOND LIVRE.

ROmulus étant mort ſans laiſſer de Poſtérité, L'Empire, d'héreditaire qu'il devoit être, devint électif. Les Sénateurs Romains, & les Sénateurs Sabins ſont diviſés ſur le choix d'un nouveau Roy. Expédient dont ſe ſert le Sénat, pour s'attribuer la ſouveraineté. Le Peuple mécontent du gouvernement des Sénateurs, les force de s'accorder ſur le ſucceſſeur de Romulus. Numa Pompilius eſt enfin élû. Circonſtances de cette Election. Caractére de Numa. Il refuſe l'Empire; les motifs de ſon refus. Il l'accepte enfin, qu'eſt-ce qui l'y détermina? Numa s'applique uniquement à policer Rome, & à donner une nouvelle forme à la Religion des Romains. Il introduit de nouvelles fêtes, de nouveaux ſacrifices; un nouveau rit, & il rétablit l'an-

cien,

cien. Diſtribution des Miniſtres de la Religion, en huit claſſes. Leurs obligations, leurs cérémonies particuliéres, leurs différentes fonctions, leurs droits & priviléges. Les Veſtales compoſent une de ces Claſſes. Détail de leurs régles, des honneurs & des priviléges dont elles joüiſſoient, de leurs fautes & de leurs punitions. Nouvelle diſtribution des Citoyens Romains, en divers corps de métier. Quelle en fut l'utilité. Réforme des loix & coutumes Romaines. Réforme du Calendrier. Mort de Numa. La douleur qu'elle cauſa dans Rome. Solennité de ſes obſéques. Tullus Hoſtilius lui ſuccéde. Quel étoit ſon païs, ſa naiſſance, ſon caractére. Guerre d'Albe, quelle en fut la véritable cauſe. Mort ſubite de Cœlius Général des Albains. Les bruits qui coururent à cette occaſion. Metius Fuffetius eſt déclaré Général à ſa place. Conférence entre le Roy des Romains, & le Général des Albains, où l'on traite de la réünion des deux Empires. Expédient propoſé, & accepté de part & d'autre, pour décider, ſans qu'il en coûte de ſang, de la fortune des deux Peuples. Combat des Horaces & des Curiaces. Circonſtances remarquables de ce combat. Victoire d'Horace qui aſſure à Rome la ſupériorité ſur Albe. Triomphe de Tullus. Horace donne la mort à ſa ſœur, qui, par ſes cris & ſes reproches, témoignoit être plus touchée de la perte de ſon amant, que de celle de ſes freres, & de la gloire de ſa Patrie. On fait le procês à Horace. On le condamne. L'arrêt de mort porté contre lui, eſt commüé en une peine infamante. Révolte des Véïens, & des Fidénates. Tullus marche contre eux avec tout ce qu'il avoit pû raſſembler de troupes à Rome, dans Albe, & chez les autres Alliés. Trahiſon inſigne de Fuffetius & des Albains. Tullus averti de leur retraite, diſſimule

ſa crainte, pour ne pas décourager les ſoldats, & leur fait même entendre qu'il l'a ordonnée. Les Romains gagnent la bataille. La trahiſon des Albains eſt punie par la ruine de leur Ville, & par le ſupplice de Fuffetius & de ſes complices. On fait paſſer à Rome le reſte des Albains. Les Fidénates viennent, pour la ſeconde fois, preſenter le combat aux Romains, ils ſont battus. Fidéne eſt bloquée. Elle ſe rend à diſcretion. Exemple de modération dans Tullus à l'égard des rebelles. Tullus reçoit les honneurs du Triomphe. Nouvelle guerre des Sabins, quelle en fut l'occaſion ? quel en fut le ſuccês ? Continuation de la guerre des Sabins. Il ſe donne un combat opiniâtre & ſanglant. Les Sabins ſont obligés de recevoir la paix, aux conditions qu'on veut leur impoſer. Troiſiême Triomphe de Tullus. Les Villes dépendantes d'Albe, refuſent de ſe ſoûmettre aux Romains. Nouvelle révolte des Sabins. Leur défaite. Tullus affoibli par les années & les maladies, donne dans les ſuperſtitions les plus honteuſes, & les plus abominables. Tullus périt avec toute ſa famille, par un incendie domeſtique. Les ſentimens ſont partagés, ſur la cauſe de cet incendie.

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIEME.

ANcus Martius eſt élû quatriême Roy des Romains, par les Curies aſſemblées. L'élection eſt confirmée par le Sénat. Quelle étoit ſon origine ? Guerre des Latins. Cérémonial obſervé dans la déclaration de guerre. Priſe de Politoire, Ville des Latins. Les habitans ſont tranſportés à Rome. Fillene & Ficane ſu-

bissent le même sort. Politoire est repeuplé par les Latins, & repris par les Romains, puis détruit. Les Latins s'emparent de Médulie Colonie Romaine. Siége de Médulie par les Romains. Vigoureuse resistance des assiégés. Les Romains, aprês une bataille gagnée, se rendent maîtres de Médulie. Ficane est repeuplée par les Latins & traitée par les Romains comme l'avoit été Politoire. L'acharnement des Latins les rameine deux jours de suite au combat. Succês de ces deux combats. Ancus Martius profite du loisir de la paix, que lui procuroit la foiblesse & l'épuisement des Latins, pour augmenter, embellir, & fortifier Rome. Révolte des Fidénates. Siége de Fidéne. Nouveau genre d'attaque inventé par Ancus Martius. Il entre dans Fidéne. Châtiment des révoltés. Il laisse une garnison dans la place. Autre guerre des Sabins. Ils sont surpris & taillés en pieces. Ancus Martius fait bâtir le port & la Ville d'Ostie, & fait creuser des Salines. Guerre des Véiens. Ils sont battus, ils font une tréve ; & recommençent la guerre avec aussi peu de succês. Triomphe d'Ancus Martius. Les Romains se déterminent à déclarer la guerre aux Volsques, quel en fut le prétexte. Siége de Vélitre, Ville considérable des Volsques. Les assiégés réduits à l'extrémité envoyent leurs vieillards demander grace aux Romains. Ils l'obtiennent, & sont admis au nombre des Alliés du Peuple Romain. Révolte des Sabins, leur défaite. Ancus reçoit encor une fois les honneurs du Triomphe. Mort d'Ancus Martius. Son portrait. Parallele de son Regne avec celui de ses Prédécesseurs. Priscus Lucius Tarquinius lui succéde. Sa patrie, sa naissance, son éducation, ses différentes avantures. Par quelle voye il obtint l'Empire. Guerre des

Latins. Prise d'Apioles. Elle est détruite, & ses habitans vendus pour servir d'esclaves. Les Crustumiens & les Nomantins obtiennent par leur soûmission le pardon de leur révolte. Prise de Collatie. Comment elle fut prise. Tarquin donne à Aruns son Neveu le gouvernement héréditaire de cette Ville. Prise de Cornicule. Elle est réduite en cendres. Les Latins réünis présentent la bataille aux Romains. Ils sont battus. Plusieurs Villes du Latium se rendent aux Romains. Assemblée générale des Latins au pié de la montagne d'Albe. On y prend la résolution de s'opposer au progrês des Romains. Les Sabins & les Etrusques entrent dans la ligue des Latins contre Rome. Il se donne un combat furieux entre les Romains & les Latins. Il recommence quelques jours aprês, avec encor plus de furie. Tarquin remporte une victoire signalée, qu'il ne doit qu'à sa valeur, & à sa bonne conduite. Toutes les Villes du Latium se rendent aux Romains. Bel exemple de la générosité de Tarquin à leur égard. Tarquin reçoit les honneurs du Triomphe. Il fait construire un Cirque pour les jeux. Son emplaçement, sa disposition, pourquoi l'appelloit-on grand Cirque. Guerre d'Etrurie. Idée générale du gouvernement des Etruriens. Les motifs qui leur firent prendre les armes. Ravage des terres Romaines. Tarquin se met en campagne pour aller combattre les Etrusques. Quels furent les différents succês de cette guerre. Siége de Fidéne que les Etrusques occupoient. Prise de cette Place. Supplice des Fidénates qui avoient trempé dans la trahison, & la révolte contre les Romains. Les Etrusques perdent encor la bataille d'Eréte. Ils demandent la paix, à quelles conditions ils l'obtiennent. Les présens qu'ils firent à Tarquin. Triomphe de Tarquin.

La magnificence de ce Triomphe. Le luxe s'introduit un peu dans Rome. Les occupations de Tarquin pendant la paix. Il fait travailler aux murs de la ville, construire des égouts, orner la place publique. Les Romains déclarent la guerre aux Sabins. Prétexte de cette guerre. Les deux armées en viennent à une bataille qui laisse la victoire indécise. Les Augurs s'opposent aux desseins de Tarquin, qui vouloit ajoûter de nouveaux corps de Chevaliers, à ceux de la premiere institution. Prodige surprenant qui justifie l'opposition des Augurs. Quelle impression il fit sur l'esprit des Romains. Quelle réputation il attira à Navius, qui en fut l'Auteur. Quel étoit ce Navius, son païs, son origine, son éducation, ses différentes avantures. On lui érige une statuë. Ligue des Sabins & des Etrusques contre les Romains. Tarquin passe à la tête de son armée, pour les aller combattre. Stratagême dont il se sert, pour mettre le désordre dans le camp ennemi. Déroute des Sabins & des Etrusques. Tarquin entre sur les terres des Sabins. Ils sont taillés en piéces. Ils obtiennent une tréve de six ans. Ils recommençent la guerre. Ils sont défaits en bataille rangée, & forcés de demander la paix. On leur accorde, mais à quelles conditions? Triomphe de Tarquin. Distinctions honorables accordées à son fils, pour récompense de sa naissante valeur. Tarquin fait applanir l'Aire du superbe Temple nommé dans la suite Capitole. Son emplacement; Les cérémonies qu'on observa à sa dédicace. Politique de Tarquin, pour conserver la Couronne dans sa famille. Assassinat de Navius. Quel tumulte & quel trouble cette mort excita dans Rome. Tarquin est soupçonné d'en être l'auteur. Il est accusé devant le Peuple. La fausseté de l'accusation est reconnuë. Tarquin par-

donne à ſes accuſateurs. Supplice de Pinaria prêtreſſe de Veſta. Tarquin ajoûte deux Veſtales aux quatre anciennes. Conſpiration du fils d'Ancus Martius, contre Tarquin. Stratagême dont ils ſe ſervent pour attenter ſur la perſonne du Roy. Aſſaſſinat de Tarquin. Les aſſaſſins arrêtés découvrent les auteurs de la conſpiration. Admirable préſence d'eſprit de la Reine Tanaquil. Elle aſſure par ſa ſage conduite & ſa diſſimulation, la Couronne à ſon gendre Servius Tullius. On répand le bruit dans Rome que Tarquin vit encore, & que ſes bleſſures ne ſont pas mortelles. Les fils d'Ancus Martius effrayés de cette nouvelle s'éxilent d'eux-mêmes à Sueſſa, chez les Volſques. Servius prend les rénes du Gouvernement, par ordre, dit-il, de Tarquin, juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'agir par lui-même. Il profite de l'éloignement des fils d'Ancus Martius, pour affoiblir leur parti, & fortifier le ſien. Il pourſuit la condamnation des aſſaſſins de Tarquin. Leur mémoire eſt flétrie, & leurs biens ſont confiſqués. Servius, aprês s'être quelque tems eſſayé ſur le Trône, & avoir accoûtumé les Romains à ſa domination, déclare enfin la mort de Tarquin. Il eſt déclaré Roy par les ſuffrages du Sénat.

SOMMAIRE DU LIVRE QUATRIEME.

ORigine de Servius Tullius. Son païs, ſa naiſſance, ſon éducation. Prodige ſurprenant qui lui arrive dans ſon enfance, & qui paroît être le pronoſtic de ſa grandeur future. Quels furent les progrês de ſa fortune. Comment il parvint au Trône. Par quelle voye il parvint à s'y maintenir. Il érige à la Fortune, en

reconnoissance des faveurs qu'il en avoit reçûës, un nombre presque incroyable de Temples. Il cherche à se concilier du respect par les secrétes privautés qu'il feint d'avoir avec cette Déesse. Complot des Sénateurs contre Servius, par quelle adresse il sçût opposer le Peuple au Sénat, & ruiner par-là les desseins des Factieux. Révolte des Vëiens, ils sont vaincus & dépoüillés de leurs terres. Triomphe de Servius. Il profite habillement des favorables dispositions du Peuple Romain, pour faire confirmer son élection par les Curies assemblées. Il ôte par-là aux mécontens tout prétexte de remuër. Les Sénateurs refusent de ratifier l'élection du Peuple. Tullus délibére s'il renoncera à la Royauté. Tanaquil fixe ses incertitudes. Mort de Tanaquil. Soulevement des Etrusques. Leur défaite. Servius Triomphe pour la deuxiême fois. Il augmente considérablement l'enceinte de Rome. Il ajoûte une quatriême Tribu, aux trois anciennes. Reglement pour les Tribus. Servius porte une loi concernant les morts, les enfants nouvellement nés, & ceux qui étoient sortis de l'enfance. Il étend ses soins jusqu'aux esclaves, à qui il donne des Dieux particuliers, dont les seuls esclaves étoient les Prêtres. Division des habitans de la campagne en quinze Tribus. Reglement pour ces Tribus. Caractére des deux Tullies filles de Servius. Caractére de Tarquin & d'Aruns fils de Lucius Priscus. Tarquinius prédécesseur de Servius. Servius fait épouser à ces deux Princes, les deux jeunes Princesses ses filles. Politique admirable de ce Prince dans l'assortiment de ce double Mariage. Nouvelle guerre des Etrusques. Leurs pertes les obligent à se soûmettre à Servius, aux mêmes conditions qu'ils s'étoient soûmis à Tarquin. Troisiême Triomphe de Servius.

Institution du Census. *Quelle idée on doit se former du* Census. *Quelle en fut l'utilité ? Nouvelle division du Peuple Romain, en six classes; & de chaque classe en plusieurs Centuries. Réglement particulier pour chaque classe. Les Comices des Curies sont changés en Comices par Centuries. Quelle fut en cela la politique de Servius. Institution du Lustre. Quelles étoient les cérémonies du Lustre. Servius fait fraper la premiere monnoye. Quelle est l'origine du nom de* Pecune, *qu'on lui donna ? Priviléges accordés aux affranchis. Les Sénateurs en prennent occasion de murmurer contre Servius. Il trouve le secret de les appaiser, & de les engager même à donner à son Réglement l'autorité de Loy. Servius commet au Sénat la connoissance des affaires ordinaires, que les Rois s'étoient réservée jusqu'alors; & sacrifie ainsi ses propres interêts à ceux de son Peuple. Servius entreprend d'attacher aux Romains les Peuples subjugués, par les liens de l'amitié & de la Religion. Pour y réüssir, il fait bâtir, sur le mont Aventin, un Temple en l'honneur de Diane, qui devoit servir d'azile, & de lieu de Congrés, où toutes les Nations se rassembleroient chaque année, pour offrir des sacrifices à la Déesse; & où l'on termineroit toutes les broüilleries à l'amiable. Il fait graver sur une colonne d'Airain les Loix qui concernoient les sacrifices, & les délibérations. Servius, aprês avoir heureusement pacifié tout l'Etat Romain, voit avec chagrin le trouble & la division se mettre dans sa famille, sans y pouvoir remédier. Quelle fut la source de ces divisions. Quelles en furent les funestes suites ? Tarquin conspire avec la jeune Tullie, sœur de sa femme, & femme de son frere, pour s'emparer du Trône; & ils cimentent tous deux leur union par un horrible*

ble inceste, ils y mettent le comble, l'une par le meurtre de son époux, l'autre par celui de son épouse. La jeune Tullie & Tarquin réünissent, par un affreux mariage toute leur rage, & toute leur fureur, pour suffire à de plus grands crimes encor. Ils entreprennent de détrôner Servius. L'affaire est portée devant le Sénat, toûjours ennemi secret de Servius. Servius & Tarquin plaident leur cause, tour à tour. Servius, pour décliner le jugement de ce Tribunal, qui ne lui étoit pas favorable, congédie le Sénat, & ordonne une assemblée du Peuple. Le Peuple confirme Servius sur le Trône. Tarquin court risque de la vie. Le danger où il s'étoit vû l'oblige de se reconcilier, du moins en apparence, avec son Pere. Mais les importunes sollicitations de son épouse, & son ambition déméſurée le rengagent bien-tôt dans de nouvelles intrigues. Quel fut le succés de ses intrigues. Par quel artifice il sçut mettre dans ses interêts la meilleure partie de la populace, & de la jeune Noblesse. Comment il profita de l'absence des plus notables Citoyens, pour se faire reconnoître Roy. Il assemble le Sénat, & preside à l'assemblée, avec toutes les marques de la dignité Royale. Servius instruit de tous ces mouvements accourt au Sénat, & surpris de ce spectacle, se répand en d'inutiles invectives. Tarquin pour s'en délivrer, le saisit, l'entraîne sur le Perron, & le précipite du haut en bas, dans la place. A peine le vénérable vieillard trouva-t-il deux ou trois personnes, qui osassent le relever, & lui prêter le bras, jusqu'en son Palais. Tullie arrive sur ces entrefaites, & appercevant de loin son mary, elle le saluë Roy. Son éxemple est suivi de tous ceux, qui étoient presents. Servius vivoit encore; c'étoit un obstacle aux desseins ambitieux de Tullie. Cette fille dénaturée détermi-

ne Tarquin à s'assûrer le Trône, par un parricide. Mort de Servius. Tullie retournant chez elle, sur son char, force son cocher à passer sur le corps de Servius étendu dans la ruë, nageant dans son sang, & palpitant encore; & met par cette cruauté barbare le comble à toutes ses horreurs. Cette ruë qu'on appelloit la Bonne ruë, *prend le nom de* Ruë scelerate. *Eloge de Servius & de son Regne. La mort de ce grand Prince jette la consternation dans Rome. Son corps est inhumé sans aucune pompe. Tarquinie épouse de Servius, saisie d'effroi, & de douleur; expire la nuit suivante. On rend à Servius les honneurs divins. Tarquin est surnommé* le Superbe. *Etrange changement dans le gouvernement. Le Roy seul dispose de tout, décide de tout, sans rien communiquer, ni au Peuple, ni au Sénat. Sa tyrannie excite des murmures, & des plaintes, de toutes parts; & ces plaintes ne font qu'aigrir sa ferocité, & ne servent qu'à multiplier le nombre des malheureux. Le mérite & les richesses deviennent des crimes punissables. Mort de Junius & de son fils aîné. Son second fils Brutus n'échappe à la mort, qu'en contre-faisant l'insensé. Les Sénateurs abandonnent Rome, pour se dérober à la cruauté, & à l'avarice du Tyran. Le Peuple est aussi maltraité que les grands. Tarquin casse toutes les loix favorables au Peuple, & devient odieux & redoutable à ses sujets. Il commence à les redouter à son tour. La crainte d'une révolte l'oblige à chercher de l'appui chez les étrangers. Il donne sa fille en mariage à Mamilius chef des Latins, pour le mettre dans ses interêts, & par lui toute sa Nation. Quel étoit ce Mamilius? Tarquin convoque une assemblée générale des Latins. Quel en fut le sujet? Hardonius s'oppose ouvertement aux injustes prétentions*

de Tarquin. Tarquin, à qui les plus grands crimes ne coûtoient rien, trouve le ſecret de ſe deffaire d'un ennemi ſi dangereux, par une horrible calomnie. Supplice d'Hardonius. Tarquin obtient des Latins tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter. Il eſt déclaré Général des armées Latines. Il fait auſſi alliance avec les Herniques & pluſieurs Cantons des Volſques, aux mêmes conditions qu'il venoit de la faire avec les Latins. Il fait bâtir un Temple dédié à Jupiter-Latin, où devoient ſe tenir, tous les ans, les Aſſemblées des Alliés. De là le nom des Feries Latines. *Tarquin marche à la tête d'une armée, compoſée de Romains & de Latins affidés, pour aller réduire les Volſques. Quel fut le pretexte de cette guerre, quel en fut le ſuccês. Sueſſa Ville des Volſques eſt aſſiégée par les Romains. Vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés. La Ville eſt priſe d'aſſaut, & abandonnée au pillage. Guerre des Sabins. Les armées en viennent aux mains. La victoire ſe déclare pour les Romains. Les Sabins demandent la paix & l'obtiennent. Triomphe de Tarquin. Son retour à Rome y raméne l'injuſtice, & les larmes. Il accable le Peuple de travaux pénibles, dont il ne tire aucun ſalaire. Il fait perfectionner les égouts, & le grand Cirque, commencé par ſon Pere; mais par un motif bien different. Le Pere entreprit ce grand ouvrage, l'admiration de tous les ſiécles, pour contribüer à l'ornement de Rome. Le fils l'acheva, pour achever d'accabler les Romains. Les mécontens, dont le nombre augmentoit tous les jours, cherchent un azyle à Gabies, & ils l'y trouvent. Les Gabiens ſe diſpoſent à déclarer la guerre à Tarquin, pour vanger les illuſtres refugiés. Tarquin fait de grands préparatifs, pour ſoûtenir une guerre dont il avoit tant ſujet de craindre les ſuites. Il fait fortifier*

Rome, du côté de Gabies, d'une maniere surprenante. Préludes de cette guerre. Ses differents succês. Stratagême artificieux proposé à Tarquin par son fils, pour affoiblir & ruïner Gabies. Le projet s'éxécute, & réüssit parfaitement. Détail de toute cette intrigue. Massacre des plus illustres Gabiens. Tarquin entre dans Gabie, dont les portes lui furent ouvertes, par l'insigne trahison de son fils, dont les Gabiens avoient été la duppe. Il en use avec modération à l'égard des Gabiens. Il leur accorde la paix, aux conditions les plus avantageuses. Tarquin se débarrasse adroitement de ses trois fils, qui commençoient à lui donner de l'ombrage, & les écarte, sous prétexte de leur procurer differens établissemens. Duumvirs établis pour la garde des Livres de la Sybille. Par quelle avanture extraordinaire ils furent apportés à Rome? Pourquoi l'on n'en put reserver que trois volumes? Origine du droit Civil écrit. Tarquin fait achever le magnifique Temple du Capitole. En creusant les fondations on trouva une tête d'homme, dont les traits s'étoient conservés, & le sang paroissoit encore vermeil. Ce prodige est interprété favorablement pour les Romains. Tarquin envoye consulter l'Oracle de Delphes, sur un nouveau prodige dont il étoit effrayé. Brutus accompagne les fils de Tarquin à Delphes. On consulte l'Oracle sur le successeur de Tarquin. Réponse de l'Oracle. Brutus seul en comprend le sens, & l'accomplit. Guerre des Rutules, siége d'Ardéa. Les assiégés se défendent avec toute la bravoure imaginable. Leur résistance opiniâtre déconcerte les mesures de Tarquin. Il est obligé d'imposer de nouveaux impôts, pour fournir aux frais de la guerre. Ce mal, quoique nécessaire, disposa insensiblement les Romains à la révolte. Sextus Tarquinius régale ses

freres, & les principaux Officiers de l'armée. Il s'éléve une dispute entre eux, pendant le repas, sur le mérite de leurs femmes. Expédient proposé pour terminer le différent. Lucréce réünit tous les suffrages. Caractére de Lucréce. Sextus Tarquinius conçoit pour elle, à la premiére entrevûë, une passion, qui devient funeste à toute la famille Royale, & à Lucréce elle-même. Sextus met tout en œuvre pour triompher de la vertu de Lucréce. Mort de Lucréce. Etrange révolution que cause dans Rome cette misérable avanture. L'esprit de révolte & de sédition se répand dans tous les quartiers de la Ville, & s'empare de tous les esprits. Brutus quitte le masque d'insensé, & anime les Romains à secoüer le joug des Tyrans. Le Peuple & le Sénat de concert, condamnent les Tarquins à un bannissement perpétuel. Nouvelle forme de gouvernement. On procéde à l'élection des Consuls. Tarquin averti de tout ce qui se passoit, accourt à Rome. On lui en refuse l'entrée. L'armée qui étoit devant Ardéa confirme tout ce qui s'étoit fait à Rome. Tarquin se retire avec sa femme, & deux de ses fils à Céré, chez les Etrusques. Sextus son fils aîné retourne à Gabies. Les Gabiens profitent de la chûte du pere, pour se vanger des injures qu'ils avoient reçûës du fils. Les Romains font une Tréve de quinze ans avec les Rutules.

Permission du Reverend Pere Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS, dans la Province de France, suivant l'ordre que j'ai reçû de N. R. P. General, permets au Pere CATROU, de faire imprimer un Ouvrage qu'il a composé, qui a pour titre *Histoire Romaine*, lequel a été lû & approuvé par trois Reviseurs de notre Compagnie. En foy & témoignage de quoi j'ai signé la presente Permission. A Paris le 24. Mars 1724.

DE RICHEBOURG.

APPROBATION du Censeur Royal.

J'Ai lû par l'Ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, l'*Histoire Romaine*, composée par le R. P. CATROU, de la Compagnie de JESUS, & je l'ai cruë très digne d'être imprimée. Fait à Paris, ce 18. de Mars 1724. FRAGUIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : Aux amez & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé le Pere CATROU, de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer, & donner au Public, un ouvrage qui a pour Titre *Histoire Romaine*; mais craignant que quelques Libraires, Imprimeurs, & autres, ne s'avisassent de lui contrefaire ledit ouvrage, ce qui lui feroit un tort considérable, il nous auroit en conséquence trés-humblement fait supplier, de lui accorder nos Lettres de Privileges, sur ce necessaires. A ces causes, voulant traiter favorablement ledit Exposant, & reconnoître son zéle, Nous lui avons permis, &

permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caracteres, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition quelles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre trés-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre trés cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des presentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Ex-

posant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement; sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens; Voulons que la copie desdites presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le trentiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent vingt-quatre, & de notre Regne le neuviéme. Par le Roy en son Conseil. CARPOT.

NOUS avons cedé le présent Privilege à Messieurs DELESPINE & COIGNARD fils, selon l'accord fait entre nous. A Paris le 4. Avril 1724. CATROU Jesuite.

NOUS avons associé dans le present Privilege, Monsieur ROLLIN Libraire à Paris, & Madame BOUDET Libraire à Lyon, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le 4. Avril 1724.

Registré, ensemble la Cession, sur le Registre V. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N°. 803. fol. 494. conformement au Reglement de 1723. qui fait défenses, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, debiter, ou faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Article CVIII. du même Reglement. A Paris le onze Avril mil sept cent vingt-quatre.

Signé, BALLARD, Syndic.

HISTOIRE


CARTE DU LATIUM DE LA CAMPANIE DE LA SABINIE et d'une partie DE L'ETRURIE pour servir à l'intelligence de l'Histoire Romaine.
Par GUILLAUME DELISLE Premier Géographe du Roy de l'Academie Royale des Sciences 1724.
Avertissement
Les lieux dont la position est incertaine sont distingués des autres par une étoile. Outre ces lieux il y avoit encore dans le Pays Latin les villes de Bubente de Corvente de Corbente de Corcotule et de Tricrine dont la position n'est pas plus certaine.
Echelle
Milles Romains de 5000 pieds chacun
Stades Grecs de 125 pas chacun
UMBRIE
PICENUM
SABINIE
ETRURIE
TARQUINIENS OU TUSCIE
FALISQUES
VEIENS
CERITES
VOLSINIENS
Dans l'Etrurie au delà des Volsiniens étoient situées les villes Royales de Ruselles de Vetulonie de Volaterres d'Aretie et de Clusie.
TERRITOIRE DE ROME
ROME
LATINS
LATIUM
MARSES
EQUES OU EQUICOLES
HERNIQUES
VOLSQUES
RUTULES
AURONCES
SAMNITES
SIDICINS
CAMPANIE
VESTINS
PELIGNIENS
Nation Samnite
Lac Fucin
Lac Velin
Mont Apennin
Riviere du Liris
Embouchure du Tibre
MER D'ETRURIE
Promontoire de Circée
Marais Pontins
Tribu Terentina
Tribu Velina
Tribu du Nar
Tribu Stellatina
Tribu Quirina
Tribu d'Anio
Tribu Sabatina
Tribu Veientana
Tribu Romulia
Tribu Tromentina
Tribu Mœcia
Tribu Pomptina
Tribu Ufentina
Tribu Faleria
Antium
Anxur ou Terracine
Circée
Fundi
Formie
Minturnes
Capoue
Cumes
Bayes
Pouzoles
Mont Vesuve
Mont Gaurus
Mont Massique
Teanum
Falerne
Ostie
Laurente
Lavinium
Ardée
Preneste
Tibur
Tusculum
Veies ville Royale
Cere ville Royale
Tarquinie ville Royale
Volsinie ville Royale
Faleres ville Royale
Mont Soracte
Narnia
Ferentine
Capene
Sutrie
Nepete
Feronie
Regille
Cures
Fidenes
Gabie
Albe
Aricie
Velitres
Cora
Signie
Norba
Setie
Priverne
Longule
Corioles
Polusca
Satrique
Suessa Pometia
Saticule
Vescia
Salpinates



HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE PREMIER.

L'EMPIRE dont j'écris l'Hiſtoire s'étendit au loin dans les trois parties du Monde, & n'eut guére d'autres limites, que celles de l'Hémiſphére où nous habitons. Il réünit, du côté de l'Orient, la meilleure partie des conquêtes de ces vaſtes Empires, qui l'avoient précédé, & il ſurpaſſa en grandeur & en puiſſance celui des Aſſyriens,

celui des Babyloniens, celui des Perſes, & enfin celui des Grecs, au tems même de leur plus grande ſplendeur. Du côté de l'Occident & du Septentrion, il donna par tout des loix ſur les bords de l'Océan, & ne finit preſque ſa domination qu'en des contrées, que la neige & les frimats rendent le moins habitables. L'Afrique au Midi, qui n'avoit été que peu entamée par les Conquérans de l'Aſie, fut en partie ſoûmiſe au joug Romain. Enfin, pour tout dire en un mot, cette Aigle formidable couvrit de ſes aîles les plus belles régions de la terre connuë.

Il eſt incertain ſi la valeur, ſi la politique, ou ſi les vertus civiles contribuérent le plus à ſon agrandiſſement. Les formes diverſes de Gouvernement, dont il changea tant de fois, ne nuiſirent point à ſon progrês. Rome, tantôt ſous des Rois, tantôt ſous des Conſuls, quelquefois régie par des Tribuns, par des Décemvirs, ou par des Dictateurs; enfin aſſervie à des Généraux d'armées, ſous le nom d'Empereurs, fut toûjours victorieuſe. Elle commença par la Monarchie, & après avoir eſſayé de tous les genres de gouvernement, elle fut enfin obligée de s'en tenir à la domination d'un ſeul Homme. On peut dire que par les variations ſucceſſives, qui s'introduiſirent dans ſon adminiſtration, elle fournit des régles de ſageſſe & de conduite à tous les Etats du Monde. Les Monarques trouveront des exemples à ſuivre dans ſes Rois & dans ſes Empereurs. Celles des Républiques, qui ont déferé à un Senat l'autorité ſouveraine, & celles qui font entrer le Peuple dans l'œconomie du gouvernement public, apprendront de ces diverſes ſituations des Romains, & les bornes

qu'on doit donner à la Noblesse constituée en dignité, & les barriéres qu'il faut mettre à l'insolence du peuple, trop amateur d'une dangereuse liberté.

Rome, dans son enfance, devint un objet de jalousie pour ses voisins. Elle se roidit contre leurs attaques, & la nécessité d'une juste défense tenant toûjours sa vertu en haleine, elle soûmit les Nations qui l'insultérent, & se rendit maîtresse de l'Italie. Lorsqu'elle eût atteint un âge plus mûr, Carthage entreprit de se mesurer avec elle. Ce fut une émulation de gloire entre les deux Républiques. Les Carthaginois, presque vainqueurs; mais enfin subjugués, apprirent aux Romains à porter leur ambition plus loin que l'Afrique. Enfin la conquête de la Macédoine fit comprendre aux victorieux, qu'après avoir soûmis le patrimoine d'Alexandre, ils pouvoient marcher sur ses pas, & s'établir en Asie une Domination, à la vérité moins étenduë, mais plus constante que la sienne.

Par de foibles commencemens, Rome devint, avec le temps, la Capitale du Monde. Ses accroissemens se mesurérent sur ses conquêtes, & l'enceinte de ses murs s'augmenta, s'élargit à proportion de son Empire. Ses Bourgeois devinrent les arbitres du sort des Nations, & les Villes autrefois dominantes, briguérent l'honneur de porter le titre, & d'avoir les prérogatives de ses Citoyens. Les Rois s'empressérent de mériter son alliance & sa protection. Enfin tous les Diadêmes se soumirent d'abord aux Arrêts de son Senat. Ensuite les Etats du Levant & du Couchant réduits en Provinces, ou apportérent leurs tributs à Rome, ou gouvernés par des

Magiſtrats Romains, enrichirent de leurs dépoüilles ces illuſtres Bourgeois, qui envoyérent, de leur Capitole, des Loix juſqu'aux extrémitez de la terre.

Il eſt vrai que l'opulence fit quelques brêches à la vertu Romaine, & que la frugalité & la modeſtie des premiers Habitans de Rome ſe changérent, avec leur fortune, en luxe & en orgüeil. Leur Empire alors étoit en état de ſe ſoûtenir par lui-même. S'ils eûrent moins de vertus morales, leur valeur & leur prudence ſouffrirent peu de diminution. Ainſi la providence de Dieu, qui gouverne les Etats avec équité & avec ſageſſe, ménagea ſans doute aux Romains une proſpérité ſi durable, ou pour récompenſer, dans les enfans, les vertus de leurs peres, ou pour faire un jour, de la maîtreſſe des Nations, la Capitale du monde Chrétien, ou pour donner lieu à l'établiſſement entier de la véritable Religion, par la converſion à Jeſus-Chriſt, d'un des maîtres de l'Univers.

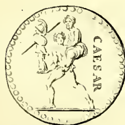
Il eſt aſſez ordinaire d'ennoblir l'origine des grands Empires, & de l'établir ſur des fondemens illuſtres. On a honte de comparer la prodigieuſe grandeur, où l'on eſt parvenu, avec des commencemens obſcurs, & l'on s'efforce de ſuppléer en cela, par la fable, aux défauts de l'hiſtoire. Je ne prétens pas que les Romains ayent fait remonter fauſſement leur origine juſqu'à Enée. Je ne leur ôterai point la gloire d'être iſſus du ſang [a] Troyen. Quoiqu'on en

[a] Depuis long-temps on a diſputé aux Romains la gloire d'êtr deſcendus d'Enée, & d'avoir pour ayeux les Troyens. Si l'on décide la queſtion par le témoignage des Ecrivains Latins, la cauſe eſt gagnée en faveur des Romains. Toute l'hiſtoire Latine, ou parle de l'ar-

dise, les Historiens Grecs & Latins concourent à faire naître le peuple Romain des restes de Troye réduite en cendre.

Voici ce que les plus anciennes traditions nous en ont appris. Je ne suis ni assez crédule pour les garantir toutes, ni assez audacieux pour les condamner.





d'Argent

rivée d'Enée en Italie, ou la suppose. Le bronze même en fait foi. On sçait que Jules César se faisoit gloire de compter Enée parmi ses Ancêtres, en remontant jusqu'à Iulus, comme à la tige de la Maison Julia. Dans cette persuasion il fit fraper la médaille dont nous donnons icy le type. D'un côté elle représente Vénus mere d'Enée, & de l'autre ce Prince Troyen tenant à la main le Palladium, & portant son pere Anchise sur ses épaules.

Mais les Latins, dit-on, ne sont pas des Juges compétens dans leur propre cause. On peut dire néanmoins que le témoignage universel d'une nation, qui ne manqua pas de sçavans Critiques, & que les vestiges de l'arrivée d'Enée en Italie, qu'ils trouvoient répandus en tous lieux, sont des garants bien sûrs de leur prétention. Cependant les Historiens Grecs, quelque ennemis qu'ayent été ceux-cy des Troyens & des Romains, n'ont pas tous refusé leurs suffrages à une vérité si constante. Il n'est pas étonnant que plusieurs d'entre eux ayent ignoré cette retraite d'Enée en Italie, & que trompés par des monumens, qu'ils ont pris pour le tombeau d'Enée, ils l'ayent fait mourir, les uns en Thrace, les autres dans l'Achaïe, les autres en Arcadie.

Le peu d'uniformité qui paroît entre eux sur le lieu, où ils assûrent qu'Enée mourut, marque qu'ils l'ignoroient, & qu'il est mort dans un endroit, alors assez peu connu aux Grecs. Cependant voici des témoignages bien précis de quelques Grecs anciens, en faveur de la prétention des Romains. Alexandre d'Ephése, au premier livre de la Guerre des Marses, raconte qu'Enée fut rencontré par les vainqueurs de Troye ses ennemis, lorsqu'il portoit son pere sur ses épaules; que touchez d'un si

Dionys. Halic. lib. 1.

Lorſque la trahiſon des enfans d'Anténor eut livré Troye aux Grecs fatigués d'un long ſiége, Enée qui, dit-on, en défendit la haute Ville avec courage, obligé enfin de céder à la force b, ſortit de la Ville embraſée, & dans des chariots, qu'il tenoit prêts, tranſporta ſes Dieux, ſon pere, ſa femme & ſes enfans. Suivi d'une nombreuſe troupe de fugitifs, il arriva dans les défilez du mont Ida. Son premier ſoin fût de s'y fortifier contre les attaques de l'ennemi. L'azile qu'il ouvrit à ſes compatriotes dans la montagne, ſervit de retraite aux habitans des villes de la Troade. La flamme qu'ils apperçûrent de loin ſurmonter la Capitale, leur fit craindre un incendie général. Ils accoururent donc de toutes parts, & ils groſſirent la nouvelle armée, qu'Enée commençoit de raſſembler. L'eſpérance de ſe rétablir un jour dans leurs villes natales, & d'en réparer les rüines, faiſoit attendre aux Troyens, avec

bel exemple de piété, ils le laiſſérent aller où il voudroit; & que preſſé par les réponſes d'un Oracle, il vint en Italie. Cet Auteur eſt cité par Strabon, & par Aurelius Victor, ſi celui-ci eſt l'Auteur de l'origine des Romains. Agathylle ancien Poëte, dont quelques vers ſe trouvent dans Denys d'Halicarnaſſe, au premier liv. de ſes antiquitez Romaines, dit qu'Enée vint en Italie: Ἀυτος δ' ἑσπερίην ἔσυθο χθόνα. Strabon lui-même au l. 5. raconte l'arrivée d'Enée en Italie. *On rapporte*, dit-il, *qu'Enée, avec ſon pere Anchiſe & ſon fils Aſcagne, vint à Laurence, ſur un rivage proche d'Oſtie & du Tybre.* Il eſt étonnant qu'on employe l'autorité de Strabon, comme ſi elle étoit abſolument contraire à l'arrivée d'Enée en Italie. On peut lire dans la diſſertation que nous avons miſe, ſur ce ſujet, à la fin du ſeptiéme livre de l'Eneïde, la réponſe aux difficultez, que le ſçavant Monſieur Bochart a faites, contre l'arrivée d'Enée en Italie.

b Tous les Hiſtoriens ne ſont pas d'un même avis, ſur la conduite d'Enée à l'égard de ſa patrie. Ménécrates aſſure qu'il livra Troye aux Grecs, par reſſentiment contre Paris, qui s'étoit oppoſé à une dignité ſacerdotale, qu'Enée ſouhaitoit d'avoir.

tranquillité, le départ des Grecs, dans un poste avantageux. Leur espérance fut trompée. Les Grecs enrichis de la dépoüille de Troye & des villes de son voisinage, tournérent leurs armes contre les fugitifs. Le vainqueur se préparoit à forcer les vaincus dans leurs derniers retranchemens, lorsqu'Enée, qui se défia d'une seconde guerre, eut recours à la négociation. On convint des conditions suivantes. Enée s'obligea de quitter la Troade, avec sa troupe, & les Grecs s'engagérent à ne traverser point son départ, & à épargner sur mer & sur terre, ce reste de leur victoire, dans tous les païs de leur domination.

Sur ces assurances, Enée quitta le rivage de sa patrie; mais avant son départ, il y laissa un gage bien précieux de son affection. Il confia aux [c] Dascylites peuples de la Troade, Ascagne son fils aîné [d], qui les gouverna sous le titre de Roi. Il n'est pas sûr [e] que celui-ci fit porter son nom au Lac, qu'on appella

Dionys. Halicarn. lib. 1.

Strabo, lib. 2,

[c] Ces peuples habitoient la Dascylie, contrée de la Bythinie. Ce païs tiroit son nom de la ville de Dascylée, aujourd'hui *Diasquilo*.

[d] Denys d'Halicarnasse n'est pas le seul Historien, qui donne deux fils à Enée. Lucatius cité par Aurelius Victor, au Livre de l'origine des Romains, dit que plusieurs Historiens assûrent qu'Enée eut deux fils.

[e] En effet, le Lac Ascanius s'appelloit vraisemblablement de ce nom avant la guerre de Troye, aussi-bien que la province Ascania. Strabon semble en être persuadé, puisqu'il cite des vers d'Homére, qui marquent qu'un Ascanius vint d'Ascania à la guerre de Troye. Cependant Homére, qui écrivoit plus de cent ans aprês le siége de Troye, a pû prendre le nom de cette province & du lac Ascanius, de la maniére qu'ils s'appelloient de son temps, après qu'Ascagne le fils d'Enée leur eût donné son nom, & non pas de la maniére dont ils s'appelloient avant le siége de Troye. C'est ainsi qu'il fait venir les Enéates de Thrace devant Troye, quoique les Enéates n'eussent pris leur nom que d'Enée, après la destruction de sa patrie.

le lac d'Aſcagne [f]; mais il tint les rênes de ſon nouveau Royaume, juſqu'au temps que les Grecs appaiſez, permirent enfin aux Daſcylites de rétablir Troye, & de la repeupler. Ce fut ainſi que l'heureuſe poſtérité d'Enée profita des malheurs de ſon païs. Elle occupa deux thrônes, l'un en Phrygie, ſur les débris de la famille de Priam, l'autre en Italie par un mariage, qui la mit en poſſeſſion du ſceptre de Latinus.

En effet Enée équipe une flotte, traverſe l'Héleſpont, arrive en Thrace [g], y bâtit une ville [h] qui porta ſon nom, & y laiſſe une partie de cette nom-

f Ce lac étoit ſitué dans la Bythinie, ſelon Ptolomée. Peut-être eſt-ce le même que Strabon appelle lac Daphnitis, & lac d'Aſcylie, ſur lequel étoit la ville de Daſcylée.

g La Thrace oú Denys d'Halycarnaſſe fait arriver Enée, étoit, au rapport du même Auteur, une preſqu'iſle voiſine de l'Europie, canton de la Macédoine, ainſi appellée de la ville Europe. Il donne à cette preſqu'iſle le nom de Pallêne, qu'il ne faut pas confondre avec la Cherſonêſe de Thrace, qui portoit le même nom. Stéphanus, en parlant de la ville de Pallêne ſituée dans la Macedoine, l'appelle une ville de Thrace, parce qu'elle fut anciennement habitée par des Thraces. Pour la même raiſon, les Anciens donnoient le nom de Thrace à tous les cantons de la Macédoine, de la Theſſalie, & de l'Attique, qui furent autrefois ſous la domination du Thrace Eumolpus. Qu'Enée ait abordé en Macédoine, Tite Live nous en aſſure : *Æneam domo profugum in Macedoniam veniſſe.* L. 1.

h Cette ville ſe nommoit Eneïa du nom de ſon Fondateur. Tite Live l. 44. la place à quinze mille pas de Theſſalonique, ſur le Golphe *Thermaïcus*, ou *Macedonicus*. Si telle fut ſa véritable ſituation, Denys d'Halycarnaſſe ſe ſera trompé, en plaçant cette ville dans la preſqu'iſle de Pallêne: à moins que ſous le nom de Pallêne, il n'ait compris toute cette contrée, qui s'étend depuis cette preſqu'iſle juſqu'auprès de Theſſalonique. Eneïa, ſelon l'Hiſtorien Grec, a ſubſiſté juſqu'au regne des ſucceſſeurs d'Alexandre; mais elle fut détruite pendant le regne de Caſſandre, dans le temps qu'on bâtiſſoit Theſſalonique, où les Enéates furent transférés. Ceux qui font paſſer Enée dans la Cherſonêſe de Thrace, diſent qu'il y fonda une ville appellée de ſon nom *Enos*, ſituée à l'embouchure de l'Ebre. Méla l. 2. & Pline l. 4. font mention de cette derniere ville.

breuſe

breuse multitude, qui s'étoit faite la compagne de sa fuite & de son sort. Delà il navige vers [i] Délos, & il y laisse des monumens, qui subsistoient encore au tems de Denys d'Halycarnasse. Il aborde à Cythére [k], il séjourne dans l'isle de Zacynthe [l], & il y établit une fête, en l'honneur de Vénus, sous le nom de la course d'Enée, parce qu'on y distribua des prix aux plus habiles à courir. La statuë de la Déesse, aussi bien que celle du Prince, y rendoient encore témoignage à la vérité de sa navigation, à travers les isles de l'Archipel. Leucade [m], où les Troyens abordérent, conservoit aussi des traces de leur passage. On y voyoit au milieu de l'isle un temple érigé à *Vénus la mere d'Enée*,

i Délos est une des Cyclades, ou Isles de l'Archipel. Elle est voisine de l'isle *Rhéné*. Les habitans donnent à ces deux isles le nom commun de *Dili*, ou des *Idilles*. Au rapport de nos voyageurs, & selon les plans qu'ils en ont levés, *Rhené* a plus d'étenduë que l'ancienne *Délos*. Cependant Cellarius, sur le témoignage de Strabon & d'Etienne de Byzance, donne moins de circuit à la premiére.

k Cythére, aujourd'hui *Cérigo*, à l'orient de la Morée ou Péloponése.

l Les habitans de cette Isle reçûrent Enée avec beaucoup d'accüeil, pour célebrer l'ancienne union, qui étoit entre ces insulaires & les Troyens, depuis que Zacynthe fils de Dardanus se fût établi dans cette Isle, à qui il donna son nom. Il ne faut pas la confondre avec *Zacinthe* située dans la mer Egée, ou l'Archipel, appellée aujourd'hui *Pario*, ou *Paro*, qui étoit l'ancienne *Paros*. Celle dont il s'agit ici, est une Isle de la mer Ionienne, où étoit la ville de *Zanthe*, & une citadelle nommée *Psophis*. Pausanias *Arcad.* assûre que le fils de Dardanus s'établit dans cete derniere Isle, qui est au midi de Céphalonie, vis-à vis de l'Elide.

m Leucade est présentement connuë sous le nom de l'Isle de *sainte Maure*. C'étoit anciennement une péninsule, attachée à la terre ferme de l'Acarnanie. Nous apprenons de Pline, qu'elle se nommoit d'abord *Neritis*. Dans la suite elle devint une Isle, depuis que les Corinthiens eurent coupé l'Isthme, & bâti auprès du canal une ville, à qui ils donnérent le nom de Leucade, à present *Santa Maura*, Strab. l. 10.

Actium [n] & Ambracie [o], où les Troyens relâchérent, ne manquérent pas non plus de signes, qui faisoient foy de leur arrivée. Sur-tout à Dodone [p] on montroit d'anciens vases d'airain, où le nom du Héros Troyen, qui en fit present à Jupiter, paroissoit inscrit en vieux caractéres. Dans l'Epire, aux environs de Butrote [q], le tems avoit épargné un camp des Troyens, qui retenoit encore le nom de *Troïa.* Toutes ces antiquités, qui restoient sous l'Empire d'Auguste, rendirent incontestable le voyage d'Enée en Italie, déja attesté par les plus anciens Auteurs de la Gréce & de Rome. Ce sentiment doit sans doute prévaloir sur la fable, qu'un petit nombre d'Historiens Grecs inventérent, au sujet de la mort d'Enée en Arcadie.

Les Troyens fugitifs vinrent donc en Italie; mais tous ne prirent pas terre au même lieu. Quelques-uns, par la mer Adriatique, abordérent à Salente dans l'Iapigie, & d'autres au cap [r] qui portoit le nom de Minerve, où Enée avoit débarqué

n *Actium*, ville & promontoire d'Epire. C'est aujourd'hui *Capo Figalo.*

o *Ambracie* étoit autrefois une ville d'Epire. Ce n'est plus qu'un village à un mille de la mer. Il porte encore le nom d'*Ambrakia.* Le Golphe d'*Ambracie* est appellé par les Géographes modernes *Golfe de Larta.*

p Il ne reste plus aucuns vestiges de cette ville, qui étoit située dans le païs des Molosses.

q *Buthrote*, aujourd'hui *Butrinto*, ou *Butronto.*

r Le promontoire de Salente, à present *Capo di Santa Maria di Leuca*, est situé dans cette partie méridionale d'Italie appellée *terra d'Otranto*, au Royaume de Naples. Ce païs portoit autrefois le nom d'Iapygie.

s A huit mille du cap Salentin se trouve la ville de *Castro*, ou l'ancien cap de Minerve, ainsi appellé d'un temple superbe bâti au même endroit, en l'honneur de cette Déesse. Strab. l. *6.* Virgile en parle au livre 3. de l'Enéide.

Templumque apparet in arce Minervæ.

d'abord. Cependant l'escadre d'Enée continua sa route, & côtoyant toûjours l'Italie, elle arriva en Sicile, au port de Drépane. t Là le Héros Troyen, contraint par la difficulté du transport, se déchargea d'une troupe inutile, qui l'avoit suivi. Enée manquoit de vaisseaux. Quelques femmes lasses de la mer, avoient mis le feu à quelques-uns de ceux qui les avoient portées, & la Sicile fournissoit aux foibles & aux mécontens une retraite favorable. Depuis peu Egeste & Elyme, tous deux Phrygiens d'origine, y avoient établi une colonie Troyenne. Elle fut augmentée par un grand nombre des compagnons d'Enée. Les antiquités Siciliennes rendront donc aux Romains un témoignage éternel de la noblesse de leur origine.

Enée ne différa pas de traverser la mer Tyrrhénienne. u Il consacra le cap de Palinure, & le port de Mysénex, par les noms de deux de ses Troyens,

t Au pied du mont Erix, ou *Mont saint Julien*, est le port de Drépane, aujourd'hui *Capo di sant' Alessio*. Amilcar, la premiere année de la premiére guerre Punique, fortifia *Drépane*, & fit construire une ville du même nom, après avoir rasé l'ancienne ville d'*Erix*. Les naturels du païs la nomment *Trapani*. Mela l. 2. prétend qu'Enée bâtit un temple sur la montagne en l'honneur de Vénus. Denys d'Halycarnasse l. 1. parle seulement d'un autel que ce Prince Troyen érigea à Venus Enéade. Quoi qu'il en soit, Virgile fait mention de l'un, ou de l'autre en ces termes.

Tum vicina astris Erycino in vertice sedes
Idaliæ Veneri fundatur. Eneid. l. 5.

u La mer Tyrrhénienne est une partie de la mer Méditerranée. Elle baigne les côtes de la Toscane, de l'Etat Ecclésiastique, & du Royaume de Naples. Cette mer est appellée par les anciens *Mare inferum*, ou méridionale ; à la différence de la mer Adriatique, quils nomment, *Mare superum*, ou septentrionale.

x Le cap de Palinure, *capo di Palinuro*, & le port de Miséne, *capo di Miseno*, sont au Royaume de Naples.

qui y moururent. L'isle de Prochyte [a], & le promontoire de Caïete, reçûrent aussi leur nom, l'une d'une parente, l'autre de la nourrice d'Enée. Ces femmes y trouvérent leur tombeau. Pour le Prince Troyen & sa troupe choisie, ils terminérent enfin leurs courses & leurs travaux maritimes, à la côte des [b] Laurentins. Là éloignés des Grecs leurs destructeurs & leurs ennemis, ils entreprirent de faire revivre l'ancienne [c] Troye. Ils en donnérent le nom au camp, qu'ils fortifiérent au voisinage, & ils se promirent un heureux établissement, qui mettroit fin à toutes leurs avantures.

L'Italie, à l'arrivée des Troyens, avoit un peu rabattu de la barbarie, & de la férocité de ses premiers habitans. Ceux-ci s'appellérent [d] Aborigénes,

a L'isle de Prochyte, aujourd'hui *Prosita* ou *Prosida*, & le Promontoire de Caïette, ou *Gaëta*, sont dans la terre de Labour, de la dépendance du Royaume de Naples. Strabon l. 5, dit que cette Isle prit son nom d'un démembrement qui se fit de l'isle Pythécuse, située sur les côtes de la Campanie ἀπὸ τοῦ προχύναι. Pline confirme ce sentiment, lorsqu'il dit : *Prochita non ab Æneæ nutrice, sed quia profusa ab Ænaria erat.* L'Isle Pythécuse fut appellée *Ænaria*, depuis que les vaisseaux d'Enée y eûrent abordé. C'est cette même ville qu'Homére appelle *Inarimé* Iliad. l. 2.

b Il est difficile de fixer la situation de l'ancienne ville de Laurente, dont il ne reste aucunes traces. Selon la conjecture de Cluvier, elle étoit située dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui *Paterno*. La ressemblance des noms a fait croire à Holsténius & à Kirker, qu'elle étoit placée dans le territoire, où l'on voit une tour, qui domine sur la mer, & qui se nomme *Torre di santo Lorenzo*. Entre Ostie & Antium, dans le voisinage de cette ville, il y avoit beaucoup de lauriers, qui lui firent donner le nom de Laurente.

c Cette nouvelle Troïe étoit proche de l'embouchûre du Tybre, à l'orient de ce Fleuve.

d Quelques Auteurs anciens veulent, que les Aborigénes aïent été une troupe de vagabonds, ramassés de différens païs, qui s'établirent en Italie, & y vêcurent de rapines. Pour cette même raison, les mêmes Ecrivains les ont appellés *Aberrigenes*, c'est-à-dire nation errante. Ainsi ce peuple au-

parce que de toute antiquité, ils avoient, dit-on, peuplé cette contrée, & qu'ils paroiſſoient y avoir été formés avec le monde. Le long intervalle, qui s'étoit écoulé depuis le déluge, & depuis la répartition des enfans de Noë dans les divers climats de la terre, avoit fait perdre la trace du païs, d'où le plus ancien peuple de l'Italie étoit ſorti.

De ſçavans Auteurs Latins ont crû, ſur de ſimples conjectures, que les Aborigénes étoient partis de l'Achaïe, pluſieurs années avant le ſiége de Troye, & qu'ils étoient venus peupler l'Italie.

Portius Cato & C. Sempron. apud Dion. Halic. l. 1.

Quoy qu'il en ſoit, il paroit un peu plus croyable, que la colonie des Aborigénes, qu'Oenotrus [e] y conduiſit, étoit d'Arcadie. De-là cette terre, avant que d'être nommée Italie, porta le nom d'Oenotrie. Dans ce ſentiment, les Oenotriens auront été les mêmes que les Aborigénes, & avant Oenotrus nul homme n'aura abordé en [f] Italie. Cependant d'autres aſſûrent, qu'Oenotrus, à ſon arrivée en

roit eu beaucoup de rapport avec ceux, que les anciens appelloient Léléges, c'eſt-à-dire errans & ſans loi.

[e] Oenotrus fils de Lycaon Roi d'Arcadie aïant paſſé le Golfe d'Ionie, à la tête d'une troupe d'Arcadiens, s'établit dans la partie méridionale de l'Italie, & donna ſon nom à toute cette contrée, qui fut appellée *Oenotria.* Varron la nomme ainſi d'un autre *Oenotrus* Roi des Sabins. Quelques Auteurs ont prétendu que ces Arcadiens furent les mêmes que les Aborigénes, & qu'ils furent ainſi nommés des montagnes d'Arcadie, qu'ils habitoient avant leur tranſmigration ἀπ' ὀρέων ᾤκουν

[f] Les Auteurs anciens ſont ſi partagés ſur les premiers habitans de l'Italie, & ſur l'origine des différentes peuplades qui paſſérent dans cette contrée, qu'on ne peut former là-deſſus aucune conjecture raiſonnable. D'ailleurs ce que les Auteurs nous rapportent de ces temps reculés, eſt noyé dans un amas de contradictions & de fables, qui ne permettent pas de démêler la vérité.

Italie, y trouva déja g les Sicules & les Ausons, & que ceux-cy avoient donné leur nom à l'Italie, qui s'apelloit dès-lors Ausonie.

Dionys. Halic. l. 1.

Ces Aborigénes donc*, de quelques contrées qu'ils soient venus, eurent dans la suite de longues guerres à soûtenir contre les Sicules. Une nouvelle colonie de Pélasgiens, arrivée de Thessalie, fut un renfort utile pour les Aborigénes. A l'aide des nouveaux venus, ils chassérent les Sicules, s'emparérent des villes qu'ils occupoient, accordérent un assez grand païs aux Pélasgiens, & empruntérent d'eux bien des coutumes de la Gréce, & quelques cérémonies de leur Religion.

Pour les Sicules, chassés de toutes les contrées de l'Italie, ils se réfugiérent en Sicile, que les h Sicaniens, peuple originaire d'Espagne, occupoient alors. Enfin ces Pélasgiens eux-mêmes, contraints de céder à l'infection de l'air, & aux divers fléaux, dont ils furent accablés en Italie, retournérent pour la plus part en Gréce, & y retinrent le nom de Tyrrhéniens, qui leur resta, parce qu'ils avoient été voisins de ces peuples, tandis qu'ils sejournérent en Italie.

g Les Sicules habitérent l'ancien Latium. Sophocle leur donne pour Roi un certain Siculus. Les Ausons occupoient, au rapport de Pline l. 3. cette partie qui s'étend depuis *Monte Circello*, jusqu'au détroit qui sépare la Sicile de l'Italie. Du nom de ces peuples, l'Italie fut appelle par les Grecs, Ausonie.

h Les Auteurs varient sur l'origine des Sicaniens. Thucidide, Denys d'Halycarnasse, Philistus Auteur Sicilien, & le Poëte Silius, font sortir ces peuples d'une contrée d'Espagne arrosée par le Fleuve *Sicanus*, que Servius, sur de très-foibles conjectures, dit être le même que la Segre. D'autres tirent le nom de cette colonie, de son premier chef Sicanus. Diodore dit que les Sicaniens passoient pour avoir habité la Sicile, dès les premiers âges du monde.

Les Tyrrhéniens profitérent du départ des Pélaſgiens. Quelques uns ont crû qu'un certain Tyrrhénus les avoit conduits de Lydie, juſques ſur les côtes de l'Italie Occidentale. D'autres aſſûrent qu'on ne trouve ni dans la langue, ni dans les loix, ni dans la réligion des Tyrrhéniens, nulle reconnoiſſance d'une nation iſſuë de la Lydie. Il paroît donc plus vray-ſemblable, qu'eux & les Aborigénes, ſont de ces anciens peuples d'Italie, dont on ignore également les conducteurs, & le tems de leur fondation. Les Tyrrhéniens étendirent leurs Conquêtes ſi loin dans l'Italie, que depuis les Alpes juſqu'en Sicile, toute la côte méridionale de la mer, fut, de leur nom, appellée *la Mer Tyrrhénienne*. *Herodot.* *Dion. Hal. lib. 1.*

Soixante ans avant la guerre de Troye, une autre colonie partie du Péloponêſe, ſous la conduite de l'Arcadien Evandre, aborda dans les ports de l'Italie. [i] Faunus y regnoit alors ſur les Aborigénes, dans cette petite contrée de l'Italie, qu'on appelloit *Latium*. Faunus avoit de l'humanité & de la ſageſſe. Il comprit qu'il n'auroit rien à craindre, d'un petit nombre de malheureux, abordez ſur

i L'antiquité a reconnu deux Faunus. Le plus ancien vivoit deux cens ans avant celui-ci. On dit qu'il donna le premier de l'humanité aux habitans de l Italie, & qu'il introduiſit quelque ſorte de Religion parmi eux. Auſſi fut-il honoré lui-même dans ſon païs comme un Dieu, & dans le Calendrier des Romains on en trouve deux fêtes, à moins que l'une n'ait été pour l'ancien, l'autre pour le nouveau Faunus. Les Italiens croïoient que les forêts étoient peuplées de Faunes, & ils alloient les y conſulter. L'ombrage des forêts donna ſouvent lieu à des ſupercheries, qui augmentérent la ſuperſtition des peuples. Des hommes cachés faiſoient entendre des voix en forme d'oracles, & l'on croyoit que les Faunes avoient parlé.

deux vaisseaux, & que leur commerce serviroit à répandre la politesse Grecque, parmi ses peuples encore grossiers. Il assigna donc à Evandre pour demeure, une colline inculte, assez voisine du Tybre. L'Arcadien y fit construire une Bourgade, du nom de Pallantium capitale de ses états en Arcadie, qu'une émotion populaire l'avoit contraint d'abandonner. La colline elle-même prit le nom de Mont Palatin, & du tems d'Auguste, elle se trouvoit au centre de Rome. C'est ainsi, que dans un lieu autrefois inhabité, se jettérent les premiers fondemens de la capitale du monde, & qu'un Prince fugitif de sa patrie, prépara les voyes à l'érection d'un Empire, qui dut son origine à une autre nation vaincuë & fugitive.

Evandre établit dans ce nouveau séjour le culte des Dieux de sa patrie. [k] On sçait que Pan fut la Divinité tutelaire des Arcadiens. Ils l'invoquoient particuliérement pour écarter les loups si formidables à leurs troupeaux. Le temple, qu'on luy avoit érigé en Gréce, eut le nom [l] de Lycée & celuy

[k] Il ne paroît pas que les premiers Latins ayent eu d'autre superstition, avant l'arrivée d'Evandre en Italie, que le culte de Faunus, l'un de leurs premiers Rois, dont ils consultoient l'oracle dans les forêts. A la vérité ils reconnoissoient Janus pour le plus ancien de leurs Rois, & pour celui qui le premier des hommes étoit venu habiter l'Italie; mais il est incertain s'ils l'honorérent d'abord d'un culte religieux. Quelques-uns ont crû que ce Janus étoit Japhet fils de Noë. Lorsqu'Evandre fut venu en Italie, il y apporta avec lui bien des Dieux, & des superstitions de la Gréce. Entre autres, il y bâtit un temple à Pan, ou plûtôt, il en creusa dans un roc un, qu'on appella Lycée. Alors le Dieu Pan d'Evandre, & le Faunus des anciens Latins se confondirent, & ne firent plus qu'un même Dieu. Les Latins l'appellérent encore *Inuus*.

[l] L'érection du temple de Pan, sous le nom de *Lycée* & de *Lupercal*, répondoit à l'idée que le Paganisme s'étoit formée de Pan, qu'ils regardoient comme la Divinité tutelaire des troupeaux contre les

qu'Evandre lui construisit en Italie, s'appella l *Lupercal*. On conserva à ce Dieu les cérémonies Arcadiennes, & l'on ne fit que changer le nom Grec de son temple, en un nom Latin.

Evandre fit plus. Il dressa encore m à la Victoire, & à Cérés des autels dans Pallantium. Sur-tout n la fête de Neptune Equestre y fut instituée. Selon les fables de la Gréce, ce Dieu, d'un coup de Trident, avoit fait sortir de la terre, qu'il frappa, le premier Cheval. En faveur de ce généreux animal, que pro- *Dionys. Halic. l. 1.*

loups. A dire le vray, si l'on remonte jusqu'à l'antiquité la plus reculée, il paroît d'abord que ce Dieu fut le Jupiter des Grecs, le Maître de la nature, ou l'Esprit universel. Pan, dit Denys d'Halycarnasse, fut celui des Dieux, que les Arcadiens honoroient d'un culte plus religieux. C'est pour cela que ces peuples, selon Macrobe, l'appelloient τὸν τῆς ὕλης Κύριον, le Dieu de toutes les substances matérielles. Le nom même de Pan exprime la totalité des parties de l univers.

l Le Lupercal étoit une caverne creusée dans le roc, dans un angle du mont Palatin. Quelques Auteurs, & parmi eux Ovide, prétendent que Rémus & Romulus consacrérent cet antre, parce qu'il avoit servi de retraite à la louve qui les allaita.

Illa loco nomen fecit, locus ipse Lupercal. Fast. l. 2.

En mémoire de cet évenement, les Romains y placérent une statuë d'airain, qui représentoit les deux jumeaux allaités par la louve. Fulvius Ursinus croit que c'est la même qui se voit aujourd'hui au Palais des Conservateurs, sur le Capitole.

m Il semble que les Latins, après l'arrivée d'Evandre, ont adoré la Victoire & Cérés, avant les autres Dieux, comme Jupiter, Junon, &c. Ils représentoient la Victoire sous la figure d'une jeune fille, avec des aîles peintes de couleur blanche. Pour Cérés ils la représentoient comme une mere de famille, avec une longue robbe traînante. Elle portoit à la main un bouquet d'épis, ou de pavots. Dès-lors Evandre établit une Prêtresse à Pallantium, pour avoir soin du culte de Cérés.

n L'antiquité ne convient pas sur ce prétendu cheval, que Neptune fit sortir de terre. Quelques-uns disent que ce fut une fontaine qu'il fit couler d'un rocher. Evandre suivit la fable la plus commune de son païs, & il adora Neptune Equestre. Les Romains placérent sa fête au dixiéme jour d'avant les Calendes du mois d'Août.

duisit Neptune, on accordoit, au tems de cette solemnité, à tous les animaux une cessation de leur travail, & on les couronnoit de fleurs. Ce même Neptune, sous le nom de Consus,o étoit interrogé sur toutes les affaires qui demandoient de la délibération, & du conseil. Ainsi les superstitions Grecques s'introduisirent, peu à peu, en Italie, & Rome, qui fut bâtie au même lieu qu'habitoit Evandre, conserva depuis la Religion, qui fut apportée d'Arcadie.

Le mêlange des Arcadiens avec les Aborigénes, ne contribua pas peu à polir les mœurs des Italiens, & à les civiliser. On ignoroit en Italie l'art d'exprimer ses pensées par des figures sensibles. Evandre p apprit à ces peuples l'usage des lettres Grecques,

o C'est l'opinion la plus commune, que Consus & Neptune Equestre furent, depuis Romulus, le même Dieu. Avant Romulus & sous Evandre, il paroît que l'autel soûterrain, que celui-cy fit ériger, n'étoit dédié qu'à Neptune Equestre. Romulus, lorsqu'il voulut enlever les Sabines, prit l'occasion de cet autel, qu'il trouva sous terre, pour célébrer les jeux, où se fit cet enlevement. Sa dissimulation fut profonde, & ce fut l'effet d'une longue délibération. Il appella donc la Divinité, qui y donna lieu, du nom de *Consus*, c'est-à-dire *de Dieu du Conseil*. Ces Jeux dédiés à Neptune Equestre, ou autrement à *Consus*, toûjours depuis se célébrérent à Rome, & s'appellérent, par excellence, *les Jeux Romains*, ou *les grands Jeux*. Ils consistoient principalement en des courses de chars & de chevaux. D'abord ils ne durérent qu'un jour, puis deux, puis trois jour. Enfin on les continua pendant neuf jours. Ils se faisoient dans le grand Circ, & on les appelloit aussi les Jeux du Circ, *ludi Circenses*.

p Les charactéres de l'Alphabeth Grec, furent les premiers, dont se soient servis les anciens Latins. On en voïoit encore des vestiges du tems d'Auguste. Le traité que Tarquin le Superbe fit avec les Gabiens, fut inscrit en lettres Grecques, quoiqu'en langue Latine, sur la base d'une colonne du temple de Jupiter. C'est Denys d'Halycarnasse liv. 4. qui nous l'apprend.

accoutuma leurs oreilles aux ſons des inſtruments de muſique, qu'il avoit apportés de ſon païs, & il changea leurs pipeaux en des flûtes harmonieuſes, & en des inſtruments à cordes. Le vivre des Aborigénes étoit agreſte, & leur ſociété n'étoit point policée par des loix. A l'exemple des Arcadiens, ils réformérent leurs coutumes, & adoucirent leurs mœurs. q Evandre, auſſi bien que Carmenta ſa mere, reçûrent aprés la mort, en Italie des honneurs Divins; & Rome, dans ſa ſplendeur, ne ceſſa point de leur faire des ſacrifices.

Cependant un de ces Avanturiers r, à qui l'antiquité donna le nom d'Hercule, tenta de ſoûmettre l'Italie, après avoir ſubjugué l'Eſpagne. A ſon paſſage par les Alpes, il trouva plus de réſiſtance qu'il n'avoit crû. Les Liguriens ſuſpendirent longtems ſa conquête, & il n'établit ſa puiſſance en

Eſchilus in Tragedia de Prometheo.

q Les Romains conſacrérent un autel à Evandre, & l'honorérent parmi les Demi-Dieux. Cet autel étoit placé, ou proche du Mont Aventin, ou ſur ſa cime. C'étoit en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus aux Latins, en poliſſant leurs mœurs. Pour Carmenta ſa mere, il paroît qu'elle prit ce nom en Italie. Il lui fut donné, ou du mot *carmen*, parce qu'elle ſe donna les airs d'une Prophéteſſe, & qu'elle rendit ſes oracles en vers; ou des mots *carens mente*, parce que ces ſortes de Devinereſſes affectoient un enthouſiaſme, qui les mettoit hors d'elles-mêmes. Le nom qu'elle eut dans ſon païs, fut celui de *Nicoſtrata*. On l'appella depuis *Thémis*, & on la confondit avec la Déeſſe de la Juſtice. Elle eut un autel à Rome au bas du Capitole, & l'on donna ſon nom à une porte de la ville, au même lieu, où on lui avoit érigé un autel.

r L'antiquité compte plus d'un Hercule. Cicéron en reconnoît ſix au troiſiéme livre de la nature des Dieux. Varron en compte juſqu'à quarante. Si l'on en croit l'ancien auteur de l'origine des Romains, celui-cy s'appelloit *Recaranus*. Denys d'Halycarnaſſe donne de la vrai-ſemblance à l'hiſtoire de ſes démêlés avec Cacus, que la Fable avoit bien altérée.

Italie, qu'après la défaite de Cacus. C'étoit un Roi féroce & cruel, qui gouvernoit une des nations Liguriennes, & qui fatiguoit ſes voiſins par ſes brigandages.

Le progrês d'Hercule anima la fierté de Cacus. Il parut en campagne avec une troupe de ſes ſujets, traverſa la marche du conquérant, & à force de lui enlever des convois, il affoiblit ſon armée. Comme Cacus ignoroit l'art de la guerre, il ſe laiſſa inveſtir dans ſa ville, par les troupes d'Hercule plus aguerries que les ſiennes. Cacus périt dans un combat, & par ſa mort, il laiſſa toute l'Italie en proye aux armes du vainqueur. Alors Evandre & Faunus, qui regnoient ſur de très-petites contrées de l'Italie, appaiſérent le couroux d'Hercule, & ſe le rendirent favorable. Evandre, par une flaterie Grecque, le reconnut pour un Dieu, & lui dreſſa des autels de ſon vivant. Il en reſtoit un à Rome, du tems d'Auguſte, ſous le nom [f] d'*Ara maxima*, dédié à Hercule de toute ancienneté. On en atteſtoit la Divinité dans les conventions mutuelles, & on le prenoit pour garant de la bonne foy des traités, avec cette formule de ſerment, [t] *me Dius Fidius*. Pour

[f] Cet autel fut dédié à Hercule par Evandre. Sans changer de place depuis cet ancien Roy, il ſe trouva à Rome dans le marché aux bœufs. Quelque beau nom que portât cet autel, & quelque reſpecté qu'il fût, parce qu'il ſervoit de garantie dans les marchés qui ſe faiſoient de bonne foy, il étoit fort négligé, & trés peu orné.

[t] L'Hercule des Grecs fut, dit-on, le *Sancus*, ou le *Sangus* des Sabins. Il étoit révéré par les Latins ſous le nom de *Dius*, ou de *Divus Fidius*, c'eſt-à-dire, de garant & de protecteur de la foi promiſe, ou jurée. On avoit coutume d'atteſter ce prétendu Dieu par une ſorte de ſerment conçû en ces termes: *Me Dius Fidius*, qui renfermoit toute l'é-

Faunus il épousa une des Maîtresses d'Hercule, & l'on crut que Latinus, qui nacquit aprés ce mariage, fut plûtôt fils d'Hercule, que de Faunus. Les deux petits Rois, pour prix de leur attachement au vainqueur, virent leurs états considérablement augmentés, par le dons que leur fit Hercule d'une partie de ses conquêtes. Leurs peuples même prirent un nouvel accroissement, par la jonction des soldats d'Hercule. Celui-cy laissa en Italie une portion de son armée, composée en partie de Grecs, & en partie de Troyens, qu'il avoit contraints de le suivre après avoir pillé Troye, sous le regne de Laomedon. Ainsi les compagnons d'Enée, ne furent pas les premiers Phrygiens, qui s'établirent en Italie.

Avant l'arrivée d'Hercule, un autre conquérant s'étoit fait une vaste domination dans l'Italie; c'étoit Italus. Par ses vertus & sur-tout par sa douceur, il avoit sçû se rendre maître des esprits, & il avoit moins employé la force que l'insinuation, pour étendre son empire. Il est incertain, s'il le conserva longtems; du moins le nom d'Italie, qu'il fit porter à cette belle contrée d'Europe, le rendra

nergie de ceux-ci, *ita me Dius Fidius adjuvet*. Si l'on en croit plusieurs Commentateurs, ces monosyllables *me*, *é*, avoient chez les Latins la même force que la préposition *per*. Ainsi *me Dius Fidius*, & *per Dium Fidium*, *é Castor*, & *per Castorem*, étoient pris au même sens. Cette formule répondoit à celle des Grecs, qui faisoient précéder dans leurs sermens les particules *μὰ*, *νὴ*. Il nous est resté un ancien monument, qui a la forme d'un autel quarré, avec cette inscription. SEMONI SANCO DEO FIDIO SACRUM. Denys d'Halycarnasse l. 9. rapporte, que Sp. Posthumus Consul, l'an de Rome CCXXCVII. consacra en l'honneur de *Dius Fidius* une chapelle, qui avoit été érigée par le dernier Tarquin. La Fête de ce Dieu se célébroit aux Nones de Juin, sur le Mont Quirinal.

immortel. Autrefois on appelloit ce païs *Saturnia*, parce que Saturne, ce prétendu Dieu, s'y étoit, dit-on, réfugié. Ensuite elle prit le nom [u] *d'Oenotria*, d'Oenotrus, qui y conduisit une colonie. Enfin Italus, l'un des descendans d'Oenotrus, lui [x] fit changer de nom, & celui d'Italie s'est perpétué d'âge en âge, jusqu'à nos tems.

Telle étoit la situation du païs, où Enée aborda, & où il se fixa après bien des courses : soixante & douze ans, selon les uns, ou selon d'autres, soixante & dix-sept ans aprés l'arrivée d'Evandre ; c'est à dire sept ans selon ceux-cy, & selon ceux-là deux ans, après la prise de Troye : enfin cinquante-cinq ans, depuis le retour d'Hercule en sa patrie.

Latinus regnoit alors dans le Latium, & y occupoit la place de Faunus, qu'on avoit crû son Pere. Ce Prince étoit en guerre avec les Rutules [y] ses voisins, & le sort des armes ne lui étoit pas avantageux. Pour surcroît d'embarras, il apprit qu'une armée étrangére avoit fait descente sur ses Côtes, qu'elle pilloit la partie maritime de ses états, & qu'elle se retranchoit dans un camp, à quelques stades de la

u Si l'on en croit Tertullien sur les Antiquités Romaines, l'Italie fut appellée *Oenotria*, avant qu'on lui donnât le nom de *Saturnia*. Il parle ainsi au dixiéme chapitre de son Apologetique ; *Tota denique Italia, post Oenotriam, Saturnia cognominabatur*. Il paroît plus vraisemblable qu'elle s'appelloit *Saturnia*, avant que d'être appellée *Oenotria*.

x D'autres disent que les colonies Grecques, qui passérent en Italie, lui donnérent ce nom du mot Grec ἴταλος, *Vitulus*, à cause de la fécondité de ses pâturages, qui nourrissoient beaucoup de bêtail.

y Les Rutules habitoient la partie maritime de la campagne de Rome, entre *Patrica* & *Nettuno*.

mer. A l'inſtant il vole à la défaite de ces Pirates ; mais à leur habillement il les prit pour des Grecs, & à leur contenance il jugea qu'ils étoient aguerris. On n'avoit fait que trop d'expérience en Italie, de la valeur des Orientaux, & les nouveaux débarqués parurent formidables à un Prince, déja ſurchargé d'une guerre malheureuſe.

Il changea donc en des conférences, la bataille qu'il avoit réſolu de donner. *Dion. Hal. & Tit. Liv.*

Enée par le ſeul nom de Troye ſa patrie renverſée, & par le récit de ſes combats contre la Gréce réünie, remplit Latinus tout à la fois, & de frayeur & de compaſſion.

L'extrême néceſſité, dit le Troyen, *n'eſt point ſoumiſe à la loy. Nous avons cherché ſur vos terres de quoi ſubvenir à des beſoins preſſans, & la diſette autoriſe un pillage, qu'on ne doit pas confondre avec des hoſtilités. Nous cherchons ici une retraite, & des alliés. Serions-nous aſſez heureux pour les trouver dans vous, & ſur vos terres? Nos bras ſe ſont exercés en plus d'un combat, & notre courage s'eſt ſignalé par une longue réſiſtance. Vous pouvez à vôtre choix, ou en faire uſage pour vos intérêts, ou l'éprouver dans une guerre, qui peut vous devenir funeſte.* *Dion. Hal. lib. 1.*

Latinus trouvoit des exemples antérieurs de l'utilité que les Rois Aborigénes avoient tirée, avant lui, de l'établiſſement des étrangers en Italie. Il crut pouvoir employer, avec avantage, contre les Rutules, un ſecours que les Dieux lui adreſſoient, dans la néceſſité de ſes affaires. On ſe donna des ôtages de part & d'autre, & ſur la foy d'un traité,

Enée reçut de Latinus un terrain pour s'établir. z

A leur tour les Troyens prêtérent leurs armes, leur valeur & leur expérience à la défenſe de Latinus. Il y eut plus. Le Roi Aborigéne prit tant de confiance en la fidélité d'Enée, qu'avec Lavinie ſa fille unique, ſeule reſte de ſa poſtérité, qu'il lui donna pour épouſe, il lui aſſûra la ſucceſſion au Trône des anciens Roys de ſon païs.

Lavinie ne pouvoit pas manquer d'être chére à Enée. Il fit porter le nom de ſa femme au camp qu'il avoit fait dreſſer, & lui fit quitter celui de Troye, pour prendre celui de *Lavinium*. a Les Troyens imitérent l'exemple de leur chef. Tous s'alliérent par des mariages à des familles Latines, & bientôt le ſang Troyen fut tellement confondu avec le ſang Latin, qu'on ne les diſtingua plus. Parlans tous la langue du païs, où Enée fut tranſplanté, ils ne compoſérent qu'une ſeule nation avec les Latins.

La proſpérité d'Enée tourna au préjudice de Turnus, jeune Prince Aborigéne. Elevé ſous les yeux, & dans le Palais de Latinus, comme Parent de la Reine Amate, il avoit conçu l'eſpérance d'épouſer Lavinie, & d'hériter du Trône. Des prétentions fruſtrées l'animérent contre ſon ſang, le

z Marcus Octavius cité par Aurélius Victor, détermine la grandeur du terrain, que reçut Enée de Latinus. Il prétend qu'on lui donna cinq cens arpens de terre. Selon Appien on lui aſſigna 400. ſtades.

a Le même Octavius, cité par l'Auteur de l'origine des Romains, donne une autre étymologie au mot *Lavinium*. Il prétend qu'Enée mit ſon camp en Italie, après qu'il y fût deſcendu, entre deux lacs; qu'il s'y baigna, & qu'il appella ce camp *Lavinium*, parce qu'il s'y lava. Cette étymologie n'a pas de vrai-ſemblance, & elle eſt contraire à toute l'antiquité.

rendirent

rendirent infidéle à son Roy, & le précipitérent vers sa perte. Il se donna aux Rutules, & joignit ses fureurs à celles de la Reine. Elles furent suivies d'une bataille entre les Rutules & les Latins. Le combat devint fatal aux deux partis, Latinus & Turnus y périrent. Ainsi Enée maître du Royaume des Latins, par la mort d'un beau-pere, & débarrassé d'un rival inquiet, se vit en possession d'un état, qu'il gouverna avec sagesse, qu'il transmit à sa postérité, & qui donna l'origine au plus florissant empire qui fut jamais. Je ne sçai par quel tour d'imagination, on est disposé à regarder comme fabuleux, jusqu'aux noms d'Enée, de Latinus, de Lavinie, & de Turnus;[b] parce qu'un Poëte les employe dans un ouvrage rempli de fictions. Comme si les mains d'un Poëte étoient toujours contagieuses, & qu'elles fissent dégénérer en fable tout ce qu'elles manient! Nous avons puisé, comme lui, dans les mêmes traditions historiques, & nôtre attention a été d'en séparer les circonstances fabuleuses.

Pendant un Regne de trois ans, Enée ne s'appliqua pas moins à régler la Religion, qu'à se défendre par les armes. Avant lui Picus & Faunus étoient en possession des honneurs divins. Ceux-cy & quel-

b Ce Poëte c'est Virgile. Il est incontestable qu'il s'est servi dans son Enéïde du droit que donne la Poësie. Il a mêlé des fictions aux vérités historiques; mais pour le fond de son Enéïde, il l'avoit tiré de l'histoire. Turnus, Latinus, Amate, Lavinie, Mézence &c. sont des hommes réels, qui joüérent différens rôles à l'arrivée d'Enée en Italie. C'est une prévention inique, de soûtenir que tous les faits de ces premiers tems, soient absolument controuvés. Aussi n'est-il pas sûr de les garentir tous, & d'y faire le même fond, que sur les événemens qui suivront, sur-tout sous les derniers Rois de Rome, & du tems de la République.

ques autres Divinités, apportées par Evandre d'Arcadie c, étoient les uniques, ou du moins les principaux Dieux du Latium. Enée, à son tour, y établit ceux de son païs, & à la Réligion des Latins, il joignit celle de Troye. d Les deux Palladions, qui servirent de protection à sa Patrie, tandis qu'elle subsista, devinrent les Divinités tutelaires de e Lavinium, & dans la suite, de tout l'Empire Romain. C'étoit deux Statuës de fer, dont l'une étoit l'original, & l'autre la copie. Ainsi, à proprement parler, il n'y eut qu'un seul vray Palladium. Tels furent ces Dieux Pénates par excellence, dont le sort de l'Empire dépendoit.

f Pour le culte de Vesta, c'est à dire de Cybéle, si fort honorée des Phrygiens, Enée l'apporta en

c Picus passe pour avoir été un des premiers Rois d'Italie, & très habile dans la science des Augures. Vossius, l. 1. *de orig. Idol.* conjecture qu'il n'y eut jamais aucun Roi de ce nom. Cette opinion populaire, dit-il, a eu pour fondement une tradition fabuleuse, recüeillie par Denys d'Halycarnasse, à sçavoir, que dans un canton du Latium, le Dieu Mars avoit rendu des oracles, par la voye d'un oiseau mystérieux, qui s'appelloit dans la langue du pays *Picus*, ou Pivert.

d Les dissertations que nous avons faites sur Virgile, suffiront à donner une instruction éxacte des deux Palladions, qu'Enée apporta de Troye. Ce sont là ces Dieux Pénates, sous la protection desquels la destinée de la nation, qui les conserveroit, devoit être en assûrance. On les tenoit cachés à Rome dans le Temple de Vesta, & les seules Vestales avoient la permission de les voir.

e On croit que Lavinium étoit bâti sur la colline dite à présent *Monte di Lavano*, où se voit la chapelle de sainte Pétronille, à trois mille de la mer.

f Par le nom de Vesta, les anciens Philosophes ont entendu principalement le globe de la terre, avec le feu enfermé dans ses entrailles. Ainsi la déesse Vesta représentoit tout à la fois & la terre, & le feu. Pour marquer qu'elle étoit la Déesse de la terre, ses temples étoient de figure ronde, & pour signifier qu'elle étoit la Déesse du feu, on conservoit dans son Temple un feu éternel,

Italie. g Des Vierges, qu'on nomma Vestales, commencérent des lors à y entretenir un feu toujours allumé, en l'honneur de la Déesse. h Le Tombeau d'Anchise, qui mourut au Latium, un an avant son fils, fut bientost consacré par le concours, & par les vœux des Latins. Il est croyable aussi que Jupiter, que Venus, & que bien d'autres Dieux révérés à Troye, furent connus au païs Latin, par le minis-

ou sur un autel, comme on le verra sur les Médailles, ou par le moyen d'une lampe de terre, que l'on entretenoit toûjours allumée du même feu. Vesta n'étoit pas seulement représentée par le feu sacré, elle avoit aussi sa statuë. Virgile distingue l'une de l'autre par ce vers : *Vestamque potentem, æternumque adytis effert penetralibus ignem.* D'ailleurs les Médailles représentent cette statuë presque toûjours assise, pour marquer la stabilité de la terre. Ovide a donc eu tort de dire que Vesta n'avoit point de simulacre qui la représentât, par ce vers, *Esse diù stultus Vestæ simulacra putavi.* Et par cet autre, *Effigiem nullam Vesta nec ignis habent.* Cette Divinité fut apportée par Enée en Italie, & d'abord elle fut déposée à Lavinium, ensuite à Albe, enfin à Rome. C'est ce qu'assure saint Augustin au troisiéme livre de la Cité de Dieu en ces termes, *Sacra illa fatalia, Vestæ, quæ jam tres, in quibus fuerunt, presserunt civitates.* En effet ni Lavinium, ni Albe, ni Rome, n'ont été préservés par ce feu sacré.

g Nous parlerons ailleurs de l'établissement de ces Vestales à Rome. Nous éxaminerons seulement ici, pourquoi l'on n'admit que des vierges pour avoir soin de son culte. Ovide en apporte deux raisons. La premiére c'est que Junon, Céres & Vesta étoient trois sœurs. Les deux premiéres se mariérent, & eurent des enfans, la troisiéme demeura dans le célibat.

Vtraque nupserunt, ambæ peperisse feruntur,
Restitit impatiens de tribus una viri.

La seconde raison, c'est que Vesta représente le feu, & que le feu ne produit rien,

Nataque de flammâ corpora nulla vides.

Ciceron en apporte une troisiéme raison. C'est, dit-il, qu'il étoit important de conserver le feu sacré, & que des Vierges sans embarras sont plus capables d'un pareil soin. *Vestæ colendæ Virgines præsunt, ut advigiletur faciliùs ad custodiam ignis*

h Denys d'Halycarnasse n'est pas le seul historien qui fait arriver Anchise avec Enée jusqu'en Italie. Caton cité par Aurelius Victor, dit qu'Anchise fut présent au traité que Latinus fit avec Enée.

tére d'Enée. Ce fut peut-être là ce qui donna lieu à la Poësie, de le représenter sous le caractére d'un héros pieux.

Le soin de la Réligion ne fit pas négliger à Enée le soin des armes. Les Rutules, anciens ennemis du nom Latin, se liguérent avec i les Etrusques, contre un étranger, dont ils envioient le bonheur. Sur-tout k Mézence Roy des Tyrrhéniens, fut effrayé de cet abôrd trop fréquent des Orientaux en Italie, du grand nombre d'établissemens qu'ils y avoient formés, & des progrês qu'ils commençoient de faire sur les terres des premiers Italiens. La crainte & la jalousie le mirent en campagne.

Tandis que les armées confédérées s'avancent vers Lavinium, ou pour en faire le siége, ou pour attirer le Troyen au combat, Enée sort de ses murs, & va présenter la bataille à l'ennemi. La valeur fut égale de part & d'autre, & la nuit seule fit cesser l'acharnement des deux partis. Enée poussé jusques sur les bords l du Numique, fut noyé dans les eaux du fleuve. Il est croyable que les Troyens ne firent disparoître son corps, que dans la vûë de le faire

i Il s'agit ici des peuples de cette partie de l'ancienne Etrurie, qui comprend ce que nous appellons aujourd'hui, le Patrimoine de saint Pierre, le Duché de Castro, les Territoires d'Orviéte & de Pérouse.

k Mézence avoit sous sa domination le territoire qui étoit de la dépendance de l'ancienne ville d'*Agylla*, aujourd'hui *Cervéteri* dans l'Etat Ecclésiastique. Cette Ville fut fondée par les Pélasgiens, ensuite conquise & appellée *Cæré*, par Tyrrhénus sorti de Lydie à la tête d'une colonie Lydienne. Le Conquérant donna son nom à cette contrée.

l Le Numique, présentement *Rio di Nimi*, selon le commun des Géographes, étoit autrefois un fort petit fleuve. Ce n'est presque plus qu'un ruisseau. Il couloit proche de Lavinium.

passer pour une Divinité, dans l'esprit de ses sujets crédules. Ils feignirent qu'il avoit disparu tout à coup. On lui érigea donc un temple, m dont l'inscription rendît témoignage à la postérité, qu'on le reconnoîssoit au moins pour un demi-Dieu. Ainsi finit un Prince, que la Poësie Grecque, & que la Poësie Latine ont célébré. Né d'un mariage illégitime, & d'une mere connuë par sa beauté, on l'appella fils de Vénus, selon l'expression des tems où il nâquit. On doit juger de la supériorité de son mérite, par les éloges des Poëtes, qui n'ont fait qu'embellir un sujet, que les préjugés publics rendoient capable d'embellissement.

La mort d'Enée ne dérangea point les affaires des Latins. Sa colonie & son Trône subsistérent sous l'administration n d'Eurileon son fils, qui lui succéda. Celui-cy étoit né de Créuse à Troye, & il avoit suivi en Italie le destin de son pere. Alors il avoit changé de nom, & il portoit celui d'Ascagne, que son frere aîné conservoit aussi dans la Troade, où il étoit resté. Le jeune Roy ne jugea pas à propos de se commettre d'abord, en bataille rangée, avec

m Cette inscription, au rapport d'Aurélius Victor, étoit en ces termes, *Patri Deo Indigeti.* Le mot *Indiges* signifioit, chés les Latins, un de ces Dieux, qui avoient autrefois vêcu parmi les hommes, & qui dans la suite avoient été divinisés. Le même Enée, au rapport de Tite-Live, fut honoré sous le nom de *Jupiter indiges* Ce Temple, où ce tombeau d'Enée, n'étoit, au tems de Denys d'Halicarnasse, qu'un tertre un peu élevé & environné d'arbres; si pourtant, dit cet Auteur, ce ne fut pas le tombeau d'Anchise, qui ne mourut qu'un an avant son fils.

n On voit de-là que le fils d'Enée qui suivit son pere en Italie, eut trois noms. On l'appella Eurileon, Iüle, & Ascagne. Ce nom d'Eurileon se trouve dans Denys d'Halycarnasse & dans Aurélius Victor.

un ennemi redoutable, que la mort d'Enée avoit rendu plus fier. Par ſageſſe il fit violence à ſa valeur, la reſſerra dans les murs de Lavinium, & tenta la voye de la négociation, avant que de tenter la voye des armes. L'orgueilleux Mézence preſcrivit aux Latins les conditions les plus dures. Il exigea d'eux que, chaque année, on lui payeroit, par maniére de tribut, tout le vin qu'on recüeilleroit dans l'étenduë du Latium. Aſcagne préféra une guerre honnête à une honteuſe dépendance. Pour couper pied à un traité injurieux à ſon peuple, il fit conſacrer à Jupiter toutes les vignes de ſes états, & par là il rendit inaliénable un bien, dont il transporta le domaine aux Dieux. Alors il ne compta plus que ſur le courage de ſes Troyens, & des Latins ſes ſujets. Aſcagne harangua ſes troupes, fit entrer dans ſon diſcours des motifs de Religion, & des raiſons d'état, & plein de confiance il ſortit de ſes remparts.

Déja les ennemis s'étoient fortifiés aux environs de Lavinium. Leur plus floriſſante jeuneſſe étoit retranchée juſqu'aux portes de cette ville, ſous la conduite de Lauſus.

Le généreux fils de Mézence avoit plus de valeur que de précaution. Les Troyens accoutumés, pendant un ſiége de dix ans, à faire des ſorties bruſques, choiſirent le temps de la nuit, pour venir fondre ſur le poſte qu'occupoit Lauſus. Aſcagne n'entreprit rien néanmoins ſans avoir conſulté le Ciel. Si l'on en croit une ancienne fable, il pria Jupiter de favoriſer ſon entrepriſe, & de lui donner un ſigne de ſa protection. On dit qu'à l'inſtant un éclair

Dionyſ. Halic. l. 1.

brilla de ° la gauche à la droite. Jusques-là l'on n'avoit compté pour présages favorables, que ceux où l'on avoit vû l'éclair passer de la droite à la gauche. L'événement heureux qui suivit, fit changer, dans la suite, la nature des présages en Italie; tant il y avoit peu de fonds à faire sur eux. On s'en tint donc à celui qu'Ascagne avoit déclaré avantageux. On marcha aux ennemis. Leurs retranchemens furent forcés par les Latins, & le reste des troupes Etruriennes, qui campoient dans la plaine, déconcerté par la déroute inespérée de l'avantgarde, prit la fuite dans les montagnes. Cette défaite entraîna celle de toute l'armée. Les Latins tirérent tout l'avantage, qu'ils dûrent, d'un désordre général. Ils poursuivirent l'ennemi à travers les rochers. L'obscurité fut aussi fatale aux fugitifs, que les armes des Latins. En effet les Etrusques, dans les ténébres, tournérent leurs armes contre leurs propres bataillons, & il est croyable qu'alors Lausus reçut la mort d'une main incertaine. Les vainqueurs passérent la nuit sur le champ de bataille. Dès qu'il fut jour, ils investirent Mézence, qui s'étoit retiré sur une colline. La honte, le désespoir, & la douleur d'avoir perdu son fils, changérent sa confiance en des soumissions nécessaires. Il envoya à Lavinium demander la paix.

° L'éclair qui partoit de l'orient étoit d'un heureux pronostique parmi les Grecs & les Romains, avec cette différence, que les Grecs regardoient le septentrion dans l'observation de leurs présages, & par consequent qu'ils avoient l'orient à leur droite. Au lieu qu'à l'égard des Romains, qui avoient coutume de se tourner vers le midi, l'orient étoit à leur gauche. De-là les variations apparentes des Auteurs Grecs & Latins, qu'il est aisé de concilier entr'eux, à la faveur de cette explication.

Le jeune vainqueur eut assez d'empire sur lui, pour n'abuser pas d'une première victoire. Il aima mieux se faire un ami de Mézence, que d'irriter ses voisins par une vengeance poussée à l'excês. On convint que le Tybre serviroit, dans la suite, de limites aux Latins & aux Etrusques. Dans ces premiers fondateurs de Rome, on reconnoit déja les traces de la politique, & de la modération Romaine.

Tit. Liv. lib. 1.

Enée, avant que de mourir, avoit laissé Lavinie enceinte. La jeune Reine conçût de vives défiances de l'ambition d'un beau-fils, que la victoire rendoit absolu dans ses nouveaux états. Elle craignit d'exposer à sa politique l'enfant, dont elle alloit devenir mere. Lavinie choisît donc une retraite dans les forêts, se confia à la garde d'un certain Tyrrhénus, chef des bergers de Latinus son pere, & fit tranquillement ses couches, dans un azile qu'elle avoit recherché. Le jeune Prince élevé au milieu des bois, en prit, avec le nom d'Enée, le surnom de Silvius, qu'il transmit, dans la suite, à tous les Roys d'Albe ses descendans. La fuite de la Reine, qui tout à coup avoit disparu, fit naître dans Lavinium des soupçons préjudiciables à la réputation d'Ascagne. Il s'empressa de les effaçer, & de faire revenir à lui les esprits des Latins, amateurs du sang de leurs anciens Rois. Ascagne fit chercher Lavinie avec soin, calma ses appréhensions, & l'engagea de retourner à la ville, avec le jeune prince son fils, qu'il traita toujours en frere.

Dion. Hal. l. 1.

Cependant Lavinium se peuploit de jour en jour. Au fonds c'étoit le Patrimoine de Lavinie, & l'héritage de Sylvius son fils. Ascagne prit donc le

le parti d'en céder le domaine à ses vrais héritiers, & de fonder ailleurs une autre ville. Il sépara, pour la nouvelle fondation, une colonie mêlée de Troyens & de Latins. Le lieu qu'il choisit étoit tout à la fois agréable, fertile, & facile à fortifier. Une haute montagne le couvroit d'un côté, & le rendoit inaccessible; & de l'autre, un Lac profond lui formoit un fossé naturel, qu'il étoit difficile de franchir. La montagne devint bientôt un vignoble, où l'on recüeillit le meilleur vin d'Italie, après celui de Falerne, & le Lac servit à fertiliser la plaine, par les canaux qu'on en tira pour l'arroser. Pour la ville, on la bâtit à mi-côte; à égale distance du Lac & de la montagne. Le nom qu'on lui donna fut celui d'Albe la Longue. Elle porta le nom p *d'Albe*, peut-être à cause de l'avanture d'une truye blanche, qu'on trouva en ce lieu-là même, comme le rapportent les Historiens. On l'appella *la Longue*, & pour la distinguer d'une autre ville d'Albe, & parce que, sans avoir beaucoup de largeur, elle occupa en longueur toute l'étenduë du Lac, proche duquel on l'avoit construite.

Tit. Liv. lib. 1.

Dion. Hal. lib. 1.

Dion. Hal. Tit. Liv.

Trente ans après l'érection de Lavinium, Ascagne fixa son séjour dans Albe. Il en fit le siége principal de son nouveau Royaume. Le domaine de Lavinie, non plus que celui d'Ascagne, ne furent

Tit. Liv. liv. 1.

p Le détail circonstancié, que Denys d'Halycarnasse nous fait de la fondation d'Albe, donne lieu de conjecturer, qu'elle étoit située, non pas dans l'endroit où est à présent la nouvelle Albane, mais entre le *Monté Cavo* & le lac de *Castel Gandolphe*. Les habitans de cette ville s'appelloient *Albani*, pour les différencier de ceux qui habitoient une autre ville d'Albe, située dans le pays des Marses. Ceux-ci se nommoient *Albenses*, Varr. l. 7. *de Ling. Lat.*

plus troublés. On respecta le gouvernement d'une femme, & on lui laissa élever son pupile en paix. Pour les Etrusques vaincus, ils redoutérent la veuve, & les enfans d'Enée. Enfin le premier des Rois d'Albe joüit, en repos, de son nouvel établissement. Là, d'une femme dont l'histoire n'a pas transmis le nom à la postérité, il eut pour le moins un fils, qui porta le nom d'Iüle. Le Roy son pere mourut à Albe, après environt trente-quatre ans de regne. Il en avoit passé huit dans la nouvelle ville, qu'il avoit fondée, & il avoit résidé vingt-six ans à Lavinium. Ainsi de la postérité d'Enée, il restoit encore un fils & un petit-fils : l'un fut Enée Sylvius, & l'autre fut Iüle. La succession au Trône des Latins, roula sur eux seuls. Il paroît que ce petit état n'eut alors d'autre étenduë, que depuis Albe jusqu'à l'embouchure du Tybre, ny d'autres villes que Lavinium, qu'Albe la longue, & peut-être que Laurence; ville où Latinus habitoit, au tems de l'arrivée d'Enée; si pourtant Laurence fut une ville différente de Lavinium.

Dion. Hal. lib. 1.

L'intéreſt public ne permit pas aux Latins de se diviser, & d'établir deux souverainetés, l'une dans Albe, l'autre à Lavinium. L'ambition des deux Princes issus d'Enée, forma quelque obstacle à la réünion des deux Domaines, sous une seule Monarchie. Enée Sylvius & Iüle avoient chacun leurs prétentions à la Couronne, qu'on ne vouloit point partager. L'un sorti du fondateur d'Albe, héritier des droits de son Pere, sembloit devoir l'être du Sceptre, qu'il avoit porté. Après tout, il étoit fils d'un étranger. Sylvius au contraire, né de Lavinie,

Dion. Hal. lib 1.

véritable héritiére du Trône, avoit reçû, avec le ſang, un titre indubitable au Royaume de Latinus. Le peuple, qui fut Juge de la conteſtation, décida en faveur d'Enée Sylvius; mais il ſçut adoucir la rigueur de ſon arrêt, pour prévenir les diviſions. Il démembra de l'autorité Royale, la puiſſance ſouveraine ſur les affaires de la Religion. Celle-cy fut remiſe entre les mains d'Iüle, & elle ſe perpétua dans la famille Iülia, qui prit ſon nom & ſon origine d'Iüle. Ce fut de-là, peut-être, que les Jules conſervérent toûjours la Prêtriſe dans leur maiſon, que les Céſars prirent toûjours la qualité de grands Pontifes, & qu'ils la regardérent comme une prérogative attachée, de tout temps, à la ſucceſſion d'Iüle.

Sous Enée Sylvius, & ſous ſes ſucceſſeurs au Royaume d'Albe, la contrée goûta les douceurs d'une tranquillité conſtante, ſans ſouffrir de diminution, & ſans prendre d'accroiſſement conſidérable. Ce Royaume ſubſiſta quatre cent trente ans, ſelon la ſupputation de Denis d'Halicarnaſſe, depuis l'arrivée d'Enée en Italie, juſqu'à la fondation de Rome. Un état ſi paiſible donna peut de matiére à l'Hiſtoire, & il ne nous eſt guére reſté que les noms, & que le nombre d'années de chacun de ſes Roys. Enée Sylvius mourût après vingt-neuf ans de Regne. Un autre Enée ſon fils gouverna le Latium, pendant trente & un ans. Latinus, qui le ſuivit, tint le Sceptre durant cinquante & un ans. Le Roy Alba compta trente neuf ans de regne, Capetus vingt-ſix, * Capis vingt-huit, & Calpetus treize. Tiberinus qui leur ſuccéda, fut moins tranquille que ſes pré-

* Atis ſelon Tite-Live.

décesseurs. Il entreprit une guerre, qui lui devint funeste. Dans un combat, livré sur le bords du fleuve, qui jusqu'alors avoit eu le nom d'Albula, il y fut précipité, & il y périt, emporté par le courant de l'eau. L'accident de Tibérinus, qui ne regna que huit ans, fit changer de nom au fleuve, & depuis il n'en porte plus d'autre, que celui de Tybre.

Agrippa successeur de Tibérinus, aprês quarante & un ans de regne, laissa le Trône q à Alladius. Celui-cy ne se distingua que par son impiété. De son Palais, placé sur les bords du Lac qui bordoit la ville d'Albe, il faisoit entendre comme des Tonnerres, & briller une espéce d'éclairs. Il vouloit, par ces signes, dérober aux Dieux le culte qu'on leur rendoit, se l'attribuer à lui-même, & par l'imitation de la foudre, imprimer de la tereur à ses sujets. Un débordement extraordinaire du Lac, au tems d'une violente tempête, inonda le Palais du Roy, & l'y submergea. Le peuple ne manqua pas d'attribuer à la vengeance des Dieux, la punition de l'impie Alladius, qui s'étoit déclaré leur rival. Il regna dix-neuf ans.

Aprês la funeste mort de ce Prince, Aventinus lui succéda. Le mont Aventin, sur lequel il fut inhumé, & qui, de-là, porta son nom, l'a plus fait connoître à

q Cet Alladius a divers noms, en différens Auteurs. Tite-Live l'appelle *Romulus Sylvius*. Ovide lui donne celui d'*Acrota*, & Eusébe celui de *Rémulus Sylvius*. Le même Eusébe ajoûte qu'Alladius eut un fils nommé *Julius*, & que celui-ci fut Trisayeul du Julius Proculus, que Romulus conduisit à Rome avec lui, & qui fut la souche de la famille *Julia*, dont Jule César étoit issu. Tite-Live fait périr Alladius par la foudre tombée du ciel, & Denys d'Halycarnasse par le débordement du lac voisin de la ville d'Albe.

la poſtérité, que ſa valeur & que ſes exploits. Il regna trente-ſept ans.

r Procas, qui lui ſuccéda, tint le Sceptre pendant vingt-trois ans. C'eſt de lui que nâquirent Numitor & Amulius. En mourant, le Roy Procas diſpoſa du Trône, en faveur de Numitor ſon fils aîné. Icy les tems & les évenémens de l'Hiſtoire que j'écris, commencent un peu à s'éclaircir, à meſure qu'ils aprochent de la fondation de Rome. Ils ſe débroüillent, & quoique mêlés encore de quelques fables, qui ſe font ſentir, ils deviennent plus circonſtanciés.

Amulius, ſupérieur ſans doute en eſprit & en courage à Numitor ſon frere, ne reſpecta ni l'ordre de la naiſſance, ni les derniéres volontés de ſon pere. Uſurpateur audacieux il arracha le Sceptre à Numitor, & lui fit couler des jours obſcurs, ſ dans la retraite. Il fit plus. Amulius mit en œuvre toutes les précautions d'un Tyran, pour éteindre la poſtérité de ſon frere. Il n'épargna pas même les aſſaſſinats. Amulius fit périr dans une chaſſe, Egeſte ſeul enfant mâle de Numitor. Du moins Rhéa Sylvia, qu'on nomme auſſi Ilia, ſeule fille du Roy détrôné, trouva grace devant les yeux du Tyran. Il ſe contenta d'arrêter les ſuites de ſa fécondité, qu'il redoutoit, & la conſacra, dês l'enfance, au culte de Veſta. La virginité à la quelle il la contraignit de s'engager,

Tit. Liv. lib. 1.

Dionyſ. Hal. lib. 1.

r Si l'on en croit Euſébe, ce Procas fut le fils aîné d'Aventinus. Ovide lui donne le nom de Palatinus.

ſ Cette retraite ſelon Euzebe fut à la campagne. Amulius devenu le plus fort dans Albe le contraignit de s'y retirer. Etant le cadet de ſa famille, dit Plutarque, il eut pour ſon partage l'or & l'argent, & Numitor le Royaume paternel. Amulius ſe ſervit de ſes richeſſes pour détrôner ſon frere.

en préſence des autels, lui parut un moyen ſuffiſant, pour ſe délivrer de ſes défiances. Par-là il aſſûroit le Royaume à ſes enfans, ſans ſe rendre odieux par un nouveau crime. C'étoit une coûtume établie depuis long-temps dans Albe, de dévoüer au ſervice de Veſta les vierges de la plus haute naiſſance. Il ſauvoit les aparences ſous les dehors de la Religion, & il vouloit faire croire, qu'il faiſoit honneur tout à la fois, & à la Déeſſe, & à la Princeſſe. Mais la Veſtale, ou par une chûte honteuſe, ou par la violence qu'on lui fit, devint mere de deux Jumeaux, qui confondirent la politique du Tyran. Voici comme on raconte l'avanture.

Rhea Sylvia fut appellée à un miniſtére de Religion, dans un Temple dédié à Mars, proche de la ville. Une fontaine couloit dans le bois ſacré, dont le Temple étoit environné. La Prêtreſſe, pour accomplir une fonction de ſon Sacerdoce, alla puiſer à la fontaine l'eau néceſſaire au Sacrifice. *t* Alors un homme déguiſé ſous l'habit militaire, qu'on avoit coûtume de donner à Mars, ſurprit la Veſtale, & lui fit violence. On avoit ſi mauvaiſe opinion d'Amulius, qu'on le ſupçonna d'avoir porté ſes attentats juſques ſur ſa Niéce; moins par paſſion, que pour avoir lieu de la condamner au ſupplice, marqué par les Loix,

t Les moins ſenſés d'entre les Hiſtoriens Romains admettent l'ancienne Fable, que le Dieu Mars fut véritablement le pere de Rémus & de Romulus. Tite-Live ſemble en douter; il dit cependant qu'il s'eſt pû faire que la Veſtale ait trouvé ſon compte à faire accroire, que ſes deux enfans étoient du Dieu Mars. Plutarque attribuë la naiſſance des deux jumeaux à Amulius, & Denys d'Halycarnaſſe ou bien à Amulius, ou à un amant de la Veſtale, à qui elle avoit donné un rendez-vous.

contre les Veſtales tombées en faute. D'autres aſſûrent, que la Princeſſe avoit donné là un *rendés-vous* à un jeune Seigneur, qu'elle aimoit. Quoy qu'il en ſoit, Rhea Sylvia s'abſtint dès-lors de ſes fonctions, & de l'entrée du Temple, ſous prétexte d'une incommodité. Les uſurpateurs ſont ſupçonneux. Amulius conjectura le genre de maladie dont la Princeſſe étoit atteinte, & la fit obſerver. Il oſa même attribuer au Pere & à la mere de la Veſtale, d'être les autheurs d'une intrigue, qui devoit leur donner des petits-fils. Lorſqu'il ne fût plus poſſible à Rhea de cacher ſon déshonneur, elle en rejetta la cauſe ſur le Dieu Mars. Les circonſtances du Temple, du bois Sacré, & de la préſence prétenduë du Dieu, qu'on croyoit faire ſon ſéjour dans un ſanctuaire qui lui étoit conſacré, donnérent une couleur moins odieuſe au déſordre, ou au malheur de Rhea Sylvia. Ces prétextes ne firent point d'impreſſion ſur l'eſprit d'Amulius. Par ſon ordre, des femmes affidées gardérent à vûë la Princeſſe, juſqu'à ſes couches. Elle mit au monde deux enfans, que Numitor aſſûra toûjours être du ſang d'un Dieu. Le Tyran ſçût profiter, en bon politique, d'une avanture, qui chargeoit de confuſion la famille d'un frere détrôné. Dans une aſſemblée du peuple, il en découvrit la honte, il exagéra le crime de la Veſtale, & fit parler les Loix & la Religion. Enfin, par un Arrêt public, la coupable fut condamnée au fouët & à la mort. Les fruits inceſtueux de ſa débauche furent jugez dignes d'être jettez dans le Tybre, ſelon la loy. Si l'on en croit le récit le plus commun des Hiſtoriens, Amulius ne pouſſa pas ſa

fureur jusqu'à faire périr sa niéce. Il se laissa fléchir aux larmes de sa fille unique, amie généreuse de Rhéa Sylvia. A sa priére donc [u], il changea l'arrêt de mort en une prison perpétuelle. La Princesse n'en fût tirée que par le détrônement d'Amulius. A l'égard des deux Jumeaux, on exerça contre eux toute la rigueur de l'arrêt. S'ils ne périrent pas dans les eaux du Tybre, où ils furent jettés, on doit l'attribuer à une protection particuliére du Ciel, qui les conserva pour la punition du Tyran, & pour la fondation d'une ville, sur laquelle il avoit ses vûës.

Fabius Pictor, Portius Cato, Calpurnius Piso, apud Dion. Halic. l. 1.

On fabriqua donc un petit coffre de bois : on y étendit les deux enfans : on les porta jusqu'au bas du mont Palatin, dans un golphe peu profond, que formoit alors le Tybre, qui pour lors baignoit de ses eaux le pied de la montagne. Le lieu où on exposa les Jumeaux étoit éloigné de la ville d'Albe d'environ six vingt stades. Là on les laissa voguer à la merci des flots. Le fleuve étoit débordé, & l'inondation couvroit la campagne. La petite nacelle flotta quelque tems sans accident. Enfin emportée par le courant, jusqu'à l'extrémité du débordement des eaux, une pierre la culbuta, & renversa les deux freres sur la gréve. On n'ajoûte ici qu'avec défiance, ce

u Eusébe fait périr Rhéa Sylvia par l'Arrêt d'Amulius. Il prétend même que la Vestale fut condamnée à être enfouïe toute vivante, & que cet Arrêt fut exécuté. Cependant il est fort incertain si ce supplice étoit en usage, même du tems de Numa, qui établit le premier des Vestales à Rome. Tous conviennent qu'on se contenta de l'enfermer. La fille d'Amulius, qui demanda sa grace, s'appelloit Antho, ainsi que le rapporte Dioclés Pépharétien cité par Plutarque.

que

que toute l'antiquité a crû, ce que les monumens publics nous atteſtent, & ce que la plûpart des Hiſtoriens racontent. x Une louve, dit-on, accourut





d'Argent

aux cris des deux enfans, leur préſenta la mamelle pour les allaitter, & parut avoir plus d'humanité pour eux, que le Tyran qui les avoit condamnés à perir. Il eſt néanmoins plus vray-ſemblable, que par le nom de louve, il faut entendre une femme déréglée, qui ſe trouva, par hazard, dans ce deſert, & qui, peut être de concert avec Numitor, ſervit de nourriſſe aux deux freres. L'hiſtoire même en a conſervé le nom. y On l'appelloit

x Les monumens antiques & le bronze nous ont tranſmis cette hiſtoire fabuleuſe. Dans le type de la Médaille on voit, d'une part, la tête de *Sext. Pompeius* ſurnommé *Fauſtulus*; apparemment parce qu'il comptoit le paſteur *Fauſtulus* parmi ſes ancêtres. Le petit vaſe ou l'*Urceus Pontificalis*, qui eſt à côté, déſigne le Sacerdoce ou l'Augurat de *Sextus*. Sur le revers, Rome eſt figurée par la Louve, qui allaitte *Rémus* & *Romulus*. Le Berger *Fauſtulus*, le *Ficus Ruminalis* & le *Picus Martius* y ſont repréſentés, conformément à la Fable qui avoit cours parmi les Romains, & dont Ovide nous a donné le précis en ces vers

Martia Picus avis gemino pro ſtipite pugnant
Et Lupa......
Lacte quis infantes neſcit creviſſe ferino,
Et Picum expoſitis, ſæpè tuliſſe cibum? Faſt. l. 3.

y Deux femmes portérent le nom d'Acca Laurentia, & furent honorées aprês leur mort. Cette reſſemblance de nom a bien jetté de l'obſcurité dans l'hiſtoire. Pluſieurs les ont confonduës en une ſeule. L'une fut la nourrice de Ré-

Acca Laurentia, & elle fut femme du chef des Pastres de la cour, nommé Faustulus. La mémoire d'Acca Laurentia fut, dans la suite, consacrée à Rome, & on lui institua une fête & des sacrifices, qu'on rénouvella tous les ans au mois d'Avril, ou plûtost au mois de Décembre.

Il est probable que Faustulus n'ignora pas l'origine des deux Princes; mais il sçut la dissimuler. Il avoit été témoin de l'arrêt porté dans Albe, par le peuple, contre les Jumeaux. Le respect qu'il eut pour le sang de ses Rois, le rendit attentif sur leur éducation. A la vérité il leur permit de s'éxercer à la chasse & à la course, pour les endurcir aux fatigues; mais il ne négligea pas la culture de leur esprit. Il les envoya à [z] Gabies, où ils furent ins-

Dion. Hal. l. 1.

Plutarch. in vita Rom.

mus, & de Romulus. Celle-ci eut une fête fixée au mois de Décembre, & non pas au mois d'Avril, comme l'assûre Denys d'Halicarnasse, qui confond avec elle l'autre Acca Laurentia, appéllée encore Tarentia, ou Tarrutia. Cette derniére fut une fameuse Courtisane, qu'on honora à Rome sous le nom de *Flora*. La Fête de celle-ci se célébroit au mois d'Avril. Lactance rapporte, que cette femme laissa par testament au peuple Romain un gros héritage, fruit de sa débauche, à condition que tous les ans on feroit une Fête, & des Jeux en son honneur. Rome eut honte de consacrer un nom si peu respectable, & au lieu de cette Fête, on lui en décerna une sous le nom de la Déesse des fleurs. Ces Jeux & cette Fête étoient au mois d'Avril, & furent appellés *Floralia*.

z Gabies étoit une ville du Latium, &, selon Denys d'Halycarnasse, une colonie originaire d'Albe la Longue. Au témoignage du même autheur, d'Appien & de Strabon, elle étoit placée entre Rome & Préneste, en allant vers l'orient, à une égale distance de ces deux villes. Les ruines qu'on a déterrées aux environs de *Campo Gabio* ont fait croire, qu'elle étoit située de ce côté-là. Holstenius croit qu'elle n'étoit pas éloignée du lieu qu'on appelle l'*Hostéria del Pantano*, vers le fleuve *Osa*. Cluvier & Kirker la placent dans l'endroit où est maintenant *l'Hostéria del Finochio*. Elle étoit fort déserte du tems d'Horace, *Scis Lebedus quam sit Gabiis desertior*, l. 1. Ep. 2.

ſtruits dans les lettres Grecques. Cependant leur eſprit & leur corps ſe formérent avec l'âge. On apperçevoit dans leur air des marques de leur naiſſance, & dans leurs mœurs je ne ſçay quoy de fier & d'indépendant. L'aſcendant qu'ils prirent ſur les autres Bergers, les rendit formidables dans leurs forêts. Ils y exercérent quelque eſpéce d'empire. Une avanture, qui penſa leur dévénir fatale, tourna à bien pour eux, & leur fit découvrir la ſupériorité de leur origine.

Les Bergers d'Amulius & ceux de Numitor n'étoient guéres de meilleure intelligence, que leurs maîtres. Leurs conteſtations s'échauffèrent au ſujet de quelques beſtiaux, enlevés par les uns, ſur les autres. Le droit des Bergers d'Amulius parut aux deux freres préférable à celui des Bergers de Numitor. La probité les rangea au parti le plus juſte. Ils combattirent, contre les intéreſts de leur grand-pere, qu'ils ne connoiſſoient pas, & dans le choc il y eut du ſang répandu. Le parti offenſé réſolut de ſe vanger des deux freres, & de ſurprendre, dans une embuſcade, Rémus & Romulus; car c'étoit-là les nom que, dês-lors, on leur avoit donnés. a La fête des Lupercales apportée d'Arcadie par

Plutarch.

Ælius Tubero, & Tit. Liv.

a Valére Maxime prétend que la fête des Lupercales ne fut pas plus ancienne que la fondation de Rome. Il eſt contredit par Tite-Live, par Denys d'Halicarnaſſe, & par Plutarque. Ceux-ci veulent que cette fête fut apportée de Gréce par Evandre. Voici les cérémonies qu'on y obſervoit. On immoloit des Chévres, & un Chien. Enſuite on touchoit le front de deux jeunes hommes de condition d'une épée ſanglante. Ils devoient rire tandis qu'on leur appliquoit l'épée; puis on partageoit en courroïes les peaux des victimes, & on leur en faiſoit des foüets. Armés de la ſorte & couverts ſeulement d'un calçon, ils courroient par la ville,

Evandre, & qui ſubſiſta dans Rome juſqu'à l'entier établiſſement du Chriſtianiſme, parut aux Bergers de Numitor une occaſion favorable, pour exerçer leur vengeance. Tandis que les deux jeunes Bergers courent par la campagne, le foüet en main, & revêtus des peaux enlévées aux victimes qu'on avoit égorgées, on inveſtit Rémus avec ſa bande, on le conduit à Numitor, & on l'accuſe d'exercer, dans les forêts, une eſpéce de tyrannie. Ce Roy dépoüillé ménoit d'ordinaire à la campagne une vie privée, dans un grand aſſerviſſement aux volontés de l'uſurpateur. Il n'oſa rien entreprendre contre l'accuſé, que du gré d'Amulius. Auſſi-tôt que le Roy eût livré Rémus à la ſévérité de Numitor, bientôt on le condamna au ſupplice. Il s'en fallut peu que le grand-pere n'eut les yeux enſanglantés du maſſacre de ſon petit-fils. Soit inſtinct, ſoit compaſſion, ſoit eſtime pour un jeune Berger, qui dans ſa figure & dans ſon courage, marquoit avoir quelque choſe de ſupérieur à ſon état, Numitor ſe ſentit émû en ſa faveur. Il fit ſuſpendre l'éxécution, & voulut avoir un moment de conférence avec le criminel. *Dans quelle contrée du Latium*, lui dit-il, *avez vous pris naiſſance? De quels parents étes vous né*? Mon origine, ſeigneur, repartit Rémus, & le lieu de ma

& par les campagnes. Les jeunes femmes s'en laiſſoient frapper, & croyoient que ces coups contribuoient à leur fécondité Cette Fête ſe celebroit le 15. de Février. Les Prêtres qui préſidoient à ces ſacrifices furent partagés d'abord en denx Colléges; dont les uns étoient pour Rémus & les autres pour Romulus. Dans la ſuite on y en ajoûta un troiſiéme, en l'honneur de Jule Céſar. Cette fête étoit ſur-tout célébrée dans les villages.

naiſſance me ſont également inconnus. Tout ce que j'en ay pû apprendre du Berger, qui nous a élevés mon frere Romulus & moy, c'eſt que nous ſommes deux Jumeaux, qu'on a trouvé expoſés ſur le rivage. Alors le ſouvénir de ſes deux petit-fils frappa vivement Numitor. Dans le priſonnier, & dans ſon frere, il crut avoir retrouvé les deux enfans de ſa fille. L'âge de ceux-cy étoit conforme au tems de l'expoſition des deux Princes ſur le Tybre. Ils paſſoient dix-huit ans. Il n'en fallut pas davantage, pour changer en tendreſſe les menaces & la colére de Numitor.

Romulus de ſon côté portoit impatiemment la priſe, & la détention de ſon frere. Dês le tems que Rémus fut arrêté par les Bergers de Numitor, il voulut pourſuivre les raviſſeurs, & les combattre. Fauſtulus l'en détourna. Il fit plus. Il prit aſſés de confiance en la ſageſſe de ſon éléve, pour lui déclarer ce qu'il lui avoit toûjours caché. *Vous étes du ſang de nos Rois*, lui dit-il, *&*, *ſi l'on en croit les bruits publics, vous étes né d'un Dieu. Cependant Rhea Sylvia vôtre mere, coupable ſeulement de vous avoir donné le jour, languit dans une obſcure priſon, & Numitor vôtre ayeul maternel, exclu du Trône, ſouffre les mépris & la tirannie d'un uſurpateur.*

Un diſcours de la ſorte ſurprit Romulus, & réveilla dans ſon cœur des ſentimens dignes de ſon extraction. Il réſolut de tout hazarder pour tirer tout à la fois de l'oppreſſion, ſa mere, ſon ayeul, & ſon frere. Il aſſembla donc les gens de la campagne, ſur leſquels il s'étoit donné de l'authorité, Dion. Hal.

& les engagea de venir à la ville, un certain jour; munis d'armes qu'il tiendroient cachées, & d'y entrer par diverſes portes.

Tandis que Romulus diſpoſe tout pour l'exécution de ſon projet, Rémus achevoit de gagner les bonnes graces de Numitor. Ce Roy opprimé fonda de grandes eſpérance ſur les deux enfans, que le ciel lui redonnoit. Il en conféra avec ſa fille, qu'il viſitoit quelquefois dans ſa priſon, & de concert avec elle, il prit le parti d'employer la valeur de ſes petits-fils à ſon rétabliſſement. Il prit donc Rémus à l'écart, & après l'avoir comblé de carreſſes, il lui tint ce diſcours, rapporté par Denis d'Halicarnaſſe. *Vous n'ignorés pas le pouvoir que j'ay reçû d'Amulius de finir vos jours par le ſupplice. Quel gré me ſçaurés-vous de vous avoir conſervé la vie? vos ſervices à venir vous acquitteront-ils jamais de mes bienfaits, préſents? Pûis-je compter ſur vôtre reconnoiſſance?* A ces mots le jeune Prince fit ce que l'amour de la vie eût fait faire à tout autre. Il ſe répandit en proteſtations du plus entier dévoüement. Elles parurent ſincéres, & l'on y prit confiance. Numitor ouvrit donc ſon cœur au jeune Prince, & après avoir fait retirer la foule qui l'environnoit, il pourſuivit de la ſorte. *Des liens plus forts que ceux de la reconnoiſſance, doivent vous attacher à moi. C'eſt la nature qui me parle pour vous. Ma fille vous mit au monde avec vôtre frere; mais le barbare Amulius n'a reſpecté, en vous, ni le ſang du Dieu dont vous ſortés, ni celui de ſes maîtres, & des ſes proches. Il vous a fait précipiter dans le Tybre, ou vous ſeriez péris ſi le mê-*

me Dieu, qui vous donna le jour, ne vous l'eût conſervé. Le Tyran a répandu ſa rage ſur tous mes autres enfans. Il a fait périr Egeſte dans une chaſſe, & il retient Rhea Sylvia, vôtre mere, dans la captivité. Pour moy, privé du Sceptre qu'il m'a enlévé, je me ſuis vû contraint de céder à la violence, & de vivre ſous lui dans la ſervitude. Je cherche un vangeur de tant de crimes, le trouverai-je dans vous? C'eſt vos droits, qu'il faut recouvrer; c'eſt l'opprobre de vôtre maiſon qu'il faut laver dans le ſang de l'uſurpateur; c'eſt vôtre ayeul qu'il faut rétablir ſur le Trône.

Rémus, à ce diſcours, ne fut plus maître de ſes ſentiments. Il parut prêt à tout entreprendre. Il fallut que le grand-pere modérât les emportements de ſon petit-fils. On exigea ſeulement de lui qu'il feroit avertir Romulus de ſon bonheur, & qu'il le manderoit au Palais de Numitor. Romulus y vint, & y reçut les mêmes careſſes que ſon frere. On n'eut pas de peine à lui perſuader la vérité d'une naiſſance illuſtre, qui flattoit ſon ambition, & qu'il avoit déja appriſe de Fauſtulus. Ce Berger s'empreſſa de ſuivre ſon éléve à la ville, & d'y porter avec lui le ſigne inconteſtable de la reconnoiſſance des deux Princes. Il ſe chargea, pour Numitor, du coffre, où les Jumeaux avoient été trouvés, au bord du fleuve. Il étoit réconnoiſſable par les cercles d'airain dont il étoit environné, & par l'inſcription qu'on y avoit miſe, & qu'on y liſoit encore. Fauſtulus eut beau cacher la caiſſe qu'il portoit, les gardes qui veilloient aux entrées de la ville jugérent à ſon empreſſement, & à ſon air interdit, que ſa charge étoit

Plutarch. in vit. Rom.

intéreſſante. On le conduiſit donc, avec ſon fardeau, en préſence d'Amulius. La ſurpriſe & la crainte ne firent pas perdre à Fauſtulus la préſence d'eſprit. Il avoüa que les deux Princes vivoient; mais il feignit qu'alors ils paiſſoient des troupeaux dans un deſert écarté. C'étoit gagner du tems, & le tems étoit précieux pour la révolution, dont Romulus avoit formé le deſſein.

Plutarch. ibid. Cependant les ſoupçons, & l'inquiétude qui les ſuit, agitérent l'eſprit du Tyran. Il apoſta un de ſes courtiſans pour ſçavoir de Numitor, s'il étoit inſtruit du ſort des deux Princes, qu'on avoit cru noyés. Celui-ci, étoit au fond l'ami de Numitor; mais il ſauvoit les apparences à la cour d'Amulius. Il trouva les deux petits-fils dans les bras de leur grand-pere. De ſi tendres embraſſements achevérent de le ranger au parti opprimé. Il lui prêta le ſecours de ſes conſeils, & lui promit le ſecours de ſon bras. Dês-lors la perte de l'uſurpateur fut reſoluë. Rémus ſe chargea de ſoulever la ville, & Romulus d'inveſtir le Palais du Roy. En effet les gens de la compagne arrivés au jour marqué, ſe réünirent par Centuries. [b] Des bottes de foin, ſuſpenduës à de longues perches, leur ſervirent d'enſeignes. Les Latins les

[b] Dans les prémiers tems, les Romains n'eurent point d'autres Enſeignes.

Non illi cœlo labentia ſigna tenebant,
Sed ſua, quæ magnum perdere crimen erat.
Illa quidem fœno, ſed erat reverentia fœno,
Quantum nunc aquilas cernis habere tuas.
Pertica ſuſpenſos portabat longa maniplos,
Unde maniplaris nomina miles habet.

Tel fut le commencement d'une ſorte de bataillon appellé *Manipulus*, que Romulus compoſa de cent ſoldats, qui ſe nommoient *Manipulares.* Enſuite le *Manipu-*

nommoient

nommoient dès-lors *Manipuli*. De-là vint le nom de *Manipulares*, qui, dans ſon origine, fut donné aux troupes qu'on leva à la campagne.

Avec cette armée tumultuaire de gens intrépides, Romulus inveſtit les avenuës du Palais. La garde en fut bien-tôt forcée. Le Tyran abandonné des ſiens, & deſtitué de tout ſecours du dehors, perdit, avec la vie, une couronne injuſtement occupée pendant quarante-quatre ans. Exemple formidable pour les poſſeſſeurs iniques des Thrônes envahis, & dont les fondements n'ont été cimentés que du ſang de leurs véritables maîtres.

La mort d'Amulius rétabliſſoit Numitor dans ſes droits; mais il ne voulut monter ſur le Thrône, que du gré de ſes ſujets. Le recouvrement des deux Princes étoit encore un myſtére, dont on n'avoit point informé le public. Le nouveau Roy jugea donc qu'il falloit aſſembler le peuple, & lui rendre compte de ſes procédés. Il expoſa, en détail, les crimes de ſon frere, ſon attention à éteindre juſqu'au moindre germe de ſa race, l'aſſaſſinat d'Egeſte dans une foreſt, ſa fille conſacrée à Veſta par violence, les fils de la Veſtale & d'un Dieu précipités dans le Tybre, & ſauvés par un prodige, l'education de deux jeunes Princes parmi des bergers, & la maniére dont le Ciel les avoit fait reconnoître.

lus fut de deux cents hommes. Selon la différence des tems, ce nombre varia: de maniére que, dans le bas Empire, le *Manipulus* contenoit moins de cent ſoldats, comme nous avons lieu de l'inférer d'un paſſage d'Ammien l. XVII. Nous aurons occaſion de parler plus d'une fois du *Manipulus*, lorſque nous examinerons, en détail, la Milice des anciens Romains.

A ces mots, les deux freres ſuivis de leur troupe, ſe préſentérent à l'aſſemblée. Ils tournérent leurs pas vers Numitor, le ſaluérent Roy, & leurs acclamations furent ſuivies de celles de tout le peuple. Telle fut l'avanture qui cauſa la reconnoiſſance de Rémus & de Romulus. Qui peut dire ſi ce narré, quoy que fidellement extrait des Hiſtoriens Grecs & Latins, n'a pas été embelli par l'antiquité, en faveur des premiers fondateurs de Rome?

Numitor voyoit, avec joye, les rejettons de ſa famille croître au tour de lui. Rhea Sylvia ſa fille, tirée de captivité, goûtoit tranquillement les douceurs de ſa tendreſſe pour deux fils ſes libérateurs, qu'elle avoit crû perdus. Le Roy n'étoit occupé qu'à décorer Albe, & qu'à la rendre tranquille. Cependant il fit refléxion qu'elle conſervoit encore, dans ſon ſein, un grand nombre de ſujets mal affectionnés à ſon regne, & qu'il avoit tout à craindre d'un reſte de factieux, attachés de tout tems à Amulius. Il conſidéra d'ailleurs que ſa capitale, déja trop peuplée d'habitans inquiets, avoit pris un nouvel accroiſſement de peuple, depuis l'inondation de ces troupes ruſtiques, que Romulus y avoit introduites. Il comprit qu'il étoit à propos de multiplier les villes de ſon petit Etat, à meſure que les hommes s'y multiplioient. Dans ces vûës, il propoſa à ſes petits-fils d'aller faire un établiſſement ailleurs. [c] Rémus & Romulus y conſentirent ſans

[c] Plutarque avoüe de bonne foi qu'il s'eſt pû faire, que Rémus & Romulus aient pris le parti d'aller habiter ailleurs, plûtôt par néceſſité que par choix, rebutés apparemment par les citoyens d'Albe, qui auroient eu tout à craindre d'une troupe d'eſclaves fugitifs, & de bannis, qui étoient à la ſuite des deux freres.

peine, & reçûrent du Roy, pour la nouvelle fondation, le païs situé au voisinage du Tybre, où ils avoient été jettés par les flots, & où ils avoient été élevés. Numitor fournit abondamment aux deux fondateurs, des outils à remüer la terre, des esclaves, & des bêtes de charge. Il joignit à tout cela, une permission à ses sujets, d'accompagner les deux Princes. Quelques familles des plus illustres, & entr'autres plusieurs de celles qui descendoient des Troyens, suivirent le sort de Rémus & de Romulus. Du tems d'Auguste, on comptoit encore plus de cinquante maisons issuës de Troye, qui subsistoient dans Rome, depuis son premier établissement.

Cette poignée de gens sortis d'Albe, n'étoit pas suffisante pour fonder une colonie, tant soit peu considérable. Les deux freres rassemblérent donc tout ce qui se trouva d'habitans à Pallantium, & à Saturnia, deux bourgades érigées, celle-là par Evandre, & celle-cy par les anciens Aborigénes. Il plut aux deux freres de séparer en deux bandes, ceux qui devoient travailler à la nouvelle ville, l'une sous Romulus, l'autre sous Rémus. Ce partage qui fut conseillé par l'amour du bien puplic, n'aboutit qu'à des désunions, & produisit une rupture. En effet il parut de l'émulation entre les deux partis, à qui sçauroit mieux avancer les ouvrages. L'émulation se changea bientôt en jalousie, & la jalousie se communiqua, du peuple, aux deux freres. Elle éclata sur-tout, lorsqu'il fallut convenir du lieu on l'on établiroit la colonie. Romulus avoit préféré [d] le

d Le mont Palatin fut ainsi appellé, ou de la ville de Pallante patrie de l'Arcadien Evandre : ou d'une colonie sortie de *Palantium*,

mont Palatin, parce qu'au pié de cette montagne, l'eau du Tybre, qui y faisoit un coude, avoit déposé les deux Jumeaux sur la rive. Rémus étoit pour le mont [e] Aventin; soit par envie de contrarier les volontés de son frere; soit par la bonté de l'air, & l'agrément de la situation. L'ambition de régner étoit un vice de famille, dont les deux freres n'eurent pas soin de se préserver. L'obstination se termina par une désunion éclatante. On n'avoit point de régle pour juger le différent. Nulle supériorité d'âge, ou de mérite de part ni d'autre. On eut donc recours au grand-pere des deux Princes. Numitor étoit entêté de la science des Augures, [f] & les Etrusques en avoient infecté l'Italie. Il jugea

ancienne ville du territoire de *Reate*, pour s'établir sur cette colline : ou des mots Latins *Palando*, & *Balatu*, parce que les Pasteurs y menoient paître leurs troupeaux : ou de Palés Déesse des Bergers : ou d'une Palatia, femme, dit-on, de Latinus : ou de Palanto mere de ce dernier : ou enfin de Pallas fils d'Evandre. Quoiqu'il en soit, car on ne prétend pas garantir aucune de ces étymologies, l'usage s'est introduit de nommer *Palatia*, ou Palais, les maisons des Souverains, depuis que Romulus, Tullus Hostilius, & dans la suite des tems Auguste, & la plupart des Césars, eurent fixé leur demeure sur le Mont Palatin

e Quelques Etymologistes empruntent le nom d'*Aventin*, ou des oiseaux que le voisinage du Tybre y attiroit, *ab avibus*; ou *ab advectu*, parce que, du côté du Tybre, les avenuës en étoient si marécageuses, que souvent on ne pouvoit s'y rendre qu'en bateau. Varron dit que les Sabins alliés de Romulus, s'étant établis sur l'*Aventin*, l'appellérent ainsi du nom d'*Avens*, petite riviere de la Sabinie. Il est plus vrai-semblable que le Roy *Aventinus* lui donna son nom, comme on l'a déja observé dans le corps de l'Histoire. Cette montagne fournira souvent de la matiére à plusieurs observations critiques & historiques.

f L'art d'augurer, ou de deviner les choses futures par le vol, le chant, & le mouvement des oiseaux, passa des Chaldéens aux Grecs, qui le transmirent aux Toscans. Ceux-cy l'enseignérent aux Latins & aux Romains. *Vid. Ciceron. de Divin. & Orig. l. 4. contra Cels.*

qu'il falloit y avoir recours, pour finir, par les Dieux mêmes, un démêlé, ſur lequel les hommes ne pouvoient prononcer. Ainſi le vol décida de l'emplacement de Rome, du nom qu'elle devoit porter, & du premier Roy qui devoit la gouverner. On prit jour pour la cérémonie. De part & d'autre on députa quelques perſonnes, pour être témoins de la vérité des auſpices. Chacun des deux freres ſe poſta ſur ſa montagne. Rémus choiſit le mont Aventin, & le mont Palatin ſervit d'obſervatoire à Romulus. Il faut bien qu'on eût arrêté, que les Vautours ſéroient l'eſpéce d'oiſeaux, dont la vûë porteroit bonheur à celui qui en apperçevroit, le premier, ou en plus grand nombre. C'eſt un oyſeau aſſez rare, diſoit-on, que les Dieux font partir tous les ans des païs étrangers, pour annoncer l'avenir. Dailleurs on ſe ſouvenoit qu'Hercule, avoit eu la ſuperſtition de meſurer le ſuccês de ſes entrépriſes, ſur la vûë des Vautours. On s'en tint-là. Les deux rivaux, le jour marqué, ſe poſtérent chacun ſur ſa montagne, & parcourants des yeux l'horiſon, ils étoient à la découverte d'un favorable augur. Alors, dit-on, Romulus uſa d'artifice, ſoit pour troubler les auſpices de ſon frere, ſoit pour s'aſſûrer de la voix publique, par une ſupercherie. Il envoya dire à Rémus, qu'il avoit vû, le premier, des Vautours. Les envoyés de Romulus étoient encore en chemin, lorſqu'en effet Rémus en apperçût ſix. Il court à l'inſtant au mont Palatin, pour apprendre la vérité de l'auſpice de ſon frere. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que, par un bonheur inattendu, douze Vautours ſe montrérent aux yeux de

Plutarch. in vit. Rom.

Romulus. Il les fit remarquer à ſon frere ; puis éclatant de joye , Jugez , ajoûta-t-il , jugez par vous-même , ſi le rapport qu'on vous a fait, de ma part,étoit fidéle. Rémus éclaircit le myſtére. Il fut inſtruit que Romulus n'avoit vû douze Vautours, qu'après que lui-même en avoit vû ſix. L'un ſe prévalut du nombre d'oiſeaux qu'il avoit apperçûs, l'autre du tems où il les avoit vûs. Chacun prit parti pour ſon chef. Enfin la conteſtation s'échauffa , & des paroles on en vint aux armes.

Le combat ſe donna, dit-on , contre le gré des deux freres. Quoi qu'il en ſoit ; un malheureux coup étendit ſur la terre le Berger Fauſtulus , ſi cher aux deux Princes. Il les avoit élevés depuis l'enfance, & ſenſible à leurs diviſions , déſeſpérant de pouvoir les accorder, il s'étoit jetté, ſans armes, au milieu de la mêlée. De médiateur qu'il vouloit être entre les deux partis, il en devint la victime. Sa mort, qui partit d'une main inconnuë , lui ôta les moyens de réconcilier ſes deux nourriſſons. g Quel-

g Denys d'Halycarnaſſe eſt de ce nombre. Il ajoûte que Rémus fut enterré dans un lieu , appellé de ſon nom *Rémurie* , & ſitué à trente ſtades de Rome. Cet emplacement, continuë l'Hiſtorien , avoit paru le plus commode à Rémus, pour bâtir une ville. Si l'on en croit quelques Ecrivains, Rémus ſe rendit à *Rémurie* , & non pas ſur le mont Aventin , pour obſerver le vol des oiſeaux. Feſtus ſemble décider la queſtion. Il dit que le ſommet de cette colline fut appellé *Remuria* , depuis que Rémus eût eu le deſſein d'y fonder la ville , qui faiſoit le ſujet de la conteſtation. Cependant il réſulte du récit de Denys d'Halycarnaſſe , que le mont Aventin & *Rémurie* étoient deux lieux différens. Stéphanus, en parlant de *Rémurie* , dit que c'étoit une ville dans le voiſinage de Rome. Quant au ſentiment de l'Hiſtorien Grec , ſur le tems & les circonſtances de la mort de Rémus , nous l'abandonnons , pour ſuivre celui du plus grand nombre des Auteurs.

ques Hiſtoriens ont crû, que Rémus périt dans le même combat, qui fut fatal à Fauſtulus. D'autres en plus grand nombre, différent ſa mort, & la racontent de la ſorte.

Romulus devenu Chef de la Colonie par de meilleurs auſpices que ſon frere, & vainqueur dans le dernier combat, ne ſongea plus qu'à bâtir la ville, & qu'à lui donner ſon nom. Le mont Palatin fut le lieu choiſi pour la placer. Le Fondateur employa toutes les cérémonies ſuperſtitieuſes [h], que les Etruſques avoient introduites, pour la conſtruction des villes. Il fit des ſacrifices aux Dieux; & il ordonna à tout le peuple de leur offrir des victimes, chacun ſelon ſes moyens. On alluma de grands feux devant les tentes ſous leſquelles on campoit, & tous ſautérent à travers la flamme, pour en être purifiés. Romulus voulut dès-lors que les Aigles ſerviſſent aux auſpices de la nouvelle colonie. Il fit attacher à une charruë, dont le ſoc étoit d'airain, [k] une vache & un taureau, & leur fit tracer

h Feſtus remarque que les Etruriens avoient une ſorte de rituel, où étoient contenuës les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des villes, des autels, des temples, des murs, & des portes. *Fabius Pictor* nous apprend que Romulus fit venir un Prêtre d'Etrurie, ou un Augur, pour préſider à la conſtruction de la nouvelle ville. Plutarque dit que des hommes venus d'Etrurie, apprirent, de point en point, au Fondateur, les rites qu'il devoit obſerver.

i Selon Denys d'Halycarnaſſe, ceux qui étoient alors employés à quelques fonctions, ſautoient au travers des flammes, perſuadés que, dans une cérémonie ſi religieuſe, ils ne pouvoient apporter trop de pureté & de reſpect.

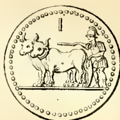
k Le taureau étoit blanc, & la géniſſe de même poil:

Alba jugum niveo cum bove vacca tulit. Ovid. Faſt. 4.

Cette couleur eſt le ſymbole de la ſimplicité des mœurs, & de l'innocence dont chaque citoyen devoit faire profeſſion. Iſidore xv. 2. dit que ces deux animaux atte-

l'enceinte de Rome par un l profond sillon. Ces deux animaux, simboles des mariages qui dévoient peupler les villes, furent ensuite égorgés sur les au-





d'Argent

lés désignoient la fondation des villes, & l'établissement des nouvelles colonies. C'est en effet sous cette image que l'un & l'autre sont représentés dans les anciens monumens. Les médailles font foi de cette coûtume. Celle que nous donnons ici par préférence, mérite l'attention des Critiques. D'un côté, on voit une tête de Cérés, avec cette légende CAIVS MARIVS C. F. CARIT. I. La plûpart des Antiquaires, persuadés qu'il faut lire CAPIT. substituent un P, à la place de la lettre R, qui se montre évidemment aux yeux, pour peu qu'on examine le contour de la médaille. Sur un fondement si léger, ils se croient en droit de donner à ce CAIVS MARIVS le surnom de CAPITO. Nous n'avons pas crû devoir altérer la légende, & nous l'abandonnons à l'examen des Lecteurs. CARIT ne signifieroit-il point que la colonie, dont il s'agit, fut envoyée dans cette partie de l'Allemagne, que le Nekre arrose, & qui étoit habitée par des peuples, que Ptolomée appelle *Caritni* ? Ou bien cette colonie n'auroit-elle point été conduite dans l'isle de *Cos*, à qui Stéphanus donne le nom de *Caris*. Il est constant que cette isle avoit passé, avec toute la Gréce, sous la domination des Romains. L'I qui finit la légende, donne lieu de juger, que cette colonie fut la premiére qui passa dans cette contrée du tems d'Auguste, sous lequel cette Médaille, a été frappée, comme on le peut prouver par une autre Médaille, qui d'un côté porte le nom de C. MARIVS C. F. & de l'autre, celui de CÆSAR AVGVSTVS. Il est vrai-semblable que ce C. Marius fut petit-fils, ou arriére petit-fils du grand Marius.

l Selon Plutarque, l'enceinte de la ville fut d'abord tracée par une ligne décrite avec un aiguillon ; après quoi le Fondateur dirigea lui-même le soc de la charuë, en suivant la ligne qui avoit été marquée. Souvent aussi les Anciens marquoient l'enceinte des nouvelles villes par une traisnée de terre blanche. Nous lisons dans Strabon, qu'au défaut de cette terre, Alexandre le Grand traça, avec de la farine, l'enceinte d'Alexandrie.

tels

tels. Tout le peuple ſuivoit la charruë m, & pouſſoit en dedans les mottes de terre, que le ſoc rejettoit quelquefois en dehors. On la ſoulevoit, cette charruë, & on la portoit dans les endroits, ou l'on deſtinoit de * faire les portes. Comme le mont Palatin étoit iſolé de toutes parts, on l'enferma, tout entier, dans le circuit qu'on traça, & l'on forma une figure à peu près quarrée n, au pied de la montagne. Là on avoit creuſé, en rond, o une foſſe aſſez profonde, où tous les nouveaux habitans jettérent

* Porta à portando.

m Cette attention du peuple à repouſſer les mottes du côté de la ville, renfermoit du myſtére. L'eſprit de cette pratique étoit d'apprendre aux nouveaux citoyens, que la fécondité de la terre portoit l'abondance dans les villes, & qu'ils devoient s'employer à y faire entrer toutes les choſes du dehors, qui pourroient contribuer à la félicité du peuple. Tout le terrain, où le ſillon étoit creuſé, paſſoit, parmi les anciens, pour être ſacré & inviolable. C'eſt pour cela qu'ils ſe croyoient obligés de combattre, juſqu'à la mort, pour la défenſe de leurs murs. On ne pouvoit en forcer le paſſage, ſans ſe rendre coupable d'un crime au premier chef; mais les portes n'étoient point ſacrées. Autrement, dit Plutarque, il n'eût pas été permis de faire entrer dans la ville ce qui étoit néceſſaire à la vie, & de tranſporter au-dehors les choſes eſtimées impures, comme les immondices, les cadavres, &c.

n Plutarque ſemble diſtinguer *Rome quarrée*, de la même ville de Rome, lorſqu'il dit que Romulus avoit déja bâti *Rome quarrée*, avant que de traçer le plan de la ville. Ainſi *Roma quadrata*, ſelon cet Auteur, étoit une ſimple redoute, ou un petit fort élevé ſur le mont Palatin. Le Jéſuite Donat adopte ce ſentiment; mais l'autorité de Fabius, de Caton, & de Denis d'Halycarnaſſe, paroît déciſive en cette matiére. Celui-ci dit que Romulus renferma toute la ville dans un quarré, dont il fit traçer les lignes par un taureau & une geniſſe.

o Cette foſſe ſe nommoit chez les Grecs ὄλυμπος à cauſe de ſa figure ronde Le peuple de la colonie y jettoit les prémices des choſes comeſtibles, dont l'uſage étoit permis. De plus, chacun y mettoit une poignée de la terre, qu'il avoit apportée de ſon païs, ou du païs voiſin :

Foſſa fit ad ſolidum, fruges jaciuntur in imam,
Et de vicino terra petita ſolo.
Faſt. 4.

Le myſtérieux de cette cérémonie, étoit de faire entendre aux

un peu de terre des différens païs, où ils avoient pris naissance. Ce trou resta en forme d'un grand puits, dans la place publique, où se tinrent depuis les Comices.

p On conteste dans l'histoire, l'année précise de la fondation de Rome. J'ai suivi l'opinion de Varron, qui l'a fixée à la troisiéme année de la sixiéme Olym-

Chefs de la Colonie, qu'ils devoient employer leurs soins à procurer aux citoyens les secours de la vie, à maintenir l'union parmi tant de gens rassemblés de différens climats, & à n'en faire plus qu'un même peuple.

p Les Auteurs ne s'accordent pas sur l'année précise de la fondation de Rome. Timée de Sicile se trompe grossiérement, lorsqu'il la place vers le tems, que Cartage fut bâtie par les Tyriens, c'est à dire, trente-huit ans après la premiére Olympiade. *L. Cincius* la recule jusqu'à la quatriême année de la douziême Olympiade. *Fabius Pictor* rapporte cette évenement à la premiére année de la huitiême. Polybe & Diodore de Sicile disent, que Rome fut fondée la seconde année de la septiême Olympiade. D'autres, & en particulier *Porcius Cato*, font remonter cette époque jusqu'à la premiére année. Selon *Marcus Verrius Flaccus*, Auteur des Tables Capitolines, & selon Tite-Live, elle concourt avec la quatriême année de la sixiême Olympiade. Enfin le grand nombre des plus illustres Ecrivains de Rome, ont suivi le calcul de Varron, qui fixe la fondation de Rome à la troisiême année presque révoluë de la sixiême Olympiade. Plutarque, sur l'autorité de quelques Auteurs, dit que le premier jour de la fondation de Rome fut marqué, par une éclypse de soleil, qu'il dit avoir été apperçûë par *Antimachus de Téos*, contemporain de Platon. *Tarrutius Firmianus*, fameux Astronome, qui suivoit le Calendrier des Egyptiens, à la persuasion de *Terentius Varro*, avoit recherché, par le calcul Astronomique, le jour de la naissance de Romulus. Il résultoit de ses supputations, que ce premier Roi de Rome avoit été conçû, la premiére année de la seconde Olympiade, le vingt-troisiême jour du mois Egyptien, qui répondoit au mois d'Avril du Calendrier des Romains : jour auquel il ajoûte, qu'il y eut une éclypse de soleil. Il fixoit la naissance de ce Prince au mois de Janvier, & la premiére année de Rome, à la troisiême de la sixiême Olympiade. Denys d'Halycarnasse rapporte, qu'il arriva une autre éclypse, le jour même de la mort de Romulus; ce qui a donné lieu à plusieurs Astronomes, d'essayer, si à la faveur de la Table des éclypses, ils pourroient enfin assûrer l'époque de la fonda-

piade, c'est-à-dire, trois mille trois cens & un an depuis la création du monde, quatre cens trente-& un an depuis la prise de Troye, & sept cens cinquante-trois ans avant la premiere année de l'Ere Chrétienne. Cette époque, au reste, qui m'a paru la mieux autorisée, nous servira de guide dans la supputation des années Romaines, qui vont suivre. Il paroît incontestable, qu'on commença de la bâtir au vingt & uniéme d'Avril. Ce jour-là étoit consacré dès-lors à Palês Déesse des Bergers. Depuis on conserva toûjours à Rome la mémoire des deux fêtes q réünies au même jour, & l'on célébra Palês & la fondation de Rome ensemble, au 21. d'Avril. Il paroît néanmoins, qu'alors, la plus grande partie du mois d'Avril, répondoit au mois de Septembre de nos tems, & que Rome fut bâtie r en Automne. Par l'addition de certains mois, & par

tion de Rome. Tout le fruit de leur travail s'est terminé à des contestations, qui ont laissé à chacun le droit de prendre parti, pour ou contre. Nous avons crû devoir adopter le sentiment de Varron. Il nous a paru être le plus conforme aux régles de la chronologie, comme le Pere Petau semble l'avoir démontré *l. 1. de doct. temp.*

q Ces deux fêtes furent confonduës dans une seule. Ainsi les Romains célébrérent en même-tems, & le jour qui donna naissance à leur patrie, & une fête pastorale appellée *Palilia* ou *Parilia*, en l'honneur de la Déesse *Palês*, qu'ils invoquoient pour la conservation, & l'heureuse fécondité de leurs troupeaux. On n'égorgeoit alors aucune victime, parce que dans un jour si célébre, & destiné aux réjoüissances publiques, les Romains ne croyoient pas devoir verser du sang.

r Il est aisé de concilier le sentiment du Poëte Manilius, avec celui que nous avons embrassé. Cet habile Astronome dit que Rome fut bâtie en Automne, sous le signe de la Balance ;

Hesperiam sua libra tenet quâ condita Roma,
Et propriis retinet pendentem nutibus urbem,
Orbis & imperium retinet.

Cependant la fête de son érection, dans la suite des tems, concourut avec le 21. d'Avril. Le dérangement des mois & des saisons, pro-

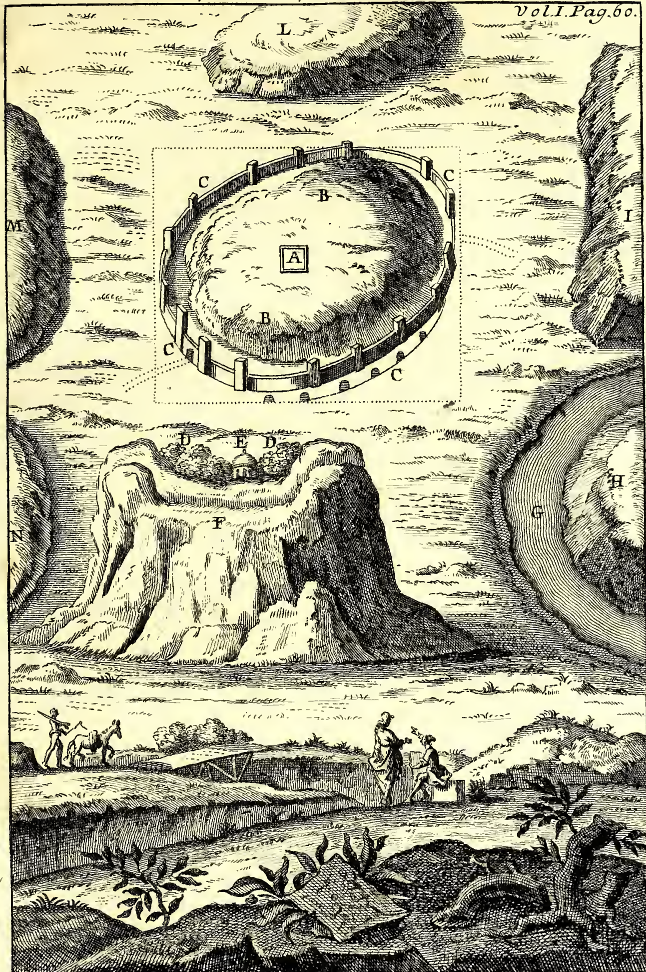
les autres changemens, que Numa Pompilius fit ensuite au Calendrier, Avril recula, & de mois d'Automne qu'il étoit, sous Romulus, il devint un mois du Printems. Ainsi la fête de Palês, & celle de la fondation de Rome, changérent de saison, sans changer de place, dans l'ordre des fêtes.

Tandis que la colonie étoit occupée à tracer l'enceinte de Rome; Rémus ne voyoit qu'avec chagrin les travaux s'avancer, au nom, sous les ordres, & par la direction de son frere. Après leur combat, qui fut sanglant, il ne restoit guéres que trois mille trois cens hommes à Romulus, pour un si pénible ouvrage. Aussi ni le fossé qu'ils creusérent, n'eut assés de largeur, ni les murailles qu'ils érigérent n'eûrent assés d'élévation, pour faire une longue résistance, contre des ennemis, que la jalousie pouvoit leur attirer. Rémus n'avoit d'attention qu'à insulter au plan, & à l'exécution de l'ouvrage. Celui-ci donc, en dérision de son frere, franchit, d'un saut, le fossé & la muraille. L'action parut téméraire, à un nommé Fabius, qui travailloit à l'endroit même, que Rémus venoit de marquer par une plaisanterie insultante. Comme Fabius étoit emporté & rustique, du hoyau qu'il tenoit à la main, il frappa le Prince à la tête, & la blessure fut mortelle. Ainsi Romulus fut délivré d'un frere jaloux & séditieux, dont la fierté eût traversé son regne. Pour le meurtrier, on lui donna le nom de *Celer*, c'est-à-dire,

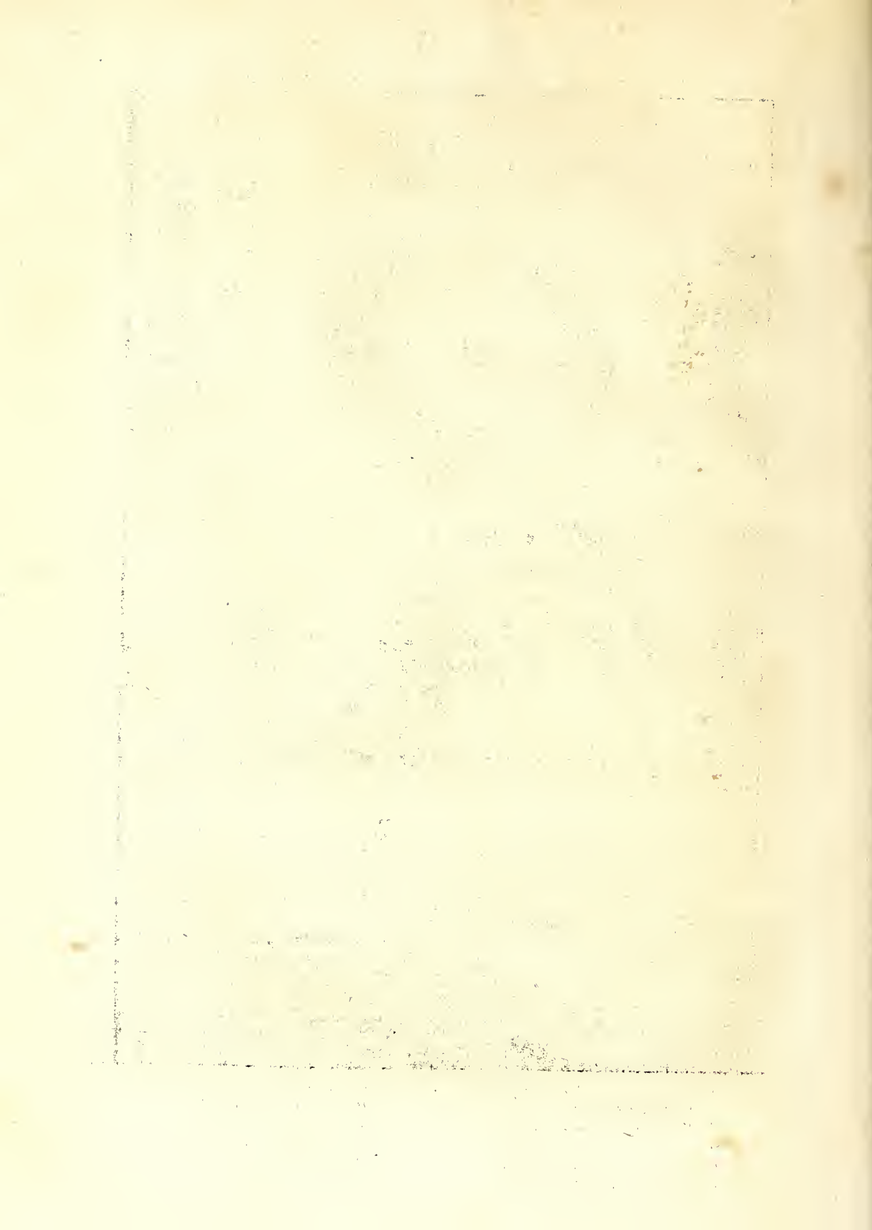
Dion. Hal. & Plutarc.

venoit du peu d'exactitude de l'ancien Calendrier. Le défaut de conformité des années Grecques & Romaines, avec la révolution astronomique du soleil, avoit causé, dans un long espace de tems, des erreurs considérables.

Premier Plan de Rome pendant les premiers Années du Regne de Romulus.



A.. Rome quarrée selon quelques uns.
B. Le Mont Palatin.
C. Premiere Enceinte de Rome.
D.. L'Azile.
E.. Le Temple du Dieu Azilée
F.. Le Mont Capitolin.
G.. Le Tybre.
H.. Le Mont Janicule.
I.. Le Mont Aventin.
L.. Le Mont Cœlius.
M.. Le Mont Esquilin.
N.. Le Mont Quirinal.



d'homme prompt, & trop vif. Selon les uns, il se fit justice à lui-même, se condamna au bannissement, & se retira en Etrurie. Selon les autres, il resta à Rome. Quelques Historiens rapportent, que Romulus avoit défendu de sauter le mur, & que la consécration qu'il en avoit faite aux Dieux, ajoûtoit l'irréligion à l'insulte de Rémus. Ces circonstances paroissent controuvées après coup, pour rendre le meurtre du Prince moins odieux. Tite-Live est plus sincére. Il fait tuer Rémus de la main même de Romulus.

Rome avoit à peu près atteint le dégré de perfection, que des hommes grossiers & fort pauvres avoient pû lui donner, en la construisant. On y comptoit environ mille maisons, ou plûtôt mille chaumiéres, toutes au rez de chaussée, sans étages, & sans ornemens. C'étoit, à proprement parler, un village, dont les principaux habitans conduisoient eux-mêmes leurs charruës, & labouroient la terre ingrate d'un païs stérile, qu'ils s'étoient partagé entre eux. [f] Le Palais même de Romulus n'étoit construit que de joncs, & n'étoit couvert que de chaume. Chacun avoit choisi son terrain, pour bâtir sa cabanne, sans égard à l'allignement & à la décoration publique. Les ruës n'étoient ni droites,

De Rome l'an 1.

Val. Max. l. 4.

[f] Au rapport de Vitruve, de Macrobe, & de Sénéque, cette cabanne de Romulus fut conservée long-tems sur le Capitole, comme un monument respectable. Il est cependant certain, de l'aveu même de Denys d'Halycarnasse, que Romulus habita sur le mont Palatin. Quoi qu'il en soit, cette cabanne passa toûjours, pour avoir été le Palais du Fondateur. Les Romains se firent un point de religion, de n'employer que le jonc & le chaume, pour en réparer les ruines, jusqu'à ce qu'elle eût été consumée par le feu, sous l'empire d'Auguste.

De Rome l'an 1.

ni larges. Enfin jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, elle fut plûtôt un amas informe de huttes séparées, qu'une ville bâtie avec quelque sorte de régularité. Tels furent les commencemens de cette Capitale du monde, qui ne fut jamais plus digne de commander à l'Univers, que quand la pauvreté y conserva l'amour des vertus civiles, & militaires.

Romulus n'avoit pris le pouvoir souverain sur la Colonie, que tandis qu'elle bâtissoit Rome. Dès que la ville fut construite, il soûmit à l'arbitrage du peuple, le choix d'un genre de gouvernement. Il assembla donc les nouveaux citoyens, & leur parla de la sorte. *Si toute la force des villes consistoit dans la hauteur des remparts, & dans la profondeur des fossés, nous aurions tout à craindre pour celle, que nos mains ont construite. Sa moindre défense est dans ses murs. Y en a-t-il d'insurmontables à la valeur d'un Conquérant, & de quel usage sont les remparts dans les dissentions intestines? C'est sur-tout par le courage & par la sagesse, qu'on arrête l'irruption de l'étranger, & par la concorde & la modération des desirs, qu'on prévient les révoltes domestiques. On a bien vû des villes fortifiées d'invincibles boulevarts, céder à la violence du dehors, ou aux tumultes du dedans. La vertu seule fait, tout à la fois, l'ornement, & la félicité des Etats. Une exacte discipline pour la milice, & une police invariable parmi les citoyens, est la barriére la plus forte, contre les ennemis étrangers, & domestiques. C'est aux personnes qui gouvernent, à procurer de la sécurité pendant la guerre, & pendant la paix. Mais il est de plus d'une sorte de gouvernement. Il faut en choisir une; & quand on l'aura choisie, on doit*

Dion. Hal. lib. 2.

De Rome l'an 1.

la conſerver dans ſa vigueur. J'ai appris que parmi les Grecs, il s'eſt établi plus d'une maniére de régir les Etats. J'avouë que chacune a ſes inconvéniens. Faites donc le choix du genre d'adminiſtration, qui doit le plus contribuer à la félicité publique. Parlez ſans contrainte. Rome obéïra-t-elle à un ſeul homme? Se ſoûmettra-t-elle à une troupe choiſie de gens ſages? Le peuple aura-t-il part aux déciſions communes? Pour moi, quoi que vous ordonniez, je reſpecterai vos ſuffrages. Trop heureux de mener une vie privée, aprês avoir été le Chef de la Colonie, & fait porter mon nom à la ville naiſſante! Ainſi s'exprima Romulus, par le conſeil de Numitor ſon grand-pere, comme on le crut alors.

Le peuple ne balança, ni ſur la préférence de la Monarchie, ni ſur le choix du Monarque. On ſe diſoit l'un à l'autre : *pourquoi ceſſerions-nous de vivre ſous le gouvernement d'un Roy? N'avons-nous pas éprouvé* [t] *dans Albe, les avantages de l'état Monarchique? Nos peres s'y ſoûmirent, le conſervérent, & nous y ont accoûtumés. Voici un rejetton d'un de nos anciens Rois, qui nous donne l'eſpérance d'un long regne, & qui nous a donné des preuves de ſa valeur. Nous verrons fleurir, ſous lui, la Colonie qu'il a fondée.* On ne tarda donc

t Il y eut cette différence entre le gouvernement des Romains, & celui des Albains, que la Couronne fut héréditaire parmi les premiers, & qu'elle fut élective parmi les ſeconds. Les quinze Rois Albains ſe ſuccédérent toûjours de pere en fils, ſelon Euſébe, qui nous l'aſſûre dans ſa chronologie. Il n'excepte qu'un ſeul Roi, qui ne fut pas fils de ſon prédéceſſeur. Selon lui, ce fut Sylvius Enéas. Celui-ci, dit-il, fut fils de Lavinie, & de Mélampus ſon ſecond mari, & frere utérin de Sylvius Poſthumus. Euſébe ſe trompe ſur ce dernier article, & n'eſt ſuivi de perſonne.

De Rome l'an 1.

point à proclamer Roy de Rome, le petit-fils du Roy d'Albe. Par ce premier choix, le peuple Romain se mit en possession de se donner des Maîtres à son gré, & rendit la Couronne élective.

ROMULUS.

Romulus, qui n'avoit fait paroître aucun empressement pour occuper le Trône, fit intervenir la religion, avant que d'y monter. Il demanda qu'on lui permît de chercher, dans les auspices, le consentement des Dieux. On dit que quand il eut offert des sacrifices, dans un lieu découvert, on vit briller un éclair à sa gauche. Quoi qu'il en soit, du moins depuis Romulus, la coûtume s'établit à Rome, de n'entrer point en fonction des premieres Charges [u], sans avoir fait précéder les auspices. A la vérité, ce ne fut dans la suite qu'une cérémonie de pure bienséance; mais l'exemple du Fondateur en avoit introduit l'usage, & il subsista plus de sept cens ans.

Tit. Liv.

Tous les soins du nouveau Roy, allérent à mettre de l'ordre dans sa ville, & de la subordination parmi ses sujets. Il crut devoir à sa dignité, de se donner un habit qui le distinguât, & des gardes, pour se concilier du respect, & pour sa sûreté. Il

u Cette coûtume dura toûjours à Rome depuis Romulus, jusqu'au tems de la République, & sous les Empereurs. A la vérité ce ne fut plus qu'une momerie. Ceux qui prétendoient aux charges, & qu'on appelloit Candidats, le matin du jour où l'on devoit tenir les comices, ou les assemblées pour leur élection, sortoient de dessous une tente, qu'on leur avoit dressée, faisoient une priére en public, interrogeoient les Augurs gagés pour cela, & sur leurs réponses, qui d'ordinaire étoient favorables, faisoient répandre le bruit, que les Dieux ne leur étoient pas contraires, pour la Charge qu'ils demandoient. Alors ils l'obtenoient, & la géroient *auspicatò*.

en

en choisit douze, sous le nom de *Licteurs*, soit parce qu'il avoit vû douze Vautours, nombre qui l'avoit rendu supérieur à son frere, x soit parce que les petits Souverains d'Etrurie, se faisoient accompagner d'un pareil nombre de gardes. Ensuite Romulus partagea en trois ordres les trois mille trois cens hommes, qui composoient sa Colonie. Certain nombre de personnes d'une naissance distinguée, l'avoit suivi à Rome, & avoit préféré le séjour de la nouvelle ville, à celui d'Albe. y Ils furent choisis pour être les Chefs de la Colonie, sous le nom de Sénateurs. Romulus leur donna le nom de *Peres*, soit parce que, dans cette multitude confuse d'esclaves & de vagabonds, ils étoient les seuls qui montrassent un pere certain, & des alliances honnêtes; soit parce qu'ils surpassoient les autres en âge & en sagesse; soit parce que leur Dignité les rendoit les peres & les protecteurs du peuple. Les enfans de ces premiers *Peres*, s'appellérent *Patri-*

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

Dion. Hal. lib. 2.

x L'Etrurie étoit alors divisée en douze cantons, qui avoient chacun son petit Roy. On les appelloit Lucumons, & leurs cantons Lucumonies. Parce qu'ils étoient douze, chaque Lucumon avoit pris pour sa garde douze Licteurs. Romulus se conforma sur cela à ses voisins les Etrusques.

y Ce choix ne se fit pas par le Roy lui-même. La Colonie entiére fut partagée en trois parties égales. On appella ce partage *Tribus*, du mot numéral *Tres*, parce qu'ils furent divisés par trois. D'abord chacune de ces Tribus choisit trois Sénateurs. C'en fut donc neuf, nommés par les Tribus. Ensuite les trois Tribus furent divisées en trente Curies, ou, s'il m'est permis de parler ainsi, en trente Paroisses. Chaque Paroisse eut aussi permission d'en choisir trois, ce qui fit le nombre de quatre-vingt dix-neuf Sénateurs. Romulus n'en élût qu'un, qui fut le centiême. Aussi celui qui fut nommé par Romulus, fut le chef, ou le Prince du Sénat. Celui-ci gouvernoit Rome, lorsque le Roi étoit en campagne. Voyés Denys d'Halycarnasse l. 1.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

ciens, & ce fut toûjours un honneur dans Rome, d'en être descendu.

Le Sénat de la Colonie naissante, ne fut d'abord composé que de cent personnes. Leur fonction fut de rendre la justice, d'avoir soin de la Religion, & d'aider, au besoin, le Roy de leurs conseils. Attachés aux affaires civiles, il est vrai-semblable, que les Sénateurs furent exempts des travaux de la milice. Le reste de la Colonie fut du simple peuple, & tous y portérent le nom de *Plébéïens*. Cependant ceux-ci furent encore divisés en deux ordres. Les plus riches & les plus nobles citoyens, eûrent le nom [z] de *Patrons*. Par-là ils tinrent comme un rang [a] mitoyen, entre les Sénateurs, & la plus vile populace. Les *Patrons*

Plutarchus & Dion. Hal. lib. 2.

z Selon Plutarque ce mot vient originairement d'un certain Arcadien, compagnon d'Evandre, nommé *Patron*. Ce fut un homme fort secourable aux indéfendus, & qui se fit le protecteur des pauvres. Quoi qu'il en soit; les habitans de Rome ne furent pas les seuls, qui s'attachérent à des Patrons. Dans la suite les colonies, & les autres villes alliées, ou conquises, eurent leurs Patrons à Rome. On retrancha seulement du Patronat, tel que l'avoit institué Romulus, la coûtume d'obliger les Cliens à contribuer, quelquefois, de leurs biens, en faveur de leurs Patrons. Il parut indigne aux Romains de vendre leur protection. C'est Plutarque qui nous en assure.

a Il paroît hors de toute vraisemblance, que Romulus ait choisi les Patrons parmi les cent Sénateurs, qui furent alors comme l'élite de la Noblesse. Ceux-ci étoient, par office, les Juges du peuple, titre incompatible avec celui de Patron. Il est donc plus raisonnable de s'en rapporter à Plutarque. Il assure, que le Patronage alors fut conféré aux plus notables de la colonie, pour les distinguer des Plébéïens du bas étage, qui étoient les seuls compris dans l'ordre des Cliens. Ainsi on ne doit pas réduire le nombre des nobles citoyens, seulement aux cent Sénateurs créés par Romulus. Sur cela Denys d'Halycarnasse peut nous servir de garant. Il dit que les Sénateurs furent *tirés du nombre des Patriciens*, c'est-à dire, des plus considérables d'entre les nouveaux habitans. Il n'auroit pû s'exprimer de

ſe chargérent de ſoûtenir & de protéger chacun certain nombre de familles, du plus bas peuple, de les aider de leur crédit & de leurs biens, & de les affranchir de l'oppreſſion des Grands. C'étoit aux *Patrons* de dreſſer les contrats de leurs Cliens, de démêler leurs affaires embroüillées ; enfin de ſubvenir à leur ignorance, contre les ruſes de la chicanne. A leur tour les *Cliens* étoient obligés de contribuer, tous enſemble, à la dote des filles de leurs *Patrons*, de payer leur rançon, ſi eux, ou leurs fils, étoient pris en guerre ; enfin d'acquitter gratuitement leurs dettes publiques, lorſqu'ils étoient hors d'état d'y ſatisfaire. Du reſte, le Client ne pouvoit accuſer ſon Patron, & rendre témoignage contre lui ; ni réciproquement le Patron contre ſon Client. Si de l'une ou de l'autre part, on étoit convaincu d'avoir violé ces obligations mutuelles, on étoit coupable de trahi-

De Rome l'an I.

ROMULUS.

la ſorte, s'il n'eût ſuppoſé, que ſous Romulus, il y avoit une ſorte de Patriciens, ou de perſonnes diſtinguées, qui, ſans être Sénateurs, étoient iſſus de race noble & opulente. Tels étoient les Patrons dans les premiers tems de Rome. Il eſt bien vrai que Denys d'Halycarnaſſe donne le nom de Patriciens, & aux cent premiers Sénateurs, & à ceux qui furent élevés à la dignité de Patrons. Mais, dans la rigueur des termes, la qualité de Patricien ne convenoit qu'aux Romains iſſus de famille Sénatoriale. Dans la ſuite des tems, ce nom s'étendit à ceux même des Plébéïens, qui étoient parvenus aux honneurs de la chaire Curule. On ne diſconvient pas que les Patriciens d'origine, formoient à Rome le corps de la haute Nobleſſe ; mais il eſt évident que les Romains reconnoiſſoient d'autres nobles, à la vérité dans un degré inférieur. Autrement, il faudroit dire, que les cent premiers Sénateurs furent les ſeules perſonnes de marque, qui ſe trouvérent à Rome, pendant le regne de Romulus. Il eſt cependant certain que les Patrons formoient alors un ordre de perſonnes reſpectables, qui tenoient le milieu entre les Sénateurs, & le bas peuple.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

son, & le lezé pouvoit mettre à mort celui, dont il avoit reçû l'injure. Il le dévoüoit à Pluton, ou aux Dieux Manes. Tandis que le Patronat subsista dans Rome, sur le pié que Romulus l'avoit établi, la concorde y regna. On se fit honneur d'avoir un grand nombre de Cliens, & les Cliens vivoient tranquillement à l'abri de leurs Patrons, & de bonne intelligence ensemble. Enfin, des intérêts mutuels unissoient le peuple à la Noblesse, & aux riches citoyens. De-là, pendant plus de six cens ans, on ne vit naître entre les Patrons & leurs Cliens, ni jalousie, ni dissentions, sous l'état même de la République, quoique le peuple se soulevât quelquefois contre les plus puissans de Rome.

L'ordre étoit établi pour la police, il falloit aussi mettre quelque discipline parmi les troupes, dont on devoit se servir au besoin. [b] Pour cela, Romulus partagea sa Colonie en trois Tribus, & mit des Chefs à leur tête, sous le nom de *Tribuns*. Les Tribus elles-mêmes furent divisées en Curies, & les Curies en [c] Décuries. Il est incertain, si cette division des Tribus, ne se fit pas après la guerre

b Plutarque ne place cette division du peuple en Tribus, qu'après la réünion de Romulus & de Tatius, Roi des Sabins.

c C'est Denys d'Halycarnasse qui nous apprend, que les Curies furent partagées en Décuries; sur quoi il ne paroît pas s'accorder avec Polybe & Varron. Ceux-cy nous assûrent, que cette division avoit lieu dans les escadrons de cavalerie, appellés en Latin *Turmæ*; ce qui a fait dire à Grævius *p. 7. præfat. in 1. vol. Antiq. Rom.* que Denys d'Halycarnasse s'est trompé. Mais le silence de quelques Auteurs ne forme point une preuve décisive, contre l'Historien Grec. Ce qui s'est fait, par rapport à la Cavalerie, dans des tems postérieurs à la fondation de Rome, ne contredit point l'ordre que Romulus établit d'abord dans les Curies.

contre les Sabins. Chaque Curie & chaque Décurie avoit ſes Commandans. Cette milice ſe trouvoit toute formée dans les divers quartiers de la ville, & répondoit chacune à ſon Capitaine, qui la convoquoit aux aſſemblées, & qui devoit la commander en campagne. Ce fut-là comme l'ébauche de ces invincibles Légions, qui conquirent toute la terre.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

Plutarch,

A l'égard de la Religion, il eſt vrai que Romulus ne lui donna pas toute la forme, qu'elle eut dans la ſuite. Il ſe contenta de mettre quelque arrangement dans le Sacerdoce [d], & dans le culte des ſeules Divinités, qu'Evandre avoit conſacrées, qu'Enée avoit tranſportées de Phrygie, & que les Aborigénes avoient adorées de leur tems. Il ne fit point entrer dans la créance publique les infamies des Divinités Grecques, &, dans leur culte, des cérémonies licentieuſes. Il ordonna que chaque Curie auroit [e] ſon Temple, ſes Dieux & ſes Prêtres particuliers. Il voulut qu'on s'aſſem-

Dion. Hal, lib. 2.

d Denys d'Halycarnaſſe rapporte qu'au tems de Romulus, on ne découvrit point aux Romains les infamies des Dieux de la Gréce. On ne leur parla point du Dieu Cœlus, mutilé par les enfans de Saturne, qui mangeoit les ſiens, & de Jupiter, qui chaſſa ſon pere de ſes Etats. Tant il eſt vrai que le Latium ne fut point appellé ainſi, parce que Saturne y chercha un azyle contre les pourſuites de ſon fils, & que le Saturne d'Italie, ne fut pas le même que celui de Créte On ne fit point à Rome le récit des Dieux bleſſés, emptiſonnés, & réduits en ſervitude par les hommes. Le paganiſme des premiers Romains fut exempt du fanatiſme des Grecs, des preſtiges des Oracles,& de ces abominables ſuperſtitions, qui autoriſoient les vices les plus honteux.

e Ces Temples des Curies s'appelloient eux-mêmes *Curies*. C'étoit le lieu ſaint de chaque quartier de la ville. Le Prêtre, qui y préſidoit aux ſacrifices, s'appelloit *Curio*. De-là, ſans doute, eſt venu parmi nous le nom de *Curé*. Dans ces Temples ſe faiſoient des

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

blât à certains jours marqués, en des Cénacles construits exprès, & qu'on y mangeât, dans des repas publics, les victimes qu'on avoit offertes aux Dieux. Ces Cénacles furent consacrés chacun à son Dieu particulier. Romulus établit des jours de Fêtes, où la Religion servit de délassement à un peuple laborieux. Il multiplia les Prêtres & les Sacrificateurs. Chaque Curie eut les siens. On ne tira les principaux Ministres des Dieux, que du rang des Patrices, & les Prêtres subalternes ne furent choisis, que dans les familles honorables. Leur âge fut au moins de cinquante ans, & leurs femmes seules firent les fonctions de Prêtresses. On n'accorda qu'à [f] leurs filles, & à leurs fils, jusqu'à l'âge de puberté, de servir au ministére des Autels. De grands priviléges rendirent respectables les familles Sacerdotales. On les affranchit de toutes les impositions publiques, & de l'obligation de servir dans les armées. Comme leur emploi étoit à vie, il excita bien des desirs ambitieux. Romulus défendit de rechercher la Prêtrise par des intrigues, de l'acheter à prix d'argent, & de la confier à la témérité du sort. Il la laissa au choix libre des Curies, & il prétendit, que chacun se fournist, à son gré, d'intercesseurs auprès des

repas communs à toute la Curie; mais d'une frugalité admirable. C'étoit un moyen pour lier, entre eux, les habitans du même quartier. Nous aurons occasion dans la suite de parler des Curies plus en détail.

f Ces jeunes filles consacrées au ministére des autels, s'appellérent *Camillæ*, & les garçons *Camilli*. Lorsque le Prêtre d'une Curie étoit sans enfans, il pouvoit choisir les mieux faits des enfans de sa Curie, pour le servir dans les sacrifices.

Dieux. g Enfin il abandonna au même choix, les fonctions des Haruſpices, & des Auſpices. Les premiers préſidoient à l'inſpection des entrailles palpitantes des victimes, les ſeconds annonçoient l'avenir, par l'obſervation du vol, & du chant des oiſeaux.

ROMULUS.

g Il ne faut pas ignorer les différentes fonctions des Haruſpices, & des Auſpices, dont on parlera ſouvent dans le cours de cette Hiſtoire. Les Haruſpices, chez les Romains, furent d'abord tous tirés de l'Etrurie, où leur art étoit le plus en vogue. Dans la ſuite on envoya de jeunes Romains en Etrurie, pour y être élevés dans la ſcience des Haruſpices.. Elle conſiſtoit à prédire l'avenir, par l'attention à diverſes circonſtances, qui arrivoient aux victimes qu'on ſacrifioit. 1°. C'étoit un mauvais augure, lorſque la victime ſe faiſoit tirer, pour aller à l'autel, lorſqu'elle avoit rompu ſa corde, qu'elle avoit pris la fuite, ou qu'elle avoit évité le coup qu'on lui portoit, lorſqu'elle s'étoit débattuë après avoir été frappée, qu'elle avoit jetté de grands cris, qu'elle avoit eu de la peine à mourir, & qu'elle avoit peu répandu de ſang. 2°. On tiroit des préſages de l'inſpection des parties nobles de la victime lorſqu'on l'avoit ouverte, comme du cœur, du poumon, de la ratte, & ſur tout du foye. Si toutes ces parties de la victime étoient ſaines, ſi la tête du foye étoit groſſe & bien formée, ſi les fibres en étoient fortes, on auguroit avantageuſement de l'affaire, ſur laquelle on conſultoit les Dieux. 3°. Les Haruſpices tiroient des connoiſſances, de la maniére dont le feu conſumoit la victime. Si la flâme luiſoit d'abord; ſi elle étoit nette & pure, ſi elle s'élevoit ſans bruit, comme en pyramide; enfin ſi elle ne s'éteignoit, que quand la victime étoit conſumée, c'étoit d'heureux ſignes. 4°. Ils conſidéroient la fumée qui s'élevoit de deſſus l'autel; ſi elle formoit des tourbillons; ſi elle ſe répandoit à droite ou à gauche; ſi elle ne rendoit point une odeur différente de celle, que de la chair grillée a d'ordinaire. 5° Ils prédiſoient l'avenir, par l'encens qu'ils brûloient. C'étoit un heureux préſage, lorſqu'il fondoit tout à coup au feu, & lorſqu'il rendoit une odeur tres-agréable. On s'apperçoit combien ces genres de divination étoient frivoles. Ceux que les Augurs tiroient de l'inſpection de l'air, ne l'étoient pas moins. Ces Augurs, autrement appellés Auſpices, étoient tres-différens des Haruſpices. Romulus, ſçavant lui-même dans leur art, les établit le premier à Rome. Ils n'y furent, ſous ſon regne, qu'au nombre de trois, un de chaque Tribu. Servius Tullius, qui ajoûta

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

Pour les loix civiles, que porta Romulus, elles furent plus conformes aux dispositions présentes d'une Colonie peu nombreuse, que suffisantes, pour contenir un grand peuple, & pour policer un grand Etat.

une quatriéme Tribu, aux trois autres de Romulus, ajoûta aussi, dit-on, un quatriéme Augur. Leur Collége (car c'est ainsi qu'on l'appella) s'augmenta dans la suite, & l'on en compta au moins quinze, gouvernés par un Chef, ou un Maître des Augurs. Voicy leurs fonctions, comprises dans la loy Augurale, qu'on trouve dans Cicéron, au second livre de la Divination. Ils étoient les interpréres de la volonté des Dieux, soit pour la guerre, soit pour la paix. Tous devoient leur obéïr sur un article si important, selon la Théologie d'alors. Ils apprenoient l'avenir, par différens signes, donnés, disoit-on, dans l'air & sur la terre. Ainsi ce que les Augurs prononçoient être contraire aux intentions du Ciel, devenoit illicite, & c'étoit un crime capital que de passer outre. Ils ordonnoient les expiations qu'il falloit faire aux Dieux, au sujet des signes, qu'ils sembloient donner de leur colére. On voit de-là combien ces Augurs étoient puissans, dans l'Etat Romain; puisqu'en dénonçant qu'une affaire, qu'une Assemblée des Comices, qu'une élection de Magistrats, qu'une guerre, ou qu'une paix, n'étoient point agréables aux Dieux, ils en arrêtoient l'éxécution. Ils tiroient ces signes de la prétenduë volonté des Dieux, en plusieurs maniéres. 1°. Par le vol des oiseaux, ou par leur gazoüillement. 2°. Par la foudre, ou par les éclairs. 3°. Par l'endroit d'où venoit le vent. 4°. Par la faim, & par les attitudes différentes des poulets, qu'on nourrissoit exprês dans des cages, pour l'usage des Augurs, & qu'on portoit à la suite des armées. Quand un Augur donc observoit le Ciel, pour rendre des réponses, selon son emploi, il montoit sur un lieu élevé. Il prenoit à la main un bâton augural. C'étoit une espece de crosse, recourbée par un bout. Il désignoit, avec ce bâton, les quatre parties du Ciel, l'Orient, l'Occident, le Septentrion & le Midi. Ensuite il se tournoit du côté de l'Orient. Ainsi il avoit l'Occident derriere lui, le Midi à sa droite, & le Septentrion à sa gauche. Faire cette cérémonie, c'étoit ce qu'on appelloit, chez les Romains, *servare de cœlo*. En cette situation, l'Augur attendoit un signe, soit par le tonnerre, soit par les oiseaux, soit par le vent. 1°. Par le tonnerre, lorsqu'on l'entendoit à sa gauche, lorsque les eclairs partoient de l'Orient, & que repoussez par le vent, ils revenoient au même point, sans s'étendre à l'Occident; lorsque la foudre, aprês sa chûte, ne s'étoit point enfoncée en terre, mais qu'elle avoit été

Etat. Aussi, dans la suite, on y fit des additions & des changemens, qui les affoiblirent, ou qui les annullérent. La loy qui regla les mariages, fut la plus durable. Certainement elle surpassa en sagesse celle des Grecs, & celle des Barbares. h Le Fondateur de Rome réduisit chaque mari à une seule femme. Leur société ne fut pas absolument indissoluble; i mais les biens furent communs entre

réfléchie vers le ciel; tout cela donnoit d'heureux présages. 2°. Par les oyseaux. On croyoit que les uns annonçoient l'avenir par leur chant, comme les Corbeaux, les Choüettes, &c. & les autres par leur vol, comme les Aigles, les Vautours, & sur-tout les Piverts, &c. On remarquoit s'ils avoient volé de la droite à la gauche, ou de la gauche à la droite. 3°. Par le vent. On observoit ses changemens, sur-tout s'ils étoient subits. Quand ces sortes de signes manquoient, on avoit recours au pronostic des Poulets. Le public en nourrissoit toûjours, pour cela, dans des cages. L'Augur alloit donc, dès le matin, sans en avoir averti leur gardien, consulter le présage des Poulets. C'étoit un mauvais pronostic quand ils tardoient à sortir de la cage, lorsqu'ils mangeoient sans avidité, lorsqu'ils gâtoient leur mangeaille, & qu'ils la dissipoient avec leurs aîles, lorsqu'ils en laissoient beaucoup tomber à terre, & sur-tout lorsqu'ils refusoient de manger. Il restoit aux Romains bien d'autres maniéres d'interpréter l'avenir, qui naissoient plus de la superstition du peuple, que de la science Augurale.

h Il paroît que, dès le tems de Romulus, le divorce fut permis, en certains cas. Plutarque nous l'assûre. La femme à la vérité ne pouvoit pas alors renonçer à son mari; mais le mari pouvoit renonçer à sa femme, lorsqu'elle avoit usé de poison, pour donner la mort à quelques-uns de ses enfans, lorsqu'elle avoit supposé un autre enfant, au lieu du sien, & lorsqu'elle avoit entretenu d'illégitimes amours, jusqu'à devenir infidelle à son mari. Faire divorce avec sa femme, pour toute autre raison, que celles-là, c'étoit un crime qu'on punissoit, en transportant, en partie, à la femme répudiée les biens de son mari, & en les consacrant, en partie, à la Déesse Céres.

i Cette communauté de biens étoit exprimée, dans les cérémonies du mariage, en cette sorte. Les futurs époux se trouvoient à un sacrifice, en présence de dix témoins. Le Prêtre, entr'autres offrandes, y présentoit un pain de froment, & en répandoit des morceaux sur la victime. C'étoit pour marquer que le pain, symbole de

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

l'épouſe & l'époux, ſous l'adminiſtration du mari.[i] k La femme fut déclarée l'heritiére univerſelle de ſon époux, mort ſans avoir teſté, & ſans avoir laiſſé d'enfans. Lorſqu'il en avoit eu d'elle, leur mere partageoit égallement avec eux, la ſucceſſion de ſon mari. Deux fautes, ſur-tout, étoient irrémiſſibles aux femmes; l l'une d'avoir manqué à la fi-

tous les autres biens, ſeroit dans la ſuite commun, entre le mari & la femme. Ce rit s'appelloit *confarreatio*. C'eſt ſur ce pié là qu'il faut entendre cette loi de Romulus, *uxor farreatione viro juncta, in ſacra, & bona ejus venito*. On voit encore, par cette même loi, que la femme entroit en ſociété des mêmes Dieux, & des mêmes cultes, avec ſon mari : ſoit par raport aux Dieux domeſtiques de chaque famille : ſoit par raport à la même Curie, où le même Dieu préſidoit. La loi ajoûte ces paroles, *jus devortendi ne eſto*, c'eſt-à-dire, que le mari n'ait pas un droit entier & ſans réſerve, de faire divorce avec ſa femme. Telle eſt la force de l'expreſſion *devortendi*; car la répudiation ſe diſoit auſſi du droit de n'accepter pas la perſonne, qu'on n'avoit que fiancée.

k C'eſt tout ce que Denys d'Halicarnaſſe rapporte, de la part que les femmes avoient, ſous Romulus, aux biens de leurs maris, aprês leur mort. Cette loi au reſte ne ſe trouve point parmi celles qui nous reſtent du premier Roi de Rome. Il faut diſtinguer ici deux maniéres, qu'eûrent les Romains, de prendre leurs femmes. La premiére étoit de les épouſer, ſans autre convention, que de les retenir chez ſoi. Celles-ci ne devenoient de véritables épouſes, que quand elles étoient demeurées, un an entier, ſans même une interruption de 3. jours, auprés de leurs maris. C'eſt ce qui s'appelloit un mariage *par l'uſage, uſu*. L'autre maniére étoit *d'épouſer une femme*, aprês des conventions matrimoniales, & ce mariage s'appelloit de *vente mutuelle*; *ex coemptione*. Alors la femme donnoit à ſon mari trois *As*, en cérémonie; pour marquer qu'elle achetoit de lui la communication de ſes biens, & le mari donnoit à ſa femme les clefs de ſon logis; pour marquer qu'il lui accordoit l'adminiſtration du domeſtique. Les femmes ſeules qu'on épouſoit par une *vente mutuelle*, étoient appellées méres des familles, *matres-familias*. Il eſt croyable que, celles-là ſeules, devenoient les uniques héritiéres de leurs maris, aprês leur mort.

l La loi, ſelon la compilation qu'en a faite Juſte-Lipſe, étoit exprimée de la ſorte. *Si ſtuprum commiſſit, aliudve quid peccaſſit, maritus judex & vindex eſto, de que eo, cum cognatis, cognoſcito*. Voici encore une autre loi tres-ancienne, & que l'on attribuë à Romulus, qui

délité conjugale, m l'autre d'avoir bû du vin. Romulus ordonna que, pour chacune de ces transgressions, la coupable pût être condamnée à mort. Le vin, disoit-il, est dans les femmes le principe de la corruption, & leur incontinence est l'excês de la corruption même. Ces loix étoient sévéres; mais le jugement des criminelles, dans ces deux espéces, étoit réservé aux parens de l'accusée.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

La dépendance que le Legislateur éxigea des enfans pour leurs peres, fut plus grande & plus générale, qu'on ne l'éxigea jamais dans aucun Peu-

marque précisément le genre de peine décerné contre les femmes infidelles à leurs maris. *Adulterii convictam vir & cognati, uti volent, necanto.*

m Juste-Lipse rapporte en ces termes la loi de Romulus. *Temetum mulier ne bibito*, & Denys d'Halicarnasse marque qu'il leur étoit défendu de boire du vin, & qu'on les punissoit, quand on les surprenoit en avoir bû, ἐ τις οἶνον εὑρεθείη πιοῦσα γυνή, &c. Cette loi fut observée avec tant de sévérité, que, selon Valere Maxime, Romulus ne crut pas devoir condamner *Egnatius Mecenius*, ou *Metellus*, qui aïant surpris sa femme, lorsqu'elle buvoit du vin, l'avoit tuée sur le champ. Fabius Pictor parle d'une autre femme, que ses parents firent mourir de faim, pour avoir forcé un coffre, où étoient enfermées les clefs du cellier. Aule-Gelle & Pline assurent, qu'en conséquence de cette loi, c'étoit une coutûme à Rome, que les Dames Romaines fussent embrassées par leurs proches, dans quelque endroit qu'elles se trouvassent, moins pour satisfaire aux devoirs de la politesse & de l'amitié, que pour sentir à leur haleine, si elles n'avoient point bû de vin. Dans la suite des tems, une Loi si rigoureuse reçût quelque addoucissement. Les femmes qui avoient bû du vin, furent seulement condamnées à perdre leur dot. Le jugement de Cneus Domitius, rapporté par Pline, en fait foi. Le Jurisconsulte Cujas, dans le 25 chap. de ses observations, prétend que cette loi ne décernoit point la mort contre celle, qui auroit bû du vin; mais seulement une peine, à la discrétion du mari. Il appuïe son sentiment sur ce que le terme grec ζημιοῦν employé par Denys d'Halicarnasse, est un mot générique, qui signifie *infliger une peine*, sans en déterminer la nature. Cependant Bodin, dans sa Méthode historique, apporte en preuve du sentiment contraire, l'autorité de Valére Maxime, de Fabius Pictor, & de Pline.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

ple du monde. Parmi les nations Grecques, on affranchissoit les enfants de la jurisdiction paternelle chez les uns, trois ans au plus, après l'âge de puberté; chez les autres, du moins au tems de leur mariage, ou lorsque la République les avoit jugés dignes de la magistrature. Enfin dans la Gréce le châtiment le plus dur, qu'un pere mécontent pouvoit exerçer contre un fils déréglé, ne passoit pas l'exhérédation. [n] Romulus ne mit point de bornes à l'empire des peres sur leurs enfans. Quelque âge qu'ils eussent, & en quelque dignité qu'ils fussent élevés, ils étoient toûjours soûmis à la correction de leurs peres. Ceux-ci avoient droit de les frapper, de les envoyer enchaînés cultiver la terre, de les deshériter, de les vendre comme des esclaves, & même de leur donner la mort. Chaque pere de famille étoit un petit souverain chés lui. Il avoit sur ses enfans des droits plus étendus, que les maîtres sur ceux que l'esclavage leur avoit soûmis. [o] Un pere pouvoit mettre à l'encan son fils jusqu'à trois fois; au lieu qu'un maître n'avoit plus de droit sur un esclave vendu seulement une fois, & qu'il perdoit tous ses droits sur lui, après un seul affranchissement.

Romulus se persuada, que les Arts paisibles & sédentaires amolissent le courage, & qu'ils l'énervent. Il ne permit donc à aucun citoyen de Rome

[n] Voici la loi, dont on a recüeilli le sens, dans des Autheurs qui ont parlé de Romulus. *In liberos suprema patrum authoritas esto. Venumdare, occidere licito.*

[o] La loi de Romulus étoit expresse sur ce point. Un fils n'étoit affranchi du souverain pouvoir de son pére sur lui, que quand il l'avoit vendu trois fois. *Si pater filium ter venumduit, filius à Patre liber esto.*

d'en exerçer. On ne pût y employer que des étrangers, ou des esclaves. La guerre seule, ou l'agriculture, lui parûrent des emplois assés nobles, pour des hommes, qu'il formoit à devenir des conquérans. Si même il toléra l'agriculture, ce ne fut que comme un exercice laborieux, qui disposoit aux fatigues de la guerre. Dans cette vûë, il distribua, par portions égales, à chaque Curie, les terres de son petit district. Pour son propre domaine, il ne retint qu'autant de campagnes qu'il en falloit, pour fournir aux frais de la Religion, & à l'entretien des Temples.

De Rome l'an 1.

ROMULUS.

La Colonie étoit fondée. De sages loix sembloient en devoir rendre la durée éternelle. Cependant elle manquoit tout à la fois, & de sujets qui la rendissent nombreuse, & de femmes, pour la perpétuer par des mariages. Les soins & les artifices de Romulus pourvûrent à ces deux inconvéniens. Pour augmenter sa Colonie, d'hommes propres à porter les armes, il fit répandre, dans les païs voisins, le bruit de son heureuse administration, & de la tranquille paix, dont on joüissoit à Rome. Ces discours avantageux n'augmentérent que peu le nombre des Romains. Cependant, comme les villes de son voisinage étoient dominées par des Seigneurs peu traitables, leurs habitans, de condition libre & de mœurs innocentes, qui passérent à Rome, y furent bien reçûs, & furent associés aux priviléges de la Colonie. A l'égard des esclaves fugitifs, des homicides, & des familles obérées, on les vit accourir de toutes parts à la nouvelle ville. On ne les admit pas dans l'encein-

De Rome l'an 2.

Plutarch. & Tit. Liv.

De Rome l'an 2. ROMULUS. te des murailles ; mais on leur ouvrit p un azile, hors de Rome. Le mont q Saturnius, qui reçût dans la ſuite le nom de mont Capitolin, avoit deux ſommets, & au milieu un intervalle. Il *Dion. Hal.* étoit flanqué à droit & à gauche, de deux bois fort épais. Ce lieu paroiſſoit inpénétrable. Là Romulus reçût tous les ſcélérats, tous les eſclaves las de la domination de leurs maîtres, enfin toutes les perſonnes recherchées pour dettes. Le nouveau Roy couvrit ſa politique d'une apparence de Religion. Il fit ériger un Temple à *Plutarch.* une divinité de nouvelle eſpéce. On l'appella r *le Dieu Azylée*. Tous les criminels, & tous les tranſfuges des villes d'Italie devoient être là en ſûreté, ſous la protection du Dieu ; où plûtôt ſous celle de Romulus, & de ſa Colonie. Lorſque, dans la ſuite, le Fondateur lui-même étendit l'enceinte de ſa ville, & que le mont Saturnius, ſous le nom de Tarpeïus, en fit partie, l'azyle fut enclos dans les

p Cet eſpace compris entre les deux ſommets de la colline, étoit connu parmi les Romains, ſous le nom d'*intermontium*. L'établiſſement du droit des aziles par Romulus, fut emprunté des Grecs, & ſurtout des Athéniens.

q Le mont *Saturnius* fut ainſi nommé, parce que, ſelon l'opinion commune, Saturne ancien Roi du Latium, y avoit établi ſa demeure, dans une petite ville, ou plûtôt dans une bourgade appellée, de ſon nom, *Saturnia*. L'aventure de la fameuſe *Tarpeia* fit changer de nom à cette colline, qui eut le nom de *Mons Tarpejus*, & enſuite celui de mont Capitolin, depuis qu'on y eut trouvé la tête d'un certain *Tolus*, lorſqu'on creuſoit les fondements du temple, qui fut érigé, ſur cette colline, en l'honneur de Jupiter.

r Au rapport de Plutarque, cet azile fut mis ſous la protection du Dieu *Azylée*. Denys d'Halycarnaſſe avoüe, que cette divinité tutélaire lui étoit inconnuë. Il eſt certain que, de ſon tems, ce lieu étoit conſacré à Jupiter, qui fut peut-être lemême que celui, dont Romulus établit le culte ſous le titre d'Azylée, c'eſt-à-dire, de protecteur des Azyles.

murailles de Rome, & ces scélérats, policés par Romulus, furent autant de citoyens Romains. De Rome l'an 2.

Cependant la Colonie devenuë plus nombreuse, sembloit ne devoir subsister, que pendant la vie de ceux, qui la composoient. On ne comptoit que peu de femmes, parmi un si grand nombre d'hommes. Par le défaut de mariages, Rome devoit être bien-tôt anéantie; du moins ses voisins jaloux en avoient conçû l'espérance. En vain Romulus, de l'avis du Sénat, avoit envoyé des ambassades aux Nations de son voisinage, pour les solliciter de s'allier avec Rome, par le mariage de leurs filles. Il leur avoit fait représenter, que les Colonies naissantes n'étoient pas toûjours méprisables, & que les Dieux avoient, jusqu'ici, parû assés favorables à Rome, pour qu'on ne dédaignât pas d'y prendre des alliances. Les députés ne remportérent que des plaisanteries pour réponse. *Vous n'aviés*, leur disoit-on, *qu'à ouvrir aussi un azile pour les filles. Alors les mariages eussent été sortables. Une multitude de vagabondes & de libertines, auroit fourni des partis convenables, à des transfuges chargés de crimes, ou de dettes.*

ROMULUS.

De Rome l'an 3. & 4.

Lorsqu'on eut appris à Rome le refus insultant des villes circonvoisines, il fallut toute la prudence de Romulus, pour arrêter les saillies de la jeunesse Romaine. Ils marquérent de l'ardeur pour aller se procurer des mariages, par les armes. Le Roi ne jugea pas qu'il fût à propos de consacrer ses premieres victoires, à conquérir des femmes. Il aima mieux que des jeux publics donnassent occasion à des mariages. Romulus crut, que des enlévemens, faits dans la joye d'un spectacle, adou-

DeRome l'an 3. & 4. ROMULUS. *Tit. Liv. Plutarch. & Dion. Hal.*

ciroient plus aisément le cœur des filles, dont on devoit peupler Rome, que du sang répandu dans des batailles.

On avoit trouvé par hazard, en creusant dans un champ fort proche de Rome, un autel dédié à *Neptune Equestre*, qu'on appella autrement *le Dieu Consus*. C'étoit vrai-semblablement un monument de la piété d'Evandre, & de ses Arcadiens. Personne n'ignore pourquoi Neptune s'appelloit *Equestre*. Selon les fables de la Gréce, Neptune avoit, d'un coup de trident, fait sortir de terre le premier cheval. Pour le nom de *Consus*, [s] ce fut vrai-semblablement Romulus qui le donna à ce Dieu. Dans l'affaire qu'il méditoit, il espéroit en reçevoir d'utiles conseils. [t] L'autel étoit sous terre, pour marquer que les circonstances qui demandent du conseil, demandent du secret, & qu'elles ne peuvent être assés cachées. La découverte de ce sanctuaire parut devoir être célébrée par des jeux publics, en l'honneur du Dieu. On ajoûta au spectacle une foire, où les Marchands des Villes circonvoisines, auroient la liberté de venir trafiquer. Romulus fit donc annoncer dans toutes les contrées d'alentour,

s La commune opinion est, que Romulus, invoqua Neptune sous le nom de *Consus*. D'autres ont fait, de ce dernier, un Dieu différent de Neptune. Plutarque & Denys d'Halycarnasse laissent la chose indécise. Celui-ci avoüe, qu'à la vérité il avoit oüi dire, que la fête appellée *Consualia*, étoit consacrée à Neptune; mais que l'autel soûterrain avoit été dédié à une divinité mystérieuse, qui présidoit aux desseins secrets, & dont le nom étoit ignoré du vulgaire.

t Plutarque dit, que cet autel fut conservé, sous terre, dans la place publique, où Ancus Marcius établit le grand Circ. On le déterroit seulement, cet autel, pendant la célébration des jeux institués en l'honneur du Dieu *Consus*. Alors les Romains, faisoient sur cet autel, des libations & d'autres sacrifices.

le

le jour marqué pour les jeux. De ſon côté, il en fit dreſſer l'appareil avec toute la pompe, que la pauvreté de ſa Colonie pouvoit comporter. Il paroît, qu'elle conſiſtoit principalement en des courſes de chars & de chevaux; puiſque, dans la ſuite, on retint cette maniére de célébrer u les Jeux, qu'on nomma *Conſualia*. Ceux-ci ſe perpétuérent à Rome, en mémoire du premier ſpectacle, que Romulus avoit donné.

DeRome l'an 3. & 4.

ROMULUS.

Florus &c.

On ne peut dire combien grande fut la multitude, que la fête attira dans Rome. On y voyoit, avec admiration, la diligence de la Colonie, à en former l'enceinte, & à en conſtruire les maiſons. Par tout on y étoit reçû, avec les démonſtrations d'une aimable hoſpitalité. Cependant Romulus étoit convenu, avec les ſiens, du ſignal, pour commencer l'enlévement.

Lorſque le jour fixé pour les Jeux fut arrivé, le Roi y préſida, vêtu d'une robbe à bandes rayées, que les Latins nommoient x *Trabea*. L'aſſem-

u Nous parlerons ailleurs de ces ſortes de jeux. Qu'il ſuffiſe maintenant d'avertir, qu'ils ſe repréſentoient tous les ans, au vingtiéme d'Août, le douziéme jour d'avant les Calendes de Septembre; parce que le raviſſement des Sabines ſe fit à pareil jour.

x Les Sçavans ſe ſont épuiſés en recherches, ſur les habits qui étoient en uſage parmi les anciens Romains, & en particulier, ſur celui qu'ils nommoient *Trabea*. Tout bien apprétié, l'autorité de Denys d'Halycarnaſſe & des Auteurs anciens, nous porte à croire, que la *Trabée* étoit fort reſſemblante à la *Toge*, avec cette différence, que la premiére étoit raïée, & ornée de bandes de pourpre, tiſſuës, par intervalles, ſur un fond blanc. Tel fut l'habillement ordinaire des Rois de Rome. Nous verrons dans la ſuite, que les premiers Magiſtrats de la République, & les Chevaliers Romains, paroiſſoient vêtus de cette robbe, à certains jours de cérémonie. On diſtinguoit encore une autre ſorte de *Trabée* propre des Augurs, dont nous parlerons en ſon lieu.

De Rome l'an 3 & 4.

ROMULUS.

blée étoit composée d'un nombre infini de peuple, accouru des contrées voisines. Sur-tout, les Villes, ou plûtôt les Bourgades de Cénine, de Crustume, & d'Antemne semblérent s'être vuidées, pour fournir des spectateurs aux jeux Romains. Hommes, femmes, jeunes filles, & enfans, tout y prit part. On peut dire, que les Sabins y vinrent en plus grand nombre, que les autres Peuples. Les spectacles & la foire durérent assés long-tems. C'étoit aux premiers jours du mois y *Sextilis*, que la fête commença, & elle ne finit qu'au vingtiéme du même mois. La paix qui regna dans les jeux, produisit la sécurité des spectateurs. Ce ne fut qu'au dernier jour de la fête, que les Romains exécutérent leur entreprise. Ils eûrent ordre de venir armés au dernier spectacle; mais ils cachérent leurs armes sous leurs robbes. Cependant chacun marqua des yeux la jeune personne, qu'il destinoit à devenir sa femme. Lors donc que le spectacle s'attiroit le plus d'attention, Romulus se leva sur son siége, rajusta sa robbe, la plia, & la déplia. C'étoit le signal dont il étoit convenu, z pour permettre les enlévements. a A l'instant on vit la jeunesse Ro-

y Selon le calendrier de Romulus, à compter depuis le mois de Mars, qui alors commençoit l'année, Août devint le sixiéme dans l'ordre des mois. C'est pour cela, que parmi les Romains, il fut appellé *Sextilis*, même après la correction faite par Numa & par Jule Cesar.

z Le rapt des Sabines est représenté, dans la médaille, dont nous donnons le type. Elle fut frappée par L. Titurius. Le nom de ce Romain, & la tête de Titus Tatius Roi Sabin, qui est gravée sur une des faces de la médaille, prouvent que la famille *Tituria* étoit originaire des Sabins.

a C'étoit pour perpétuer la mémoire de cet enlévement, disent quelques Autheurs, que, dans les mariages des anciens Ro-

DeRome l'an 3. & 4.

ROMULUS.





d'Argent

maine, le fer à la main, venir fondre ſur les ſpectateurs. Comme ceux-ci étoient ſans armes, ils furent effraïés, & prirent la fuite en déſordre. Dans le tumulte, les Romains, qui ne cherchoient point à verſer de ſang, ravirent chacun la proye à laquelle il s'étoit fixé. On laiſſa les étrangers ſe diſſiper, pour aller pleurer chez eux la perte de leurs filles, ou de leurs ſœurs. Dans la chaleur de l'enlévement, quelques Romains de condition, apperçûrent une troupe des leurs, emporter ſur les bras, une jeune perſonne d'une rare beauté. Ces raviſſeurs étoient de la plus vile populace. On leur envia une ſi belle proïe. Ceux-ci, pour empêcher qu'on ne les dépoüillât de leur butin, firent entendre ce mot, qui depuis dura toûjours à Rome dans la célébrité des mariages. b *Thalaſſio! Thalaſſio!* s'écriérent-ils. Ils vouloient dire, que la jeune perſonne qu'ils portoient, étoit deſtinée à *Thalaſſius*, illuſtre Romain, & d'une grande conſidération dans la Colonie. De-là vint que le cri, *Thalaſ-* *Aurel. Victor.*

mains, la coûtume fut établie, d'arracher les nouvelles mariées d'entre les bras de leurs meres, & de les conduire, comme par force, à la maiſon de leurs époux.

Qui rapis teneram ad virum Virginem, dit Catulle.

b J'ai ſuivi le ſentiment de Tite-Live & de Plutarque. Je ſçai que Varron, cité par Sexte Pompée, a été d'une opinion différente. Il croit que le mot *Thalaſſio*,

De Rome l'an 3. & 4.

ROMULUS.

sio, tint toûjours à Rome, dans la célébration des nopces, la place de celui d'*Hymen* ! *Hymenæe* ! qui fut en usage parmi les Grecs.

Comme les folles passions eurent moins de part à ces mariages, que la nécessité publique, on garda, dit-on, avec exactitude, la loi que Romulus avoit portée. Le Roi avoit défendu de rien attenter sur les filles enlevées, avant un mariage légitime, contracté dans les formes. Aussi dès le jour qui suivit l'enlévement, le Roi fit venir en sa présence les Sabines (car on les appella ainsi, parce qu'elles étoient en plus grand nombre, que celles des autres contrées.) Ces filles étoient un peu remises de leur frayeur. Romulus les consola de la perte de leurs parents, par l'éloge qu'il leur fit des maris, qu'il alloit leur donner. *Ce ne fut pas pour vous déshonorer*, leur dit-il, *que les Romains parurent à vos yeux le fer à la main. Ce fut pour vous assûrer d'heureux établissements, dans une Colonie naissante, dont vous allez être le soûtien, & la gloire. Il est plus honorable pour vous, d'avoir été enlevées, que d'avoir suivi la loi des mariages ordinaires. Tel*

Dion. Hal. lib. 2.
Tit. Liv. lib. 1.

signifioit anciennement ces petites corbeilles, où les Dames mettent, encore aujourd'hui, leurs ouvrages. Comme, dans la suite les Sabines ne se donnérent volontiers aux Romains, qu'à condition qu'on ne les obligeroit point à d'autres travaux, qu'à des ouvrages en laine, on portoit depuis aux Romaines, de petits paniers à mettre leurs ouvrages, quand on les transportoit au logis de leurs maris, le jour de leurs nopces. D'autres disent que le mot *Thalassio*, étoit celui que Romulus étoit convenu, qu'il prononçeroit, lorsqu'il faudroit commençer l'enlévement. En effet le cri *Thalassio*, convenoit fort au Dieu de la mer, dont on célébroit alors la Fête. C'est pour cela, que les Poëtes lui donnent, presque toûjours, le surnom, ou l'épithéte de *Thalassios*. Aristophane, en parlant de Neptune, l'appelle Θαλάσσιον Ποσειδῶ.

fut le ſort de tant d'Héroïnes de la Gréce. Je ferai en ſorte que, chez vos nouveaux époux, vous trouviez toutes les douceurs de la maiſon paternelle. Adouciſſez donc une colére farouche, & donnés vôtre cœur à des hommes, qui ont crû devoir au bien de leur République, de devenir vos raviſſeurs. Si nos recherches ſe ſont faites à main armée, prenez-vous en à vos peres, qui vous ont refuſées à nos demandes. Enfin ſçachez-nous gré de la violence de vos enlévements. A ces mots, il les fit entrer dans les plus illuſtres familles de Rome, par cette formule, qui depuis fut conſacrée dans les mariages, [c] *Participés au feu & à l'eau de vos maris.* Quelques Hiſtoriens font monter le nombre des Sabines enlevées, à ſix cens quatre-vingt trois. D'autres à cinq cens vingt-ſept. Enfin les autres les réduiſent à trente ſeulement. Ceux-ci prétendent [d] que le nom de *Curie* vint d'elles, parce que, pour la plûpart, elles étoient natives de *Cures*, ville des Sabins. Ce dernier ſentiment n'a été adopté par aucun Hiſtorien célébre.

De Rome l'an 3. & 4.

ROMULUS.

Juba apud Plutar.

Romulus eut la conſolation que, parmi cette multitude de filles tumultuairement enlevées, il ne ſe trouva qu'une ſeule femme mariée. Son nom étoit Herſilie. On peut croire qu'un grand air de

c Cette communication du feu & de l'eau, entre l'époux & l'épouſe, étoit le ſymbole de l'union conjugale, & inſinuoit, que l'un & l'autre, entroient en communauté de biens. Par une raiſon toute contraire, les Arrêts de Banniſſement étoient exprimés, par l'interdiction du feu & de l'eau; parce qu'un banni étoit cenſé exclus de la ſociété publique.

d Feſtus adopte ce ſentiment. Voici ſes paroles, *Curiæ . . . ſunt eæ in quas Romulus populum diſtribuit numero triginta . . . hiſque Curiis ſingulis nomina Curium virginum impoſita dicuntur, quas virgines quondam, Romani de Sabinis rapuerunt.*

DeRome l'an 3. & 4.

ROMULUS.

Zénodotus Trézénius.

jeunesse la confondit parmi les autres, & la fit prendre pour une fille. Un Historien Grec rapporte que Romulus en fit sa femme, & qu'il eût d'elle une fille nommée *Prima*, parce qu'elle fut son premier enfant, & un fils qui porta le nom d'Abilius. D'autres Historiens, peut-être mieux instruits, veulent qu'Hersilie fut donnée en mariage à un Seigneur Romain nommé Hostus, & que Tullus Hostilius, l'un des Rois de Rome, tira d'elle son origine. Quoiqu'il en soit; les Sabines ne furent pas trompées par les promesses de Romulus. Les caresses & la vertu de leurs époux, leur firent bien-tôt oublier leur terre natale, & la maison paternelle. Enfin leur attachement pour Rome se signalera, dans peu, par les plus tendres, & les plus généreuses démonstrations. Le souvenir de leur enlévement fit établir à Rome, que, dans tous les mariages, on porteroit, à l'avenir, les filles sous les bras, au moins pour franchir [e] le seüil de la porte, en entrant chez leurs époux : comme si on les enlevoit par force, du logis de leurs peres.

e C'est une ancienne tradition historique, que les nouvelles mariées ne marchoient point sur le seüil de la porte, en entrant au logis de leurs maris. On les supportoit pour le franchir. De-là ces deux vers de Lucain :

Turritâque premens frontem matrona coronâ,
Translatâ vitat contingere limina plantâ. Pharſ. l. 2.

Varron veut, que ce fut par respect pour cette partie du logis, qui étoit consacrée à Vesta. Plutarque prétend que ce fut, pour marquer, que les premiers Mariages se firent par des enlévements. De-là, disent quelques Auteurs, prit encore son origine la coûtume, de partager les cheveux de la nouvelle mariée, avec le fer d'une lance. Par-là on prétendoit marquer, que le fer & la violence avoient été employés, pour donner les premiéres femmes à Rome. Ce vers d'Ovide, *Comat virgineas hasta recurva comas*, semble faire foi de cette coûtume.

DeRome l'an 5.

ROMULUS.

f On a crû, que les Sabins étoient une Colonie de Lacédémoniens, transplantés en Italie. Ce sentiment a de la vrai-semblance. Du moins il y eut bien du rapport entre la modération, la sagesse, & la frugalité de ces deux peuples. L'Etat des Sabins étoit assez étendu, à le comparer avec les petites Souverainetés voisines; mais ils n'habitoient qu'en des Bourgades ouvertes de toutes parts, ou qui n'étoient fermées que de palissades. Leur courage les portoit à vanger l'affront qu'ils avoient reçû, dans la personne de leurs filles; mais leur prudence leur faisoit tout craindre des armes Romaines, dans un païs découvert, & sans défense. Ils songérent donc à réparer leur honneur, par des négociations, avant que de tenter une guerre périlleuse. Ils envoyérent redemander leurs filles, & promirent de faire, avec les Romains, une alliance, qui leur donneroit la liberté de contracter chez eux des mariages. Romulus fut inflexible. Il demanda, de son côté, que les Sabins approuvassent les mariages de ses Romains, faits, à la vérité, avec violence,

Plutarch.

f Sur la foi d'une ancienne Histoire des Sabins, Denis d'Halycarnasse rapporte, que les Lacédémoniens, ne pouvant s'assujettir à la sévérité des loix établies par Licurge, désertérent leur païs, & passérent en Italie; qu'ils abordérent à *Pometia*, d'où ils allérent dans le païs des Sabins, qui bien-tôt ne firent plus, avec eux, qu'un même peuple. *Porcius Cato* dit que les Sabins tirent leur nom de *Sabinus* fils de *Sancus*, ou de *Sabus*, à qui cette nation rendoit un culte religieux, sous le nom de *Dius Fidius*. Le Poëte Silius donne le nom de *Sabus* au fondateur des Sabins.

Pars Sancum voce canebant
Auctorem gentis, pars laudes ore ferebant
Sabe tuas, qui, de patrio cognomine, primus
Dixisti populos magnâ ditione Sabinos.

Le nom de Sancus lui fut apparemment donné, parce qu'il présidoit à la foi des traités, *à sanciendis fœderibus.*

De Rome l'an 5. ROMULUS.

mais par nécessité. Tandis que la lenteur des pourparlers suspend les hostilités de part & d'autre, Acron, que les Historiens nomment Roi de g Cénine, & que nous n'appellerons que le chef de cette Bourgade, prévint les Sabins, & se mit le premier en campagne. Il avoit de la valeur, & s'étoit signalé en plus d'une guerre. D'ailleurs le voisinage des Romains, qui lui avoient donné de la jalousie dès leur établissement, lui parut encore plus formidable, depuis l'enlévement audacieux des filles de son païs. Il crut qu'il falloit étouffer, dans sa naissance, une Colonie, qui prendroit de nouvelles forces avec l'âge. Il fit donc solliciter les Sabins, aussi bien que les habitans de h Crustume, & les Antemnates, à joindre leurs armes aux siennes. Leur flegme l'impatienta. Acron se persuada qu'il pourroit suffire seul à dompter, une poignée d'hommes ramassés, dans une Ville naissante, & assez peu fortifiée. La marche de son armée eût plus l'air d'une incursion de volleurs, que d'une expédition dans les régles. Les Céninéens pillérent & ravagérent les

Dion. Hal.

g Cœnine étoit située sur les confins du Latium & de la Sabinie. Plutarque & *Stephanus* en font une Ville des Sabins; mais ils ont contre eux l'autorité de Tite-Live, de Denys d'Halycarnasse, & de Festus, qui comptent cette ville parmi celles de l'ancien Latium. Cluvier croit que Cénine étoit en deçà de l'Anio, à quatre milles de Rome. *Holstenius* la place au-delà de cette riviére, aux environs de *Monticelli*.

h *Crustume* & *Antemne* étoient, ou de la dépendance, ou dans le voisinage de la Sabinie. Quelques Géographes conjecturent, que la premiére étoit voisine du lieu, où est à présent *Marcigliano Vecchio*. Ils plaçent la seconde sur le Tybre, à peu près entre la voye Tiburtine, & la voye Nomentane. On ne peut deviner, au juste, la véritable situation de ces deux villes. Plutarque dit que Fidénes se ligua contre les Romains, avec les villes de Crustume & d'Antemne.

campagnes

campagnes des Romains. Romulus ne ſe renferma pas dans ſes murailles. A l'inſtant il marcha vers l'ennemi, & vint faire, en raſe campagne, le premier eſſai de la valeur Romaine, contre des étrangers. La bataille fut livrée. Les Romains combattoient pour les interêts du cœur, & pour l'eſpérance de leur poſtérité. Il faut remarquer ici un uſage des combats, aſſez ordinaire dans les tems héroïques, & qui pour lors n'étoit pas encore aboli. Au fort de la mêlée, les deux chefs ſe provoquérent mutuellement des yeux & de la voix, & ſe marquérent l'envie qu'ils avoient de ſe battre, d'homme à homme. On s'élargit donc de part & d'autre, & l'on forma un cercle, pour le combat des deux Chefs. Alors Romulus fit vœu à Jupiter, que s'il étoit vainqueur, i il lui érigeroit un trophée de la

De Rome l'an 5.

ROMULUS.

Plutarch.



d'Argent

i L'uſage des Trophées étoit introduit de tems immémorial, ſurtout parmi les Grecs. C'étoit la coûtume de les ériger ſur le champ de bataille. L'appareil des anciens trophées conſiſtoit en un poteau, un pieu, ou un tronc d'arbre, chargé des dépoüilles de l'ennemi. On en voit la figure dans la médaille frappée après la victoire remportée par Brutus, contre les Beſſes, peuples de Thrace, voiſins de la Myſie. Dans la ſuite les vainqueurs firent élever des colomnes ou d'airain, ou de marbre, ou de pierre, des tours, & des arcs de triomphe avec des inſcriptions, qui perpétuoient le ſouvenir de leur victoire. Selon Plutarque, dans ſes queſtions Romaines, l'antiquité eut en horreur ceux qui, les premiers employérent le marbre & l'airain, pour l'érection des trophées, parce que,

De Rome l'an 5.

ROMULUS.

dépoüille du vaincu. Les préjugez de la religion donnent de la valeur. k Le jeune Roi âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, se battit en héros, & fit mordre la poussiére à un ancien Guerrier, qu'il dépoüilla de ses armes. La fuite & le découragement des Céninéens suivit la mort d'Acron. Romulus les poursuivit, jusques dans leur bourgade, qu'ils avoient depuis peu légérement fortifiée. Les Romains y entrérent pesle-mêle avec les fuyards, &

dit-il, il paroissoit contre l'humanité, de transmettre aux siécles futurs, la honte & les malheurs des peuples. Il ajoûte, qu'en conséquence de ce préjugé, il n'étoit pas permis de réparer les ruines des arcs de triomphe. Ces monuments étoient ordinairement consacrés à quelque Divinité.

k S'il est vrai, comme Tarrutius se l'étoit persuadé, que Romulus nâquit la deuxiéme année de la seconde Olympiade, en fixant d'ailleurs, selon le calcul de Varron, l'établissement de la nouvelle colonie, à la troisiéme année de la sixiéme Olympiade; on sera forcé de dire, que Romulus étoit, au plus, dans la dix-neuviéme année de son âge, lorsqu'il jetta les fondements de sa ville. Il est évident, qu'entre le premier & le dernier terme, il n'y a que dix huit ans de différence. Dans cette supposition; nous serions d'accord avec Denys d'Halicarnasse, qui donne le même âge au fondateur. Mais est-il vrai-semblable, qu'un jeune homme, à peine sorti de l'enfance, eût été chargé de la conduite d'une entreprise aussi importante, que celle de la fondation de Rome? il paroît plus sensé de dire, que Tarrutius s'est méconté, sur l'année précise de la naissance de Romulus. Il vaut donc mieux s'en tenir à la tradition de quelques Auteurs, qui ont crû, que le premier Roi de Rome fut conçû cinq ans auparavant, le quatriéme du mois d'Avril, qui fut remarquable, disent-ils, par une éclipse de soleil, que Tarrutius place au même jour. A ce conte Romulus auroit eu plus de 22 ans, lorsqu'il fut élû Roi de Rome. Ainsi en plaçant, avec *Cneius Gellius*, le rapt des Sabines, sous la quatriéme année du Regne de Romulus; il se trouvera que ce premier Roi avoit environ 25 ou 26 ans, lorsqu'il défit Acron. Nous avons crû au reste devoir rejetter le sentiment de ceux, qui font tomber l'enlévement des Sabines, en la premiére année de la fondation de Rome. Il n'est pas croyable, que le Chef d'une colonie nouvellement plantée, eût osé entreprendre une chose si hazardeuse, avant que d'avoir affermi son petit Etat.

De Rome l'an 5. ROMULUS.

la prirent d'emblée. Pour lors le vainqueur ſignala tout à la fois ſa modération & ſa politique. Il épargna le ſang des vaincus, [l] ſe contenta de raſer Cénine, & d'en tranſporter les habitans à Rome, pour en augmenter ſa Colonie. Les établiſſements qu'il leur donna, ſur le même pié qu'à ſes premiers citoyens, furent pour lui une régle de conduite, dont il ne ſe départit plus, aprês ſes victoires. Soit par oſtentation, ſoit pour animer ſon peuple par l'ardeur de la gloire, Romulus décora ſa victoire par une pompe inconnüe juſques-là. Il ſe décerna donc à lui-même les honneurs du triomphe, [m] car ce fut ainſi qu'on appella, déſlors, la réception qu'on fit au victorieux, à ſon retour. On peut dire, que le premier exemple, que Romulus en donna, dans ſa perſonne, excita, dans la ſuite, l'émulation de tous les Généraux Romains, & que rien peut-être ne contribua davantage à la conquête qu'ils firent de l'univers. L'appareil du triomphe fut tel, que le comportoit alors la pauvreté Romaine. Quoiqu'en di-

l Si nous en croyons Denys d'Halycarnaſſe, Romulus traita les vaincus avec plus de douceur, en leur laiſſant le choix de demeurer chez-eux, ou de s'établir à Rome. Le même Auteur ajoûte, que le vainqueur prit le parti, d'envoyer à Cénine une colonie de 300 Romains.

m Voici le premier triomphe des Romains. Ce mot, dans ſon origine, vient de θρίαμβος, un des noms de Bacchus, qui vainquit les Indes, & qui, le premier, reçût les honneurs du triomphe, au rapport de Pline & de Diodore de Sicile. A la ſuite des vainqueurs, on faiſoit retentir l'air de ce nom de Bacchus. De-là cette acclamation, *Io Triumphe!* Elle eſt exprimée dans ces vers d'Horace:

Teque, dum procedis, Io triumphe!
Non ſemel dicemus, Io triumphe!
Civitas omnis.

Nous expoſerons dans la ſuite l'ordre, les loix, & la pompe des anciens triomphes.

De Rome l'an 5. ROMULUS.

se Denys d'Halicarnasse ? Romulus ne fut point porté sur un char. n Il entra dans Rome à pié, en partie précédé, en partie suivi de ses troupes. De longs cheveux lui flottoient sur les épaules, & sa tête étoit couronnée de laurier. Il avoit fait attacher au tronc d'un petit chêne, la dépoüille d'Acron, & l'en avoit revêtu. Ce trophée représentoit un homme armé. o Le triomphateur por-



toit ce monument sur l'épaule droite. Tout le peuple vint hors des murs au-devant du victorieux, chantant ses loüanges, & borda le grand chemin, des deux côtés. Lorsqu'il fut entré dans Rome, on lui présenta du vin, & l'on tint des ta-

n Plutarque n'est pas du sentiment de Denys d'Halicarnasse, qui représente Romulus porté sur un char attelé de quatre chevaux, τεθρίππῳ παρεμβεβηκώς, pendant la cérémonie de son triomphe. Plutarque,& Zonare après lui,prétendent que l'ancien Tarquin fut le premier qui monta sur un char. D'autres croyent que cette coûtume fut introduite par *Poplicola*. Denys d'Halicarnasse,qui étoit Grec, s'étoit apparemment trompé, dans l'interprétation du mot latin *feretrum*, qui signifie une civiére.

o Nous apprenons de Plutarque que, de son tems, on voyoit à Rome des statuës de Romulus à pié;& chargé de ce trophée.Quelques médailles en font foi, entre autres, celle que nous donnons ici. L'Empereur Hadrien la fit frapper. On y voit Romulus à pié, portant d'une main un trophée sur les épaules, & tenant, de l'autre, la pique appellée *Quiris*, en langue Sabine. A l'exemple du fondateur, les victorieux, depuis même que l'usage des chars eut été établi, traversoient la ville, en portant un trophée sur leurs épaules.

bles couvertes devant les maisons, pour les Soldats qui voudroient se rafraîchir. Tel fut le premier des triomphes de Rome. Ils dégénérérent ensuite dans un luxe, qui servit plus, dans les derniers tems, à faire une parade vaine d'une opulence odieuse, qu'à exciter la vertu. Dans le même ordre que Romulus étoit entré dans la Ville, il prit sa route vers le mont Saturnius, qu'on appella depuis le Capitole. p Il y avoit fait ériger un Temple si petit, qu'il n'avoit que q dix piés de long, & cinq de large. Là le triomphateur déposa son trophée, & le consacra à Jupiter r Férétrien. * C'étoit le nom qu'on donna pour lors à Jupiter, parce que Romulus y avoit porté lui-même le présent qu'il avoit voüé. Au reste on décerna un nom de distinction aux glorieuses dépoüilles enlevées par Romulus, sur le Roi de Cénine. On les appella f *opima spolia*, c'est-à-dire,

* *à ferendo.*

p Du tems de Denys d'Halicarnasse, on voyoit encore quelques restes de cet ancien temple, dont Auguste avoit fait réparer les ruines.

q Une autre version des *antiquités Romaines* de Denys d'Halicarnasse, porte 15 pieds de long.

r Plutarque donne pour étymologie du mot *Férétrien*, le mot latin *ferire*, frapper. Il appuye sa conjecture sur la priére, que Romulus fit à Jupiter, de frapper Acron. Cette explication ne s'accorde pas trop, avec ce que le même Historien dit ailleurs, que pendant le Regne de Romulus, la Langue Grecque étoit en usage. Le mieux est de s'en tenir à ce qu'il dit dans la *vie de Marcellus*, que le surnom de *Férétrien* tiroit son origine de φέρετρον.

f Festus trouve l'origine de ces mots *opima spolia*, dans le mot Sabin *Ops*, qui signifie la Terre, & les richesses qu'elle produit. Ainsi *opima spolia*, étoient, selon cet Auteur, de riches dépoüilles. Plutarque leur assigne pour étymologie le mot *opus*, comme si l'on disoit des dépoüilles difficiles à remporter. On ne donnoit ce nom qu'à celles que le Général de l armée Romaine avoit enlevées au Chef des troupes ennemies, du moins c'est le sentiment de Plutarque. Cependant Varron assure, que non-seulement un Officier subalterne, mais

De Rome l'an 5. ROMULUS.

qu'elles avoient un genre d'excellence sur toutes celles, qu'on pouvoit remporter sur l'ennemi. C'étoit le Chef de l'armée Romaine, qui les avoit enlevées sur le Chef de l'armée ennemie, aprês l'avoir tué de sa main. On verra dans la suite, combien il fut rare, même dans les tems les plus glorieux de la République, de rapporter à Rome des trophées, marqués par de si mémorables circonstances.

Plutarq. & Tite-Live.

t Les Habitans de Crustume & ceux d'Antemne, n'avoient pas perdu l'envie de vanger l'enlévement de leurs filles. Leur retardement n'étoit causé, que par le soin de faire des préparatifs pour la guerre. Les Antemnates furent les premiers à se mettre en Campagne. Ils se répandirent sur les terres des Romains, déja augmentées du territoire de Cénine, & y portérent le ravage. Les Crustumiens, de leur côté, ruinérent les moissons des Habitans de Rome. A la vérité Crustume étoit aussi une colonie sortie d'Albe; mais la jalousie est assez ordinaire entre les enfans de la même mere. u Une légion formée à la hâte dans Rome, délivra Romu-

même un simple Soldat, pouvoit se faire un trophée des dépoüilles, qu'il auroit emportées sur celui, qui commandoit en chef l'armée ennemie. Dans l'espace d'environ cinq cens trente ans, on ne conte depuis Romulus, que Cornelius Cossus, & Claudius Marcellus, qui ayent eu la gloire de conquérir ces sortes de dépoüilles.

t Denys d'Halicarnasse, contre le sentiment de Tite-Live & de Plutarque, écrit, que Romulus avoit défait les Cénineens & les Antemnates, avant son triomphe, & qu'il vainquit ensuite ceux de Crustume.

u Le mot légion vient du verbe *legere*, qui signifie choisir. En effet les légions Romaines étoient toutes de gens de choix. Le nombre des Soldats qui composoient une légion fut différent selon les tems. Nous aurons souvent à en parler dans le cours de cette Histoire. Il suffira de dire ici, que quand Tite-Live rapporte que Romulus mena une légion contre les Antemnates, il faut entendre qu'il mena, contre eux, trois mille hommes

lus d'abord des Antemnates, enſuite des Cruſtumiens. Ceux-ci furent les plus aiſés à dompter. Déja les Romains avoient pris un aſcendant ſur leurs voiſins, qui les rendoit victorieux dans tous les combats. Il ne reſtoit à Rome qu'à délibérer ſur le ſort des vaincus. Herſilie qui, ſelon toutes les apparences, étoit née à Antemne, fléchit le Roi, en faveur de ſes compatriotes. Cependant Romulus conſulta ſon Sénat ſur la maniére, dont il traiteroit les Villes ſubjuguées. Il amena les Sénateurs à pancher du côté de la douceur. Le réſultat du Conſeil fut, qu'on feroit paſſer à Rome les Habitans des deux Villes conquiſes. De Rome l'an 5. ROMULUS.

Avant l'exécution d'un deſſein ſi modéré, Romulus fit appeller, dans le Sénat, celles des Femmes enlevées, qui avoient pris naiſſance dans quelqu'une de ces deux Villes. Il n'eſt pas croyable quels cris elles pouſſérent, lorſqu'elles parurent en préſence du vainqueur de leurs peres. Elles ſe couvrirent le viſage de leurs robbes, pour cacher leur déſeſpoir. Romulus leur interdit les pleurs, & leur parla de la ſorte. *Vos compatriotes ont préféré une guerre funeſte, aux offres que nous leur avions faites d'une alliance avantageuſe. Le ſort des armes leur a été contraire, & nous a rendus maîtres de leur vie, de leurs biens, & de leur liberté. Ils ont mérité nôtre courroux; mais nous leur faiſons grace. La conſidération que nous avons pour vos maris, & nôtre affection pour vous,* *Dion. Hal.*

de pié, & trois cens hommes de Cavalerie. C'étoit alors preſque toutes les forces des Romains. Plutarque nous fait concevoir qu'alors la légion Romaine n'étoit que de trois mille hommes d'Infanterie, & de trois cens Cavaliers.

De Rome l'an 5.

ROMULUS.

nous attendrit ſur tout ce qui vous touche. Que vos peres tiennent de vous la vie, les biens, & la liberté. Vos époux recevront ſans doute de vôtre gratitude, une augmentation de complaiſance & d'attachement, en vûë du bienfait qu'on vous accorde, en leur nom. Afin qu'il ne vous reſte plus rien à deſirer, les vaincus viendront, s'ils veulent, habiter dans Rome, & confondus avec nous, ils vous conſoleront par leur préſence, de la perte que vous en aviés faite. Non, je ne détruirai pas les murs de vôtre patrie. Une colonie de Romains ira occuper les maiſons de vos compatriotes, qui viendront prendre ici leur place, & nous n'aurons point d'autre part à leurs biens, que la troiſiême partie de leurs terres.

A l'inſtant la crainte & la douleur de ces femmes, furent changées en une joye inattenduë. Leur ſatisfaction fut complette, quand elles virent leurs parens aſſociés à une Colonie, qui commençoit à s'étendre, & à compter des Villes dans l'étenduë de ſon reſſort.

La clémence & la valeur de Romulus lui attirérent tous les jours de nouveaux ſujets. Les Villes entiéres ſe donnérent à lui, x & Médulie fut des premieres à ſe ranger ſous ſa loi. On s'empreſſa même à venir d'Etrurie, goûter les douceurs d'un ſi ſage gouvernement. Un chef des Etruſques, entr'autres, y conduiſit toutes les troupes qu'il commandoit. Il s'appelloit Cœlius. Romulus, ou par ſageſſe, ou par faute d'emplaçement, lui fit occuper une colline voiſine de Rome, qui n'avoit point encore de nom, la poſſeſſion que l'Etrurien

x Médulie étoit à peu de diſtance de Rome & de l'Anio. Il ne nous reſte aucuns veſtiges de ſon ancienne ſituation.

en

en prit, pour y faire des habitations, y fit que le nom de *mont Cœlius*, lui est toûjours resté. La Ville de Rome parut alors trop serrée, pour contenir une si grande multitude d'Habitans. On fut donc obligé d'allonger sa premiére enceinte, hors du premier *Pomœrium*, & de bâtir de nouveaux murs. Jusques-là Rome n'avoit enfermé que le seul mont Palatin, d'un contour de murailles en quarré. z Pour lors elle s'étendit jusqu'au Capitole, qu'on nommoit, en ce tems-là, le mont Saturnius. Sur sa cime, on construisit une Citadelle, dont on confia le commandement à un Seigneur Romain, nommé Tarpéïus. De tous côtés la Citadelle fut environnée de remparts & de tours, qui dominoient également sur la ville, & sur la campagne. Par-là cet azile, que le Fondateur avoit ouvert aux esclaves & aux fugitifs des environs, fut enclos dans la nouvelle enceinte. Enfin on construisit un pan de murailles, depuis le pié du Capitole, jusqu'au Tybre, & l'on y ouvrit a une porte, qu'on appella *Carmentale*.

De Rome l'an 5.

ROMULUS.

Alex. Donatus ex Tito Livio.

y Tacite dit que le mont Cœlius, avant que d'être habité, étoit couvert de chênes, & que de-là il fut appellé *mons Querquetulanus*.

z Denys d'Halicarnasse s'est trompé, lorsqu'il a dit que Romulus, pour rendre les approches de Rome plus difficiles, fit fortifier le mont Aventin. Cette colline étoit alors trop éloignée de la ville. D'ailleurs, de l'aveu même de cet Historien, ce fut Ancus Martius, qui fortifia le mont Aventin. Ainsi, afin de ne pas avoüer que Denys d'Halicarnasse s'est contredit, on est obligé de dire, que son texte a été altéré. J'en croirois plûtôt Strabon, qui assûre, que Romulus fit construire des fortifications, & un fossé autour du mont Quirinal.

a Cette porte fut appellée Carmentale, ou parce que Carmenta avoit choisi sa demeure au même endroit, ou à cause d'un Autel, ou d'un Oratoire, qu'on y avoit érigé en son honneur.

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Cette augmentation des forces, & des fortifications de Rome, n'épouventa pas les Sabins. C'étoit des ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils étoient plus ſages. Ils n'avoient pas été moins picqués de l'enlévement de leurs filles, que les autres Bourgades, qui s'étoient attiré leur ruine, par un mauvais embarquement dans une guerre inconſidérée. Mais comme la précipitation fut nuiſible à celles ci, la lenteur le fut à ceux-là. Si les Sabins ſe fuſſent unis d'abord aux Habitans de Cénine, de Cruſtume, & d'Antemne, leur confédération les eût rendus plus formidables, & peut-être que la Colonie Romaine eût péri dês le berceau. La Providence en diſpoſa autrement. Les Hiſtoriens ſont ſi fort partagés, ſur les circonſtances de cette guerre, que dans l'impoſſibilité de les concilier, je me ſuis déterminé à ſuivre principalement Denys d'Halicarnaſſe, dont la narration m'a paru plus vrai-ſemblable, & plus détaillée.

Dion. Hal. lib. 2.

La capitale des Sabins étoit la Ville [b] de Cures. Titus Tatius en étoit le Chef, ſous le nom de Roi. Il paroît qu'alors chaque Ville, ou même chaque Bourgade de celles, qui compoſoient un même Etat, avoit ſon Gouverneur particulier, qui s'honoroit du nom de Roi. Ce fut donc à Cures, que ſe fit l'aſſemblée générale des Sabins, pour délibérer ſur l'affront, qu'on avoit reçû dans les jeux

[b] Cures étoit ſituée dans le territoire, où eſt aujourd'hui *Corrézé* ou *Curézé*, ſur une petite riviére du même nom, qui va ſe perdre dans le Tybre, au-deſſus de *La Farfa*. Cluvier conjecture, que cette ville étoit placée dans le lieu même, où eſt le Monaſtére appellé *il viſcovio di Sabina*, ou l'Evêché de Sabine. Il aſſûre, qu'on y voit d'anciens reſtes de tours & de murs.

De Rome l'an 6. 7. & 8.

Romains. Tous furent d'avis, qu'il falloit en tirer raiſon, & former une armée capable d'humilier une Colonie, à qui l'on n'avoit laiſſé prendre que trop d'avantage. Le Roi de Cures fut choiſi, pour être le Général de la nation. Tandis que les Sabins ſe préparent à venir inſulter Rome, les Romains ſont occupés à augmenter leurs troupes, pour une courageuſe défenſe. L'Etrurie leur fournit du ſecours, ſous la conduite de *Lucumon ;* ou plûtôt d'un de leurs *Lucumons* ; c'eſt-à-dire, d'un de leurs Rois. Numitor n'oublia pas ſon petit-fils dans une conjoncture ſi périlleuſe. Il fit partir pour Rome des ſecours d'hommes, de vivres, d'armes, & de machines propres à ſoûtenir un ſiége. Lorſque tout fut prêt de part & d'autre, les Sabins, pour ſe conſerver dans le païs une réputation d'équité, envoyérent, encore une fois, ſommer Romulus de leur rendre leurs filles. Le Roi leur répondit, que les Sabines, quoi qu'enlevées par force, étoient contentes de leur ſort, & qu'il ne les priveroit pas du bonheur, qu'elles goûtoient à Rome. Cette réponſe ſuffit aux Sabins pour commençer les hoſtilitez. Dês le printems, leurs troupes prirent leur marche vers Rome. Leur armée, dit-on, étoit de vingt-cinq mille hommes de pié, & de mille chevaux, nombre incroyable par rapport à une ſi petite nation. Les Romains, ajoûte-t-on, n'étoient guéres inférieurs en nombre à leurs ennemis. Ils leur oppoſérent 20000. hommes de pié, & huitcens chevaux, qu'ils poſtérent ſur les montagnes, qui pour lors environnoient leur ville, & qui bientôt après en firent partie. Ils partagérent ces troupes en

ROMULUS.

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

deux corps. Romulus, avec le sien, occupa le mont Esquilin, & le *Lucumon*, avec ses Etrusques, se posta sur le mont, qu'on appella depuis *Quirinal*. Ils firent revenir tous les Laboureurs de la campagne, & renfermérent leurs troupeaux dans des retranchements faits exprês.

Cependant les Sabins s'avançent en bon ordre. Ils gardérent une exacte discipline pendant leur marche. Tout à coup on les vit camper au pié du Capitole, dans cette vaste plaine, qu'on appella depuis le champ de Mars. Titus Tatius, qui vit tous les postes gardés, tomba dans une inquiétude extrême, sur le succês de son entreprise. Une avanture imprévüe le tira d'embarras. Tandis que les Sabins rodent au tour du Capitole, pour trouver quelque entrée, par où ils pourroient s'insinuer dans cette Citadelle; la fille du Gouverneur, nommée Tarpéïa, qui, par hazard, étoit allé puiser de l'eau, pour un sacrifice, fut charmée des bracelets, & des anneaux, dont les ennemis étoient ornés. Elle envoya donc, en sécret, une de ses femmes, demander une conférence avec le Général Sabin. Titus Tatius se trouva de nuit à la Poterne, qu'on lui avoit marquée, & convint avec Tarpéïa, qu'il lui donneroit ce que ses Soldats portoient [c] au bras gauche, pourvû qu'elle lui facillitât une entrée dans la Citadelle, par l'endroit même de la conférence. Il est croyable que la jeune Ro-

Lucius Piso apud Dionis. & Aurel Victor.

c Selon l'Historien L. Pison, cité par Denys d'Halicarnasse, Tarpéïa ne se proposa d'autre dessein, que de dépoüiller les ennemis des boucliers qu'ils portoient à la main gauche, afin de les exposer sans défense à la merci de la garnison Romaine.

maine, éblouïe d'abord par les bijoux des Sabins, se repentit aussitôt de la trahison qu'elle avoit concertée. Pour détourner donc le stratagéme contre les Sabins mêmes, elle envoya avertir Romulus de lui prêter main forte contre Tatius, qui, la nuit suivante, s'attendoit d'entrer au Capitole, par une porte qu'elle devoit lui ouvrir. Il arriva par malheur que l'exprês qu'elle députa au Roi, étoit un perfide. Celui-ci passa au camp des Sabins, & les avertit des embûches qu'on leur préparoit. Tatius ne laissa pas de se rendre à la Poterne, au tems marqué ; mais avec une troupe plus nombreuse, que Tarpéïa n'avoit espéré. Aussitôt que la porte fut ouverte, il y fit entrer ses Sabins, qui n'y trouvérent qu'une résistance médiocre. Ainsi Tatius se rendit maître de la Citadelle de Rome. Alors il trouva moyen de se vanger de la Romaine, en lui tenant parole. Les Sabins l'accablérent des boucliers, qu'ils portoient au bras gauche, & la firent périr. A cette punition, & au tombeau que Romulus fit ériger à Tarpéia, [d] on connut que ses

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Plutarch.





d'Argent

d Fabius & Cincius, au rapport de Denys d'Halicarnasse, assûrent, que Tarpéïa garda éxactement la parole, qu'elle avoit donnée à Tatius, de lui livrer le Capitole. Pison ajoûte, que les Sabins se disposoient à lui donner les bracelets d'or, qu'ils portoient au bras gauche ; mais que, sur la demande qu'elle fit

DeRome l'an 6, 7. & 8.

ROMULUS.

intentions pour sa patrie avoient été droites. Le mont Saturnius prit d'elle le nom de Tarpeïus, & le retint jusqu'au tems qu'on l'appella Capitole. Alors même, l'endroit le plus escarpé de la montagne, d'où l'on précipitoit les coupables, ne cessa point d'être appellé *rupes Tarpeïa.*

Les Sabins logés au Capitole se promirent la conquête de Rome. Du moins ils pouvoient compter sur une retraite assûrée, s'ils avoient du désavantage dans une action générale. Quelques jours se passérent en des escarmouches, qui coûtérent plus de sang, qu'on n'en tira d'utilité pour la décision. Romulus enfin présenta la bataille aux Sabins, postés aussi avantageusemeut que lui; & ceux-ci l'acceptérent avec confiance. Le Romain donc rangea ses troupes dans l'enceinte nouvelle de sa ville, entre le mont Palatin & le Capitole. Le terrain y étoit reserré par les nouveaux murs, que le Fondateur y avoit fait construire depuis peu. De son côté, le Général Sabin descendit de la Citadelle, avec ses troupes, pour se mesurer avec Romulus. Il paroît impossible que deux grosses armées ayent pû agir dans un si petit espace. Ainsi nous rabattrons beau-

des boucliers, Tatius indigné de cette supercherie, jetta le sien de toutes ses forces à la tête de Tarpéïa, & engagea ses soldats à suivre son exemple; qu'ainsi elle expira sous les coups qu'on lui porta. Fabius, au contraire, réjette toute la perfidie sur les Sabins. Il prétend que ceux-ci indignés, de ce que Tarpéïa ne vouloit rien relâcher du prix excessif, qu'elle avoit éxigé d'eux, l'assommérent à coups de boucliers, persuadés que leur promesse étoit dégagée par ce cruel dénoüement. Il nous est resté une médaille qui représente d'une part Tatius Roy des Sabins, & de l'autre Tarpéïa accableé sous un amas de boucliers. Le Croissant & l'Etoile gravés sur la médaille, confirment ce que dit Denys d'Halicarnasse, que toute cette intrigue fut éxécutée pendant la nuit.

coup des vingt mille hommes, & plus, que les Historiens donnent à chaque parti.

DeRome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Le lieu du combat étoit terminé aux deux extrémités, du côté des Sabins, par le mont Tarpeïus, & par la Citadelle ; du côté des Romains, par le mont Palatin, & par la premiére enceinte de Rome. Les troupes qui bordoient les murailles de la Citadelle & de la Ville, furent ſpectatrices du combat, & l'animérent de leurs cris. La premiére action ne décida de rien, & la nuit, qui ſurvint, la fit ceſſer. On employa les jours ſuivans à enterrer les morts, & à ſe délaſſer. Enfin le jour fut pris, pour une ſeconde bataille. Elle commença d'aſſez bonne heure, & ne finit qu'à la nuit. Romulus commandoit l'aîle droite, & le Lucumon l'aîle gauche. On ſe battit avec la valeur naturelle aux deux peuples d'Italie, qui ſe picquoient le plus de bravoure. D'abord le parti Romain eut de l'avantage aux deux aîles ; mais au centre des deux armées, on combattit long-tems, ſans plier de part ni d'autre. Enfin un généreux Sabin, nommé Metius Curtius, fit pancher la victoire de ſon côté. Il enfonça les Romains au corps de bataille ; puis tout fier, il courut rétablir les aîles de l'armée Sabine, que Romulus & que le Lucumon commençoient d'ébranler. Alors quelques cohortes Romaines pliérent, & Curtius les pouſſa juſqu'aux portes de leur Ville. Romulus pourſuivit, à ſon tour, les Sabins victorieux, fit courir à Curtius de grands périls, & le repouſſa avec ſes troupes juſqu'à leurs poſtes. Curtius, avec une vigueur infatigable, ſoûtint tout l'effort des Romains, & ſervit aux ſiens de bou-

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

clier, dans leur retraite. Enfin Romulus l'atteignit, & Curtius s'arrêta, pour en soûtenir l'attaque. Selon la coûtume d'alors, la mêlée se changea en un combat singulier. Le duel fut violent entre les deux Héros. Romulus en remporta toute la gloire. Son rival blessé, & tout couvert de sang, quitta le champ de bataille. Comme il étoit de toutes parts environné d'ennemis, il aima mieux se jetter dans une Mare, formée par l'inondation du Tibre, que de prendre un long détour. La Mare étoit profonde, & une vase épaisse la bordoit de tous côtés. Romulus, qui crut Curtius perdu, rejoignit son armée. Cependant le Sabin tiré de l'eau, [e] ne laissa que son nom à l'endroit, où il avoit pensé périr. Toûjours depuis on l'appella le *Lac Curtius*, lors même qu'il fut desséché, & qu'il fut couvert de maisons

[e] Qu'un homme nommé *Curtius* ait donné son nom à ce Lac, ou à cette Mare, que les debordéments du Tybre avoient formée, c'est une chose attestée par tous les Historiens de Rome; mais ils sont partagés entre trois différentes personnes, qui ont porté le même nom. Procilius dit que la terre s'étant entr'ouverte, les Haruspices avoient déclaré, que le salut de la République éxigeoit, que le plus brave des Citoyens se jettât dans le gouffre; qu'en conséquence de cette réponse, un certain Curtius monta à cheval, & qu'il s'y précipita tout armé. Après quoi le gouffre se combla tout à coup, & immortalisa le nom de *Curtius*. Pison & Denys d'Halicarnasse authorisent le récit du texte. Ils assûrent que le Sabin Curtius, pour échapper à la poursuite de Romulus, se jetta dans un marais, qui pour-lors inondoit une partie du terrain, compris entre le mont Palatin & le Capitole, & dont on fit, quelque tems après, ce qu'on appelloit le *Forum Romanum*, ou la grande place de Rome. Ce marais, avant la construction des égoûts, étoit comme un cloaque, où se rendoient toutes les eaux des environs. Selon d'autres Auteurs, cet endroit ayant été frappé de la foudre, le Consul Curtius collégue de Marcus Génutius, le fit fermer de murailles. C'est ce Consul, si on les en croit, qui donna son nom au Lac *Curtius*. Varron *l. 4. de Ling. Lat.*

maiſons, preſque au centre de la place de Rome. De Rome l'an 6. 7. & 8.

Romulus de retour à ſon armée, preſſa ſi vivement les Sabins, que fugitifs & débandez, ils gagnérent le pié du Capitole. Les Romains les ſuivoient, & déja pleins d'ardeur, ils s'attendoient à reconquérir leur Citadelle. Un malheureux accident en retarda la priſe. Les Sabins firent rouler de groſſes pierres du haut de la montagne. Romulus en fut frappé à la tête. Etourdi du coup, il tomba ſans connoiſſance. Tandis qu'on le remporte à la ville, les Sabins reprennent courage, profitent de ſon abſence, & s'acharnent ſur l'aîle droite des Romains deſtitués de leur Chef. [f] Le Lucumon, à l'aîle gauche, faiſoit quelque choſe de plus qu'une généreuſe réſiſtance. Il enfonçoit les Légions Sabines. Enfin percé dans les flancs, d'un coup de javeline, il reſta ſur l'aréne. Alors les Romains vaincus de tous côtés, cédérent le champ de bataille, & fugitifs à leur tour, ils cherchérent une retraite dans leurs murs. Les Sabins, qui les pourſuivirent juſqu'aux portes de Rome, eſpérérent d'y entrer avec eux. La prévoyance & la bravoure de Romulus garentit la place d'un aſſaut. Un peu remis de ſon étourdiſſement, Romulus en fit ſortir un corps de réſerve, demeuré dans l'inaction pendant le com-

ROMULUS.

f Tite-Live ne fait aucune mention de ce Lucumon, qui, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, étoit venu au ſecours de Romulus. En récompenſe, l'Hiſtorien Latin parle d'un *Hoſtus Hoſtilius*, qui ſe battit en brave contre les Sabins, & qui ſuccomba, percé de pluſieurs coups dans le fort de la mêlée. Cet Officier de l'armée Romaine, fut ayeul de Tullus Hoſtilius troiſiême Roi de Rome. Le récit de l'Ecrivain Grec ne nous a rien appris de lui, ni des circonſtances de ſa mort. Plutarque dit que Hoſtus, après le combat, fut trouvé parmi les Morts.

De Rome l'an 6. 7. & 8. ROMULUS.

bat. Bientôt il parut lui-même à la tête des siens, & rallia ses troupes au tour de lui. Sa seule présence rendit le courage à son parti, & jetta l'effroi parmi les Sabins. Toute la plaine, jusqu'au Capitole, fut jonchée de leurs morts, & comme ils ne pouvoient arriver au lieu de leur retraite, qu'en grimpant, leur perte fut considérable. La nuit seule mit fin à une action marquée, des deux côtés, par une alternative continuelle de bonnes & de mauvaises avantures, & qui se termina enfin à l'avantage des Romains, après une perte égale.

Aurel. Victor &c.

Au moment le plus critique de la journée, Romulus fit, dit-on, un vœu à Jupiter, pour en obtenir le rallîment de ses troupes, après leur fuite. Le hazard voulut qu'ils s'arrêtérent à la vûë de leur Général. Dans la créance que c'étoit un bienfait du Ciel, Romulus érigea un temple à Jupiter, g qu'il



de Bronze

g Nous donnons ici le revers d'une médaille de Gordien, où l'on voit la figure de Jupiter *Stator*, tenant de la main droite une pique, & la foudre de la main gauche. Cicéron, & Denys d'Halicarnasse rapportent, que Romulus, en reconnoissance de la protection, qu'il avoit reçûë de Jupiter, lui bâtit un Temple, au pié du mont Palatin, proche la porte *Mugonia*. Tite-Live dit seulement, que Romulus fit vœu de lui ériger ce Temple, mais qu'il ne fut construit que fort long-tems après, par l'ordre du Sénat. Plusieurs Auteurs ont parlé de cet édifice; mais ils ne s'accordent ni sur le tems, ni sur le lieu de son érection. Nous appre-

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Plutarch. Tit. Liv. Florus, &c.

nomma *Stator*, en reconnoissance de l'heureux instant, où les Romains revenus de leur crainte, s'arrêtérent & firent tête à l'ennemi. Quelques Historiens rapportent, qu'en ce moment là même, les femmes Sabines sortirent des portes de la Ville, les cheveux épars, portant leurs enfans sur les bras. Ils ajoûtent que se faisant jour à travers les légions, elles suspendirent, par leurs larmes la fureur de leurs peres, & celle de leurs maris. L'avanture tient trop du merveilleux, pour n'être pas rangée parmi les fables. Le fil de la narration nous apprendra, qu'elle part eûrent les Sabines à la réconciliation des deux peuples, dont elles avoient causé la dissention.

Titus Tatius toûjours maître du Capitole, & Romulus renfermé dans sa ville, s'observoient mutuellement, sans oser paroître en campagne. Chez les Sabins on tint conseil. Ils délibérérent s'il falloit abandonner le siége, & se contenter de ravager le territoire Romain; ou s'il falloit faire venir de la Sabinie de nouvelles levées, pour continuer les attaques. Le premier parti étoit le plus sûr; le second étoit le plus honorable. Pareille incertitude du côté des Romains. Après tout, les Sabins étoient une Nation puissante. La victoire des jours précédents, n'étoit ni décisive, ni complette. Il leur restoit moins de facilité qu'aux ennemis, de réparer leur perte. D'ailleurs pouvoit-on, avec honneur, rendre les Sabines enlevées? ne seroit-ce pas faire un aveu de sa foiblesse? par-là les Sabins

Dion. Hal. lib. 2.

nons de Tacite, que l'ancien Temple de *Jupiter Stator*, fut consumé par le feu, sous l'Empire de Néron.

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

devenus plus fiers, ne pourroient-ils pas s'en prévaloir, pour les accabler un jour?

Tandis qu'on balance dans le Sénat, les femmes, pour qui l'on faisoit la guerre, s'assemblent entre-elles. A la persuasion d'Hersilie, elles forment le projet d'être les médiatrices entre leurs maris, & leurs compatriotes. Elles demandent donc d'être admises au Sénat, on les y reçoit, & l'on approuve leur dessein. C'étoit de sortir de Rome, d'aller au camp des Sabins, de représenter au chef de leur Nation le bonheur qu'elles goûtoient sous le gouvernement de Romulus, & dans les familles où elles avoient été transmises. On exigea seulement d'elles, qu'elles laisseroient à Rome, au moins un de leurs enfants. Pour celles qui en avoient plusieurs, on leur permit d'en porter du moins un sur leurs bras, pour émouvoir leurs grands-peres à la compassion.

Les Sabines donc quittent leurs parûres, & se couvrent d'habits lugubres. Elles s'avancent vers le Capitole, & le remplissent de leurs cris. Ces femmes redoublent leurs clameurs en la présence de leurs parents. Introduites au conseil de la Nation, à la vûë de Titus Tatius, de nouveau elles fondent en larmes. On dit [h] qu'Hersilie portoit la parole.

h Plutarque distingue cette Hersilie de celle, que Tite-Live dit avoir été l'épouse de Romulus. La premiére étoit veuve d'Hostus Hostilius, & servit de médiatrice entre les Romains & les Sabins. La seconde avoit fléchi Romulus son époux, en faveur des Antemnates. Il paroît que l'une & l'autre étoient du nombre des Sabines, qui furent enlevées, pendant la célébration des Jeux consacrés à Neptune. Cependant quelques Auteurs, cités par Denys d'Halicarnasse, disent que cette Hersilie, qui négocia la paix entre les deux Nations, étoit déja mariée, & qu'elle

Quoi qu'il en ſoit. i *C'eſt pour nos maris*, dirent-elles, *que nous venons demander grace à nos proches. Vôtre amour pour nous, n'a que trop parû dans la guerre, que vous avés faite aux Romains. Faites ceſſer vos hoſtilités en faveur de celles, que vous avés redemandées par le fer. Nos interêts prétendus vous ont aſſez fait répandre de ſang, que nos véritables interêts vous déſarment! La ſageſſe vous fera prendre ſans doute une réſolution ſuggérée par l'utilité publique, & par l'affection, que vous avés pour vous, pour nous & pour vos gendres.*

DeRome l'an 6.7. & 8.

ROMULUS.

Les Sabins ne cherchoient qu'un prétexte, pour ſe calmer. Ils le trouvérent dans la diſpoſition des Sabines. Une tréve qu'on propoſa d'abord, & qui fut acceptée, fit eſpérer une paix durable. Enfin les deux Rois eûrent une conférence, qui ſe termina à la ſatisfaction des deux partis. Jamais peut-être on n'a eu d'exemple d'une réconciliation ſi prompte & ſi parfaite. On s'engagea de part & d'autre par des ſerments mutuels, à ne compoſer plus qu'un peuple, gouverné par les mêmes loix, & enclos dans la même enceinte de murailles. On convint que les deux Rois

reſta à Rome de ſon propre mouvement, avec ſa fille unique, qui avoit été enlevée. Ils ne nous ont point appris le nom de ſon époux.

i Ce récit que nous donnons d'aprês Denys d'Halicarnaſſe, a plus de vrai-ſemblance que celui de Tite-Live & de Plutarque. Ils diſent, que les Sabines établies à Rome, accoururent de toutes parts, pour arrêter la fureur des combattans; que ces femmes éperduës, portant leurs enfants entre les bras, & les cheveux épars, ſe préſentérent à leurs maris, au milieu d'une grêle de traits, qu'enfin à force de priéres & de larmes, elles ſçûrent déſarmer les deux partis, & les engager à une tréve, qui fut bientôt ſuivie d'une paix durable, entre Romulus & Tatius.

De Rome l'an 6.7. & 8.

ROMULUS.

habiteroient dans Rome, avec une puissance égale, & que Romulus & Titus Tatius y recevroient les mêmes honneurs; que l'on continueroit de faire porter le nom de Romulus à la Ville commune; mais que le peuple Romain prendroit le nom de *Quirites*, [k] qui n'étoit propre que des Sabins; enfin que ceux-ci entreroient en participation des emplois publics, & de la religion.

En effet trois puissantes familles de Sabins, suivirent l'exemple de leur Roi, & s'établirent à Rome. Leurs descendans y furent toûjours dans une grande considération. L'une avoit pour Chef [l] Valerius Volesus, l'autre Talus Tyrannus, & la troisiéme ce Metius Curtius, qui s'étoit si fort signalé dans le dernier combat. Grand nombre de leurs Clients & de leurs esclaves se fixérent dans le même lieu, que leurs patrons & que leurs maîtres.

k Il paroît, par le traité fait entre Romulus & T. Tatius, qu'on vouloit tout compenser. Comme la Ville commune devoit rétenir le nom de Romulus & s'appeller Rome; aussi le peuple qui composoit cette Ville, devoit prendre le nom des habitans de Cures, capitale de l'Etat Sabin, & s'appeller *Quirites*. On a beaucoup recherché la premiére origine de ce nom de *Cures* & de *Quirites*, qui fut d'abord particulier aux Sabins, & qui sous Romulus, devint le nom général des habitans de Rome. Voici ce que l'antiquité en rapporte de plus vrai-semblable. Le mot *Quiris*, selon Plutarque & quelques autres Ecrivains, signifioit tout à la fois, en langue Sabine, & un Javelot, & une Divinité guerriére armée d'un Javelot. Il est incertain, si c'est le Dieu qui a donné son nom au Javelot, ou si c'est le Javelot qui a donné son nom au Dieu. Quoi qu'il en soit, ce Dieu *Quiris* ou *Quirinus*, étoit le même que le Dieu Mars, ou une autre Divinité, qui présidoit à la guerre. Le culte du Dieu *Quiris*, dura dans Rome, pendant tout le regne de Romulus. Mais aprês sa mort, ce Roi fut honoré sous le nom de Quirinus, & y tint la place du Dieu *Quiris*.

l Tite-Live le nomme Volesus. Festus & les Fastes Capitolins, lui donnent le nom de *Volusus*. Plutarque lui attribuë la gloire d'avoir ménagé la paix entre Romulus & Tatius.

Le reste de l'armée Sabine se dissipa, & retourna dans ses anciennes Bourgades. Il est à croire que long-tems unis d'alliance avec les Romains, ils ne composérent plus qu'un seul Etat, sous l'administration des deux Rois. Ainsi finit une guerre qui dura trois ans, & qui naturellement devoit faire succomber ceux, qui en tirérent le plus d'émolument.

De Rome L'an 5. 6. & 7.

ROMULUS.

Un traité si avantageux à Rome, juré sur les autels, par les deux parties interessées, augmenta considérablement la Colonie, & la rendit formidable. Ce fut alors qu'on créa ces m corps illustres de Chevaliers Romains, qui furent regardés,

Plutarch. & Tit.Liv

m Les seuls Chevaliers Romains, dans leur premiére institution, composoient le corps de la Cavalerie Romaine, ou Legionaire. Ceux même qui aspiroient à l'honneur d'être incorporés dans cet ordre, à raison de leurs biens & de leur naissance, servoient souvent dans les armées en qualité de volontaires, avec cette différence, que la République fournissoit un cheval aux premiers, sur le fond du trésor public; au lieu que les autres étoient obligés de s'en donner un, à leurs frais. Cet usage se perpétua jusqu'à Marius. Alors Rome eut recours aux Alliés, pour suppléer au defaut des Chevaliers Romains. Depuis ce tems-là, les Provinces de la République fournissoient des troupes de Cavalerie, selon le besoin, & autant qu'il étoit nécessaire, pour recruter les légions. A dire le vrai, l'ordre Equestre ne commença de prendre une forme stable, que depuis le Cens établi par Servius Tullius. Ceux qui avoient l'honneur d'y être aggrégés, s'engageoient, par état aux fonctions militaires. Ils combattoient également à pié & à cheval, selon les occasions, & la disposition du terrain. Ils étoient postés, tantôt à l'avant-garde, tantôt au centre, plus souvent aux aîles de chaque légion. Ce corps illustre dégénéra, par succession de tems, & la qualité de Chevalier Romain se réduisit à un simple titre d'honneur. Ceux qui en étoient revêtus, se distinguoient des simples Plébéïens, par un anneau d'or, qu'ils portoient au doigt. Ainsi dans les derniers tems de la République, les Chevaliers ne furent pas plus attachés à la guerre, que les autres Citoïens. On les vit au contraire se charger de recüeillir les deniers publics, sous le nom de Publicains. Ceci n'est qu'une ébauche de ce que nous dirons ailleurs plus en détail.

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Plutarch. & Tit. Liv.

dépuis comme la fleur de la noblesse, après les Patriciens. Romulus donna le nom de [n] *Ramnenses*, à ceux qui furent de son choix. Tatius fit porter son nom à ceux qu'il choisit ; on les appella *Tatienses*. Enfin on en tira un troisiéme ordre de ces fugitifs, qui autrefois étoient venus peupler l'azile. Du bois qu'ils avoient habité, & que les Romains nommoient *Lucus*, ces Chevaliers prirent le nom de *Lucéres*. Ces trois corps de Cavalerie furent incorporés dans ces légions Romaines, [o] que l'on composa

n Varron, Plutarque, & Festus donnent aux trois Tribus établies par Romulus, le même nom que Tite-Live donne à ces trois Centuries de cavaliers, qui furent tirés du corps de chaque Tribu. Il est aisé de concilier ces deux sentiments, si l'on dit que chaque Centurie porta le nom de sa Tribu. Denys d'Halicarnasse datte, de la premiere année de Rome, la Division de la Colonie en Tribus. Plutarque la recule, jusqu'au tems de la réünion des Romains & des Sabins. Que conclure de cette diversité d'opinions, sinon, que Romulus institua cet ordre de Tribus, dês le commencement de son Regne, pour établir la forme de son gouvernement, & qu'aprês le Traité conclu entre lui & Tatius, chaque Tribu fut désignée par son nom ? Ce qui confirme cette conjecture, c'est que la seconde Tribu fut appllée *Tatiensis* ou *Titiensis* du nom même de Titus Tatius. Quelques Auteurs donnent à ces trois noms, *Ramnenses*, *Tatienses*, & *Luceres* une étimologie Etrusque. Le commun des Ecrivains s'accorde à nommer *Ramnenses* la colonie des habitants d'Albe, qui passérent à Rome avec Romulus Ainsi appellent-ils *Tatienses*, ceux qui formérent la seconde Tribu. Les autres qui s'étoient réfugiés dans l'Azyle, furent appellés *Luceres*, si l'on en croit Festus, du nom de *Lucerus* Roy d'Ardea, qui s'étoit joint, dit le même Auteur, à Romulus contre les Sabins.

o Les plus sçavants critiques ont rémarqué ; que Plutarque s'est trompé lorsqu'il a dit, que la Légion Romaine fut de six mille hommes de pié, & de six cent chevaux, aprês le Traité conclu entre Romulus & Tatius. Il paroît que Plutarque, à en juger par son texte même, a voulu seulement faire entendre, que Romulus, des deux peuples réünis, forma deux légions, chacune de trois mille hommes de pié, & de trois cent chevaux. αἱ λεγιῶνες ἐγένοντο πεζῶν μὲν ἑξακισχιλίων, ἱππέων δ' ἑξακοσίων A la faveur de la même interprétation, on expli-

ensuite

ensuite, dit Plutarque, de six mille hommes de pié, & de six cents hommes de cheval. On croit plus communément qu'alors la Légion Romaine, ne fut au plus que de quatre mille hommes.

DeRome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

Pour imiter & pour égaler Romulus de toutes les maniéres, Tatius se forma un Conseil de cent Sénateurs de sa nation. Ceux-ci portérent le même nom de *Peres*, & joüirent des mêmes prérogatives que ceux, qui d'abord avoient été institués par le premier Fondateur. Les Sénateurs Romains, & les Sénateurs Sabins, s'assembloient, dans les affaires d'Etat, d'abord chez celui des Rois qu'ils servoient; ensuite, tous ensemble, vers le Temple de Vulcain. Ce lieu s'appella p *Comice*,

quera ce que dit Denys d'Halicarnasse, que Romulus incorpora dans sa légion, ou dans son armée, trois mille hommes des habitants de Cenine & d'Antemne. Quand même il seroit vrai, comme le conjecturent quelques Auteurs, que dés ce tems-là, chaque légion eût compris plus de trois mille trois cents hommes; il est cependant certain que, *pour l'ordinaire*, elle ne passa point le nombre de quatre mille hommes d'Infanterie. C'est pour cela que Festus l'appelle une légion quarrée, quoi qu'elle n'eut reçû cette dénomination, que de l'ordre qu'elle gardoit dans les batailles. J'ai dit, *pour l'ordinaire*; car en certaines occurrences, la légion fut de cinq mille hommes d'Infanterie, & de deux cents, de trois cents, de quatre cents, quelquefois même de sept cents & plus, de Cavalerie, si l'on s'en rapporte au témoignage de Végece. Tite-Live nous apprend que les légions, qui furent destinées pour passer en Afrique avec Scipion, étoient de six mille deux cents hommes de pié, & de trois cents chevaux. Ainsi Festus s'est mépris, lorsqu'il a dit que Marius fut le premier, qui composa la légion Romaine de six mille deux cents hommes d'Infanterie, & de trois cents de Cavalerie. Le nombre des Soldats légionaires varia donc de tems à autre. Il paroît néanmoins, que depuis Marius, les légions furent plus ordinairement de six mille hommes de piéd, & de trois cents hommes de cheval.

p Le Comice faisoit partie de la grande place de Rome. Il étoit au pié du mont Palatin, vis à vis le Capitole. Pas loin de là, les deux

De Rome l'an 6. 7. & 8.

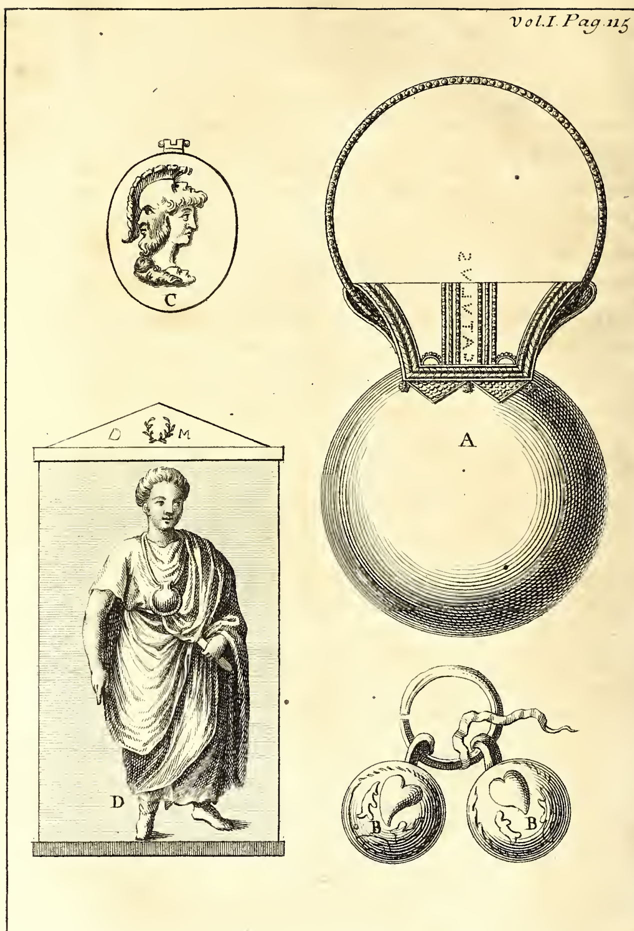
ROMULUS.

parce que là s'étoit faite la réünion des Sabins & des Romains.

Rome ne pouvoit oublier, ſans ingratitude, les ſervices qu'elle avoit reçûs des Sabines, devenuës toutes Romaines par leur mariage, & par leur affection. Leur attachement pour leurs maris, venoit de mettre le comble à ſa grandeur, & à ſa félicité. Auſſi ne négligea-t-elle rien pour leur donner de la diſtinction parmi les autres Dames. On ordonna qu'à leur paſſage, le peuple ſe rangeroit par reſpect. On deffendit d'uſer jamais, devant elles, de paroles immodeſtes, & de diſcours trop libres. On fit une loi, qu'on ne préſenteroit jamais à leurs yeux des objets indécents. On les exempta de la Juriſdiction des Juges ordinaires, pour les crimes capitaux. Enfin on leur permit de ſuſpendre au cou de leurs enfants q

Rois firent conſtruire le Temple de Vulcain, dans la place publique. Ils avoient coutume de s'y rendre, pour y conférer avec le Sénat, ſur les affaires les plus importantes. Denys d'Halicarnaſſe ajoûte, que Romulus fit bâtir alors le Temple de Jupiter *Stator*, proche la porte Mugonienne, ainſi nommée du mugiſſement des bœufs, qui paſſoient par cette porte, ou d'un certain *Mugius*, qui faiſoit la ſentinelle en cet endroit. Tatius, au rapport du même Auteur, érigea des Temples au Soleil, à la Lune, à Saturné, à Rhea, à Veſta, à Diane & à Enyale, que les Sabins & les Romains honoroient, ſous le nom de *Quirinus*, ſans pouvoir dire au juſte, ſi c'étoit véritablement le Dieu Mars, ou quelque autre Divinité. Tatius fit auſſi dreſſer, dans toutes les Curies, des tables conſacrées à Junon *Quiritide*. C'eſt le nom que les Sabins avoient donné à une petite image de Junon, qu'on portoit au bout d'une pique.

q Il eſt difficile de deviner au juſte la figure de l'ornement, qu'on permit aux Dames Sabines de ſuſpendre au cou de leurs enfans. On l'appelloit *Bulla*. Plutarque dit que cette *Bulle* reſſembloit à ces petites bouteilles, que des gouttes de pluïe forment ſur l'eau d'une riviére. Il eſt donc croyable que ces petites boules d'or étoient creuſes & légéres. Pluſieurs conjecturent, que ce n'étoit que des demi boules, enſor-



A. Bulle qu'on suspendoit au cou des jeunes Patriciens.

B. Autre espece de Bulles distinguées par un cœur gravé, ou Sculpté.

C. Amulete qui représente vraisemblablement les têtes de quelques divinitéz payennes.

D. Jeune Romain avec la Pretexte et la Bulle.

une boule d'or, pour les distinguer du vulgaire qu'une des faces fut applatie, & l'autre ronde, en tout sens. Macrobe prétend que l'ancien Tarquin étendit ensuite le droit de porter cette sorte de collier, à tous les enfans des Patriciens, & qu'il commença par son propre fils. Au reste, Plutarque, & Tite-Live en partie, nous ont fourni le récit que nous avons fait, des marques d'honneur, que Romulus accorda aux Sabines & à leurs enfants. Nous ne dissimulons pas que Macrobe raconte la chose autrement, sur la foi de quelques Ecrivains. Ceux ci disent qu'Hersilie enlevée avec sa fille, échut en mariage à Hostus, Officier distingué par son mérite, entre tous ceux de la Colonie, & qu'elle donna le premier enfant à Rome. Cet enfant, ajoûtent-ils, porta le nom d'Hostus Hostilius, & fut le seul à qui Romulus accorda le droit de porter une *bulle d'or*. Quoi qu'il en soit, cet ornement étoit déja fort ancien chez les Etrusques. Diodore de Sicile rapporte, qu'il fut en usage parmi les Egyptiens. Dans la suite, non-seulement les enfans des Patriciens, mais aussi, ceux qui reçevoient les honneurs du triomphe, la grande Vestale, & les Dames Romaines, se parérent de ces sortes de bijoux. Les jeunes Romains parvenus à l'âge viril, quittoient la bulle d'or, dont ils faisoient une offrande aux Dieux Lares, qu'on appelloit alors *Bullati Lares*. Perse est garant de cette coutume dans ces deux vers:

Cum primùm pavido custos mihi purpura cessit,
Bullaque succinctis Laribus donata pependit.

Quelquefois aussi cet ornement étoit consacré à quelque autre Divinité, comme on le voit par cette ancienne inscription, que Gruter a récüeillie d'un monument antique:

JUNONI. PLACIDÆ.
CONSERVATRICI. AUGUSTÆ.
CLAUDIA. SABBATIS.
BULLAM. D. D.

Les Romains, pour mettre leurs enfans en sûreté contre les enchantemens, avoient coutume d'enchasser dans les *Bulles*, dont nous parlons, certains préservatifs, que le Paganisme avoit consacrés. Peut-être attribuoient-ils cette vertu à quelques hiérogliphes, ou à quelque autre caractére mystérieux, qui tenoit plus de la superstition, que de la magie. Les figures des Divinités & des Animaux étoient peut-être employées à cet usage, comme dans cette espéce particuliére de préservatifs, que les Latins nommoient *Amuleta*, dont la forme étoit arbitraire. On peut juger de la figure des Bulles d'or, par celles qui sont ici représentées d'aprês les monumens antiques. Quelquefois on faisoit imprimer, sur ces *Bulles*, une forme de cœur humain, afin, dit Macrobe, que les enfans se rappellassent sans cesse cette vérité morale, *que les hommes ne sont recommandables, que par les qualités du cœur.* De même, ajoûte-t-il, que la pourpre de la Prétexte, leur mettoit

De Rome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

DeRome l'an 6. 7. & 8.

ROMULUS.

re. On assigna à ces mêmes enfants un genre de robbe, nommée [r] *Prætexta*, dont l'usage fut interdit, à tout autre qu'à eux. Par ces loix, que ces femmes illustres regardérent comme une récompense, on voit combien la modestie & la pudeur étoient de leur goût.

DeRome l'an 9. 10. 11. 12. & 13.

Pendant cinq ans entiers, les deux Rois vécurent à Rome dans une intelligence qui surprit. Romulus sçût faire violence à son tempérament vif, & à son naturel ambitieux. Titus Tatius plus paisible, & moins ardent dans ses désirs, souffrit patiemment un Collégue sur le Trône, qu'il étoit venu partager. Romulus avoit [f] son Palais sur le panchant du mont Palatin. Le quartier de sa domination particuliére s'étendoit dans toute l'ancienne Rome, jusqu'au mont Cœlius, peuplé dés-lors d'un petit nombre d'habitans. Pour Tatius

devant les yeux les régles de la pudeur, dont la couleur de pourpre est le symbole.

r Il ne fut d'abord accordé qu'aux enfans des Dames Sabines, de faire border de pourpre les robbes de leurs enfans. Ces robbes étoient gallonées par le bas, & peut-être aux deux pans, s'il est vrai, comme Rubenius se le persuade, qu'elles fussent ouvertes pardevant. Cest à raison de cette bordure de pourpre, qu'on leur donna le nom de *Prétextes*. Elles étoient communes aux filles & aux garçons, aux premiéres jusqu'à leur mariage, aux seconds jusqu'à l'âge de dix-sept ans, qu'ils prenoient la robbe virile. Ce qui fut sous Romulus une distinction pour les enfans des dames Sabines, devint fort commun dans la suite. Tous jusqu'aux fils des affranchis, portérent, dans la jeunesse, des robbes bordées de pourpre. Enfin les plus graves Magistrats s'en ornérent, non-seulement à Rome, mais dans les Colonies, & dans les villes municipales.

f C'est-à-dire, selon Plutarque, sur cette croupe du mont Palatin, par où l'on descendoit au grand Circ. La crédulité du peuple avoit donné cours à la fable, que Romulus, pour montrer sa force, jetta depuis le mont Aventin, une javeline jusqu'à son logis; que le bois de la javeline étoit encore vert; qu'elle s'enfonça assés

Second Plan de Rome, apres la Réünion de Romulus et de Tatius.



A.. Le Mont Palatin
B.. Le Capitole.
C.. Le Tybre.
D.. La porte Carmentale
E.. La porte Pandane.
F.. La porte Mugoniene
G Laporte Romanule.
H.. Le Mont Janicule.
I.. Le Mont Aventin.
K Le Mont Cœlius.
L.. Le Mont Esquilin.
M.. Le Mont Quirinal.
N.. Demeure de la Tribu des Ramnenſes.
O.. Demeure de la Tribu des Tatienſes.
P.. Demeure de la Tribu des Luceres.

il avoit ſon logis, & il tenoit ſa Cour [t] ſur le mont Tarpéïus. Ses Sabins s'étoient fait des logemens, ſur le mont, qu'ils nommérent *Quirinal*, ou en mémoire de leur Ville de Cures, ou en l'honneur de leur Dieu *Quiris*. L'intervalle qui fut entre le mont Palatin, & le mont Tarpéïus devint une place publique, ou un marché commun aux deux Nations réünies. On lui donna le nom de *Forum*, qu'il retint toûjours. On y tint auſſi les aſſemblées, ſur les affaires générales.

De Rome l'an 9. 10. 11. 12. & 13.

ROMULUS.

Cet aſſemblage des deux peuples, mit entre-eux un communication de mœurs, de coutumes, & de religion. Les Romains en empruntérent des Sabins, & les Sabins des Romains. Rome adopta ſans peine les Dieux que les Sabins y apportérent. Tatius bâtit des Temples au Soleil, & à la Lune, à Saturne, à Rhée, & à Quiris. Ce dernier étoit vrai-ſemblablement le même Dieu, que Mars. Il eſt incertain, s'il avoit pris ſon nom de la lance, qu'il portoit à la main, ou ſi la lance s'ap-

en terre, pour y prendre racine; que l'arbre qu'elle produiſit, fut long-tems honoré des Romains, & regardé comme fatal. Les deſcendants de Romulus le firent environner de murailles. Si quelqu'un s'appercevoit que la verdudure de cet arbre ne conſervoit pas ſa même fraîcheur, il répandoit l'allarme dans la Ville. Alors les citoyens accouroient de toutes parts, chargés de vaſes pleins d'eau, pour arroſer l'arbre ſacré. Enfin lorſque Caïus Céſar fit refaire les degrés, par où l'on montoit ſur le mont Palatin, quelqu'un des Ouvriers, en creuſant la terre, offenſa tellement cet arbre, qu'il perdit toute ſa ſéve, & qu'il mourut peu detems aprês.

t C'eſt la même montagne qu'on appella depuis Capitole. Le logis qu'ocupoit alors Tatius, fut dans la ſuite, dédié à Junon *Moneta*, parce qu'elle avoit donné, diſoit-on, des avis ſalutaires aux Romains, dans la guerre contre les Aurunces; ou ſelon Suidas, parce qu'elle leur avoit promis, que dans la guerre contre Pyrrhus, l'argent, ou la *monnoye* ne leur manqueroit pas.

De Rome l'an 9. 10. 11. 12. & 13.

ROMULUS.

Plutarch.

pella *Quiris*, parmi les Sabins, parce qu'on en voyoit une ſemblable dans la main du Dieu. Junon Sabine fut introduite, pour préſider, dans Rome, aux repas publics des Curies de Tatius. D'un conſentement unanime, les deux peuples inſtituérent de nouvelles Fêtes. u Celle qu'on nomma *Matronalia*, fut en mémoire de la paix ménagée par la médiation des femmes. Les Romains changérent la forme de leurs boucliers, ſur le modéle de ceux, que portoient les Sabins. A leur tour les Sabins ſe conformérent x au Calendrier de Romulus, & ſuivirent l'arrangement des Romains. Enfin l'on ne vit jamais un concert plus parfait de volontés, & jamais deux peuples,

u Cette Fête ſe célébroit le premier jour de Mars. Ovide dans ſes Faſtes apporte encore d'autres cauſes de l'inſtitution de ce jour de Fête; mais il avoüe que la principale étoit en mémoire du bienfait, que les Romains avoient reçû des Sabines. Les *Matronales* étoient, par rapport aux Dames Romaines, ce que les *Saturnales* étoient par rapport à leurs maris. Ce jour-là, elles ſervoient à table leurs eſclaves, & recevoient des préſents de leurs époux, comme ceux-ci en recevoient réciproquement de leurs épouſes, pendant la Fête des Saturnales. Celle des Matronales étoit conſacrée au Dieu Mars, & ſelon quelques-uns à Junon Lucine. Alors les Dames faiſoient des ſacrifices à ces deux Divinités. Au rapport de Plutarque, les deux Rois inſtituérent auſſi les Fêtes Carmentales, en l'honneur de la Déeſſe Carmenta.

x Solin raporte au *chap. troiſiéme*, qu'avant la fondation de Rome, l'année étoit de treize mois, & compoſée de 374 jours. Cependant il eſt croyable, qu'une grande partie des peuples de l'Italie méridionale, avoit ſuivi le Calendrier des Grecs, qui d'abord, donnérent à leur année 360 jours, & enſuite 354 jours, conformément à la révolution annuelle de la Lune, dans l'eſpace de 12 mois lunaires. Quoiqu'il en ſoit; les Sabins voulurent bien ſe conformer au Calendrier de Romulus. La commune opinion eſt que, celui-ci n'avoit compoſé ſon année que de 10 mois, à ſçavoir Mars, Avril, Mai, Juin, Quintile, Sextile, Septembre, Octobre, Novembre, & Décembre. Mars, Mai, Quintile & Octobre avoient chacun 31 jours. Les ſix autres n'en avoient que 30.

autrefois ennemis, ne se réduisirent si-tôt à se souffrir, à s'aimer, & à confondre leurs intérêts, & leurs inclinations.

De Rome l'an 9. 10. 11. 12. & 13.

ROMULUS.

Les années que Romulus eut un associé sur le Trône, ne furent guéres marquées, que par des ouvrages de paix. Soit par la crainte de partager la gloire des combats avec un rival, soit par la nécessité de donner tout le tems à amplifier & à régler une Ville augmentée presque de moitié, depuis l'union des Sabins, Romulus ne fit presque plus d'entreprises militaires. Les seuls Camérins furent réünis à l'Etat Romain, sous les auspices des deux Rois, & la conquête n'en fut pas difficile. y Camérie étoit une Ville fondée, de toute ancienneté, par les Aborigénes. Les Albains s'en emparérent, & y envoyérent une Colonie, long-tems avant la fondation de Rome. Ses habitans accoutumés à vivre de pillage, avoient fait des courses sur le territoire de Rome. Le Sénat les cita à comparoître, & à rendre raison de leurs rapines. Dés-lors Rome prenoit sur ses voisins ce fier ascendant, qu'elle a toûjours conservé, & qui lui procura tant d'ennemis, & tant de conquêtes. Camérie se souvint de son indépendance, & refusa de ressortir à un Tribunal tout récemment établi, & qui déja faisoit la loi aux plus anciennes Cités. Une seule bataille soûmit les Camérins aux loix Romaines. Les deux Rois se

Dion. Hal. lib. 2.

y Cette Ville n'étoit pas éloignée de Rome. On croit qu'elle fut située dans le voisinage de Cénine, assez proche de l'Anio. Holstenius la place au-delà de ce Fleuve, vers l'endroit où est aujourd'hui *Palombara*.

De Rome l'an 9. 10. 11. 12. & 13.

ROMULUS.

contentérent de leurs ôter leurs armes, & de les priver d'une petite partie de leurs biens. Enfin rébelles une seconde fois, & vaincus, ils forcérent, Romulus & Tatius d'exercer contre-eux les maximes de leur ancienne politique. Ils dépoüillérent les Camérins de leurs terres, firent passer à Rome ceux des Camérins, qui le voulurent, & leur donnérent tous les droits de la Bourgeoisie Romaine. Quatre mille d'entre-eux furent incorporés dans les Curies. Enfin une Colonie de Romains fut envoyée à Camérie, pour y prendre la place, & pour y partager les campagnes de ces infortunés voisins.

De Rome l'an 14.

Il n'est guéres possible que la concorde soit éternelle dans un état gouverné par deux Souverains, dont la puissance est égale, & dont les intérêts se partagent à la fin. La sixiême année du regne de Romulus & de Titus Tatius, rompit une union, que la politique avoit formée, & que des ménagements réciproques avoient soûtenuë. Romulus, autrefois soupçonné de n'avoir pû souffrir un frere pour concurrent, le fut aussi d'avoir contribué à l'assassinat de son Collégue sur le Trône, ou du moins d'en avoir goûté la joye, sans l'avoir vengé. Il est vrai que Titus Tatius donna lieu à attenter sur ses jours. Ce Prince avoit trop de foiblesse pour ses proches, & pour ses amis. Il souffroit qu'ils tentassent des entreprises injustes, & souvent même il autorisoit leur violence. Quelques-uns donc de ses courtisans s'attroupérent un jour, pour aller faire le dégast sur les terres de Lavinium. Ils y avoient fait du butin, &

Dion. Hal.

en

en avoient ramené des troupeaux enlevés par force, & contre le droit des gens. Lavinium étoit une des anciennes capitales du Latium, & cette Ville avoit été construite par Enée, après son arrivée en Italie. On la considéroit comme la mere, d'où les Colonies d'Albe & de Rome étoient sorties. Les Laviniens jugérent donc à propos de porter leurs plaintes à Romulus, & de lui demander justice de ces iniques aggresseurs. Le Roi les écouta comme des alliés, & jugea, qu'il falloit abandonner à leur discrétion, une troupe de brigands qui, sans aveu, avoient porté le ravage dans leur païs. Titus Tatius intervint. Ce sont des citoiens Romains, disoit-il, qu'on ne doit livrer à la fureur de l'étranger, avant que le Sénat ait prononcé contre-eux. Jusques-là le procédé de Tatius étoit supportable. Ses favoris achevérent de rendre sa conduite odieuse. Ils ajoûtérent l'assassinat & l'infraction du droit des gens, aux plus injustes déprédations. Tandis que les Envoyés de Lavinium, tristes de n'avoir pû obtenir justice, retournoient de Rome en leur patrie, ces mêmes scélérats les prévinrent sur le grand chemin, & leur dressérent une embuscade. Les Laviniens surpris de la nuit, dressérent des tentes, pour y prendre un peu de repos. Les Sabins les y attaquérent, massacrérent ceux qu'ils trouvérènt endormis, dépoüillérent les autres de ce qu'ils portoient, & revinrent à Rome.

Alors du moins la protection de Tatius devoit se changer en justice, contre ces assassins, & permettre un libre cours au jugement des cou-

De Rome l'an 14. ROMULUS.

pables. Les meurtriers ne perdirent rien de ſa faveur. Il diſſimula tout, il couvrit tout. z Cependant les habitans de Lavinium entrérent dans une juſte colére. Ils firent retentir tout le païs de leurs plaintes. Romulus qui crut devoir les appaiſer par d'honorables ſatisfactions, régla deux choſes. 1°. Que les meurtriers ſeroient remis entre les mains des offenſés. 2°. Que les deux Rois de Rome iroient en perſonne à Lavinium, y faire un ſacrifice d'expiation aux Dieux de leurs alliés, irrités par une action ſi barbare. Titus Tatius pouſſa l'injuſtice à l'extrême. Il envoya des gens armés à la ſuite des Laviniens, qui leur enlevérent ſes coupables amis. Pour le voyage de Lavinium, il s'y réſolut; mais il lui coûta cher. La populace de la Ville irritée conſpira d'ôter la vie au protecteur des aſſaſſins. Au milieu donc du ſacrifice, & au pié des autels, elle ſe jetta ſur le Roi Sabin, & avec les couteaux des Sacrificateurs, & les broches deſtinées à rôtir les membres des animaux immolés, elle le perça, & mêla ſon ſang avec celui des victimes. Pour Romulus, elle le recon-

Plutarchus

z Tite-Live & Plutarque diſent, que Tatius fut aſſaſſiné, dans la Ville-même de Lavinium, par les Laurentins. Ceux-ci, au rapport des mêmes Auteurs, avoient envoyé des Ambaſſadeurs à Rome. Les amis & les parents de Tatius, les ſurprirent en chemin, les volérent, & exercérent contre-eux mille violences, les habitants de Laurente demandérent juſtice de cet attentat au Roi des Sabins, qui n'eut point d'égard à leurs remontrances. Les Laurentins indignés de ce mépris, l'attendirent à Lavinium, où ils le tuérent, pendant qu'il ſacrifioit. Denys d'Halicarnaſſe met cet aſſaſſinat ſur le conte des Laviniens. Il ſe peut faire que les deux premiers Auteurs n'aient fait qu'une même Ville de Laurence & de Lavinium, comme quelques autres l'ont crû après eux.

duisit hors de la Ville avec des acclamations. Le corps de Tatius fut rapporté à Rome, & fut inhumé sur le mont Aventin. Pour lors, dit-on, les Laviniens qui craignirent le ressentiment de Romulus, lui firent remettre les assassins du Roi son collégue. Romulus les renvoya à Lavinium, sans les punir. *La mort de vos Ambassadeurs*, leur dit-il, *a été justement réparée, par la mort du Prince indulgent*, qui l'avoit autorisée. L'indolence de Romulus à venger l'attentat commis contre une tête si respectable, fit croire qu'au moins il étoit sensible au plaisir de s'en voir délivré.

De Rome l'an 14.

ROMULUS.

Il sembloit que les Sabins devoient abandonner Rome, après l'assassinat de leur Roi, ou du moins contraindre Romulus à le vanger. Romulus sçut ramener tous les esprits. Il fit comprendre, que l'équité étoit la premiére vertu des Souverains, & qu'elle devoit animer, ou retenir le bras du vengeur. Par-là il contint également ses Romains, & les étrangers, qui s'étoient établis à Rome. Enfin cette assemblage de tant de différentes contrées, obéït sans peine à un seul maître, dont on vantoit la justice, la prudence, & la valeur.

De Rome l'an 15. & 16.

Cependant une peste cruelle ravagea Rome. Elle enlevoit subitement les hommes, & ne mettoit point d'intervalle entre la maladie & la mort. L'infection de l'air se répandit sur les troupeaux & sur les grains. Ainsi la disette causa la famine, & la famine fut un nouveau fléau, qui se joignit à la peste. Comme les Laviniens en furent affligés à leur tour, on se persuada que les Dieux

De Rome l'an 15. & 16.

puniſſoient tout à la fois les auteurs de la mort de Tatius, & du meurtre des députés de Lavinium. Alors les Villes jalouſes de Rome, crurent pouvoir profiter de ces tems d'affliction, & travailler à l'anéantiſſement d'une Colonie, que le Ciel ſembloit menacer de ſa ruine. Camérie, où il reſtoit encore d'anciens habitans mêlés avec les Romains, qu'on y avoit tranſplantés, ſaiſit un ſi favorable moment, pour ſecoüer le joug. Dans l'eſpérance, que la peſte auroit ôté les forces & le courage à ſes vainqueurs, elle inſulta les Romains, & fit le ravage ſur les terres de Rome. Romulus ne laiſſa pas la révolte impunie. Il ſortit de ſes murs, livra bataille, tua ſix mille Camérins, fit paſſer de Rome à Camérie deux fois plus de Romains, qu'il n'y laiſſa d'anciens habitans, & par-là il mit la Ville hors d'état d'aſpirer de longtems à la liberté. Une conquête ſi glorieuſe mérita au Roi les honneurs d'un ſecond Triomphe. Il entra dans Rome, comme après la défaite d'Acron, aux acclamations de ſon peuple. Enfin pour ſervir de monument éternel à ſa victoire, il fit conduire de Camérie à Rome, un magnifique char tout d'airain, qu'il conſacra aux Dieux dans le Temple de Vulcain. [a] Les Faſtes Capito-

[a] Il eſt vrai que le tems a effacé ſur le marbre, où les Faſtes Capitolins ont été écrits, le nom du peuple dont Romulus triompha. On y lit ſeulement l'année & le jour de ſon triomphe. Tous les ſçavants qui ont commenté les Faſtes Capitolins, ou qui en ont rempli les Lacunes, ont jugé, qu'on y liſoit *de Camerineis.* En effet Denys d'Halicarnaſſe dit expreſſément, que le ſecond triomphe de Romulus fut la récompenſe de la priſe de Camérie. Plutarque ſans parler du triomphe, marque la même année & le même jour. Le premier Auteur aſſûre, que *des dépoüilles de Ca-*

lins marquent ce triomphe, en l'année 16 de Rome, au premier jour d'Août. b

La Ville de Fidéne avoit un interêt particulier à voir Rome détruite. Elle n'en étoit éloignée que de quarante ſtades. Toute grande & toute peuplée qu'elle étoit, elle prévoyoit, que les accroiſſemens de la Colonie Romaine, attireroient dans peu l'aſſujettiſſement des peuples circonvoiſins. Elle étoit donc entrée dans les interêts de Camérie, & elle avoit pris part à ſes démêlés avec Rome. Les Fidénates avoient commencé leurs hoſtilitez par le pillage des terres ſituées entre Rome & Camérie. Ils venoient encore de tenter une expédition plus préjudiciable aux Romains. Ceux-ci, dans la diſette où ils étoient réduits, avoient eû recours à Cruſtume, l'une de leurs Colonies. Les Cruſtumiens donc avoient chargé quelques bateaux de proviſions, qui deſcendirent le Tybre. Le convoi fut pillé, & l'eſcorte des Romains fut battuë par les Fidénates. Romulus qui ne déclaroit la guerre à des aggreſſeurs, qu'aprês les avoir cités à ſon Sénat, ne ſe mit en campagne, que quand ils eurent refuſé d'y comparoître. La néceſſité étoit preſſante; ſon armée marcha ſans retardement. Pour tromper l'ennemi, il n'en fit avancer qu'une petite par-

De Rome l'an 17. & 18.

ROMULUS.

Dion. Hal.

Tit. Liv.

mérie, Romulus conſacra un char d'airain au Dieu Vulcain; de ſorte qu il eſt incertain, ſi le char fut pris parmi le butin, ou ſi Romulus le fit faire. Auprês du char, Romulus, ſi on en croit le même Hiſtorien, fit placer ſa ſtatuë avec une inſcription grecque, qui témoignoit ſes actions guerriéres.

b On ne ſçait pas bien, qu'elle fut autrefois la ſituation de Fidéne. On croit qu'elle étoit placée ſur les bords du Tybre, à quarante ſtades, ou cinq mille pas de Rome, proche l'endroit où ce fleuve ſe joint avec le Tévérone, dans le voiſinage de *Caſtel Jubileo*.

De Rome l'an 17. & 18.

ROMULUS.

tie vers Fidéne, & il cacha le reste dans un bois à quelque distance du camp Romain. Romulus parut ensuite sous les murs de la ville ennemie, avec un corps de Cavallerie, & y vint escarmoucher jusqu'aux portes. Son dessein étoit d'attirer l'ennemi au combat. Le stratagême réüssit. Les Fidénates, qui crurent les troupes Romaines reduites à peu par la maladie, & par la famine, volérent à l'ennemi. Au premier choc la Cavallerie Romaine lâcha pié, & par une fuite simulée, elle entraîna avec elle l'Infanterie. Toutes les troupes de Fidéne sortirent alors, & poursuivirent les Romains. Une ardeur précipitée les conduisit bien-tôt au lieu de l'embuscade. De-là ils virent sortir des cohortes Romaines, qui les enveloppérent. La terreur leur fit prendre la fuite, avant que Romulus eût eu le tems de faire tourner bride à sa Cavallerie. Pour lors les Fidénates fugitifs à leur tour, s'éfforcerent de regagner leurs murs, avec d'autant plus de vitesse, qu'il n'y avoit point de feinte dans leur fuite. Les Romains, qui les égalloient à la course, les suivirent de si prês, qu'ils entrérent avec eux dans leur ville, & qu'ils la prirent d'emblée. Ainsi Fidéne fut reduite, comme les autres villes, en Colonie Romaine, & ses campagnes furent distribuées, en partie, aux nouveaux habitans que Romulus y fit passer.

La prise de Fidéne attira de nouveaux ennemis aux Romains. Quoy que située en deçà du Tybre, elle étoit censée du territoire des Etrusques, ou du moins elle leur étoit alliée. Toute l'Etrurie prit part à son infortune, mais les Véïens furent

les premiers à ſe déclarer contre les Vainqueurs. c La ville de Véïes n'étoit éloignée de Rome que de cent ſtades. L'innondation des nouveaux Conquérants s'approchoit trop de ſes frontiéres, pour n'y pas oppoſer une Digue. Les Véïens reclamérent donc Fidéne, comme étant de leur reſſort, & envoyérent à Rome une ambaſſade, pour demander qu'on rendit la liberté à la ville, qu'on en retirât la garniſon étrangére, & qu'on remît les Fidénates dans les terres qu'on leur avoit enlevées.

De Rome l'an 17. & 18.

ROMULUS.

Dion. Hal.

La Conquête étoit trop à la bienſéance des Romains, pour s'en déſaiſir. D'ailleurs il paroiſſoit peu ſenſé, que les Véïens ſe revendiquaſſent une ville, qu'ils n'avoient pas daigné ſecourir, lors qu'on l'attaquoit. Cependant le refus des Romains fit prendre les armes aux Véïens. Ils vinrent bloquer Fidéne, & ils établirent un Camp à la vûë de ſes murailles. Le Roy de Rome étoit trop attentif aux beſoins de ſes Colonies, pour abandonner celle de Fidéne au danger. Il y conduit une partie de ſon armée, il entre dans la ville pour la ſecourir ; il en ſort enſuite, & va attaquer les Véïens. Le combat du premier jour ne

c Véïes étoit ſituée ſur un roc, tres-élevé & de difficile accès, vers l'endroit où eſt aujourd'hui *Scrofano*, ſelon la conjecture de Cluvier. Denys d'Halicarnaſſe compare cette Ville en grandeur & en richeſſes, avec la Ville d'Athênes. Ce même Auteur dit ailleurs, que Rome, telle qu'elle étoit ſous Servius Tullius, alloit de pair avec Athênes même. Cluvier ne peut ſe réſoudre à croire, que Véïes fut dês-lors puiſſante & ſi peuplée. D'où il conclut, ou qu'il faut lire *Fidéne*, ou que l'Ecrivain a exagéré. Mais Denys d'Halicarnaſſe, qui écrivoit pour les Grecs, ſe ſeroit-il aviſé de recourir à Fidéne, Ville qui apparemment ne leur étoit pas plus connuë que Véïes?

De Rome l'an 17. & 18.

ROMULUS.

décida de rien. Le jour ſuivant fut plus heureux aux Romains. Romulus étoit un grand Capitaine pour ſon tems. A l'inſçû de l'ennemi, il s'empara d'une montagne, & pendant la nuit il y poſta des troupes fraîches, qui lui étoient venuës de Rome. Comptant ſur ce renfort, il vient fondre ſur les Véïens, rangez en bataille dans la plaine. Ce fut au fort de la mêlée qu'il donna le ſignal, dont il étoit convenu, pour faire deſcendre de la montagne les Soldats qu'il y avoit embuſqués. Ils tombent ſur l'ennemi avec des cris, qui l'effrayérent, & qui le mirent en déroute. Le carnage fut médiocre durant l'action, cependant la perte des Véïens fut conſidérable. Culbutés dans le Tibre, ils trouvérent ſous les eaux la mort, que le fer leur avoit épargnée.

Un ſi furieux échec, ne rallentit pas le courage des Véïens. Ils ne pardonnérent pas à la fortune leur premiere deffaite; mais ils l'irritérent par une réſolution téméraire. Ils lévent une autre armée dans leur ville, ſi conſidérable alors, qu'elle égaloit, dit-on, celle d'Athénes. Ils vont mandier du ſécours chés leurs Alliés, & retournent à Fidéne, pour tenter une ſeconde avanture. Ce fut-là qu'ils reçûrent le dernier coup, qui rabbatit leur fierté, & qui leur apprit à révérer la puiſſance de l'invincible Colonie. Romulus remporta ſur eux une victoire complette. Plutarque ne peut croire avec raiſon, ce qu'un Hiſtorien rapporte. De quatorze mille hommes, dit cet Autheur, qui reſtérent ſur la place, Romulus en tua la moitié de ſa propre main. C'eſt une éxaggération qui

Plutarch.

réduite

réduite à ſa valeur, veut dire, que le Roy des Romains y fit des exploits d'armes ſupérieurs, ce ſemble, à la force humaine. Le Camp des ennemis fut pillé, & l'on y trouva d'immenſes richeſſes. Pour le nombre des priſonniers il fut conſidérable, & le vieux Roy des Véïens pris dans le combat, fut conduit avec eux à Rome, par le Tybre, ſur des batteaux. La vente que l'on y fit de ces Eſclaves d fonda une coutume, qui depuis fut toûjours obſervée. Toutes les fois qu'on faiſoit des ſacrifices aux Dieux, pour leur rendre graces d'une victoire, on habilloit un vieillard d'une robbe d'enfant, & l'on crioit autour de lui, *Sardiens à vendre*. Par ces cris, & par cette céremonie, on faiſoit alluſion à deux choſes. 1°. On marquoit que le vieux Roy des Véïens, avoit gouverné ſon Etat en enfant. 2°. On faiſoit entendre que les Véïens, peuple du corps des Etruſques, étoient une Colonie de Lydiens, dont Sardis étoit la Capitale.

De Rome l'an 17 & & 18.

ROMULUS.

Cependant Romulus, ſongeoit à profiter de ſa victoire. Il paſſa le Tybre, & ſuivit les Véïens, juſqu'aux portes de leur ville. Sa ſituation la préſerva. Véïes étoit bâtie ſur une roche eſcarpée, & Romulus n'avoit alors, ni les troupes, ni les munitions néceſſaires, pour en faire le ſiége. Il ſe re-

d C'eſt de Plutarque, que nous avons recüeilli cette coutume. Sinnius Capito donne à cet uſage une origine moins antique. Il écrit que le Conſul Tib. Sempronius Gracchus, aïant conquis la Sardaigne, emmena un ſi grand nombre d'eſclaves, que trés-long-tems on ne vit dans les marchés, que des Sardiens expoſés en vente. Ce qui donna lieu au proverbe *Sardi venales alius alio nequior*. Sardiens à vendre, tous plus méchants l'un que l'autre.

DeRome l'an 17. & 18.

ROMULUS.

tira donc, bien résolu de revenir dans peu, & de mettre en poudre une ville, qui n'avoit conspiré contre Rome, que par jalousie, ou par ambition. Deux défaites avoient rendu les Véïens plus sages. Ils prévinrent leur ruïne, par leur soumission. Suppliants, ils envoyérent une ambassade à Rome, pour fléchir le vainqueur. Romulus punit les vaincus, sans les réduire au désespoir. Il les contraignit à lui céder un petit païs sur les bords du Tybre, peuplé de sept bourgades, & les priva du droit qu'ils avoient [e] sur des Salines, vers l'embouchure du Fleuve. De sa part, il s'engagea à les laisser joüir d'une tréve de cent ans. On fit un monument public de ce traité, qui fut inscrit sur de la pierre. Pour les Véïens, on les obligea de donner des Otages de leur fidélité, & cinquante de leurs principaux Bourgeois passérent à Rome, pour y être les garants de la convention. Une guerre si avantageusement terminée, mérita à Romulus, les honneurs d'un troisiême Triomphe. Il l'obtint l'année dix-septiéme, depuis la fondation de Rome, le jour des Ides d'Octobre. Comme sa ville étoit augmentée en richesses, & en habitans, il est à croire que la magnificence de ce dernier Triomphe, surpassa un peu celle des deux, qui l'avoient précedé.

Tit. Liv. & Dion. Hal.

FastiCapit.

DeRome depuis 19. jusques à 37.

L'effroi des nations voisines, suspendit leur jalousie, & laissa Rome joüir tranquillement du doux fruit de ses conquêtes. Romulus, de sa part, aimoit à conserver les dehors de l'équité. Il crai-

e Ces Salines étoient vers l'endroit qu'on connoît aujourd'hui, sous le nom de *Campo di Saline.*

gnoit de paroître avoir été le premier à commençer des guerres, quoi qu'immanquablement elles eussent dû tourner à l'avantage de sa Colonie. Il vouloit qu'on crût, qu'il ne l'avoit aggrandie, que par la conquête de ces peuples téméraires, qui de leur gré, & sans avoir été offensés, avoient donné lieu à sa vengeance, & à ses victoires. Sa modération parut encore plus dans le renoncement qu'il fit à une Couronne, que le droit de la naissance lui avoit soumise. Après la mort de Numitor son ayeul, Albe & ses appartenances étoient pour lui un héritage, dont il pouvoit s'emparer avec justice, & le soumettre aux Loix Romaines. Il aima mieux laisser Albe joüir de sa liberté, sous la forme d'une espéce de République, & il ne se réserva d'autre domaine sur elle, que le droit de lui nommer, tous les ans, un Magistrat souverain pour la gouverner, sous le nom de *Dictateur*.

De Rome depuis 19. jusques à 37.

Plutarch.

Tandis qu'au dehors le Roy de Rome se faisoit égallement craindre & aimer, on commençoit, au-dedans, à l'appréhender plus qu'on ne l'aimoit. Le faste & l'orgüeil, suites ordinaires de la prospérité, lui corrompirent le cœur, & ternirent l'éclat de ses vertus. Le nom de *Sénateur* ou de *Pere*, ne fut plus qu'un vain titre, dans Rome. Le nouvel éclat du Roy obscurcit toute autre splendeur. On n'assembla plus le Sénat que pour la forme, & Romulus se fit le seul arbitre des décisions. Il ne se servit de l'ancien Conseil de sa Colonie, que pour l'informer le premier de ses volontés, & pour le charger de les annoncer au Peuple. On ne peut croire avec quel chagrin,

De Rome depuis 19. jusques à 37.

ROMULUS.

cet illustre Corps, vit les loix violées par celui-là même, qui les avoit portées. Ce qui picqua sur tout les Romains, ce fut l'authorité que le Roi se donna de renvoyer aux Véïens leurs Otages, sans avoir consulté le Peuple, & le Sénat. On ne put souffrir l'air dédaigneux avec lequel il reçevoit les requêtes, & les salutations. Il aimoit à se distinguer des siens, par une robbe de pourpre, dont il étoit toûjours vêtu. Sa garde fut plus nombreuse qu'autrefois. En guerre & en paix, il se fit accompagner d'un Corps [f] de trois cens jeunes Cavaliers, qu'il appella *Celeres*, soit pour marquer la promptitude de leur obéïssance, soit parce que ce *Celer*, dont le hoyau avoit été fatal à Remus, en eut le commandement. Ces jeunes guerriers, combattoient à pié & à cheval, autour du Roy, selon les besoins. Il joignit à cette garde une troupe de Licteurs, armés de courroïes, de faisceaux & de haches, dont il se servoit, pour des éxécutions arbitraires, à l'insçû du Sénat. En un mot la douceur de cette administration, qui parut aimable lorsque la Colonie étoit encore à former, dégénéra en sévérité, lorsque la ville eut pris de grands accroissements. Il faut tout dire. Romulus ne rendit guéres son gouvernement odieux, qu'au

f Les trois cens Cavaliers qui composérent la garde de Romulus, formoient le premier corps de la Milice Romaine. Ils étoient choisis par les trente Curies, dont chacune en fournissoit dix Romulus les partagea en trois Compagnies, sous le commandement d'un Officier général, appellé *Tribunus Celerum*. Chaque Centurie avoit son chef, sous le nom de *Præfectus Celerum*. Le Tribun des Céléres avoit une grande autorité dans Rome, & l'on peut dire, qu'il y étoit la seconde personne après le Roi. Il avoit droit d'assembler le Peuple, dans des occasions pressantes.

Sénat. Le Peuple & la milice conſervérent toûjours pour leur Souverain, cet attachement reſpectueux, que la ſupériorité du mérite arrache aux peuples, malgré les mécontentements. On étoit convaincu d'ailleurs, que la ſévérité du gouvernement devoit croître, à meſure que le peuple ſe multiplioit dans Rome.

De Rome depuis 19. juſques à 37.

ROMULUS.

La haine du Sénat fut plus nuiſible à Romulus, que l'eſtime du Peuple ne lui fut avantageuſe. Les Sénateurs conſpirérent contre lui, & ils épiérent les momens de s'en défaire. On raconte différemment ſa mort. Comme quelques hiſtoriens Romains font intervenir le Dieu Mars à ſa naiſſance, ils le font auſſi enlever au Ciel, tout vivant, dans un nuage, au milieu des foudres & des éclairs. Les Hiſtoriens Grecs, quand il s'agit de Rome, ſemblent avoir renoncé au merveilleux, qu'ils adoptent ſans peine en faveur de leurs propres Héros. Nous ſuivrons icy le récit des Hiſtoriens Grecs, comme le plus vrai-ſemblable.

De Rome l'an 37.

En l'année 37. depuis la Fondation de Rome, g au ſeptiême jour de Juillet, Romulus ordon-

Dion. Hal. & Plutarc.

g Le Calendrier des Romains marque, ſous les Nones de Juillet, une Fête qu'on célébroit à Rome, ſous le nom de *Populi fugium* (la fuite du peuple) & *des Nones Caprotines*. L'inſtitution de cette Fête n'eût d'autres fondement, ſi on en croit Plutarque, qu'une tradition fabuleuſe, que la ſuperſtition du peuple autoriſa, pour immortaliſer la mémoire de ſon Fondateur. On diſoit que Romulus aïant aſſemblé les citoïens de Rome, près du marais de la Chévre, il ſe forma tout à coup un ſi furieux orage, que le Soleil perdit entiérement ſa lumiére. Dans l'horreur des ténébres, au bruit des tonnérres & des tourbillons de vent, les Romains furent ſaiſis d'une telle fraïeur, qu'ils prirent la fuite pêle-mêle. On ajoûtoit, que le ciel étant devenu plus ſerein, le peuple retourna au lieu de l'aſſemblée; ou il apprit que Romulus

De Rome l'an 37.

na une revûë de ses troupes, dans une plaine, hors la Ville, & harangua ses Soldats proche d'un étang, qu'on nommoit *de la Chévre*. Le Roi étoit alors environné du Sénat, qui l'avoit accompagné par honneur. Dans le tems qu'il parloit, survint un orage, mêlé de grêle & de tonnerre. La pluïe dissipa les Soldats, & les Sénateurs restérent seuls au tour du Roi. L'occasion d'exécuter le projet de leur haine, leur parut trop favorable, pour la manquer. h Romulus fut mis à mort, & à l'instant on fit disparoître son corps. Quelques-uns prétendent, que pour en dérobber la connoissance, il fut coupé en cent morceaux, & que chaque Sénateur en remporta une piéce sous sa robbe. Quoiqu'il en soit; la circonstance de l'orage donna lieu à la fable, que les assassins firent courir parmi le peuple. Ils ré-

avoit été enlevé au Ciel, parmi les éclairs & les tonnerres, en présence des Sénateurs, qui ne l'avoient point abandonné, dans le fort de la tempête. Cette avanture, dit Plutarque, donna commencement aux *Nones Caprotines*, & au *Populi fugium*. Les plus célébres Auteurs donnent, avec raison, une autre origine à l'institution de cette Fête, dont nous parlerons en son lieu. *Ce jour-là*, les Romains faisoient des sacrifices hors de la Ville, prés du Marais de la Chévre.

h Les Historiens différent sur le lieu, oú Romulus perdit la vie. Les uns disent 1°. que ce fut en pleine campagne, lorsqu'il haranguoit son armée. Les autres, que ce fut dans le Temple de Vulcain. D'autres enfin, qu'il fut tué dans le Sénat. Ce dernier sentiment n'est point contraire au second, supposé qu'alors le Sénat s'assemblât dans le Temple de Vulcain. 2°. Les Historiens ne conviennent pas sur la maniére, dont Romulus fut assassiné. Ceux-ci disent, que ce fut par le peuple irrité, de ce que le Roi avoit plus de considération pour les nouveaux venus à Rome des Villes conquises, que pour les anciens habitants. Ceux-là prétendent que les Sénateurs le poignardérent, dans une assemblée du Sénat, & qu'aïant coupé son corps par morceaux, chacun en prit une partie sous sa robbe.

pandirent que le Roi avoit tout à coup été enlevé dans un tourbillon de flame, & que le ciel l'avoit dérobbé à la terre. Les plus crédules furent contents d'un bruit, qui divinisoit le Fondateur de leur Colonie. Les plus pénétrants conçurent de légitimes soupçons contre les véritables auteurs du parricide, & par là le Sénat devint odieux aux plus honnêtes gens de Rome. Il fallut trouver un secret, pour arrêter les plaintes, & pour calmer la haine de la multitude. Julius Proculus tenoit rang parmi les Peres. Ce vénérable Sénateur avoit toûjours passé pour l'ami de Romulus, & sorti d'Albe, pour le suivre, il avoit préféré à sa patrie, le sort incertain d'une Colonie à établir. Issu de la famille *Julia*, descendu d'Iüle, il tenoit dés-lors un rang considérable dans Rome, & l'estime de sa probité, donnoit un nouveau lustre à sa naissance. Ce fut lui que le Sénat aposta pour imposer au Peuple. Lors donc qu'on eut assemblé les Curies, Proculus harangua, & appaisa les esprits par une fable, qu'il raconta, & dont il attesta la vérité par serment. *Je faisois voyage*, dit-il aux Romains, *lorsque tout à coup Romulus s'est présenté à mes yeux. Sa taille étoit supérieure à celle des mortels, & ses armes répandoient un éclat éblouïssant. L'apparition me remplit à l'instant d'une frayeur religieuse. Alors je lui adressai ces paroles mêlées de reproches. Pourquoi nous avés-vous si-tôt quittés? Quel soupçon avés-vous excité contre nous? On nous prend pour les auteurs de vôtre mort, & nôtre réputation en est flétrie. En disparoissant quel*

De Rome l'an 37.

De Rome l'an 37. *deüil n'avés-vous pas répandu dans la Ville que vous avés fondée ? il a plû aux Dieux de me rappeller au Ciel, d'où j'avois tiré mon origine. Ils m'ont placé parmi eux, lorsque j'ai eû mis Rome en état d'étre la Capitale d'un grand Empire. Allés donc, cher Proculus, & avertissés mes Romains d'aimer la tempérance, & les exercices de la guerre. Qu'ils espérent de devenir un jour, par-là, les maîtres de la terre. Pour moi, sous le nom du Dieu Quirinus je vous serai toûjours secourable.*

La harangue d'un homme, qu'on croyoit sincére, détourna les soupçons, que Rome avoit formés contre le Sénat, [i] & fit rendre à Romulus des honneurs divins. La joye transporta les esprits, & le Peuple changea ses murmures au culte de la nouvelle Divinité. Romulus devint un nouveau Mars dans Rome, sous le nom de *Quirinus*, & il y prit la place de l'ancien Dieu Quiris, que les Sabins adoroient depuis long-tems.

Ainsi finit le regne d'un Prince, que Rome ne se consola d'avoir perdu, que par l'espérance de l'avoir pour protecteur parmi les Dieux. [k] Romulus regna trente-sept ans, dans la Ville, dont il avoit jetté les fondemens. Il eut l'art de la ren-

i On institua à Romulus une Fête dans Rome, appellée *Quirinalia*. Elle étoit célébrée le 17 Février. Un grand Pontife, sous le nom de *Flamen Quirinalis*, présidoit au culte du nouveau Dieu. Celui-ci étoit toûjours tiré du corps des Patriciens. Ce fut Numa qui créa cette charge Sacerdotale, en l'honneur de Romulus.

k Nous avons crû devoir suivre le sentiment de ceux, qui donnent vingt-trois ans à Romulus, lorsqu'il fut élu Roi de Rome. De l'aveu de tous les Ecrivains, il regna trente sept ans. Il mourut donc âgé d'environ soixante ans, selon le calcul que nous avons adopté.

dre

dre si considérable, qu'en peu d'années, elle envoya de nombreuses Colonies, peupler les Villes, qu'elle avoit conquises. Pour se concilier de l'autorité dans Rome, il sçût faire valoir l'opinion qu'on avoit de sa naissance divine. On le crut fils de Mars, & certainement, il parut ne démentir pas la persuasion publique. Selon les préjugés d'alors, il mérita par ses exploits guerriers, de passer pour le Dieu des combats. Sa sagesse & sa politique égalérent son courage. Romulus rendit formidable à l'Italie, une poignée d'hommes ramassés sans choix, & au hazard. Mais, ce qui paroît plus étonnant, c'est que d'une troupe de scélerats, il forma une Colonie, que la vertu a plus illustrée encore, que la valeur & que les conquêtes.



De Rome l'an 37.

LIVRE SECOND

ROmulus étoit mort âgé d'environ ſoixante ans, & n'avoit point laiſſé de poſtérité. S'il eût eu des enfans capables de lui ſuccéder, ſans doute l'affection qu'on eût euë pour la race du Fondateur de Rome, eût déterminé les Romains à rendre leur Couronne héréditaire. Les Rois d'Albe, dont Rome étoit une Colonie, [a] s'étoient ſuccédés de Pere en Fils. Il eſt croyable, qu'à leur exemple, on eût mis ſur le Trône un Prince, iſſu d'une ſi longue ſucceſſion de Rois. Avec Romulus, le ſang d'Enée ceſſa de regner; mais il ſe conſerva, dit-on, [b] dans la famille

Dion. Hal. lib. 3.

a Outre ce que nous avons déja fait remarquer ſur l'hérédité de la Couronne des Albains, voici une obſervation, qu'il ne faut pas omettre. Florus, qui écrivoit ſur les mémoires des anciens Hiſtoriens de Rome, aſſûre que de pere en fils, le ſceptre des Albains tomba entre les mains d'Amulius, qui en dépoüilla Numitor ſon frére aîné. *Ab his Amulius jam bis ſeptima ſoboles, regnabat, fratre pulſo Numitore.* Il eſt vrai que, dans la plûpart des éditions de Florus, on lit autrement ce paſſage, en ces termes: *Ab his quarto decimo filio regnat Amulius.* Outre que ce texte, ainſi défiguré, a le même ſens, que le texte corrigé ſur les anciens manuſcrits; Jornandes, qui cite Florus, le rapporte aux mêmes termes que ceux de la correction, *Amulius jam bis ſeptima ſoboles.* Il veut dire qu'Amulius étoit le quatorziême Roi d'Albe, de pere en fils. Ce Royaume étoit donc héréditaire.

b Nous avons déja dit qu'Euſébe, dans ſa Chronologie, attribuë l'origine de la famille *Julia* dans Rome, à Julius Proculus, ce favori de Romulus. Il y fut ſi conſidérable, qu'on ſongea à le faire Roi, aprês la mort de Romulus, & qu'il fut un des deux députés à Cures, pour faire venir Numa Pompilius à Rome. Il eſt étonnant, que Pighius, dans le dénombrement des illuſtres familles Patriciennes, qui furent à Rome dés ſa fondation; ait omis

Julia, qui dans un rang moins élevé que le Trône, repréſenta dans Rome, les reſtes de la plus pure Nobleſſe de Troye. Le deffaut de Succeſſeurs, changea donc le genre de gouvernement à Rome, & d'héreditaire que devoit être naturellement la Couronne, elle y dévint élective. De Rome l'an 37.

Les diſſentions de Rome, ſur le choix du Succeſſeur de Romulus, tinrent long-tems les Romains en ſuſpens. Ce ne fut pas l'ambition de quelques particuliers avides de regner, qui mit le Peuple en mouvement. Nul des Sénateurs n'avoit aſſés de ſupériorité ſur les autres, pour aſpirer à un rang, qui le tirât de l'égalité, ou Romulus les avoit mis. Le choix d'un Roy ne fut différé, que par les conteſtations, ſurvenuës entre les deux Nations principales, qui compoſoient alors les Curies Romaines. Albe avoit fourni à Romulus les premiers habitans de ſa nouvelle ville, & les Sabins, conduits par Tatius leur Roy, avoient augmenté la Colonie. C'étoit entre les Romains venus d'Albe, à la ſuite de Romulus, & les Sabins venus de Cures, à la ſuite de Tatius, que la diſpute s'échauffa. Chaque parti voulut donner un Roy à la ville, qui leur étoit devenuë commune. Les premiers Romains ſoutenoient, qu'en qualité de Fondateurs, il leur appartenoit de remplir le Trône, d'un Prince choiſi d'entre-eux. Les Sabins prétendoient, que leur modération à ſouffrir Romulus regner ſeul, aprês la mort de Titus Tatius, ne devoit pas préjudicier à leurs droits.

De Rome l'an 38. & 39.

Plutarch. in vita Num.

la famille Julia. Voici celles dont il fait mention. Les familles *Hoſtilia*, *Potitia*, *Fabia*, *Horatia*, *Antonia*, *Quintilia & Tarpéia*.

De Rome l'an 38. & 39.

Ils ajoûtoient, que par leurs conventions, ils s'étoient retenus la liberté d'avoir, dans Rome, un Souverain de leur païs, & que s'il n'étoit pas avantageux d'avoir ensemble deux Monarques, sur le même Trône, du moins les Sabins devoient, à leur tour, voir porter la Couronne à un Prince de leur Nation.

Les Sénateurs étoient mi-partis. Cent Albains, & cent Sabins s'étoient rendus les maîtres de Rome. Pendant l'interregne, divisés entre eux aussi bien que le Peuple, ils augmentoient la division, bien loin de l'appaiser. Le Sénat résolut donc de mettre à profit les broüilleries publiques, & de s'attribuer la Souveraineté contestée. Voici l'expédient qu'il prit.

Dion Hal. Tit. Liv & Plutarch.

Les deux cents Sénateurs, se partagérent par dixaines. Dix d'entre-eux tirés au sort, joüissoient de la Souveraineté, pendant cinq jours, à tour de rolle, mais un deux seulement prenoit les marques de la Royauté. [c] Dix autres succédoient à ceux-

[c] Les Historiens racontent différemment les circonstances du gouvernement de Rome, pendant le premier Interregne. Plutarque réduit le nombre des Sénateurs, qui se partagérent la Royauté, à cent cinquante. Il veut encore que chacun ne regna que douze heures, c'est-à-dire, l'un depuis minuit jusqu'à midi, & l'autre depuis midi jusqu'à minuit, en vingt-quatre heures. ἓξ μὲν ὥρας τῆς νυκτὸς, ἓξ δὲ τῆς ἡμέρας. Tite-Live prétend de son côté, que le nombre des Sénateurs, qui regnérent, ne fut que de cent, & il convient que partagés par dixaines, ils eurent toute l'autorité pendant cinq jours: de maniére cependant, qu'un seul avoit les marques de la dignité Royale. Denys d'Halicarnasse raconte, que ces Sénateurs étoient au nombre de deux cents. En cela il paroît plus conforme à la vérité, que les deux autres. On sçait que Romulus créa cent Sénateurs, & que Titus Tatius en ajoûta cent autres. Du reste la narration de Plutarque est la plus nette & la plus détaillée. En supposant ce que dit TiteLive, que

ci, & tous dix ils s'aſſaïoient, chacun à ſon tour, ſur le Trône, portoient la Couronne, & ſe faiſoient accompagner des Licteurs. Ce fut une forme de République, dont Rome eſſaya dês-lors; mais qui ne fut pas de durée. Ce genre d'Interregne, car ce fut ainſi qu'on l'appella, ne ſubſiſta qu'un peu plus d'une année. Les murmures publics en abregérent le cours. On ſe plaignit d'une intolérable ſervitude, ſous des Rois alternatifs. Le joug s'étoit appeſanti, à meſure que les maîtres s'étoient multipliés. Comme les interêts & les vûës d'un ſi grand nombre de Souverains, étoient différents, l'un défaiſoit ce que l'autre avoit établi, & le changement continuel des Monarques, introduiſit à Rome de l'inſtabilité, & du trouble. D'ailleurs le Peuple appréhendoit, que le Sénat n'eut de conſtance, que pour ſe maintenir dans le genre de gouvernement, dont il s'étoit emparé, & qu'il ne détruisît l'Etat Monarchique. Les plaintes alloient dégénérer en ſédition, lorſqu'on s'aviſa d'un expédient, pour mettre les partis d'accord, ſur le choix d'un Roy.

De Rome l'an 38. & 39.

Aurel. Victor.

Les Albains venus les premiers fonder Rome, & les Sabins ſurvenus dans la ville déja fondée, s'obſtinoient toûjours à vouloir donner un Roy, chacun de ſa Nation. Le différend fut partagé. On fit agréer aux premiers, qu'ils ſe contenteroient de nommer, à leur gré, un Souverain, & aux ſeconds, qu'ils en laiſſeroient aux Albins l'élection: à condition que ceux-ci n'en choiſiroient, que

Plutarch.

dix Sénateurs regnérent, chacun à ſon tour, pendant cinq jours, il eſt naturel que chacun d'eux ne regna que douze heures.

De Rome l'an 38. & 39.

du païs Sabin. Par-là tout fut compensé. Les anciens habitans de Rome, furent en droit de se donner un maître, & les Sabins eûrent la satisfaction, de voir un de leurs compatriotes sur le Trône. Le choix du Souverain fut abandonné au Peuple ; mais avec subordination au Sénat. Celui-ci déclara que les Curies, ne tiendroient que de lui, le pouvoir de l'élection, & il se réserva le droit d'approuver, ou de rejetter le choix, qu'elles auroient fait, du Successeur de Romulus.

Tit. Liv.

Dans l'ancien païs des Sabins, un homme d'une naissance & d'une vertu distinguée, menoit une vie retirée. Uniquement occupé du culte des Dieux, & de l'étude d'une Philosophie austére, il ne songeoit à regner que sur son cœur.

Plutarch.

Numa Pompilius étoit son nom. Quatrième fils [d] de Pompon, homme illustre parmi les Sabins ; il avoit épousé la fille du Roy Titus Tatius ; mais il avoit négligé de suivre à Rome, la fortune de son beau-pere. La princesse sa femme, étoit entrée dans l'esprit de son mari. Restée à Cures, elle vivoit contente dans la tranquillité d'une vie privée. Lorsque la mort eut enlevé Tatia, après treize ans de mariage, Numa son mari, se livra tout entier à l'étude de la sagesse. Il quitta le séjour de la ville, & se confina à la campagne. On le vit errer de solitudes en solitudes, & ne chercher que ces sortes de bois & de fontaines, que la Religion avoit consacrés. De-là sans doute prit

d Denys d'Halicarnasse donne au pere de Numa le nom de *Pompilius Pompo.* A. Victor l'appelle *Pompo.* Valére-Maxime le nomme *Pompilius Pompus.*

son origine la fable, qui se répandit d'abord parmi les Sabins. On disoit que Numa trouvoit dans la conversation e & dans les embrassements, de la Nymphe Egérie, de quoi se dédommager, à la campagne, des plaisirs de la ville, & de l'entretien de ses proches. Il est certain que Numa, profita sur le Thrône de cette persuasion publique, pour donner du crédit à ses loix, & pour procurer la réformation de Rome. Il paroît qu'il

De Rome L'an 38. & 39.

e L'inclination de Numa pour la solitude, & la coutume, qu'il avoit de se retirer dans le secret de la forêt d'Aricie, firent naître diverses opinions populaires. Les uns se persuadérent, que la Nymphe Egérie lui dicta elle-même les loix, qu'il établit, tant sur la police, que sur la religion. D'autres moins favorables à la réputation de Numa, ont crû, que cet amour affecté des bois & des antres, en cachoit un autre plus réel & moins chaste. De-là le bruit qui eut cours sur les rendés-vous, & les privautés de ce Roi, avec la prétenduë Nymphe. Juvénal prévenu de la même idée, s'en explique de la sorte, lorsqu'il parle du bois connu par les Romains, sous le nom de *Lucus Egeriæ*.

Hîc ubi nocturnæ Numa constituebat amicæ. Sat. 3.

Ce Bois fut, dit-on, consacré aux Muses, aussi-bien que la fontaine qui l'arrosoit. Cette fontaine étoit sous la garde des Vestales. Elles y puisoient l'eau nécessaire, pour les sacrifices & les lustrations. Dans la suite des tems, ce Bois, qui étoit proche la porte Capéne, fut renfermé dans l'enceinte de Rome. L'ancien Bois fut remplacé par un autre, qui étoit hors la Ville, & qui porta, comme le premier, le nom de *Lucus Egeriæ*, & de *Lucus Camænarum*. Saint Augustin *De civitate Dei* L. 7. s'autorise d'un passage tiré du livre *des Antiquités* de Varron, pour donner un sens allégorique à ces conversations fréquentes de Numa, & d'Egérie. Il dit que ce Roi, versé dans l'Hydromantie, apperçevoit dans l'eau plusieurs Démons, qu'il consultoit, & dont il recevoit les loix, qu'il proposoit à son peuple. Parce que Numa faisoit transporter de l'eau pour ses opérations magiques, *Eò quòd aquam egesserit*, on a pris occasion de feindre, qu'il avoit épousé la Nymphe Egérie, ainsi nommée du mot latin *egerere*. Denys d'Halicarnasse écrit, que Numa se vantoit d'être instruit dans l'art de gouverner, par une des neuf Muses. Sur quoi cet Auteur raconte une histoire fabuleuse, que lui-même juge indigne de la gravité de l'histoire.

De Rome l'an 38. & 39.

s'occupa ſur-tout dans ſa ſolitude, à rechercher la vérité, & à connoître le vrai Dieu. On verra dans la ſuite, que par la force de ſa raiſon, il parvint à en découvrir l'éxiſtence, malgré les ténébres du Paganiſme, dont il étoit inveſti.

Le peuple Romain, jetta donc les yeux ſur Numa Pompilius, tout abſent de Rome qu'il étoit. Lorſqu'on porta ſon nom au Sénat, l'applaudiſſement fut général. Sa réputation étoit répanduë dans toute l'Italie, & l'on trouvoit dans lui les qualités néceſſaires, pour maintenir, pour perfectionner, & pour corriger les établiſſements de Romulus. Numa étoit d'un âge mûr. Né le même jour, & la même année, que l'on jetta les fondemens de

De Rome l'an 40.

Rome, f il comptoit environ quarante ans. Avant que de choiſir la campagne, pour ſa retraite, il avoit été dans Cures l'arbitre de tous les différens;

f Rome, ſelon le calcul de Varron, fut fondée la troiſiême année de la ſixiéme Olympiade, le deuxiême jour d'Avril. Romulus mourut la premiére année de la ſeiziême Olympiade, le ſeptiême de Juillet. La différence qui ſe trouve entre ces deux époques, eſt de 38. ans & environ trois mois révolus. Or Numa nâquit le même jour de la fondation de Rome. Par conſéquent il étoit dans ſa trente-neuviême année, lorſque ſon prédéceſſeur mourut. Si donc à trente-huit ans & prês de trois mois révolus, on ajoûte du moins une année entiére d'*interregne*, comme les plus célébres Auteurs en conviennent, il ſera vrai, que Numa contoit environ quarante ans, lorſqu'il monta ſur le Trône. Cela ſuppoſé, pour trouver ces quarante années de la fondation de Rome,& de l'âge de Numa, il faut dire, avec le Pere Petau, ou que Romulus regna plus de trente-huit ans, ou que la premiére année de ſon regne, ne tombe qu'à la troiſiême année de la fondation de Rome, c'eſt-à-dire, deux ans aprês qu'on eut commencé à jetter les fondements de cette Ville. Au reſte l'âge de quarante ans, que les Hiſtoriens donnent à Numa, ne peut avoir lieu, que dans le ſyſtéme de Varron, que nous avons ſuivi.

Tant ſon équité, jointe à une ſcience parfaite des loix, lui avoit donné de crédit, ſur l'eſprit des Sabins! Celui donc des Sénateurs, qui faiſoit les fonctions de Roy durant l'interregne, annonça l'élection de Numa Pompilius, dans l'aſſemblée générale des Curies. Tous les ſentimens ſe trouvérent réünis en ſa faveur. Il ne reſtoit plus qu'une ſeule appréhenſion; c'étoit qu'un Philoſophe rigide, après avoir eſſayé des douceurs de la vie champêtre, ne refusât de s'expoſer aux différentes tempêtes d'un gouvernement difficile. On envoya donc deux Sénateurs chercher Numa, aux environs de Cures. Les deux députés furent Julius Proculus, & Valerius Voleſus, l'un Albain, l'autre Sabin d'origine. L'inclination de la ville avoit long-tems balancé entre ces deux Sénateurs, pour les élever à la Royauté. L'amour du bien commun l'emportoit alors, dans le cœur des Romains, ſur l'ambition, & ſur la jalouſie. Les deux compétiteurs de la Couronne, partirent enſemble, pour aller l'offrir, de bonne foy, à un nouveau Concurrent.

DeRome l'an 40.

Ces députés trouvérent encore plus de réſiſtance dans Numa Pompilius, qu'ils n'avoient appréhendé. Son averſion pour le gouvernement d'une ville, née dans le ſein de la guerre, étoit égale à l'amour qu'il avoit pour le repos. Ainſi en préſence de ſon pere, & de Marcius ſon parent, il répondit en ces termes, aux envoyés de Rome. *On eſt trop heureux, lorſque dans le genre de vie qu'on a choiſi, on eſt indépendant de tout ſecours étranger. C'eſt une folie de renoncer à ſes anciennes habitudes,*

Plutarch.

De Rome l'an 40.

pour s'en faire de nouvelles , & de préférer un contentement incertain , à une tranquillité assurée. Les avantures de Titus Tatius , & de Romulus , me font tout craindre d'un Sénat divisé par des factions , & qui n'est pas exempt du soupçon d'avoir attenté sur son Roy. Mais sur quel Roy encore ? Romulus eut le renom d'être issu du Sang des Dieux. Pour moi , je ne suis qu'un simple mortel. Si j'ai acquis quelque réputation de sagesse , c'est dans l'étude des Lettres que je l'ai puisée. De semblables talens sont-ils propres à briller sur les Trônes ? L'amour de la paix & du culte des Dieux , n'est bon qu'à nous rendre heureux , dans la retraite. A l'égard de Rome , enviée par ses voisins , menacée de guerres étrangéres , que Romulus ne s'est pas attirées , je le veux , elle a besoin d'un guerrier , pour la régir. Que feroit parmi vous un Roy pacifique , occupé à établir l'équité , qu'on méprise , & le culte des Dieux , qu'on néglige ? Trouveriez-vous dans lui dequoi remplir les vastes idées d'ambition , que vous avés formées , & cet insatiable desir de conquérir , qui saisit Rome dês son enfance ?

Ces paroles surprirent les Députés. Ils joignirent les priéres aux raisonnemens , pour déterminer le Philosophe à ne dédaigner pas la Couronne. *Que deviendra Rome* , lui dirent-ils , *si vos refus la replongent dans les désordres de l'interregne ? viendra-t-elle à s'accorder, encore une fois, sur le choix d'un Monarque , comme elle a réüni tous ses suffrages sur vous seul ? Laisserez-vous périr par des dissentions , une Colonie , fondée par le concours unanime des deux plus florissantes Nations de l'Italie ?*

Le pere de Numa , & Marcius son parent , en-

trérent dans les intérêts de Rome. Chacun séparément, ils l'exhortérent à ne mépriser pas un présent, qui lui venoit du Ciel. *Il est digne de vous*, lui dirent-ils, *de ne vous laisser pas éblouïr par les richesses, & par l'éclat du Trône; mais devez-vous compter pour rien la destination que les Dieux ont faite de vous, pour le remplir? N'ont-ils mis dans vôtre cœur tant d'amour de l'équité, que pour le rendre inutile dans un desert? Le Trône est un lieu éminent, d'où la vertu se laisse apperçevoir. De-là elle exerce un empire qui gagne les cœurs, & qui les assujettit. Sur le modéle de son Roy, Rome adoucira sa fierté, & le respect pour la Religion y succédera à l'amour des armes. Si vous craignez le sort de Tatius, & de Romulus, ambitionnés les honneurs qu'on leur a décernés, aprês la mort. Qu'il est beau de devenir le réformateur d'un peuple né pour la vertu! Dês que vous aurés pris les rênes du gouvernement, vous tournerés à la paix, cette impétuosité martiale de Rome, qui l'entraîne à la guerre.* DeRome l'an 40. Plutarch.

Ce discours ébranla le Philosophe; mais le peuple de Cures acheva de le déterminer. On le pressa de toutes parts, de n'envier pas aux Sabins la gloire, d'avoir donné un Roy à la Colonie Romaine. Enfin le zele pour le bien public, l'emporta sur des inclinations particuliéres. Il partit pour Rome, aprês s'être rendu le Ciel favorable, par des sacrifices.

Le Sénat & le Peuple allérent au-devant du nouveau Roy, avec toute la joye, que la prévention donne en faveur de ceux, dont l'estime est générale. Alors Spurius Vettius, qui ce jour-là Dion. Hal.

De Rome l'an 40.

tenoit la place de Roy, ordonna aux Tribus & aux Curies, de s'aſſembler une ſeconde fois, pour l'élire préſent, comme elles l'avoient élû en ſon abſence. Le Sénat approuva encore le nouveau choix du Peuple. On étoit tout prêt à revêtir Numa des habits Royaux, lorſqu'il demanda que les Dieux fuſſent conſultés par les auſpices. On monta donc ſur le mont Tarpeïus, pour obſerver le vol des oiſeaux. La cérémonie ſe fit dans toutes les régles. On fit aſſeoir le Roy ſur une pierre, le viſage tourné du côté du Midy, g & la tête couverte d'un voile. Le Prince des Augurs étoit debout derriere lui. Etendant la main droite ſur ſa tête, il ſe tourna vers l'Orient, & pria le Ciel pour lui. Enſuite, il jetta les yeux de tous côtés, pour découvrir quelque auſpice favorable. On vit des oiſeaux, qu'on préſuma de bon augure; c'en fut aſſés. Le Roy deſcendit de la montagne, aux acclamations du Peuple, charmé de la modeſtie du Chef, qu'il s'étoit donné.

Plutarch

De Rome depuis l'an 41. juſqu'à 82.

NUMA.

Je n'écris point les événemens d'un regne illuſtré par les armes, & ſignalé par des combats. Les Romains avoüent que Numa Pompilius, n'aggrandit pas leur Etat, par des conquêtes. Sa gloire particuliere fut de l'avoir policé. Il commença par lui-même la réformation de Rome. Son Prédéceſſeur s'étoit fait accompagner de trois cens gardes, ſous le nom de *Celeres*. Pompilius

g Tite-Live ajoûte, que l'Augur même ſe couvrit la tête d'un voile. Les Augurs effectivement en uſoient ainſi, lorſqu'ils obſervoient, perſuadés que dans l'exercice de leur miniſtére, ils ne pouvoient apporter trop de recüeillement, & trop d'attention.

les ſupprima. *Il ne me conviendroit point*, dit-il, *de regner ſur un Peuple, dont je me défierois, & de me défier d'un Peuple, qui me force à regner.* Sa premiére attention, fut ſur les principes des déſordres publics. Il trouva que l'amour des armes les avoit tous cauſés. Rome, à ſa naiſſance, n'avoit été compoſée que d'hommes entreprenants & hardis, ou même que de ſcélérats, accoutumés au meurtre, & au brigandage. A la verité Romulus avoit converti en mieux ce génie martial, & l'avoit détourné contre des ennemis étrangers. Après tout, Romulus lui avoit laiſſé ſon cours. Numa Pompilius mit ſes ſoins à l'affoiblir. Il crut que la Religion, cauſée quelquefois par la crainte, mais qui la produit encore plus ſouvent, modéreroit les ſaillies trop vives d'un Peuple fougueux, & intrépide. Il fit donc ſon capital, de donner une nouvelle forme au culte des Romains.

DeRome depuis l'an 41. juſqu'à 82.

NUMA.

Il paroît vrai-ſemblable que ce ſage Prince, par la lumiére de ſa raiſon, & peut-être par la lecture des anciens Philoſophes, étoit parvenu à la connoiſſance du vrai Dieu. [h] Outre que les Hiſ-

Plutarch.

h Je ne citerai ici que Plutarque. Ce judicieux Auteur fait un aveu bien contraire à la religion payenne. Il dit que le plus ſage Roi des Romains reconnoiſſoit un premier Eſtre, inſenſible, inviſible, incorruptible, & qui ne pouvoit être apperçû que par l'eſprit, οὔτε γὰρ ἐκεῖνος αἰσθητὸν, ἢ ἀπαθητόν, ἀόρατον δὲ καὶ ἀκήρατον καὶ νοητὸν ὑπελάμβανεν εἶναι τὸ πρῶτον. Le même Auteur ajoûte, qu'avant Numa, on n'avoit repréſenté à Rome la Divinité, ſous aucune image, & que pendant cent ſoixante ans, on n'y fit point de ſtatuës, qu'on honorât comme des Dieux. On pourroit conclure de-là, que le Palladium n'étoit point regardé alors, comme une Divinité, mais comme un ſimple Taliſman. Nous en avons parlé dans les notes, ſur le ſecond livre de l'Enéïde. La deffenſe que fit Numa, au rapport du même Aûteur, d'ériger

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

toriens prophanes le rapportent, il en donna des preuves par sa conduite, & par les établissemens qu'il fit à Rome. Il deffendit de représenter à l'avenir la Divinité, sous des figures d'hommes ou de bêtes. *Il est indigne*, disoit-il, *d'employer des matiéres corruptibles, à figurer un être invisible, & dont on ne doit avoir de représentations que dans l'esprit.* Quelques-uns ont cru qu'il avoit appris de Pythagore une Philosophie si pure, & qu'il en avoit été le Disciple. i L'ordre des tems y répugne. Il est plus croyable qu'il l'avoit puisée dans les anciens

dans les Temples, aucuns Simulacres des Dieux, mérite aussi de l'attention. A la vérité Jupiter, Junon, Neptune &c. étoient connus en Italie, avant Numa, & Quiris avoit été adoré des Sabins, & ensuite des Romains; mais il est croyable, qu'ils n'y avoient point de statuës. La barbarie sans doute, y avoit rendu l'art de la sculpture inconnu. D'ailleurs Plutarque ajoûte, qu'il paroissoit indigne à Numa d'exprimer la Divinité, par des figures d'hommes, ou de bêtes.

i Sur une ancienne, mais fausse Tradition, plusieurs s'étoient persuadés à Rome, que Numa avoit été le Disciple de Pythagore. Tous les Historiens sensés l'ont rejettée. Tite-Live la réprouve. Plutarque & Denys d'Halicarnasse la combattent. Voici le précis de leurs raisons. 1°. Pythagore n'a vêcu que longtems aprês Numa. Selon Denys d'Halicarnasse, ce Philosophe ne vint en Italie, que plus de cent ans aprês ce Prince, sous le regne de l'ancien Tarquin, dans la cinquante-uniême Olympiade. Or Numa fut élû Roi, la troisiême année de la seiziême. Ainsi entre le regne de Numa, & l'arrivée de Pythagore en Italie, il y a trente quatre Olympiades, ou 136. ans. Tite-Live dit, que Pythagore enseignoit en Italie, du tems de Servius Tullius. Or depuis la premiere année du regne de Numa, jusqu'à Servius Tullius, on compte 137. ans. Aule-Gelle soutient, que ce Philosophe n'avoit point paru en Italie, avant le regne de Tarquin le superbe. Il y aborda vers la soixantiême Olympiade, selon Diogéne Laerce, ou la soixante deuxiême, selon Clement Alexandrin. Ciceron *Tuscul*.4. assure que Pythagore enseignoit en Italie, lorsque Brutus abolit à Rome l'Etat Monarchique. 2°. Pythagore tenoit son Ecole à Crotone, & l'on ne commença de bâtir cette ville, que la quatriême année du Regne de Numa. 3°. Il n'est pas tout-à-fait insoutenable, que

livres des Sabins. Nous avons dit qu'ils étoient originairement de Lacédémone, & qu'ils avoient apporté avec eux en Italie, les mœurs & la Doctrine des Philosophes de la Grece, d'où Pythagore sortit depuis.

Tout persuadé qu'étoit Numa de l'éxistence du vrai Dieu, il ne le fit pas adorer dans Rome. Il n'abolit pas même toutes les anciennes superstitions. Jugeant, que le nombre des Fêtes, & que la variété des Héros consacrés par la Religion, seroient pour le peuple un amusement, qui adouciroit ses mœurs, & qui lui tiendroit lieu des occupations militaires, il adopta, par politique, les vieilles cérémonies d'Albe, que Romulus avoit apportées, & celles que les Sabins, à la suite de Titus Tatius, avoient introduites dans Rome. Numa fit plus. k Il les régla, ces cérémonies, & il y mit de l'ordre, &

le Pythagore de Samos est venu en Italie. On ne connoît d'autre Pythagore, d'une grande réputation, que celui de Samos. Sa doctrine fut assez semblable à celle de Numa; mais doit-on en conclure que celui-ci, qui ne fut pas son contemporain, ait été son disciple? Ce qui a donné lieu de feindre bien des fables, au sujet de Numa, c'est, dit un certain Clodius, au rapport de Plutarque, que les actes de son Regne furent brûlés par les Gaulois, à la prise de Rome, & que ceux qui restoient du tems de Clodius, avoient été fabriqués après coup, en faveur de certaines gens, qui s'étoient entés faussement dans les plus anciennes familles de Rome. Il faut donc supposer que les Historiens, qui nous servent aujourd'hui de guides, ont écrit sur ces faux mémoires. Qui peut le sçavoir? Plutarque rapporte, sur le témoignage de quelques Auteurs, qu'un autre Pythagore de Sparte, remporta le prix de la course aux Jeux Olympiques; vers la seiziême Olympiade; qu'il voyagea en Italie, & qu'il se rendit utile à Numa, par la sagesse de ses conseils. Mais ce Pythagore, ou n'a jamais existé, ou n'a jamais passé pour Philosophe.

k Si nous en croïons Denys d'Halicarnasse, Numa prit soin de rédiger les loix, & les cérémonies de la religion, dans un livre, qu'il divisa en huit parties.

DeRome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Dion.Hal.

de la décence. Il partagea donc tous les Ministres de la Religion en huit classes. Les premiers s'appellérent [l] *Curions*, parce qu'ils étoient [m] les Sacrificateurs particuliers de chaque Curie. Comme elles étoient trente, on compta trente Curions dans Rome. La seconde classe, étoit de ceux que l'on appella [n] *Flamines*. En leur donnant ce nom,

l Ces Curions étoient de l'institution de Romulus. Chaque Curie avoit le sien à son choix. Le Chef de ces Curions portoit le titre de *Maximus Curio*. Il étoit choisi par toutes les Curies assemblées. Les Curions étoient chargés du soin des sacrifices, à peu prês comme dans l'ancienne Gréce, les Magistrats les plus qualifiés, qui sacrifioient dans les Prytanées; c'est ainsi qu'on appelloit parmi les Grecs les lieux sacrés, où le peuple s'assembloit. Les sacrifices qu'on offroit aux Dieux, dans les Temples des Curies, s'appelloient *Curionia*. Delà cette expression latine, *Æs Curionum*. C'est sous ce nom, qu'on désignoit les sommes accordées, sur le fonds du trésor public, pour les frais de ces sacrifices.

m Les sacrifices qu'institua Numa, ne furent point sanglants. Il ne fit immoler, ni taureaux, ni brebis. On présentoit seulement aux Dieux des pains, ou de la farine, & on faisoit des libations de vin & de laict, en leur honneur. C'est Plutarque qui le rapporte. Comme Pythagore avoit encore apporté ces mêmes cérémonies de la Gréce, on crut qu'il les avoit enseignées à Numa. Voici la loi que fit le Roi pour les sacrifices, *Deis fruge & molâ salsâ supplicanto*. Il permit qu'on répandit du vin dans les libations; mais il voulut que ce vin eut été exprimé d'un raisin, cüeilli dans une vigne, qu'on avoit taillée: *Diis ex imputatâ vite ne libato*. C'étoit pour animer son peuple à façonner les vignes, & à les tailler tous les ans. Dans la suite les Vestales en vinrent à l'immolation des victimes.

n Plutarque dit, que ces Prêtres furent d'abord appellés *Pileamines*, du mot grec πῖλος, ou du mot latin *pileus*, sorte de chapeau qui leur étoit particulier. Varron tire l'étimologie de *Flamen*, *à filo quo caput cinctum erat*, d'un bonnet tissu de laine, ou de lin, qu'ils portoient pendant la chaleur, & selon d'autres d'un fil de lin, dont ils avoient coutume de se ceindre la tête. Delà, dit-on, le nom de *Filamen*, & par contraction *Flamen*. Quelques Etimologistes rapportent l'origine de ce nom à certaines bandelettes, que les *Flamines* portoient, disent-ils, au tour de la tête, & que les Anciéns appelloient *Flamœ*, ou au mot latin *Flammeum*: parce que la coëffure du *Flamen* étoit de cou-

nom, l'on avoit eu égard à leur coëffure. C'étoit des bonnets pointus, surmontés de houpes de fil ou de laine, de couleur de feu, qui leur pen-

leur de feu. Elle avoit, à peu prês, la figure d'un cone. Pour cette raison on le nommoit *Apex*. Ce Bonnet s'attachoit sous le menton, avec des agraffes, ou avec deux cordons, comme on peut le remarquer dans la figure que nous en donnons, telle que les médailles la représentent. Servius prétend que l'*Apex* étoit surmonté d'une houppe de laine, qui se terminoit en pointe, & que delà le bonnet a pris le nom *d'Apex*. Quant à ce qui regarde la dignité des *Flamines*; ils étoient élûs par le Peuple. Aprês quoi, ils reçevoient l'inauguration, ou une espéce de consécration, de la main du souverain Pontife, à qui ils étoient absolument soûmis. Leur ministére étoit fixé à un Dieu particulier, dont ils prenoient le nom. Tout autre Sacerdoce étoit incompatible avec le titre de *Flamen*, dignité qu'ils ne perdoient qu'avec la vie, à moins que de fortes raisons ne forçassent, de procéder à leur déposition. En ce cas, ils étoient dégradés, ce qui s'appelloit, parmi les Romains, *Flaminio abire*. On faisoit un crime aux Flamines de paroître en public la tête découverte, ou de sacrifier la tête nuë. Valére Maxime parle d'un Sulpitius, qui fut destitué du *Flaminat*, pour avoir laissé tomber son bonnet, pendant qu'il faisoit un sacrifice. Le corps des *Flamines* ne formoit point une société, ou un collége particulier, comme les Augurs, & les Pontifes. Cependant ils étoient appellés, & prenoient séance en qualité de Juges, lorsqu'il s'agissoit de la décision d'une affaire, dont la connoissance appartenoit au collége des Pontifes. Ciceron *pro domo suâ*, addresse ainsi la parole à ses Juges, *discite orationem Pontifices & vos Flamines*. Les *Flamines*, dans les usages de la vie civile, étoient astraints à je ne sçai combien de menuës pratiques, que la bizarrerie du Paganisme avoit consacrées. Leurs femmes, qu'on appelloit Flaminiques, participoient au Sacerdoce de leurs maris, & partageoient avec eux le soin des sacrifices; comme nous le tenons d'Au-le-Gelle, & de quelques inscriptions anciennes, que Gruter a receüillies. Le divorce n'étoit pas permis au *Flamine*, pour quelque raison que ce fût. La mort seule pouvoit le séparer d'avec sa femme, & alors il perdoit sa dignité Sacerdotale. L'un & l'autre avoient sous leurs ordres, de jeunes filles, & de jeunes garçons; pour servir aux sacrifices. Ces espéces d'Acolythes, dont le pere & la mere devoient être vivants, se nommoient *Flaminii*, & *Flaminiæ*. Le nombre des *Flamines*, dans le commencement, fut borné à trois. Dans la suite, ils furent multiplez jusqu'à douze, & à quinze.

doient en festons, des deux côtés de la tête. o Du vivant de Romulus, il y eut un *Flamen*, sous le nom de p *Dialis*, parce qu'il présidoit au culte

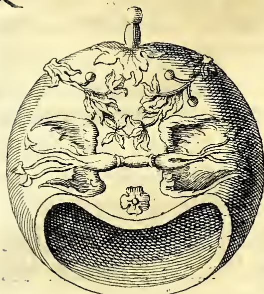
Plutarch.

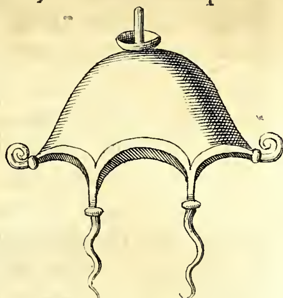
o Tite Live veut que les trois Flamines ayent été de la création de Numa. Plutarque au contraire assûre, que Romulus avoit déja institué le *Flamen Dialis* & le *Flamen Martialis*. Il est certain que le Fondateur de Rome honora d'un culte particulier Jupiter & le Dieu Mars, dont il se faisoit gloire d'être fils. C'est ce qui nous a fait pancher vers le sentiment de Plutarque.

p Le *Flamen Dialis* étoit le plus distingué, par la préeminence de son rang, & du Dieu qu'il servoit. Les engagements qu'il contractoit, en qualité de Prêtre de Jupiter, l'éloignoit des charges de la République, qu'il ne pouvoit briguer, ni reçevoir. En récompense, on lui accorda le droit de se faire escorter d'un Licteur, & de porter une robbe magnifique. On y ajoûta les honneurs de la chaise Curule. Il étoit ordinairement issu de race Patricienne, aussi bien que le *Flamen Martialis*, & le *Flamen Quirinalis*. C'est pour cela qu'ils s'appelloient *Flamines majores*, pour les distinguer des *Flamines minores*, qui étoient de famille Plébéïenne. Le *Flamen Dialis* étoit sujet à des loix fort gênantes, dont Aule-Gelle nous a laissé le détail. Entre-autres il lui étoit deffendu de monter à cheval, & de jetter les yeux sur une armée rangée en bataille. Il ne lui étoit pas permis de jurer; aussi étoit-il dispensé de prêter les serments ordonnés par les loix. Son témoignage seul suffisoit, selon cette formule du Préteur, qui tenoit lieu d'un Edit perpétuel; *Sacerdotem Vestalem, & Flaminem Dialem, in omni meâ jurisdictione jurare non cogam.* Il ne pouvoit assister à une pompe funébre, qu'avec les plus grandes précautions. S'absenter de Rome pendant une nuit seulement, toucher un cadavre, & mille autres actions indifférentes d'elles-mêmes, étoient regardées dans le *Flamen Dialis*, comme autant de fautes considérables. Pour adoucir un joug si pesant, on avoit attaché à son ministére de grandes marques de distinction. Il portoit au doigt un anneau creux, ou percé. Dans les festins il occupoit la premiere place, à moins qu'il ne se trouvât en concurrence avec le *Roi des sacrifices*, à qui il étoit obligé de céder. Il eut même la prérogative de se trouver au Sénat, avec la Prétexte & la Chaise Curule. Il n'appartenoit qu'à un homme de condition libre, de lui couper les cheveux. En certaines choses le respect, qu'on avoit pour lui, alloit jusqu'à la superstition. Témoin cette loi. *Unguium Dialis, & capilli segmina, subter arborem felicem, terrâ integunto.* Il ordonnoit le tems des vendanges, qu'il annonçoit par le sacrifice d'une jeune brebis. Son bonnet étoit distingué, par honneur, de celui des

de Jupiter, q & un autre ſous le nom de *Martialis*, qui étoit conſacré au culte de Mars. De Rome depuis l'an 41. juſqu'à 82. NUMA.

Numa en ajoûta un troiſiême, en l'honneur de Romulus, qu'on avoit diviniſé ſous le nom de *Quirinus*. r La troiſiême claſſe, fut de ceux qu'on



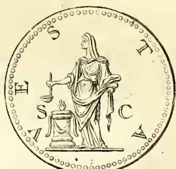


autres Flamines. Nous le voyons repréſenté dans les monuments antiques, & dans les médailles, ſous le nom d'*Albogalerus*. Feſtus dit que cette coëffure étoit faite de la peau d'une victime blanche. Quelques Auteurs modernes ont avancé fauſſement, que jamais aucun Flamen Dialis n'étoit parvenu aux honneurs de la Magiſtrature. Pour les convaincre de faux, il ne faut que lire Tacite *Annal* 3. & Tite-Live L. 45. Le premier nous cite l'exemple de *Servius Maluginenſis*, & de *Merula*, qui tous deux obtinrent le Conſulat, bien que l'un & l'autre fuſſent alors *Flamen Dialis*. On lit au même endroit de cet Auteur, *ſæpe Pontifices Dialia ſacra feciſſe, ſi Flamen valetudine, aut munere publico impediretur*. Tite-Live nous parle d'un *Flamen Dialis*, qui exerça la charge de Préteur.

q Le Flamen Martialis tenoit le ſecond rang, entre les *Flamines*. Il ne lui étoit pas permis de ſortir d'Italie, du moins dans les premiers ſiécles de Rome. Nous apprenons de Tite-Live, & de Valére Maxime, qu'Aulus Poſthumus Conſul & *Flamen Martialis*, ne put obtenir du Souverain Pontife Cæcilius Metellus, le pouvoir de conduire l'armée Romaine en Afrique. Le Flamen Quirinalis étoit ſoûmis à la même loi. Tite-Live L. *xxxvii.* en cite un exemple dans la perſonne de *Q. Fabius Pictor*.

r Denys d'Halicarnaſſe nous apprend que Numa ne changea rien aux coutumes établies par Romulus. Ainſi il eſt croyable, que ce Prince conſerva les trois compagnies des *Céléres*, non pas comme auparavant, pour les fonctions militaires, mais en qualité de miniſtres ſubalternes

Vesta Communis. Il le plaça entre le mont Tarpéïus & le mont Palatin. Là il fit conserver avec une vigilance extrême, y un feu toûjours allumé, que les Romains regardoient égallement, comme sacré, & comme fatal à leur République. Le Roy



de Bronze



de Bronze

qu'il lui consacra un certain nombre de Vierges. Il avoit dit ailleurs que Tatius avoit érigé un Temple à la même Déesse. Pour concilier ces contradictions apparentes, il faut dire, que l'Historien a voulu seulement faire entendre, que Numa fit bâtir le premier Temple destiné à recevoir le feu sacré, sous la garde & la direction des Vestales; ou bien que le Temple érigé par Tatius, n'étoit qu'une petite chapelle, qui ne méritoit pas le nom de Temple.

y L'entretien du feu sacré avoit toûjours été, parmi différents peuples, un objet de religion. *Le feu brûlera toûjours sur l'autel, dit le Seigneur, & le Prêtre aura soin de l'entretenir.... C'est-là le feu qui brûlera toûjours sans qu'on le puiße éteindre. Levit. c. vi. l.* On en conservoit dans les Temples de Céres à Mantinée, d'Appollon à Delphes, & à Athênes, & dans celui de Diane à Ecbatane, parmi les Perses. Sétinus confia le soin du feu sacré, dans le Temple de Minerve, & de la statuë de Pallas, à une société de filles. Les Mages étoient chargés d'entretenir toûjours du feu, sur un autel érigé au milieu de ces petits Temples, que Strabon appelle πυρεθεια. Une lampe brûloit sans discontinuer, dans le Temple de Jupiter Ammon. Si nous en croïons Diodore de Sicile, cet usage avoit passé des Egyptiens aux Grecs, & de-là aux Romains. Ceux-ci en firent le point capital de leur religion. A la conservation du feu sacré, ils attachérent le salut & la destinée de Rome, jusqu'à se persuader, que l'extinction de ce feu, leur annonçoit les désastres les plus affreux. Aussi Vesta étoit-elle regardée par les Romains, comme une des Divinités tutélaires de leur Empire; conformément à ces deux vers de Virgile,

chargea z quatre Vestales, du soin de l'entretenir, & de le conserver. Leurs noms furent, *Gegania*, *Verenia*, *Canuleïa*, & *Tarpeïa*. Ainsi, tout Sabin qu'étoit Numa, il eut plus d'attention que Romulus, issu d'Enée, à ces restes de la Religion Troyenne. On dit que Romulus eut ses raisons, pour n'instituer pas dans la ville, qu'il fonda, ce Collége de Vierges, a établi dans Albe, avant lui.

NUMA.



de Bronze

Di Patrii indigetes, & Romule Vestaque mater,
Quæ Tuscum Tyberim, & Romana palatia servas!

Nous voïons dans plusieurs médailles les traces de cette superstition. Tantôt Vesta y est désignée sous le symbole d'un brasier allumé sur un autel. Tantôt elle est représentée assise, pour marquer la stabilité de la terre, & tenant d'une main le Palladium, & de l'autre, ou un flambeau allumé, ou un sceptre, ou une espéce de pique. Quelquefois elle se présente de bout, le sympule à la main, & dans la posture d'une Vestale, qui fait des libations sur un foyer allumé. Cicéron 3. *de naturâ Deorum*. parle d'un symulacre érigé à Vesta, dans l'endroit même où le grand Pontife Q. Scævola fut massacré. Quelques autres médailles portent cette légende. VESTA.P.R.QUIRITIUM... VESTÆ MATRI. ou parce que la terre est la mere commune, ou parce que Vesta étoit considérée par les Romains, comme la mere, & la protectrice de Rome. C'est en ce sens que Mars est appellé *Pater... Gradivusque pater*.

z Dans la médaille de Julia, seconde femme de l'Empereur Sévére; l'on voit un Temple de Vesta, & les Vestales au nombre de quatre, qui gardent le feu sacré.

a Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Plutarque conviennent, qu'il y eut dans Albe des Vestales, avant qu'il y en eut à Rome. *Alba oriundum sacerdotium*, dit Tite-Live. Nous verrons qu'Albe fut détruite sous le

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

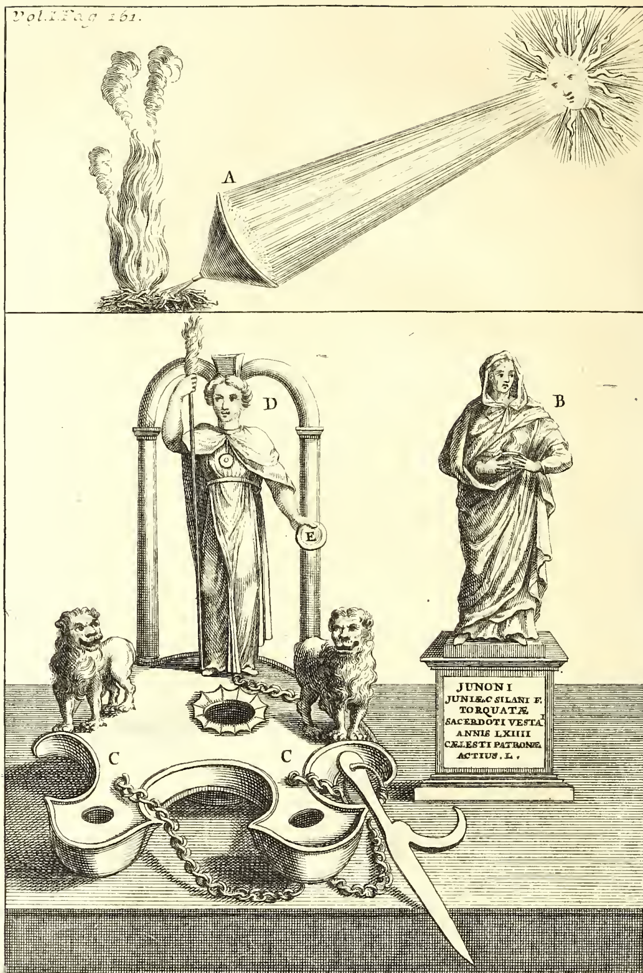
NUMA.

D'abord les filles manquérent à sa Colonie, & dans la suite, il craignit que les fautes des Vestales ne rappellassent le souvenir de Rhéa Sylvia, sa mere. Pour Numa, il se fit un devoir [b] de les y établir. Il leur donna des régles & des priviléges.

Roi Tullus Hostilius; mais le culte de Vesta, n'y fut pas entiérement aboli. Il subsista au milieu des ruines de cette Ville. Il est vrai que la Vesta, que l'on continua d'honorer à Albe, fut appellée *Vesta minor*, comme si elle eut cédé à la Vesta de Rome. C'est en ce sens qu'on doit entendre ce vers de Juvenal,

Ignem Trojanum, & Vestam colit Alba minorem.

b Les Auteurs ne nous ont rien appris de la forme qu'on gardoit dans le choix, & dans la consécration des Vestales. Aule-Gelle dit seulement que, par la loi Papia, il étoit ordonné au grand Pontife, de choisir, parmi le peuple, vingt filles qui fussent de condition libre & honnête, & de les faire tirer au sort. Celle que le hazard avoit destinée, tomboit sous la puissance du souverain Pontife, qui l'arrachoit d'entre les mains de ses parents. Alors il l'affranchissoit de l'autorité paternelle, & la confinoit dans le Temple de Vesta. Dans la suite les Vestales furent reçûës, avec l'agrément, & sur la seule présentation du pere & de la mere. Aule-Gelle nous a conservé la formule suivante, que le grand Pontife prononçoit, à la réception des Vestales. *Sacerdotem Vestalem, quæ sacra faciat, quæ Jovis siet, Sacerdotem Vestalem facere pro Populo Romano Quiritium, utei quæ optumâ lege fuit, ita te Amata capio.* Le nom d'*Amata*, selon le même Auteur, étoit employé dans la formule; parce que celle qui fut enlevée la premiére à sa famille, portoit ce même nom. La nouvelle Vestale, aprês la cérémonie de sa réception, se faisoit couper les cheveux. Aprês quoi on suspendoit sa chevelûre à un arbre appellé *Lotos* par les Grecs, & par les Latins. Dês-lors elle étoit maîtresse d'elle-même, & cessoit d'être sous la tutelle de ses parents. J'ai dit qu'elles étoient choisies d'entre le peuple; car il ne fut pas toûjours nécessaire, qu'elles fussent de famille Patricienne. On compta même quelquefois, parmi elles, des filles d'affranchis. Numa les avoit dottées des deniers publics, afin que dégagées des soins de la vie, elles fussent en état de vacquer aux sacrés ministéres. On verra dans le cours de cette histoire, qu'elles accumulérent de grandes richesses, par quantité de fondations, & de legs testamentaires, qu'on faisoit en leur faveur. Alors elles ne paroissoient plus à Rome qu'avec un appareil somptueux, & accompagnées d'un cortége de domestiques. Si les Consuls ou les Préteurs se trouvoient sur leur



A..Vase d'airain construit de maniere à pouvoir réünir les rayons du Soleil, pour le renouvellement du feu sacré.

B..Vestale âgée de 64. ans.

C C..Lampe consacrée à Vesta

D..Symulachre de Vesta, qui figure le feu par la torche ardente qu'elle tient d'une main, et qui représente la Terre sous le Symbole des deux Lions, et de la tour dont cette divinité est couronnée.

E..Patere, Vase destiné à recevoir le Sang des victimes dans les Sacrifices.

A la vérité, toute ſorte de commerce avec les hommes ne leur fut pas interdit. On toléra que, c de jour, elles en reçûſſent des viſites ; mais il ne fut permis à perſonne, d'un autre ſexe, d'entrer chez elles pendant la nuit. Durant trente ans, elles

De Rome depuis l'an 41. juſqu'à 82.

NUMA.

chemin, ils étoient obligés de prendre une autre route, ou de faire baiſſer devant elles les haches & les faiſceaux. Par tout elles avoient la préſéance. Le Sénat par reſpect pour la sainteté de leur état, ordonna qu'elles euſſent des places de diſtinction aux jeux du Cirque, aux ſpectacles, & dans l'Amphitéatre même des Gladiateurs. Dans la ſuite on accorda aux Veſtales les honneurs du Capitole, c'eſt-à-dire, qu'elles eurent droit de ſe faire traîner dans un char, juſqu'au Temple de Jupiter ; honneur qui ne leur étoit commun qu'avec les Impératrices,ou les filles des Empereurs. Elles étoient inhumées dans l'enceinte de la Ville ; prérogative qui ne fut accordée qu'aux plus grands perſonnages de la République,& de l'Empire. Le principal devoir des Veſtales, étoit d'entretenir le feu ſacré, d'offrir ſans ceſſe leurs priéres,& de faire des vœux pour la proſpérité des Romains. Elles étoient les dépoſitaires des choſes ſacrées & myſtérieuſes, que l'on conſervoit avec grand ſoin dans l'intérieur du Temple de Veſta, comme le plus précieux gage de la durée de l'Empire Romain. La vûë de ces monuments ſecrets étoit interdite à tout le monde ;

Nullique aſpecta virorum Pallas, in abſtruſo pignus memorabile Templo. Lucan.

Ces myſtéres n'étoient rien autre choſe, que le Palladium, ou les ſimulacres des Divinités de Samothrace, qu'Enée tranſporta de Troye en Italie. Pline parle d'une autre Divinité révérée des Veſtales, comme la protectrice des Enfants,& des Généraux d'armée. Quelques-uns ſe ſont imaginé, que dans le ſanctuaire du Temple de Veſta, l'on conſervoit deux tonneaux myſtérieux, dont l'un étoit vuide & ouvert, l'autre fermé & plein.

e Non-ſeulement l'entrée de la demeure des Veſtales fut deffenduë aux hommes pendant la nuit ; mais on leur interdit auſſi l'entrée du Temple de Veſta, au moins de nuit. Denys d'Halicarnaſſe nous l'aſſûre expreſſément. C'eſt ſeulement de la nuit, qu'il faut entendre ce vers d'Ovide, auquel il n'a pas donné aſſéz de reſtriction, *Sacra vir intrabo non adeunda viro.* Il eſt certain que quelques hommes furent admis,de jour,dans le Temple de la Déeſſe. Néron y entra, & Piſon auſſi, au rapport de Tacite. Denys d'Halicarnaſſe dit expreſſément, que *le Temple de Veſta étoit ouvert à tout le monde pendant le jour,*

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

étoient obligées à une continence éxacte. [d] Les dix premieres années de leur ministére étoient employées à apprendre les cérémonies de la Religion ; les dix suivantes à les exerçer, & les dix derniéres à les enseigner aux plus jeunes. Aprês ce tems écoulé, on leur permettoit de quitter les ornemens, & les fonctions de la Prêtrise, [e] & de s'engager dans le mariage. Comme on reconnut que ces nopces, faites sur le tard, n'avoient pas été heureuses, peu d'entre-elles abandonnérent leur ancienne profession, aprés leur tems fini. Aussi se trouvérent-elles bien dédommagées des

sur-tout à la Fête de Vesta. Ce jour là on l'ouvroit extraordinairement, de sorte que les Romains pouvoient pénétrer jusqu'au lieu même, où l'on gardoit les choses sacrées, que les Vestales néanmoins n'exposoient qu'après les avoir voilées.

d On choisissoit les Vestales depuis l'âge de six ans, jusqu'à dix ans. Nulle fille plus âgée n'étoit admise parmi elles. Leur nombre ne fut d'abord que de quatre. Dans la suite l'ancien Tarquin en ajoûta deux autres, & ce nombre, n'augmenta plus ; quoiqu'en dise Saint Ambroise, qui en compte sept. On ne voit que six Vestales représentées sur les médailles de Faustine, & de Lucile. Plutarque, qui vivoit sous Trajan, n'en comptoit que six. Elles avoient une Supérieure, qu'on appelloit *Vestalis Maxima*, vrai-semblablement parce qu'elle étoit la plus ancienne.

e Les loix des Romains permettoient aux Vestales, aprês 30. ans de service, de se marier. Prudence se mocque d'une Vestale, qui se maria fort âgée ; *Nubit anus veterana sacro defuncta Labore.* Si le texte de Denys d'Halicarnasse est fidéle, la loi pour les Vestales n'étoit pas si sévére, dans Albe. On ne les obligeoit à la continence, que pendant cinq ans, dit cet Auteur, en parlant de Rhea Sylvia. πενταετοῦς. Juste Lipse croit avec raison, qu'il faut rétablir ici πεντικονταετοῖς, c'est-à-dire, qu'elles étoient obligées de demeurer cinquante ans dans le ministére de Vesta. Aussi Tite-Live, en parlant de la même Rhea Sylvia, dit, qu'elle fut engagée à une virginité perpétuelle, *perpetuâ viginitate spem partûs ei ademptam.* Nous donnons ici, d'aprês un marbre antique, la figure d'une Vestale âgée de 64. ans.

gênes de leur état, par les honneurs qu'on y avoit attachés. Elles ne sortoient jamais en public [f] qu'accompagnées de Licteurs, comme les Rois. Si pendant leur marche elles se trouvoient par hazard au lieu, par où un coupable étoit conduit au supplice, [g] sur le champ on lui faisoit grace. C'étoit un crime digne de mort, [h] que d'être entré, avec elles, dans la litiere qui les portoit. A quelque âge qu'elles eussent été admises parmi les Vestales, [i] elles devenoient maîtresses de leurs biens, sans Tuteur, & sans Curateur. Enfin elles

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

f C'est Plutarque qui donne aux Vestales des Licteurs, dês le tems de Numa. On peut croire qu'il s'est trompé. Dion au l. 47. rapporte au tems du Triumvirat, la coutume de faire accompagner les Vestales par des Licteurs. Il en marque l'occasion. Une Vestale, dit il, revenant de nuit en son logis, fut deshonorée. Alors les Triumvirs jugérent à propos, de les faire toûjours accompagner par un Licteur.

g Plutarque ajoûte, que l'on faisoit jurer la Vestale, que ce n'étoit pas de dessein formé, qu'elle s'étoit trouvée sur la route du coupable; mais par un hazard. Il est vrai, qu'en toute autre occasion, on ne contraignoit pas les Vestales à faire des sermens devant les Juges. Ce privilége leur fut depuis accordé par l'Edit d'un Préteur, qui eut force de Loi, au rapport d'Aule-Gelle. Cependant leur témoignage étoit reçû en Justice, dit Tacite au 2. liv. de ses Annales.

h Nous avons traduit le mot général de φορεῖον, dont se sert ici Plutarque, par celui de *Litiére.* En effet S. Ambroise, au l. contre Symmachus, donne des litiéres aux Vestales, *Pompa lecticæ ministrorum circumfusa comitatu.* Prudence leur attribuë un autre genre de voiture, qu'il appelle *pilentum*, & Tacite prétend qu'elles étoient portées dans un char, qu'il nomme *carpentum.* Toutes ces voitures avoient quelque ressemblance avec nos carosses. Il arrivoit quelque fois que de jeunes débauchés sautoient dans les carosses des Dames Romaines, pour leur insulter. On fit une loi, qu'on puniroit de mort ceux qui seroient coupables d'un pareil attentat, contre les Vestales.

i N'eussent-elles que six ans, dit Sozoméne, au l. 9. de l'Histoire Ecclésiastique, elles avoient droit de tester. La loi les affranchissoit de toute la jurisdiction paternelle. Elles entroient,

De Rome depuis l'an 41 jusqu'à 82.

NUMA.

avoient droit de tester, du vivant même de leurs Peres.

Si les honneurs, qu'on leur rendoit, étoient grands, aussi leurs fautes n'étoient pas impunies. [k] La moindre légereté de leur part, & les plus petites négligences dans l'exercice de leur Sacerdoce, étoient jugées par les Pontifes, & sévérement punies par leurs arrêts. [l] Le supplice sur-tout à quoi on les condamnoit, lorsqu'elles avoient prostitué leur virginité, avoit je ne sçai quoi de terrible. Toute la ville en étoit consternée, & le spectacle étoit lugubre. On transportoit la coupable dans une litiére, au lieu où elle devoit être enfoüie toute vivante. Liée de bandellettes, jusqu'à n'avoir plus l'usage de la voix, & enveloppée de suaires, elle étoit conduite à travers la place publique, & de-là

au moment de leur consécration, dans tous les droits, qu'avoient les meres de famille, lorsqu'elles avoient donné trois enfants à leurs maris. C'est Dion qui nous l'assûre au l. 55.

k Avoir des airs trop dissipés, entretenir avec des hommes un commerce de tendresse, affecter des ajustemens trop mondains, composer des ouvrages de Poësie, c'étoit autant de fautes répréhensibles dans les Vestales. Tite-Live, au l. 4. & Sénéque, au 6. l de ses controverses, nous l'assûrent. Ce dernier Auteur fait accuser une Vestale, pour avoir fait ce vers,

Fœlices nuptæ! moriar, nisi nubere dulce est.

Les Pontifes seuls étoient leurs Juges. Cependant lorsqu'il s'agissoit de la mort, on laissoit le Juge séculier en prononcer l'Arrêt. Cette coutume n'eut cours qu'aux siécles postérieurs.

l Dès que l'Arrêt de mort étoit rendu contre la coupable, le grand Prêtre la dégradoit de toutes les fonctions du Sacerdoce. Ses esclaves étoient mis à la question, pour en tirer quelques lumiéres sur le crime, qui faisoit le sujet de la condamnation. Le jour marqué pour l'exécution, le grand Pontife suivi des autres Pontifes, se transportoit au Temple de Vesta. Là il dépoüilloit la criminelle de ses ornements, pour la revêtir d'un habit lugubre,

par la porte Colline, jusqu'à [m] l'endroit de sa sépulture. Ses amis, & ses parens en larmes, la précédoient. On arrivoit enfin, dans le même ordre que dans une pompe funêbre, proche d'un Caveau soûterrain, où elle devoit finir ses jours. On avoit eu soin d'y dresser un petit lict, d'y allumer une lampe, & d'y porter un peu de nourriture. Le Pontife [n] alors faisoit quelques priéres sur elle, à voix basse, sans y joindre les lustrations, & les autres Cérémonies d'expiation pour les Morts. On la descendoit ensuite [o] dans le Caveau, dont on bouchoit l'entrée de massonnerie, & que l'on couvroit de terre.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Avoir laissé éteindre le feu sacré, c'étoit encore, pour les Vestales, une négligence impardon-

Dion. Hal.

m Le lieu où l'on enfoüissoit les Vestales, s'appelloit, pour cela même, *campus sceleratus*. C'est Festus & Tite-Live qui nous l'apprennent.

n Selon Plutarque *quæst. Rom.* les Prêtres se rendoient tous les ans au lieu marqué par le supplice des Vestales. Là ils faisoient des sacrifices, apparemment afin d'appaiser les Dieux irrités par les crimes de celles, qui avoient été condamnées.

o Il est fort incertain, si le supplice d'enfoüir les Vestales toutes vivantes, fut ordonné dês le tems de Numa. Il est plus croyable, qu'il ne commença que sous le Regne du vieux Tarquin. La plus ancienne loi contre les Vestales incestueuses, est rapportée par Festus en ces termes : *Probrum virginis Vestalis ut capite puniretur, vir qui eam incestuavißet, verberibus necaretur.* Cette loi paroît avoir été portée par Numa. Attachée au vestibule du Temple de la Liberté, elle fut consumée par un incendie, au rapport de Caton. On ne voit pas que le genre de mort pour la Vestale, y soit déterminé. Cédrénus même rapporte, que sous Numa, on se contentoit de la lapider. Le vieux Tarquin, qui augmenta le collége des Vestales de deux Prêtresses, inventa le supplice de faire enfoüir les Vestales coupables, & conserva au complice de l'inceste, la peine statuée par Numa. On l'attachoit par le cou à un poteau fourchu, au milieu de la grande place de Rome, & on le frappoit jusqu'à le faire expirer sous les coups, *dit Zonare.*

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

nable. p Toute la ville en étoit allarmée, & l'on en croyoit la ruïne prochaine. Alors on rapportoit q de nouveau feu au Temple de Vesta, après bien des purifications, & les Pontifes examinoient les causes d'un si coupable déréglement, pour le punir avec sévérité. Par ce mélange d'honneurs & de punitions, Numa Pompilius régla tout à la fois les Vestales, & les rendit respectables dans Rome.

La sixiême classe des Prêtres établis par Numa, fut r celle des Saliens. Il faut en faire remonter

p Une loi rapportée par Cicéron, au 2. l. des loix, obligeoit les Vestales à conserver un feu perptuel : *Virgines Vestales in urbe custodiunto ignem foci publici sempiternum.* Festus ajoûte que quand une Vestale l'avoit laissé s'éteïndre, elle étoit châtiée par les mains du Pontife, qui ne la frappoit qu'à travers un voile, par considération pour la pudeur. Sa peine étoit le foüet, & on la traitoit comme une esclave. Chacune des six Vestales veilloit la nuit, à son tour, à la conservation du feu sacré.

q Ce nouveau feu pouvoit se faire en deux maniéres. 1°. en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. C'est de Festus que nous apprenons cette coutume. 2°. Plutarque ajoûte que ce n'étoit pas avec du feu commun, que les Vestales rallumoient le feu sacré. On se servit d'abord d'un vase d'airain, de la maniére que nous le figurons d'après Juste-Lipse ; ensuite d'un miroir ardent, qui réünissant les plus purs rayons du Soleil sur une matiére combustible, y produisoit de la flamme. Ovide & Macrobe témoignent qu'on renouvelloit le feu sacré tous les ans, au premier jour de Mars.

r Ce que je dis ici, que les Saliens eûrent leur origine d'Evandre, qui les conduisit en Italie, est une conjecture bien fondée. Virgile fait trouver chez Evandre de ces Saliens, qui ne servoient alors qu'à la musique, & non pas à des danses, *tum Salii ad cantum*, dit-il. On sçait qu'il ne parle pas toûjours en Poëte, surtout à l'égard des antiquités de sa Nation. Souvent il les avoit puisées dans les traditions historiques. Il y a plus. Denys d'Halicarnasse dit, qu'Evandre amena d'Arcadie, avec lui, un certain Salius. J'ai lieu de croire que le mot *salire*, a pris son origine de Salius, qui fut le chef de ces chanteurs, qui dans la suite mêlérent des danses à leur chansons. Il est vrai que

l'origine juſqu'à Evandre, qui d'Arcadie emmena une troupe de Muſiciens en Italie. Elle eut pour chef un nommé Salius. D'abord leur fonction n'étoit que de chanter dans les Sacrifices. Elle ſe changea dans la ſuite, en des danſes au ſon de la flûte ; en l'honneur des Génies, qui préſidoient à la proſpérité des armes. Numa Pompilius ſaiſit l'occaſion qui ſe préſenta de rétablir cette troupe, & de la conſacrer par la Religion. A la huitiéme année de ſon regne, une peſte ravagea l'Italie, & ſe fit ſentir juſques dans Rome. Alors la frayeur rendit les peuples encore plus ſuperſtitieux, & Numa mit en œuvre tous ſes artifices, pour profiter de ces favorables inſtans, par rapport à ſes vûës de Religion. Il fit conſacrer aux Muſes une prairie des environs de Rome, & une fontaine, qui y avoit ſa ſource. Numa voulut que les Veſtales [f] vinſſent y puiſer l'eau, dont elles arroſoient leur ſanctuaire. On croyoit

DeRome depuis l'an 41. juſqu'à 82.

NUMA.

Dion. Hal.

Plutarque veut que les Saliens, prirent leur nom du verbe *ſalire* ; mais il le dit ſans preuve. Si l'on veut recourir à une origine encore plus reculée de ces danſes, où l'on frappoit de meſure ſur des baſſins d'airain, on pourra dire, avec Denys d'Halicarnaſſe, qu'elles vinrent de Crete, & qu'elles furent empruntées des Curetes, qu'on nommoit auſſi Corybantes. Ceci n'empêchera pas qu'elles n'ayent été apportées de Crete en Arcadie, d'où elles paſſérent en Italie, avec Evandre.

f Le ſoin des Veſtales n'étoit pas ſeulement d'entretenir le feu ſacré. On leur avoit encore confié la fontaine des Muſes, qui couloit dans la prairie, où Numa donnoit des rendés-vous à la Nymphe Egérie. Symmachus, dans la quatorziéme lettre du premier l. dit, qu'on donna aux Veſtales le ſoin d'honorer les Muſes, & la fontaine, qui leur étoit dédiée : *Etiam Camœnarum Religio, & ſacri fontis adnectitur.* Ainſi les Veſtales préſidoient au culte des trois principaux élémens, qui compoſent le globe que nous habitons, de la terre, de l'eau & du feu.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

dans la ville que le Roy alloit là entretenir les Muses, & la Nymphe Egérie; mais au vrai tout le commerce qu'il avoit avec elles, n'étoit qu'en figure. Il y alloit lire, & composer des livres de morale, de politique, & de magie, dont il fit enterrer la plûpart avec luy. Ce fut donc dans ces retraites champêtres, qu'il inventa un stratagême, pour se concilier encore plus d'authorité parmi son Peuple. Il lui fit accroire que, dans son logis, il étoit tombé du Ciel, [t] un bouclier d'une fabrique extraordinaire, & qu'il avoit appris de la Nymphe Egérie, que la prospérité de Rome étoit attachée à sa conservation. Dans la crainte donc qu'on n'enlevât un si précieux dépôt, & pour le rendre difficile à reconnoître, il en fit fabriquer onze, tout semblables, par un habile ouvrier, [u] nommé Mamurius. On suspendit ces boucliers au Temple de Mars, & l'on établit pour

t Ces boucliers s'appellérent *Ancilia*. L'origine de ce mot est fort disputée. L'Historien Juba le dérivoit du mot ἀγκυλος, qui veut dire *courbe*. Ces boucliers en effet étoient échancrés en ligne courbe, & n'avoient pas la figure ovale, ou quarrée, des boucliers ordinaires. On conjecture encore que ce nom peut venir du mot α'γκων, qui signifie le *coude*, parce qu'on se les passoit dans le bras, & qu'on s'en couvroit le coude. Plutarque en devine d'autres étimologies grecques. A quoi bon recourir au grec, pour rendre raison d'un mot purement latin? S'il m'est permis de conjecturer à mon tour, pourquoi ne pourrai-je pas dire, qu'*Ancile* vient *à cœlo*, parce qu'on le croyoit descendu du ciel?

u Ce Mamurius rendit à Rome son nom immortel. Pour toute récompense de son ouvrage, il demanda que son nom entreroit, à l'avenir, dans les chansons que l'on composeroit tous les ans, pour honorer la fête des boucliers sacrés. Ovide nous l'assure dans ses fastes en ces termes:

Inde Sacerdotes operi promissa vetusto
Præmia persolvunt, Mamuriumque vocant.

Le même Poëte raconte un peu différemment la chute du bouclier sacré.

leurs

leurs gardiens douze jeunes Romains, tirés des bonnes familles de Rome. Le nom de Saliens, qu'on leur donna, étoit ancien, & fut ajusté aux fonctions de leur ministére. En effet tous les ans, au premier jour de Mars, se renouvelloit la mémoire du bouclier miraculeux, à qui l'on attribuoit la cessation de la maladie contagieuse. x On la célébroit par des danses publiques. Les douze Saliens sortoient du Temple, en bon ordre, portants chacun au bras gauche un des Boucliers sacrés, y & une Javeline à la main droite. Vêtus d'habits rayés de grandes bandes, couleur de pourpre, ceints de larges baudriers, ou plûtôt ornés de cuirasses d'airain, & portant sur la tête des casques, ou de hauts bonnets, surmontés d'une pointe au lieu d'aigrette, dans leur marche tan-

x La fête duroit plusieurs jours. Pendant tout le tems de la célébration, les premiers Romains se firent un scrupule de faire aucune entreprise sérieuse. Il ne leur étoit pas permis alors de se marier, d'entreprendre un voyage, ou une expédition militaire. Des actions de cette nature, dans un tems consacré par la religion, leur paroissoient autant de distractions profanes & illicites, qui auroient eu une funeste issuë, *quod antiquitus infaustum habetetur*, dit Suétone. Dans les siécles postérieurs, les Romains secoüérent le joug, de cette superstition, & devinrent moins scrupuleux. Les Saliens terminoient tous les jours de la cérémonie par des repas, où rien n'étoit épargné. C'est dans ce sens, que Cicéron employe ces termes latins, *Saliarem in modum cænare*, pour exprimer un repas superbe.

y Denys d'Halicarnasse représente les Saliens, une lance, ou une baguette à la main, un sabre à la ceinture, portants eux-mêmes les boucliers mystérieux, ou les faisant porter par leurs esclaves. Il compare leur coëffure à ces sortes de thiares ou de chapeaux pointus, que les Grecs appellent *Curbasia*, & les Latins *Apices*, dont on voit la figure dans cette médaille. Il ajoûte que leur robbe étoit relevée avec des agraffes, afin que leur danse fut plus libre, & plus dégagée. Tite Live ne donne aux Saliens qu'une tunique brodée.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

tôt [z] ils formoient des concerts, & tantôt, au son des instrumens, ils dansoient des Entrées Martiales, [a] qu'ils sçavoient agréablement diversifier. Quelquefois un seul dansoit. On le nommoit [b]



d'Argent



de Bronze

z Les Saliens mêloient, dans leurs chants, les éloges des illustres Romains, & de ceux à qui ils vouloient faire honneur. Ils chantoient des hymnes à la loüange des Divinités payennes, entre autres, de Mars, de Minerve, de Janus, & de *Jupiter Lucetius*, c'est-à-dire, auteur de la lumiére. Les autres Divinités n'étoient pas oubliées dans ces sortes de cantiques; excepté Venus, dont il n'étoit pas permis aux Saliens de proférer le nom. Comme ils célébroient, tour à tour, les Dieux du Paganisme, les vers qui étoient chantés dans ces jours de fêtes, s'appelloient *Janualii*, *Junonii*, *Minervii*, du nom même de la Divinité, qui faisoit le sujet de leurs chansons. Plusieurs de ces hymnes étoient de la composition de Numa. On les conservoit encore du tems de Cicéron. La latinité en étoit si obscure, que, selon Quintilien, les Saliens mêmes avoient peine à en comprendre le sens. Horace avoüoit bonnement, que c'étoit une énigme pour lui:

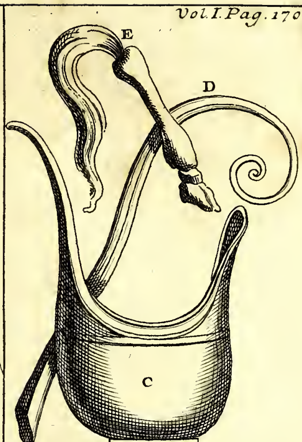
Jam Saliare Numæ carmen qui laudat, & illud
Quod mecum ignorat, solus vult scire videri. Ep. l. 2.

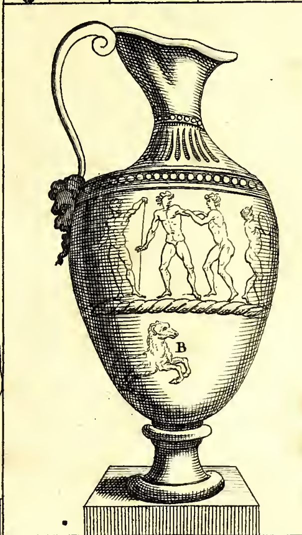
Les anciens Grammairiens se sont fort tourmentés, pour expliquer ces piéces de vers.

a Les Saliens, pour donner plus de grace & de variété à leurs danses, y faisoient entrer de jeunes filles, pendant tout le tems de la fête. On les appelloit *Virgines Saliæ*. Elles étoient habillées comme les Saliens, à quelque différence prês. Festus leur donne un habit guérrier, tel qu'étoit la Chlamyde, ou le *Paludamentum* des anciens Romains.

b Outre le *Præsul*, on distinguoit encore le *Vates*. C'étoit celui qui donnoit le ton, & qui préludoit pour régler l'harmonie du chant. La fonction la plus honorable étoit celle du grand Maître du collége des Saliens. Il avoit inspection sur leur con-







A *figures de deux Saliens* B. *Vase Pontifical pour les Sacrifices*. C. *Vn Simpule pour recevoir le Sang des Victimes*. D. *le Baston augural*. E. *l'Aspersoir pour repandre l'eau Lustral* .

Præsul. C'étoit le chef de la bande, & il régloit les danses, & les commençoit. Quelquefois, ils se joignoient tous ensemble, & par des attitudes guerriéres, avec des mouvements vifs & animés, ils divertissoient les spectateurs. Sur tout ils marquoient habilement la cadence, en frappant de mesure sur les Boucliers, avec leurs Javelines. Dans le choix de ces Saliens, Numa voulut qu'on eût égard à deux choses ; 1°. qu'ils fussent natifs de Rome, c & de condition libre; 2°. qu'ils eussent encore leur pere & leur mere vivants. Par-là il s'assûra de leur fidélité, & leurs parents furent leurs cautions.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Aurel. Victor.

Les Féciaux composérent une septiême classe, parmi ce grand nombre de gens consacrés à la Religion. Comme leur emploi paroissoit important à l'Etat, qu'il leur donnoit une grande authorité, & qu'il étoit à vie, on avoit soin de les choisir d'entre la plus illustre Noblesse. Il est incertain si Numa emprunta cette institution d des Equicoles, nation fort policée de

duite. Lui seul avoit droit de les consacrer, & de les dégrader, s'ils étoient répréhensibles dans leurs mœurs. Capitolin dit, en parlant de Marc-Antonin, *fuit in Sacerdotio Saliorum & Præsul, & Vates, & Magister, & multos inauguravit ; atque exauguravit.*

c Pour être admis au collége des Saliens, il falloit être issu de race Patricienne. On ne sçait pas précisément, quel devoit être l'âge des récipiendaires. Il est vrai que Marc-Aurele y fut reçû dès l'âge de huit ans ; mais il est à croire que cet honneur lui fut accordé, par un privilége extraordinaire, qui ne faisoit point régle pour les autres.

d Les Equicoles, autrement les Eques, habitoient cette petite contrée de l'Italie méridionale, qui étoit bornée, au Septentrion, par le païs des Sabins & des Marses. Les Herniques la terminoient à l'orient, & l'ancien Latium à l'occident, en tirant vers le midi.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Dion. Hal.

l'Italie, ou, s'il la prit des [e] Ardeates. Du moins il est croyable qu'il en fut moins l'instituteur, que le restaurateur dans Rome. Une guerre que le Roi Pacifique fut menacé d'avoir à soutenir, contre les Fidénates, lui donna lieu de songer à cet établissement. Malgré la révolte de Fidéne, & ses brigandages sur les terres du Peuple Romain, Numa crut qu'il devoit tenter la négociation, avant que d'en venir aux armes. Pour s'assûrer mieux, & de l'équité de la guerre qu'il alloit entreprendre, & de la justice de toutes celles que Rome auroit à faire dans la suite, il établit un Conseil, qu'il consacra par la Religion. C'étoit par elle qu'il voulut donner du poids à toutes ses entreprises. [f] Les Féciaux devinrent donc en quelque sorte, les arbitres de la guerre, & de la paix. Leur premiére fonction, fut d'empêcher qu'on fit des hostilités, dans les champs des Peuples voisins de Rome; sans avoir tenté toutes les voyes, de terminer les différends à l'amiable, & avant que d'avoir perdu l'espérance d'y réüssir. La seconde, d'aller chez

e Les Ardéates habitoient l'ancienne Ville d'Ardea, capitale des Rutules. Elle passoit pour être une des premiéres Colonies du Latium. On trouve encore, à trois mille de la mer, & à plus de seize mille de Rome, une petite bourgade à demi ruinée, qui porte le nom d'Ardea.

f On trouve dans Cicéron une loi, qui marque en racourci les fonctions des Féciaux Romains. *Fœderum, pacis, belli, induciarum, Oratores Feciales Judices duo sunto, bellaque disceptanto.* Quoique Cicéron réduise à deux les Féciaux, il paroît certain que leur collége étoit de vingt personnes. Peut-être la loi ne parle-t-elle ici que des deux Féciaux, qu'on députoit ensemble pour annoncer la guerre, pour conclure la paix, & pour régler les tréves. Cette autorité des Féciaux ne fut pas de longue durée. Sous les Empereurs elle se trouva réduite à rien. Dans les premiers siécles, le collége des Féciaux choisissoit ses sujets. Dans la suite le peuple s'arrogea le droit de les élire.

les aggreſſeurs ; de leur demander juſtice des torts, que Rome en avoit reçûs ; de les ſatisfaire ſur leurs juſtes prétentions ; d'éxaminer d'où naiſſoient les infractions des traités ; d'en conſerver la bonne foy ; d'en livrer les infracteurs entre les mains des offenſés ; de conſerver le droit des gens, dans la perſonne des Ambaſſadeurs ; d'annuler les traités de paix s'ils n'avoient pas été faits dans les régles ; de punir les Officiers des armées, lorſqu'ils avoient manqué d'équité, ou de bonne foy dans leurs promeſſes ; enfin d'aller dénoncer la guerre aux Nations indociles, après les avoir chargées de la malédiction des Dieux. Rien de plus auguſte que les cérémonies, dont uſoient les Féciaux dans leurs députations. Lorſque l'un d'eux avoit été choiſi par ſon collége, ſous le nom de g *Pere Patrat*, on le revêtoit d'un habit magnifique, & on lui faiſoit porter à la main une eſpéce de Scéptre, ou de Caducée, qui le diſtinguoit de ſes autres collégues. Il ſortoit ainſi de la ville. Lorſqu'il étoit arrivé ſur la frontiére de l'ennemi, il prenoit à témoin Jupiter, & les autres Dieux, qu'il n'alloit que pour demander juſtice, de la part du Peuple Romain. Il s'avançoit enſuite dans le païs des aggreſſeurs,

g Jamais la députation pour les traités de paix ou de guerre, ne ſe donnoit qu'à des perſonnes, dont le pere étoit encore vivant, & qui eux-mêmes étoient peres de pluſieurs enfans. De-là le nom de *Perespatrats*, ou de peres d'effet, qu'on leur donnoit. C'eſt Plutarque qui nous l'apprend. Il ajoûte que cette loi fut une invention de la politique de Numa. Il étoit perſuadé qu'un citoyen, qui a encore ſon pere vivant, & des enfans, eſt naturellement plus porté à demeurer fidéle à ſa patrie, & à en procurer les intérêts.

DeRome depuis l'an 41. jufqu'à 82.

NUMA.

où il faifoit un fecond ferment, qu'il ne diroit que la verité, au lieu de fa députation, & qu'il ne demanderoit rien que d'équitable. Il faifoit entendre au premier étranger qu'il rencontroit, qu'il avoit fait tous ces fermens : puis il s'avançoit vers la ville où il alloit dénoncer la guerre. En y entrant, il réïteroit les mêmes ferments à la porte, en préfence de l'Officier qui y étoit de garde, ou de quelqu'un des habitans. De-là il paffoit jufque dans la place publique, & il y déclaroit les raifons de fon arrivée. Il demandoit enfuite à conférer avec les Magiftrats. S'ils fe rendoient à la raifon, & fi on lui livroit les coupables de l'attentat commis contre Rome, il les y amenoit, & fortoit ami de la ville menacée. Si on lui demandoit du tems pour délibérer, il accordoit dix jours. Ces dix jours écoulés il en accordoit dix autres, jufqu'à trente. Mais fi dans les trente jours, on lui refufoit la juftice qu'il demandoit, il prenoit à témoin les Dieux du Ciel, & ceux des Enfers ; puis fans autre difcours, il prononçoit, qu'il alloit faire fon rapport à Rome, qui en délibéreroit à loifir. Rentré dans le Sénat, il annonçoit qu'il avoit éxécuté toutes les fonctions de fa charge, & que rien n'empêchoit Rome de déclarer la guerre. h C'étoit alors au Sénat de

h Si le Sénat prenoit le parti d'en venir à une guerre ouverte ; le Fécial retournoit dans le païs ennemi. Là, comme nous l'apprenons de Tite-Live, en préfence de trois témoins, qui avoient atteint l'âge de puberté, il déclaroit le fujet de la guerre. Après quoi il exerçoit le premier acte d'hoftilité, en lançant un javelot enfanglanté. Il employoit en même tems cette formule, qu'Au-le-Gelle nous a confervée. *Le Peuple Hermondule, & ceux de*

prendre sa résolution. Mais sans avoir fait précéder ces formalités, qu'on regardoit comme sacrées, il n'étoit permis ni aux Rois, ni aux Sénateurs, ni aux Tribuns des armées, ni aux Officiers subalternes, de rien tenter contre l'ennemi. Ce fut ainsi que Numa, peut-être un peu aux dépens de son authorité, mit un frein à la trop grande ardeur, qu'avoient eu jusqu'alors les Romains, de suivre plûtôt, dans les déclarations de guerre, les mouvemens de leur ambition, que les régles de l'équité. [i] Il est croyable que les Fidénates se préservérent par-là, du couroux des Romains, & qu'ils respectérent la piété du Roi Numa.

La huitiême classe & la plus respectable de toutes, parmi les différents corps consacrés à la Religion, fut celle des Pontifes. [k] Il est assés incer-

la même nation, ont usé de violence contre le Peuple Romain, qui pour cette raison leur déclare la guérre. Ce nom d'*Hermondule* est un nom vague, qui s'appliquoit alors à toutes sortes de Nations.

i Denys d'Halicarnasse, dont j'ai tiré tout ce morceau d'Histoire, ne dit pas expressément, que les Fidénates furent préservés de la guerre. Il s'est contenté de l'insinuer plus haut dans une proposition générale. Selon lui, Numa Pompilius ne fit aucune guérre.

k La plûpart des Ecrivains sur les antiquités Romaines, tirent l'origine du mot *Pontifices*, de la réparation des ponts, dont ils furent chargés. Certainement les deux mots qui composent celui de *Pontifex*, c'est-à-dire, *pontem facere*, semblent y déterminer. D'ailleurs les ponts étoient regardés comme quelque chose de sacré. On faisoit dessus les sacrifices les plus augustes. Surtout le pont qu'on appelloit *Sublicius*, parce qu'il étoit de bois, & dressé sur des pilottis, avoit de grands rapports à la religion. On disoit qu'il n'avoit été bâti, que sur les réponses d'un oracle, qui avoit deffendu d'employer le fer à sa construction, & ordonné de n'en joindre les parties qu'avec des chevilles de bois. Plutarque réprouve cette étimologie du mot *Pontifex*. Il étoit, dit-il, en usage à Rome avant qu'il y

DeRome depuis l'an 41, jusqu'à 82.

NUMA.

Plutarch. Tit. Liv. & Dion.

tain quelle fut l'origine de leur nom, mais leurs fonctions leur donnoient bien de l'authorité dans Rome. l Ils étoient tout à la fois & les chefs, & les juges, & les vangeurs de la Religion. Toutes les décisions sur les cérémonies sacrées, étoient de leur ressort. Il leur appartenoit d'établir des loix, pour la décence du culte, d'en faire observer les anciens usages, & d'empêcher l'introduction des

eût des ponts. Ce pont de bois même, qui fut le premier que l'on construisit à Rome, & qui s'appella *Sublicius*, ne fut l'ouvrage que du Roi Ancus Marcius petit fils de Numa. Cependant le nom de Pontife fut en usage dês le tems de Numa Pompilius. Plutarque donc donne une autre origine au mot *Pontifex*. Il le tire du mot *Potnis*, qui fut usité dans l'ancienne Latinité, & qui vouloit dire, *Puissant*, ou *Maître absolu*. C'étoit, sans doute, ou parce que les Pontifes étoient eux-mêmes tres-puissans à Rome, ou parce qu'ils étoient les ministres des Dieux puissans. Quelques Auteurs, comme Quintus Scævola, tirent cette étimologie des deux mots *Potis* & *facere*; & par le mot *facere* ils entendent *sacrifier des victimes*. D'autres la dérivent de ce que les Pontifes étoient en puissance de tout faire, & que leur autorité sur la religion étoit sans bornes. Lucain semble avoir fait allusion à ce dernier sentiment, lorsqu'il parle ainsi aux Pontifes :

Pontifices sacri quibus est permissa potestas.

l Depuis Numa, jusqu'au milieu du cinquiême siécle de la fondation de Rome, on ne contoit que quatre Pontifes. Ensuite, à la réquisition du Peuple, qui voulut partager les honneurs du Sacerdoce avec les Patriciens, on ajoûta quatre Pontifes de race Plébéïenne, aux quatre premiers. Sylla en ajoûta sept autres. Ainsi leur nombre monta jusqu'à quinze. Cicéron, *pro domo sua*, en conte seize. Il donnne aux trois derniers le titre de *Pontifices minores*. Quelques-uns ont prétendu que ce terme diminutif *minores*, ne fut employé que pour distinguer les Pontifes Plébéïens, des Pontifes Patriciens, qui étoient appellés, dit-on, *Pontifices majores*. Tout bien examiné, il paroît certain que les Pontifes, soit Patriciens, soit Plébéïens, furent désignés indifféremment sons le dom de *Pontifices minores*, à la réserve du grand Pontife, qui portoit le titre de *Pontifex Maximus*. Afin de ne pas multiplier les planches, on a cru devoir réünir ensemble les symboles du Pontificat, & de l'Augurat, tels qu'ils sont représentés dans les médailles, & dans les monuments antiques.

Divinités étrangéres, & des rits superstitieux. C'étoit à eux de décider sur les contestations, en matiére de Religion, sur le tems & sur l'ordre des sacrifices, tant publics que particuliers, & sur la vérité, aussi-bien que sur la signification des prodiges. Les Pontifes assignoient les fonds, pour ce grand nombre de victimes qu'on immoloit, pour la dépense des solemnités, & pour la décoration des Temples. Ils prescrivoient les jours de fêtes, ils marquoient les Temples où on les célébreroit, & le genre d'oblations qu'on y feroit. Ils ordonnoient des travaux qu'on permettroit, & de ceux qu'on deffendroit les jours de fêtes, à la ville, & à la campagne. Ils tenoient un registre exact des Prêtres subalternes, & généralement de tous les Ministres inférieurs, pour les diverses fonctions des sacrifices. Leur tribunal rendoit des réponses sur les doutes en matiére de culte, & des arrêts contre les sacriléges, & contre les infracteurs de leurs loix. C'étoit à eux de régler les pompes funêbres, & de limiter le tems du deüil. A parler en général, il se terminoit à dix mois, [m] & une veuve ne pouvoit contracter de secondes nopces, qu'après ce tems écoulé. Les Pontifes au reste avoient un Président, sous le tître de *Grand Pontife*. Les uns disent que le Roi se retint,

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

m Ovide & Plutarque sont ici nos garants. Ils disent que le tems du deüil en général, & sur-tout pour les femmes qui avoient perdu leurs maris, étoit de dix mois. L'année de Romulus n'avoit été que de dix mois, & ce fut sur ce pié là, qu'on régla le deüil. Une femme qui se remarioit avant le tems de son deüil expiré, étoit déclarée infame par le Préteur, à moins qu'elle n'en eût obtenu la permission.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

pour lui-même, cette fonction éminente. Les autres, qu'il aima mieux la confier à Numa Marcius, son parent. Dans la suite les Pontifes devinrent les maîtres n de remplir, à leur choix, & indépendamment des Rois & du Peuple, les places qui vacquérent dans leur Collége. On peut conjecturer avec quel empressement on rechercha les o honneurs du Pontificat; puisqu'il affranchissoit de tous les tributs, & qu'il donnoit une impunité entiére, p & une indépendance de tout autre Tribunal.

Un Prince si soigneux de mettre de l'ordre, & de la subordination, dans les divers degrés de la Prêtrise, ne fut pas moins attentif à ériger des Temples. q Il décerna des honneurs particuliers à celui

Tit. Liv.

n On verra que dans les derniers siécles de la République, le Peuple s'arrogea le droit de choisir les Pontifes subalternes; car pour le souverain Pontife, il nous paroît qu'il fut toûjours choisi par le Peuple assemblé en Comices. Du moins nous trouvons dans Tite-Live, sur-tout au *livre* 25, des exemples de cette élection, lors même que les Pontifes subalternes étoient choisis par le collége Pontifical. Le grand Pontife, au reste, étoit ordinairement tiré du corps des autres Pontifes. Les Empereurs s'emparérent de cette dignité, depuis Octavien, & les Empereurs Chrétiens eux-mêmes en conservérent le titre jusqu'à Gratien.

o Les Pontifes, & sur-tout le souverain Pontife, partageoient les honneurs & les prérogatives de la Magistrature. Ils sacrifioient avec la Prétexte, l'*Apex*, ou le *Galerus* en tête.

p Du tems de Cicéron, les Pontifes ne furent pas absolument soustraits à la puissance du Peuple. Nous en avons une preuve dans l'oraison qu'il fit *pro domo suâ*, où il répond en ces termes à Clodius. *Pontifex non adfuit! Non te pudet, cum apud Pontifices res agatur, Pontificem dicere collegium Pontificum non adfuiße, præsertim cum Tribunus plebis, vel denuntiare potueris, vel cogere?*

q Tite-Live laisse incertain, si ce fut Numa qui bâtit le Temple de Janus. Denys d'Halicarnasse & Plutarque n'en disent rien. Ce qu'enseigne Varron cité par S. Augustin, est le plus vrai-semblable. Il assûre que Romulus fit ériger à Rome le

de Janus, par des vûës de politique. Il prétendit par-là, arrêter les saillies trop vives des Romains, qui souvent s'embarquoient légérement dans des guerres précipitées. Un Temple dédié à Janus, symbole de la prudence, qui voit devant & derriere lui, & qui considére ce qui a précedé, & ce qui doit suivre, parut à Numa une barriére capable d'arrêter les hostilités brusques de son peuple. On en avoit jetté les fondemens, r dans le quartier d'Argiléte. Il voulut que les portes en fussent fermées en tems de paix, & qu'on ne les

DeRome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Tit. Liv.



de Bronze



de Bronze

premier Temple de Janus, après le traité fait avec Titus Tatius, & qu'il donna deux faces à ce Dieu, pour marquer que deux Rois regnoient en même-tems dans Rome, & que deux Peuples s'y étoient réünis. Tout ce que fit Numa, fut d'attirer de la considération au Temple de Janus déja construit. Il ordonna qu'on le fermeroit en tems de paix, & qu'on l'ouvriroit en tems de guerre. Une médaille de Néron nous marque, que cet usage se perpétua. On peut remarquer le Janus *bifrons*, ou à deux faces, sur une médaille d'Antonin.

r Cet endroit de Rome étoit situé entre le grand Cirque, & le mont Aventin. Ce fut autrefois un bois, qui prit son nom d'un certain Argien, qu'Evandre fit condamner à la mort, parce qu'il avoit voulu lui ôter la vie. Evandre lui fit dresser là un tombeau, pour honorer dans sa personne l'hospitalité, quoiqu'il l'eût violée. Ce quartier fut depuis habité par ceux qui vendoient des livres au public. C'est Martial qui nous l'apprend par ce vers, qu'il addresse à son livre,

Argiletanas mavis habitare tabernas.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

ouvrît qu'avec cérémonie, quand il s'agiroit de dénoncer la guerre. Par-là il donna aux siens le tems de se recüeillir, avant que de s'irriter.

[f] L'Autel que Numa fit dresser à la *Bonne Foy*, fut encore un monument de sa sagesse. Il ne crut pas que les traités pûssent être inviolables, s'ils n'étoient sanctifiés par la religion des serments. Il érigea donc la *Bonne Foy* en Déesse, & lui décerna des sacrifices aux frais du public, quoique son culte fût également inconnu aux Grecs & aux Barbares. [t] Les juremens au nom de la Déesse,

f Denys d'Halicarnasse & Tite-Live sont ici pour moi contre Cicéron. Ce dernier Auteur au 2. l. de la Nature des Dieux, prétend que Calatinus fut celui, qui consacra l'autel *de la Bonne Foi.* Peut-être ne fit-il que le rétablir. Peut-être aussi en érigea-t-il un nouveau sur le Capitole, comme Cicéron semble le dire au 3. l. des Offices. Pour Numa, au rapport de Tite-Live, il dressa le sien, proche la fontaine des Muses, dans ce vallon où il alloit, disoit-il, entretenir la Nymphe Egérie.

t Tite-Live ajoûte que Numa avoit préposé deux Flamines, aux sacrifices qui se faisoient dans ce Temple Il voulut que ces deux Prêtres s'y rendissent aux tems marqués, dans un char traîné par deux chevaux, & dont l'impérial étoit courbé en arc. Il leur fit une loi de sacrifier de la main droite, qui devoit être enveloppée d'un drap. Par cette cérémonie mystérieuse, Numa faisoit entendre, que la main droite, est le symbole, ou le siége de la foi, & qu'on ne pouvoit observer trop religieusement, la parole qu'on avoit une fois donnée. Il est croyable que les Flamines, dont il s'agit ici, n'étoient pas ceux dont nous avons déja parlé, qui étoient engagés, sans partage, au service d'une divinité particuliere. Il est donc plus vrai-semblable que Tite-Live a prétendu marquer, les Prêtres des Curies, que Festus appelle *Flamines Curiales.* Comme ceux-cy étoient, d'office, Sacrificateurs au nom du Peuple, il leur convenoit plus qu'à tout autre, d'être chargés de maintenir la foi publique. L'historien Latin assûre que Numa avoit fixé, pour différents sacrifices, certains quartiers de Rome, que les Pontifes appelloient *Argées*, apparemment du nom des compagnons d'Hercule, qui passérent avec lui d'Argos dans le Latium. Varron comptoit dans la ville de Rome, jusqu'à vingt-sept quartiers, où on avoit érigé

devinrent communs dans Rome, & par-là les conventions, les promesses, & les contracts, tant publics que particuliers, mirent de la confiance, & de la sûreté dans le commerce. Pour les ventes, les achats, & les autres pactions, qui seroient faites sans témoins, l'Autel de la *Bonne Foy* devint une ressource universelle. On craignoit de s'y parjurer, & les Magistrats régloient souvent les contestations embroüillées, par des serments qu'ils appelloient, *ex Fide*. Tant on avoit de respect pour cette Divinité, de nouvelle institution !

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Le même esprit d'équité, fit encore introduire par Numa [u] d'autres Dieux, sous le nom de *Termes*. Du tems de Romulus, ni les champs des Romains entre-eux, ni leur territoire, par rapport aux Nations voisines, n'avoient point eu de limites réglées. Les empiétements se faisoient, sans scrupule, par les plus forts, & le recours aux juges étoit une barriére trop foible, contre les usurpations. La Religion y suppléa. Numa Pompilius ordonna donc, que chacun mit des bornes à ses terres. Alors des pierres dédiées à Jupiter *Terminal*, devinrent respectables dans toutes les campagnes. Oser les remuër, ou les transporter, ces bornes, c'étoit un sacrilége. Dès-là le pro-

des chapelles, qui portoient le nom d'*Argées*.

u Les Dieux Termes furent de l'invention de Numa. Ce ne fut, de son tems, que des pierres quarrées, où que des poteaux de bois, à qui l'on attribua un culte. Dans la suite, on les orna de statuës qui représentoient des figures humaines. On les couronnoit de fleurs, & on les frottoit de parfums. Voicy ce qu'en dit Ovide.

Nam veneror, seu stipes habet desertus in agris,
Seu vetus, in trivio, florida serta lapis.

phanateur x étoit dévoüé aux Manes, sa tête étoit proscrite, & il étoit permis à tous de lui ôter la vie. On regardoit même comme une maniére d'expiation, que d'en avoir purgé la terre. Pour rendre ces limites plus inviolables, une fête fut établie, en l'honneur des Dieux *Termes*, y sous le nom de *Terminalia*. Tous les ans les propriétaires des campagnes, s'assembloient aux confins de leurs terres, & y faisoient des offrandes; non pas à la verité de victimes sanglantes: car sous Numa, on n'en immola point; mais de lait ou des prémices du fruit, & des moissons. On rendoit le même honneur aux limites de l'Etat Romain, sous le même nom de Dieux Termes. Par-là Numa remédia aux désordres, que l'ambition de Romulus avoit causés. Ce Roi guerrier avoit craint, qu'en prescrivant des bornes à son domaine, il ne se donnât à lui-même des entraves, dont il ne

Plutarch.

x Festus rapporte la loi de Numa, qui statuë une peine de mort contre ceux, qui déshonoroient les Dieux Termes, c'est-à-dire, qui remüoient les limites de leurs champs, ou qui labouroient au-delà. *Numa Pompilius statuit eum*, dit-il, *qui Terminum exaraßet, & ipsum, & boves sacros esse.*

y La Fête du Dieu *Terminus* fut placée à la fin de Février: parce qu'au tems que l'année commençoit par le premier jour de Mars, la fin de Février étoit le *terme*, où la fin de l'année Cette Fête des Termes se célébroit à la campagne. Du tems de Numa, dit Plutarque, on ne leur immola aucun animal vivant. Il ne faut pas en être surpris. Sous son regne, on n'égorgea en l'honneur d'aucun Dieu, nulle victime sanglante. Après lui on immola aux Dieux Termes des agneaux, ou des cochons de laict. Ovide le dit en ces vers,

Spargitur & cæso communis Terminus agno,
Nec queritur, lactens cum sibi porca datur.

Les deux propriétaires de deux champs, divisés par un Terme commun, couronnoient le Terme ensemble d'une couronne commune, chacun de son côté.

pourroit pas légitimement s'affranchir. Numa se fit un devoir de se renfermer dans ses limites, qu'il respecta lui-même, & qu'il fit respecter à ses voisins. Ce fut ainsi qu'il fit servir la Religion, la superstition même, à l'équité, & qu'il n'introduisit de nouveaux cultes, que pour l'utilité publique.

NUMA.

Dion. Hal. lib. 2.

La réformation des Loix, suivit celle de la Religion. Sous le regne de Numa, un grand nombre de Romains se trouva désoccupé. Romulus les avoit employés à des guerres continuelles. Son successeur fut embarrassé d'une milice devenuë oisive, & que l'éxercice des armes avoit accoûtumée au brigandage. Il la répartit donc dans les campagnes, que son Prédécesseur avoit conquises, & qu'on avoit négligé de cultiver. Ces champs leur furent distribués, & assignés en propre. Par-là les soldats ne perdirent point l'habitude du travail, qu'ils avoient acquise dans les armées, & leur vie changée en des exercices de paix, n'en fut pas moins laborieuse. Numa s'avisa donc d'en former des villages, de les répandre à certaine distance, & de les faire visiter chacun par un Chef. Il attribua à celui-ci la même inspection sur les laboureurs, que les Officiers ont dans les armées, sur leurs soldats. Le soin de ces Intendants, étoit de veiller sur les façons de la terre, d'observer les laboureurs, d'animer leur lenteur, & de punir leur paresse. Ils alloient faire au Roi le rapport du progrès de l'agriculture, chacun dans son district. Sur cela Numa régloit ses récompenses, ou ses punitions. Souvent mê-

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

me il avançoit aux premiéres dignités, d'industrieux laboureurs, & par leur œconomie dans l'administration de leurs fermes, il jugeoit de leur capacité pour les affaires publiques. De-là ces Dictateurs, qui furent enlevés depuis de la charruë, pour gouverner Rome, dans les tems les plus difficiles. Ainsi les Romains apprirent à faire un juste profit de leur travail, & à tirer plûtôt de légitimes usures de la terre, que de s'aggrandir par des conquêtes, aux dépens de leur vie, & souvent de l'équité.

La nouvelle distribution que fit Numa des Citoyens de Rome, en divers corps de métiers, fut le chef d'œuvre de sa politique. Jusqu'alors la ville n'avoit été divisée qu'en deux factions, que la réünion des Sabins avec les premiers Romains, avoit formées. Rien n'étoit plus dangereux que ce partage de la ville, comme en deux corps de diverses Nations. De-là vinrent les dissentions, qui s'émûrent pendant l'Interregne, & de-là une source intarissable de discorde. Par un nouveau partage, Numa Pompilius remédia aux inconvénients de l'ancien gouvernement. Il abolit les noms de Tatiens & de Romulistes. Tous les artisans, de quelque nation qu'ils fussent, entrérent dans ces corps séparés, chacun selon sa profession. Les joüeurs d'instruments y eurent le premier rang, sans doute, parce qu'on employoit leur ministére dans les assemblées de Religion, & qu'ils contribüoient à la pompe des sacrifices. Les orfèvres, les charpentiers, les couroyeurs, &c. composérent des ordres particuliers. Il n'y eut pas

pas jusqu'aux plus vils métiers, qui ne fussent rassemblés sous des classes differéntes. Numa leur fit des statuts, & leur donna des priviléges. Il leur accorda le droit de faire entre-eux des conventions, pourvû qu'elles ne tournassent point au désavantage du public. Il permit à chacune de ces Communautés, d'acquérir des biens, d'avoir un trésor commun, & d'en donner l'administration & la garde à un Sindic, enfin de faire de chaque corps, comme une espéce de petite République. Il leur attribua des jours de fêtes, & des sacrifices particuliers. Ainsi les Sabins mêlés avec les Romains, dans les mêmes societés, ne firent plus qu'un Peuple, & oubliérent les anciennes partialités, pour ne veiller qu'à l'intérêt du corps, où ils étoient entrés.

Un des soins de Numa fut encore d'expliquer, ou de réformer les loix de Romulus. Le Fondateur de Rome, avoit donné aux Peres de famille une puissance sans bornes, sur leurs enfans : z son successeur la limita. Il trouva injuste qu'un fils marié, fût encore sous l'esclavage de son pere, & que celui-ci pût disposer des jours de celui-là, ou le vendre à son gré. La femme qu'il a épousée, disoit Numa, croïoit s'être unie avec un homme libre; mais au fond ce n'étoit qu'un esclave, dépendant des caprices de son pere. La dureté de la loi fut modérée, & bornée au tems que le fils, avant son mariage, seroit sous la puissance paternelle.

z. Juste-Lipse a conçu la loi de Numa en ces termes. *Si filius familias uxorem duxit, patri vendundi ejus ne ultra jus esto.*

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Cicero in lib. Legum.

Il paroît que les Romains, avant Numa Pompilius, avoient porté à l'excés, les marques de leur deüil, [a] & la somptuosité des obséques. Ce Prince les resserra dans de justes bornes. Il deffendit d'enterrer, ou de brûler les corps, dans l'enceinte de Rome. Il ne voulut pas qu'on érigeât des sépultures aux lieux publics. Il proscrivit les bûchers magnifiques, [b] les licts précieux, & les parfums trop exquis, dans les funérailles. Il deffendit [c] de laver avec du vin les ossemens des morts, & fit cesser les cris de ce cortége de pleureuses, dont on les accompagnoit. [d] Il voulut qu'on n'ornât de couronnes, que ceux des Morts, qui en avoient mérité pendant la vie. Il interdit aux femmes la coutume insensée [e] de se déchirer le visage, après la mort de leurs enfants, ou de leurs maris. [f] Il

a L'habit noir parmi les Romains, fut la marque du deüil. En certaines occasions, il étoit permis de l'interrompre, par exemple lorsqu'on sacrifioit à Céres, à la nouvelle de quelque événement heureux & glorieux à la République, quand une famille étoit honorée de quelqu'une des grandes Magistratures, ou dans les jours de triomphe, & de fêtes extraordinaires.

b Anciennement les Morts étoient portés sur des licts funéraires. On les ornoit de fleurs & de couronnes. Dans des tems de luxe, les Romains se firent honneur de multiplier ces licts, de les orner superbement, & d'y exposer les images des ancêtres du mort, pour donner un appareil plus somptueux à son convoi. Nous parlerons souvent des pompes funébres, dans le cours de cette Histoire.

c Numa détruisit la coutume d'éteindre, avec du vin, le bucher, qui venoit de consumer un corps mort, & d'en laver les os avec le vin. La loi étoit exprimée en ces termes, *Vino rogum ne respergito.*

d Voici la loi. *Coronas nisi virtute partas non imponito.*

e Cette coutume insensée étoit depuis long-tems en usage dans l'Italie. Numa la bannit par cette loi : *Mulieres genas ne carpunto.* Car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *radunto.*

f Nous avons déja parlé de cette coutume de finir le deüil après dix mois. Il ne reste plus que d'en rapporter la loi. la Voi-

termina les marques d'un deüil raisonnable, à dix mois. Enfin g il prescrivit, qu'on enterrât à l'instant, & sans pompe, les personnes h frappées de la foudre.

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

Comme le second Roi de Rome, avoit fait son capital de la Religion, il en traça des loix, qui subsistérent toûjours à Rome, du moins en partie. *Qu'on ne se montre*, ordonna-t-il, *en la présence des Dieux, qu'avec un cœur pur, & avec une piété sincére. Qu'on n'y fasse point un étalage de ses richesses, & qu'on craigne de s'attirer par-là les vengeances du Ciel. Qu'on n'ait point de Dieux différents en son particulier, qu'on n'en introduise point de nouveaux*



d'Argent

ci ; *Ultra decimum mensem luctum ne protrahito.*

g Sextus Pompeïus la rapporte, cette loi de Numa, conçuë en ces termes. *Si hominem fulmen occisit, ne supra genua tollito.* Le Législateur deffend qu'on mette le corps d'un homne foudroyé sur ses genoux, pour l'ensevelir. Une autre loi deffend de lui faire des obséques : *Ei justa fieri nulla oporteto.*

h Celui qui étoit touché de la foudre, portoit une espéce de réprobation. Son habit ne pouvoit plus être d'aucun usage, & le lieu qui en avoit été frappé, devoit être clos de murailles. Les Augurs destinoient cet endroit à la sépulture de toutes les personnes foudroïées. Ensuite on y élevoit un Autel à l'honneur de Jupiter foudroïant. *Deo Fulguratori aram & locum hunc Religiosum, ex Aruspicum sententiâ, Quint. Pub. Front. posuit.* Ce sont les termes d'une ancienne inscription. Une médaille d'Hadrien nous montre un Jupiter tonnant, avec cette légende ; *Jovi Tonanti.*

en son logis, & qu'on n'y en admette point d'étrangers, s'ils ne sont légitimement reçûs par un Edit. Que chacun conserve chez soi, les Oratoires établis par ses peres, & qu'on rende à ses Dieux domestiques, le culte, qui fut toûjours en usage. Qu'on honore les anciens Dieux du Ciel, & ces Héros que leurs exploits y ont transmis, comme Bacchus, Hercule, Castor, Pollux, & Quirinus. Qu'on dresse des autels aux Vertus, qui nous élévent au Ciel, & jamais aux Vices. Il eut soin de marquer les jours de fêtes, & d'en faire une liste, selon l'ordre du Calendrier. Enfin il détermina le genre de présents qu'on offriroit aux Dieux.

La réformation des loix civiles, emporta aussi une grande partie des soins de Numa Pompilius. Pour entretenir les Dames Romaines, dans cette pudeur, dont elle faisoient profession, il les précautionna, par ses loix, contre le désordre. Il fit de l'inceste, un crime de Religion, [i] dont il réserva la connoissance, & la punition, aux Pontifes. Il deffendit aux femmes prostituées, d'entrer au Temple de Junon. Au regard des femmes mariées, Numa leur conserva les priviléges que Romulus leur avoit accordés; mais il les entretint dans l'amour de la pudeur. Il les éloigna de toutes les affaires publiques: jusques-là, qu'une femme ayant osé paroître en justice, & plaider sa cause, on regarda l'action, comme un de ces prodiges funestes à l'Etat, dont il falloit prévenir l'augure [k]

[i] La loi étoit conçuë en ces termes, *Incestum Pontifices supplicio supremo sanciunto.*

[k] Les expiations se faisoient par l'immolation des victimes, qu'on appelloit *piaculares hostiæ,*

par des expiations. Il est vrai qu'il permit aux maris de communiquer leurs femmes, aprês en avoir eu des enfants. C'étoit une espéce de répudiation, pour un tems marqué, en faveur de ceux dont les femmes étoient stériles; mais leur premier époux conservoit toûjours sur elles ses anciens droits, & il pouvoit les rappeller chez luy, les renvoyer à son gré, ou les prêter encore à d'autres. Cependant la conduite des Dames Romaines parut si irréprochable dans le domestique, qu'on n'eut, de long-tems, aucun exemple d'une véritable répudiation. Pour les filles, on les maria fort jeunes. L'intention du Législateur fut de les accoûtumer au joug de leur époux, avant que l'âge leur eut fait sentir des passions, & qu'elles fussent en état de prendre des inclinations étrangéres. Celles des femmes qui mouroient enceintes, ne pouvoient être portées, ni sur le bûcher, ni à la sépulture, [l] qu'on ne les eut ouvertes, pour sauver leur fruit. Contrevenir à cette loi, c'étoit se rendre coupable d'homicide. Le meurtre volontaire & de guet-à-pens, fut égalé [m] pour la peine, au parricide, aussi-bien que les crimes contre l'Etat. Ces sortes de délicts étoient jugés en premiére instan-

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

pour appaiser la colére des Dieux. On y employoit aussi l'eau, & les branches de laurier & d'olivier, pour faire les aspersions. On brûloit quelquefois du souffre. C'est ainsi qu'on purifioit tout ce qui paroissoit avoir contracté quelque soüillure.

l Voici la loi; *Mulierem, si prægnans mortua fuat, nisi exciso partu ne humato. Qui secùs faxit, quasi spem animantis peremerit, ita esto, &c.* C'est Juste-Lipse, qui a compilé la plus part de ces loix.

m Sextus Pompeïus, nous a conservé cette loi en ces termes. *Si quis hominem liberum dolo sciens morti duit, parricida esto.* La loi n'éxemte pas même de toute peine un homicide involon-

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

ce [n] par les *Duumvirs* ; mais il y avoit appel de leur jugement. La peine qu'on décerna contre ceux qui en étoient coupables, fut d'être pendus à un arbre, après avoir été fustigés, ou dans la ville, ou hors des murs.

Tout étoit réglé dans Rome, hors le calendrier. Le Roi entreprit de le réformer. S'il ne lui donna pas dês-lors toute sa perfection, du moins il en retrancha les fautes les plus grossiéres.

Il paroît qu'avant Numa Pompilius, l'année n'étoit composée que de trois cents quatre jours. Ce nombre n'étoit conforme, ni à l'année Lunaire, ni à l'année Solaire. Le Roi s'efforça de rétablir tout à la fois l'année, sur le pié du cours de la Lune, & du Soleil. Voici comme il s'y prit. Il connut que l'an Lunaire comprenoit trois cents cinquante quatre jours. Il en donna au sien, trois cents cinquante cinq. La raison qu'il eut d'ajoûter un jour, au nombre astronomique de l'année Lunaire, vint de la superstition. Numa étoit persuadé que les Dieux se plaisoient [o] au nombre impair.

Plutarch.

taire. Elle ajoûte ces mots; *Si quis imprudens, tùm in concione, pro capite occisi & natis ejus, arietem offerto.*

n Il est croyable que cette loi, & que quelques autres encore, furent portées dês le tems de Romulus. On les range cependant, pour l'ordinaire, parmi celles de Numa. Voici les termes; *Duumviri judicent. Si à Duumviris provocarit, provocatione certato. Si vincent caput obnubito, infelici arbore reste suspendito, verberato vel intra pomœrium, vel extrà pomœrium.* Ce supplice étoit particuliérement, pour les criminels d'Etat, contre qui fut portée la loi suivante : *Si quis adversùs Rempublicam faciendo, Regis Magistratûsve, populive Majestatem hostili animo lædat, perduellis esto.* Ces *Duumvirs* étoient deux Magistrats chargés de connoître des crimes capitaux.

o Cette persuasion bizarre, naissoit d'un principe des plus chimeriques. Le Paganisme considéroit le nombre pair, comme le symbole de la division ; parce que ce nombre pouvoit être par-

Par le même principe, lorſqu'il eut ajoûté les mois de Janvier & de Février à l'ancienne année, qui n'étoit composée auparavant que de dix mois, il voulut qu'au lieu de ce nombre indéterminé de jours, qui compoſoient les anciens mois, les ſiens n'en euſſent, ou que vingt-neuf, ou que trente & un. Dans le ſeul mois de Février, on en conta vingt-huit. Auſſi le regarda-t-on comme un mois funeſte, & conſacré aux Dieux des Enfers, qui ſe plaiſoient, diſoit-on, au nombre pair. Numa ordonna encore que l'année qui, juſqu'à lui, commençoit par le mois de Mars, s'ouvriroit dans la ſuite par le mois de Janvier. Il fit plus. Après avoir meſuré, en quelque ſorte, ſon année ſur le cours de la Lune, il prit ſoin de l'égaler, comme il pût, au cours du Soleil. Il n'ignoroit pas que le Soleil employe environ onze jours, plus que la Lune, à fournir ſa carriére. Il ordonna donc que de deux en deux ans, on ajoûteroit à l'année un mois intercalaire, de vingt & deux jours. Les Romains l'appellérent p *Mercidinus*. Cependant

De Rome depuis l'an 41. juſqu'à 82.

NUMA.

tagé en deux parties égales. Au lieu que le nombre impair, par une raiſon oppoſée, étoit le ſymbole de la concorde. Ce préjugé donna naiſſance à mille pratiques ſuperſtitieuſes, dont quelques-unes ſe ſont perpétuées, même parmi ceux, qu'une raiſon éclairée des lumieres de la Religion, devroit avoir détrompés. Cette ſuperſtition venoit originairement des Egyptiens.

p Plutarque appelle ce même mois *Mercedonius*, dans la vie de Jule-Céſar. Feſtus nous parle de certains jours, qu'il nomme *Mercedonios dies*, parce que ce tems étoit un terme marqué, pour payer le ſalaire des ouvriers, & des domeſtiques. L'intercalation commençoit le lendemain des Fêtes Terminales. Au reſte l'année de Numa compoſée de 355. jours, devoit finir un jour plus tard, que l'année Grecque, qui n'avoit que 354. jours. Afin donc que les commençements de l'une & de l'autre année puſſent, après un certain tems, ſe retrouver au même point, Numa,

De Rome depuis l'an 41. jusqu'à 82. NUMA.

parce qu'il se persuadoit que l'an solaire étoit de trois cents soixante & cinq jours, & de six heures, & que ces six heures, en quatre ans, formoient un jour entier, Numa prescrivit, que, de quatre ans en quatre ans, au commencement de la cinquième

selon quelques Auteurs, avoit ordonné que, dans l'espace de huit ans, l'intercalation ne fut que de quatre-vingt deux jours, au lieu de la faire de quatre-vingt-dix jours, conformément à l'usage des Grecs. Ainsi la premiére intercalation étoit de vingt-deux jours, la seconde de vingt-trois, la troisiême de vingt-deux, & la derniére de quinze jours. Par-là les Romains regagnoient huit jours, que les Grecs avoient d'avance, au bout des huit années. Pour peu qu'on soit versé dans l'Astronomie, on doit juger que l'année de Numa ne pouvoit s'accorder avec le cours du soleil, & de la lune. On ne connoissoit point alors la valeur précise de chaque lunaison, & de la révolution annuelle du soleil. Par conséquent entre dix-neuf années solaires, qui contiennent 6939. jours, 18. heures, & 235. lunes, qui donnent 6939 jours 16. heures, & plus de 32. minutes, il y auroit eu une différence de plusieurs jours. Quoique selon le calcul le plus exact, elle dût être seulement d'un peu moins d'une heure & demie. Il ne faut pas ici dissimuler un passage tiré du 2. l. *de leg.* de Cicéron, qui peut souffrir quelque difficulté. Nous avons dit que Numa avoit changé l'ordre des mois établi par Romulus, de sorte que le mois de Janvier & le mois de Février, devinrent les deux premiers mois de l'année. Cicéron ne paroît pas en convenir, lorsqu'il dit, *Februario autem mense, qui tunc extremus anni mensis erat, Mortuis parentari voluerunt.* Mais outre que Plutarque est garant de ce que nous avons emprunté de lui, on peut dire que, d'abord aprês la correction, Janvier & Février occupérent les deux derniéres places, jusqu'à ce que Numa eût jugé à propos de placer ces deux mois consécutivement, à la tête de la nouvelle année. D'ailleurs les anciens Auteurs ne nous ont point appris, qu'aucun autre, que Numa, ait ordonné cette transposition des deux mois, dont il s'agit. Tite-Live écrit que Numa fut le premier instituteur des jours que les Romains appelloient *Fasti & Nefasti.* Macrobe l. 1. en distingue de trois sortes, qu'il appelle *Festi, profesti, intercisi.* Les premiers étoient consacrés au culte des Dieux; les seconds étoient réservés aux occupations du dedans & du dehors; les derniers étoient partagés entre le culte des Dieux, & le soin des affaires ou civiles, ou domestiques. Nous ne disons ceci qu'en passant. Ailleurs nous parlerons plus en détail de cette différence des jours, parmi les Romains.

année

année le mois *Mercidinus*, fut de vingt-trois jours. C'est ainsi que ce sçavant Prince, remédia autant qu'il put, au désordre du Calendrier, & qu'il le mit en état de recevoir plus aisément de nouvelles corrections.

DeRome depuis l'an 41. jusqu'à 82.

NUMA.

DeRome l'an 82.

Déja quarante deux à quarante trois ans s'étoient écoulés, depuis que Numa s'étoit assis sur le Trône des Romains. La paix & l'agriculture avoient établi de la sécurité, & de l'abondance à Rome. Depuis que le Temple de Janus avoit été construit, c'est-à-dire, depuis la premiere année du regne de Numa, nulle déclaration de guerre ne l'avoit contraint à l'ouvrir. Ce Roi pacifique étoit devenu l'arbitre de toutes les contestations de ses voisins. Il sembloit même que ses vertus se fussent communiquées aux environs de Rome. On y aimoit la justice, & l'on s'y étoit fait une loy de respecter le tranquille repos, qu'un Prince plein d'équité & de modération, procuroit à ses sujets. Sur l'assurance de la bonne foi mutuelle, toute l'Italie goûtoit les douceurs de l'hospitalité, & d'un commerce réciproque. Numa sembloit être devenu l'ame de la félicité de toutes ces contrées.

Les Romains s'étoient apprivoisés avec la paix, & l'on pouvoit dire d'eux, à la lettre, que le fer de leurs armes, s'étoit changé en instruments du labourage. Nulles séditions au-dedans, nulle ambition du Trône, nul attentat, nuls murmures même contre la personne, & contre l'administration du Roy. Le bonheur de Numa eût été complet, s'il eût eu un fils en état de lui succéder. Quoique des Auteurs lui en ayent donné quatre,

Plutarch.

Gneus Gellius.

De Rome l'an 82.

qui dans la ſuite, diſent-ils, furent les tiges de quatre illuſtres maiſons Romaines, il paroît plus vrai-ſemblable qu'il n'eut qu'une fille, nommée Pompilie. Elle lui vint au monde, dit-on, d'une ſeconde femme, nommée Lucréce, qu'il épouſa ſur le Trône. La jeune Pompilie épouſa Martius ſon parent, dont elle eut Ancus Martius, quatriême Roi des Romains. Il eſt à croire que Rome eût déferé, dès-lors, au petit fils le ſceptre du grand pere, ſi l'âge l'eût mis en état de le porter. Il n'avoit que cinq ans lorſque Numa mourut. En effet le ſecond Roi de Rome, âgé de quatre vingt-deux, à quatre vingt-trois ans, ſans avoir rien perdu de la vigueur de ſon eſprit, tomba dans une langueur de corps qui le conſuma, p lorſqu'il eut regné pendant quarante-trois ans, ou environ. Les Romains le pleurérent avec des larmes auſſi ſincéres que ſi chacun eût perdu ſon pere. Le concours des étrangers à Rome fut extrême, pour célébrer ſes obſéques. Ils apportérent de leurs païs des parfums & des couronnes, qui ſervirent à ſes funérailles. Numa avoit deffendu qu'on brulât ſon corps. Il fut donc dépoſé ſous une tombe de pierre, & enfermé dans une biere de la même matiere. On enfoüit, par ſon ordre, dans le même ſépulchre, la plûpart des livres qu'il avoit compoſés. En conſéquence de la loi qu'il avoit portée, de q n'enterrer perſonne dans l'enceinte de Rome,

p C'eſt Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, & Plutarque, qui de concert, font regner Numa pendant quarante-trois ans. Leur ſentiment doit prévaloir ſur celui d'Eutrope, d'Euſébe, & de Caſſiodore, qui ne lui donnent que quarante & un an de Regne.

q C'étoit une des loix funéraires, que Numa avoit portées

il voulut que le lieu de sa sépulture fût au-delà du Tybre, au pié du mont Janicule. Il y fut porté sur les épaules des Sénateurs, & suivi des cris, & des gémissements de tout son peuple. Tel est le sort des bons Princes. Amateurs de la paix & du bien public, ils emportent avec eux les cœurs de tous leurs sujets. Romulus avoit été placé parmi les Dieux immortels. Pour Numa, il aima mieux faire des Dieux de son vivant, que d'en augmenter le nombre après sa mort. On peut dire néanmoins qu'il trahit ses propres sentiments, au sujet de la Religion, qu'il établit à Rome. Il reconnut le seul vrai Dieu, & fit adorer plusieurs Divinités. Aussi les livres qu'il avoit composés, & qu'il avoit ordonné qu'on enterrât avec lui, retrouvés après sa mort, furent brûlez par un arrêt du Sénat. Il y exposoit les causes des introductions qu'il avoit faites, dans le culte des Romains. C'est de Varron que nous avons appris cet événement, qu'il importe de ne laisser point passer sous silence.

De Rome l'an 82.

Un certain Terentius, dit-il, *avoit une terre près du Janicule. L'un de ses laboureurs fit, par hazard, passer la charuë sur le Tombeau de Numa, & le soc déterra quelques livres de ce Législateur. On y trouva les raisons qu'il avoit euës d'établir la Religion Romaine sur le pié, où il l'avoit laissée. Le laboureur porta ces livres au Préteur de Rome. Celui-cy les déféra au Sénat. Lorsqu'on eut lû les frivoles raisons de ses établissements en matiére de Religion, le Sénat*

Varro apud S. Aug. lib. 7. de Civ. Dei. Cap. 24.

en ces mots, *hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito: in loco publico sepulchrum fieri ne quid juris esto.*

De Rome l'an 82. *voulut que ces livres fussent abolis, conformément aux intentions de Numa. Ainsi par un arrêt il fut décerné, que le Préteur les feroit jetter au feu.* Saint Augustin croit que dans ces livres, on découvrit des traces de magie. On en avoit soupçonné Numa de son vivant. Ne pourroit-on pas conjecturer aussi, qu'on y lisoit les motifs qu'eut Numa de tolérer à Rome la pluralité des Dieux, quoiqu'il sçût qu'on n'en devoit adorer qu'un seul ? Sans doute les mêmes considérations de politique, qui engagérent Numa à y maintenir l'Idolatrie, purent engager les Sénateurs à supprimer des monuments capables de la détruire. *Aurel. Victor.* Du moins un Auteur ancien nous assure, que les motifs qu'eut Numa de former la Religion Romaine, furent trouvés très légers, dans ses livres déterrés.

De Rome l'an 83. La mort de Numa remit Rome au même état, où elle étoit lorsqu'elle eut perdu Romulus. Le *Dion. Hal.* Sénat s'empara de l'authorité Royale, pendant l'Interregne, & rétablit le même genre de gouvernement, qu'il avoit institué dans l'intervalle, qu'on fut obligé de mettre, entre la mort du premier Roi, & le choix d'un successeur. Il paroît seulement que le second Interregne, ne fut pas si long que le premier. Aussi n'eut-on pas à chercher hors la ville, un Souverain qui fut agréé de tous les partis. Numa Pompilius avoit purgé Rome des factions qui l'infectoient. Le Peuple, à qui l'élection d'un nouveau Roi fut déferée, s'assembla, du consentement & de l'authorité du Sénat, qui se réserva le pouvoir d'approuver le choix qu'on alloit faire. Il ne paroît pas que le Peuple Romain

ait été en ſuſpens, entre différents compétiteurs, & qu'il ait jetté les yeux ſur quelque autre, que ſur Tullus Hoſtilius. On trouva dans lui des qualités, qui le rendoient digne de la couronne. Sa famille étoit originaire de Médullie. C'étoit une ville du Latium, autrefois fondée par les Albains, qui s'étoit rangée ſous la domination Romaine, & qui en étoit devenuë Colonie.

De Rome l'an 83.

Hoſtus, grand pere de celui que les Romains choiſirent pour leur troiſiéme Roi, étoit paſſé à Rome, environ quatre ans aprês la fondation de la ville, & y avoit tranſporté les grands biens qu'il poſſédoit à Médullie. Au lieu de ſa nouvelle habitation, il avoit épouſé [r] la fille de cette fameuſe Herſilie, qui, toute Sabine qu'elle étoit, avoit ſignalé ſon attachement pour Rome, & réconci-

[r] Macrobe au l. 1. des Saturnales, rapporte l'origine de Tullus Hoſtilius un peu différemment du récit, qu'en fait Denys d'Halicarnaſſe. Voici les paroles de Macrobe. *Vetuſtatis peritiſſimi referunt, in raptu Sabinarum, mulierem nomine Herſiliam, dum filiæ adhæreret, ſimul raptam. Quam cum Romulus Hoſto cuidam ex agro Latino, qui in azylum eius confugerat, virtute conſpicuo uxorem dediſſet, natum ex eâ puerum, antequam ulla Sabinarum partum ederet, eumque, quod primus eſſet in hoſtico procreatus, Hoſtum Hoſtilium fuiſſe vocitatum, & eumdem à Romulo bullâ aureâ, & prætextæ inſignibus honoratum. Is enim, cum raptas ad conſolandum vocaſſet, ſpopondiſſe fertur, ſe ejus infanti, quæ prima civem Romanum eſſet enixa, illuſtre munus daturum.* De ces paroles nous concluons diverſes choſes, qui ne ſont point exprimées dans les Hiſtoriens qui nous reſtent. 1°. leur ambiguité nous laiſſe dans l'incertitude, ſi ce fut Herſilie elle-même, ou ſa fille, qui fut épouſe d'Hoſtus, & grand-mere du Roi Tullus Hoſtilius. 2° Ce paſſage nous fait entendre, qu'Hoſtus Hoſtilius pere de Tullus, fut le premier enfant qui vint au monde, dans Rome, d'une mere Sabine, aprês ce fameux enlévement, qui peupla la Ville. 3°. Nous ſommes inſtruits de l'origine de ce bijou, qu'on appella *Bulla*, & de la robbe nommée *Pretexta*, qui fut une marque de diſtinction pour les enfans des Patriciens.

De Rome l'an 83.

lié les Sabins, dont elle tenoit la naiſſance, avec les Romains, dont elle aimoit l'empire. Hoſtus s'étoit rendu recommandable, ſous Romulus, par ſes exploits dans les guerres contre les Sabins, & contre les Fidénates. A la priſe de Fidéne, il étoit entré le premier par la bréche, & avoit reçû de Romulus une [f] Couronne Murale. Enfin dans le ſecond combat qui ſe donna contre les Sabins, il avoit été tué, & ſa mort avoit conſterné les Romains, & cauſé leur fuite. Son courage avoit ſi fort éclaté, qu'on en grava le monument ſur une colonne, qui lui fut érigée, dans l'endroit où la bataille s'étoit donnée. Pour Hoſtus Hoſtilius, fils du brave Hoſtus, & pere de Tullus Hoſtilius, on ne lit point qu'il ait eu d'autre mérite, que d'avoir conſervé le rang & les prérogatives, que ſon pere lui avoit acquiſes.

Plin. l. 16. c. 4.

Aurel. Victor.

Dion. Hal.

TULLUS HOSTILIUS.

Tullus Hoſtilius, qui emporta les ſuffrages de Rome, parut avoir, pour le Trône, toutes les diſpoſitions qu'on pouvoit deſirer dans un ſucceſſeur de Numa.

L'ambition des Romains, & leur ardeur martiale, n'avoit été qu'aſſoupie, ſous un regne pacifique. Un Roi qui paroiſſoit devoir aimer la guerre, étoit du goût d'une Nation, qu'on avoit retenuë dans l'oiſiveté, contre ſon panchant. Le ſouvenir du grand pere d'Hoſtilius, qui fut un des Héros de la

[f] Cette récompenſe étoit décernée par le Général, à celui qui le premier avoit eſcaladé le mur d'une ville aſſiégée. Dans les tems d'opulence, la couronne murale étoit de pur or. Il n'en fut pas ainſi de celle, dont Romulus honora Hoſtus Hoſtilius. Voici ce que nous en avons appris de Pline 16. 4. *Romulus frondeâ coronavit Hoſtum Hoſtilium, quod Fidenam primus irrupiſſet.*

ville naissante, & son propre mérite, parlérent en sa faveur. On reconnut qu'il n'avoit manqué à Tullus que des occasions de montrer sa valeur. Ce fut donc lui que le Peuple assemblé par un decret du Sénat, élut pour Roi. Les Sénateurs & les Auspices confirmérent son élection, & Tullus monta sur le Trône. De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

Ce que rapportent certains Historiens de l'éducation qu'on donna à Tullus, dans sa jeunesse, n'a guéres de vrai-semblance. Ils prétendent qu'il fut élevé d'une maniére rustique, dans les bois, & que, simple Berger, il y conduisit des troupeaux. A juger de ce récit, même selon les mœurs d'alors, il n'est pas croyable qu'Hostus Hostilius, le premier & le plus opulent des Patriciens de Rome, ait avili la noblesse de son fils, jusqu'à la réduire aux fonctions des Esclaves. *Val. Max. l. 3. c. 4.*

Comme Tullus étoit assez riche de son patrimoine, il négligea l'ancien Domaine des deux Rois ses prédécesseurs, & il distribua aux plus indigents de Rome certaines portions des terres, que Romulus avoit conquises, & dont Numa s'étoit retenu la propriété, pour des usages de Religion. Quoique ce sage Roy eut fait sortir de la ville, un grand nombre de gens oisifs, & qu'il les eut envoyés cultiver les campagnes, il restoit encore dans Rome une multitude de mercénaires, obligés de travailler pour autrui. Ceux-cy n'avoient point de maisons à habiter. Tullus sacrifia ses propres revenus aux dépenses de la Religion, & à l'entretien de sa maison. Pour les terres assignées aux Rois, il les répartit entre tous ceux *Dion. Hal.*

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

qui n'avoient point encore de fond en propre. Par ces marques de désintéressement, Tullus signala les commencemens de son regne, & il s'affectionna le Peuple, qu'il mit dès-lors dans ses intérêts.

On prétend que ce Prince fut le premier à introduire quelque sorte de magnificence, parmi les Rois de Rome. On dit qu'il usa le premier de ces chaises t Curules, qui au tems de la République servirent de distinction aux premiers Magistrats.

On ajoûte qu'il se distingua des Patriciens par u un habit en broderie, & qu'il se fit précéder de



d'Argent

t L'usage de cette chaise fut introduit par Numa, ou par Tullus Hostilius, ou par l'ancien Tarquin. C'est sur quoi les Auteurs Latins sont partagés. Tite-Live assûre que Numa accorda l'honneur de la chaise Curule au grand Pontife. Macrobe croit que Tullus Hostilius en usa le premier. Florus veut que l'ancien Tarquin l'ait apportée d'Etrurie à Rome. Quoi qu'il en soit; les trois Auteurs conviennent que cette espéce de Trône fut empruntée des Etrusques, aussi bien que les autres marques de distinction, dont les Rois de Rome accompagnérent la dignité Royale. La chaise Curule étoit d'une forme à peu prês semblable à ces petits siéges sans dossier, qui sont connus parmi nous, sous le nom de *pliants*. Les médailles en font foi. Il paroît vrai-semblable, que les premiers Rois, ne donnérent pas aux chaises Curules les ornements, que le luxe y ajoûta dans la suite. Elles ne furent point ornées d'yvoire, car d'où les Romains en auroient-ils eu alors? Le commerce avec les étrangers n'étoit point encore établi chez-eux.

u Cette Robbe étoit ornée

Gardes

gardes à pié, portans à la main des haches & des faiſceaux. Je crois, pour moi, qu'il ne fit que renouveller ces accompagnements de la majeſté Royale, que Romulus avoit introduits avant lui, & que Numa Pompilius avoit ſupprimés par modeſtie.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Tullus ſe ſentoit plus d'inclination à ſuivre les veſtiges de Romulus, que ceux de Numa. Il étoit d'un caractére vif, & d'un génie entreprenant. Cependant les loix établies par ſon prédéceſſeur, retenoient ſa valleur dans la contrainte. Il n'oſoit encore franchir les barriéres, que l'équité rigide de Pompilius avoit érigées, contre les entrepriſes militaires du Peuple Romain. Il attendit donc qu'une occaſion favorable ſe préſentât, d'ouvrir le Temple de Janus, & lui donnât un prétexte de commencer la guerre. Albe fut la premiére qui fournit à Tullus un ſujet légitime, de tourner contre-elle ce naturel impétueux, qui cherchoit à ſe produire.

Cœlius, d'autres l'appellent *Cœtius*, & Tite-

de différentes figures en or, qui lui firent donner le nom de *Toga picta*, pour la diſtinguer de la Prétexte, & de la Toge ordinaire. Dans les premiers tems de Rome, les Triomphateurs étoient vêtus d'une ſimple Robbe de pourpre, ſi nous en croyons F[illegible]ſt[illegible]s. Dans la ſuite, les Généraux, pour relever la pompe de leurs Triomphes, ſe parérent de la Robbe brodée, ou tiſſuë d'or. Selon quelques Auteurs, cet habillement fut emprunté de l'Etrurie par Tullus Hoſtilius. C'eſt Pline qui nous l'aſſûre. Macrobe, Denys d'Halicarnaſſe, & Florus, veulent que l'ancien Tarquin ſe ſoit montré le premier avec cet habit de parade, qui dês-lors devint un des principaux ornements de la Royauté. Hors les Triomphes, il ne fut permis à aucun Citoyen Romain de porter cette Robbe. Paul Emile & Pompée, par une prérogative extraordinaire furent exceptés de cette loi. Dans des ſiécles poſ-

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

Live lui donne le nom de *Cluilius*, x tenoit dans Albe le premier rang. La jalousie qu'il avoit conçûë depuis long-tems contre Rome, n'avoit pû être rallentie par la modération du pacifique Numa. Sans cesse il se reprochoit sa lenteur, à souffrir l'aggrandissement d'une Colonie, que les conquêtes de Romulus, & que l'amour qu'on avoit pour Numa, avoient renduë supérieure à toutes les villes de l'Italie. Cœlius avoit plus de férocité, que de sagesse. Il est vrai que les Albains ses sujets étoient moins passionnés, que lui, contre la Colonie Romaine. Aussi ce ne fut pas par la voye de la persuasion, qu'il tâcha de les engager à faire la guerre. Ce fut par des hostilités, sans aveu, qu'il excita le courroux des Romains. Il promit l'impunité à une populace indigente, qu'il arma contre Rome, & qu'il envoya faire le dégât sur ses terres. Cœlius prévit qu'un jeune Roi souffriroit impatiemment les courses de ses voisins, sur son païs, & qu'il employeroit la force, pour repousser la violence. Il se promit d'ailleurs que ses Albains,

térieurs, & après que Rome eut repassé de l'état Républicain à l état Monarchique, les Consuls paroissoient, en certains jours de cérémonie, avec la Robbe en broderie.

x Mr. le Clerc, dans ses Notes sur Tite-Live, dit qu'il est étonné, que Romulus ne succéda point, dans Albe, au Trône de Numitor son grand-Pere, dont il étoit le seul héritier. Il est surpris, dit-il, du silence des Historiens sur un article si intéressant. Il n'avoit qu'à ouvrir Plutarque, il y eût trouvé, qu'après la mort de Numitor, Romulus préféra de demeurer à Rome, qu'il avoit fondée, & qu'il se contenta de nommer aux Albains un Dictateur, avec quelque sorte de dépendance sous lui. Quand Romulus lui-même fut mort sans enfans, les Albains qui virent la postérité de leurs anciens Rois entiérement éteinte, furent en droit de se donner des Souverains, indépendamment de Rome. Cœlius en fut un.

ſans trop examiner les premiers auteurs de la rupture, ſeroient aiſément diſpoſés à vanger, par les armes, l'inſulte que les Romains leur auroient faite, à leur tour. Son projet réüſſit. Quelques Albains apoſtés firent le dégât dans les campagnes de Rome, & les Romains lézés uſérent de repréſailles, & ravagérent les terres des Albains. Il ſe donna quelques combats entre les brigands des deux partis, & le ſang qui fut répandu aigrit les haines mutuelles. Alors Cœlius crut l'occaſion favorable d'irriter ſon peuple, contre Rome. Dans une aſſemblée publique, il anima tout à la fois leur courroux, & leur vangeance. Il exagéra les pertes qu'Albe avoit ſouffertes des Romains. Il fit paroître en public ceux qui en avoient reçû des bleſſures. Il fit entendre les plaintes des parents de ſes ſujets, qui avoient perdu la vie, ou la liberté dans les combats. Il conclut qu'il falloit envoyer des Députés à Rome, pour y demander des ſatisfactions, & lui déclarer la guerre, ſi elle refuſoit d'en donner. Le procédé de Cœlius étoit conforme aux loix de confédération, que Romulus avoit établies entre les Albains, & les Romains. Ils étoient convenus de ne ſe déclarer jamais la guerre, qu'on n'eût redemandé, par les voyes de la douceur, la réparation des dommages reçûs de part & d'autre. Toute l'attention de Cœlius fut alors de prévenir Tullus par une ambaſſade, & de le mettre dans ſon tort, s'il refuſoit les dédommagements qu'on lui redemanderoit. Il ſe hâta donc de faire partir ſes députés. En effet ils arrivérent à Rome, avant que Tullus eût ſongé à faire partir

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

les ſiens. Le jeune Roi n'apperçut l'artifice de l'Albain, que quand les Ambaſſadeurs d'Albe furent à Rome. Il uſa d'induſtrie à ſon tour. Sous divers prétextes, il différa de leur donner audience, & pour les amuſer agréablement, dans Rome, il leur procura une aimable hoſpitalité, en des maiſons, où l'on charmoit leur ennui, ſans les en laiſſer ſortir. Cependant les Ambaſſadeurs Romains partirent pour Albe, avec ordre de preſſer la concluſion, ſans différer. Un Fécial étoit à la tête de la députation. Les Ambaſſadeurs ſortis de Rome avant le Soleil levé, ſe trouvérent rendus à Albe, dês le matin. Ce fut au milieu de la place publique qu'ils abordérent Cœlius, & qu'ils lui demandérent raiſon des torts, que Rome avoit reçûs des Albains. Le Roi d'Albe ne daigna pas répondre à leur requête. *J'ai prévenu les Romains par une Ambaſſade*, dit-il, *j'ai exécuté les traités, & je vous déclare la guerre.* Le Fécial lui demanda ſeulement, ſi celui des deux Rois, qui le premier avoit refuſé d'écoûter les plaintes réciproques, devoit paſſer, pour avoir le premier violé les conventions. *Sans doute*, repliqua Cœlius. A ces mots le Fécial prend à témoin les Dieux garants des traités, entre les deux Nations, que les Romains avoient été les premiers refuſés dans leurs demandes, & que, ſans offenſer la Religion, ils pouvoient déclarer la guerre. Aprês ces proteſtations, à l'inſtant l'Ambaſſadeur repartit pour Rome.

Tit. Liv.

Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que Tullus reçut agréablement les députés d'Albe à un repas, où il les fit inviter. Ce fut-là que le Roi les inter-

rogea ſur le ſujet de leur Ambaſſade. Ceux-cy, par politeſſe, firent de longues excuſes, ſur la commiſſion déſagréable dont ils étoient chargés. C'étoit malgré eux, dirent-ils, qu'ils l'avoient acceptée, & à leur grand regret qu'ils ſe voyoient contraints de lui demander des ſatisfactions, & de lui dénoncer la guerre, en cas de refus. *Allez*, répondit Tullus, *& dites à vôtre Roi, que je laiſſe aux Dieux à punir le premier infracteur des traités. Qu'ils faſſent retomber ſur ſa tête toutes les horreurs d'une guerre ſanglante!* Ce fut ainſi que le ſucceſſeur de Numa réduiſit à la ſeule apparence, cette ſincérité, & cette bonne foi, que ſon Prédéceſſeur s'étoit efforcé d'établir à Rome.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Le Fécial Romain n'avoit donné à Cœlius que trente jours d'intervale, juſqu'au commencement de la guerre. On les employa, de part & d'autre, à faire des préparatifs, & à chercher des ſecours chez les peuples alliés. Enfin les deux armées parurent en campagne. Cœlius établit ſon camp à quarante ſtades * de Rome, & le fortifia d'un bon foſſé, qui ſubſiſta long-tems, & qui porta toûjours le nom de Cœlius, ou de *foſſa Cluilia*.

Dion. Hal.

* *Cinq milles, ſelon Tit. Liv.*

Pour Tullus, il poſta ſes Romains dans un lieu avantageux, plus proche de ſa capitale. Il ſemble que dans les deux partis, ou l'on ſe reſpecta, ou l'on ſe craignit mutuellement. Peut-être auſſi que l'ancienne liaiſon, qui fut toûjours entre les deux peuples, faiſoit conſidérer la guerre, qu'on alloit ſe faire, plûtôt comme une guerre civile, que comme une guerre étrangére. C'étoit le ſang Troyen commis contre

Tit. Liv.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Dion. Hal.

le ſang Troyen. Quoiqu'il en ſoit ; cette ardeur impétueuſe, qui n'inſpiroit aux deux armées que l'amour des combats, ſe rallentit tout à coup, quand elles furent en préſence. On ne ſongea, des deux côtés, qu'à ſe retrancher. On ne vit, ni les Albains ſortir de leur camp, pour inſulter les Romains, ni la cavalerie Romaine eſcarmoucher contre celle des Albains. L'inaction de Cœlius cauſa des murmures parmi les ſiens. Il étoit regardé comme l'auteur de la guerre, & ſes premiers mouvements devenoient inefficaces par ſa lenteur. La honte des reproches fit prendre au Général Albain, la réſolution de préſenter la bataille aux Romains, ou de les attaquer dans leurs retranchements, s'ils refuſoient de l'accepter. La nuit ſuivante mit fin à ſon entrepriſe, & à ſa vie.

Couché dans ſa tente, au centre du camp, & environné de ſa garde, il fut trouvé mort au matin. Un accident ſi ſubit donna matiére à bien des diſcours. On n'apperçevoit ſur le corps du Général Albain, nul veſtige d'une mort violente. Il ne paroiſſoit pas que le fer, que la corde, ou que le poiſon euſſent fini ſes jours. On attribua donc à la colére des Dieux une punition ſi éclatante. *Cœlius*, diſoit-on, *a commencé une guerre injuſte, & peu néceſſaire. Il a armé la mere contre la fille.* y *La Métropole devoit ménager une Colonie ſortie de ſon ſein. Les Dieux l'ont vangée.* Ceux qui

y Par le nom de *Métropole*, les Grecs entendent une ville Mére, qui a donné l'origine à d'autres villes ſorties de ſon ſein. C'eſt en ce ſens que Denys d'Halicarnaſſe, donne le nom de Métropole à la ville d'Albe, dont Rome n'étoit qu'une Colonie.

vouloient la guerre contre Rome, ſoupçonnoient le parti de ceux qui lui étoient oppoſés. Ils attribuoient la mort du Roi à un poiſon ſubtil, que les amis de Rome avoient ſçû faire paſſer juſques dans ſes veines. D'autres enfin prétendoient que Cœlius avoit fini ſes jours de ſa propre main, & que le déſeſpoir de réüſſir l'avoit réduit à préférer un prompt trépas, à une vie ſans gloire. Les plus ſenſés raffinoient moins, & diſoient plus vrai. C'étoit par un accident ordinaire que Cœlius étoit mort.

De Rome l'an 85.

TULLUS HOSTILIUS.

La place du Général Albain, fut auſſi-tôt déférée à Metius Fuffetius, * par l'armée, qui le ſalua Dictateur. C'eſt-à-dire, je croi, qu'elle ne lui confia d'abord le gouvernement d'Albe, que pour la guerre préſente. Ce fut moins ſon expérience dans les armes, & ſon habileté dans le manîment des affaires, que ſa haine contre le nom Romain, qui le firent élever au premier rang. Il avoit été l'un des mobiles de la diſcorde entre les deux Peuples. Cependant devenu le Chef des Albains, il entra dans les vûës de ſon Prédéceſſeur. Le péril d'une bataille l'effraya. Il remit donc de jour en jour à la donner. Sa lenteur vint en partie de la diviſion de ſon armée, dont la plus ſaine portion déſapprouvoit la guerre contre Rome, & en partie de la crainte qu'il eut des villes voiſines. En effet les Fidénates & les Véïens, autrefois ſubjugués par Romulus, étoient attentifs au moment que la bataille ſe livreroit, entre les deux Nations ennemies. Sur le carnage qui ſe feroit des deux côtés, ils fondoient l'eſpérance de recouvrer leur

* *D'autres l'appellent Suffetius.*

Tit. Liv. & *Dion. Hal.*

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

liberté. Leurs villes étoient grandes & peuplées. Quoique Romulus eût fait passer à Rome une partie de leurs habitans, & qu'il eût distribué quelques-unes de leurs terres à ses Romains, ces villes s'étoient enrichies, & repeuplées pendant le regne pacifique de Numa. Les Véïens donc & les Fidénates complottérent en secret avec les Nations voisines, & attirérent des troupes dans leurs villes, pour s'en servir à tems. Le complot étoit formé. On devoit épier l'instant de la bataille, venir fondre à l'improviste sur les vainqueurs, & sur les vaincus, & les engager dans un nouveau combat. L'exécution de l'entreprise n'étoit pas difficile. Fidéne, n'étoit éloignée des deux camps, que de deux ou trois heures de marche. D'ailleurs on avoit placé des espions sur les montagnes, qui par des signaux devoient avertir les Fidénates du commençement de l'action. Ceux-ci étoient résolus à faire main basse, sans distinction, sur les deux armées acharnées au combat. Les retardements de Fuffetius donnérent lieu à découvrir l'intrigue de ces ennemis cachés. Soit par l'espoir d'une récompense, soit par jalousie contre les principaux Auteurs du dessein, soit par la crainte des suites ordinaires d'une entreprise mal concertée, on fit entendre à Fuffetius, par des lettres, le projet des Fidénates, & on lui envoya un exprês pour l'en avertir. Son inquiétude augmenta ses retardements. Il ne songea plus qu'à trouver l'occasion de s'abboucher avec le Roi des Romains, & de changer les préparatifs de la guerre, en une sincére réconciliation. L'esprit des Romains y étoit disposé

diſpoſé. Les amis qu'ils avoient dans Fidéne, les avoient avertis de la conſpiration de leurs Chefs contre Rome.

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

Cependant Fuffetius ſortit de ſes retranchements. Tullus ne refuſa point d'aller à la rencontre d'un ennemi, qui faiſoit la premiére démarche, pour rompre les anciens traités. Il fut ſurpris d'apprendre, qu'au lieu de vouloir livrer la bataille, le Dictateur Albain lui demandoit une entrevûë. Le lieu de la conférence fut au milieu des deux camps, & à la tête des deux armées. On n'y mena, de part & d'autre, que des gens ſages, & incapables de troubler les propoſitions de paix. Aprês les ſalutations réciproques, & les proteſtations mutuelles d'une amitié auſſi parfaite, que ſi elle n'eût point été interrompuë, Fuffetius parla de la ſorte.

Tit Liv. & Dion. Hal.

Cœlius que vous regardâtes comme le premier auteur de la guerre, & vous, Seigneur, de vôtre part, vous avez pretexté des dégâts mutuels, & des ſatisfactions refuſées. Mais avoüons-le de bonne foi, l'ambition réciproque des deux Peuples, ne fut-elle pas la premiére cauſe de nos diſſentions? Ne croyés pas que, ſi je cherche à en tarir la ſource, j'y ſois contraint par la crainte de vos armes, ou par le mauvais état de nos affaires. Juſqu'ici nul échec ne nous a affoiblis. Auſſi-tôt que la mort de Cœlius, m'eut mis à la tête de nos armées, je conſidérai combien étoient frivoles les plaintes qui nous avoient déſunis. Je compris que de légers mécontentements, ne devoient pas diviſer des Nations, que le ſang, que l'alliance, & que la foi des traités avoient unies. Jugeant de vos

De Rome l'an 83.
TULLUS HOSTILIUS.

sentimens par les miens, j'ai différé les hostilités, & j'ai contenu mes troupes dans leurs retranchements. Je m'étois même flatté, que vous pourriés faire les premiéres démarches d'un accommodement nécessaire, & que la Colonie rabattroit de sa fierté, pour se rapprocher de sa Métropole. Les embûches de nos ennemis communs m'ont fait négliger les formalités. Vous ne les ignorés pas, Seigneur, ces embûches. Les chefs des Fidénates & des Véiens, ont égallement conjuré la perte de nos deux Etats, & ne songent qu'à profiter de l'affoiblissement, qu'une bataille doit nécessairement causer dans nos armées. Au reste ces Fidénates & ces Véïens, sont du corps des Etrusques, & vous sçavés combien ceux-ci sont formidables, sur mer & sur terre. Choisissons donc une voye d'accommodement, qui mette une fin honorable à nos démêlés, sans trop affoiblir nos deux villes, qui ne sont broüillées, que pour l'enlévement de quelques bestiaux. A ces mots Fuffetius produisit les lettres qu'il avoit reçûës de Fidéne, & fit parler des témoins, qui attestérent la conjuration des Véïens & des Fidénates. Tullus avoüa, que, pour cela même, il s'étoit renfermé dans son camp, sans rien entreprendre. Il consentit à finir la querelle, par une autre voye, que par celle d'une bataille. Enfin il convint, qu'aprês la réconciliation faite, il falloit unir les forces Romaines à celles des Albains, pour les tourner, de concert, contre des ennemis communs. Il s'excusa même des premiéres avances pour la paix, qu'il avoit laissé faire aux Albains. *Nous n'étions pas les aggresseurs*, dit-il, *& il n'eût pas été dans l'ordre, de vous prévenir. Du reste j'entre dans les vûës de concorde*

Dion. Hal.

que vous proposés. J'oublie ſans peine les torts que nous avons reçûs des Albains. Cœlius en a été ſuffiſamment puni, & les Dieux nous ont vangés. Mais pour affermir à jamais une union, qui ne pourroit manquer d'être un jour troublée par l'amour de la domination, voyons laquelle de nos deux villes doit, à perpetuité, donner la loi. Non, il ne s'agit pas de pallier nos haines, & d'en différer les effets, il faut en couper juſqu'à la racine. Nos proſpérités, & vôtre jaloûſie, les ont excitées. Qu'elles nous deviennent communes ces proſpérités ! En ne compoſant plus qu'un même Peuple enſemble, nous n'aurons plus qu'un eſprit, & qu'un cœur. Mais comment en venir-là ? par des promeſſes ? par des écrits mutuels ? par des ſerments ? Foibles barriéres contre les paſſions humaines ! Il reſte un expédient ; c'eſt que tous les Albains, ou du moins que les plus illuſtres familles d'Albe, paſſent à Rome. Non, Seigneur, les Sabins & quelques Etruſques, ne ſe ſont pas fait un déshonneur de devenir Citoyens de la nouvelle Colonie. S'il arrivoit néanmoins que l'amour de vos maiſons, & de vos foyers paternels vous retint dans vos murs ; du moins, ne pourroit-on pas établir un conſeil commun aux deux villes, qui, ſous la domination de celui des deux Souverains qui pourroit le plus contribuer au bien commun, régleroit le ſort des deux Peuples réünis en un ſeul ?

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Fuffetius écouta les propoſitions du Romain, & demanda du tems pour délibérer. Il conſulta, à part, ceux qu'il avoit amenés à ſa ſuite, & tous conclurent qu'il n'étoit pas à propos d'abandonner leur patrie, & de déſerter une ville que leurs peres

De Rome l'an 83.
TULLUS HOSTILIUS.

avoient fondée, & que leur postérité avoit habitée & ornée, depuis près de cinq siécles. Pour la réünion des deux Peuples en un, sous un même gouvernement, en laissant subsister Albe & Rome, le projet parut raisonnable. Toute la difficulté ne roula plus, que sur celle des deux villes, qui domineroit sur l'autre. Fuffetius retourné à la conférence, parla ainsi en faveur d'Albe. *Il n'est pas naturel que la Métropole soit soûmise, à une Colonie, qui y prit son origine. Lorsque les peres obéïront à leurs enfans, les Albains s'assujettiront aux Romains. Mais tandis que les loix de la nature, & que le droit des gens subsisteront, Albe aura de la supériorité sur Rome. Il y a plus. Nous conservons encore la pureté de nôtre origine. Nul mélange de Nations étrangéres n'a corrompu, parmi nous, le sang Latin & le sang Troyen, qui se mêlérent après le débarquement d'Enée. On ne voit point dans Albe une confusion d'Etrusques, de Sabins, & de fugitifs, qui lui ayent donné leurs coutumes, & qui partagent son Sénat en des factions différentes. Un même sang & un même esprit y dominent. D'ailleurs un long intervalle depuis sa fondation, l'a embellie, & l'a renduë commode. Rome au contraire a besoin des travaux de bien des années, pour atteindre la perfection qui convient à une Capitale.*

Dion. Hal. lib. 3.

Lorsque Fuffetius eut fini, Tullus répondit de la sorte. *Si les Métropoles devoient retenir, à perpétuité, la supériorité sur les Colonies, qu'elles ont produites, en vain Lacédémone auroit prétendu dominer sur les Doriens, dont elle étoit issuë. Mais pour me servir d'un exemple plus intéressant, & plus voisin,*

Dion. Hal.

Lavinium vous a vû ſortir de ſon ſein, comme nous ſommes ſortis du vôtre. Souffririons-nous de lui être aſſervis? Nous avons infecté, dites-vous, la nobleſſe de nôtre origine, par un mélange d'étrangers, & de fugitifs. Athénes nous en a donné l'exemple. Eſt-ce une tache à la gloire d'une ville, qui a pris le deſſus dans la Gréce? Ce n'eſt point au mérite du ſang, qui ſouvent dégénére, c'eſt à la vertu perſonelle, que nous attachons les honneurs de la Magiſtrature, & du Gouvernement. Ces étrangers & ces fugitifs, que vous mépriſés, ne compoſent parmi nous qu'une populace, d'autant plus promte à obéïr, qu'elle à moins de fierté. Par eux nous nous fûmes aggrandis. Par eux nous ſommes devenus formidables à nos voiſins. La valeur dans les combats, & le nombre des troupes, nous ont mis en état de commander au loin. Nos forces ſe ſont accruës par ces réünions, que vous blâmés. Enfin la différence qui ſe trouve entre vous & nous, c'eſt que de grande que fut Albe, elle eſt déchûë, avec le tems; & que de petite que fut Rome, elle a pris, dês ſa naiſſance, des accroiſſements qui la relévent. Les factions que vous nous reprochés, n'attaquent point le cœur de la République. Elles naiſſent d'une émulation loüable, à qui ſe rendra plus utile à la Patrie. L'oſtentation n'a point icy de lieu. Les faits parlent. Comment une ville naiſſante eût-elle pû parvenir, dans l'eſpace de quatre-vingt trois ans, à une ſi haute élévation, ſi la ſageſſe n'avoit préſidé à ſes conſeils, & ſi la bravoure ne l'avoit pas accompagnée, dans les combats? Rome cependant, malgré ſes juſtes prétentions, veut bien abandonner aux Dieux ſa deſtination, & leur laiſſer décider, ſi elle doit donner des loix à Albe, ou ſi Albe doit

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Dion. Hal. lib. 3.

commander à Rome. Anciennement la Gréce, & d'autres Nations Barbares, ont fini leurs contestations par le sang d'un petit nombre de Citoyens choisis. Suivons cette méthode de pacifier nos deux partis. Qu'un combat singulier, entre Fuffetius & moi, décide de la fortune des deux Peuples. C'est à nos périls que la République doit devoir son bonheur, puisque c'est nous qu'elle a enrichis, & qu'elle a élevés, pour être les deffenseurs de sa gloire.

Fuffetius n'étoit pas brave. Il craignoit peut-être de mesurer ses armes avec celles de Tullus. Il exposa donc des raisons de convenance, pour prouver qu'il valloit mieux choisir dans les deux camps, trois champions, qui commis ensemble finiroient, par le fer, la contestation des deux villes, que de hazarder les jours des Généraux. On accepta la proposition, & les deux Chefs se retirérent, chacun dans ses retranchements.

Aussi-tôt qu'on eut appris dans les armées, le projet, & les conditions de la réünion d'Albe & de Rome, ce fut, des deux côtés, une émulation vive, à qui seroit choisi pour assurer, par son sang, la gloire de sa ville. Ceux que leur noblesse distinguoit, briguérent la préférence sur ceux, qui se signaloient par leur adresse, ou par leur force, dans les combats. Pendant cette indétermination sur le choix des champions, Fuffetius jetta les yeux sur trois Albains, qui réünissoient dans leurs personnes la noblesse du sang, & une valeur éprouvée. Denys d'Halicarnasse, si l'on en croit quelques sçavants, seul des Historiens, a mis z du merveil-

z On fait dire à Denys d'Halicarnasse, que les Méres des

ſeux dans leur naiſſance. On prétend qu'il la raconte de la ſorte. Sequinius, illuſtre citoyen d'Albe, eut deux filles. Il maria l'une à Curiace bourgeois Albain, & l'autre à Horace illuſtre Citoyen de Rome. Ces deux femmes enceintes au même tems, accouchérent le même jour, chacune de trois enfans mâles. Cependant ne pourroit-on pas croire que les trois freres, naquîrent de part & d'autre, de trois couches différentes ? Quoiqu'il en ſoit; on comptoit à Albe trois Curiaces, & à Rome trois Horaces, tous enfants de deux ſœurs. Ils étoient à la fleur de l'âge. Les uns & les autres faiſoient honneur à leur parti, par leur bonne mine, & par leur courage. Le Général Albain jetta donc les yeux ſur les trois Curiaces, & communiqua ſa penſée au Roi de Rome, en l'exhortant à fixer ſon attention ſur ſes trois Horaces. Par-là, diſoit-il, nous verrons ceſſer les contentions de nos braves, qui ſe diſputent l'honneur du choix. Le deſtin paroîtra avoir fait naître dans les deux partis trois champions, exprês

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Horaces à Rome, & des Curiaces dans Albe, accouchérent le même jour de trois fils, que ces deux ſœurs mirent au monde d'une même couche. Je ſerois tenté de croire que l'Hiſtorien a penſé autrement. Ne paroîtroit-il pas plus naturel de dire, que les Méres des Horaces, & des Curiaces, eurent tout de ſuite, quoique de différentes groſſeſſes, chacune trois garçons. Puiſqu'au rapport de Denys d'Halicarnaſſe même, quand on vint au combat, l'aîné des Curiaces choiſit pour adverſaire, l'aîné des Horaces, & que chacun prit ſon rival ſelon l'âge. Il ſuppoſoit donc qu'ils n'étoient pas tous jumeaux, & du même âge. En ſuivant ce dernier parti, nous éviterions une contradiction, mais pour tomber dans une autre, comme on le verra cy-aprês. Ainſi le mieux eſt de prendre cette différence des âges, du rang que les loix mettent entre des jumeaux.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

pour devenir, par le fer, les arbitres du ſort de leur Patrie. Tullus n'appréhenda de la part des Héros qu'on lui propoſoit, que les obſtacles du ſang, & de l'amitié, qui toûjours avoient étroitement unis les Horaces aux Curiaces. Fuffetius le raſſura. *J'ai déja fait*, dit-il, *la propoſition du combat aux Curiaces. L'amour de la gloire & de la Patrie a pris, dans eux, l'aſcendant ſur les liaiſons les plus tendres. C'eſt un exemple aux Horaces, pour n'appréhender plus de rompre les nœuds que la nature, & que l'éducation ont formés, entre des parents ſi étroitements unis.*

Les Romains paroiſſent avoir eu dès-lors plus d'humanité, que leurs voiſins. Tullus trouva d'abord de la répugnance dans les Horaces, à prendre les armes contre leurs proches. Comme il ne vouloit point les violenter, il déclara qu'il leur laiſſoit la liberté de refuſer l'offre de leur Patrie, ou de lui prêter leurs bras, pour éterniſer ſa gloire. Les trois jeunes Héros répondirent, qu'on n'ignoroit pas leurs ſentiments pour leur Patrie; mais qu'ils avoient encore leur pere, & qu'ils ne pouvoient diſpoſer de leur vie, que du conſentement de celui, dont ils l'avoient reçûë. Le vieux Horace étoit plein de cette vertu Romaine, un peu farouche à la vérité, mais qui n'avoit pas étouffé dans lui tous les ſentimens de l'humanité. Ce n'eſt pas qu'il n'eût plus d'une raiſon d'appréhender un combat, qui alloit faire verſer bien du ſang dans ſa famille. Pour ſurcroît de douleur, une de ſes filles étoit fiancée à l'un des Curiaces. Cependant l'amour de ſon Peuple l'éleva au-deſſus de ſes répugnances. Il abandonna ſes enfans à leur

leur propre choix. Dês qu'il eut appris, qu'à l'éxemple des Curiaces, ils préféroient une mort glorieuſe, ou une victoire intéreſſante, à une vie ſans honneur; levant les yeux au Ciel, & embraſſant ſes fils, *Je ſuis un heureux pere*, s'écria-t-il! Puis il leur ordonna d'annoncer au Roi ſon conſentement.

De Rome l'an 83.
TULLUS HOSTILIUS.

Dix jours s'étoient écoulés dans ces négociations mutuelles. Une ſuſpenſion d'armes avoit retenu les Romains, & les Albains, dans l'inaction. Cependant la nouvelle du combat des Horaces contre les Curiaces, ſe publia dans les deux camps. Tout Rome, & tout Albe, ſortit des murs pour en être témoin. Fuffetius conduiſoit les Curiaces, & Tullus les Horaces. A leur paſſage, on répandit des fleurs ſur leurs pas,& l'on en couronna leurs têtes. Tous les regardoient comme des victimes volontaires dévoüées au ſort de leur Patrie.

Une grande plaine, d'environ trois ou quatre ſtades, ſituée entre les retranchemens des Romains & des Albains, avoit été choiſie pour le ſpectacle. Les deux Rois s'avancérent au milieu, conduits par leurs Féciaux. Tullus n'avoit pas encore nommé, ſelon les réglemens de Numa, *un Pere Patrat*, c'eſt-à-dire, une eſpéce de Plénipotentiaire, pour la cérémonie du Traité. De ſon côté Fuffetius avoit conduit avec ſoi ſes Plénipotentiaires, & ſes Sacrificateurs.

Tit. Liv. lib. 1.

La forme de ce Traité, qui paroît la plus ancienne de ceux que Rome ait faits, avoit échappé aux ravages des années, au tems de Tite-Live. Il la rapporte de la maniére qui ſuit, & elle ſervit

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

de modéle à la plûpart des Traités, que les Romains firent dans la suite.

D'abord un du collége des Féciaux, c'étoit Marcus Valerius, demanda au Roi Tullus, *s'il lui ordonnoit de conclûre la paix avec le Pere Patrat des Albains.* Le Roi répondit, *qu'il lui en donnoit l'ordre. Accordés-moi donc aussi le signe de ma commission*, repartit le Fécial. C'étoit de la vervene, qu'on arrachoit de terre, avec ses racines. *Oüi*, répondit le Roi, *apportés-en qui soit pure, & qui n'ait point servi à des usages profanes.* Le Fécial, à ces mots, alla cüeillir de la vervene sur un tertre, l'apporta, & continua de la sorte. *Vous m'établissés donc Fécial, & Plénipotentiaire de Rome, auprês des Albains, & vous garantissés mes équipages, & tous les gens de ma suite? Oüi*, dit le Roi, *pourvû que ce ne soit pas au préjudice de mes intérêts, & des intérêts du Peuple Romain.* Alors le Fécial Valerius établit [a] pour *Pere Patrat* du Traité Sp. Fusius, l'un des Féciaux, en lui ceignant la tête de vervene. Sa fonction devoit être de prononcer les paroles du serment, au nom du Roi & du Peuple Romain, & de réciter la longue formule des conventions.

[a] Nous avons déja parlé du sens, que les Historiens de Rome attachent à ces termes de *Pere Patrat.* Plutarque n'est pas d'accord avec eux, lorsqu'il dit que le chef de la députation fut nommé, *Pater Patratus à Patrando jurejurando*, des serments qu'il étoit chargé de faire, pour attester la justice de ses demandes. Ainsi la qualité de *Pere Patrat*, ne signifioit pas précisément un homme qui eût des enfans, & dont le pere vécût encore : car alors, selon les Grammairiens, il eût dû être appellé, *Pater Patrimus.* Festus croit que celui, qui portoit le tître de Pere Patrat, fut nommé de la sorte, parce qu'en vertu de sa commission, il faisoit l'office de Pere de la Patrie.

Après ce premier cérémonial, qui se termina entre les seuls Romains, le nouveau Pere Patrat lut en présence des Albains, les articles de la convention, puis il s'exprima de la sorte. b *Grand Jupiter sois attentif aux conditions de nos traités, & toy, Pere Patrat du parti Albain, donne leur ton attention! Sans doute tu les a comprises d'un bout à l'autre, sans déguisement & sans équivoque, de la maniére qu'elles sont tracées sur la cire, & que je viens de les lire. Le Peuple Romain s'engage donc à ne les violer jamais le premier. S'il lui arrive de les enfraindre, de l'authorité publique, & par fraude, que Jupiter le frappe au même instant, comme je vais frapper cette victime! Que ta punition, grand Jupiter! soit aussi sévére, que ta puissance est formidable.* A ces mots, il donna un grand coup de caillou c sur la tête de la truye, qui devoit être immolée, en confirmation du traité. Les Albains firent de leur côté, leurs serments & leurs sacrifices. Alors on ne songea plus qu'au succês du combat, entre les six Champions.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Les Horaces & les Curiaces s'attirérent l'attention des deux camps. Tous six ils étoient armés comme des gens, qui devoient se livrer un combat à mort. Ils s'avancérent à pas graves, chacun vers

Dion. Hal. lib. 3.

b La Formule que Festus nous a conservée, n'est pas tout-à-fait conçûë dans le même sens. La voici. *Silicem tenebant jura-turi per jovem, hæc verba dicentes; si sciens fallo, tum me Diespiter, salvâ urbe arceque, bonis ejiciat, ut ego hunc lapidem.*

c C'étoit une coutume reçûë dans l'antiquité Payenne, de ratifier la foi des traités, en immolant une truye à Jupiter. Aussi lisons nous dans Virgile,

Posito certamine Reges
Stabant, & cæsâ jungebant fœdera porcâ.

De Rome l'an 85.

TULLUS HOSTILIUS.

ſon Rival ; mais avant que d'enſanglanter l'aréne, ils l'arroſérent de leurs larmes.

Dans l'inſtant qu'on croyoit les voir aux priſes, ils quittérent leurs armes, les dépoſérent entre les mains de leurs Ecuyers, & coururent s'embraſſer. Tout rivaux qu'ils étoient, ils ſe donnérent les noms, & les marques de la plus tendre amitié. Des embraſſemens ſi ſincéres excitérent du murmure dans les deux camps. On ne put retenir ſes pleurs, en leur en voyant verſer. Falloit-il, diſoit-on de part & d'autre ; que nos Généraux engageaſſent des parents ſi proches, & ſi unis à s'arracher mutuellement la vie. S'il étoit neceſſaire qu'une des deux villes fût ſupérieure à l'autre, ne pouvoit-on acheter la gloire, qu'aux dépens de tant de ſang, qui va couler d'une même famille ?

Cependant la tendreſſe & les embraſſements, n'ammollirent point le courage des jeunes Héros.

Chacun d'eux reprit ſes armes, & choiſit ſon adverſaire. Le plus âgé des Horaces combatit l'aîné des Curiaces, & les autres choiſirent leur adverſaire, ſelon l'ordre de la naiſſance. Le bruit du fer commençoit déja à ſe faire entendre au loin. On voyoit des deux retranchements les épées briller, ſans appercevoir diſtinctement ſur qui tomboient les coups. La diſtance étoit grande, des ſpectateurs aux combattans.

L'inquiétude fut pareille dans les deux partis. L'on y eſpéroit également d'obtenir la ſupériorité, & l'on y craignoit de la perdre. Tantôt on appercevoit les uns pouſſer leur adverſaire, & bientôt après reculer. Des applaudiſſements & des cris

confus partoient des deux camps, à mesure que les uns paroissoient avoir quelque avantage, sur les autres. Cependant les Champions s'animoient au combat par l'importance des intérêts, qu'ils avoient à soûtenir. Ils se regardoient comme les auteurs de la domination ou de la servitude de leur Patrie. Leur habileté & leurs armures firent que le combat dura long-tems, sans que la fortune se déclarât pour les uns, ou pour les autres. d Enfin l'aîné des freres Albains, s'acharna contre son émule, avec tant de furie, qu'il lui fit plus d'une blessure, & qu'il en reçût plus d'une. L'aîné des Horaces tomba enfin, frappé dans l'aîne d'un coup d'épée. A ce spectacle les Albains triomphérent, & leurs cris de joye jettérent la consternation dans le camp Romain. Elle fut plus grande encore, lorsqu'on vit le second Horace percé par un autre Curiace, aller expirer sur le corps de son frere. Alors la crainte des Romains se changea presque en découragement.

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

Tit. Liv. lib. I.

d Dans le narré du combat des trois Horaces, contre les trois Curiaces, j'ai emprunté des circonstances, tantôt de Tite-Live, tantôt de Denys d Halicarnasse. J'ai plus souvent suivi l'Auteur Latin, que l'Auteur Grec. Je me suis rangé du côté de Tite-Live au sujet du nombre de ceux des Curiaces, qui périrent dans le premier choc. Denys d'Halicarnasse prétend qu'un Horace fut tué d'abord; mais qu'un Curiace le fut aussi: en telle sorte qu'il ne resta plus que deux Curiaces à combattre à celui des Horaces, qui fut vainqueur. Tous les Historiens Latins contredisent en cela Denys d'Halicarnasse. Ainsi je me suis laissé entraîner par le plus grand nombre. Après tout il s'est pu faire que les Latins se soient copiés les uns les autres, & que l'écrivain Grec ait écrit sur des mémoires plus anciens & plus fidelles, que les Latins. Du moins nous n'avons pas du laisser ignorer le récit de Denys d Halicarnasse, quoique nous ne l'ayons pas inséré dans le corps de l'Histoire.

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

Tit. Liv. lib. 1. *Dion. Hal.*

Néantmoins celui des Curiaces, qui venoit de vaincre, avoit eu le jarret coupé par celui des Horaces, qu'il avoit mis à mort. Le dernier des trois freres Romains restoit seul sans blessures, tandis que les trois Albains étoient blessés. C'étoit un reste d'espérance pour Rome. Alors le jeune Héros, qui desespéra de pouvoir soûtenir l'attaque de trois freres unis, usa de stratagême pour les séparer. Il prit la fuite, & soûtint les huées & les reproches de ses Romains. [e] Les trois Curiaces le poursuivirent, mais à distances inégales, selon que leurs blessures les rendoient, plus ou moins propres à la course. Alors Horace vint fondre sur celui qui le suivoit de plus prês. Les Albains excitoient les blessés, à voler au secours de leur frere attaqué. Les forces leurs manquoient, & déja le plus agile des Curiaces étoit étendu mort sur l'aréne. Sans retardement Horace court au second Curiace. D'un grand coup d'épée il lui couppe le bras, & la lui passe ensuite au travers du corps.

Dion. Hal. lib. 3.

Tit. liv. l. 1.

La deffaite du troisiême fut aisée. Ce ne fut point un combat. Horace regarda le dernier des Curiaces, comme une victime qu'il immola, sans peine, aux Manes de ses fréres. Blessé, & se soûtenant à peine sur son bouclier, le Curiace sembla de lui-même se présenter à la mort. *C'est à la gloire de Rome que je t'immole*, s'écria le jeune vainqueur! Il dit, il frappe Curiace à la gorge, & tout fier

e Celui même, qui avoit eu le jarret coupé, ne quitta point le champ de bataille. Denys d'Halicarnasse dit, que l'Albain, tout blessé qu'il étoit, s'appuya sur son bouclier, & se traîna, avec peine, contre le dernier des Horaces.

de sa victoire, il dépoüille les vaincus. On peut juger des acclamations que donnérent les Romains au Héros, qui leur procuroit une gloire si long-tems balancée.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Les Albains & les Romains, [f] enterrérent leurs morts, avec des sentiments bien différents. Les premiers se regardoient comme des Peuples asservis, & les seconds comme la Nation dominante. Fuffetius reconnut, sur le champ de bataille, l'Empire de ses vainqueurs. *Que m'ordonnés-vous, Seigneur*, dit-il à Tullus, en le saluant comme son Maître? *Rien autre chose*, répondit le Roi de Rome, *si non que vous teniés vôtre Infanterie prête à marcher, sous mes ordres, si je fais la guerre aux Véïens.* [g]

La gloire du jeune Horace étoit trop brillante. A peine se seroit-il souvenu qu'il étoit homme, si le Ciel n'eut modéré sa joye, par un accident qui la troubla. Il retournoit à Rome à la tête de l'armée, & son retour avoit l'air d'un Triomphe. Ses épaules étoient chargées de la dépoüille des trois Curiaces. Déja le Vainqueur approchoit de la porte Capêne, lorsque de loin il apperçût sa sœur. C'étoit une fille déja nubile, & qu'on avoit fian-

Dion Hal. lib. 3.

Dion. Hal. lib. 3.

f Du tems de Tite-Live, on voyoit encore les tombeaux des Horaces & des Curiaces, dans les endroits mêmes, ou chacun d'eux perdit la vie.

g Denys d Halicarnasse ajoûte, que les Albains affligés de la mort des trois Curiaces, condamnérent ouvertement la conduite de leur Général, & que tout le soir ils s'abbandonnérent à la douleur, sans qu'on pût les engager à pourvoir aux besoins du corps; mais que le lendemain Tullus Hostilius les consola & les rassûra, en leur promettant qu'il ne leur imposeroit rien, qui fût contre les droits de l'ancienne alliance.

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

cée à l'un des Curiaces. On fut ſurpris de la voir ſeule, ſans ſa mere, mêlée dans la foule du Peuple. Horace prit en bonne part une indécence ſi peu ordinaire, & l'attribua à l'empreſſement qu'elle avoit de voir un frere victorieux. Ce n'étoit rien moins. Horatia s'étoit échappée du logis, par impatience d'apprendre des nouvelles de ſon Amant. La paſſion lui avoit fait oublier le péril de ſes freres, & ne lui avoit laiſſé d'attention que pour ſon cher Curiace. Auſſi négligea-t-elle d'aborder ſon frere, & elle ne s'informa que du ſort de ſon futur époux. Auſſi-tôt qu'elle en eut appris la mort, ſemblable à une Bacchante, ſans être retenuë par ſa nourrice, qui la rappelloit, elle ſort de la ville.

Là, elle apperçut ſon frere orné de la Couronne, dont le Roi lui avoit ceint la tête. Lors qu'elle vit h le manteau militaire de ſon Amant, que ſa mere & elle avoient travaillé de leurs mains, encore teint du ſang de ſon Curiace, elle délia les bandes de ſa tête, laiſſa flotter ſes cheveux, déchira ſes habits, ſe frappa la poitrine, & prononça triſtement le nom de Curiace. Tous les aſſiſtans en frémirent. Alors abordant ſon frere, *Barbare*, lui dit-elle, *as-tu bien pu tremper tes mains dans le ſang*

Dion, Hal.

h Ce manteau militaire eſt exprimé dans Tite-Live, par le mot latin *Paludamentum.* C'étoit un habillement de guerre, parmi les Romains. Nous nous réſervons à parler, en ſon lieu, de cette ſorte de vêtement, dont nous donnerons auſſi la figure. Selon Denys d'Halicarnaſſe, la ſœur d'Horace apperçut, non point un manteau militaire, mais une tunique de différentes couleurs, qu'elle avoit travaillée de ſes mains, & dont elle avoit fait préſent à ſon futur époux.

de

de tes proches, de ces Curiaces, à qui tu donnas tant de fois le nom de freres? as-tu bien pu m'enlever un époux tendrement chéri?

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

Tit. Liv.

Horace respiroit encore le sang, & il étoit échauffé du carnage de la journée. *Vas*, dit-il à sa sœur, *vas rejoindre ton Amant! Dénaturée! Est-ce ainsi que tu oublies tes freres morts; ton frere vivant, & ta patrie? Qu'ainsi périsse tout Romain, qui pleure la perte d'un ennemi de Rome!* A ces mots, il la perce de son épée, & retourne chez son pere.

Dion Hal. lib. 3.

Le crime parut atroce au Roi & au Sénat; mais le mérite de la nouvelle victoire en diminuoit l'horreur. Le vieux Horace sur-tout, ne parut touché ni de la mort de sa fille, ni de la perte de ses deux fils. L'amour de la patrie prenoit alors, dans le cœur des Romains, le dessus, sur tous les sentimens de la nature. Il approuva le meurtre d'Horatia. Il en félicita son fils. Il ne voulut pas même assister aux funérailles de sa fille, & il ne permit pas qu'on l'enterrât dans la sépulture de sa famille. Oubliant ses malheurs domestiques, en faveur des intérêts de Rome, il donna un grand repas ce jour-là même, il se couronna de fleurs, & offrit des victimes sur les autels. Telle fut, dans ces premiers tems, la rigidité de la vertu Romaine. A la faveur de ces sentimens, quelques farouches qu'ils paroissent, Rome arrivera bientôt à ce point de grandeur, où nous l'admirerons.

Tandis qu'Albe étoit dans le deüil & dans la consternation, Tullus Hostilius [1] recevoit à Ro-

[1] Ce n'est pas des fastes Capitolins, que nous apprenons ce

De Rome l'an 83. TULLUS HOSTILIUS.

me les honneurs du triomphe. Retourné en son logis, il y vit entrer le jeune Horace, que d'illustres Citoyens conduisoient à son tribunal, pour y être jugé. Le meurtre d'Horatia étoit un crime connu, dont ils demandoient justice. *Rien de plus pernicieux*, disoient-ils, *que de donner atteinte à la sévérité des loix, en considération de la gloire des vainqueurs.* La loi parloit contre l'accusé. Elle portoit, *que nulle personne ne donne la mort à qui que ce soit, qui n'aura point été condamné. Il y a tout à craindre de la vangeance des Dieux*, disoit-on, *si l'impunité autorise l'infraction des loix.* Tullus balança entre les services du jeune Horace, & le respect qu'il devoit aux loix, dont il étoit le vangeur. [k] Pour se tirer d'embarras, &

Tit. Liv.

triomphe de Tullus Hostilius. Le tems en a effacé les traces. Denys d'Halicarnasse est le seul, qui nous apprend qu'il triompha trois fois; l'une des Albains, l'autre des Fidénates, & la troisiême des Sabins. Son témoignage est plus sûr que celui de Macrobe, qui au l. 1. reconnoît à la vérité trois triomphes de Tullus; mais qui veut qu'il triompha, les deux premiéres fois des Albains, & la troisiême fois des Sabins; sans parler des Fidénates. Pour Virgile, il s'est contenté de dire que Tullus rappella l'usage des triomphes, sans nous apprendre combien de fois, & de quels Peuples il triompha.

Residesque movebit
Tullus in arma viros, & jam desueta triumpho
Agmina.

Aprês tout, il est encore incertain, si Tullus Hostilius triompha des Albains, immédiatement aprês la victoire du jeune Horace, ou aprês la destruction d'Albe, qui n'arriva qu'aprês. Qu'on ne m'impute pas un anachronisme, dans un événement si douteux.

k Denys d'Halicarnasse raconte autrement les circonstances de la procédure. Selon lui, les principaux de Rome dénoncérent au Roi le jeune Horace, comme coupable d'un parricide. Ils citérent les loix qui défendoient les voyes de fait, & rapportérent en même-tems des exemples de la justice des Dieux, contre plusieurs villes, qui avoient laissé ces sortes de crimes impunis. Le vieux Horace, qui prenoit vivement la défense de

pour s'épargner la haine d'un jugement si contraire à son inclination, il trouva l'expédient de tourner la cause en crime d'Etat, dont il ne lui appartenoit pas de connoître. Il consulta donc le Peuple, & prononça de la sorte. *Je crée deux Commissaires* *, [1] *qui jugeront Horace, en criminel d'Etat.* Cet Arrêt étoit conforme à la loi conçûë en ces termes. *Que deux Commissaires soient nommez pour juger des crimes d'Etat. Si le coupable appelle de la sentence des deux Commissaires, qu'il soit reçû appellant. Si leur sentence est confirmée, qu'on lui bande les yeux, qu'on le pende à un arbre, pour y être étranglé, & qu'il soit flagellé, ou dans les murs de Rome, ou hors des murs.* Il est vraisemblable que l'action d'Horace fut traitée de crime d'Etat, soit parce qu'il avoit répandu le sang de sa sœur en présence du Roy, & aux yeux du Peuple assemblé, soit parce qu'il s'étoit attribué personnellement le droit de punir une coupable. C'étoit un attentat contre la Majesté du Souverain.

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

* *Duumviri.*

Les Commissaires, sous le nom de *Duumvirs*, n'avoient pouvoir que de juger du fait, & non pas du droit de l'accusé. Le meurtre avoit été pu-

son fils, demandoit avec instance, qu'on lui réservât la connoissance de cette affaire; puisqu'en qualité de pere, il étoit le Juge né de ses enfants. Le Roy après bien des irrésolutions sur le parti qu'il devoit prendre, remit la cause au jugement du Peuple, qui fit grace au meurtrier, & le renvoya absous.

1 Ces Duumvirs, dont nous avons déja parlé, étoient juges, par délégation, dans les cas extraordinaires, lorsqu'il s'agissoit d'un crime capital. L'autorité de ces Magistrats expiroit après le jugement porté. Ces Commissaires délégués exercérent quelquefois, sous le nom de Questeurs, & de Triumvirs.

De Rome l'an 83.
TULLUS HOSTILIUS.

blic, ainsi la sentence ne tarda pas à être renduë, en ces termes. *Horace, Nous vous jugeons coupable du crime de Léze-Majesté. Licteurs qu'on lui lie les mains.* Aussi-tôt aprês le jugement rendu, le coupable, dont les exécuteurs se saisissoient déja, en appella au Peuple. C'étoit à l'instigation de Tullus qui travailloit à sa délivrance. On voit qu'alors les Rois de Rome n'étoient pas en possession d'accorder la grace, du moins aux criminels d'Etat.

La cause de l'infortuné Horace fut donc plaidée devant le Peuple; c'est-à-dire devant les Curies Romaines assemblées. On dit que ce fut la premiére affaire capitale, dont elles jugérent. Ce Tribunal n'avoit point de limites, & il pouvoit connoître également du fait & du droit, dans les causes qui lui étoient renvoyées. On s'efforça donc d'y montrer, qu'Horatia avoit été justement mise à mort par son frere. Le vieux Horace sur-tout fit entendre, tout à la fois, la voix de ses pleurs, & celle des loix.

Dion. Hal.

Tit. Liv. lib. 1.

Nos Législateurs, disoit-il, *ont donné aux peres la souveraineté sur la vie de leurs enfants. J'en suis le premier Juge dans ma famille. Si l'on s'en tient à mes Arrêts, Horace mon fils fut en droit de purger ma maison du mauvais sang, qui l'infectoit. Parmi les braves & les généreux Citoyens, que j'ai donnés à Rome, il s'est trouvé une Furie, dont les sentimens étoient pernicieux à la République. Elle fut criminelle, & mon fils a usé de mes droits, pour la punir. Je ne m'en plains pas. Bien loin de décerner des peines à son crime, je dois des récompenses à son zéle. C'est un double triomphe pour lui, que d'avoir vaincu les Curiaces, &*

d'avoir délivré Rome d'une Ingrate, qui n'eut pas le cœur Romain. Quoi donc pourés-vous voir attaché à un bois fatal, ce même Vainqueur, que vous avés vû marcher en triomphe au milieu de vos acclamations? Le plus barbare Albain pourroit-il en soutenir le spectacle? Ces mains, qui procurérent le salut à la patrie, seront donc liées par un bourreau? La tête du libérateur de Rome sera donc couverte du voile des criminels? Dressera-t-on l'arbre, sur lequel il doit expirer, entre les trophées qu'il a remportés sur l'ennemi? Sera-t-il flagellé hors des murs, proche les tombeaux des Curiaces? En quelque lieu que vous établissiés la scéne de son supplice, vous y trouverés des monuments de sa gloire.

De Rome l'an 83.
TULLUS HOSTILIUS.
Tit. Liv. lib. 1.

Les Juges eurent égard aux larmes du pere, & aux services du fils. Il leur parut indigne de punir, comme un homicide, un héros qui avoit exposé ses jours pour sa patrie, & de récompenser par une mort honteuse, la supériorité sur Albe, qu'il luy avoit procurée. L'Arrêt domestique que le pere avoit prononcé contre sa fille, en faveur de son fils, fut d'un grand poids sur leur esprit. Ils furent touchés de l'état, où ils alloient réduire une famille, dont ils tenoient la plus illustre prérogative de leur Ville. Ils conservérent donc la vie au jeune Horace; mais l'austérité des Jugemens d'alors ne leur permit pas de le renvoyer, sans punition. On commua la peine de mort, en une cérémonie ignominieuse pour le coupable. m On le fit

Dion. Hal.

Tit. Liv. lib. 1. & Dion. Hal. lib. 3.

m Cette cérémonie humiliante se pratiquoit, chez les Romains, à l'égard des ennemis qui rendoient les armes, & qui se soumettoient à la puissance du Vainqueur. Après quoi, on leur laissoit la liberté de retourner en leur païs. Le Roi voulut que le jeune Horace fût réduit à cet état d'ignomine, dans le dessein

De Rome l'an 83.

TULLUS HOSTILIUS.

passer sous le joug. C'étoit un genre d'affront, qu'on faisoit souffrir à ceux des prisonniers faits en guerre, qui avoient rendu les armes de leur gré. On érigeoit deux piéces de bois, en hauteur, sur lesquelles on en posoit une troisiéme, en travers, en forme de porte. Le vainqueur des Curiaces, fut donc traité comme un lâche captif, & subit le joug, sous lequel on le fit passer, la tête nuë. Ce ne fut pas assez. Après qu'on eut satisfait aux hommes, par cet exemple de sévérité, Tullus ordonna qu'on appaisât les Dieux, irrités contre l'infracteur des loix. n On n'omit aucune espéce d'expiation, pour les calmer. Tous les genres de lustrations, dont on a coutume d'user à l'égard de ceux, qui inconsidérément & par mégarde, ont commis un homicide, furent employés. On fit plus. Les Pontifes érigérent deux autels, l'un à Junon, qui préside à l'union des freres & des sœurs; o l'autre à Janus. On

de faire entendre au coupable, qu'il méritoit le sort & la punition des esclaves, conformément à l'usage qui s'observoit parmi les Romains. Après avoir déclaré un criminel convaincu de haute trahison, & ennemi de la patrie, ils le rayoient du nombre des Citoyens, & ne le considéroient plus que comme un esclave livré à la rigueur des loix. C'est ainsi qu'on procédoit contre les Citoyens, qui avoient trahi les intérêts de leur patrie.

n Le culte des fausses Divinités n'avoit point anéanti l'idée d'une Providénce. Les Payens demeuroient toûjours persuadés, que les Dieux étoient vangeurs du crime. Ce préjugé qui naît des plus pures lumiéres de la raison, subsistoit au milieu des ténébres du Paganisme. De-là l'immolation des victimes, & les sacrifices expiatoires, qu'on faisoit pour appaiser la colére des Dieux, & pour se les rendre propices. Le coupable même étoit censé exclu de la société, jusqu'à ce qu'il se fût purifié, selon les rits du Paganisme.

o Denys d'Halicarnasse dit, que le Janus, à qui l'autel avoit été érigé, fut nommé *Curiace*, du nom des trois Curiaces, qui

mêla les noms des trois Curiaces, aux ſacrifices que l'on fit pour appaiſer leurs Manes. p Le lieu où ſe fit la cérémonie, parut toûjours depuis un lieu conſacré. Au tems d'Auguſte les autels de ces ſacrifices reſtoient encore, auſſi-bien que q le joug ſous lequel on avoit fait paſſer le coupable. Il fut ordonné encore, que tous les ans on en renouvelleroit la mémoire, par les victimes qu'on y égorgeroit, & le Sacerdoce de ce rit ſolennel reſta, pour toûjours, dans la famille des Horaces.

Tels furent les monumens de la ſévérité Romaine, qui cédérent, ce ſemble, à ceux qui ſignalérent la reconnoiſſance des Romains. r Ils ſe contentérent d'ériger au Vainqueur une colonne quarrée, au milieu de la place publique, où l'on ſuſpendit les dépoüilles des trois Curiaces. Elles y reſtérent juſqu'au tems, que la vieilleſſe les fit tomber par lambeaux. Pour l'infortunée Horatia, on lui dreſſa un tombeau de pierre, au même lieu où ſon corps étoit reſté. Le vieux Horace avoit refuſé d'abord

avoient été tués dans le combat. Ce Janus étoit apparemment un de ces Génies, qui étoient chargés de veiller à la conſervation des hommes, dês le moment de leur naiſſance. De même appelloit-on *Junones*, les Divinités protectrices des femmes. Pline en parle au l. 11. *Appoſitos ſibi ſtatim ab ortu cuſtodes credebant, quos viri Genios, fœminæ Junones vocabant.*

p Ce lieu, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, étoit une ruë, par ou l'on deſcendoit, du quartier des Carines, dans la ruë Cyprienne, ou la bonne ruë.

q Les Romains appelloient ce joug *Sororium tigillum*. De même la colomne d'Horace ſubſiſtoit encore, du tems de Tite-Live, ſous le nom de *Pila Horatia*.

r Pour immortaliſer la gloire du Vainqueur, ſelon le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe, Rome porta une loi, qui, du tems de l'Hiſtorien, étoit encore en vigueur. Cette Loi accordoit à une famille, où trois enfants mâles naîtroient d'une même couche, le privilége de les faire nourrir aux dépens du public, juſqu'à l'âge de puberté.

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

de contribuer à la ſépulture de ſa fille, & le Public s'étoit contenté de couvrir ſon corps, d'un monceau de pierres confuſément entaſſées.

Tullus ſuſpendit, une année entiére, les effets de ſa vangeance, contre les rebelles Fidénates. Autrefois ils avoient été aſſervis par Romulus; mais ils prétendoient alors, que, depuis la mort de leur Vainqueur, les engagements de leur ſervitude avoient ceſſé. La derniére trahiſon, qu'ils avoient tramée également contre les Albains & contre les Romains, étoit demeurée profondément gravée dans le cœur de Tullus. Il ſe diſpoſa donc à leur faire la guerre; mais les loix de Numa l'obligérent à garder toutes les formes preſcrites, avant que d'en venir à une rupture ouverte avec les Fidénates. Il les fit citer à comparoître devant le Sénat, pour rendre compte de leur conduite artificieuſe au tems de la bataille, qu'il étoit prêt de donner aux Albains. Les Fidénates, qui ſe ſentoient coupables de trahiſon, refuſérent d'aller faire à Rome une ſoumiſſion, qui dérogeoit, diſoient-ils, à leur liberté.

Dion. Hal.

Tit. Liv.

On dit même que Fuffétius fut l'auteur de leur révolte, & que, par ſes émiſſaires, il ſçut les amener à ſecoüer le joug des Romains. Il s'étoit attiré la haine & les reproches des Albains, pour avoir commis le ſort de ſa patrie, au combat des trois Curiaces, contre les trois Horaces. Albe tourna donc contre lui le mauvais ſuccês d'un ſage conſeil, & ce foible Dictateur tâcha de réparer, par la fourberie, ce que le malheur des armes lui avoit attiré de reproches, & de mécontentemens.

Il fit eſpérer aux Fidénates & aux Véïens, que, s'ils entroient avec lui dans une ligue ſecréte contre Rome, il ſe joindroit à eux, pour exterminer une Colonie nouvelle & orgüeilleuſe, qui mettoit ſa gloire, à réduire ſes voiſins en ſervitude. Il leur promit qu'il ſe déclareroit, en ſon tems, l'ennemi des Romains, & qu'il ſe ſépareroit d'eux, lorſqu'ils compteroient le plus ſur lui.

De Rome l'an 88. TULLUS HOSTILIUS.

Sur ces eſpérances, les Véïens & les Fidénates ſe ſoulevérent ouvertement contre Rome. Par un Edit public, les deux villes rebelles lévent des troupes, & ſûrs de la défection des Albains, ils ſe mettent en campagne. De leur côté les Romains raſſemblent leurs Alliés, & entre-autres ils ordonnent à Fuſſétius de conduire au ſecours de Rome cette armée, que les embûches de leurs ennemis communs avoient voulu faire périr. Tullus avoit le cœur plein de cette franchiſe, & de cette généroſité Romaine, qui d'ordinaire eſt moins en garde contre les trahiſons. Il n'eut pas lieu d'appréhender la perfidie de ce nouveau ſujet, ni de ſoupçonner, qu'il dût ſe ſervir, de concert avec les Fidénates, du même artifice, dont il venoit de préſerver Albe & Rome.

Déja l'armée Romaine avoit paru en campagne; déja elle avoit paſſé l'Anio, & s'étoit campée dans les plaines que ce Fleuve arroſe avant que de ſe jetter dans le Tybre; déja les troupes Albaines s'étoient jointes à celles de Rome. Les Véïens, de leur côté, avoient traverſé le Tybre, & s'étoient réünis aux Fidénates. Toutes les armées étoient en préſence. Les Fidénates poſtés à l'aîle gauche s'é-

Tit. Liv. lib. 1.

DeRome l'an 88. TULLUS HOSTILIUS.

tendoient jusqu'aux montagnes. Les Véïens, qui devoient combattre à l'aîle droite, avoient la riviére en flanc. Tullus arrangea ainsi l'ordre de la bataille, qu'il se préparoit à livrer le lendemain. Il choisit de combattre les Véïens, & de leur faire front du côté de la riviere. Il opposa Fuffetius & ses troupes aux Fidénates, au pié des montagnes.

Dion. Hal. l. 3.

Le Roi de Rome, incapable de défiance, communiqua tous ses projets au Général des Albains, & le combla de caresses. Le perfide ne s'en servit, que pour donner aux ennemis de Rome, des avis qui devoient leur être salutaires. La veille du combat, Fuffetius jugea à propos d'instruire les principaux Chefs de son armée des coupables résolutions, qu'il avoit prises, & leur parla de la sorte.

Dion. Hal. l. 3.

Je confie tout à la fois ma vie, & le recouvrement de nôtre liberté à vôtre discrétion, & à vos conseils. Il ne tiendra qu'à vous, ou de me perdre, en trahissant mon secret, ou de vous tirer d'esclavage, en suivant le projet que j'ai formé. Rome est pour nous une impérieuse maîtresse. Il est vrai que, personnellement, j'ai le moins à m'en plaindre. Sous le nom de Dictateur, elle me laisse dans Albe une authorité presque royale. Mais enfin vous voilà devenus subalternes, & je ne puis goûter le plaisir de me voir distingué parmi vous, tandis que je ne suis obéï que par des esclaves. J'ai cherché long-tems le moyen de nous affranchir d'un joug qui nous déshonore. Enfin la Fortune nous l'offre, en ce moment désiré. C'est moi qui ai suscité les Véïens, & les Fidénates contre les Romains. Allié de Rome, en apparence, je suis venu la perdre, plûtôt que la

ſecourir. L'intrigue que j'ai noüée, avec un ſecret que Tullus n'a pû pénétrer, a plus d'un avantage pour nous. Les Fidénates & les Véïens porteront tout le poids de la bataille, & ſeuls, à leurs périls, ils travailleront à la liberté commune. Pour nous, demeurant dans l'inaction, juſqu'au tems que la fortune aura décidé du ſort des armes, nous fondrons ſur les Romains, s'ils ont du pire, ou ſur leurs ennemis, s'ils ont du déſavantage. Par-là nous partagerons, ſans riſque, la gloire, & la bienveillance des Vainqueurs, de quelque côté que la victoire ſe déclare. Le poſte ou Tullus m'a placé, à l'aîle droite de ſon armée, favoriſe mon deſſein. Oppoſés aux Fidénates, nous ſommes deſtinés à les combattre, au pié des montagnes. Auſſi-tôt donc qu'on aura donné le ſignal pour le premier choc, nous gagnerons peu à peu les hauteurs, & nous laiſſerons aux Fidénates le terrain libre, pour venir prendre les Romains en flanc, & pour les envelopper. Lorſque nôtre défection aura jetté le découragement dans l'armée de Tullus, nous viendrons fondre ſur elle du haut de nos montagnes, nous joncherons la plaine de Romains, & nous détruirons, en un jour, toutes les forces d'une Colonie, qui devroit obéïr à ceux, à qui elle fait la loi.

DeRome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

Le deſſein de Fuffétius fut univerſellement approuvé. Tous s'obligérent, par ſerment, à lui garder le ſecret, & à éxécuter ſes ordres. Cependant au lever du Soleil, les armées ſortent de leurs camps. Les Romains arrangent la bataille, ſelon le plan que Tullus en avoit dreſſé la veille. Les Albains eurent leur poſte au bas des montagnes, vis-à-vis les Fidénates. Les troupes commençoient

De Rome l'an 88.

Tullus Hostilius.

à s'ébranler de part & d'autre, & l'on s'étoit avancé à la portée du trait, lors qu'on vit Fuffetius reculer, gagner les hauteurs, & laisser prendre tout l'espace qu'il occupoit, à l'armée des Fidénates. A l'instant un Cavalier Romain se détacha, & vint faire à Tullus le rapport du mouvement inespéré des Albains. Il lui fit craindre les approches des Fidénates, qui déja s'avançoient pour l'envelopper. Tullus saisi dépouvante sçût la dissimuler. Tout bas il fit vœu d'augmenter [f] de douze Saliens le collége de ces Prêtres, & d'édifier un Temple à la *Crainte* & à la *Paleur*. Puis d'une voix haute, qui se fit entendre au loin, parmi ses Bataillons, & jusques parmi les ennemis; *Courage, Camarades*, s'écria-t-il, *nous avons vaincu! C'est par mes ordres, que les Albains s'emparent des montagnes, d'où, par mes ordres, ils doivent se rabattre sur l'ennemi.* La confiance du Roy en inspira à ses troupes. Il fit plus. Il ordonna à la cavalerie de tenir la lance haute, pour cacher à son infanterie la défection des Albains. La présence d'esprit du Général assura la victoire à ses Romains. De leur côté les Fidénates & les Véïens entrérent en défiance, au sujet de l'Albain. Son inaction leur parut suspecte. Ainsi le découragement des uns, & la valeur des autres, furent décisives. La cavalerie Romaine rompit les

Tit. Liv.

Dion. Hal. & Tit. Liv.

f Les Saliens institués par Numa, avoient leur Temple sur le mont Palatin. De-là ils furent nommés Saliens Palatins. Ceux qui furent de la création de Tullus Hostilius, eurent le nom de *Salii Collini*, *Salii Agonenses*; parce qu'ils avoient une Chapelle particuliére sur le mont Collin, ou Agonal. C'est ainsi, comme on le remarque ailleurs, que fut appellé le mont, qui porta depuis le nom de Quirinal.

Fidénates, les mit en déroute, & leur fit prendre la fuite vers Fidéne, qui n'étoit pas éloignée. Tullus ne s'amuſa pas à les pourſuivre, & retourna ſur les Véïens, également conſternés par la déroute, & par l'abandon de leurs alliés. Ils ne ſoutinrent pas long-tems l'effort des Légions Romaines. Enfoncés de toutes parts, ils ſe débandérent. Peu d'entre-eux, à qui les forces le permirent, traverſérent le Tybre à la nage. Le plus grand nombre, ou périt dans les eaux, ou laiſſa la vie ſur le rivage. Juſqu'alors, jamais Rome n'avoit remporté de victoire plus complette.

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

Déja les vainqueurs étoient occupés à piller le camp des vaincus, lorſque Fuffétius ſortit de ſa retraite. On le vit deſcendre, comme un torrent, du haut de ſes montagnes, & ſe jetter ſur un petit reſte de Véïens, & de Fidénates débandés. Il vouloit ſignaler ſon zéle en faveur des Victorieux. Tullus qui connut ſa perfidie, ſçût modérer ſes reſſentiments. Sans éclater en public, il donna ordre à Fuffétius de pourſuivre un petit nombre de fugitifs, qui n'avoient pu gagner les murs de Fidéne. Son obéïſſance fut promte. De ſpectateur du combat, il en devint acteur. On le vit tailler en piéces de miſérables alliés, dont il avoit excité la révolte, & cauſé la perte. Tullus laiſſa le traître joüir, le reſte du jour, de la perſuaſion où il étoit, que ſa trahiſon étoit ſecrette. L'entrevûë des deux Chefs ſe paſſa en des félicitations mutuelles, ſur les exploits de la journée. Enfin un Sacrifice ſolemnel fut indiqué pour le lendemain.

Cependant Tullus interrogea ceux des Véïens

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

& des Fidénates, qu'il avoit pris dans le combat, ſur les auteurs de leur revolte. Fuffétius fut dénoncé. Lorſque ſa défection put être prouvée par des témoins, le Roi retourna, de nuit, & ſecretement à Rome. Il fit aux Sénateurs le rapport du crime, que le Général Albain avoit commis. Il concerta avec eux la maniére d'humilier Albe, d'en punir le Général, & de faire ſouffrir la mort aux complices de ſa trahiſon. Tullus fut de retour à ſon camp, avant le lever de l'Aurore. A l'inſtant même il détacha le jeune Horace, ce vainqueur des trois Albains, & avec une troupe choiſie de cavaliers, & de fantaſſins, il lui fit prendre la route de la ville condamnée. Albe qui n'étoit point informée des complots de ſon Dictateur, & des ordres ſévéres que Rome avoit prononcés contre elle, n'étoit point en garde contre l'irruption des Romains. Ils y entrérent comme dans une ville alliée, & ſoumiſe. Quel fut l'étonnement des Albains, lorſqu'Horace leur déclara l'ordre dont il étoit porteur? C'étoit de renverſer leur ville, & de n'épargner aucun édifice, ſoit particulier, ſoit public, hors les Temples. Pour les habitans, on leur annonça, qu'il leur étoit permis d'emporter à Rome leurs meubles, & leurs effets. Le menu peuple eut de la joye d'aller habiter Rome. Les riches ſeuls n'abandonnérent qu'à regret les maiſons commodes, qu'ils avoient héritées de leurs Ancêtres. Du reſte la diſcipline fut éxactement gardée, dans la démolition de la ville. Il n'y parut aucun veſtige de brigandage. Un morne ſilence donc, & les larmes furent les ſeules reſſources de

ces infortunés bourgeois, qui virent, à leur départ, leur ville enveloppée d'un tourbillon de poussiére, qu'excitérent les ruines de leur patrie. De Rome l'an 88. TULLUS HOSTILIUS.

Tandis qu'on détruisoit Albe, Tullus songeoit à punir le Général Albain. Il crut pouvoir user de dissimulation, à l'égard d'un perfide. Jamais il ne le combla de tant de caresses. Après l'avoir loüé de ses exploits, il l'engagea à lui donner une liste des Officiers de ses troupes, qui s'étoient distingués dans le combat. C'étoit, disoit-il, pour les récompenser de leur valeur; mais la récompense qu'il leur réservoit étoit la mort. Il jugeoit bien que Fuffetius ne mettroit sur la liste des braves, que les complices de sa trahison. *Dion. Hal.*

C'étoit dês-lors un usage établi, que les Généraux Romains haranguoient leurs troupes, après une victoire. Tullus convoqua donc, ce jour-là même, les deux corps d'armée, de Rome & d'Albe, pour venir l'entendre, & il ordonna, que, contre l'ordinaire, tous se trouveroient sans armes à l'assemblée. La sécurité n'abandonna point Fuffétius au pié même de la tribune, d'où le Roi devoit parler à ses soldats. On avoit coutume, en ces sortes de cérémonies, d'employer la voix d'un Hérault, pour appeller les Officiers par leur nom, & pour les arranger autour du lieu élevé, d'où le Général haranguoit. Fuffétius & ses complices furent nommés les premiers, & occupérent les premiers rangs. Ils se tinrent honorés de la déférence qu'on avoit pour leur Nation. Lorsqu'ils furent placés, les Légions Romaines les environnérent de toutes parts. Elles avoient eu ordre

De Rome l'an 85.
TULLUS HOSTILIUS.

d'apporter à l'assemblée leurs épées cachées sous leurs habits, de ne les montrer qu'au signal dont on étoit convenu, & d'en faire, à l'instant, l'usage qu'on leur prescriroit.

Dion. Hal. & Tit. Liv.

Le Roy ne tarda pas à monter sur la tribune. Sa harangue est rapportée diversement par les Historiens. Nous en extrairons ce qui nous a paru avoir le plus de dignité, dans la bouche du sage & du

Dion. Hal. & Tit. Liv.

généreux Tullus. *Si jamais*, dit-il, *nous avons eu lieu de rendre graces aux Immortels, & si jamais j'ai du vous féliciter de vôtre valeur, illustres Romains, c'est aprés le combat, qui vient de signaler vos armes. A l'aide du Ciel & de vôtre bravoure, nous nous sommes vangés des Fidénates, & de leurs alliés. C'étoit des ennemis déclarés, dont nous n'avons eu à craindre, que les revers ordinaires de la Fortune. Mais nous ne sentions pas que la jalousie nous en avoit suscité d'autres, d'autant plus formidables, qu'ils se couvroient du masque de l'amitié. Leurs complots secrets avec les ennemis du nom Romain, & leurs artificieuses intrigues pour nous laisser sans deffense, au plus fort du péril, sont les machines qu'ils avoient dressées, pour nous faire périr. Que leur avions nous fait pour nous attirer leur haine? Laissés à leur ancienne domination, à peine ont-ils senti que nous étions leurs maîtres. Nous avions achetté, au prix du sang Romain, l'empire sur-eux, &, par modération, nous leur en avions adouci le poids. Quel retour de leur part? Non, ne croyez pas que ç'ait été par mes ordres, que Fuffetius s'est retiré dans les montagnes. Nous vous l'avons laissé croire, pour vous préserver du découragement. Son inaction a été l'effet de son mauvais*

vais cœur. Elle étoit concertée pour nous perdre. Si ſon projet eut réüſſi, c'étoit fait de Rome. Elle perdoit en un jour la gloire, & les conquêtes de tant d'années. Oüi, perfide! c'eſt vous qui avés éloigné vos troupes du combat; c'eſt vous qui avés allumé le feu que nous venons d'éteindre; c'eſt vous qui avés rompu les liens ſacrés du traité qui nous uniſſoit.! Du reſte, ces reproches ne tombent pas également ſur toutes les Légions Albaines. Pluſieures d'elles ont été entraînées, ſans le ſçavoir, par l'éxemple de leur Général. Je ſçai diſcerner l'innocent du criminel, & égaller la peine au démérite. Tous les Albains ne perdront pas la vie; mais tous, ils paſſeront à Rome. Là, devenus les habitans de la même ville que nous, ils dépoſeront, dans nos murs, cette haine du nom Romain, que le ſéjour d'Albe nourrit dans leurs cœurs.

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

Ces paroles excitérent de l'émotion parmi les Albains. Ils ſe levérent en tumulte, pour courir aux armes. Leurs efforts furent inutiles, & la précaution du Roi les réprima. Il donna le ſignal, & à l'inſtant les Romains, qui les environnoient, tirérent l'épée, & réduiſirent leurs menaces à un ſilence forcé. Fuffétius fut le ſeul, qui pouſſa encore quelques cris ſéditieux. Tullus le fit taire, & prononça l'arrêt de ſa mort, en ces termes. *Si vous étiés capable de changer*, lui dit-il, *& s'il y avoit lieu d'eſpérer, que devenu tranquille, vous obſerveriés nos conventions, j'épargnerois vos jours. Mais puiſque vôtre eſprit inquiet paroît encore incorrigible, mourrés, & ſervés, d'exemple au genre humain, qu'on ne viole pas impunément des engagements, que la Religion a conſacrés. Vous avés partagé vôtre*

Dion. Hal.

De Rome l'an 88. TULLUS HOSTILIUS. *Dion. Hal. lib. 3.*

cœur entre nos ennemis, & nous : que vôtre corps ſoit ſéparé en deux parties, & déchiré par deux chars.

A ces mots, Fuffétius voulut faire quelque réſiſtance aux ſoldats, qui le ſaiſirent. Il ne fit qu'augmenter ſon ſupplice, par les coups qu'il en reçut. [t] On l'attacha à deux chars attelés, les jambes liées à l'un, & les bras à l'autre, avec des courroyes. En un moment le traître fut écartelé. Pour ſes complices, on les fit tous périr par le fer. Le reſte des ſoldats Albains fut conduit à Rome. Là, mêlés avec les citoyens d'Albe, qui y furent transplantés au même-tems, ils joüirent de tous les droits de la bourgeoiſie Romaine.

Ce nouvel accroiſſement d'habitans, obligea Tullus à augmenter l'enceinte de Rome. [u] Le mont Cœlius avoit commencé d'être habité. Pour lors il fut peuplé de cette multitude d'Albains, qui quittérent leurs murailles démolies. Tullus donna tous ſes ſoins à adoucir les chagrins de leur tranſmigration. Il fit conſtruire, à ſes frais, des maiſons pour les plus pauvres. Il diſtribua des campagnes, & il aſſigna des fonds de terre aux mercénaires, obligés de ſe loüer aux citoyens. Pour les familles illuſtres de ces anciens Albains, dont pluſieures

Tit. Liv. lib. 1.

t Denys d'Halicarnaſſe dit, que Fuffétius, avant d'être écartelé, fut ſaiſi par les Licteurs, qui lui déchirérent ſes habits, & le battirent de verges, juſqu'à ce qu'il fût tout en ſang.

u Strabon a cru que ce fut Ancus Martius, qui enferma le mont Cœlius dans l'enceinte de Rome. Si l'on en croit Tacite, cette augmentation ne ſe fit, que ſous le Regne de l'ancien Tarquin. Le ſentiment de Tite-Live & de Denys d'Halicarnaſſe doit être préféré.

étoient issuës de Troye, il leur donna place dans le Sénat. [x] Les Historiens en marquent six, qui depuis furent toûjours Patriciennes, [y] les familles *Julia*, *Quintia*, *Servilia*, *Gegania*, *Curiacia*, & *Clælia*. Quoique le mont Cœlius, à parler en general, fût destiné aux Albains, le Roi leur permit encore, de prendre des habitations dans les autres quartiers de Rome. Pour lui [z] il fixa son logement parmi eux. Comme Romulus avoit eu son Palais sur le mont Palatin, & Numa dans le marché de Rome, Tullus fit bâtir le sien sur le mont Cœlius. A force de bien-faits, il gagna le cœur de ces nouveaux Citoyens. [a] Il en éleva un

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

x Tite-Live & Varron nous apprennent, que Tullus Hostilius fixa les assemblées du Sénat dans un Temple, qui fut construit, selon la conjecture de Donat, dans la place publique. Cet Edifice fut consacré, par les Augurs, & porta, depuis ce tems là le nom de *Curia Hostilia*.

y Tite-Live & Denys d'Halicarnasse disent également, que la famille Julia passa à Rome, après la destruction d'Albe. Il y a quelque difficulté à les en croire. Il paroît certain, même par le témoignage de ces deux Auteurs, qu'un *Julius* surnommé *Proculus*, y étoit venu habiter avec Romulus, dês le commencement de la fondation de Rome. Aussi dans l'endroit que nous examinons, au lieu de Julia, on lisoit autrefois dans Tite-Live *Tullia*. Mais cette variation ne résout pas la difficulté; puisque Denys d'Halicarnasse porte incontestablement Julia. Il faut donc dire, que Julius Proculus, seul de toute la famille Julia, vint à Rome avec Romulus; mais que le reste de cette illustre maison demeuré à Albe, jusqu'à sa destruction, ne passa dans Rome, que sous le Regne de Tullus Hostilius.

z Ce Palais de Tullus Hostilius, fut aussi nommé *Curia Hostilia*. Il est incertain, au jugement de quelques Auteurs, si celle-ci fut différente de la premiére. Nous croïons devoir nous en rapporter au sentiment de la plûpart des Ecrivains, qui mettent de la différence entre l'une & l'autre. Du moins est-il sûr, que Tullus Hostilius avoit établi sa demeure dans la place publique, avant qu'il habitât sur le mont Cœlius.

a C'est Tite-Live qui nous l'apprend, *decem turmas ex Albanis legit*. Ainsi à raison de trente

De Rome l'an 88.

TULLUS HOSTILIUS.

Dion. Hal. lib. 3.

grand nombre au rang des Chevaliers Romains, qu'il diſtribua en dix compagnies. Pour les autres ſoldats, il les inſéra dans les anciennes Tribus, & les incorpora dans les Curies. Enfin il ôta aux Albains tout ſujet de regretter leur ancienne demeure. Ainſi périt cette illuſtre Cité, bâtie par Iüle fils d'Enée & de Créüſe. Elle ne compta, depuis ſa fondation, que treize ans moins de cinq ſiécles. Albe avoit vû ſortir de ſon ſein trente Colonies, toutes ſituées au païs Latin. Sa ruïne fut entiére, & il n'en reparut plus de veſtiges, que ſes Temples.

De Rome l'an 89. 90. & 91.

La campagne avoit été heureuſe aux Romains. Albe étoit détruite, & les Fidénates avoient été battus. Cependant Fidéne perſévéroit encore dans ſa révolte. Rome ne ſe trouvoit pas ſuffiſamment vangée, tandis qu'il reſtoit encore aux Fidénates un azyle dans leurs murs, & aſſés de biens & de proviſions, pour acheter des troupes dans leur voiſinage, & pour les nourrir. Ce n'étoit encore qu'une victoire commencée; Tullus avoit impatience de l'achever. Il employa donc tout l'hyver à faire des préparatifs de guerre, &, dês le Printems, il mit ſon armée en campagne. Il eſt vrai que Fidéne commença pour lors à ſentir, combien Rome inſpiroit de terreur à ſes voiſins. Nulle Nation n'oſa ſe déclarer ſon ennemie, par un décret public. Il fallut que les Fidénates ſe contentaſſent de

Soldats par chaque compagnie, Tullus Hoſtilius doubla la Cavalerie Romaine, en ajoûtant trois cens autres Cavaliers, aux trois Centuries, que Romulus avoit créées, ſous le nom de *Ramnenſes, Tatienſes & Luceres.*

n'avoir point d'autres troupes auxiliaires, qu'un ramas de mercénaires, qui leur vendirent leurs services. Cependant leur audace en fut peu diminuée. Ils osérent sortir hors de leur ville, & présenter le combat aux Romains. Il est vrai qu'ils les attendirent sous leurs murs, pour avoir une retraite en cas de malheur. Leur précaution fut sage. Battus & repoussés, ils rentrérent dans Fidéne par les portes qu'ils fermérent, bien resolus de soutenir un siége. Le Roi de Rome se contenta d'en faire le blocus, & de l'environner d'un large fossé, pour lui couper les vivres & les secours. Enfin il réduisit les Fidénates à une si grande extrémité, qu'ils se rendirent à discrétion. Tullus usa modérément de la victoire. Il n'ôta la vie qu'aux principaux Chefs de la révolte. Pour le reste des Bourgeois, il les laissa vivre dans leur ville, sous la même forme de gouvernement qu'autrefois; mais sous la dépendance de Rome. Une victoire si complette sur les Fidénates, fut récompensée des honneurs du Triomphe. On le décerna au Roi Tullus, & l'on y porta, en trophées, la dépoüille des ennemis vaincus.

De Rome l'an 89. 90. & 91.

TULLUS HOSTILIUS.

Rome étoit accruë de moitié depuis la destruction d'Albe, & depuis le transport des Albains dans ses murs. Elle ne souffrit plus, avec la même tolérance, les injures qu'elle reçut de ses voisins les plus fiers, & les plus puissants.

De Rome l'an 92.

Les Sabins, étoient après les Etruriens, la Nation la plus nombreuse, & la plus formidable de celles, dont Rome étoit environnée.

Il est vrai que Romulus avoit dompté les Sabins

De Rome l'an 92.
TULLUS HOSTILIUS.

en partie, & qu'une portion de leurs habitans avoit consenti volontairement à peupler Rome, à la suite de Titus Tatius, l'un de leurs Rois. Numa, qui fut pris de leur Nation pour gouverner Rome, s'étoit attiré, de son vivant, le respect de ses compatriotes. Quand il fut mort, les Sabins méprisérent une Colonie, qui leur étoit inférieure en forces, & qu'une longue paix avoit énervée. Ils furent donc les aggresseurs. Voici ce que l'histoire raconte du sujet de leurs querelles.

b Au bas du mont Soracte, sur les bords du Tybre, s'élevoit un Temple consacré à la Déesse c *Feronia.* Il est à croire que sous ce nom, on hono-

b Le mont Soracte est dans l'Etat Ecclésiastique, à vingt-six milles de Rome, en allant vers le Septentrion. Il porte aujourd'hui le nom de *Monte san-Sylvestro.* Varron assûre que de son tems, il y avoit une fontaine sur cette montagne, qui boüillonnoit au lever du Soleil, & dont l'eau passoit pour être mortelle aux oiseaux.

c Les Payens donnoient à Féronie l'intendance des Forêts, des jardins & des Vergers. Ils lui avoient érigé un Temple au pied du mont Soracte. Sur la montagne étoit un petit bois consacré à cette Déesse. Cluvier conte trois Villes en Italie, qui avoient le nom de *Feronia.* La premiére étoit située dans le païs des Volsques, proche le marais Pontin, à trois-mille de Terracine. Dans le voisinage est un lac appellé, en langage du Païs, *Lago di Ferona.* La seconde étoit placée sur les bords de la mer Tyrrhénienne, dans le territoire de Lune, à quatorze mille de Lucques, où est présentement *Piétra santa.* Elle dépend du grand Duc de Toscane. La troisiéme voisine du mont Soracte, sur les bords du Tybre, fut célébre par le concours de ceux, qui venoient porter leurs hommages & leurs offrandes dans le Temple dédié à Féronie, au même lieu où est présentement *Fiano.* Les affranchis rendoient un culte particulier à cette Déesse, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Le bois de Féronie, ou *Lucus Féroniæ*, étoit arrosé d'une fontaine, que la superstition avoit consacrée à cette Divinité. Les voyageurs avoient coutume de s'y laver le visage & les mains. Horace se conforma à cet usage.

Ora manusque tuâ lavimus, Feronia! lymphâ. Sat. 5. l. 1.

roit la même Divinité que *Flore*, ou la même que *Proserpine*, lors qu'avant que d'être enlevée par Pluton, elle cüeilloit des fleurs avec ses compagnes. Le Temple, & le culte de la Déesse, avoient été de tout tems communs aux Sabins, & aux Latins. On y accouroit de toutes parts. Les uns alloient y offrir leurs vœux à la Déesse ; les autres y étoient attirés par la foire célébre, où se faisoit un grand débit de marchandises. Quelques Romains, des plus illustres, y étoient venus les années précédentes ; mais ils y avoient été insultés par les Sabins. Dépoüillés de leur argent, on les avoit retenus en captivité, & l'on avoit refusé de les rendre à leur patrie, qui les redemandoit. *Rome*, disoient les Sabins, *en usa de la sorte à nôtre égard, lorsqu'après avoir ouvert un azyle à nos fugitifs, elle en a peuplé ses murs. C'est une represaille conforme à l'équité, & au droit des gens.*

De Rome l'an 92.

TULLUS HOSTILIUS.

Dion. Hal.

Les Romains n'étoient plus disposés à souffrir les affronts de leurs voisins, depuis la jonction des Albains. Ils redemandérent leurs prisonniers, avec les armes. Les Sabins, de leur part, cherchérent du secours chez les Nations voisines ; mais les Véïens craignirent le sort des Fidénates. Ainsi les Sabins se virent réduits à leur seule valeur.

Tit. liv.

Il est vrai qu'un reste de haine de l'Italie, contre Rome, procura aux Sabins quelques volontaires, & qu'ils acquirent, à prix d'argent, un petit nombre de troupes des régions voisines. Avec ces renforts ils se tinrent sur la deffensive. Tullus les prévint, parut le premier en campagne, & fit le dégât sur leurs terres. A l'extremité du

De Rome l'an 92. TULLUS HOSTILIUS.

païs des Sabins étoit une forêt, qu'on nommoit [d] *des malfaiteurs*.

Là, se donna un combat si sanglant, que les deux Nations, effrayées du nombre de leurs morts, se retirérent, chacun dans son païs, & ne tentérent plus rien le reste de la campagne.

De Rome l'an 93.

L'animosité entre les deux Peuples fut un peu rallentie, par les pertes mutuelles; mais elle ne fut pas éteinte. L'année suivante, la guerre recommença, avec plus de furie qu'auparavant.

Les deux armées se rencontrérent proche [e] d'Eréte, ville située à cent sept stades de Rome. On donna là une bataille, ou la valeur des deux partis suspendit long-tems la victoire. Le carnage fut grand des deux côtés. Cependant Tullus eut recours à ses Dieux. Il implora l'assistance de Saturne & d'Ops sa femme, [f] & fit vœu qu'il leur

d Tite-Live & Denys d'Halicarnasse donnent à cette forêt le nom de *sylva malitiosa*, ou *malitiosorum*, κακούργων. Elle fut apparemment appellée de la sorte, parce qu'elle servoit de retraite aux brigands.

e Eréte fut une ville du païs des Sabins, au-delà de Fidénes, à une tres-petite distance du Tybre. Etienne, Servius, & les Itinéraires Romains la placent dans la voye Salaria, sur une haute colline, connuë aujourd'hui sous le nom de *monte rotundo*. Denys d'Halicarnasse n'est pas d'accord avec lui-même, lorsqu'après avoir conté, dans le troisiême livre, cent sept stades, c'est-à-dire, environ treize milles, depuis Eréte jusqu'à Rome, il fait monter, dans le sixiême livre, cette distance à cent quarante stades. Cette Ville, au rapport de Solin, fut bâtie par les Grecs, qui lui donnérent le nom d'Eréte, du mot grec Ἥρα Junon, à qui cette ville fut consacrée.

f Selon Denys d'Halicarnasse, Tullus, au fort de la mêlée, pour intéresser les Dieux en sa faveur fit vœu de doubler le nombre des Saliens. Qui en croire, ou de l'Historien Grec, ou de Tite-Live? Celui-ci nous raconte ce fait comme une circonstance du combat, ou Fuffétius trahit l'armée Romaine, lorsqu'il abandonna le champ de bataille, pour gagner les hauteurs, avec ses troupes.

inſtitueroit une fête à pareil jour, g fête qui ſe célébra toûjours depuis à Rome, après la récolte. On ſçait l'empire que la Religion a ſur les cœurs. Elle anima la confiance & la bravoure des Romains. Ils ſe jettérent, comme des lions, ſur leurs ennemis, déja harraſſés d'un long combat. La victoire ſe déclara pour Tullus, au coucher du Soleil. Alors les Sabins, tout braves qu'ils étoient, prirent la fuite vers leurs retranchements. La nuit qui ſurvint n'empêcha pas les Romains de les pourſuivre. Ils firent un grand nombre de priſonniers, autour des foſſés du camp. Enfin au milieu des ténébres mêmes, ils continuérent le combat, avec une valleur conforme à leur réputation, & ſe

L'occaſion qui fit naître ce vœu, eſt mieux ménagée & plus intéreſſante dans Tite-Live.

g Ces Fêtes de Saturne & d'Ops, ou de Rhéa, ſubſiſtérent à Rome, au mois de Décembre, ſous les noms de *Saturnalia*, & d'*Opalia*. A proprement parler, elles ne compoſoient qu'une ſeule célébrité, qui duroit pluſieurs jours. La fête propre de Saturne, par laquelle commençoient les Saturnales, étoit fixée au ſeiziême jour d'avant les Calendes de Janvier, & la fête propre d'*Ops*, renfermée auſſi dans les Saturnales, étoit au quatorziême jour d'avant les mêmes Calendes. Il eſt étonnant que Macrobe aille chercher bien loin l'origine de ces deux fêtes. Denys d'Halicarnaſſe l'attribuë au vœu qu'en fit Tullus Hoſtilius. Comme toutes les récoltes des biens de la terre étoient faites au mois de Décembre, on y fixa la fête de ces Dieux, dont l'un repréſente le ciel, & l'autre la terre, qui par leur concours produiſent tous les fruits. Ces Saturnales étoient un tems de réjoüiſſance. On ſe régaloit mutuellement. Les Eſclaves mêmes y mangeoient à la table de leurs Maîtres. C'étoit non-ſeulement pour les récompenſer de leurs travaux à cultiver la terre, & à en recüeillir les fruits ; mais auſſi pour rapeller la mémoire du ſiécle d'or, lorſque tous les hommes étoient réduits à l égalité. Auſſi les valets, dans cette ſolennité, avoient droit de ſe faire ſervir par leurs Maîtres, de ſe parer de leurs habits, & de les reprendre de leurs défauts. C'eſt ainſi qu'il faut entendre ces vers d'Horace à ſon valet.

Age, libertate Decembri,
Quando ita majores voluerunt,
utere, narra. Sat. 9. l.

De Rome l'an 93.

rendirent maîtres des retranchements, malgré la résistance des ennemis.

h Une victoire si complette, exposa les campagnes des Sabins au pillage des Légions Romaines. Bien-tôt tout le païs ennemi fut sans deffense, & les armées Sabines ne se montrérent plus à leurs Vainqueurs. Les vaincus n'eurent donc plus d'autres ressource, que d'implorer la clémence du Roy. Tullus, dont le nom seul les fit trembler, leur accorda la paix aux conditions qu'il voulut. On retira de leurs mains les captifs, qu'ils avoient enlevés à l'assemblée de Féronie; on les contraignit de rendre tous les transfuges; on estima le dégât que les Sabins avoient pû faire sur les terres des Romains, & on leur fit payer, en argent, la dépoüille qu'ils avoient faite des moissons. Le Sénat prescrivit lui-même les conditions du traité. Enfin on les écrivit sur des piés d'estaux, qui furent érigés dans les lieux Saints, comme des monuments éternels de la supériorité de Rome. Un troisiême Triomphe, qui fut décerné au Roy Victorieux, mit le comble à sa gloire. On ne le regarda plus, que comme un autre Romulus.

h Nous avons supprimé une des batailles, que Tullus Hostilius donna contre les Sabins, au rapport de Denys d'Halicarnasse. Cet Auteur met si peu de différence, entre la premiére & la troisiême bataille, qu'il rapporte seul, que j'ai eu lieu de croire, que ce fut la même. Il y a plus. Selon le même Auteur, les honneurs du triomphe furent accordés à Tullus, aprês la seconde bataille contre les Sabins. N'a-t-on pas lieu de présumer, que dês lors la guerre Sabine parut être terminée? Ainsi cette troisiême bataille, dont Tite-Live ne parle point, paroît être de surcroît dans l'Auteur Grec, que nous avons abandonné, contre nôtre ordinaire.

La destruction d'Albe, & la réünion de cette Métropole à l'Etat Romain, fit naître de nouvelles prétentions dans le cœur du Roy Tullus, & de son Sénat.

Depuis l'an de Rome 94 jusqu à l'an 100.

Nous avons dit que trente Colonies sortirent d'Albe, & que toutes ces villes, semées dans le Latium, furent de sa dépendance, tandis qu'elle subsista. Le Sénat songea donc à réünir au corps de la domination Romaine, des villes dépendantes d'une capitale, qui lui appartenoit. Tullus leur envoya des députés, pour faire valoir son droit de conquête. Il les somma de se soûmettre aux loix de Rome, & de suivre le sort de leur Métropole. *En effet*, leur disoit-on, *il y a deux maniéres d'acquérir un* Domaine ; *l'une par la force des armes ; l'autre par une cession volontaire. Albe, dont vous dépendiés, vaincuë & subjuguée nous appartient. Le même sort des armes qui l'a soûmise, vous a rangées sous nos loix. Il y a plus. Les Albains devenus membres de l'Etat Romain, nous ont transporté volontairement les droits, qu'ils eurent de tout tems, sur vous. C'est donc également, & par la nécessité d'une juste conquête, & par la cession libre, qu'on nous a faite de vos terres, que vous êtes devenuës Romaines.*

Dion Hal. lib. 3.

Chaque ville en particulier ne fit point de réponse aux envoyés de Rome. Ce fut dans une assemblée générale de la Nation Latine, qu'on prit le parti de se soustraire au joug Romain. Ces résolutions se prirent [1] à Férentine. Les Latins y élû-

[1] Il s'agit ici de la Férentine située dans le païs Latin, vers *Monte Albano*, dans l'endroit même, où est à présent *Marino*.

Depuis l'an de Rome 94 jusqu'à l'an 100.

rent deux Généraux, à qui ils attribuérent un plein pouvoir de faire la guerre, ou de terminer la paix, à leur gré. L'un choisi de la ville de k Cora, s'appelloit *Ancus Publicius*, l'autre pris de Lavinium, porta le nom de *Spusius Vecilius*.

Dion. Hal.

Les Romains connoissoient trop leurs intérêts, pour réduire à l'extrémité, des Peuples, qu'ils regardoient comme une portion de leurs Etats. Ce ne fut plus à la nouvelle maniére, qu'on les attaqua, c'est-à-dire, en livrant des batailles rangées, ou en assiégeant, & en démolissant des villes. On se contenta de faire la guerre aux Latins, à la prémiére façon de Romulus. Au tems de la moisson, les Légions Romaines entroient dans le Latium, troubloient les travaux de la récolte, & faisoient quelque dégât chez les ennemis. Après ces courses, elles retournoient à Rome, & renvoyoient les prisonniers, qu'elles avoient faits, ou bien elles les échangeoient. Médulie seule, qui du tems de Romulus s'étoit jointe aux Romains, & que son inconstance avoit rentraînée au parti des villes Latines, assiégée & prise par le Roi Tullus,

petite ville de l'Etat Ecclésiastique. On y voit encore des traces de l'antiquité. Les riches débris de plusieurs monuments antiques, attestent la célébrité de cette ancienne Férentine. Là, les Latins, depuis la destruction d'Albe, avoient coutume de tenir leur assemblée générale, quand il s'agissoit de délibérer sur les intérêts de la Nation. Au même lieu étoit un bois, que Tite Live appelle *Lucus Férentinæ*. Il étoit arrosé d'un ruisseau, qui fit donner à Férentine le nom de *Caput aquæ Férentinæ*. Il fut en grande vénération parmi les Latins, suivant la superstition des Anciens, qui consacroient les bois & les fontaines.

k Cora étoit une Ville du païs des Volsques, entre Signie & Pométie. Dardanus la fit bâtir, si nous en croïons Pline. La plus commune opinion est, qu'elle fut fondée par les Grecs, sous la conduite de Coras & de Catillus.

fut miſe, comme on le crut alors, hors d'état de prendre jamais les armes. De Rome l'an 100.

Ainſi ſe terminérent des diſſentions qui durérent cinq ans ; mais qui amuſérent plûtôt Rome, qu'elles ne l'inquiétérent. Quelques années aprês, les Sabins crurent pouvoir ſe vanger de Rome, & réparer leurs pertes. Par petites troupes, ils ſe répandirent dans l'Etat Romain. Comme ils y trouvérent peu de réſiſtance, leur préſomption leur fit croire, qu'ils pourroient aller juſqu'à Rome, pour en former le ſiége. Ils contérent ſur la défection des villes Latines; mais nulle ne ſe rangea de leur parti. Tullus habilement avoit fait une tréve avec elles. Il groſſit même ſon armée d'un grand nombre de ces nouveaux alliés, & il marcha contre les Sabins. Une ſeule bataille donnée proche la forêt *des Malfaiteurs*, fit encore ſentir aux Sabins la ſupériorité de Rome. Leur armée fut enfoncée par la cavallerie Romaine, & leurs fuyars pourſuivis juſques dans leur camp, furent bientôt obligés de l'abandonner au Vainqueur, qui le pilla, & qui revint à Rome chargé de butin. Depuis l'an de Rome 101 juſqu'à l'an 109.

Tullus Hoſtilius avançoit en âge. Il parut qu'en vieilliſſant, il tomboit dans un défaut aſſés ordinaire aux vieux Rois. Sa piété pour les Dieux dégénera en ſuperſtition, & ſa Religion ſe changea en une honteuſe crédulité. Tantôt on lui rapportoit que, ſur la montagne d'Albe, il avoit plu des pierres : tantôt qu'une voix du Ciel s'y étoit fait entendre, & qu'elle avoit ordonné aux Albains de reprendre leurs cérémonies de Religion, & les anciens rits de leurs Sacrifices. Mais ces pierres, qu'il De Rome l'an 109. *Tit. Liv. lib. 1.*

De Rome l'an 109.

avoit plu, n'étoient, vrai-semblablement, qu'une grêle extraordinairement grosse, & durcie en glaçons, & cette voix céleste, étoit, sans doute, celle d'un homme caché dans un bois, planté au haut de la montagne. On prétendit que les Albains avoient besoin de réforme, en matiére de Religion. Il se peut faire aussi qu'ils eussent alors abandonné leurs cérémonies particuliéres, pour s'attacher à celles des Romains; ou bien que le chagrin en eût plongé plusieurs dans l'indolence, sur le culte de leurs Dieux. Quoi qu'il en soit; le bon Roy, fut d'une facile créance sur ces prodiges. Il ordonna des Sacrifices d'expiation, pendant neuf jours, soit parce que la voix de la montagne l'avoit ainsi ordonné, soit parce que les Auspices en portérent la loy.

Du moins il passa dans la suite en coutume, qu'on employeroit neuf jours à calmer le Ciel, toutes les fois que de semblables prodiges auroient étonné la terre.

Depuis l'an de Rome 110 jusqu'à l'an 113.

La vieillesse n'avoit pas encore dégoûté Tullus des combats, & la peste, qui survint à Rome, n'avoit point affoibli son humeur guerriére. Il étoit persuadé que rien ne contribuoit plus à la santé de la jeunesse Romaine, que de la faire sortir hors des murs, & de la mener en campagne. Il auroit continué à l'éxercer à de rudes fatigues, si une maladie fort longue & tres ennuyeuse, ne l'eût retenu dans l'inaction. Alors les forces de l'esprit & du corps lui manquérent tout à la fois. Ce Prince belliqueux qui, dans sa jeunesse, eût crû se déshonorer, s'il avoit paru attaché aux observances

Tit. Liv.

du culte public, donna dans tous les travers de la ſuperſtition la moins permiſe. Il étudia, dit-on, la magie dans les livres de Numa, & l'on prétend que les opérations d'une évocation magique, mal éxécutée, lui cauſérent la mort. Les Hiſtoriens en ont fait différemment le récit. Nous en rapporterons les diverſes circonſtances, comme ils nous les ont tracées.

Depuis l'an de Rome 110 juſqu'à l'an 113.

L'art d'évoquer le Démon, ſous le nom de [l] *Jupiter Elicius*, étoit connu en Italie, dit-on, dês l'ancien tems des vieux Rois Aborigénes. On aſſûre que Faunus & que Picus l'avoient pratiqué, de leur tems; que ſur le bord d'une fontaine d'Italie, ils forçoient, par des enchantements, cette Divinité prétenduë à leur apparoître, & que par ſon moyen ils étoient devenus maîtres de former, à leur gré, dans la nuë, la foudre & les éclairs.

De Rome l'an 113.

Arnob. l. 5.

La tradition de ce ſortilége s'étoit perpétuée juſqu'à Numa Pompilius. Du moins il éſt certain

l Ovide reconnoît que les anciens avoient le ſecret, de contraindre Jupiter à leur apparoître, ſans doute par des tonnerres, & que pour cela ils l'appelloient *Jupiter Elicius*. Voici ſes paroles.

Eliciunt cœlo te, Jupiter! unde minores
Nunc quoque te celebrant, Eliciumque vocant.

Ce qu'Arnobe raconte de l'artifice qu'employa Numa, pour connoître le ſecret de former des foudres dans l'air, ce qu'on appelloit *Jovem elicere*, eſt une fable. Il dit que le ſecond Roy de Rome fit cacher douze jeunes hommes hardis, & robuſtes dans un bois, où Faunus & Picus avoient coutume de ſe faire voir; que ces jeunes hommes y portérent des chaînes, pour lier les deux Divinités, quand elles paroîtroient, & qu'il leur ordonna de tirer de Picus & de Faunus le ſecret de faire deſcendre la foudre, quand ils les tiendroient enchaînés. Le projet réüſſit, & Numa apprit ce ſecret magique. Tullus Hoſtilius périt, dit-on, pour ne l'avoir point pratiqué dans toutes les régles.

De Rome l'an 113.

que, de ſon vivant, il érigea, ſur le mont Aventin, un Autel à *Jupiter Elicius.* De peur que la maniére d'évoquer ce Jupiter, & de l'attirer ſur la terre ne pérît à Rome, Numa l'avoit tracée dans un livre, qu'il avoit tranſmis à ſes Succeſſeurs.

Tit. Liv.

Tullus, dit-on encore, en fit ſon étude, ſe cacha dans un lieu écarté pour faire le Sacrifice magique, & manqua à quelqu'une des régles preſcrites, pour achever l'enchantement marqué par Numa. Le Dieu irrité, ajoûte-t-on, refuſa ſa préſence au Roi, qui l'évoquoit; mais il fit tomber la foudre ſur ſon Palais. Enfin l'incendie conſuma tout à la fois Tullus, la Reine ſa femme, & leurs enfants.

D'autres Hiſtoriens, en plus grand nombre, banniſſent du récit, le merveilleux, que quelques écrivains ont mêlé dans une avanture ſi funeſte.

Dion. Hal.

Tullus, diſent-ils, périt par l'ambition, & par le fer d'Ancus Marcius, qui fut ſon Succeſſeur. Ce Patrice Romain avoit Numa pour ayeul maternel;

Plutarch.

puiſqu'il étoit fils de Pompilia, cette fille du ſecond Roi de Rome, qu'il avoit euë d'une ſeconde femme. Ancus voyoit ſes eſpérances du Thrône prêtes à lui échapper. Le vieux Tullus avoit des enfans, ſur qui Rome pourroit naturellement jetter les yeux, aprês ſa mort, pour les élever au rang de leur Pere.

Il épia donc le moment de faire périr enſemble Tullus, & toute ſa poſtérité. Pour y réüſſir, il ſçût ranger à ſon parti le confident le plus intime du vieux Roy. Celui-cy avertit Ancus, à propos, qu'il étoit tems de tout oſer, & qu'il trouveroit

la famille Royale raſſemblée dans un lieu ſecret, & ſans gardes. En effet Tullus Hoſtilius ſe préparoit à faire un ſacrifice domeſtique, dans un lieu reculé de ſon Palais, & perſonne n'y devoit être admis, que ſa femme, ſes enfans, & un petit nombre de confidents. Ancus ſaiſit l'occaſion que la fortune lui preſentoit de monter ſur le Thrône. Il entre au lieu du ſacrifice, ſuivi d'une troupe de conſpirateurs. Il égorge Tullus & ſa famille. Il met le feu au Palais, & par un ſeul incendie, il abolit juſqu'aux moindres veſtiges de ſon crime. Enfin il fait courir le bruit de la foudre attirée du Ciel, par un ſacrifice magique, pour évoquer *Jupiter Elicius*.

De Rome l'an 113.

Ce narré ne paroît pas vrai-ſemblable à Denis d'Halicarnaſſe. *Ancus Marcius*, dit-il, *ſe ſeroit-il expoſé à commettre un parricide à pure perte? Il n'étoit pas ſûr*, ajoûte-t-il, *que le choix des Romains dût immanquablement tomber ſur lui. D'ailleurs, comment cacher un meurtre ſi éclattant, & qui n'auroit pû, ſans doute, ſe commettre, ſans y faire entrer bien des complices, qui auroient trahi ſon ſecret?* Ces raiſons, & d'autres plus frivoles font pancher cet Hiſtorien à croire, que Tullus avoit attiré ſur lui, & ſur ſes enfans, l'indignation du Ciel, pour avoir donné dans les ſuperſtitions de la Magie.

Plus adonné aux exercices de la guerre qu'à ceux de la paix, Tullus laiſſa peu de loix nouvelles. On dit ſeulement, qu'à l'occaſion des Horaces, il ordonna, qu'on feroit élever, aux frais du public, les trois enfans mâles, qui viendroient

De Rome l'an 113.

au monde tout à la fois, & d'une même couche.

Si les dernieres années de Tullus flétrirent un peu sa mémoire, on ne peut disconvenir, qu'à tout prendre, peu de Rois le surpassérent en courage. Romulus avoit essayé la valeur des Romains, Numa l'avoit rallentie, Tullus la réveilla, & la perfectionna. Il fut le premier qui s'astreignit, un peu, aux régles de la guerre, & qui la renferma dans de plus justes bornes. Il eut un défaut, c'est qu'il ne fut jamais assés prompt à prévenir l'ennemi. Tullus se croyoit si sur de vaincre, qu'il dédaignoit de se préparer à combattre. Dans l'action, il suppléoit, par sa présence d'esprit, au manque de précautions.

m Enfin par une suite continuelle de victoires & de trophées, pendant les trente deux ans qu'il regna, il mit l'Etat Romain sur un pié, à pouvoir donner la loi aux nations voisines.


d'Argent



d'Argent


d'Argent

m Les Antiquaires nous ont conservé quelques médailles, qui font foi, que le nom & la famille du Roi Hostilius se perpétua tres long-tems, après lui Dans l'une de ces médailles on voit une tête, dont les cheveux sont hérissés Un sçavant a conjecturé, que sous cette figure, le Monétaire avoit eu dessein de représenter *la Crainte*, & dans l'autre *la Palleur*; en mémoire du vœu que fit Hostilius de bâtir un Temple à ces deux Divinités. Sur le revers d'une troisiéme médaille, une Victoire aîlée, & portant un Trophée, désigne les triomphes de ce Roy.

LIVRE TROISIÉME.

ROme n'étoit pas inconſtante dans les loix, qu'elle s'étoit preſcrites, pour le gouvernement. Depuis Romulus, elle avoit établi un Interregne, aprês la mort de chaque Roy. Les Sénateurs, tour à tour, avoient les honneurs, les fonctions, & les ſoins de la Royauté, juſqu'à l'élection d'un Succeſſeur. On ne ſe départit point de cet ancien réglement. L'hiſtoire ne parle ni des obſéques que le Sénat fit faire à Tullus, ni du lieu de ſa ſépulture. Sans doute on le regarda comme un homme frappé du Ciel, dont on négligea d'honorer les cendres, qui vrai-ſemblablement furent confonduës avec celles, que cauſa l'incendie de ſa maiſon. Cependant le Peuple Romain, ſous le bon plaiſir du Sénat, fut convoqué, pour procéder à l'élection d'un nouveau Roi. La Nobleſſe de l'origine, & les qualités perſonnelles, parloient en faveur d'Ancus Marcius. Il faut bien croire qu'on ne le ſoupçonna pas d'avoir attenté ſur les jours du dernier Roy. Rome eut égard à l'ancienneté de ſa maiſon, originaire des Sabins, & illuſtrée par le regne de Numa, ayeul maternel du jeune Ancus Marcius.

De Rome l'an 113.

De Rome l'an 114.

Un autre Marcius ayeul paternel de celui, ſur qui Rome commençoit à jetter les yeux, avoit été le premier à fléchir l'obſtination de Numa, lorſqu'il refuſa de quitter ſa ſolitude, pour aller gouverner Rome. Il y ſuivit ſon parent, il y eut place parmi les Sénateurs, & il y fut fait le premier grand Pon-

Plutarch. in vitâ Numa.

De Rome l'an 114. jusqu'à 117. tife. Au tems de l'élection de Tullus Hostilius, ce premier Marcius avoit été le plus ardent de ses compétiteurs. Chagrin donc de la préférence, que le Peuple Romain avoit donnée à un autre, à son préjudice, il se donna la mort. Ce Marcius eut un fils, qui ajoûta à son nom, le prénom de Numa, n & qui fut fait Préfet de Rome, sous le regne précédent. Celui-cy épousa Pompilia fille de Numa Pompilius, & de ce mariage vint au monde Ancus Marcius, le quatrième Roi des Romains.

En effet les Curies Romaines, l'élûrent sans contradiction, & leur choix fut approuvé par le Sénat. o Comme les prénoms, parmi les Romains,

n Cette espéce de Magistrature ne fut pas ordinaire dans Rome. Elle étoit arbitraire & seulement pour un tems. Lorsque les Rois ou les Consuls étoient obligés de sortir en campagne, ils créoient quelquefois un Préfet, ou un Gouverneur de Rome, pendant leur absence. Romulus, tandis qu'il faisoit une guerre, au rapport de Tacite, nomma pour commander dans la ville un certain Denter. Tullus Hostilius donna la même commission à Numa Marcius pere d'Ancus Marcius. Au reste il ne faut pas confondre cette commission passagére, avec une charge, qui fut instituée, sous le même nom, par Octavien Auguste, & dont cet Empereur honora Mécêné. Cette Magistrature alors devint ordinaire, & à demeure. Elle eut de grandes prérogatives & d'illustres fonctions.

o Chaque Romain avoit d'ordinaire trois noms, & quelquefois quatre. Le premier s'appelloit *prænomen*, le second *nomen*, le troisiême *cognomen*, enfin le quatriême *agnomen*. Le nom marquoit la famille dont on étoit issu. Le prénom & le surnom étoient souvent des sobriquets, tirés quelquefois des circonstances de la naissance, & des défauts, ou des qualités du corps. Enfin les derniers noms, étoient pour quelques-uns, des titres honorables, comme celui d'*Africanus*, de *Germanicus*, &c. Ainsi le Prince des Orateurs de Rome s'appella *Marcus, Tullius, Cicero*. Le prénom *Marcus* signifioit qu'il étoit né au mois de Mars. Son nom *Tullius*, étoit celui de sa famille, & son surnom, *Cicero*, désignoit le seing ou le poireau en forme de pois

étoient quelquefois alors des ſobriquets, on peut conjecturer que Marcius n'eut le prénom d'Ancus, que parce qu'il eut le bras crochu, & recourbé. C'eſt la propre ſignification de ce mot Latin.

De Rome l'an 114. juſqu'à 117.

ANCUS MARCIUS.

Les inclinations du nouveau Roi, le portérent d'abord à rendre au gouvernement de Rome la forme, qu'il avoit reçûë de Numa ſon grand pere. Auſſi-tôt donc après ſon élection, il convoqua le Peuple, & lui parla de la ſorte.

Dion. Hal. lib. 3.

Si la peſte, ſi les maladies, ont déſolé la ville ſous le regne précedent, ſi l'eſprit de vertige eſt monté juſque ſur le Thrône, c'eſt à l'inobſervation du culte des Dieux qu'il faut s'en préndre. Les langueurs du dernier Roi, pendant une vieilleſſe accablante, furent tout à la fois, l'effet & la cauſe de ſon inattention pour les cérémonies ſacrées, que ſon Prédéceſſeur avoit preſcrites. Parmi le tumulte des armes, l'amour de la Religion, & celui des loix s'eſt perdu. Redevenus guerriers, nous avons cherché des richeſſes par des brigandages, & nous avons contenté nôtre avarice, par d'injuſtes rapines. Qu'eſt devenu ce plan qu'avoit formé Numa? Il vouloit qu'aſſidus au labourage, nous ne tiraſſions des profits uſuraires, que de nos ſeules campagnes. Pourquoi donc les nourritures de nos beſtiaux ſont-elles négligées? La guerre nous en a ôté les moyens; que la paix nous les redonne! Ce Diſcours fit impreſſion ſur le peuple. Tous eſpérérent un regne tranquille, que la modération des déſirs rendroit heureux, & qui ne ſeroit plus traverſé par l'ambition.

ciche, qu'il avoit au viſage. Valérius témoigne qu'Ancus Marcius n'eut le nom d'*Ancus*, que parce qu'il n'avoit pas le libre uſage d'un de ſes coudes, du mot grec ἀγκών.

De Rome l'an 114. jusqu'à 117.

ANCUS MARCIUS.

En effet Ancus renvoya dans leurs campagnes, les laboureurs devenus soldats. Il encouragea, par des loüanges, les habiles fermiers, & châtia comme d'indignes citoyens, ceux qui se portoient négligemment à façonner leurs terres.

Dion. Hal. lib. 3.

De la réformation des travaux populaires, Ancus tourna ses soins au rétablissement du culte des Dieux. Il assembla les Pontifes, p reçût de leurs mains les loix, & les cérémonies que Numa avoit tracées, les transcrivit sur des planches de chêne, (car la coutume n'étoit pas encore de les inscrire sur l'airain.) Enfin il les proposa au public, qui fut en état de juger des omissions, ou des altérations que les Pontifes y avoient faites, ou qu'ils pouvoient y faire. Par là, il rétablit les sacrifices négligés, & il rendit à la Religion sa premiére majesté.

Ancus n'étoit pas pacifique par inclination. L'éxemple de Numa son grand pere, avoit eu plus de force sur son esprit, pour l'adoucir, que l'impression de son naturel n'en avoit sur son cœur. Au fond il aimoit la guerre, & il n'étoit pas insensible aux honneurs du Triomphe. Les dé-

p Plutarque, en faisant le récit de la Pompe funébre, que les Romains firent à Numa, rapporte que deux cercueils de pierre furent enterrés au pié du mont Janicule. Dans l'un on avoit mis le corps du Roi défunt; dans l'autre on enferma les livres qu'il avoit écrits de sa main. Numa, continuë l'Auteur, l'avoit ainsi ordonné. Pendant sa vie il s'étoit contenté d'expliquer le sens de ces livres aux Prêtres, & aux Pontifes. Il ne crut pas qu'il fût de la décence, de transmettre au vulgaire des écrits qui contenoient le secret de la religion. Si cela est ainsi, il faut dire nécessairement, que les Pontifes ne présentérent à Ancus qu'un précis manuscrit des loix, qu'ils avoient apprises de la bouche de Numa, ou que Numa lui-même leur avoit tracées.

monſtrations qu'il donna d'abord de vouloir ſuivre en tout les exemples de Numa, étoient forcées. Cependant elles lui attirérent, en même-tems, & l'affection de ſes Romains, & le mépris des Etrangers. Les Latins, qu'un traité fait avec Tullus avoit rangés ſous l'alliance des Romains, furent les premiers à ſe prévaloir de la prévention publique. Ils s'affranchirent du joug de Rome, firent des hoſtilités ſur ſes terres, & prétendirent que l'obligation qu'ils avoient euë d'obéïr, étoit expirée à la mort de Tullus. Ainſi pour toute réponſe aux plaintes, qu'on leur fit de leur infidélité, *Nous avons affaire*, dirent-ils, *à un Roi fainéant, charmé de bâtir des Temples, & de vivre à l'ombre des Autels.* Les Latins éprouvérent, à leurs dépens, qu'ils s'étoient trompés, dans les idées qu'ils s'étoient formées du nouveau Roi. Ancus Marcius avoit, ce ſemble, partagé l'eſprit de Romulus, & celui de Numa. Comme le ſecond, il conſacra les premieres années de ſon regne à des ouvrages de paix; & comme le premier, il livra les derniéres à la guerre. Il remarqua en effet que, dans les circonſtances préſentes, il étoit néceſſaire de faire revivre les maximes de Tullus, & qu'il ne parviendroit jamais à joüïr d'une paix aſſurée, qu'en repouſſant les injures, par la force.

DeRome l'an 114. juſqu'en 117.

ANCUS MARCIUS.

Tit. Liv. lib. 1.

Ancus ſe détermina donc à faire la guerre aux Latins. q Par reſpect pour les loix de Numa, il

DeRome l'an 117.

q On croit qu'Ancus Marcius compoſa la loi ſur les Féciaux, que nous avons déja rapportée, & qui ſe trouve dans Cicéron au 2. livre des loix. On ajoûte que Numa ne l'avoit prononcée que de bouche. La voici. *Fœderum, pacis, belli, induciarum Feciales, Oratores, Judiceſve ſunto, bella diſceptanto.* A l'égard des

De Rome l'an 117.

ANCUS MARCIUS.

n'omit aucune des cérémonies, que ce Législateur avoit marquées, pour la dénoncer aux ennemis.

Un Fécial fut député chez les Latins. Arrivé sur le territoire du peuple, où il alloit demander des satisfactions, la tête couverte d'un bonnet pointu, & surmonté de houpes de laine : *Grand Jupiter*, dit-il, *& vous confins de la Nation Latine, soyez attentifs au bon droit ! Je viens icy député du Peuple Romain dans toutes les formes légitimes, & je demande qu'on ajoûte foi à mes paroles.* Après cette formule prononcée, il exposa le sujet de ses plaintes, & de ses demandes. Puis après avoir pris Jupiter à témoin, il ajoûta ces poroles. *Si c'est injustement, ou sans raison, que j'expose icy les prétentions de Rome, faites Grand Dieu ! que je ne retourne jamais en ma Patrie !* Quand ses demandes eurent été rejettées, *Ecoutés, Jupiter*, dit-il, *vous Junon, toi Romulus, & vous Dieux du Ciel, de la Terre, & des Enfers ! Je vous atteste que le peuple Latin est injuste. Nous délibérerons donc à Rome, sur les moyens d'en tirer de justes satisfactions.*

Tit. Liv. l. 1.

Le Fécial ne fut pas plûtôt de retour, que le Roi rapporta l'affaire au Sénat. Il le fit selon la formule prescrite par Numa, en ces termes précis. S'addressant à chaque Sénateur en particulier, *Parlés ? que pensés-vous*, lui dit-il, *sur le refus que le Pere Patrat des anciens Latins, & que toute la Nation a faite au Pere Patrat des Romains, de nous faire rendre, & de nous donner ce que nous lui demandions ?*

cérémonies usitées par les Romains, pour dénoncer la guerre à un Peuple, nous les avons empruntées de Tite-Live, au l. 1. de son histoire, & d'Aule-Gelle au l. 16.

mandions ? Chaque Sénateur répondit ainsi. *Qu'on redemande ses droits par une guerre juste, & légitime. C'est l'avis où je me range.* Lorsque la plus grande partie des Sénateurs eut opiné de la sorte ; on jugea que la guerre étoit concluë, comme d'un consentement unanime. Alors le Fécial alla sur les confins du païs ennemi, portant à la main une javeline ou ferrée, ou brûlée par le bout, & trempée dans du sang. Arrivé sur les terres des Latins, en présence au moins de trois personnes d'un âge compétent, il prononça ces paroles prescrites. *En considération des dommages, que la Nation des Latins a faits au Peuple Romain, & en conséquence de l'arrêt rendu par le Sénat, & par le Peuple Romain, portant qu'on feroit la guerre aux Latins, moi Fécial de Rome je la dénonce, & je la commence.* A ces mots, il lança un trait sur les terres ennemies. Tout ce cérémonial avoit été institué par Numa. Comme ce Prince ne fit jamais la guerre, il ne le mit jamais en usage. Tullus vif dans ses entreprises, ne s'asservit point à des formalités gênantes. Pour Ancus Marcius, il en rétablit la pratique, & dans la suite on s'en servit toûjours dans les guerres, que fit le Peuple Romain. On doit observer, qu'alors même, les Rois n'employoient ni leur nom, ni leur authorité dans les traités. Il n'y est fait mention que du Sénat & du Peuple.

De Rome l'an 117.

ANCUS MARCIUS.

Tit. Liv.

Aussi-tôt que la guerre eut été dénoncée, l'armée Romaine sortit en campagne. Ancus la commandoit. On ne lit point qu'aucun des Rois se soit déchargé, sur des Généraux, du soin de conduire les armées. C'étoit leur fonction particuliére,

De Rome l'an 117.

ANCUS MARCIUS.

En partant, Ancus laissa l'administration des choses saintes aux Pontifes, & aux autres Prêtres. Son armée, au reste, fut composée de troupes nouvellement levées, & le nouveau Roi n'employa point celles dont Tullus s'étoit servi. Avec ces nouvelles forces, Ancus vint camper devant [r] Politoire, ville du païs Latin. Il la trouva dépourvûë, & la surprit, avant que les autres Latins pussent y amener du secours. Ancus s'en rendit maître, ou par force, selon les uns, ou par composition, selon d'autres. Dans sa victoire il signala sa modération. On n'ôta la vie à personne. Seulement les habitans de Politoire furent transportés à Rome; mais on épargna les murs de la ville.

Dion. Hal. lib. 3.

Cette premiére Conquête procura à Ancus le même genre de gloire, que deux de ses Prédécesseurs s'étoient acquise. Il amplifia Rome, & il en augmenta l'étenduë. Pour placer ces nouveaux Citoyens, [s] on ajoûta à la ville le mont Aventin, non pas en consacrant son enceinte avec les mê-

Tit. Liv. lib. 1.

[r] Il est difficile de déterminer bien précisément la position de Politoire, de Ficane, & de Telléne. Nous apprenons seulement des Auteurs anciens, que ces trois villes étoient dans le Latium; à peu de distance l'une de l'autre, un peu audessus de Lavinium, vers l'embouchure du Tibre.

[s] Rémus avoit choisi ce mont, pour y observer le vol des oiseaux. Comme cet augure n'avoit pas été heureux, il arriva delà, dit Aule-Gelle au l. 13. que les Romains ne l'enfermérent pas dans l'enceinte de Rome, en le consacrant par un circuit au tour des remparts, qu'ils appelloient *Pomœrium*, & qui étoit sanctifié par la religion. L'Empereur Tibére fut le premier qui enferma le mont Aventin dans un *Pomœrium* commun avec le reste de la ville. Cependant le mont Aventin ne laissa pas d'être habité, dês le tems même des Rois; mais son enceinte n'étoit pas consacrée, & environnée du *Pomœrium* de Rome. Il fut seulement fortifié, pour mettre la ville hors d'insulte de ce côté là.

mes cérémonies, que les Romains d'abord, que les Sabins ensuite, & que les Albains plus récemment, avoient consacré l'enclos des montagnes, qu'ils étoient venus peupler à Rome. Là furent encore transportés les habitans de Telléne & de Ficane, deux villes de l'ancien Latium. Ancus qui s'en rendit maître, obligea les bourgeois, à venir habiter sur le mont Aventin, qui fut comme une seconde ville unie à celle de Rome, sans consécration.

De Rome l'an 117. ANCUS MARCIUS.

L'année qui suivit la prise de Politoire, fut marquée par de nouveaux avantages. Ancus sortit pour la seconde fois en campagne, contre les Latins. Ceux-cy avoient sçû profiter de sa négligence, ou de sa compassion, & ils avoient repeuplé Politoire, qu'Ancus avoit manqué de détruire. Ce deffaut de précaution lui coûta un nouveau siége, & lui procura une nouvelle victoire. Il se rendit encore maître t de Politoire, & le démolit sans ménagement.

Dion. Hal. lib. 3.

La conquête réïterée de cette seule Place, fut pour lui l'occupation d'une campagne entiére. Aussi-tôt qu'elle fut finie, il ramena ses troupes dans le païs Romain.

Les années suivantes furent encore plus malheureuses aux Latins, & plus glorieuses au Roi de Rome. Ancus tourna tout l'effort de la guerre du côté de Medulie. Cette ville, sous Romulus, s'étoit donnée volontairement aux Romains. Rebelle dans la suite, elle avoit été prise, & fortifiée

De Rome l'an 118. jusqu'en 122. ANCUS MARCIUS.

Dion. Hal. lib. 3. & Tit. Liv. lib. 1.

t Pline joint deux autres villes à Politoire. Leurs noms furent Pitulum & Scaptia. Les Historiens ne nous en ont rien appris.

De Rome l'an 118. jusqu'en 122.

ANCUS MARCIUS.

d'une Colonie Romaine, qui lui servoit de garnison. Elle changea de sort pour la troisiême fois. Tandis que les Romains étoient occupés à en réparer les murs, les Latins survinrent, & la prirent d'emblée. Trois ans s'écoulérent, sans que Rome pût retourner devant Médulie. Les Latins après l'avoir fortifiée, en avoient fait la barriére de leurs Etats. Elle devint donc l'objet de la jalousie des Romains, & de tous les efforts d'Ancus. Médulie pensa épuiser ses forces, & sa constance. Au pied de ses murs la victoire chancella plus d'une fois, entre les Romains & les Latins. En effet la ville étoit munie d'une forte garnison, & elle abondoit en vivres. Comme l'armée qui la deffendoit n'étoit pas toute renfermée dans des remparts, on donna plusieurs batailles à la vûë des assiégés.

Dion. Hal. lib. 3.

Les Romains n'y furent pas toûjours victorieux. Ancus ramena donc ses troupes pendant quatre années consecutives, au siége de Médulie, & la résistance des Latins fut égale à la valleur & à la persévérance de leurs ennemis. La quatriême année fut décisive. Ancus conduisit toutes les troupes Romaines devant la place. Il trouva les Latins campés, à leur ordinaire, hors des murs de la ville. Avant que de donner un assaut, il fallut livrer un combat. On en vint aux mains. Les Romains vainqueurs dans la plaine, prirent la ville, & la pillérent.

Le Roi victorieux ne demeura pas dans l'oisiveté. Il tourna ses armes contre Ficane, [u] ville

[u] Il est certain qu'il s'agit de Ficane, & non pas de la *ville des*

qu'il avoit soûmise, trois ans auparavant, dont il avoit transporté à Rome les habitans, & qu'il avoit négligé de démolir. Il faut avoüer que les Romains alors avoient plus de valeur pour conquérir, que de sagesse pour conserver leurs conquêtes. Ancus fut obligé de faire une autre fois le siége de Ficane, où les Latins s'étoient fortifiés.

Ce ne fut pas sans peine qu'il s'en rendit maître. Enfin il la prit, & la détruisit par le fer, & par le feu. Les Latins ne furent pas découragés par leurs pertes. Ils reparurent en campagne, & ne refusérent pas la bataille, que leur présenta le Romain. Deux combats livrés, deux jours de suite, firent sentir l'acharnement des Latins. La premiére journée ils se flattérent de n'avoit pas eu du pire, mais le second jour, mis en déroute, & débandés, ils furent poussés par les Romains, jusques dans leurs retranchements. On ne les vit plus depuis hazarder des combats. Ils se contentérent de se partager par pelottons, de faire des courses dans le païs Romain, & d'y porter le ravage. De son côté le Roi de Rome ne leur opposa plus que de petits corps de troupes, dont il donna le commandement à un étranger nommé Tarquin. Celui-cy venu depuis peu d'Etrurie à Rome, pour y

Fidénates, comme on lit dans quelques éditions de Denys d'Halicarnasse, sur la foi de quelques manuscrits. Quand nous n'aurions pas pour nous l'autorité de Sigonius, de Gélénius & de Portus, nous en appellerions à Denys d'Halycarnasse lui-même. Cet Historien dit que la campagne suivante fut mémorable par la révolte, & par la prise de Fidénes. Il n'a donc pu dire, que cette ville eût été détruite la campagne précédente ; à moins qu'on ne veüille mettre sur le conte d'un Auteur si sensé, la plus grossiére contradiction.

De Rome l'an 122.

ANCUS MARCIUS.

Tit. Liv. lib. 1.

chercher fortune, figuroit déja dans les armées Romaines, & par sa valeur il se faisoit assés de réputation, pour mériter bien-tôt d'être Roy.

Ancus cependant revint à Rome comblé de gloire, aprês tant de conquêtes. Il est néanmoins incertain, s'il reçut alors les x honneurs du triomphe, pour avoir si glorieusement terminé la guerre contre les Latins. Quoi qu'il en soit; du moins il conduisit avec lui une multitude prodigieuse de Latins, dont il fit autant de citoyens de Rome. Il les enferma dans les murs de sa Capitale. On peut croire que ceux-cy furent placés dans la vallée, qui s'étend depuis l'Aventin, jusqu'au mont Palatin. On l'avoit appellée jusqu'alors *Murtia vallis* ou *Myrtia*. Sans doute ou parce qu'elle étoit plantée de myrthes; ou parce qu'on y voyoit un Temple dédié à Venus, qui eut aussi le y nom de *Myrtia* ou de *Murtia*.

Rome s'étoit infiniment aggrandie depuis le Regne d'Ancus Marcius. Ce Prince ne se conten-

x Ici les Fastes Capitolins commencent à pouvoir nous instruire un peu, sur les triomphes des Rois de Rome. Il paroît par l'espace qui reste sur le marbre, quoique le tems en ait effacé les paroles, qu'Ancus Marcius triompha deux fois. Il se peut faire que son premier triomphe fut pour avoir vaincu les Véjens, *de Vejentibus*, comme Sigonius l'a crû. Si sa conjecture est vraie, il est probable que son second triomphe fut pour avoir vaincu les Latins, car on y lit ce reste de mot, tronqué *NEIS*. On peut donc supposer, que le marbre portoit *de LatiNEIS*.

y La vallée qui séparoit le mont Aventin du mont Palatin, étoit toute plantée de Myrthes. Peut-être étoit-ce pour cela, qu'on y avoit bâti à Venus un petit temple, au pié du mont Aventin, qui porta aussi le nom de *mons myrteus*. On sçait que le myrthe étoit consacré à Venus. Ce fut dans cette plaine, qu'Ancus Marcius fit prendre des logemens aux Latins, qu'il transporta dans Rome.

ta pas d'avoir joint le mont Aventin à l'enceinte de ses murailles, il songea même à pousser son étenduë jusqu'au delà du Tybre. z Le mont Janicule, situé par delà le fleuve, incommodoit la ville. Elle en étoit commandée, & du haut de sa cime, on pouvoit découvrir ce qui se passoit à Rome. D'une autre part les conventions des Etrusques avec Romulus, avoient établi le Tybre pour limites, entre leurs Etats, & l'Etat Romain.

De Rome l'an 122.

ANCUS MARCIUS.

Ancus n'y eut point d'égard. Il prétexta les courses fréquentes des Etrusques sur les bords du Tybre. Il se plaignit, que les Marchands Romains y étoient souvent pillés, & que la navigation n'étoit pas sûre aux batteaux, qui montoient, ou qui descendoient la riviére.

D'ailleurs il lui parut qu'un léger empiétement sur les Etruriens, étoit nécessaire, pour le bien public, & pour la sécurité commune. Il entreprit donc de fermer le Janicule d'une enceinte de murailles, & d'en faire comme une citadelle de Rome. a

Dion. Hal. lib. 3.

z Ce mont fut nommé Janicule, ou parce que Janus y établit sa demeure, ou parce qu'il y bâtit une ville du même nom, ou parce qu'il y fut enterré, ou parce que le Janicule étoit comme la porte & le passage de l'Etat Romain dans l'Etrurie.

a Dion au l. 36. & Aule-Gelle au l. 16. disent, de maniére à nous empêcher d'en douter, que le Janicule n'étoit pas compris dans l'enceinte de Rome. Le premier raconte, que toutes les fois qu'on assembloit le Peuple Romain par Centuries, on rangeoit sur le Janicule, une armée qui veilloit à la sûreté de la ville. Or selon le même Dion, & plus clairement encore selon Aule-Gelle, il n'étoit point permis de prendre les armes dans la ville, & d'y avoir une armée. *Quia extra urbem exercitum imperari oporteat, intra urbem imperari jus non sit.* Il s'ensuit donc que le Janicule, où l'on commandoit une armée, étoit censé être hors de la ville. C'est le raisonnement que font ces deux Auteurs, en parlant du Janicule.

DeRome l'an 122.

ANCUS MARCIUS.

Dion. l. 37.

Il paroît certain que le Janicule alors ne faisoit point partie de la ville. Il en fut entiérement détaché. Certainement puisque [b] l'isle, que forma le Tybre, ne fut point, en ce tems-là, censée de la ville, à plus forte raison, le Janicule, situé à l'autre rive, ne fut point compris dans son enceinte.

Depuis que Rome avoit étendu ses appartenances en delà du Tybre, il fallut bâtir un pont, qui servît de communication entre la ville, & la nouvelle citadelle.

On choisit l'endroit où le fleuve vient battre de ses eaux le pié du mont Aventin.

[c] Le pont ne fut construit que de bois; mais si bien soûtenu par des morceaux de charpente enclavés à mortoise, les uns dans les autres, qu'il étoit tout à la fois, & sûr d'y passer, & facile d'en désunir les piéces, pour arrêter l'ennemi.

On l'appella [d] *Sublicius*, des poutres dont il fut

b Plutarque & Pline nous assûrent, que l'isle que forme le Tybre, ne fut point comprise dans l'enceinte de Rome. Le premier, dans ses questions Romaines, demande pourquoi le Temple d'Esculape, qui certainement étoit dans l'isle, dont nous parlons, fut placé hors de la ville. Il en rapporte deux raisons. La premiére, parce que l'air est d'ordinaire plus pur, & plus sain hors des villes, que dans les villes. La seconde, parce qu'on ne jugea pas à propos d'introduire dans l'enceinte de Rome les Epidauriens, qui apportérent ce Dieu. Pline au l. 29. ch. 1. dit aussi, en termes exprês, que l'isle du Tybre ne fut pas dans Rome. *Templum Æsculapium, etiam cum reciperetur is Deus, extra urbem fuisse, Tyberisque in insulâ, traditur.*

c Plutarque dit qu'on n'employa d'abord à la construction de ce pont, ni le fer, ni le cuivre, & qu'en cela on avoit suivi la réponse d'un ancien Oracle. Pline au contraire prétend, qu'on cessa d'y faire entrer les crampons & les appuis de fer, seulement depuis la guerre de Porsena, parce qu'on avoit eu beaucoup de peine à rompre ce pont, pendant qu'Horace en soûtenoit seul la défense, contre les ennemis.

d Il est vrai que les mots, *Pons Sublicius*, veulent dire un pont de

composé

composé, & des pilotis enfoncés dans l'eau, qui lui servoient de fondation. En effet le mot *Sublica* signifie l'un & l'autre. Ce fut le premier pont, qui fut construit sur le Tybre, & peut-être en Italie.

Depuis l'an de Rome 122. jusqu'à 130.

ANCUS MARCIUS.

Tit. Liv. lib. 1.

Cette vaste étenduë de Rome étoit remplie d'une multitude confuse de différentes nations, que le sort de la guerre y avoit transplantées, de plusieurs villes voisines. Les scélérats s'y étoient multipliés avec les habitans. Il étoit devenu aisé de commettre des brigandages, & des assassinats, dans cet espace immense d'un terrain, encore assés peu fréquenté, eû égard à son amplitude. Pour réprimer donc la licence de ce grand peuple, Ancus fit bâtir une prison, au cœur de la ville. Ce fut dans la place publique de Rome, au pié du mont Capitolin, qu'il l'érigea. Avant lui l'innocence avoit fait ignorer aux Romains les emprisonnements.

Si Tullus donna par là de la terreur à ses sujets, il mit d'ailleurs à couvert leurs biens, & leurs vies. La Ville n'étoit de toutes parts préservée contre les irruptions subites, que par un mur assez peu capable de résister à l'ennemi. Dans les vallées plattes, dont elle étoit environnée, à certain espace, on pouvoit aisément s'en emparer, & la surprendre sans effort. Ce fut dans ces endroits, qu'Ancus fit creuser un large fossé, qui porta toû-

bois. Je crois de plus que *Sublicius* fut le nom propre de ce pont, & qu'il faut traduire le pont *Sublicius*, & non pas le pont de bois. Le mot antique *licio*, qui signifie la même chose que *joindre*, a formé le nom de *Sublicius*. Le soin d'entretenir & de réparer ce pont appartenoit aux Pontifes. Cette intendance passa dans la suite aux Questeurs. Nous apprenons de Plutarque, qu'à la place du pont de bois, le Questeur Emilius fit bâtir un pont de pierre, vers l'an de Rome 747.

De Rome l'an 130.

ANCUS MARCIUS.

jours le nom de *Fossa Quiritium*; parce que tout le Peuple fut employé à cette importante fortification.

Quoique l'histoire ne nous ait pas marqué le nombre des années qu'Ancus employa à faire ces constructions, on juge aisément, qu'il ne les put achever que dans un long intervalle de repos. Ce Prince né, ce semble, pour représenter, à diverses reprises, tantôt le belliqueux Romulus, tantôt le pacifique Numa, quitta bientôt la paix pour la guerre.

Les Fidénates furent les premiers ennemis, qui sentirent le retour de son humeur martiale.

La Ville de Fidéne toûjours rebelle, & toûjours dissimulée dans ses projets, ne faisoit point une guerre ouverte aux Romains; mais en secret elle envoyoit des petits détachements ravager leurs contrées.

Ancus, qui ne put l'ignorer, résolut d'en tirer vangeance. Il négligea donc les formalités de Numa, peut-être, parce qu'il s'agissoit plûtôt de punir des révoltés, que de faire la guerre à une Nation étrangére. Sans envoyer de Féciaux à Fidéne, il y fait marcher son armée, & la surprend au dépourvû. Les Fidénates s'excusérent d'abord, sur ce que nul Edit public n'avoit autorisé le pillage des campagnes Romaines. On voulut bien les en croire, & on leur donna du tems, pour rechercher les auteurs de tant d'hostilités. C'étoit un prétexte de la part des injustes Fidénates. Ils employérent le tems qu'on leur accorda, à faire des préparatifs de guerre, à solliciter des secours chez les nations voisines, & à se pourvoir de munitions. Le

Roi de Rome prévint leurs menées, & punit leur perfidie. Il inventa l'art de pénétrer jusques dans leur ville, & de la prendre par la sappe.

De Rome l'an 130.

ANCUS MARCIUS.

C'est le premier exemple de ce genre d'attaque, que j'aye trouvé dans l'antiquité Romaine. En effet Ancus depuis son camp, jusques sous les murs de Fidéne, fit creuser un chemin sous terre, qui sans doute, fut partagé en plusieurs rameaux. Par ces conduits soûterrains, des Soldats Romains se glissérent jusques sous les remparts de la Ville. Lorsque les travaux des mineurs furent suffisamment avancés, Ancus conduisit le gros de son armée au pié du mur, comme pour en tenter l'escalade, en des lieux éloignés des endroits minés par la sappe.

Dion. Hal. lib. 3.

Il est à croire que l'escalade se donna en même tems à plusieurs parties de la Ville, pour amuser toutes les forces des Fidénates. Au fort du combat des assiégés contre les assiégeants, les mineurs Romains s'élevérent des divers soûterrains, qu'ils avoient creusés & sortirent, par des issuës, qui donnoient dans la Ville. A l'instant ceux-ci coururent aux portes, les ouvrirent à leurs camarades, & mirent Ancus en possession de la rebelle Fidéne. Il est à présumer que dans la premiére fureur du soldat, contre une ville prise d'emblée, on versa beaucoup de sang. Ancus réprima la colére de ses soldats, & fit crier par un Hérault, aux Bourgeois, de se retirer dans un endroit de leur Ville, qu'il leur marqua. Alors, de ce grand Peuple rassemblé, on n'ôta la vie qu'à un petit nombre des plus coupables auteurs de la révolte, après les avoir flagellés, selon les loix. Pour les autres, qui furent les spectateurs du pilla-

DeRome l'an 130.

ANCUS MARCIUS.

ge de leurs maiſons, on leur permit de vivre dans leur Ville, où le Roi laiſſa une groſſe garniſon, qui les contint dans le devoir.

Rome devenoit de jour en jour plus ſçavante dans l'art militaire. L'habileté de ſon Roi parut encore dans la guerre, qu'Ancus fut obligé de faire aux Sabins. En ce tems-là, les raiſons qu'avoient les Romains, de prendre les armes contre leurs voiſins, ſe terminoient preſque toutes, à quelques dégâts, qu'ils les accuſoient d'avoir faits, ſur les terres de leur Domaine.

Ce fut là en effet le prétexte, que le Roi de Rome ſaiſit contre les Sabins. Depuis la mort de Tullus Hoſtilius, ils s'étoient crûs déchargés des engagements qu'ils avoient pris avec Rome; & répandus ſur les frontiéres, ils y avoient fait du ravage. Ancus, qui marcha contre eux, partagea ſes troupes en deux corps. A la tête de l'infanterie il s'avança vers leur camp, qu'il trouva preſque ſans deffenſe. Le reſte de l'armée Sabine étoit allé faire du butin ſur les terres de Rome. Le Roi s'empara du camp ſans réſiſtance. Cependant la cavalerie Romaine commandée par Tarquin, atteignit les Sabins, lorſque revenus du pillage, ils s'attendoient à trouver une retraite, ſous leurs tentes. Leur ſurpriſe fut extrême, lorſqu'ils les virent occupées par l'ennemi. Tremblants, & découragés, ils jettérent leur proye, pour courir avec plus de précipitation vers les montagnes. Une troupe de Romains armée à la légére, les pourſuivit avec tant de viteſſe, & les combattit avec tant d'ardeur, qu'elle en laiſſa peu

échapper à sa vangeance. Cependant les Sabins, plus déconcertés encore par l'adresse du Romain, que par sa bravoure, envoyérent à Rome des députés; & ils obtinrent la paix à des conditions avantageuses. De Rome l'an 131. ANCUS MARCIUS.

Comme les guerres des Romains s'excitoient alors sur de fort légers prétextes, aussi elles étoient calmées par les plus légéres satisfactions.

Quatre années de repos, dont joüit Ancus Marcius, furent vrai-semblablement employées à ériger un fameux monument de paix, qui contribua encore plus à éterniser son regne, que les victoires qu'il remporta. L'Histoire n'a pas marqué la date précise de la fondation du port d'Ostie; mais il est certain qu'elle fut l'ouvrage du quatriême Roi de Rome. Ancus avoit étendu ses conquêtes jusqu'à la mer, & l'embouchûre du Tybre étoit de sa dépendance. Il fit réflexion qu'il seroit aisé de faire profiter Rome du commerce maritime, & il étendit ses vûës au-dela de l'Italie. Il fit donc examiner le cours du fleuve, depuis l'endroit où il baignoit les murs de Rome, jusqu'à l'endroit où il se décharge dans la mer Tyrrhénienne. Il trouva environ seize milles de distance, jusqu'au port, qu'il destinoit de bâtir. Les Romains n'avoient encore tiré aucune utilité du voisinage de la mer, parce qu'à l'embouchûre du Tybre, on ne voyoit nul vestige de deffense, & parce que ce port, quoique formé par la nature, étoit resté brut, & que l'art ne l'avoit point perfectionné. Ancus profita de tous les avantages, que la situation lui offroit. Il comprit que le fleuve, presque jusqu'à sa sour-

Depuis l'an de Rome 132. jusqu'en 135.

Dion. Hal.

Depuis l'an de Rome 132. jusqu'en 135.

ANCUS MARCIUS.

ce, étant capable de porter de médiocres batteaux, & que, depuis la mer jusqu'à Rome, pouvant porter d'assés gros navires marchands, sa Capitale deviendroit un entrepos, pour le commerce de mer, & de terre. A l'égard même de l'embouchûre du Tybre, il observa que tout favorisoit le dessein qu'il avoit d'en faire un port. L'entrée du fleuve dans la mer étoit large, & les golfes, qu'il formoit, étoient aussi spacieux, que dans les meilleurs ports du monde. e D'ailleurs nuls bancs de sable n'embarrassoient son embouchûre, & ne mettoient aucun obstacle à la décharge des vaisseaux : ce qui arrive souvent aux embouchûres des riviéres. Il y a plus. Le Tybre, avant que d'entrer dans la mer, ne formoit point de marais, & son eau ne s'écouloit que par un seul canal, sans se perdre en plusieurs bras. Ainsi les navires marchands pouvoient y entrer sans difficulté, puis être conduits jusqu'à Rome, en les remorquant. Pour les plus gros vaisseaux on pouvoit les laisser à l'ancre dans la rade, jusqu'à ce que de grands batteaux les eussent déchargés, & rechargés, sans qu'ils eussent à craindre d'autres vents que celui d'Occident, qui en tout cas, ne les eut repoussés qu'en haute mer. Tel fut le port que le Roi fit construire.

Il y fonda une ville, qui prit le nom d'Ostie, du mot *Ostium*, c'est-à-dire, la porte, ou l'embou-

e Strabon ne jugeoit pas de ce port comme Denys d'Halicarnasse. La ville, dit cet ancien Géographe *l.* 5. n'a pas un excellent port. Le moüillage y est peu commode, parce que le Tybre y traîne beaucoup de limon.

chûre d'un fleuve. On la plaça ſur la rive gauche du Tybre, dans le coude qu'y forme la mer. La Ville reſte encore aujourd'hui ; mais le port, par les changements que le tems y a faits, paroît bien différent de l'ancienne deſcription, que Denys d'Halycarnaſſe nous en a laiſſée.

Depuis l'an de Rome 132. juſqu'en 135.

ANCUS MARCIUS.

Le même Prince augmenta le Temple de Jupiter Ferétrius, juſqu'alors ſi étroit, qu'à peine il y pouvoit tenir vingt perſonnes. Ce fut du moins un témoignage de l'intérêt qu'il prenoit à la religion.

Pour rendre ſes travaux utiles à ſon Peuple, devenu maître des bords de la mer, il y fit creuſer des Salines. Le ſel qu'il en tira, fut gratuitement attribué aux uſages publics, &, le premier des Rois de Rome, il en fit faire à ſes ſujets une répartition de ſix mille minots. Par là il introduiſit la coutume de faire de ces libéralités, qu'on nommoit [f] *congiaria*, coutume qui dans la ſuite devint ordinaire, & qui favoriſa les brigues des ambitieux.

Pline lib. 3. Cap. 7.

De Rome l'an 135.

Les Véïens ne ſe tinrent pas en repos, tandis que Rome joüiſſoit de la paix. Dês l'année précédente ils avoient fait des courſes ſur les campagnes Romaines, & ils avoient répandu bien du ſang Romain. Ancus Marcius, qui ſe vit engagé à combattre une nation fiére, & du corps des Etruſques, aſſembla ſes troupes de la Ville, & de toute la Campagne, & joignit à ſes armes les ſecours des Nations alliées.

Dion. Hal. lib. 3.

Avec une armée formidable, il paſſe le Tybre,

[f] On appelloit ainſi les diſtributions gratuites, que les Magiſtrats, & les Empereurs faiſoient au Peuple. Le mot Latin *Congius*, meſure qui étoit en uſage parmi les anciens Romains, & dont nous aurons à parler dans la ſuite, donna le nom au *Congiarium*.

DeRome l'an 136.

ANCUS MARCIUS.

& se répand sur le territoire des Véïens, portant en tous lieux le ravage, & la désolation. D'abord il réduisit l'ennemi à cesser le dégât, lorsqu'il l'eut battu dans un combat de cavalerie. Ensuite il l'attira en rase campagne, & Vainqueur, après une bataille sanglante, il se rendit maître de son camp.

Ce premier désavantage ne rebuta pas les Véïens. L'année qui suivit, ils rompirent de nouveau l'ancienne trêve, que leur Nation avoit faite avec Rome, & ils se crurent assés forts, pour reconquérir tout le païs, qu'ils avoient cédé à Romulus par un traité. Ancus les défit proche des Salines. Cette victoire fut encore plus illustre, que celle de l'année précédente. Aussi la reconnoissance du Sénat se signala en faveur du Victorieux. g Il fut conduit en triomphe pour rendre graces aux Dieux. A son tour Ancus récompensa le mérite de Tarquin, qui s'étoit distingué à la tête de la

g Ce second triomphe d'Ancus Marcius, sera toûjours un sujet de dispute entre les Sçavans. Pighius prétend que ce fut des Sabins qu'il triompha. Sa preuve consiste à dire, qu'on ne lit sur le marbre effacé des Fastes Capitolins, qu'*INEIS*; ce qui pourroit ne convenir, qu'en supposant qu'il y eut inscrit, *de SabINEIS*. Comme ce reste de mot peut s'entendre aussi des Latins, *de LatINEIS*, je ne vois pas pourquoi, on attribüera plûtôt ce triomphe à la victoire, qu'Ancus remporta sur les Sabins, qu'à celle qu'il remporta sur les Latins. Il est vrai, qu'il eût égard à l'ordre des tems, le Roi Ancus avoit déja vaincu les Latins, lorsqu'il vainquit les Véïens, d'où l'on conclut que, si son premier triomphe fut pour avoir vaincu les Véïens, le second doit avoir été pour avoir vaincu les Sabins. On ne peut disconvenir, que les Fastes Capitolins ne soient fort exacts, dans l'arrangement des triomphes selon les années; mais Denys d'Halicarnasse, qui s'est trompé en n'attribüant qu'un seul triomphe à Ancus Marcius, quoiqu'il en ait obtenu deux, ne se sera-t-il pas trompé aussi, en marquant la guerre, qu'Ancus fit contre les Sabins, avant celle qu'il fit contre les Véïens?

la Cavalerie Romaine. Tout étranger qu'il étoit, il fut mis au rang des Patriciens, & placé parmi les Sénateurs. Ce fut là le premier degré d'honneur, par lequel il monta ſur le Thrône.

De Rome l'an 137. ANCUS MARCIUS.

Les Volſques étoient trop à portée de Rome, pour n'être pas traités en ennemis. A leur tour ils furent accuſés d'être entrés en armes ſur les terres de leurs formidables voiſins, & la guerre leur fut déclarée. Le butin qu'Ancus enleva ſur eux, dédommagea Rome de ſes pertes; mais l'ambitieux Roy ſongeoit plus encore à étendre ſes Etats, qu'à tirer des ſatisfactions équivalentes.

Il va donc mettre le ſiége devant [h] Vélitre, Capitale des Volſques. Il la preſſe avec ce courage, & ſur tout avec cette induſtrie à attaquer les places, qu'Ancus enſeigna le premier aux Romains.

Les aſſiégés réduits à l'extrémité, firent ſortir de leurs murs les vieillards en état de ſupliants. Ceux-cy promirent de réparer, au gré du Roy, les torts faits à Rome, & de livrer les coupables à ſa vangeance. Le Romain garda la maxime de ſon païs, c'étoit de *pardonner aux Nations ſoûmiſes.* Il fit avec eux une trêve, & comme ils payérent de bonne foy les dédommagements qu'ils avoient offerts, Ancus fit la paix avec les Volſques, & les mit au nombre des amis & des alliés de Rome.

Les Sabins n'étoient pas vaincus en tous lieux. Il leur reſtoit, dans une contrée où les Romains n'avoient point encore pénétré, des Peuples formidables, également jaloux du bonheur de Rome,

De Rome l'an 138.

h Vélitre, ville autrefois du païs des Volſques, porte aujourd'hui le nom de *Vélétri*, ou *Bélétri*, dans la champagne de Rome.

DeRome l'an 138.

ANCUS MARCIUS.

& capables de ſoutenir leur jalouſie. Ils commencérent leurs hoſtilités, d'abord par de petits partis, qu'ils firent marcher ſur le territoire de Rome. Ils oſérent enſuite attaquer les Romains, avec une groſſe armée, qu'ils mirent en campagne. L'infatigable Roy vole, avec ſes troupes, contre l'audacieux Sabin. Une bataille, où Ancus fut Vainqueur de ſes ennemis, les rendit plus ſoumis, & moins entreprenants. A la vérité la victoire fut long-tems diſputée. La ſeule conſtance des Romains plus aguerris, & plus robuſtes à ſupporter les fatigues militaires, leur donna de la ſupériorité. Ils s'emparérent du camp ennemi, & l'argent, qu'ils y trouvérent, les dédommagea de leurs travaux, & de leurs pertes. Quelques-uns aſſûrent, mais ſans certitude, qu'Ancus obtint alors les honneurs du Triomphe. Victorieux il retourna à Rome, où il paſſa quelques jours tranquilles.

DeRome l'an 139.

Si l'on en croit Plutarque, Ancus Marcius périt d'une mort violente. *De tous les Succeſſeurs de Numa*, dit-il, *nul Roi des Romains ne finit ſes jours d'une maniére naturelle, hors Tarquin le Superbe, qui mourut de vieilleſſe dans ſon éxil.* Le reſte des Hiſtoriens raconte ſa fin avec une ſimplicité, qui ne laiſſe préſumer aucune violence. Il eſt vrai que l'Auteur qui nous a donné les vies des hommes Illuſtres, attribuë à Ancus une mort prématurée. C'eſt ſans doute parcequ'elle arriva dans un tems, où l'on s'y attendoit le moins, & qu'il n'avoit pas encore atteint un âge, qui le menaçât d'une fin prochaine. Quoi qu'il en ſoit des anciens Auteurs; du moins les plus récens, comme Euſébe & S. Auguſtin, le font mourir de maladie.

De civit. Dei. lib. 3. l. 15.

De Rome l'an 139.

L'Hiſtoire n'eſt pas moins partagée ſur le nombre des années qu'Ancus regna, que ſur le genre de ſa mort. Les Ecrivains des ſiécles poſtérieurs ne lui donnent que XXIII. ans de regne. Pour les plus anciens, comme Tite-Live & Denis d'Halicarnaſſe, ils s'accordent à le faire regner *i* vingt-quatre ans. Ses vertus le rendirent également illuſtre dans la guerre & dans la paix. Placé au milieu des ſept Rois de Rome, comme il ne fut inférieur à aucun de ceux qui le précédérent, il ne fut guéres ſurpaſſé par aucun de ceux qui le ſuivirent. Romulus avoit laiſſé à la valeur des Romains toute ſa férocité. Numa l'avoit adoucie, mais par un excês d'indolence & de ſuperſtition. Tullus avoit réduit la vertu Romaine à un amour farouche de la Patrie. Ancus Marcius poliça la ville, ſans l'énerver, veilla au culte des Dieux, ſans en faire aux Romains une occupation gènante, employa la bravoure naturelle de ſes Sujets, ſans les abandonner à leur impétuoſité, combattit toûjours dans les régles, aſtreignit la victoire ſous des loix, & mit de l'art dans la maniére de camper, & de prendre des villes. On peut dire qu'il introduiſit le premier dans Rome quelque régularité pour l'érection des Bâtiments publics. Il eſt vrai qu'il ne la porta pas encore juſqu'à la magnificence. Il ſe contenta, dans ce grand nombre d'édifices qu'il fit conſtruire, de mettre un peu de décence & de ſolidité. Enfin il ſçût tirer avantage de l'em-

Euſéb. Caſſiodor. & Eutrop.

i A ce comte Ancus mourut âgé d'environ 61. an. Il avoit 5. ans à la fin du Regne de Numa, ſi nous en croïons Plutarque. En ajoûtant à ce nombre les 32. ans de Regne de Tullus Hoſtilius, on aura 37. ans, qui joints aux 24. années du Regne de Marcius, font au juſte 61 an.

De Rome l'an 139. bouchure du Tybre, pour le commerce. Par là il invita les étrangers à venir enrichir Rome, & il ouvrit à ses Successeurs [k] un chemin pour étendre leurs conquêtes, au-dela des mers. L'antiquité ne lui a reproché qu'un deffaut. Il aima les loüanges à l'excês, & trop fier de sa noblesse, il s'en prévalut avec ostentation.

Virgil. & Tit. Liv.

[l] De deux fils qu'Ancus Marcius laissa en mou-



Bronze





d'Argent

k Ancus étendit les limites de l'Etat Romain, selon Tite-Live, jusqu'à la forêt *Mæsia*, dont il se saisit sur les Etrusques. On croit qu'elle étoit plantée dans l'endroit où est à présent *il Bosco di Baccano*, vers le fleuve Créméra, en approchant d'Ostie.

l La famille Marcia se faisoit gloire de conter parmi ses ancêtres, les Rois Numa & Ancus, en remontant jusqu'au grand Pontife Marcius, qui fut ensuite préfet de Rome, sous le Roi Tullus Hostilius. Ce Marcius avoit épousé Pompilia fille du Roi Numa. Ancus Marcius sortit de ce mariage, & fut la tige de la famille Patricienne des Marcius; car il y avoit à Rome une famille Plébéïenne du même nom, qui descendoit des Marcius en ligne collatérale. Les descendants, ou ceux qui se prétendoient descendus de cette maison, publiérent l'antiquité de leur origine dans plusieurs médailles. La premiére dont nous donnons le Type, porte une tête d'Ancus. Le revers présente un aquéduc & une statuë équestre, avec ces mots, *Aqua Marcia*. Pline a prétendu, que cet aqueduc fut commencé par les ordres d'Ancus, pour donner de l'eau à la Ville de Rome. Mais outre que Tite Live & Denys d'Halicarnasse ne nous en ont rien appris, il est contre la vrai-semblance, qu'Ancus, pour faire la construction de ce canal, ait empiété bien avant dans les Provinces voisines, qui n'étoient point de la dépendance de Rome. La statuë équestre, selon la conjecture de Patin, représente celle que Tite-Live l. 9. dit avoir été érigée par

fant, l'un étoit encore au berçeau, l'autre n'étoit pas éloigné de sa quinziême année. Ils avoient été laissés, par leur pere, sous la tutelle de l'ambitieux Tarquin. Sans doute qu'Ancus ne compta pas qu'un étranger, nouvel habitant de Rome, pût emporter les suffrages du Peuple sur son Fils, & lui enlever la couronne. L'habileté de Tarquin, originaire de Gréce, d'un esprit délié, & habile à manier les esprits d'une populace encore un peu barbare, l'emporta sur les précautions du dernier Roy.

En effet Tarquin fut Fils d'un négotiant de Corinthe, nommé Damarate. Quoiqu'il éxerçât le commerce, sa famille étoit des plus illustres de son païs. On le disoit issu de ces Bacchiades descendus d'Hercule. Du moins il est certain que [m] les Bacchiades regnoient à Corinthe, lorsque le Tyran Cypséle leur enleva la Couronne, & qu'il s'efforça d'anéantir jusqu'aux moindres rejettons de la famille des anciens Roys. Damarate vint donc chercher un azyle contre la fureur de Cypséle, dans des païs que le commerce lui avoit fait connoître. Souvent

Dion. Hal. lib. 3. & *Tit. Liv. lib.* 1.

l'ordre du Sénat, en l'honneur d'un Marcius Tremulus, qui vainquit deux fois les Samnites, & qui se rendit maître d'Anagnie. La double tête frappée sur la seconde médaille, représente Numa Pompilius, & Ancus Marcius.

m Les Bacchiades, famille de Corinthe, tiroient leur origine de Bacchis, fils de Prumnis, & souverain de la même Ville. Pendant la célébration des Orgies, ils déchirérent Acteon, fils de Mélisse. Celui-ci au désespoir, parut aux jeux Isthmiens. Là, après avoir fait d'horribles imprécations contre les Corynthiens, s'ils ne vangeoient pas la mort de son fils, il se précipita. Le Peuple de Corynthe, pour détourner les maux qu'il craignoit, bannit les Bacchiades, dont une partie s'embarqua, & s'établit en Sicile. Ils avoient tenu long-tems à Corynthe le gouvernement en commun. Ils élisoient tous les ans un d'entr'eux, que l'on nommoit Prytane, & qui tenoit la place de Roy.

De Rome l'an 139.

il avoit entrepris des voyages sur les côtes d'Italie, & transporté des marchandises de Gréce en Etrurie, & d'Etrurie en Gréce. Comme il commerçoit de son chef, avec un vaisseau construit à ses frais, qu'il commandoit en personne, il avoit amassé d'immenses richesses. Pour les mettre à couvert des rapines du Tyran, il chargea tous ses effets sur des vaisseaux, partit de Corinthe, & aborda [n] à Tarquinie, ville alors des plus célébres, au païs des Etrusques. Sa noblesse & ses grands biens lui firent épouser une Etrurienne, d'une grande distinction. Il en eut deux fils, à qui il donna des noms Etrusques. Il appella l'un *Aruns*, & l'autre *Lucumon*. Ces deux enfants furent élevés dans les lettres Grecques, & ils apprirent les coutumes & les sciences de l'Etrurie. Le mariage d'Aruns, qui fut l'aîné, avec une fille des plus illustres du païs, où il résidoit, lui donna des alliances avantageuses parmi les Etruriens. Cependant il mourut avant Damarate son pere. Sa femme étoit grosse sans qu'il y parut, lorsque Damarate lui-même, consumé de la douleur qu'il conçût de la perte d'Aruns, expira, aprês avoir fait son testament. Comme il ignoroit la grossesse de sa belle-fille, il laissa tous ses biens à Lucumon son second fils. Ainsi l'enfant posthume

n L'ancienne Tarquinie, l'une des principales villes de l'Etrurie, passoit pour avoir été fondée par Tarchon frere de Lydus. Suidas remarque, qu'elle fut d'abord nommée *Tarconia*, ou *Tarconium*. Justin a cru que les Pélasgues & les Spinambriens furent les fondateurs de cette ville. On la nomme aujourd'hui *Tarquéno*. Elle est dans le patrimoine de S. Pierre, vers le Duché de Castro. On apperçoit encore les ruines de Tarquinie, à un mille au dessus de *Cornéto*.

d'Aruns se trouva déshérité avant que de naître, & de la pauvreté où il fut réduit, il porta le triste nom *d'Egerius*.

De Rome l'an 139.

Lucumon devenu seul possesseur des immenses richesses de son pere, aspira aux premiéres dignités de Tarquinie. Tanaquil sa femme, qui se sentoit de la noblesse de son origine, & dont la vertu étoit plus digne de Rome, que de l'Etrurie, animoit l'ambition de son mari, & brûloit d'ardeur de le voir dans un rang égal à leur extraction. Le malheur étoit qu'on regardoit Lucumon, dans l'Etrurie, comme un étranger. Ce seul titre mettoit un obstacle à son avancement aux charges de la Nation, où il habitoit. Ainsi le riche Grec se voyoit en danger de consumer ses plus belles années, dans l'oisive médiocrité d'une vie privée. Excité donc par les reproches de la généreuse Tanaquil, il prit le parti d'aller fixer son séjour à Rome, où deux Sabins avoient regné, où les étrangers étoient reçûs avec distinction, & où le mérite personnel étoit le plus sûr, & l'unique moyen de parvenir aux dignités. Tanaquil négligea sans peine sa patrie, pour aller à Rome essayer la fortune, & pour s'aggrandir à l'ombre de son mari. Plusieurs Etruriens, attachés à Lucumon & à Tanaquil, tentérent la même transmigration, & préférérent Rome à Tarquinie.

Dion. Hal. lib. 3.

Le bonheur qui suivit les nouveaux venus, fit inventer une fable, qui mit du merveilleux dans l'arrivée de Lucumon à Rome. On dit, qu'en faisant le voyage, monté sur un char découvert, avec sa femme, il touchoit déja au pié du Janicule, l'orsqu'une Aigle parut sur sa tête. Elle plâna quelque tems

De Rome l'an 139.

dans l'air, puis fondant tout à coup sur l'étranger; elle lui enleva le chapeau, dont il étoit couvert. Reprenant l'essor ensuite, elle se perdit dans la nuë, & descendant une seconde fois avec impétuosité, elle remit le chapeau sur la tête de Lucumon. De tout tems l'art des augures avoit été en usage parmi les Etruriens. *o* Un certain Tagés, qu'on disoit petit fils de Jupiter, l'avoit enseigné, dit-on, aux douze Lucumonies, qui composoient le corps de la Nation Etrurienne. Tanaquil donc, sçavante à conjecturer l'avenir par le vol des oiseaux, embrassa tendrement son mari, & transportée de joye, elle lui annonça l'heureux présage de sa grandeur future.

Festus.

Il faut avoüer que Lucumon seconda bien l'augure, s'il y en eut, par son industrie, par sa valeur, & par ses libéralités. Admis dans la ville avec le titre de Citoyen, il songea à paroître tout Romain. Pour éloigner de sa personne jusqu'aux moindres marques d'Etranger, il prit des noms à la Romaine. On ne l'appella plus Lucumon; mais Lucius;

o Toute l'Antiquité Latine attribuë à Tages, d'avoir enseigné aux Etrusques l'art des Aruspices & des Auspices. La fable a embelli son origine. Les uns le font petit-fils de Jupiter D'autres disent, qu'il sortit tout à coup de la terre en Etrurie. C'étoit ainsi qu'on parloit de ceux, dont on ignoroit la naissance. Ammien Marcellin, qui attribuë, comme les autres, à Tages l'invention de l'art divinatoire, dit qu'il fit attention, que les Dieux, par bonté pour les hommes, ou par reconnoissance pour le culte qu'on leur rendoit, voulurent leur donner des signes de l'avenir, ou dans les viscéres des animaux, ou dans le vol des oiseaux, & que Tagés fut le premier à faire sur cela des observations. Il en composa un livre, qu'il laissa aux Etruriens. Ovide le témoigne par ces vers :

Indigenæ dixere Tagen, qui primus Etruscam
Edocuit gentem casus aperire futuros.

ce fut ſon prénom. Le nom de Damarate, ou de Démarate, ſentoit trop le Grec, il en emprunta un de la ville de Tarquinie, où il avoit été élevé, & ſe fit appeller Tarquin. Pour le ſurnom de Priſcus, p qu'on ajoûta aux deux premiers, il eſt probable qu'il ne l'eut pas de ſon vivant. On ne s'aviſa, je croy, de le déſigner ainſi, que ſous le regne de Tarquin le Superbe. Par là, on voulut, dans les diſcours publics, diſtinguer l'ancien Tarquin du dernier des Tarquins.

De Rome l'an 139.

Les maniéres polies & engageantes du Grec devenu Romain, furent un charme, qui attira bien du monde autour de luy. Il aidoit la fortune, qu'il s'étoit promiſe, par l'agrément de ſa converſation, par les repas qu'il donnoit, par les bienfaits qu'il répandoit ſur ceux qui recouroient à lui, & par l'air gracieux dont il les accompagnoit. Sa réputation s'étendit bien-tôt juſqu'à la Cour d'Ancus Marcius. Comme Tarquin (car c'eſt ainſi que nous l'appellerons dans la ſuite) étoit ſouple & liant, on le vit toûjours prêt à ſervir les inclinations du Roy; mais pourtant ſans baſſeſſe, & ſans ſe déshonnorer par un air de ſervitude. Ses grands biens pouvoient le rendre ſuſpect, dans une ville encore aſſés pauvre. Il s'offrit donc à les dépoſer au Threſor public, pour les beſoins de Rome. Il ſe bâtit une maiſon, & ſe rangea, lui & ſa ſuite, ſous une des Tribus Romaines.

Dion. Hal.

p Il faut faire attention qu'aucun des Rois de Rome, hors le dernier, n'eut de ſurnom de ſon vivant. Romulus même n'eut point de prénom. Les autres n'eurent que leur nom de famille & un prénom. Pour le ſurnom de *Superbe*, qu'eut le dernier Tarquin, il ne le prît pas de ſon gré. Ce fut le peuple mécontent, qui le lui donna. On ne voit pas que l'uſage des ſurnoms ait été commun aux Romains, dans les premiers tems de Rome. Le coutume ne s'en introduiſit que ſous la République.

De Rome l'an 137.

Ce ne fut pas ſeulement par les vertus civiles, que l'induſtrieux Tarquin ſe diſtingua parmi les Bourgeois de Rome. Il ſçavoit que les exploits militaires conduiſent encore plus ſûrement aux grands honneurs. Non-ſeulement il fournit de ſes biens pour faire la guerre ; il y paya encore de ſa perſonne. Nul ne ſe ſignala davantage dans les armées Romaines, que le généreux Tarquin. Habile à mener l'infanterie, il combattit à pié dans la guerre contre les Latins : & plus habile encore à commander la cavalerie, à la tête des Chevaliers Romains, il eut tout l'honneur de la derniere victoire. Ses conſeils n'étoient pas moins prudents, que ſes armes étoient formidables. Il brilla dans le Sénat dépuis qu'il y fut admis, & le Roy ſuivit ſes avis dans les expéditions militaires.

Il eſt aiſé de comprendre qu'un homme d'une réputation ſi univerſelle, & ſi ambitieux d'ailleurs, après la mort d'Ancus, jugea que le tems étoit venu de prétendre à la Royauté. Son mérite l'en avoit rendu digne ; mais l'artifice, & la brigue l'y conduiſirent. Donné pour Tuteur aux deux Fils du dernier Roy, il n'appréhendoit de Compétiteur, que l'aîné de ſes Pupilles. Ce jeune Prince approchoit de quinze ans, & pour peu que l'interregne eût duré, Tarquin craignoit que la mémoire du Pere n'entraînât les cœurs & les ſuffrages, du côté du Fils. Il hâta donc les moments de l'Election, & fit indiquer l'aſſemblée des Curies, avant que le jeune Marcius eût atteint ſa quinziéme année. Pour plus grande précaution encore, Tarquin éloigna de Rome ſon Pupille, & l'enleva aux yeux du pu-

Tit. Liv. l. 1.

blic,pendant les Comices, en lui procurant des parties de chasse à la campagne. Cependant il fit sa brigue, & gagna les uns par argent, les autres par des caresses. Enfin il fut le premier, à introduire dans Rome la coutume de demander les charges, & de faire des démarches publiques pour les obtenir. Jusqu'à lui les Romains avoient affecté une modestie sauvage, qui les avoit détournés de produire au dehors le desir qu'ils avoient des premiers rangs. Le Grec passa par-dessus ces scrupules timides, & il osa, dans une harangue qu'il fit au Peuple, se proposer lui-même pour Roy.

De Rome l'an 139.

Etranger que je suis, dit-il, *je n'aurois jamais présumé de pouvoir prétendre au Thrône des Romains, si des Etrangers, comme moy, n'y avoient été élevés par vos suffrages. Il y a plus. Titus Tatius ne fut-il pas vôtre ennemi, avant que d'être l'un de vos Chefs? Associé avec Romulus, ne partagea-t-il pas avec lui, dans Rome, les honneurs de la Royauté? Numa originaire d'une ville Sabine, & arraché de la solitude qu'il aimoit, ne vint-il pas gouverner icy un Etat inconnu, & tout à coup ne devint-il pas le maître d'une ville, qu'il n'avoit jamais pratiquée? Pour moi, j'ose le dire, je suis plus Romain, que je ne fus Etrusque. Aussi-tôt que l'âge m'eut rendu capable des fonctions civiles & militaires, je quittai Tarquinie. J'ai transporté à Rome de grands biens, & je vous ai consacré mes thrésors & mes services. C'est sous Ancus que j'ai fait l'apprentissage de la guerre; jugés du Disciple par le Maître. Sous un regne si équitable, & par un long séjour, j'ai eu le tems d'apprendre les coûtumes, le droit, & les cérémonies de Rome. Si je fus un courtisan assidu auprês du Maître,*

De Rome l'an 139.

si je fis des leçons aux autres du respect qu'on lui devoit, je l'étudiois alors, & je m'efforcerai ensuite, d'imiter la douceur, & la tendre bienveillance, que ce Prince eut toûjours pour son Peuple.

LE PREMIER TARQUIN. *Tit. Liv. lib. 1.*

Les Romains avoient éprouvé que Tarquin disoit vrai. Ils furent charmés de retrouver dans lui un Roy formé de la main d'Ancus, plein de son esprit, & qui le représenteroit sur le Trône, & à la tête des armées. Le plus grand nombre des suffrages concourut donc en sa faveur, & le Peuple Romain lui *ordonna* (c'étoit le terme précis dont ces impérieux Bourgeois se servoient, dês-lors, pour installer leurs souverains,) le Peuple Romain lui ordonna, dis-je, de prendre en main le timon des affaires. L'ambition avoit rendu Tarquin industrieux à s'élever sur le Thrône, elle le rendit attentif à s'y maintenir. Pour avoir dans le Sénat un parti plus considérable, q il y ajoûta cent Sénateurs. Il

q On est partagé en divers sentimens, sur le nom de *Senatores minorum gentium*, qu'on donna aux Sénateurs de cette troisiême création faite par Tarquin. Nous en parlerons encore quelqu'autre part, & nous en dirons ce qui nous paroît de plus vrai-semblable. Contentons-nous ici de rapporter les divers sentimens des Auteurs. Plutarque semble n'avoir point reconnu cette division de Sénateurs *majorum*, & *minorum gentium.* Il veut aussi que nul des Rois ne choisit des Sénateurs, que des anciennes familles Patriciennes. Il ajoûte que ceux qu'on appella *Patres conscripti*, ne furent nommés ainsi, que parce qu'ils furent inscripts de nouveau avec les anciens. Puisqu'il n'est pas exact sur les trois divers ordres de Sénateurs, que les autres Historiens reconnoissent de concert, abandonnons-le en général, sur ce qu'il pense des Sénateurs. Tacite au l. 11. de ses Annales, admet à la vérité des Sénateurs *minorum gentium*; mais il prétend que ce nom ne fut donné, que par L. Junius Brutus à ceux qu'il fit entrer au Sénat, aprés l'exil de Tarquin le Superbe. Ici Tacite est contredit par Tite-Live, qui rapporte que le nom de *minorum gentium*, fut donné aux Sénateurs de la création du vieux Tarquin. Nous verrons ailleurs, pour quel-

eſt à croire que par là il récompenſa des nouveaux venus comme lui, & des gens du Peuple, qui s'étoient portés avec zéle à le faire élire. Le nom qu'on donna * à cette centaine de nouvelle création, ne fut pas tout à fait honorable pour elle ; mais il ne diminua en rien leur authorité. Elle fut entiérement égalée à celle des plus anciens Sénateurs. Ce ſupplément du Sénat fut toûjours attaché aux interêts de Tarquin, par inclination, & par reconnoiſſance.

DeRome l'an 139.

Le PREMIER TARQUIN.

* *Minorum Gentium.*

Rome avoit été laiſſée dans un état, à ne pouvoir ſe diſpenſer de faire la guerre. Preſque toutes les Nations calmées par les Rois précédents, prétendoient que leurs traités d'union, d'alliance, ou de paix avec Rome, n'avoient de vigueur, que pendant la vie du Prince, qui les avoit aſſujettis. Les Latins furent les premiers à ſaiſir ce prétexte, ou ſi l'on veut cette raiſon, pour remuer. A la vérité toute la Nation ne ſe ſouleva pas enſemble contre Tarquin. Ce fut là le principe de ſon malheur. Comme les villes Latines ne ſe déclarérent contre lui que ſucceſſivement, il dompta aiſément en détail des Peuples, qu'il auroit eu de la peine à vaincre en corps de Nation. [r] Apioles ville aſſés conſidérable de l'ancien Latium, étoit la Capitale d'un petit païs. Les Apiolains dépoüillérent donc quelques campagnes du territoire Romain, & ſe rendirent coupables par des brigandages. Tarquin uſa de repréſailles, & avec une armée conſidérable, il vint ravager de ſon

DeRome l'an 140.

Tit. Liv. lib. 1 & *Dion. Hal. lib.* 3.

le raiſon ces Sénateurs furent ainſi appellés.

r Les Auteurs anciens nous ont donné lieu de conjecturer, qu'Apioles étoit ſituée près de l'Anio, aux environs de Cruſtume, & de Corniculum, à l'extrémité du Latium & de la Sabinie Cette ville fut entiérement détruite, & il n'en reſte aucunes traces.

De Rome l'an 140. Le Premier Tarquin.

côté les champs Latins. Ceux d'Apioles ſe procurérent le ſecours des villes voiſines, & avec confiance ils ſe préſentérent en raſe campagne, pour combattre l'ennemi commun. Le nouveau Roy fit contre eux l'eſſai de la victoire. Vainqueur en deux combats donnés coup ſur coup, il prit le deſſein d'aſſiéger Apioles. Pour s'en rendre maître, l'adroit Général employa également l'artifice, & la valeur. Il partagea ſon armée en pluſieurs corps, & n'en fit paroître devant la place que la moindre partie. Les aſſiégés, qui ſe trouvérent preſque égaux aux aſſiégeants, firent ſouvent des ſorties, & ſe conſumérent, peu à peu, par les pertes qu'ils firent en de petits combats. A ſes premiéres troupes fatiguées, Tarquin en faiſoit ſuccéder de nouvelles, dont le nombre n'effrayoit point les Apiolains. Nouvelles actions & nouvelle diminution des aſſiégés. Enfin, à force de valeur, les Apiolains ſe trouvérent ſi affoiblis, qu'ils ſuccombérent au travail, & que leur ville fut priſe d'aſſaut. Pluſieurs d'entre-eux périrent le fer à la main & le reſte, en petit nombre, mit bas les armes. Tarquin crut qu'il falloit marquer les commençemens de ſon regne, & les prémices de ſes victoires par un exemple de ſévérité. Il ne tranſporta pas les vaincus à Rome, comme ſes Prédéceſſeurs, pour en faire des citoyens. Il les vendit, pour en faire des eſclaves. Leur ville abandonnée au pillage du ſoldat, fut détruite par le feu, & ſes murailles furent entiérement renverſées. Un léger défaut d'humanité dans la conduite de Tarquin, ſervit à augmenter les limites de ſon Etat & aſſura mieux ſes conquêtes.

Cruſtume étoit une Colonie des Latins. Sous le regne de Romulus, cette ville s'étoit ſoumiſe aux loix Romaines, & juſqu'àlors ſon attachement pour Rome ne s'étoit point démenti. Le mauvais exemple des villes Latines l'entraîna dans les factions, qu'elles excitérent contre Tarquin. Sa défection la rendoit coupable. Auſſi le Roy de Rome leva une nouvelle armée, pour la réduire, ou pour la châtier.

De Rome l'an 141.

LE PREMIER-TARQUIN.

Cruſtume ſentit ſa foibleſſe, & ſe repentit de ſa révolte. Les forces Romaines lui parurent formidables, & nul ſecours ne ſe préſentoit, pour la garantir du danger. Elle prit donc le parti le plus ſage. Sans s'expoſer à un ſiége, elle ouvrit ſes portes à ſes anciens maîtres. On vit les vieillards & les plus honorables Bourgeois de Cruſtume, aller au-devant du Roy, lui tendre des mains ſuppliantes, & le prier de modérer les rigueurs de ſa vangeance. Leur ſoumiſſion l'attendrit, & les ſauva. Le Roy ne condamna perſonne à la mort. Les Auteurs de la révolte s'étoient éxilés volontairement, & leur fuite leur tint lieu de punition. On ne toucha point aux priviléges des Cruſtumiens; mais on leur ôta les moyens d'être infidéles. En leur laiſſant les droits des alliés, on fit paſſer chez eux une Colonie de Romains.

Dion. Hal. lib. 3.

Les habitans de [f] Nomente, encore moins excuſables que ceux de Cruſtume, avoient éxercé des hoſ-

[f] Nomente fut une ville des plus conſidérables de la Sabinie, près de la voye Salaria, & des rives du fleuve Allia, à peu de diſtance des eaux, qui ſont appellées, dans le langage du païs, *i Bagni della Grotta Marrozza*, à dix milles de Rome. Ce n'eſt plus qu'un village, qui porte le nom de *Lomentano*.

De Rome l'an 141.

LE PREMIER TARQUIN.

tilités contre Rome, & ravagé ses campagnes. Cependant leur soumission les exempta d'un traitement plus rigoureux. Ils se livrérent de bonne grace aux Romains, & ils éprouvérent la clémence de Tarquin.

De Rome l'an 142.

Le Conquérant poussa sa pointe, & avança dans le païs du vieux Latium. [t] La ville de Collatie crut pouvoir tenir contre l'armée victorieuse, & eut le courage de mesurer ses forces avec celles des Romains. Les Collatins ne connurent leur infériorité que par leurs pertes. Toûjours battus, toûjours repoussés en rase campagne, ils se renfermérent dans leurs murs. La nécessité où ils se trouvérent, les obligea d'avoir recours aux villes Latines. Le Romain étoit trop agissant & trop vif, pour leur permettre de respirer un instant. Il pressa le siége avec une ardeur, qui ne leur laissa pas le tems de recevoir un secours tardif, qui n'arriva que quand la ville fut renduë. En effet Collatie se soumit à la loi que le Vainqueur voulut lui prescrire. On ne la traita pas avec la même indulgence, que Crustume & que Nomente. Tous ses habitans furent désarmés, & forcés à payer une somme d'argent. La garnison que Tarquin laissa dans Collatie, la tint dans le devoir, & l'asservit à jamais.

La vertu Romaine avoit rejetté jusqu'icy certains devoirs d'humanité, & certains égards du sang, qui quelquefois sont contraires à la plus rigide équité. Pour Tarquin, né avec les inclinations moins scrupuleuses de la politique Grecque, il regarda le rang, où il étoit placé, comme un moyen d'avancer ses

Dion. Hal.

[t] Collatie confinoit avec le Latium, & la Sabinie, entre la voye Prénestine, & la rive gauche de l'Anio, à six milles de Rome.

proches,

proches, & de les enrichir. Lorsqu'il fut maître de Collatie, il crut pouvoir en disposer. Il en donna donc le gouvernement, ou plûtôt la souveraineté, à ce fils de son frere Aruns, qui deshérité avant que de naître, & réduit à l'indigence, portoit le nom d'Egerius. De la ville de Collatie, qu'il eut en propre, il prit le nom de Collatinus, qu'il transmit à sa branche. Elle se distingua ensuite dans Rome, par les services qu'elle y rendit, contre les Tarquins mêmes.

De Rome l'an 142.

LE PREMIER TARQUIN.

La prise de [a] Cornicule, ville aussi du païs Latin, suivit celle de Collatie. Le Conquérant en pilla le territoire, sans y trouver de résistance, & bientôt il se présenta devant la place, plûtôt pour la solliciter à s'allier aux Romains, que pour l'asservir. D'assiégeant, Tarquin parut devenir médiateur, tant il fit d'efforts pour se concilier l'amitié des assiégés. Cette conduite modérée produisit un bon effet pour lui. Les offres du Romain, & la valeur Latine partagérent les habitants de Cornicule en deux factions. Les uns vouloient la guerre, & soûtinrent le siége avec bravoure. Les autres préférérent une alliance tranquille avec Rome, & ne résistérent que foiblement aux attaques. Ainsi les plus braves qui s'exposoient trop, consumés de fatigues, & diminués par leurs pertes, aussi bien

De Rome l'an 143.

Dion. Hal. lib. 3.

[a] La plûpart des Géographes fixent la situation de Cornicule entre le Tybre & l'Anio, à moitié chemin de Tibur à Fidénes. Holsténius conjecture que cette ville étoit placée au même endroit où est aujourd'hui la petite ville de Saint Ange, proche le lieu appellé *Torré Vergata*, à deux milles des monts Cornicules, dont parle Denys d'Halycarnasse au l. 1. de son Histoire, & que Kirker croit être le mont Saint Ange, & le *Monticelli*.

De Rome l'an 143. L. Premier Tarquin.

que les plus pacifiques, qui n'agiſſoient que mollement, contribuérent également à la ruïne commune. La ville fut forcée. Les plus courageux périrent en ſe défendant, de poſte en poſte, dans l'enceinte de leurs murailles. Pour les plus laches, ils ſauvérent leur vie; mais au prix de leur liberté. On les vendit avec leurs femmes & leurs enfants, pour en faire des eſclaves. A l'égard de la ville, elle fut pillée, & réduite en cendres.

De Rome l'an 144.

Par le nombre des villes, que les Romains conquirent dans l'ancien Latium, il eſt aiſé de comprendre combien ce petit eſpace de terre étoit peuplé. On ſera ſurpris d'apprendre la prodigieuſe multitude, qu'il en reſtoit encore à conquérir. Le reſte des Latins, voyant leur païs ſi fort entamé, ouvrirent les yeux, & jugérent qu'il falloit enfin faire de plus grands efforts, pour s'oppoſer aux Romains. La réſolution en fut priſe dans une aſſemblée de quelques villes. On léve donc une armée, on la répand dans un des meilleurs cantons du territoire Romain, on y porte le ravage, on y fait des priſonniers, ou plûtôt des eſclaves. Tarquin n'étoit pas en état de prévenir ſes aggreſſeurs. Il prit le parti de leur revaloir leurs brigandages. Il fit ſortir ſes troupes en campagne, & il égala, par le butin qu'il fit ſur les Latins, celui qu'ils avoient enlevé ſur ſes terres. Enfin, à l'éxemple de ſes ennemis, il fit la guerre en Corſaire. Les deux armées qui ſe cherchoient, ſe rencontrérent à la fin proche de Fidéne, à cinq milles de Rome. Le choc fut vif, & le combat fut ſanglant. Enfin la victoire ſe déclara pour les Romains. Leurs ennemis abandonnérent leur propre

Dion. Hal.

camp au pillage, & débandés ils se retirérent, de nuit, chacun dans sa ville. DeRome l'an 141.

Tarquin ne s'oublia pas après une déroute si complette. Pour rendre sa victoire fructueuse, il fit solliciter les villes Latines, que les fugitifs avoient épouvantées à leur passage, à prendre des alliances avec Rome. Plusieurs d'entre-elles, qui n'avoient point à espérer de secours de leur Nation domptée, & qui ne se trouvoient point de ressource dans leurs propres forces, préférérent de rendre une obéïssance volontaire aux Romains, à la servitude, dont elles étoient menacées. LE PREMIER TARQUIN.

Fidéne alors, plus attachée à Rome qu'autrefois, lui ménagea de nouveaux sujets, & lui procura la reddition de quelques places assés considérables, sous des conditions avantageuses. DeRome l'an 145.

Enfin Camérie se soumit aux Romains, & les mit en possession de quelques forteresses. x

La terreur étoit universelle dans le païs Latin. On avoit lieu de craindre que le reste du Latium ne fut entraîné par l'exemple de tant de villes timides. L'extrémité du péril fit prendre des résolutions extrêmes. Tandis qu'Albe avoit subsisté, elle avoit été regardée comme la capitale du Latium. Là se tenoient les assemblées des Latins, & toutes les villes y envoyoient leurs députés, pour les délibérations communes. Lorsqu'elle fut détruite, la Nation Latine retint encore quelque vestige du respect qu'elle avoit eu pour sa ville mere. La

x Tite-Live met au nombre des villes conquises par Tarquin, celles de Ficulne ou de Ficule, d'Amériole, de Médulie & de Camérie.

De Rome l'an 146.

LE PREMIER TARQUIN.

Pompeïus Festus.

Diéte fut donc indiquée au pié de la fameuse montagne d'Albe, à la source d'une fontaine consacrée à la Déesse Férentine. Ce lieu, soit que ce fût une bourgade, soit que ce ne fût qu'une plaine agréable, arrosée d'un ruisseau, s'appella *Ferentinum.* Là se fit la convocation de tous les Latins en corps de Nation.

Dion. Hal.

On y délibéra sur les moyens d'arrêter le torrent qui s'étoit débordé sur les campagnes du Latium, & qui emportoit les villes avec impétuosité. Le résultat fut, qu'il falloit se roidir contre les efforts d'une Colonie naissante, mettre en campagne toutes les milices des Cités voisines, & aller chercher du secours chez les plus puissants peuples de l'Italie. Ainsi l'on décerna deux Ambassades, l'une vers les Sabins, l'autre pour l'Etrurie.

Tout se facilita en faveur des Latins, qu'on croïoit opprimés. La haine des Nations voisines, contre Rome, s'étoit augmentée à proportion de son aggrandissement. Les Sabins & les Etrusques entrérent donc sans peine dans la ligue des Latins; mais pourtant avec quelque différence. Ce fut le corps entier des Sabins qui s'unit au Latium; mais du côté des Etrusques, quelques contrées seulement se déclarérent, contre le Roi Tarquin, en faveur des Latins. La Nation entiére des Sabins leur promit, qu'aussi-tôt qu'ils auroient fait les premiéres hostilités, ses Soldats entreroient aussi, de leur côté, dans le territoire de Rome, & qu'ils y feroient diversion de ses forces. Pour les villes confédérées de l'Etrurie, elles fournirent aux Latins autant de secours, qu'on put en assembler.

Les Latins comtérent dans leur parti cinq villes Etrusques d'une grande considération, [y] Clusie, [z] Russelle, [a] Volaterres, [b] Arétie, [c] & Vétulonie. Tant d'ennemis ligués formérent un orage, que la valeur de Tarquin sçut dissiper. L'un aprês l'autre, ils fournirent de la matiére à ses conquêtes & à des Triomphes.

De Rome l'an 146. LE PREMIER TARQUIN.

Sur la confiance de ces grands secours, les Latins entrérent de leur côté dans les champs Romains; & les Sabins, du leur, ravagérent les campagnes Romaines, qui leur étoient voisines. Rien ne retarda la marche du généreux Tarquin. Il avoit une grosse armée; mais il ne jugea pas à propos de la diviser, crainte de l'affoiblir. Il laissa donc

De Rome l'an 147. *Dion. Hal.*

y Clusium aujourd'hui *Chiusi*, tenoit un rang considérable entre les douze Lucumonies ou Métropoles de l'Etrurie. Elle fut d'abord habitée par les Peuples de l'Ombrie. Alors selon Tite-Live & Polybe, elle étoit nommée *Camers*. Conquise ensuite par les Pélasgues, sous la conduite de Clusius, fils de Tyrrhénus, le premier nom de cette ville fut changé en celui de Clusium. Strabon comtoit de Clusium à Rome, environ cent milles de chemin. On trouve la même distance entre Rome & *Chiusi*. Celle-ci confine avec les territoires de Pérouse & d'Orviéte. Pline est le seul, qui ait fait mention d'une autre ville, qu'il appelle la nouvelle Clusium, située entre l'Arne & le Tybre, au pied du mont Appennin.

z On voit encore les ruines de Russelle, autrefois ville d'Etrurie, à trois milles du Lac *Prilis*, prés des eaux Minérales, que les naturels du Païs appellent *Bagni di Roselle*.

a Volaterres ville ancienne de l'Etrurie, subsiste aujourd'hui dans le territoire de Pise, sous le nom de *Volaterano*.

b Aux environs de Florence, est la ville *d'Arezzo*, qu'on dit être l'ancienne Arétie.

c Il ne reste plus que les Ruines de l'ancienne Vétulonie, dans le territoire de Pise, à trois milles de la mer, prês de la forêt Vetuloniienne, ou *Vetletta*. Dans le voisinage de Vétulonie, il y avoit des eaux chaudes, & cependant poissonneuses, si l'on veut s'en rapporter au témoignage de Pline. Ce sont celles apparemment que les Italiens appellent *le Caldane*.

De Rome l'an 147.

LE PREMIER TARQUIN.

Dion. Hal.

les Sabins maîtres de la campagne, la désoler par des pillages ; bien sûr de leur revalloir dans peu leurs brigandages. Tarquin destina toutes ses forces à combattre les Latins. Les deux camps furent postés assés proche l'un de l'autre. Il sembla, durant quelque tems, que ces armées se craignoient, se respectoient, où se mesuroient mutuellement. Ce ne fut d'abord que de petits combats de quelques braves, qui sortoient l'un après l'autre des retranchements. Enfin de légéres escarmouches engagérent insensiblement une action générale. Les deux camps se vuidérent de part & d'autre, & l'on vit dans la plaine deux armées, à peu prês égales en nombre d'hommes, toutes deux aguerries, & pleines de valleur. Des deux côtés le combat commença avec furie. Elle ne se rallentit point de tout le jour ; & la nuit seule mit fin à la constance des combattans.

On se retira donc dans les retranchements, sans avoir, de part ni d'autre, des marques assûrées de la victoire. On ne s'apperçût que le lendemain en faveur de quel parti elle s'étoit déclarée. Au levé du Soleil, les Romains sortirent en bon ordre, pour présenter une seconde bataille ; mais les Latins se continrent dans leur camp, à couvert de leurs retranchements. Alors Tarquin se regarda comme le maître du champ de bataille, fit dépoüiller les morts par ses Romains, & aprês avoir attendu long-tems l'ennemi, il retourna sous ses tentes, aux acclamations de ses Soldats.

Le sort des Latins n'étoit pas encore désespéré. Les Etrusques réparérent les pertes de leurs alliés, & peu de tems aprês ils vinrent à leur secours. Sur la confiance que leur donnérent ces nouvelles trou-

pes, les Latins parurent de nouveau en campagne, & oférent préfenter la bataille aux Romains. La défaite des confédérés contre Rome, fut encore plus marquée qu'au combat précédent. Tarquin remporta fur eux une victoire inconteftable ; & ce qui fait le plus à fa gloire, c'eft que tous avoüérent, qu'elle n'étoit dûë qu'à fa bravoure, & qu'à fa conduite.

En effet l'aîle droite où il combattoit, contre les Etrufques qui lui étoient oppofés, avoit quelque avantage, tandis que la Légion Romaine poftée à l'aîle gauche, déja enfoncée par les Latins, étoit prête d'être culbutée. Le Roi qui s'en apperçût, fit un détachement d'infanterie à fon aîle droite, l'envoya au fecours de l'aîle gauche, & lui-même, avec de la cavalerie, il y paffa avec tant de célérité, que l'ennemi en fut furpris. Il y rétablit tout à la fois les rangs, & le courage de fa Légion. Il revola enfuite, avec la même rapidité, à l'aîle droite, & fe remontra aux Etrufques plus formidable qu'auparavant. Il les enfonce, il les met en déroute, & il en jonche la terre. De-là à la tête de fa cavalerie, il court, à toute bride, au camp ennemi, après avoir donné ordre à fon infanterie de le fuivre au petit pas. Les foldats Latins reftés à la garde du camp, & trompés par la promptitude d'une marche fi précipitée, prirent la cavalerie Romaine, pour la cavalerie Etrufque, & la laifférent entrer. Ainfi lorfque l'ennemi fugitif vint à fon camp, pour y chercher un azyle, il le trouva occupé par les Romains. Pour comble de malheur, les Etrufques & les Latins épars & débandés, tombérent fous le fer de

De Rome l'an 148.

Le Premier Tarquin.

l'infanterie Romaine. Reſtée dans la plaine, elle en fit un grand carnage. Enfin ceux qui arrivérent juſqu'au pié de leurs retranchements, repouſſés par les Romains, & par ceux des Latins qu'ils en chaſſoient, ou périrent par le fer, ou furent écraſés dans la foule. Telle fut cette journée ſi triſte aux Latins, ſi avantageuſe à Rome, & ſi illuſtre au premier Tarquin. Le Roi s'appropria l'argent, qu'il trouva au camp, & tous les captifs, qu'il vendit pour en faire autant d'eſclaves. Pour le reſte des uſtenſiles, il l'abandonna au pillage des ſoldats.

De Rome l'an 149.

Deux batailles perduës remplirent tout le Latium d'épouvante. Alors les Latins n'eurent plus de reſſource que dans la miſéricorde du Vainqueur. Auſſi lorſque Tarquin conduiſit ſon armée pour aſſiéger celles des villes Latines, qui avoient refuſé ſon alliance, elles n'attendirent pas que le Roy vint les inveſtir. D'elles mêmes elles ſe préſentérent au joug, & elles changérent leur ancienne fierté en d'humbles ſupplications. D'un conſentement unanime, elles envoyérent une ambaſſade à Tarquin, pour ſe donner toutes à lui, aux conditions qu'il voudroit.

Tarquin maître du ſort de tant de villes ſituées dans un ſi petit païs, eut pour elles cette clémence dont les Romains ſe faiſoient gloire d'uſer, à l'égard des Nations ſoûmiſes. Il ne condamna pas un ſeul Latin à la mort ni à l'éxil, & il ne tira point d'argent de la Nation vaincuë, par des taxes arbitraires. Il laiſſa les Latins maîtres de leurs campagnes, & leur permit de vivre ſous leurs anciennes loix. Le Vainqueur ſe contenta d'éxiger des vaincus, qu'ils rendroient les transfuges, & les priſonniers qu'ils avoient faits

Dion. Hal. lib. 3.

ſur

sur les Romains, qu'ils restitueroient aux Bourgeois de Rome, les esclaves qu'ils leur avoient enlevés à la campagne, qu'ils satisferoient aux dommages qu'ils avoient causés aux laboureurs, & qu'ils serviroient Rome de leurs troupes, aussi-tôt qu'ils seroient commandés de marcher. A ces conditions, que les Latins agréerent avec joye, ils furent reçûs dans l'amitié, & dans l'alliance de Rome.

De Rome l'an 150.

LE PREMIER TARQUIN.

Alors la guerre contre les Latins parut finie. Aussi Rome [d] crut devoir les honneurs du Triomphe à un Vainqueur, qui n'avoit point cessé de combattre, & de conquérir. L'ancienne simplicité des Triomphes ne fut point encore icy changée en magnificence. Nous verrons bien-tôt ce même Tarquin (qui marcha icy à pié, selon l'ancien usage des Triomphateurs) porté sur un char brillant, introduire dans Rome le luxe & la somptuosité des Triomphes. Le butin que le Roy avoit remporté des villes conquises sur les Latins, & sur tout d'Appioles, passoit de beaucoup ses espérances. Il n'en détourna pas le profit à ses usages; il le consacra à construire [e] un Cirque pour les jeux

d Les trois triomphes dont le vieux Tarquin fut honoré, sont expressément marqués & dans les Fastes Capitolins, & dans Denys d'Halicarnasse. L'autorité de ces anciens marbres en concilie à l'Historien Grec. Pour Tite-Live, il est peu exact d'ordinaire à marquer le nombre des Triomphes, & à les arranger par l'ordre des tems. Lui & Macrobe ne font triompher qu'une seule fois le vieux Tarquin. L'Auteur *des Hommes illustres*, le fait triompher deux fois. Le concert des Fastes Capitolins & de Denys d'Halicarnasse, doit l'emporter.

e Tarquin étoit Grec. Il songea donc à établir dans Rome un Cirque, à l'imitation des principales villes de la Gréce. Le premier Cirque, qui fut le modéle de tous les autres, étoit en Elide, où se célébroient les jeux Olympiques.

DeRome l'an 150. LE PREMIER TARQUIN. *Varro.*

Romains, qu'on appella aussi f *les grands jeux.* On donna le nom de g Cirque à ce magnifique ouvrage, ou parce qu'au moins h à l'une de ses extrémités, il représentoit une portion circulaire, ou parce que les chars qui s'y disputoient le prix, devoient i sept fois tourner, en rond, au tour des bor-

f Il est certain, que les jeux Romains s'appelloient aussi *les grands jeux.* Tite-Live nous en assûre. Cependant il ne faut pas croire, que tous les jeux, qu'on faisoit dans le Cirque, & qu'on appelloit *Circenses*, fussent *les grands jeux.* On en faisoit dans le Cirque à Céres, à Appollon, &c. de différens des *grands jeux*, ou des jeux Romains. Ceux même qu'on appelloit *Megalenses*, n'étoient pas les mêmes que *les grands jeux.* Les premiers se célébroient avant les Nones d'Avril, & les derniers, la veille des Nones de Septembre. D'ailleurs les jeux Romains se faisoient en l'honneur des grandes Divinités, de-là leur nom de *grands jeux*, & les jeux *Megalenses*, ne se faisoient qu'en l'honneur de Cybéle. Enfin les *grands jeux* furent institués par le vieux Tarquin, & les jeux appellés *Megalenses*, ne le furent que par Junius Brutus, en l'honneur de Cybéle, qu'on appelloit μεγαλήσια, *la grande Déesse.*

g Parmi les diverses étymologies du nom de Cirque, j'en ai omis une de Tertullien. Il veut que le Cirque Romain fut appellé ainsi de la fameuse Circé, cette fille fabuleuse du Soleil Cet Auteur au l. des spectacles, croit que, par-là, Circé qui inventa, dit-il, les jeux du Cirque, a voulu nous représenter la course du Soleil son pere, monté sur un char à quatre chevaux, qui parcourt le globe du monde. Je n'ai pas trouvé cette étymologie assez solide.

h Le Cirque avoit quatre faces. Celle du fond où étoient les bornes, au tour desquelles les chars devoient tourner; celle de l'autre fond opposé, d'où partoient les chars; & les deux grandes galleries des deux côtés, où les spectateurs étoient assis. Il paroît certain qu'au moins la face du fond où étoient les bornes, décrivoit une portion circulaire. Il est vrai-semblable aussi que l'autre fond opposé, d'où partoient les chars, étoit figuré en demi-cercle; mais, sur cela, la certitude n'est pas entiére.

i On ne doute point qu'il n'ait fallu tourner sept fois, ou bien au tour d'une seule borne, ou bien une fois seulement au tour de sept bornes différentes. Les Poëtes ne font mention que de sept circuits, sans marquer bien précisément, si ce fut au tour de plusieurs bornes, ou au tour d'une seule. Voici comme en parle Properce.

Haud priùs infecto deposcit præmia cursu,
Septima quàm metam triverit ante rota.

nes plantées aux deux bouts du Cirque. Dans la suite, ou peut-être dês-lors, on appella celui-cy le grand Cirque; soit à cause de son immense grandeur; [k] soit par comparaison avec d'autres Cirques plus petits; soit parce qu'on y célébroit les grands jeux à grands frais; soit enfin parce qu'il étoit consacré aux plus considérables Divinités, sur tout au Dieu [l] Vertumne, à Neptune, à Jupiter, à Junon, à Minerve, & en particulier aux Dieux Pénates de Rome, qui portoient singuliérement [m] le nom de grands Dieux.

De Rome l'an 150.

LE PREMIER TARQUIN.

Circus Maximus.

& Ausone, dans l'épitaphe du cheval Prosphorus,

Prosphore clamosi pannosa per æquora Circi
Septenas solitus victor obire vias.

Cassiodore paroît dire plus expressément au l. 3. qu'il falloit tourner autour de sept bornes différentes, *septem metis omne certamen peragitur.* Cependant on lit plus ordinairement, que du moins à Rome, il n'y eut qu'une borne, au tour de laquelle il falloit tourner sept fois.

k Si le Cirque que fit construire Tarquin ne fut appellé le *grand Cirque*, que par comparaison avec quelqu'autre plus petit, il est fort douteux en quel tems on lui donna ce nom. On ne lit point qu'il y ait eu à Rome d'autre Cirque, que le grand, avant celui de Flaminius. Or il est incertain quand ce dernier Cirque fut construit. Varron au l. 4. de la Langue Latine, prétend que, sous le regne de Tarquin (sans indiquer si ce fut sous le premier, ou sous le second Tarquin) on donna un spectacle de Taureaux dans le Cirque Flaminius. Si son témoignage est reçu, le Cirque Flaminius n'étoit guére moins ancien, que *le grand Cirque*. Cependant Cassiodore veut que le Cirque Flaminius n'ait été construit, que sous les Consuls L. Veturius, & C. Lutatius.

l Vertumne, si l'on en croit Ovide, étoit le plus ancien Dieu des Etrusques. Le Lucumon qui vint d'Etrurie, au tems de Romulus, demeurer à Rome, le fit connoître aux Romains, & lui bâtit un Temple. On l'invoquoit pour faire d'heureux marchés, & des échanges avantageuses. On lui avoit consacré une fête au mois d'Octobre, qu'on appelloit *Vertumnalia*.

m Ces Dieux Pénates étoient principalement les deux Palladions, qu'on appelloit autrement les Dieux de Samotrhace. Rome leur donoit sur-tout le nom de *Potes Dii*, ou de puissants Dieux. Varron dit que le nom de *grands Dieux* leur étoit particulier, & que sur le pied d'estal où ils étoient placés,

DeRome l'an 150.

LE PREMIER TARQUIN.

Tarquin plaça le Cirque n dans la vallée *Myrtia* ou *Murtia*, qui s'étendoit depuis le mont Aventin, jusqu'au mont Palatin. Il est incontestable qu'il y eut, avant Tarquin, un Cirque pour les jeux Romains; o mais on ne croit pas que, sous les Rois précédents, il fut au même lieu, ou Tarquin érigea le sien. Du



de Bronze

on lisoit pour inscription, *Magnis Diis*. Aussi Virgile en parle de la sorte, *Populoque, Penatibus, & Magnis Diis.*

n Cette vallée, selon les uns, fut appellée Murcia, d'un Temple érigé à la Déesse du même nom, au pied du mont Aventin, ou Myrtea selon d'autres, à cause d'un autre Temple bâti au même endroit en l honneur de Venus, surnommée Myrtea, parce que le myrthe lui étoit consacré.

o A proprement parler, il n'y eut point de Cirque à Rome, avant celui que le premier Tarquin érigea. Ce n'est pas qu'il n'y eût des jeux, où l'on donnoit des courses de chars, & de chevaux, dês le tems même de Romulus; mais ces jeux se faisoient sur les bords du Tybre, & des épées suspenduës, qui présentoient la pointe, y servoient de bornes. Il falloit tourner tout autour dans un sentier assez étroit, avec danger, pour les chevaux, d'en être percés. De-là Cassiodore au l. 5. tire l'étimologie des mots *ludi Circenses*, en ces termes, *Circenses quasi circum enses, inter enses & flumina, locis virentibus agebantur*. La même étimologie est adoptée par Isidore au l. 7. *ubi nunc meta*, dit-il, *olim Gladii ponebantur, quos quadrigæ circuibant in littore*. C'est pour cela sans doute, que Virgile promet de donner des courses de chars sur les bords d'un fleuve. *Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus*. De-là on lit dans une inscription antique citée par Bulenger, *DECURSIO TIBERINA*. Cette coutume ne fut pas abolie, même après l'érection des Cirques. Des médailles antiques représentent quelquefois, sur leurs revers, un Cavalier poussant un cheval, avec cette inscription *Decursio*.

moins on ne peut disconvenir que ce Prince n'ait procuré de la commodité aux spectateurs. p Avant lui, le Peuple ne voyoit les jeux que debout, sous des galleries de bois, soûtenuës par des perches fourchûës. Tarquin rangea les spectateurs sur des siéges à trois étages, ou sur des espéces de marches figurées en demi-cercle , qui alloient en s'étrecissant jusqu'au haut. Les premiéres marches furent de pierre, & les plus élevées ne furent que de bois. Le long des deux grands côtés du Cirque intérieur, & d'un des petits côtés du bout, on avoit creusé q un ruisseau large & profond de dix piés, pour écouler les eaux. Toute la longueur du Cirque fut de r

De Rome l'an 150.

LE PREMIER TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 3.

p Tite-Live est le seul, qui dise que, dês le tems même de Tarquin, les Spectateurs étoient placés sur des échaffauts élevés à la hauteur de douze pieds, & soûtenus par des fourches de bois.

q Ce ruisseau s'appelloit *Euripus*. Il environnoit trois côtés du Cirque;car le côté d'où partoient les chars, & où étoient les remises, n'étoit point environné du ruisseau. Il ne fut d'abord séparé de l'arêne, que par un mur à hauteur d'appui. Dans la suite, on l'en sépara par une ballustrade de fer. C'est Pline au l. 8. qui nous l'apprend.

r La longueur & la largeur du Cirque nous sont ici marquées clairement par Denys d'Halicarnasse. Pline en rabbat un peu, & ne lui donne que trois stades de longueur. Vraisemblablement pour faire le compte rond, il a omis la demi-stade, dont parle l'Historien Grec. Il reste à sçavoir au juste, par rapport à nôtre maniére de mesurer, combien le Cirque eut de longueur & de largeur. Pline au l. 1. ch. 3. nous aprend la mesure de ce que les Romains appelloient, *Stadium* & *jugerum*. Nous avons traduit ce dernier mot par celui d'*arpent*, quoiqu'il y ait bien de la différence dans la mesure de nos arpens, & celle du *jugerum* Romain. La stade donc, selon Pline étoit de 625. pieds Romains, & chacun de ces pieds étoit de douze pouces, ou de seize doigts. Ainsi la longueur du Cirque,étant de trois stades & demi, elle étoit par conséquent de 2187 pieds Romains. Pour sa largeur elle étoit de quatre arpents, *jugera*. Or selon le même Pline le *jugerum* étoit de 240. pieds Romains. D'où il est aisé de conclure, que, le Cirque avoit 960.pieds Romains en largeur, & par conséquent qu'il étoit plus d'une fois plus long que large. La longueur du

DeRome l'an 150.

LE PREMIER TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 3.

trois ſtades & demi, & ſa largeur de quatre arpens. ſ Cent cinquante mille hommes pouvoient y tenir à l'aiſe : ſi pourtant Denis d'Halicarnaſſe n'a point confondu le Cirque, tel qu'il fut ſous Tarquin, avec le même Cirque, tel qu'il le voyoit ſous Auguſte. En effet Jule-Ceſar le fit conſtruire de nouveau, & Auguſte l'embellit de dorures. D'ailleurs il changea bien, dépuis le Roy qui le bâtit, & ſouvent les Conſuls & les Empereurs y ajoûtérent quelques nouveaux monuments de leur magnificence. Il eſt croyable que Tarquin fit dês-lors ce grand ouvrage de pierres ſolides. Il en diſtribua les diverſes portions t aux trente Curies Romaines, qui dês-lors eurent chacune ſon quartier, pour aſſiſter aux ſpectacles des Courſes de chars & de chevaux, u &



de Bronze

Cirque étoit donc à peu prês d'un demi-mille d'Italie, où d'un fort petit quart de lieuë de France. Une Médaille de Trajan nous préſente la forme d'un Cirque, dont nous donnerons le plan dans le cours de cette Hiſtoire.

ſ Ce nombre paroit étonnant, mais Pline au l. 36. l'augmente de prês de la moitié. Il aſſure que le grand Cirque pouvoit contenir deux cents ſoixante mille ſpectateurs. Ce ſeroit une preuve que Denys d'Halicarnaſſe ne parle que du Cirque, tel qu'il étoit au tems de Tarquin, tandis que Pline parle du même Cirque, tel qu'il fut aprês que Jule Céſar l'eut fait rebâtir.

t La paſſion du Peuple Romain, pour ces ſortes de ſpectacles, a fait dire à Juvenal :

Duas tantum res anxius optat
Panem & Circenſes.

u C'eſt Tite-Live qui nous apprend, que le Pugilat étoit un

à ceux du Pugilat. C'étoit x les ſeules eſpéces de jeux qui fuſſent alors en uſage, pour le divertiſſement public, & pour ſervir au culte des Dieux.

De Rome l'an 152.

Le Premier Tarquin.

La longue guerre que Tarquin entreprit, contre les Etruſques, & les glorieuſes victoires qu'il remporta ſur eux, relevérent la gloire du Conquérant, & donnérent occaſion au Roy d'introduire le luxe dans ſa Cour. L'Etrurie, étoit une vaſte Région, de l'Italie, Région qui pour lors s'étendoit y entre la

des ſpectacles, du même tems du vieux Tarquin. *Ludicrum*, dit-il, *equi, Pugileſque ex Hetruriâ acciti.* L'hiſtorien veut-il dire ſeulement, qu'on ſe battoit dans le Cirque à coups de poing, & même avec le Ceſte? Ces ſortes de joûteurs s'appelloient *Pugiles.* Ne veut-il pas dire auſſi, que dês-lors on introduiſit dans le Cirque des Gladiateurs, qui quelque fois portoient le nom de *Pugiles?* Tout ce que nous avons dit du Cirque, & des grand jeux, n'eſt qu'une ébauche de ce que nous aurons ſouvent à en dire dans la ſuite.

x En effet les jeux de la Scéne ou du Théatre, ne commencérent pas ſitôt à Rome. Au rapport de Tite-Live, ce ne fut qu'en l'année trois cent quatre-vingt-neuf, ou quatre vingt-dix de Rome, qu'on s'aviſa de dreſſer un Théatre, pour des Baladins d'Etrurie, qui danſoient au ſon des inſtrumens, ſans aucun récit. Ainſi le premier ſpectacle qui ſe donna dans Rome, ſur la Scéne, ce fut un ballet. Ce premier ſpectacle Théatral, fut repréſenté pendant le Conſulat de C. Sulpicius Potitus, & de C. Licinius Stolon.

y Donnons encore icy une connoiſſance plus détaillée, de l'ancienne Etrurie. Elle avoit pour bornes du côté de l'Occident, le fleuve *Macra*, que les Italiens nomment aujourd'hui la *Magra.* Cette riviére ſéparoit l'Etrurie de la Ligurie. Du côté de l'Orient elle étoit ſéparée des Romains par le Tybre. L'Appennin la bornoit au Septentrion, & la mer Tyrrhéniene au midy. Les noms des Capitales des douze Lucumonies, furent Luna ou Cariara, Piſe, Populonie, Volaterre, Agylline, ou Céré, Féſule, Ruſſellane, Aretium, Perouſe, Cluſie, Falérie, & Vulſinie. L'Etrurie fut long-tems, pour les Romains, la mere des bonnes lettres, & de la politeſſe. Ils y envoyoient leurs enfans étudier, & ſe cultiver l'eſprit, avant qu'ils euſſent conquis la Gréce. C'eſt des Etruriens que les Romains apprirent les Sacrifices Religieux, la Divination, & les Auſpices. La plûpart des Arts leur furent d'abord apportés de l'Etrurie. Auſſi les Etruſ-

De Rome l'an 152.

LE PREMIER TARQUIN.

mer Tyrrhénienne & l'Apennin, depuis la Ligurie, jusqu'au Tybre. Les Latins en appellérent les habitans tantôt Tusques, & tantôt Etrusques. Pour les Grecs, ils leur donnérent plus souvent le nom de Tyrrhéniens. Comme ils occupoient toute la côte méridionale de l'Italie, ils donnérent leur nom à cette mer, qu'on appella Tyrrhénienne. Ce grand Etat partagé en douze cantons, qu'on nommoit Lucumonies, obéïssoit à douze Chefs, qui le gouvernoient avec une espéce de souveraineté. Ceux-cy étoient connus sous le nom de Lucumons. Quelquefois une seule Lucumonie faisoit la guerre à ses voisins, & quelquefois les Etruriens s'unissoient en corps de Nation, pour deffendre des interêts communs. Il est étonnant que les Romains ayent été, dês-lors, en état de soûtenir les efforts d'un Peuple si puissant, & si belliqueux; mais rien ne paroissoit insurmontable à leur valeur.

Strabon. Plin. Mela.

Dion. Hal. lib. 3.

Des avantages souvent remportés par Tarquin sur les Etrusques, aigrissoient leur jalousie. Ils avoient même, disoient-ils, des plaintes à faire de l'équité du Roy de Rome. Les Ambassadeurs qu'ils lui avoient envoyés, pour redemander leurs prisonniers, n'avoient point été écoûtés. La politique Romaine avoit jugé à propos de les retenir, comme autant d'ôtages de la fidélité des Etrusques. Ainsi dans une assemblée de toute la Nation, la résolution fut prise, de faire en commun la guerre à ce Peuple impérieux. On y ajoûta, que si quelque ville prenoit le parti de la neutralité, elle seroit pour jamais re-

ques étoient-ils une ancienne Colonie de Lydiens. Hérodote rapporte qu'une troupe de Phocéens vint y habiter.

tranchée de l'alliance générale des Lucumonies.

Depuis l'an de Rome 155. jusqu'en 156.

LE PREMIER TARQUIN.

Quelque tems fut employé à faire ces délibérations, & à arranger le projet de la guerre. Enfin l'armée Etrurienne parut en campagne, passa le Tybre, & vint camper aux portes de Fidénes. Les Etrusques espérérent que les Fidénates, plus d'une fois rebelles aux Romains, se donneroient à eux, dans l'espérance qu'une terreur subite leur serviroit d'excuse, auprês de Tarquin. L'attente des Etrusques ne fut pas trompée. Si les Fidénates ne se livrérent pas de leur gré, du moins leur ville fut surprise par la trahison de quelques Bourgeois. Ainsi les Etrusques, qui s'en rendirent maîtres, se virent à portée de Rome; car Fidénes, n'en étoit éloignée que de cinq milles. Les campagnes Romaines devinrent alors la proye de l'ennemi, qui se fortifia dans Fidénes, & qui profita d'une conquête si importante. Cependant le Roy de Rome, prévenu par les Etrusques, ne parut point en campagne de toute l'année. Il souffrit en silence le ravage de son païs, & il aima mieux laisser triompher, pour un tems, les Lucumons, que de les combattre sans préparation.

De Rome l'an 156.

L'année suivante Tarquin se mit en état de réparer ses pertes. Il arma toutes ses Légions, & il eut recours à tous ses alliés. Dês le commencement du printemps les Romains se mirent en campagne. D'ordinaire les sujets d'un Etat, qui obéït à un seul Roy, sont plûtôt prêts à marcher, que des troupes rassemblées de divers cantons indépendans l'un de l'autre. Tarquin partagea son armée en deux corps, prit le commandement de ses Romains, & mit

De Rome l'an 156.

LE PREMIER TARQUIN.

Egérius, autrement appellé Collatinus, son parent, à la tête des alliés. La négligence de Collatinus lui devint fatale. Il alla investir Fidénes, & présumant trop de ses forces Colatinus fit au même tems des détachemens considérables de son armée, pour aller ravager le païs. Les Etrusques avoient dans la ville une forte garnison, qu'ils avoient eu soin d'augmenter par les nouveaux secours, qui leur furent envoyés d'Etrurie. Avec ces renforts, ils firent une sortie si vive contre l'armée de Collatinus, qu'ils surprirent son camp mal gardé & mal deffendu, & qu'ensuite ils défirent aisément ses détachements, répandus aux champs par pelotons.

Tarquin fit avec ses Romains une campagne plus heureuse. Il tourna ses armes du côté de Véjes, l'une des villes de l'Etrurie d'alors les plus voisines de Rome. Son armée campa au pié du roc escarpé, où Véjes étoit situé. L'occupation du Roy fut d'en ravager les environs. Alors les Etrusques accoururent de toutes parts, pour deffendre leurs terres. Là se donna un combat, où Rome eut tout l'avantage. A la verité Véjes ne fut pas pris. Sa situation avantageuse le préserva ; mais tout son territoire fut désolé. Trois années consécutives furent employées à y faire des courses. Enfin on mit les Véïens hors d'état d'y faire de long-tems la récolte. Ainsi le Roy, enrichi de butin, après avoir fait bien des prisonniers sur l'ennemi, revint à Rome, & fit de nouveaux préparatifs, pour continuer la guerre d'Etrurie.

z Céré étoit une des plus considérables villes des

z Les Tyrrhéniens nouvellement débarquées en Italie, ayant

Lucumonies Etruriennes. Fondée par les Pelagiens, elle eut d'abord le nom d'Agyle. Dans la ſuite elle en changea, & ſous les Etruſques elle prit celui de Céré. Ce fut là que Tarquin tourna tout l'effort de ſes armes. La grandeur, les richeſſes, & la réputation de la ville mirent en mouvement toute l'Etrurie. On vint de toutes parts à ſa deffenſe. L'armée Etrurienne, qui ſe forma ſous ſes murs, n'étonna pas l'intrépide Romain. Il la combattit, la diſſipa, & contraignit le reſte des vaincus, après bien des pertes, à chercher un azyle dans les murs de Céré. Tarquin, qui ne tenta pas le ſiége d'une place, pleine des débris d'une groſſe armée, ſe contenta de profiter du butin, qu'il trouvoit à faire à la campagne. Le pillage d'un territoire abondant retint long-tems les Romains, & ils ne retournérent à Rome que quand, riches & victorieux, ils ne trouvérent plus, ni d'ennemis à combattre, ni de dépoüilles à remporter.

De Rome l'an 156.
LE PREMIER TARQUIN.

Cependant la conquête de Fidénes devenoit tous les jours plus intéreſſante aux Romains. Il étoit à craindre que, ſi les Sabins s'uniſſoient de nouveau aux Etruſques, Fidénes, ſeul boulevart de Rome contre l'irruption des Sabins, ne leur ſervît de clef, pour entrer dans le païs Romain. La révolte d'ailleurs des Fidénates, & leur trahiſon, méritoient

De Rome l'an 157.

pris la réſolution de ſe rendre maîtres d'Agyle, l'un deux s'approcha des murailles, pour s'informer du nom de la ville. Celui des habitans à qui il s'addreſſa ne lui répondit autre choſe, que χαῖρε, terme de civilité, dont uſoient les Grecs, pour ſaluer quelqu'un. Les Tyrrhéniens en conçûrent un heureux préſage, & après avoir pris la ville, ils changérent ſon premier nom, en celui de *Céré*.

De Rome l'an 157.

LE PREMIER TARQUIN.

le courroux du Vainqueur. Les Etrusques de leur part n'avoient pas moins d'interêt à se maintenir en possession d'un poste, qui tenoit Rome comme bloquée, & qui invitoit les Sabins à se joindre à eux. Toutes les forces de l'Etrurie se rassemblérent donc autour de Fidénes. Le choc fut vif entre les deux armées, & la victoire fut long-tems disputée. Enfin elle se déclara pour les Romains. Ce ne fut pas assés au Vainqueur que de piller le païs conquis. La prise d'une ville si voisine de Rome lui parut nécessaire. On en forma le siége. Il est difficile d'exprimer avec qu'elle ardeur les Romains en poussérent l'attaque. La trahison l'avoit livrée aux Etrusques, la force la rendit aux Romains. Ils ne songérent plus alors, qu'à tirer vangeance des rebelles Fidénates. Tous ceux qui furent soupçonnés d'avoir vendu la ville, furent foüettés de verges, & décapités. Les soldats de la garnison Etrurienne furent faits prisonniers de guerre, & augmentérent le nombre de ceux qu'on avoit pris dans les batailles précédentes. Pour lors les campagnes des Fidénates furent tirées au sort par les soldats Romains, qu'on laissa en garnison dans Fidénes; & la propriété leur en fut donnée. Le reste des Bourgeois fut envoyé dans un éxil perpétuel.

De Rome l'an 158.

Les Sabins gardoient encore quelques mesures avec Rome, & je ne sçai par quel conseil, ils ne se liguérent pas avec les Etrusques, contre leur ennemi commun. Du moins ils permirent aux troupes Etruriennes un libre passage sur leurs terres, pour porter la guerre chés les Romains. Ce fut par-là que la formidable armée, formée de toutes

les Lucumonies, ſongeoit à ſe mettre en marche pour venir attaquer Rome. Le vigilant Tarquin courut à la rencontre des ennemis, avant qu'ils fuſſent raſſemblés, & les joignit proche d'Eréte. C'étoit une petite ville des Sabins, diſtante de Rome ſeulement de dix milles. On ſera ſurpris, de ce que les Romains, après tant de ſang répandu ſous cinq Rois, ne ſe ſoient pas établi, plus loin d'eux, une domination durable. Ils n'avoient, ce ſemble, ſongé juſqu'alors, qu'à peupler Rome par le tranſport des habitans des villes, qu'ils avoient priſes, ſans ſe mettre en peine de donner une grande étenduë à leur Etat. Quoiqu'il en ſoit, Eréte devint le théatre de la plus ſanglante bataille & de la plus glorieuſe victoire, qui ait ſignalé Tarquin. Par ſa célérité il ne donna pas le tems à toutes les Lucumonies de ſe raſſembler. Les Sabins mêmes n'aidérent les Etruſques que de quelques volontaires, que ceux-cy achettérent à grand prix. Le courage des Romains dans le combat, fut égal à la promptitude qu'ils eurent à venir le livrer. Icy Tarquin ſurpaſſa tous ſes autres exploits, & la défaite de ſes ennemis fut complette. On peut dire qu'alors l'Etat Romain commença à prendre de plus grands accroiſſements. Auſſi le Sénat de Rome décerna, dês-lors, les honneurs du Triomphe à ſon Roy. On n'avoit coutume de l'accorder qu'aprês une Nation défaite, & conquiſe. On jugea que les Etruſques ne ſe releveroient jamais de l'échec qu'ils avoient reçû devant Eréte. Cependant Tarquin n'entra Triomphant dans Rome, que quand la guerre d'Etrurie fut parfaitement achevée.

De Rome l'an 158.

LE PREMIER TARQUIN.

De Rome l'an 159.
LE PREMIER TARQUIN.

En effet les Etrusques, aprês une action si désavantageuse, désespérérent de vaincre les Romains. Ils considérérent que les Lucumonies étoient extrêmement affoiblies par la perte de leur plus brave jeunesse, prise, ou périe en tant de batailles perduës. Ils firent réfléxion au déchet de leur armée, que le dernier combat avoit causé. Quoique tout le corps de leur Etat n'eût pas combattu, du moins il n'y avoit pas un seul canton, qui n'eût souffert quelque dommage à la bataille d'Eréte. Les uns y étoient demeurés sur la place, les autres avoient été atteints dans leur fuite, & s'étoient rendus à l'ennemi.

Dans leur accablement les Lucumons prirent leur parti en gens sages. La nouvelle armée que Tarquin fit sortir de Rome, augmenta encore leur épouvante. Ainsi dans une assemblée générale de toute la Nation, ils furent d'avis de demander la paix au Vainqueur. On envoya donc au Roy des Députés de chaque Lucumonie. C'étoit des hommes respectables par leurs emplois, & par leur âge, dont la commission n'étoit point limitée. Ils s'efforcérent d'éxciter le Roy à la compassion. Ils le firent souvenir qu'il avoit reçû la naissance en Etrurie, & que les alliances, que son pere & lui y avoit prises, l'avoient rendu Etrusque, avant qu'il fut Romain. Le cœur de Tarquin panchoit vers la clémence, & il en suivoit les mouvemens, lorsqu'elle n'étoit point préjudiciable à son ambition. Il écoûta donc favorablement les députés, & leur répondit en ces termes. *Je n'ai qu'une question à vous faire. Prétendés-vous encore vous égaler à Rome, & vous*

DeRome l'an 159.

LE PREMIER TARQUIN.

mesurer avec elle ? Vous avoüés-vous vaincus, & nous cedés-vous la victoire ? Rien ne fut plus soûmis que la réponse des Députés. *Nos villes*, dirent-ils, *& toutes nos Lucumonies sont à vous. Usés-en comme d'un Domaine qui vous appartient. Nous ne demandons point d'autres conditions de paix, que celles, qu'il plaira au Vainqueur de nous donner. Les voici ces conditions*, repartit le Roy d'un air gracieux? *J'épargne le sang des Etrusques, & je ne demande la mort de pas un de vos Citoyens. Vos biens vous resteront, & vous resterés vous-mêmes dans vos terres natales. Je ne vous enléverai ni vos loix, ni la forme ancienne de vôtre gouvernement. Vos places ne seront point occupées par des garnisons Romaines. La foy de vos promesses me les gardera. Je n'employerai ni éxactions, ni taxes pour vous punir. La souveraineté sur vos Lucumonies est le seul avantage, que j'éxige pour les bienfaits dont je vous comble. Je pourrois vous l'arracher par la supériorité de mes armes, si vôtre obstination me la refusoit; mais j'aime mieux ne la reçevoir que de la donation volontaire d'un peuple que je chéris, & qui me donna la naissance. Retournés à l'assemblée de vos Etats, & faites lui le rapport de ma clémence, & de mes prétentions. Cependant joüissés de la Trêve que je vous accorde, jusqu'à la réponse décisive de vos Lucumonies.*

Les Etrusques, qui se crurent traités plus favoblement qu'ils n'avoient espéré, ne tardérent pas à renvoyer au Roy leurs Députés. Ce ne fut pas de simples paroles qu'ils rapportérent, ou de pures promesses. En signe de l'acceptation qu'ils faisoient du Roy de Rome pour leur souverain, ils lui présentérent toutes les marques de la souveraineté

DeRome l'an 159. LE PREMIER TARQUIN.

Verrius Flaccus Plin. & Florus.

sur eux. C'étoit une Couronne d'or, un Thrône d'yvoire, un Sceptre surmonté d'une Aigle, a une Tunique brochée d'or & ornée de palmes, une Robbe aussi de pourpre à fleurs de diverses couleurs; enfin selon quelques-uns, b douze Haches garnies de leurs faisceaux.

a C'est ce que les Latins appelloient *Tunica palmata*. Il est vrai que les Auteurs la confondent quelque fois, avec ce qu'ils appelloient aussi *Toga picta*; mais il paroît que ce fut deux ornemens différens des Triomphateurs, dont il faut icy marquer la différence. La *tunica palmata*, à proprement parler, n'étoit pas une Robbe pendante; c'étoit plûtôt, une veste cachée en partie sous la Robbe. D'abord elle fut sans manches, dans la suite ces manches furent tres-courtes. Comme tous les Romains portoient des Tuniques, on distingua les rangs par la différence des Tuniques. Les uns faisoient coudre dessus de larges fleurs de couleur de pourpre. Elles y étoient appliquées comme autant de têtes de cloux, ces larges fleurs de pourpre. De-là le mot de *Laticlavium*. Il n'étoit permis qu'aux premiers Magistrats, qu'aux Sénateurs, & qu'aux principaux Officiers des armées, d'en porter. Les moindres Magistrats, les Chevaliers Romains, & quelques Officiers des armées portoient aussi de ces Tuniques à fleurs de pourpre; mais ces fleurs étoient plus petites. De-là le mot *Angusticlavium*. Pour les Triomphateurs, dont il s'agit icy, au lieu de fleurs en broderie, ils portoient des palmes de pourpre sur leurs Tuniques, *Tunicæ palmatæ*. A l'égard de la *Toga picta*, quelques-uns ont crû, que c'étoit une Robbe ordinaire aux Romains; mais de couleur de pourpre. La Robbe au reste, à parler en général, n'étoit qu'une espece de mante fort longue, qui descendoit à grands plis jusqu'à terre, qu'on mettoit sur l'épaule droite, & dont on faisoit tourner un des pans sur l'épaule gauche. Les Robbes des Sénateurs étoient, comme leurs Tuniques, ornées de grandes fleurs de pourpre, & celles des Chevaliers de plus petites fleurs. Pour les Robbes des Triomphateurs, il est vrai-semblable qu'elles étoient ornées de palmes, comme leurs Tuniques. Dumoins il est certain que l'étoffe en étoit riche, & qu'il y entroit de l'or. On les appelloit *Togæ pictæ*. Il ne fut permis qu'à deux personnes d'en porter hors du Triomphe & dans l'usage ordinaire. Ce furent Paul Emile, & Pompée.

b Ce n'est pas l'opinion commune que les douze Licteurs, portans leurs haches, & leurs faisceaux, ne commencérent d'accompagner les Rois que sous le vieux Tarquin. Les meilleurs

La

La modération de Tarquin & sa déférence pour le Sénat, & pour le Peuple n'éclata pas moins alors, que sa valleur & que sa clémence. Enrichi de si précieux dons, il ne se hâta point de s'en parer. De retour à Rome, il attendit à se revêtir de ces superbes ornemens, que le Sénat & que le Peuple y eussent consenti par une loi expresse. Aussi-tôt donc qu'un Décret eut levé sur cela le scrupule, que Tarquin, s'étoit fait à lui-même, par condescendance, il songea à employer ces parures à la décoration de son Triomphe. Avant Tarquin, on n'avoit point encore vû de somptuosité pareille, dans les entrées Triomphantes des Victorieux. Quelques Ecrivains même de l'antiquité, mettent ce Triomphe de Tarquin, pour le premier qu'ait vû Rome. C'est qu'ils comptent pour rien, sans doute, ces Triomphes des premiers Rois, qui ne furent recommandables que par leur simplicité. On vit alors le Triomphateur entrer dans Rome, porté sur un char doré, & attelé de quatre chevaux. Il prit pour le spectacle les ornemens Royaux, qu'il avoit reçûs des Etrusques. La Couronne d'or sur la tête, le Sceptre à la main, assis sur une chaise Curule, vêtu d'une Robbe de pourpre, & d'une Tunique ouvragée d'or, & accompagné de douze Licteurs, avec leurs hâches & leurs faisceaux, il charma les yeux des Ro-

De Rome l'an 159.

LE PREMIER TARQUIN.

Messala & Eutrop.

Florus. Plin. & Verrius Flaccus.

Historiens assûrent que cette garde Royale, commença dês le tems de Romulus. Il est vrai que le premier Roy de Rome, emprunta cette coutume des Etrusques. C'est peut-être ce qui a donné lieu à Strabon l. 5. de croire que le vieux Tarquin reçut des haches & des Licteurs des Etrusques. Certainement s'il en reçut des Etrusques, ce ne fut pas lui qui, le premier des Rois, s'en servit dans Rome.

De Rome l'an 159.

LE PREMIER TARQUIN.

mains. Qu'ils furent peu prévoyants, lorſqu'ils permirent que le luxe prît dês-lors la place de leur ancienne modeſtie! Quand une fois Tarquin fut authoriſé à paroître avec éclat ſur le Thrône, il ne quitta plus la pompe, dont on l'avoit revêtu. Toûjours depuis il ſe montra en public avec le même air de grandeur, & il en tranſmit les marques aux Rois ſes Succeſſeurs. Cette coutume paſſa d'eux juſqu'aux Conſuls, qui marchérent toûjours depuis avec le même cortége, & les mêmes parures, à la Couronne d'or prês, & à la Tunique brochée d'or, & ornée de palmes en broderie. Cependant on accorda encore ce dernier ornement aux Triomphateurs, au tems même de la République. Ainſi finit la guerre contre les Etruſques; guerre, qui dura neuf ans. Tarquin qui n'avoit quitté l'Etrurie, que par le déſeſpoir d'y avancer jamais dans les charges: aprês s'être tranſporté à Rome, monta tout à la fois ſur le Thrône des Romains, & ſe rendit Souverain des Etruſques. Rare éxemple d'une grande ambition, ſoûtenuë d'un grand mérite,

De Rome l'an 161.

Il étoit juſte que les Romains goûtaſſent les douceurs de la paix, au moins aprês les fatigues d'une longue guerre; mais leur Roy aimoit l'action, & ſe plaiſoit dans le mouvement. Il ne permit pas que le repos de ſon Peuple, fut un repos oiſif. L'intervalle, qu'il mit entre la derniere guerre, & celle qui va ſuivre, fut employé en des ouvrages utiles, à fortifier, à décorer, & à purger Rome de ſes immondices. Ce fut alors, je croy, que Tarquin acheva la conſtruction des murs de la ville,

& qu'il fit construire ces fameux Egouts, qui depuis furent toûjours regardés comme l'une des merveilles du monde. On ne doit pas omettre le détail, que l'Histoire nous a fait de ces Edifices importans, dont Rome fut redevable à un Roy, qui originaire de Gréce, transporta, ce semble, en Italie le goût de son païs, pour la décoration des villes, & pour la magnificence des constructions publiques.

DeRome l'an 161.

LE PREMIER TARQUIN.

A l'égard des murs de Rome; jusqu'à Tarquin ils n'avoient été construits que d'une massonnerie grossiére, & que de pierres inégales. Avant que de commencer la guerre contre les Sabins, le Roy en fit ériger une partie de grosses pierres de taille, avec une élégance inconnuë aux Romains. Après cette expédition Tarquin acheva son ouvrage, ou du moins il en laissa peu à faire à son Successeur.

Dion. Hal. Tit. Liv. & Messala.

a Les Egouts de Rome qui furent un autre ouvrage de Tarquin, ne frappérent pas si agréablement les yeux du Peuple, que le Cirque, & que la

De Rome l'an 162. 163. 164. & 165.

Pline l. 33. c. 15.

b Outre ce que nous avons dit dans le corps de l'Histoire sur ces Egouts, on peut y ajoûter quelques circonstances tirées de divers Auteur. 1°. On dit que Rome eut le nom mystérieux *d'Amaryllis* du nom ἀμάρα qui veut dire, un canal pour écouler les eaux, à cause de la magnificence de ses Egouts. 2°. Ces Egouts de Tarquin étoient partagés en trois larges canaux, où plusieurs ruisseaux plus petits venoient aboutir. Par là toutes les immondices de la ville étoient aisément enlevées. 3°. La description qu'en fait Cassiodore est magnifique. Il dit que ces canaux soûterrains étoient autant de fleuves, & que Rome en cela n'avoit point d'égale, *Hinc Roma singularis.* 4°. Les mille Talens qu'on donna à l Entrepreneur, qui se chargea de les réparer, revenoient à trois millions de livres, selon la supputation la plus universellement reçûë, en supposant que des six mille drachmes, qui composoient le Talent Attique, chacune ait valu dix sols de nôtre monnoye.

De Rome l'an 162. 163 164. & 165.

LE PREMIER TARQUIN.

réparation des murs ; mais au fond ils furent encore plus utiles, & plus magnifiques.

Pline qui les considéroit huit cents ans après qu'ils furent construits, n'en parle qu'avec admiration. Nous avons dit qu'on comptoit alors sur tout quatre montagnes considérables, dans l'enceinte de Rome, le mont Palatin, le mont Tarpeien, le Quirinal, & le mont Cœlius. Dans leurs vallées les eaux des pluyes & des fontaines se rassembloient en des mares, & inondoient les ruës basses, & les places publiques. La boüe y rendoit les chemins impraticables, & en croupissant, elle infectoit l'air, & rendoit la ville mal-saine. Les vûës du Roy se tournérent donc à purger Rome, & à la nettoyer de ses immondices. Il entreprit d'en faire écouler les eaux par des canaux soûterrains, & de les conduire dans le Tybre.

Plin. l. 33. c. 15.

Tarquin n'épargna ni dépense, ni travaux pour rendre son ouvrage durable. Toutes les voutes de ces Cloaques furent de pierres dures. Leur largeur & leur hauteur devinrent assés considérables, pour donner sous terre un passage aisé à des charettes chargées de foin. Afin de gagner le Tybre [c] où ces eaux alloient se décharger, il fallut perçer des montagnes, & ouvrir, sous la ville, à travers des rochers, un lit navigable, couvert de voutes assés fortes, pour soûtenir le poids des maisons, qui

Strabo. l. 5. Plin. l. 36. c. 5.

[c] Ces Egouts se distribuoient dans la ville de Rome, par différentes branches, qui aboutissoient au Tybre. Le grand nombre d'aquéducs & de ruisseaux joints à toutes les eaux de Rome & des environs, qui se déchargeoient dans ces Cloaques, enfin la pente qu'on avoit ménagée dans ces canaux soûterrains, ne permettoient pas que les immondices y séjournassent long-tems.

portoient souvent sur elles, comme sur de solides fondements. De Rome l'an 165.

On ne connut jamais mieux le prix de cet incomparable ouvrage, que quand il fallut le réparer. Les Censeurs assignérent jusqu'à mille talens à l'Entrepreneur, qui se chargea de nettoyer les Egouts. LE PREMIER TARQUIN. *Aquilius apud Dion. lib. 3.*

c Lorsque la vallée du marché Romain eut été parfaitement vuidée de ses ordures, par le moyen des Egouts, le Roy prit plaisir à orner cette place publique. Il la fit environner de galleries. On y pratiqua des boutiques, sur tout de Banquiers & de Changeurs. On y construisit des Temples, & l'on y ouvrit des Ecoles pour la jeunesse des deux sexes. Enfin on y pratiqua des Salles, pour y rendre la justice. Cet ouvrage fut si parfait dês-lors, que dans la suite, la magnificence Romaine y ajoûta peu de choses, depuis son érection. De Rome l'an 166. & 167.

Tandis que Tarquin occupoit le loisir de ses Romains à des ouvrages utiles, il méditoit de faire la guerre aux Sabins. Il se trouva excité à tenter cette nouvelle expédition, & par son ambition naturelle, & par l'interêt de son Etat. Le païs des Sabins étoit si voisin de Rome, que les Romains,

d Ce marché Romain, où cette grande place publique s'appelloit *Forum Romanum*. Elle s'étendoit depuis le Capitole jusqu'au mont Palatin. On lui donna le nom de *Forum à Ferendo*, parceque des uns y apportoient des denrées à vendre, & les autres des procês à terminer. L'assemblée des Curies se tenoit dans un endroit de cette place, & ce quartier fut nommé le *Comice*. Pendant tout le tems des Rois, & de la Republique, il n'y eut point dans Rome d'autre place publique, que le marché Romain. Jule César y en ajoûta une seconde, & Auguste une troisiême. D'autres Empereurs ornérent Rome de différentes places; mais celle de Trajan surpassa toutes les autres en magnificence.

De Rome l'an 168. Le Premier Tarquin.

pour peu qu'ils éloignassent leurs troupes de leur ville, avoient toûjours à craindre de si dangereux ennemis. D'ailleurs le territoire des Sabins étoit vaste & fertile. Il est vrai que leurs forces paroissoient redoutables; mais après la conquête des Latins, & la soûmission des Etrusques, Tarquin crut pouvoir employer le service de ces nouveaux sujets, contre une Nation, que leur secours rendoit fiére, avant qu'ils fussent assujettis aux Romains. Les prétextes ne manquérent pas à Tarquin, pour déclarer la guerre aux Sabins. Le Roy de Rome leur avoit fait demander tous ceux de leur Nation, qui avoient suggéré aux Etrusques de prendre les armes contre lui. Le Romain prétendoit les punir en rebelles. Ceux-ci regardérent la proposition de Tarquin, comme une atteinte, qu'on donnoit à leur liberté. Ils refusérent de livrer leurs compatriotes à la vangeance d'un Roy impérieux, qui s'arrogeoit sur eux un droit, qu'il n'avoit pas. Ils osérent même prévenir les Romains, & ils se répandirent dans leurs campagnes.

Dion. Hal.

Alors Tarquin ne tarda pas à conduire ses troupes contre les Sabins. Ceux-ci n'eussent jamais crû, qu'on dût si-tôt venir tomber sur eux. Les Romains étoient toûjours prêts à livrer des batailles, & l'ardeur insatiable, qu'ils eurent pour les combats, paroîtroit incroyable, si elle n'étoit attestée de toute l'Antiquité. Celui qui se donna pour lors, sur les confins des deux Nations, dura tout le jour, & ne finit qu'à la nuit. La valeur fut égale des deux côtés, & les avantages furent partagés. De-là les Généraux apprirent à se craindre, & à se respecter mutuellement. Ainsi, les deux armées se retirérent,

chacune dans ſon camp, & ne reparurent plus dans la plaine. Il y eut plus. Les Romains, & les Sabins, rentrérent ſur leurs terres, & ne firent plus ni d'hoſtilités, ni de courſes, du reſte de la campagne.

Il n'étoit pas ordinaire à Tarquin de retourner à Rome, ſans être couronné de quelque nouveau laurier. Il mit donc à profit le court intervalle qui lui reſtoit, juſqu'au printems, pour méditer ſur les projets de la campagne ſuivante. Tarquin fit réflexion, que ſes armées manquoient de cavalerie, & qu'un défaut ſi conſidérable, l'avoit ſouvent empêché de pouſſer aſſés loin ſes avantages. En effet, l'infanterie Romaine étoit devenuë três-nombreuſe, depuis qu'une grande multitude d'habitans, eut été tranſportée des villes conquiſes, dans l'enceinte de Rome. Pour la cavalerie, on la voyoit encore ſur le même pié, que Romulus l'avoit établie. Elle étoit réduite à trois corps de Chevaliers Romains, à qui le premier Roy avoit donné le nom y de *Ramnenſes*, de *Tatienſes*, & de *Luceres*. Tarquin, qui ſçavoit ſe ſervir utilement de la cavalerie, & qui l'avoit commandée, ſous le Roy précédent, ſongeoit à ajoûter

Tit. Liv. lib. 1.

y Ces trois noms étoient ceux des trois Tribus, dans leſquelles Rome fut partagée par Romulus. La premiére de ces Tribus fut ainſi appellée, d'un des noms de Romulus. La ſeconde, du nom de T. Tatius, ce Roi Sabin, que Romulus admit dans Rome, pour regner avec lui. La troiſiéme, ou bien prit ſon nom du Lucumon, qui vint habiter à Rome, pendant le Regne de Romulus, ou du bois qui ſervit d'azyle aux premiers Romains & qu'on appelloit *Lucus*. De chacune de ces Tribus, on choiſiſſoit cent Chevaliers qui furent en tout trois cents, & dont chaque Compagnie porta le nom de la Tribu, dont ces cavaliers avoient été tirés. Les Auſpices avoient été employés pour faire ce choix. Ainſi, par un ſcrupule de religion, l'on fut longtems ſans oſer multiplier le nombre de ces Compagnies. Tarquin en les doublant, les fit monter à ſix cents.

DeRome l'an 168. de nouveaux corps de Chevaliers, à ceux de la premiére inſtitution.

LE PREMIER TARQUIN.

Dans un état moins ſuperſtitieux, que celui des Romains, le projet de Tarquin eût été éxécuté ſans conteſtation; mais dans Rome, le Roy trouva de la réſiſtance à l'innovation qu'il vouloit faire. Cette diviſion des trois corps de cavalerie, avoit été ſtatuée au gré des Auſpices. C'en fut aſſés aux Augurs, pour s'oppoſer à l'attentat, que le Roy, diſoit-on, alloit donner à l'autorité de la religion,

Terent. Tarquin étoit né en Etrurie, où les Divinations avoient pris naiſſance; car les Etruſques furent les premiers des Italiens, qui les adoptérent. Cependant, comme Tarquin étoit Grec d'origine, il paroiſſoit peu ſcrupuleux ſur ces obſervations frivoles. Il crut donc pouvoir amener ſon peuple, à paſſer ſur de ſi légéres conſidérations. Attius Navius, ou Nœvius, fameux Augur de ce tems-là, entreprit ſeul de mettre obſtacle aux volontés du Roy. *S. Aug. & Lactant.* Je ne puis omettre ici le récit d'une avanture, que l'antiquité profane & ſacrée nous a tranſmiſe, quoi que je n'ignore pas le peu de croyance qu'elle mérite. *Cic. l. 1. Div.* Cicéron fait dire à ſon frére Quintus, qu'il faut brûler tous les annales, & révoquer en doute, ce qu'il y a de plus avéré dans l'Hiſtoire, ſi l'on n'ajoûte pas foi au prodige d'Attius Navius. Nous en reprendrons l'hiſtoire dês ſa ſource.

Dion. Hal. Navius étoit né à la campagne, d'un pere pauvre, dont tout l'héritage conſiſtoit en un petit champ, *Cic. l. 1. de Div.* ſemé de blé, & planté de vignes. Dans l'enfance, ſon premier métier avoit été de mener paître les plus vils animaux, de la maiſon paternelle. Un jour, qu'il s'étoit

s'étoit endormi, il trouva, à ſon réveil, que quelques truyes manquoient à ſon troupeau. La crainte qu'il eut, du couroux & des châtiments de ſon pére, s'exprima d'abord par des pleurs. Enſuite, il entra dans un antre conſacré aux Héros, c'eſt-à-dire, à ces hommes illuſtres de l'Italie, qui ſelon la croyance d'alors, mortels auparavant, avoient été placés parmi les Dieux. Là, Navius fit vœu de venir offrir à ces demi-Dieux, la plus groſſe grappe de raiſin, qui fut au petit vignoble de ſon pére. Le hazard fit trouver au jeune Porcher, ſes animaux égarés. La difficulté fut d'acquitter le vœu dans toute ſa préciſion, & de trouver au juſte la plus groſſe grappe de la vigne. Navius eut dont recours à l'art divinatoire. A l'aide du bâton augural, il partagea le champ de ſon pére, en quatre parts, & il obſerva le vol des oiſeaux, des quatre parties du monde. L'opération réüſſit. Par les auſpices, il connut le ſep qui portoit la plus groſſe grappe, la cüeillit, & en fit l'offrande dans l'antre des Héros.

De Rome l'an 168.

Le Premier Tarquin.

Cependant le pére de Navius, qui avoit été témoin de tout le manége de ſon fils, jugea que la nature lui avoit donné des commençements de divination, qu'il falloit perfectionner. Il le conduiſit donc à la ville voiſine, le fit inſtruire aux bonnes lettres, & quand il fut dans un âge mûr, il le mit ſous la diſcipline du plus ſçavant Augur de l'Etrurie. Numa avoit établi à Rome un Collége d'Augurs. Alors il étoit composé de Citoyens, plus diſtingués par leur naiſſance, que par leur ſcience des Auſpices. Navius, ſans être admis dans une ſi illuſtre Société, fut appellé à Rome, pour aider de ſes

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

conſeils les Augurs en titre d'office. Comme il avoit une réputation établie dans l'art de la divination, nulle déciſion ne partoit du Tribunal des Augurs, que de ſon avis, & ſur ſes réponſes.

Navius oſa donc s'oppoſer ſeul à la détermination, que Tarquin avoit priſe, d'augmenter le nombre des Chevaliers Romains, établis ſous la garantie des auſpices. Il réſiſta fiérement au Roy, & ſe fit le deffenſeur de l'inſtitution de Romulus, dans ſa ſimplicité.

L'oppoſition de l'Augur, ne parut pas ſérieuſe à Tarquin. Il fit venir le Devin en ſa préſence, bien réſolu de le confondre, & de décréditer, dans ſa perſonne, l'art des Augures, que la ſuperſtition ſoûtenoit, au déchet de l'autorité Royale.

Auſſi-tôt que Navius parut devant Tarquin, au milieu de la place publique, & à la vûë du peuple, *Devin*, lui dit le Roy, *pourras-tu découvrir par ton art, ſi ce que j'ai dans l'eſprit peut s'éxécuter, ou non?* La queſtion ne déconcerta point l'Augur. z *Oüi, Seigneur*, répondit-il, *mon art m'apprend que l'on peut faire ce que vous penſés.* Alors Tarquin, tirant de deſſous ſa robe un raſoir, & prenant à la main un caillou, dit à l'Augur, avec un ris mocqueur: *J'avois dans l'eſprit, s'il étoit poſſible, de couper ce caillou avec ce raſoir. Te voila pris*, ajouta-t-il, *& c'eſt par des impoſtures, que tu fais entrer les Dieux dans tes preſtiges. Fais, ſi tu peux, l'impoſſible.* A ces mots, le peuple éclatta de rire. Navius ſeul ne parut point

Tit. Liv. l. 1.

Dion. Hal. & Florus.

z Denys d'Halicarnaſſe raconte, que ſur le champ, Navius alla conſulter le vol des oiſeaux, par l'ordre de Tarquin, à qui l'Augur rapporta que les auſpices étoient favorables.

surpris. Avec un air d'assurance, *approchez*, dit-il au Roy, [a] *approchez le rasoir du caillou, & mettez-vous en disposition de le couper. Je ne refuse aucun genre de supplice, si vous n'éxécutés pas ce que vous avés pensé.* En effet Tarquin, contre son attente, vit la dureté du caillou céder au tranchant du rasoir. Il le coupa avec tant de facilité, que l'impétuosité de l'incision porta jusques sur sa main, & qu'elle en tira du sang.

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

Pour lors le peuple étonné, témoigna sa surprise par des acclamations. A l'égard du Roy, il quitta le dessein qu'il avoit pris, de faire des innovations à l'établissement de Romulus, & il changea en admiration le mépris, qu'il avoit eu pour l'Augur. Depuis ce tems-là, l'art que professoit Navius acquit un nouveau crédit dans Rome. On n'y détermina plus rien, soit dans les camps, soit à la ville, que sous le bon plaisir des Augurs.

Tit. Liv. lib. 1.

Pour Navius lui-même, Tarquin lui fit ériger [b] une statuë de bronze, qui, placée dans [c] le lieu des



Argent-

a Tite-Live dit, que Navius prit lui-même en main le caillou, & qu'il le coupa en présence de Tarquin.

b Cette statuë étoit d'une grandeur au-dessous de la médiocre. Elle représentoit l'Augur Navius, la tête couverte d'un des pans de sa robe, en forme de capuchon. C'est ainsi qu'on représente les Augurs, lorsqu'ils s'acquittent des fonctions augurales. Les médailles en font foy.

c Denys d'Halicarnasse ajoûte, que la statuë fut posée proche le figuier Ruminal, & selon Tite-

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

assemblées publiques, nommé *Comices*, y subsistoit encore du tems d'Auguste. d Le rasoir & le caillou, que l'on garda comme les monuments du miracle, furent enfoüis proche de là, sous un Autel, qui servit toûjours à recevoir les serments de ceux, qui juroient en justice. A juger de Navius par sa statuë, sa taille fut au dessous de la médiocre. Il portoit sur la tête un voile, en signe de sa consécration au culte des Dieux.

Sans doute il paroîtra étonnant, qu'un événement marqué par tant de circonstances, rapporté par tous les Ecrivains de l'Histoire Romaine, adopté même par quelques Peres de l'Eglise, qui sans le contester, l'attribuérent à la magie, ne soit pourtant qu'un conte fait à plaisir. C'est le jugement, qu'en a porté Cicéron lui-même, tout Augur qu'il étoit. *Méprisez*, dit-il à Quintus son frére, *méprisez le caillou & le rasoir du fameux Attius. Quand on raisonne en Philosophe, on ne doit point s'appuyer sur des fables.*

Cic. lib. 1. de Div.

On prétend, que Tarquin déféra assés au préjugé des auspices, pour n'oser attenter sur l'ancien établissement de Romulus. Il n'augmenta donc les trois compagnies de Chevaliers Romains, d'aucune compagnie nouvelle. Cependant, il se donna plus

Live, à main gauche de l'endroit appellé *Curia Hostilia*, où le Sénat avoit coutume de s'assembler.

d L'endroit où l'on enfoüit le rasoir & le caillou d'Attius Navius, s'appelloit *Puteal*. En effet, c'étoit une espéce de puis. On avoit dressé dessus un autel, placé dans le lieu des Comices, proche l'endroit où l'on rendoit la justice. C'étoit sur cet autel, qu'on prêtoit serment, en le touchant de la main, dit Cicéron. La formule des serments consistoit à attester Jupiter, & à le prier, qu'il dépoüillât de ses biens, celui qui faisoit le serment, s'il juroit faux; comme il se dépoüilloit d'une pierre qu'il tenoit à la main, & qu'il laissoit tomber. *Si ego te sciens fallo, ita me ejiciat Diespiter bonis, salvâ urbe & arce, ut ego hunc lapidem.*

de cavalerie, qu'on n'en avoit vû ſous ſes prédéceſſeurs. Sans multiplier les corps, il y multiplia le nombre des ſoldats. Pour lors la cavalerie Romaine fut de mille huit cents hommes. Ce fut ainſi, que l'artificieux Grec ménagea, tout à la fois, la ſuperſtition publique, & qu'il augmenta les forces de ſes armées.

De Rome l'an 168.
LE PREMIER TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 3. & Tit. Liv. lib. 1.

Avec ce renfort, le Roy ſortit de Rome au printems, pour aller faire la guerre aux Sabins. Ceux-ci avoient eu le tems de ſe procurer [e] de grands ſecours des Villes d'Etrurie. Ils prévinrent l'ennemi, & ſe mirent les premiers en campagne. Tarquin les trouva donc campés proche de Fidénes, vers le confluant du Tybre & de l'Anio. Les Etruſques étoient poſtés ſur l'un des rivages du Tybre, & les Sabins ſur la rive oppoſée ; mais leurs deux camps étoient joints enſemble, par un pont de batteaux, dreſſé ſur le fleuve. Ce pont ſervoit de communication aux deux armées confédérées.

Le Romain, qui ſe vit barré par ce campement inattendu, & qui ne put ſaiſir le deſſus du fleuve, vint du moins ſe poſter au bord de l'Anio, ſur une colline, dans une ſituation avantageuſe. L'habile Tar-

e Peut-être, que cette guerre des Sabins, joints aux Etruſques, paroîtra déplacée. En effet, les Romains firent la paix avec les Lucumons d'Etrurie, dês le tems que Tarquin en triompha. Je ne diſconviendrai pas, qu'il eſt vraiſemblable, que cette premiére guerre des Sabins contre Rome, a pû précéder de quelques années leurs autres guerres contre Tarquin, dont nous avons parlé de ſuite. Après tout, les Hiſtoriens n'ont point marqué le tems précis de ces guerres, contre les Sabins, faites, comme je crois, à pluſieurs repriſes. Nous les racontons ſans interruption, juſqu'au triomphe, que l'ancien Tarquin remporta des Sabins, entiérement vaincus. Par-là, nous rangeons ſous une ſeule vûë des événements, qui peut-être ne ſe ſuivirent pas ſans diſcontinuation. Qu'il ſuffiſe d'en avoir été averti.

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

quin jugea, qu'il s'agiſſoit moins alors de faire des coups d'une valeur bruſque, que de ſurprendre l'ennemi par une ruſe de guerre. Il eſſuïa, ſans s'ébranler, les bravades des Sabins, & des Etruſques réünis. Il les laiſſa paroître dans la plaine, & l'inviter au combat. Pour lui, il ne ſortit point de ſes retranchements. Cependant il étoit occupé à méditer un ſtratagême, qui portât la ruine dans les deux camps, & qui en causât la perte. Tarquin fit paſſer un détachement de ſes troupes en-delà du Tybre, à l'inſçû des ennemis, avec ordre de n'agir point, qu'il n'en fût averti. De ſa part, il imagina un moyen de couper la communication, que les Sabins avoient avec les Etruſques, par le pont de batteaux, qu'ils avoient jetté ſur la riviére. Comme le Romain avoit pris ſon poſte au-deſſus de l'Anio, peu loin de l'endroit où il ſe décharge dans le Tybre, il comprit, que le courant de la petite riviére, conduiroit juſqu'au Tybre, ce qu'on voudroit lui confier. Il prévit enſuite, que, du vent qui ſouffloit alors, les barques qui ſeroient miſes ſur le Tybre remonteroient contre le courant de l'eau, pour peu qu'on les aidât, & qu'elles arriveroient juſqu'au pont de bois.

Dans cette vûë, le Roy fit conſtruire des batteaux plats, en forme de radeaux, & les fit charger de bois ſec, de ſouffre & de poiréſine. La nuit donc, tandis que le vent continuoit de ſouffler à ſon gré, Tarquin fait deſcendre enſemble par l'Anio, & remonter par le Tybre, les brûlots, qu'il avoit préparez. Ainſi le pont des ennemis inveſti aux deux extrémités, par ces matiéres embraſées, parut bientôt tout en feu. A l'inſtant les Sabins accourent pour l'éteindre, & la

garde de leur camp eſt négligée, comme il arrive dans ces occaſions imprévûës. Alors Tarquin vint l'attaquer, avec la meilleure partie des forces Romaines. Il étoit parti de ſes retranchemens avant l'aurore, & il ſe rendit maître du camp des Sabins au point du jour. Sur l'autre rive, le détachement, que le Roy avoit fait, & qui avoit paſſé le Tybre de nuit, vint fondre ſur le camp des Etruſques, encore plus négligemment gardé, que celui des Sabins. A la vûë du feu pris au pont de batteaux, (c'étoit le ſignal, que Tarquin avoit donné à ſes Romains détachés) le camp d'au-delà du Tybre fut aſſailli. Ainſi les ennemis attaqués de deux côtés, périrent en partie dans les flammes de l'incendie, en partie par le fer, & en partie en ſe précipitant de leur gré dans le Tybre, pour ſe ſauver à la nage. La nouvelle de la victoire fut annoncée plus vite à Rome par les armes de l'ennemi, qu'on vit flotter ſur le fleuve, que par les Courriers du Roy. On avoüa que la cavalerie Romaine avoit eu la meilleure part à la gloire d'une ſi belle action. En effet, poſtée à l'extrémité des deux aîles de l'armée, & voyant, que les Sabins ſortis de leur camp enfonçoient l'infanterie Romaine au centre de la bataille, elle accourut avec tant de célérité, qu'elle fit lâcher pié aux Sabins. Ceux-ci ſe préparoient à gagner les montagnes, après s'être fait jour à travers un corps de Romains. Sans leur en donner le tems, la cavalerie les repouſſa du côté du fleuve, & n'en laiſſa échapper qu'un petit nombre.

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

Tit. Liv. l. 1.

Telle fut la glorieuſe victoire de l'illuſtre Tarquin. On peut dire, qu'elle ne fut l'ouvrage, que

De Rome l'an 168.
Le Premier Tarquin.

de ſon habileté. Ce fut par l'incendie du pont, qu'il vainquit; auſſi ce fut à Vulcain, qu'il conſacra les dépoüilles de l'ennemi. Après en avoir fait un monceau, il les brûla en l'honneur de ce Dieu, ſelon le vœu qu'il en avoit fait.

Sans donner de repos aux Sabins, Tarquin entra ſur leurs terres. Leur infortune préſente ne les avoit pas rendus moins fiers. Avec une armée tumultuairement raſſemblée, ils oſérent encore paroître devant l'ennemi. Mis en déroute, ou taillés en piéces, ils n'eurent plus d'autre reſſource, que dans la clémence du Roy. Ils demandérent la paix; mais Rome jugea à propos de ne leur accorder qu'une tréve de ſix ans.

Dion. Hal. lib. 3.

Le tems preſcrit pour l'interruption de la guerre étoit fini, lorſque les Sabins paſſérent l'Anio, & ſe répandirent ſur les terres des Romains. Tarquin ne l'eut pas plûtôt appris, qu'ils ſortit bruſquement de Rome. Il étoit ſuivi de la plus brave jeuneſſe de ſa ville, & avec une viteſſe incroyable, il vint fondre ſur ces pillarts, qu'il défit. Après leur avoir enlevé le butin, qu'ils avoient fait, Tarquin vint camper proche de l'ennemi, avec le corps qu'il conduiſoit. Le reſte de ſon armée ne tarda pas à le ſuivre, & bien-tôt elle fut augmentée des troupes auxiliaires, qu'il raſſembla des païs de ſon obéïſſance. Les Sabins ne cédoient, ni en nombre, ni en valeur aux Romains. Auſſi-tôt donc que Tarquin eut rangé ſes troupes, pour livrer bataille, les Sabins ſe préſentérent au combat. Le premier choc fut rude, de part & d'autre, & l'on donna, des deux côtés, des marques ſignalées du plus grand courage. Un ſtratagême ſeul, dont

dont Tarquin fut l'inventeur, détermina la victoire en sa faveur. La nuit, qui précéda le combat, le Romain avoit détaché un corps de son armée, qui par de longs détours devoit venir tomber sur l'ennemi, au fort de la bataille, & l'attaquer par derriére. En effet, lorsque les armées étoient le plus acharnées à se battre, les Sabins virent de loin quelques troupes Romaines en bon ordre, s'avancer contre eux, pour les envelopper. La frayeur alors saisit le cœur des plus braves, & l'armée Sabine fut déconcertée. Sans délibérer, chacun prit la fuite, & la déroute fut générale. Les soldats débandés furent vivement poursuivis par les Romains. Ce qui échappa à l'épée du vainqueur fut pris, & peu d'entre eux se réfugiérent dans les Villes voisines. Pour lors la consternation des Sabins fut si grande, que leur camp même, assés bien fortifié, ne tint pas contre l'ennemi, & contre la frayeur subite, dont on fut saisi. On le rendit aux Romains sans deffense. Tel fut l'effet d'un stratagême bien concerté, qui donna aux Romains une étonnante supériorité sur un Peuple, qui d'ailleurs ne leur étoit point inférieur en courage.

De Rome l'an 168.

LE PREMIER TARQUIN.

Les Sabins, quoique vaincus, ne furent pas découragés. Ils attribuérent leur défaite à l'incapacité de leur Général, & ranimés par la confiance que leur donnoit leur bravoure, ils se donnérent un chef expérimenté, & capable de parer contre l'artifice. Tarquin, qui fut informé des nouveaux préparatifs que faisoient les Sabins, sous un autre Général, ne songea qu'à se mettre de bonne heure en campagne, & qu'à prévenir ce nouveau rival de sa gloire. En effet

De Rome l'an 169.

De Rome l'an 169. LE PREMIER TARQUIN.

il paſſa l'Anio, & vint ſe montrer à l'ennemi, avant que l'armée Sabine fût toute raſſemblée. Le Général Sabin évita ſagement le combat, & ſe poſta ſur des hauteurs, dans un camp inacceſſible. Là, il amuſa la valeur Romaine, par de légéres eſcarmouches, ſans hazarder d'action générale. Dans un poſte inſurmontable, il attendit la jonction du reſte de ſes troupes. Tarquin donc prit le parti de changer l'attaque du camp ennemi en un blocus, & l'environna de toutes parts, pour lui couper les vivres. Ce projet lui réüſſit en partie. Plus heureux encore s'il eût pû ſe rendre maître de la proye, qu'il tenoit enfermée. Cependant les Sabins tentoient par intervalles de courtes excurſions, pour fournir aux néceſſités de leur camp. Le plus ſouvent battus par la cavalerie Romaine, ils ne faiſoient, qu'avec peine, paſſer à leur camp les petits convois, qu'ils eſcortoient. Bien-tôt dépourvûë de vivres, & de fourages, l'armée Sabine ſe trouva réduite à la derniére extrémité. Son Général, qui l'y avoit plongée par néceſſité, l'en tira avec adreſſe. Il ſaiſit l'occaſion d'une nuit obſcure & orageuſe. A ſa faveur, il fit ſortir ſes troupes de leur camp, où il ne laiſſa que quelques bleſſés & quelques beſtiaux. Ainſi finit une campagne, qui fut à la vérité glorieuſe à Tarquin; mais qui ne décida de rien.

De Rome l'an 170.

Les Sabins reprirent courage ſous un Général, dont ils approuvérent la conduite, & ſe promirent pour la ſuite de plus heureux ſuccês. Tout ce qu'ils avoient de jeuneſſe capable de porter les armes, fut enrôlé. Ce ne fut plus ſucceſſivement, que chaque Ville prêta ſes milices, pour compoſer une armée

médiocre;toute la nation réünie,prit les armes. Cette multitude parut trop grande au Général Sabin, pour être commandée par un seul chef. Il en forma deux corps, qui devoient agir séparément. Tarquin mesura sa conduite sur celle de ses ennemis. Il augmenta ses troupes de celles d'Etrurie & du païs Latin. Il en emprunta même de tous ses alliés. Plus formidable, & mieux accompagné, que le Sabin, il distribua ses forces en trois armées, dont les camps avoient ordre de ne s'éloigner jamais du sien, pour être gouvernés par le même esprit. Il prit pour lui le commandement de ses Romains; mit Aruns son neveu à la tête des Etrusques, & il donna la conduite des Latins & des autres alliés à Servius Tullius. Celui-ci s'étoit distingué dans toutes les guerres Romaines, quoiqu'il eût été esclave, & qu'il fût étranger. Ce n'étoit que depuis peu, qu'il avoit à Rome le droit de Bourgeoisie. Bien-tôt par tous les dégrés de la milice, nous le verrons monter jusques sur le Thrône. On vit donc alors les deux plus braves Nations de l'Italie se mesurer dans les plaines Sabines. Tarquin commandoit l'aîle droite de son armée, Aruns l'aîle gauche, & Servius Tullius étoit au corps de bataille. On combattit tout le jour, avec une intrépidité & une constance égale. Enfin le sort des armes tourna en faveur des Romains. Ce fut vrai-semblablement, après que Tarquin eut fait vœu à Jupiter, à Junon, & à Minerve de leur bâtir un Temple magnifique. Alors les préjugés de la religion augmentérent le courage des Romains. Leurs ennemis pliérent, & laissérent sur la place leurs plus braves combattans. Le reste fut pris ou dissipé. Par-là, tout le territoire

De Rome l'an 170.

LE PREMIER TARQUIN.

DeRome l'an 170. LE PREMIER TARQUIN.

des Sabins fut à la merci du vainqueur. Il est incroyable, quelles richesses il en remporta. Enfin las de piller, Tarquin revint à Rome, comblé d'une nouvelle gloire.

DeRome l'an 171.

Les Romains n'avoient pas encore tiré de leur victoire, tout l'avantage, qu'ils pouvoient. Les campagnes des Sabins étoient ravagées ; mais leurs villes subsistoient, & conservoient cette liberté, dont elles étoient si jalouses. Déja Tarquin faisoit des préparatifs pour des siéges, qui devoient faire l'occupation de la campagne prochaine. Cependant on ne remarquoit plus dans les places des ennemis cette ardeur martiale, qui leur étoit naturelle. Le courage des Sabins s'étoit affoibli avec leurs forces. La sagesse fit prendre à la Nation vaincuë, une résolution nécessaire dans l'accablement présent. Elle s'humilia jusqu'à envoyer à Tarquin des Députés de toutes les meilleures Villes, pour demander la paix. Les Ambassadeurs parurent devant le Roi, lorsqu'il étoit déja en marche, pour aller prendre & saccager leurs villes. L'ambassade lui épargna la peine de l'expédition. Les Députés lui offrirent la possession de leurs places & de tout leur pays, s'il vouloit leur accorder des conditions tolérables. Le Vainqueur n'usa pas à leur égard d'une plus grande sévérité, qu'à l'égard des Etrusques. Il leur fit même la grace de leur rendre leurs prisonniers sans rançon. Ainsi par les voyes de la valeur, & de la modération, Tarquin rendit l'Etat Romain plus grand & plus formidable, qu'il n'avoit été. [f] Les honneurs du Triomphe étoient

[f] La concorde est parfaite entre Denys d'Halicarnasse, & les fastes Capitolins, au sujet des triomphes, que l'ancien Tarquin

dûs à un Prince si glorieux. Il entra donc dans Rome, avec le même appareil, que quand il triompha des Etrusques. L'aîné de ses fils, g ou peut-être de ses petits-fils, âgé seulement de quatorze ans, avoit été le compagnon & l'imitateur de la vertu de son pere, ou de son grand-pere, dans le dernier combat. Il reçut donc à Rome des honneurs proportionnés à son âge. Le Roi le loüa publiquement devant le Peuple, & le droit de porter une robe de distinction, & une boule d'or penduë au cou, lui servit de récompense.

De Rome l'an 171.

LE PREMIER TARQUIN.

Macrob. l. 1. de Saturn. cap. 6.

Tarquin devenoit vieux. Après de grands travaux & de continuelles victoires, il ne songea plus, qu'à goûter les douceurs du repos. Cependant il n'oublia pas le vœu, qu'il avoit fait à Jupiter, à Junon, & à Minerve, pendant la derniére guerre con-

reçut à Rome. L'Historien Grec, & les fastes, arrangent ces triomphes dans le même ordre. Tarquin triompha donc, 1°. des Latins, 2°. des Etrusques, 3°. des Sabins. Par malheur, les années où ce Roy triompha, ont été omises par Denys d'Halycarnasse, & se trouvent effacées sur les tables de marbre des fastes Capitolins. La datte seule du dernier de ces triomphes, est restée entiére. Ce fut aux Ides de Septembre, qu'il triompha des Sabins. On ne doit donc point avoir égard à l'Auteur *des Hommes Illustres*, qui ne fait triompher le vieux Tarquin, que deux fois, & à Tite-Live, que Macrobe à suivi, qui ne fait mention, que d'un seul triomphe de Tarquin, après sa victoire sur les Sabins.

g Il est certain que le vieux Tarquin eut du moins un fils, & que ce fils, mort avant son pere, laissa en mourant au moins deux petits-fils au Roi son pere. Nous ne sçaurions deviner, si celui dont il est ici question, & dont Macrobe, & Aurélius Victor ont parlé, fut certainement un fils de Tarquin, ou seulement un de ses petits-fils. Quoiqu'il en soit; il faut que celui-ci soit mort avant l'ancien Tarquin. Il est incontestable, que ce Roi ne laissa point de fils après lui, & que ses petits-fils, qui lui survécurent, étoient beaucoup plus jeunes, que celui, dont nous parlons, n'eût dû l'être après la mort de son grand-pere. Nous allons parler des petits-fils, que Tarquin laissa sous la tutelle de Servius Tullius.

DeRome l'an 172. & 173.

LE PREMIER TARQUIN.

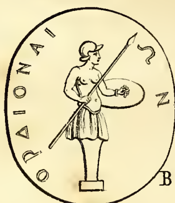
tre les Sabins. Quand il l'eut finie, ſon premier ſoin fut de l'acquitter. Il commença d'abord par faire applanir l'aire, où il avoit réſolu d'établir le fameux Temple, qu'il avoit promis de faire conſtruire. Dans la ſuite, ce Temple devint le plus célébre monument de la magnificence Romaine, & le theâtre principal du culte des Romains. Le premier eſſai, qui fut fait pour la conſtruction d'un ſi magnifique édifice, ne laiſſa pas d'être conſiderable, pour les frais & pour le travail. Le mont Tarpéïus (c'étoit ainſi qu'on l'appelloit alors, car autrefois il avoit porté le nom de mont Saturnius) étoit tout hériſſé de rochers. Sa cime étoit inégale. On l'applanit. Il fallut d'ailleurs remplir de décombres, & ſoûtenir ſur des pilotis une maſſonnerie exhauſſée, qui mît les précipices du rocher, de niveau avec la cime de la montagne, &, qui la rendît par-tout égale. On continua ce pénible ouvrage, ſous les ordres de Tarquin. On traça le deſſein du Temple,[h] & l'on en jetta les fondements.

Dion. Hal. lib. 3. Tit. Liv.

Attius Navius parut encore ici ſur la ſcéne. Ce fameux Augur, dit-on, avoit été conſulté ſur le lieu de Rome, où Jupiter agréeroit le plus d'être placé. Par la ſcience des Auſpices, il avoit prononcé en faveur du mont Tarpéïus. Lorſqu'il

h Les Hiſtoriens de l'ancienne Rome, ne conviennent pas ſur l'Epoque de la fondation du Temple de Jupiter Capitolin. Tite-Live & Tacite veulent, que l'ancien Tarquin en ait jetté les fondements. Denys d'Halicarnaſſe aſſûre, que ce fut Tarquin le Superbe. Pour trouver une voye de conciliation, entre l'Auteur Grec, & les Auteurs Latins, il ne faut pas prendre les termes de ceux-ci à la rigueur. Ils n'ont rien voulu dire autre choſe, ſinon que le vieux Tarquin, après avoir applani & préparé le terrain, avoit fait tracer l'enceinte de l'édifice. Ainſi, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, Tarquin le Superbe, n'éxécuta, que ce qui avoit été commencé par ſon prédéceſſeur.







E

D

A. Terme répresentant un Hercule avec sa massüe et la tete du Lion de Némée.

B.. Autre Terme qui paroit représenter Pallas armée

C.. Troisiéme Terme portant une tête de Mercure.

D.. Quatriéme Terme figuré en Hercule vêtu d'une peau de Lion.

E.. Cinquiéme Terme une Déesse qui représente une Venus, ou quelqu'autre divinité.

fallut consacrer l'aire du Temple à Jupiter, à Junon & à Minerve, il se présenta un obstacle à vaincre. Dês-lors cette montagne étoit remplie d'autels & de statuës, érigés à divers autres Dieux. Il ne paroissoit pas décent de déplacer tant de Divinités, pour en loger d'autres. On trouva un expédient pour les déranger, sans qu'elles s'en offençassent. A l'aide de la science Augurale, on consulta tous ces Dieux, pour sçavoir, si de leur gré, ils étoient disposés à céder leurs places. Le plus grand nombre se trouva de bon accord; on les transplanta. i Le

De Rome l'an 172. & 173.

LE PREMIER TARQUIN.

i Pour ne rien laisser à désirer, sur ce qui regarde le culte du Dieu Terme, nous remarquerons, 1°. Que ce Dieu étoit figuré, quelquefois sous la ressemblance d'une pierre, ou d'une souche. C'est ainsi que le représente Ovide.

Termine, sivè lapis, sivè es desertus in agro
Stipes, ab antiquis tu quoque nomen habes. Fast. 2.

Apulée dit à peu prês la même chose. *Vel enim colliculus sepimine consecratus, vel truncus dolamine effigiatus, vel cespes libamine humigatus, vel lapis unguine delibutus.* Dans la suite on donna pour Dieux Termes, des formes pyramidales, ou des pierres quarrées, qui étoient surmontées de têtes humaines. Ces statuës imparfaites n'avoient ni bras ni jambes, pour faire entendre, que ces Divinités devoient être toûjours stables & sans mouvement, dans les lieux qui leur étoient destinés. 2°. Lactance, *l.* 1. *Instit.* assûre que le Dieu Terme étoit cette pierre fameuse, que Saturne dévora au lieu de Jupiter; & il conclut par ces paroles, *qu'il faut être souche ou pierre. pour adorer de telles Divinités.* 3°. Il est plus que vraisemblable, que le culte des Dieux Termes se rapportoit à Jupiter Terminal. Denys d'Halicarnasse nous apprend, que Numa avoit consacré à ce Dieu, les bornes du territoire de Rome. On sçait que les Romains n'avoient rien de plus sacré, que le serment, qui se faisoit parmi eux *per jovem lapidem.* Sur le revers d'une médaille d'argent de l'Empereur Auguste, on voit une tête de Jupiter couronnée de rayons, sur un pié d'estal taillé en obélisque. La figure de Jupiter *Terminalis*, se trouve dans une pierre, & sur une médaille de la famille *Terentia.* 4°. Le Temple qui fut érigé par Numa au Dieu Terme, étoit percé à jour, pour apprendre, que les bornes devoient toûjours être présentes aux yeux des propriétaires, afin qu'ils ne les pussent franchir impunément. Le Temple du Dieu Terme avoit la même forme du tems d'Ovide.

DeRome l'an 172. & 173.

LE PREMIER TARQUIN.

Dieu Terme, k & la Déesse de la Jeunesse, l s'obstinérent seuls, disoit l'Augur, à n'être

Nunc quoque se supra, ne quid nisi sidera cernat
Exiguum Templi tecta foramen habent. Fast. 2.

5°. Les Sacrifices qu'on faisoit aux Dieux Termes, se réduisirent d'abord à des libations de vin, d'huile & de lait, aux prémices des fruits, & à des gâteaux. Il ne paroissoit pas convenable de répandre du sang en présence des Dieux tutelaires de la paix; mais bien-tôt après, on leur immola un agneau, & une truye.

6°. Dans le Temple érigé à Rome en l'honneur du Dieu Terme, on faisoit des sacrifices, aussi-bien que sur la pierre milliaire, qui marquoit le sixiéme mille de Rome à Laurente, parce que du tems de Numa le territoire de Rome se terminoit apparemment de ce côté-là. 7°. Dans les sacrifices particuliers, qui se faisoient sur les bornes mêmes d'un champ, les deux propriétaires voisins, se rendoient à la borne. Ils paroient le Dieu Terme de couronnes, & lui offroient des présents.

Te duo diversâ Domini de parte coronant,
Binaque serta tibi, binaque liba ferunt. Ovid. Fast. 2.

Ils faisoient ensuite un repas en commun, des viandes du sacrifice :

Conveniunt celebrantque dapes vicinia supplex,
Et cantant laudes Termine sancte tuas. Fast. 2.

8°. Ordinairement on ne gravoit point d'inscriptions sur les Termes. Ils étoient assés reconnoissables par leur figure. Monsieur Spon en cite cependant une, qu'il avoit vûë à Rome. Elle est conçûë en ces termes :

QUIS QUIS
HOC SUSTULERIT
AUT IUSSERIT
ULTIMUS SUO-
RUM MORIATUR.

De toutes les imprécations, celle-ci passoit pour la plus horrible. Les Anciens ne conçevoient rien de plus fâcheux, que de survivre à sa famille, à ses amis, & à ses héritiers sans pouvoir, à la mort, se reposer sur personne des soins d'une sépulture honorable.

k La Déesse de la Jeunesse étoit représentée sous la figure d'une belle femme, à la fleur de l'âge, parée de riches habits, de diverses couleurs, & tissus de fleurs, pour exprimer les agréments de la jeunesse. Les jeunes Romains, après avoir déposé la Prétexte, consacroient à cette Déesse leur chevelure, & les premiéres années de l'âge viril. Cette divinité étoit la même, que la Déesse Hébé.

l Saint Augustin, *l*. 4. *de Civit.* assûre que Mars fut une des Divinités, qui tinrent ferme contre les efforts de ceux, qui voulurent les transférer ailleurs; de sorte qu'on fut contraint de les placer dans l'intérieur du Temple. Les niches qu'on leur donna (ajoûte le même Saint) étoient si obscures, qu'à peine pouvoient-elles être apperçûës. Nous joignons ici une planche de differentes sortes de Termes.

consacré

point déplacés. Quoique le Dieu Terme ne fût qu'une pierre informe, on ne lui fit point de violence. Il resta toûjours au Capitole avec la Déesse, & ils furent enfermés sous le toît du Temple, consacré dans la suite à Jupiter, à Junon sa femme, & à Minerve sa fille. Tout ce manége des Augurs, se fit, sans doute, pour avoir lieu de flatter les Romains. Ils leur annoncérent par-là, que jamais les bornes de leur ville ne seroient déplacées; & que Rome conserveroit toûjours la vigueur de sa premiére jeunesse. Navius fit donc [m] la dédicace de l'aire disposée pour la construction du Temple, & dês-lors elle fut séparée de tout usage profane. Des infirmités continuelles, & la mort enfin, empêchérent l'ancien Tarquin d'achever ce monument de sa piété.

De Rome l'an 172. & 173.

LE PREMIER TARQUIN.

Les soins de Tarquin ne se bornérent pas à la religion. Sa prévoyance s'étendit sur son successeur. [n] Il étoit prêt à laisser deux petits-fils, trop jeunes

Dion. Hal. lib. 3.

[m] C'est-à-dire, que Navius, aprês avoir consulté les auspices, détermina l'étenduë du terrain, & traça le plan du Temple, ce qu'on appelloit *Effari*, ou *Sistere Templum*.

[n] C'est une question depuis long-tems agitée, si les deux jeunes Tarquins, qui survécurent au Roy l'ancien Tarquin, & dont l'un eut la Couronne aprês Servius Tullius, furent les fils, ou seulement les petits-fils de l'ancien Tarquin. Si l'on ne juge le différend, que par l'autorité des Historiens Latins, & des monuments antiques, on le jugera mal. En effet, Tite-Live, aprês un léger doute, se range au parti de ceux, qui veulent, que les deux jeunes Tarquins ont été les propres fils du vieux Tarquin. Il avouë, qu'il est entraîné par le torrent. Les Fastes Capitolins marquent aussi, que Tarquin le Superbe fut petit-fils de Damaratus, & par conséquent fils du vieux Tarquin. Ce qui a pû tromper l'Auteur des Fastes Capitolins, c'est que le vieux Tarquin adopta ses petits-fils, & qu'ainsi, il en fut le pere en un sens, & que Damarate, par conséquent, fut leur grand pere, de la même façon. Mais, que l'ancien Tarquin ait été leur propre pere, c'est ce qu'on ne peut croire sensément. Denys d'Halicarnasse démontre, à n'en pouvoir douter, que les

De Rome l'an 172. & 73.

LE PREMIER TARQUIN.

pour remplir sa place. L'aîné fut L. Tarquinius, & le cadet Aruns Tarquinius. Celui-là fut surnommé le Superbe, quand il fut sur le Thrône, long-tems après son grand-pere. Dans le desespoir donc où fut l'ancien Tarquin, de faire passer la Couronne à l'un de ses petit-fils, il prit au moins des mesures pour faire regner sa famille après lui, dans

deux jeunes Tarquins ne furent que les petits-fils du premier Roy Tarquin. Nous éclaircirons les raisons par lesquelles il réfute l'ancien Historien Fabius Pictor. On doit supposer, dit l'Auteur Grec, que Tarquin, fils de Damarate, ne partit de Tarquinie avec Tanaquil sa femme, que dans un âge déja mûr; puisqu'il étoit en état d'avoir part aux dignités de son païs, & qu'il n'en sortit, que par dépit de n'avoir pû en obtenir. Sur ce pié-là, on pourroit lui donner trente ans, à son départ d'Etrurie. Denys d'Halicarnasse se contente de lui en donner vingt-cinq. Pour sa femme Tanaquil, elle avoit au moins vingt ans, au tems de sa transmigration. Les Historiens la représentent comme une femme déja faite, lorsqu'elle sortit de son païs, & sa prudence, dês-lors, étoit consommée. Sans doute, que Tarquin & sa femme furent au moins dix ans à Rome, à gagner les bonnes graces d'Ancus, à se faire connoître des Romains, à rendre service à l'Etat, jusqu'à mériter d'être déclaré tuteur des enfans du Roy mourant, & à obtenir les suffrages du Peuple, pour être élû Roy. Ainsi Tanaquil, lorsque son mari fut Roy, comptoit au moins trente ans. Cependant Tarquin fut trente-sept ou trente-huit ans sur le Thrône. Lors donc que son mari mourut, elle comptoit soixante & huit ans, au moins. Or, à la mort de leur pere, Tarquin & son frére Aruns étoient si jeunes, 1°. que Tanaquil, cette femme si habile à donner des Couronnes, ne songea pas à eux pour les faire Rois, & qu'elle leur préféra l'Esclave de son mari; 2°. que même après le second mariage de Tarquin avec Tullie la jeune, Tite-Live lui-même reconnoît, qu'ils étoient encore dans l'adolescence : *Celeriter adolescentem suâ temeritate implevit*, dit l'Auteur Latin. Il falloit donc qu'ils fussent nés dans un tems, où Tanaquil n'étoit plus en âge d'avoir des enfans. Qui donc pouvoient-ils avoir eu pour pere, qu'un des fils du vieux Tarquin, mort avant le Roy son pere? Dire qu'ils étoient fils, ou petits-fils même, d'Egérius, ce frére du vieux Tarquin, qui prit le nom de Collatinus, c'est s'embarquer dans un labyrinthe de difficultés. Nous avons donc suivi Denys d'Halicarnasse par préférence à Tite Live, & aux autres Auteurs Latins, qui se sont copiés.

la perſonne de l'une de ſes deux filles. Il jugea à propos de les marier aux deux hommes de tout Rome, les plus capables de lui ſuccéder. L'aînée fut donnée en mariage à Servius Tullius, nouveau Citoyen de Rome à la vérité, & nouveau Patricien; mais le plus digne, par ſa valeur & par ſes vertus, de fixer le choix des Romains en ſa faveur. La cadette fut mariée à M. Junius, pere de ce fameux Brutus, qui détruira la Royauté dans Rome. Le crédit, que la naiſſance & que le mérite donnoient à Junius, fit croire à Tarquin, que Servius n'auroit point de plus formidable compétiteur que lui. Ainſi, pour ne pas manquer la Couronne, il ſe donna pour gendres deux hommes les plus capables de la porter.

De Rome l'an 172. & 173. LE PREMIER TARQUIN.

Sur ces entrefaites, le célébre Augur Attius Navius diſparut tout à coup. On ignora le ſujet de ſa mort, & la main, qui l'avoit cauſée. Ce fut peut-être la jalouſie de ſes Collégues, ou une ſecrette conſpiration de ſes ennemis, qui lui étoient devenuës funeſtes. Quoiqu'il en ſoit; le Peuple en murmura, & la réputation du mort anima les recherches que l'on fit de ſes aſſaſſins. L'action avoit été ſecrette, ainſi les ſoupçons du crime tombérent ſur bien des gens. Les fils d'Ancus Marcius, prédéceſſeur de Tarquin ſur le Thrône, s'efforcérent de les détourner ſur ce vieux Roy. Ces Princes n'avoient pas perdu les prétentions, qu'ils avoient toûjours conſervées, de regner aprês Tarquin. Leur dépit étoit de voir que le ſage Roy avoit pris de juſtes meſures, pour faire tomber l'élection des Romains ſur un de ſes gendres. Servius Tullius ſur-tout étoit devenu le principal objet de leur jalouſie. Ils pri-

Dion. Hal. lib. 5.

De Rome l'an 172. & 173.
LE PREMIER TARQUIN.

rent donc le dessein de l'assassiner. Cependant ils firent réfléxion que, du vivant de Tarquin, un attentat sur son gendre ne demeureroit pas impuni. Ainsi les deux Princes formérent le coupable complot de faire périr le Roy lui-même. L'accident fatal qui venoit d'enlever Navius si brusquement, parut favorable à leur prétention. On n'ignoroit pas dans Rome, que l'Augur avoit souvent formé des oppositions aux entreprises de Tarquin. D'ailleurs, le Roy avoit paru peu sensible à la perte du Devin, & son empressement à découvrir ses meurtriers, n'avoit été que médiocre. Il n'en fallut pas davantage à d'ambitieux prétendants au Thrône, pour former contre Tarquin la noire calomnie, qu'il étoit l'auteur du crime. Les fils d'Ancus n'en répandirent d'abord le bruit, que par la voye de l'insinuation. Lorsque les esprits en furent prévenus, ils tentérent d'en porter l'accusation devant le Peuple. On voit que la souveraineté des Rois de Rome, n'étoit ni absoluë, ni indépendante. Les deux Princes étoient éloquens. Ils éxagérérent, en des plaidoyés qu'ils firent devant le Peuple assemblé, l'indignité d'un attentat commis dans la personne d'un Augur consacré aux Dieux immortels. Ils demandérent justice d'un sacrilége étranger, qui n'étoit pas même Italien d'origine. Quelques Patriciens de leur parti favorisoient leurs plaintes, & la populace, souvent ennemie de ceux qui la gouvernent, se laissoit entraîner par les discours séditieux des fils d'Ancus Marcius. En vain le Roy se présenta au lieu des harangues, pour dissiper le tumulte. On lui fit violence, & on le repoussa comme un abomina-

ble meurtrier d'un homme conſacré aux Autels. Il fallut tout le crédit de Servius Tullius, pour appaiſer le courroux d'une populace zélée pour l'honneur de ſes Dieux. Enfin les eſprits ſe calmérent. La fauſſeté de l'accuſation fut connuë, & les deux accuſateurs ne remportérent de l'aſſemblée du Peuple, que la honteuſe réputation d'avoir calomnié leur Roy. Leur crime méritoit punition; mais Tarquin panchoit naturellement vers la douceur. Il pardonna aux fils d'Ancus, en conſidération des bons offices qu'il avoit reçûs de leur pere.

DeRome l'an 172. & 173. LE PREMIER TARQUIN.

Les interêts de la religion rendirent le Roy plus ſévére à l'égard d'une Veſtale tombée dans le déſordre. Quelques-uns ont crû qu'il fut l'inventeur du genre de ſuplice, dont on punit toûjours depuis ces Prêtreſſes, lorſqu'elles avoient déshonoré leur conſécration. Ils ajoûtent, que Numa avoit ſeulement ordonné qu'elles ſeroient lapidées. Quoiqu'il en ſoit; du moins il paroît certain, que le premier exemple de ſévérité contre ces Vierges inceſtueuſes, fut donné du tems de Tarquin. La Veſtale Pinaria oſa porter au ſacrifice des mains impures, & un corps ſoüillé. Le Roy la condamna à être enterrée toute vivante. Pour celui qui l'avoit deshonorée, il eſt croyable que la loi fut établie alors, de le faire expirer ſous les coups de foüet.

Cependant Tarquin ne perdit rien de l'eſtime qu'il avoit pour le Collége reſpéctable des Veſtales. Il eſt certain qu'il en augmenta le nombre. Il conſidéra, que ſi les quatre Veſtales que Numa avoit inſtituées, avoient ſuffi de ſon tems, pour entretenir le feu ſacré, elles ne ſuffiſoient pas du ſien, pour les différents

De Rome l'an 172. & 173.

LE PREMIER TARQUIN.

De Rome l'an 174.

ministéres de religion, qui s'étoient extrêmement augmentés dans Rome. Tarquin ajoûta donc deux nouvelles Vestales aux anciennes; o & l'on commença pour la premiére fois à en compter six.

A mesure que Tarquin avançoit en âge, & qu'il paroissoit proche de sa fin, l'ambition des fils d'Ancus Marcius devenoit plus vive. Ils crurent être parvenus au moment le plus favorable d'obtenir les suffrages d'un Peuple, qu'ils avoient sçû gagner. Tarquin, qui comptoit alors environ quatre-vingts ans, sembloit devoir vivre encore quelques années. Au gré des Prétendants, sa longue vie leur faisoit perdre des instants précieux. Ils complotérent donc de faire périr le vieillard. Voici l'artifice qu'ils inventérent, pour éxécuter leur barbare parricide, sans se commettre. Les fils d'Ancus apostérent deux jeunes hommes de leur faction, qu'ils engagérent à prendre des habits de païsans. Semblables à des bucherons, ils portoient sur l'épaule des coignées à fendre du bois. Ceux-ci feignirent d'avoir ensemble une contestation, qui s'échauffa si fort, qu'ils parurent prêts à se battre. La querelle, qui n'avoit, disoient-ils, pour objet que

Tit. Liv. & Dion. Hal.



Bronze

o Dans une médaille de l'Impératrice Lucille, on voit les Vestales au nombre de six, dont l'une tient un simpule, & l'autre un vase plein de parfums. Deux de ces filles ne sont pas encore voilées.

quelques chévres, commença vers le quartier où le Roy avoit ſon Palais. Grand nombre de conſpirateurs s'attroupérent autour d'eux, ſous prétexte d'appaiſer le différend. La diſpute continuë, & on la prolonge juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé devant la porte du Palais qu'habitoit Tarquin. On y entre, on réclame la juſtice du Souverain. Il falloit bien qu'alors les Rois ſe prêtaſſent aiſément à ces ſortes de jugements populaires. D'abord les Licteurs tâchérent d'écarter la foule, qui ſuivoit les deux plaideurs. La conteſtation & les clameurs augmentérent. Enfin le Roy parut. Quand on eut impoſé ſilence à leurs déclamations confuſes, Tarquin ſe préparoit à les écouter ſéparément, lorſque l'un d'eux lui aſſena un grand coup de coignée ſur la tête. Alors les conjurés prirent la fuite; mais les deux aſſaſſins furent arrêtés. Mis à la torture ils déclarérent, qu'ils avoient prêté leurs bras à l'ambition des fils d'Ancus, & qu'ils n'avoient commis le crime qu'à leur ſollicitation. Ainſi périt un des plus grands Rois qu'ait eu Rome. Les Hiſtoriens Latins, n'ont pas fait aſſés de juſtice à ſa mémoire, ſoit parce que le nom de Tarquin leur étoit odieux, ſoit parce que ce Prince fut Corynthien d'origine. Les Ecrivains Grecs ont été plus équitables. Ce qui marque leur ſincérité, c'eſt que, ce qu'ils en racontent, ſe trouve conforme aux faſtes Capitolins. Nous apprenons auſſi des mêmes faſtes, que Tarquin ne regna que trente-ſept ans, p quoique quelques Hiſtoriens lui donnent trente-huit années de regne.

De Rome l'an 174.

LE PREMIER TARQUIN.

p Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe, conviennent à dire, que le vieux Tarquin regna trente-huit ans. Nous avons toûjours reſpecté

De Rome l'an 174.

LE PREMIER TARQUIN.

La Reine Tanaquil avoit du courage & de la sageſſe au-delà de ſon ſexe. Elle ne perdit pas la préſence d'eſprit à la vûë de ſon mari expirant. Cette Héroïne fit éloigner la foule qui s'étoit gliſſée au Palais, & défendit qu'on y admît perſonne. Enfermée ſeule avec Ocriſie, mere de Servius, & avec Servius lui-même, dans l'appartement où le Roy rendoit les derniers ſoupirs, elle parla de la ſorte à ce généreux gendre, qu'elle deſtinoit à porter la Couronne. *Vous le voyez, Seigneur. Un accident inopiné nous enleve un Prince, qui vous a élevé comme ſon fils, & qui vous a fait monter aux premiers honneurs de la guerre. Tarquin vous a honoré de ſon alliance, & de ſon affection tout à la fois. Aprês tout, les conſeils qu'il reçût de vous, ne vous ont pas encore acquitté des bienfaits, dont il vous a comblé. Il vous reſte quelque choſe de plus à faire pour les reconnoître ; c'eſt de monter ſur le Thrône aprês lui. Si la cruelle poſtérité d'Ancus Marcius vient à l'envahir par force, ou par artifice, que deviendront mes petits-fils, & que n'ont-ils pas à craindre de la fureur de ces parricides ? Donnez à mes enfans un azyle à l'abri du Thrône, ſi vous oſez vous en rendre maître. Conſidérez moins, Servius, l'eſclavage où vous êtes né, que le rang où la valeur & la ſageſſe vous ont fait monter. Aidés de votre conſentement les Dieux, qui vous ont promis le Sceptre. Vous regnerés ſi vous avés le courage de vouloir regner.*

A ces mots la Reine ouvre la fenêtre de l'appartement du Roy, qui donnoit ſur la ruë. Le nouvel

le concert de ces deux Ecrivains. Cependant ſix Hiſtoriens ou Chronologues, joints à la ſupputation des Faſtes Capitolins, balancent bien fort ici l'autorité de Denys d'Halicarnaſſe & de Tite-Live.

accident

accident y avoit rassemblé le Peuple. *Ne craignez rien*, lui dit-elle d'un air rassuré, *pour les jours du Prince, que vous aimez. La violence du coup qu'il a reçû lui a d'abord étonné la tête ; mais il est revenu du premier étourdissement, & la playe n'est pas mortelle. Il vous demande par ma voix, que vous obéissiez pour un tems à Servius Tullius, & que son gendre tienne sa place jusqu'à son parfait rétablissement. Bientôt vous verrez reparoître le Roy, & vous marquer sa reconnoissance de vos empressements. Que votre amour pour lui se tourne en indignation, contre les cruels fils d'Ancus, seuls auteurs d'un crime détestable !*

La sage dissimulation de Tanaquil eut tout l'effet qu'elle s'en étoit promise. Le Roy étoit mort ; mais ses confidents publioient en tous lieux qu'il vivoit, & qu'on le verroit dans peu rendre la justice à son peuple. Alors la crainte saisit les coupables fils d'Ancus. D'eux-mêmes ils s'exilérent à Suessa, chez les Volsques. Ainsi leur brigue, qui se seroit soûtenuë si l'on eût vû Tarquin mort, se dissipa dès qu'on le crut vivant.

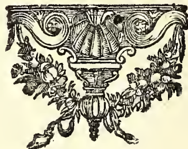
Le lendemain du jour qui suivit l'assassinat du Roy, Servius Tullius revêtu des habits Royaux, & accompagné des Licteurs, s'assit sur le Thrône, & rendit des Arrêts. Comme il ne se donna long-tems que pour le suppléant de Tarquin, lorsqu'il s'agissoit d'affaires embarassées, il promettoit souvent d'en faire le rapport au Roy. Pour l'attentat sur la personne du Souverain, il se crut obligé d'en connoître, & de le vanger. Il cita donc les fils d'Ancus à son Tribunal. Comme ils ne comparurent point, leur mémoire fut flétrie, & leurs biens furent confisqués.

De Rome l'an 174.

LE PREMIER TARQUIN.

Cependant Servius arrangeoit ses affaires, & gagnoit le cœur des Romains. Tanaquil l'aidoit de son crédit, & de ses conseils. Il fit de grandes largesses aux plus indigens du peuple; mais il s'étudia surtout à mettre les Sénateurs dans son parti. On vit regner pendant les premiers jours de son administration, une bonne police dans la ville, & une exacte discipline dans tous les ordres. Enfin lorsqu'il se fut suffisamment essayé sur le Thrône, & que le public se fut accoûtumé à sa domination, la mort de Tarquin q fut annoncée par de grands cris dans son Palais. Servius bien escorté, sans attendre l'élection du Peuple, & déclaré Roy par les suffrages seuls du Sénat, parut en public, avec les marques de la Royauté. Sans en prendre possession d'une maniere juridique, il continua plûtôt à gouverner Rome, qu'il ne commença d'y regner.

q Denys d'Halicarnasse dit à la vérité, que Servius Tullius fit faire de magnifiques obséques à Tarquin son prédécesseur; mais ni lui, ni aucun autre Historien, que je sçache, n'a parlé de l'endroit où son tombeau fut placé.



LIVRE QUATRIEME.

JUſqu'ici l'élection du peuple avoit plus ſouvent confié le Sceptre à des Etrangers, qu'à des Romains d'origine. Il y eut quelque choſe de plus ſurprenant encore, dans l'élévation de Servius à la dignité Royale. Non-ſeulement il n'étoit pas né de parens Romains; mais, ſelon les uns, rien n'étoit plus incertain, que ſon origine; & ſelon les autres en plus grand nombre, la ſervitude avoit déshonoré ſa naiſſance. Voici ce qu'on raconte de plus vrai-ſemblable, ſur la maniére dont il vint au monde, & ſur ſon éducation. De Rome l'an 175.

Lorſque Tarquin porta la guerre & le ravage dans le Latium, la ville de Cornicule, aſſés voiſine de Tivoli, eut le courage de réſiſter à ſes fiers ennemis. Priſe & ſaccagée par les Romains, elle vit ſes habitans, en partie moiſſonnés par le fer, en partie ſoûmis à l'eſclavage. Ocriſie, mere de Servius Tullius, née à Cornicule, ſubit le ſort de ſes Concitoyens. On dit qu'elle étoit iſſuë de la plus illuſtre Nobleſſe de ſon Païs. Sa beauté, ſon extraction, & la politeſſe de ſes mœurs, firent qu'on la diſtingua dans ſon malheur. Le Roy lui-même ſe rendit maître d'une ſi belle captive, & en fit préſent à Tanaquil ſa femme. Les uns veulent que le mari d'Ocriſie, nommé Tullius, périt à la priſe de Cornicule, & que la jeune captive portoit, dès-lors, dans ſon ſein Servius Tullius, dont elle accoucha à Rome, au logis de Tarquin. Comme cet enfant, ajoûtent-ils, nâquit dans l'eſclavage, on lui donna *Dion. Hal. Tit. Liv. Florus. & Plutarch.*

De Rome l'an 175.

le nom de Servius, qui marquoit ſa condition préſente, & on l'ajoûta au nom de Tullius, qu'avoit porté ſon pere. D'autres prétendent, qu'Ocriſie étoit encore fille, lorſqu'elle fut enlevée de Cornicule, & qu'enſuite mariée à l'un des clients de Tarquin, elle y devint mere de Servius, dans le Palais du Roy. Quelques autres enfin relévent la naiſſance de Servius Tullius, juſqu'à lui donner un Dieu pour pere. Ce fut Vulcain, diſent-ils, ou du moins le Dieu Lar, qui préſidoit au foyer du Palais de Tarquin. Il eſt étonnant, que nul Hiſtorien n'ait oſé porter la conjecture, juſqu'à ſoupçonner, que le fils d'Ocriſie le fut auſſi du Roy ; à moins, que ſous le nom du Dieu Lar, de la maiſon Royale, ils n'ayent voulu déſigner obſcurément Tarquin. Cependant tous les Hiſtoriens conviennent, que le Roy de Rome eut pour Servius toute la tendreſſe d'un pere. Au reſte, rien ne marque mieux l'incertitude, où l'on fut toûjours à Rome, ſur le vray pere de ce Roy, que l'inſcription des Faſtes Capitolins. [r] On n'y lit point, comme aux autres Rois, le nom de celui dont il fut fils. Tanaquil, ſoit par conſidération pour l'enfant d'une eſclave chérie,

r Ce qui nous reſte des faſtes Capitolins, marque le nom des peres, & du Roy le vieux Tarquin, & de Tarquin le Superbe, dont l'un précéda, l'autre ſuivit Servius Tullius. A l'égard de l'ancien Tarquin, voici ce que portent les faſtes Capitolins. *Lucius Tarquinius Damarati filius Priſcus.* Pour Tarquin le Superbe, on lit ainſi ſur le marbre des faſtes. *L. Tarquinius L.F.Damarati N. Superbus.* C'eſt-à-dire, *Lucii filius Damarati Nepos.* Le pere donc du premier Tarquin, & le grand-pere même de Tarquin le Superbe, au moins ſelon le préjugé de l'Auteur des faſtes, ſont marqués avec leurs noms. Pour Servius Tullius, les faſtes ne font nulle mention de ſon pere. On n'y lit que ces paroles, *Servius Tullius Rex.* N'eſt-ce pas un ſigne que ſon pere étoit incertain ?



A.. La Fortune virile.

B.. Revers d'une médaille de Faustine la jeune avec cette légende FORTUNÆ MULIERI *.*

C.. Revers d'une médaille de Commode, ou l'on voit une fortune qui tient un cheval par la bride avec ces mots FORTUNÆ MANENTI *.*

DD.. Deux autres figures de la Fortune.

Les aîles et la corne d'abondance désignent l'inconstance de cette fausse divinité dans la dispensation des biens.

Les deux têtes qui sortent de la corne d'abondance sont, l'une de Jupiter, et l'autre de Junon, selon quelques uns, ou du Soleil et de la Lune, selon d'autres.

ſoit par affection pour le fils d'un mari, qu'elle ménageoit en femme prudente, prit un ſoin particulier de l'éducation du jeune Servius. Pour concilier plus de vénération au fils d'Ocriſie, Tanaquil fit courre de lui un bruit, que le Peuple crédule adopta. *Tandis que le petit Servius*, diſoit-elle, *dormoit dans mon appartement, une flamme ſoudaine environna ſa tête. Surpriſe du prodige, je le fis remarquer à mes femmes. Enfin la flamme, qui formoit un diadême ſur le front de l'enfant, ne ceſſa de luire, que quand il eut ceſſé de dormir.* On ne ſçait pas par quel reſſort de politique, la ſage Tanaquil s'efforça de donner tant de luſtre au jeune eſclave. Quoi qu'il en ſoit; on tira de la fable, que la Reine avoit divulguée, le pronoſtic de la grandeur future de ſon éléve.

De Rome l'an 175.

L'éducation que Servius reçut à l'ombre du Thrône, auſſi-bien que les qualités de ſon eſprit & de ſon cœur, l'en rendirent digne. Il y monta par les dégrés de la milice, où il ſe ſignala par ſes exploits, & par une ſageſſe toûjours conſtante. Cependant Tanaquil ne jetta les yeux ſur lui, pour l'élever au premier rang, qu'après l'avoir long-tems éprouvé. Sa bonne conduite mérita d'abord qu'on le tirât d'eſclavage, lui & ſa mere. On lui conféra ſucceſſivement dans les armées divers emplois, dont il s'acquitta toûjours avec honneur. Devenu Citoyen de Rome, il ne tarda pas d'avoir place dans le Sénat; & on lui permit de s'aſſeoir parmi les Patrices. Cependant on ne ſe hâta pas de l'allier dans la famille Royale. D'abord on lui donna pour épouſe une illuſtre Romaine, nommée Gégania. La mort de cette épouſe chérie, lui cauſa une triſteſſe, qui

Plutarch. de fort. Rom. Val. Ant.

De Rome l'an 175.

le jetta dans un grand accablement. Si l'on en croit un ſeul Ecrivain de l'antiquité, ce fut alors, & non pas dans ſon enfance, qu'il fut inveſti d'une lumiére brillante, qui donna de grands préjugés de ſa grandeur à venir. Ces variations dans le récit du prodige, en font aſſez ſentir la fauſſeté.

La conſidération du Roy & de la Reine, pour Servius Tullius, croiſſoit avec ſon mérite, & avec ſa réputation. Il devint bien-tôt ſi conſidérable dans Rome, que Tarquin ne ſe crut pas déshonoré de lui faire épouſer une de ſes filles. Pour lors la Cour ne mit plus de bornes à ſa faveur. Tanaquil ſurtout, qui regarda ce gendre comme la reſſource de ſa famille aprês la mort de ſon fils, le conduiſit comme par la main, ſur le Thrône. Aidé de ſon crédit, & de ſes artifices, il y monta, pour y faire admirer dans ſa perſonne le plus grand politique d'entre les Rois de Rome.

De Rome l'an 176. 177. & 178.

SERVIUS TULLIUS.

C'étoit à la Fortune, que Servius ſe croyoit redevable de ſon aggrandiſſement; auſſi ce fut à cette Déeſſe, qu'il rendit ſes premiers hommages, lorſqu'il fut Roy. Il eſt incroyable combien il lui érigea de Temples & d'Autels; & ſous combien de noms différents il diverſifia le culte, qu'il rendit à la Fortune. Il bâtit au Capitole un Temple à cette Déeſſe, ſous le nom de [f] *la Fortune l'aînée*. On peut croi-

[f] Le titre Latin de ce Temple étoit de la ſorte, *Fortunæ Primigeniæ*. On a inventé pluſieurs raiſons, de ce nom donné à la Fortune. Plutarque croit qu'elle fut ainſi nommée, parce que la Fortune aida Rome & ſon fondateur, dês leur berceau. D'autres diſent que ce fut parce que la Fortune, ou le Hazard, ſelon une mauvaiſe philoſophie, préſida à la formation de l'univers. J'ay inſéré dans le corps de cette hiſtoire, une conjecture plus raiſonnable, ſur le

re, que ce fut pour reconnoître le bienfait de la Déesse, qui lui avoit fait épouser la fille aînée de Tarquin, & qui l'avoit mis par-là en voye d'occuper le premier rang. Un autre Sanctuaire fut érigé par Servius, sous le titre [t] de *la Fortune obéïssante*, pour marquer, qu'il l'avoit toûjours à ses gages, & qu'elle obéïssoit à ses ordres. Sur le mont Palatin il dressa une Chapelle à *la Fortune privée*. C'étoit pour faire sentir les biens, qu'il avoit reçus de cette Déesse, tandis qu'il n'étoit encore que particulier. Les Oratoires [u] de *la Fortune Vierge*, & de *la Fortune*

De Rome l'an 176. 177. & 178.

SERVIUS TULLIUS.



de Bronze

nom de *Fortuna Primigenia*, que Servius donna à l'un des Temples qu'il bâtit à la Fortune.

t Le titre de ce Temple étoit exprimé en ces termes, *Fortunæ Obsequenti*. On lit le même titre sur une médaille d'Antonin. Quelques-uns ont entendu cette expression par cette autre, *Fortunæ Indigenti*; c'est-à dire, qui de pauvre devient riche, ou rend riche. J'en ay inséré dans l'histoire une autre signification plus naturelle. Le Temple que Servius dédia à la Fortune Vierge, *Fortunæ Virgini*, lui fut peut-être dédié à l'occasion des deux filles de Servius, qu'il maria aux deux Tarquins. Les autres dédicaces des Temples, ou des Oratoires, que Servius Tullius érigea à la Fortune, sont aisées à interpréter.

u Les monuments antiques nous ont transmis des images de la Fortune, tantôt sous la figure d'une femme, *Fortuna muliebris*, tantôt sous la figure d'un homme, *Fortuna virilis*, ou *barbata*, tantôt avec des aîles, tantôt tenant un globe à la main; quelquefois appuyée, ou debout sur une rouë, pour marquer son instabilité. Conformément aux préjugés impies du Paganisme, qui se persuadoit, que la Fortune présidoit au gouvernement de l'Univers, elle étoit représentée, tenant de la main droite un gouvernail, & de l'autre des Cornes d'abondance, comme si

DeRome l'an 176. 177. & 178.

SERVIUS TULLIUS.

Plutarch. lib. de fort. Rom.

Virile, furent encore des monuments de la pieté de Servius, pour une Divinité si favorable. Il l'honora même sous le nom de *la Fortune contraire*, sans doute pour en écarter les revers.

Comme Servius Tullius avoit pris Numa pour modéle, & qu'il prétendoit faire, pour policer la ville, ce qu'autrefois le second Roy de Rome avoit fait, pour y regler la religion, il voulut, comme lui, se concilier du respect parmi le peuple, sous l'apparence d'une privauté secrette, avec quelque Déesse. La Fortune, à l'en croire, étoit son Egérie. Il fit répandre le bruit, qu'elle lui rendoit visite toutes les nuits, & qu'elle entroit par une fenêtre dans son appartement.

Cependant les commençemens du regne de Servius ne furent pas exempts de troubles, & de dissentions. L'attachement du Sénat pour le Roy, ne fut pas aussi constant, qu'il l'avoit espéré. La faction des fils de Marcius avoit encore ses protecteurs parmi les Patriciens, & l'on étoit indigné de se voir dominé par un homme né dans l'esclavage, & d'origine ennemi du Peuple Romain. Les murmures du Sénat n'étoient pas destitués de prétextes apparents. Jusqu'alors, la coutume avoit toûjours été dans Rome, de ne procéder à l'élection d'un Roy, qu'après un interregne.

Dion. Hal. lib. 4.

Servius paroissoit avoir dérangé l'ordre établi depuis Romulus. Il s'étoit donné pour Roy à la Nation, x sans l'ordre & sans le consentement du

elle eût été la dispensatrice des biens. Le soleil & le croissant, qu'on mettoit sur la tête de la Fortune, désignoient son pouvoir sur les choses sublunaires.

x Dês le tems des Rois, le Peu-

Peuple,

Peuple, & seulement sous le prétexte, qu'il étoit le tuteur & le conservateur des droits de ses pupilles, les petits-fils du vieux Tarquin. C'étoit en quelque sorte donner atteinte à l'ancien Gouvernement, & d'une Monarchie élective, faire un Royaume héréditaire. Ces plaintes furent d'abord jettées, comme par hazard, dans des assemblées particuliéres. Ensuite elles suscitérent une conspiration presque générale. y Les Sénateurs convinrent entre-eux, que la premiére fois que le Sénat seroit convoqué, on forceroit le nouveau Roy à se démettre de la Royauté, & à en déposer les ornements. Enfin on complotta d'établir à Rome un interregne, suivi de l'élection libre d'un Roy.

De Rome l'an 176. 177. & 178.

SERVIUS TULLIUS.

L'habileté de Servius surmonta ce premier obstacle formé contre son élévation. Dans un si pressant danger, son principal soin fut de gagner le Peuple, & de l'opposer au Sénat. Parmi les talents qu'il avoit reçûs de la nature, on comptoit encore une éloquence vive, & capable de faire impression sur la multitude. Au lieu donc de convoquer les Sénateurs, il assembla le Peuple. z Monté sur la Tri-

ple Romain avoit une puissance législative, lorsqu'il étoit assemblé par Curies. Dans les affaires qu'on lui proposoit à décider, on se servoit de cette formule, qui marquoit sa souveraineté, *Velitis, Jubeatis, Quirites*. On peut dire que le Peuple étoit plus absolu encore, lorsqu'il s'agissoit de l'élection d'un Roy.

y Tite-Live, bien loin de convenir que les Sénateurs se fussent ligués contre Servius Tullius, assure au contraire, qu'ils agréerent d'abord son avénement au Thrône, indépendamment des suffrages du Peuple. Son récit est véritable, & si l'on distingue les tems, il n'est point contraire à Denys d'Halicarnasse.

z Il y eut deux de ces Tribunes à Rome. Il est certain, que du regne de Servius, il y en avoit au moins une d'érigée. On peut croire que ce fut celle, qui placée dans les Comices au marché Romain, qu'on nommoit *Forum Romanum*,

De Rome l'an 176. 177. & 178.

SERVIUS TULLIUS.

bune d'où l'on haranguoit, après y avoir placé à ses côtés, les deux petits-fils du dernier Roy, il fit entendre ces paroles, rapportées par Denys d'Halicarnasse. *Jettés les yeux, illustres Romains, sur les tendres rejettons de la famille d'un de vos plus grands Rois! Leur seule vûë vous rappellera le souvenir des vertus, & des victoires de leur grand-pere. Une mort funeste, un cruel parricide vous l'enleva, & laissa sa postérité en butte aux artifices, & à la fureur de ses assassins. Moi seul, je fus chargé par le Roy expirant, de mettre à couvert l'enfance de ces pupilles désolés. Je m'y sentis engagé par l'alliance que j'ay prise dans la maison de Tarquin, & par les bienfaits que j'ay reçûs d'un Roy si généreux. Elevé sous ses yeux dês l'enfance, tiré de l'esclavage, & devenu son gendre, que ne dois-je point à sa mémoire, & aux restes de son illustre sang! C'est à lui, c'est à Tarquin qu'on en veut encore, dans la personne de ses petits-fils. D'ambitieux rivaux songent à les faire périr entre mes bras. La seule crainte du Sceptre, que je porte, arrête l'impétuosité de ces séditieux. En m'ôtant la Couronne, vous ôtés l'unique appui de deux enfans, que le souvenir de Tarquin a dû vous rendre chers. C'est à vous, illustres Romains, c'est à votre protection, que ces pupilles sont confiés. Soyez-en les tuteurs avec moi, ou plûtôt protégés-les, en me soûtenant sur le Thrône. Peut-être que mes services personnels pourroient parler en ma faveur. Mettés-les en oubli, & ne fixés votre attention que sur deux jeunes*

tout devant la salle des assemblées du Sénat, dite *Curia*, fut dans la suite décorée des becs des navires prises sur les Antiates. Celle ci eut depuis le nom de *Rostra*. De dessus cette Tribune, appellée aussi quelquefois un Temple, pour en relever la majesté par un nom de religion, les Tribuns, les Consuls, &c. haranguoient le Peuple.

Princes, dont la proscription est inévitable, si je cesse de regner. Ma reconnoissance, illustres Romains, ne sera pas inférieure à vos bienfaits. Tiré d'une condition servile, j'ay fait l'essai de l'oppression qu'éprouvent les plus petits, sous la puissance des Grands. C'est à moi de compatir à votre sort, & de le soulager. Non, l'on ne vous verra plus, ou vendus pour vos dettes à vos créanciers, devenir les esclaves des plus riches; ou soûtenir seuls le fardeau des impositions publiques, à la décharge des plus puissants. Je remédierai à ces deux maux, par des loix. Il n'est pas juste non plus, que des campagnes conquises au prix de vos sueurs, & de votre sang, ne soient distribuées qu'aux plus audacieux d'entre les Grands; tandis que vous restés sans fond de terre, obligés, en mercénaires, à cultiver les champs d'autrui. Asses vous avés souffert les mépris de la Noblesse. Vous respirerez enfin sous la protection du Sceptre, quand vous me l'aurés confirmé.

De Rome l'an 76. 177. 178.

SERVIUS TULLIUS.

La harangue du Roy ne fut point un vain discours. Il tint dans la suite au Peuple les paroles qu'il lui avoit données, & dês-lors tous les cœurs tournérent en sa faveur.

De Rome l'an 179. 180. 181. & 182.

En effet, peu de jours aprês sa harangue, Servius ordonna à tous les débiteurs d'entre le Peuple, de lui présenter un état de leurs dettes, & les noms de leurs créanciers. Par son ordre on dressa des bureaux dans la grande place de Rome, & Servius y acquitta, du sien, tous les billets des débiteurs. Il y eut plus. Le Roy fit publier un Edit, qui ordonnoit aux usurpateurs des terres, qui appartenoient au public, d'en sortir dans un tems marqué, & aux Citoyens de Rome, qui n'étoient pourvûs d'aucun

De Rome l'an 179. 180. 181. & 182.

SERVIUS TULLIUS.

fond de terre, de présenter sur cela leurs requêtes. Enfin il remit en vigueur bien des Loix de Romulus & de Numa, que l'usage avoit abolies, & il en porta de nouvelles en faveur du Peuple.

Les inclinations de Servius Tullius le portoient plus à des ouvrages de paix, & à procurer le rétablissement d'une police exacte dans Rome, qu'à des exploits militaires. Il se vit néanmoins obligé de s'embarquer dans une longue guerre, qui donna bien de la gloire au Peuple Romain, & au Roy de Rome. Les Véïens, souvent domptés, comme les autres Etrusques, par les armes de l'ancien Tarquin, venoient de secoüer le joug. Les Députés que Rome leur avoit envoyés, pour les engager à reconnoître sa souveraineté, avoient été rejettés avec mépris. *Ce n'est pas avec le fils d'un esclave que nous avons traité*, disoient-ils, *& jamais nous ne nous sommes asservis sous la domination de Servius. Tarquin est mort. L'obligation de nous soûmettre aux Romains, est périe avec lui.*

Dion. Hal. lib. 4.

Cette confiance des Véïens vint en partie de leur fierté naturelle, & en partie de l'espérance qu'ils eurent, de pouvoir mettre à profit les dissentions du Sénat de Rome avec son Roy. Ils se préparérent donc à la guerre, & ils rangérent encore deux autres Lucumonies dans leur parti. C'étoit celles de Céré, & de Tarquinie. Alors les confédérés vivement attaqués par le Romain, succombérent sous sa valeur. Le vainqueur jugea à propos de donner un exemple de sévérité dans la personne de ces perfides aggresseurs. Après les avoir vaincus, il les dépoüilla de leurs terres. Le domaine de ces beaux

héritages fut transporté à ceux des nouveaux Citoyens de Rome, qui n'avoient point encore de champs en propre. Ainsi Servius Tullius, malgré les haines du Sénat, soûtenu par sa gloire, & à la faveur du Peuple, obtint les honneurs du Triomphe. Il entra donc dans Rome avec la pompe, que Tarquin avoit introduite pour les Triomphateurs. Ce fut le sixiéme jour d'avant les Calendes de Décembre, en l'annee 182. depuis la fondation de Rome.

De Rome l'an 179. 180. 181. & 182.

SERVIUS TULLIUS.

Fasti Capi.

Le Sénat intimidé par l'attachement invariable du Peuple en faveur du Roy, changea de conduite à son égard, sans rien diminuer de sa haine. Il affecta de paroître très content du gouvernement de Servius, & le laissa paisible sur le Thrône. Les Sénateurs étoient convaincus, que s'ils persistoient à demander un interregne, & une nouvelle élection, le Peuple saisiroit de si précieux instants, pour attacher la Couronne, d'une maniére juridique, sur la tête de Servius. La circonstance d'un Triomphe, & la gloire du Triomphateur leur parurent des obstacles invincibles aux effets présents de leur jalousie. Ils se réservérent à la mettre en œuvre dans un tems plus favorable.

De Rome l'an 183. & 184.

La pénétration du Roy découvrit le mystére de la politique du Sénat. Il fut convaincu que le calme présent lui annonçoit un orage à venir. *Aprês tout*, se disoit-il à lui-même, *je ne dissiperay jamais tous les prétextes des factieux, tandis que Rome aura à me reprocher, que je suis monté sur le Thrône par une autre voye, que par la voye des suffrages du Peuple. Aujourd'hui que sa faveur semble se prêter à mes intérets*,

Dion. Hal.

De Rome l'an 183. & 184.

SERVIUS TULLIUS.

tentons de suppléer aux défauts de ma première élévation, par une élection qui soit incontestable. Plein de ces vûës, il prépara les esprits à l'entreprise qu'il méditoit. Il fit répandre le bruit par ses émissaires, que les Patriciens avoient conjuré sa perte. En effet quelques-uns d'entre-eux tramoient sourdement le retour des fils d'Ancus Marcius, ces assassins du dernier Roy. Un Arrêt de Servius, & du Peuple, leur avoit déja interdit le feu & l'eau, dans toute l'étenduë de l'Etat Romain. Cependant quelques Sénateurs songeoient à annuller une loi si juste, & si respectable. Lorsque le Peuple en eut conçû toute l'indignation qu'il devoit, le Roy de son côté ne parut plus en public, qu'avec des habits lugubres. C'étoit pour marquer son chagrin des entreprises secrettes du Sénat. Ainsi le Peuple, dont l'honneur se trouvoit mêlé aux interêts de Servius, parut disposé à tout faire en sa faveur.

La conjoncture étoit favorable; Servius s'en prévalut en habile politique. Après avoir convoqué le Peuple, suivi de Tanaquil, d'Ocrisie, & des deux petits-fils du dernier Roy, il monta sur la Tribune aux harangues, revêtu d'habits négligés, & il parla de la sorte.

Dion. Hal.

Ce n'est plus seulement, illustres Romains, des enfans en bas âge, dont il faut sauver les jours. C'est ma vie, c'est vôtre gloire, qu'il faut mettre à couvert. Le Sénat, que je n'offensay jamais, n'a tramé de mauvais desseins contre moy, qu'à cause de mes largesses, & de mon affection pour vous. Je n'ay pû souffrir qu'on vous livrât à l'esclavage pour des dettes, que vos besoins vous avoient fait contracter. J'ay dépoüillé d'iniques possesseurs des Campagnes, qu'ils usurpoient au

préjudice de vos droits. J'ay mesuré les contributions publiques, sur le pié des revenus de chaque Citoyen, & j'ay tâché de rapprocher vôtre condition de celle des Riches, de peur qu'un trop grand intervalle entre eux & vous, ne les mît en état de vous opprimer. Ce sont-là tous mes crimes; mais voicy les trames, que des séditieux ont ourdies contre moy. La punition si justement décernée, contre les meurtriers du dernier Roy, n'est pour le Sénat qu'une foible barriére contre son injustice. Au mépris de la loy que vous avez portée, il prétend couronner le crime de deux barbares assassins. Les fils d'Ancus Marcius se sont fait justice, en s'éxilant eux-mêmes. On s'efforce aujourd'hui de les rappeller à Rome, pour les établir sur le Thrône, qu'ils ont ensanglanté. C'est à main armée, c'est à la tête des troupes étrangéres, qu'on a complotté de les introduire icy. Les indices du nouveau crime son certains, & les témoins qui le déposent, sont irréprochables. Moy, & les illustres enfants confiés à ma tutelle, nous sommes destinés à périr par la main de ces Bêtes féroces. Le sang des Rois, est celui dont-ils sont le plus altérés. Pour les Reines, & les filles des deux branches royalles, on a bien voulu se contenter d'en faire seulement des esclaves. Ainsi le meurtre, & la servitude sont le destin, qu'il à plû au Sénat de préparer à ses Maîtres. C'est sur vôtre goût, illustres Romains, que je regle ma fortune, & celle de mes pupilles. Parlez, décidez. L'arrêt que vous porterés, ou en faveur de deux scélérats, ou en faveur d'un Roy triomphant, sera une loy que je respecteray. La seule grace que j'ose vous demander, par les Mânes du feu Roy, par les larmes de ses petits-fils, par les cris des femmes vénérables qui m'accompagnent,

De Rome l'an 183. & 184.

SERVIUS TULLIUS.

& par les victoires que j'ay remportées ſur vos ennemis ; c'eſt que vous ne différiez point à prononcer, entre mes ennemis & moy. Si vos jugements m'enlévent la Couronne, mes chers & mes tendres pupilles, vous ſortirés de Rome, & vous irés chercher un azyle chez des peuples, où la mémoire de vôtre grand Pere ſera peut-être reſpectée ! Pour moy, j'ay aſſés vêcu pour la gloire. Pourpre, Couronne, & Faiſceaux, je remets tout entre vos mains. Diſpoſés en à vôtre gré. Mais au moment que je ſeray privé du Thrône, j'abandonneray la lumiére du jour. Soyez, Romains, ſoiés donc les arbitres de ma vie, ou de ma mort.

Il parloit encore, lorſqu'on le vit deſcendre bruſquement de la Tribune. Les larmes que ſon diſcours avoit excitées, couloient des yeux de tout le Peuple. A ſon départ, les cris de l'aſſemblée redoublérent. Il fallut faire violence à Servius pour l'arrêter. *Demeurez*, diſoient les uns ; *Soyez nôtre Roy*, crioient les autres. Tous l'excitoient à ne rien craindre des menées de ſes ennemis. Pour lors des gens apoſtez, que le Roy avoit diſperſez parmi le Peuple, firent entendre leurs voix. *Qu'on aſſemble les Curies*, s'ecriérent-ils, *& que, ſans différer, on éliſe Servius pour Roy* ! Ces clameurs furent ſuivies d'un applaudiſſement général. Le Prince, qui pourtant menoit toute l'intrigue, affecta de paroître uſer ſeulement de condeſcendance pour la bonne volonté publique. D'un air de majeſté, *Je ſuis charmé*, dit-il au Peuple, *de trouver dans vous quelque reconnoiſſance, des bons offices que je vous ay ſouvent rendus*. Puis il ajoûta froidement ; *il faut donc vous laiſſer faire*. A l'inſtant, Servius marqua un jour pour une aſſem-

blée

blée legitime du peuple, où l'on donneroit ses suffrages par Curies. Il voulut même, que les Citoyens Romains dispersés à la campagne, fussent appellés à l'élection. Pour ne pas laisser rallentir l'affection que le peuple avoit pour lui, Servius ne mit qu'un court intervalle entre sa Harangue, & les Comices. Ils furent assemblés au tems prescrit. Là Servius fut élû Roy d'un consentement plus unanime, qu'aucun des Souverains de Rome, qui l'avoient précédé.

De Rome l'an 183. & 184.

SERVIUS TULLIUS.

Tit. Liv. & Dion. Hal.

Ces nouvelles formalités donnérent un peu plus de sûreté au regne de Servius; mais elles ne firent qu'aigrir la haine du Sénat contre le Roy. On ne put amener les Sénateurs à ratifier l'élection du Peuple. Plus d'une fois, on avoit vû de pareilles oppositions du Sénat, contre les decrets des Curies. Ces deux Tribunaux, qui partagoient la Ville, n'étoient presque jamais d'intelligence; leurs interêts différents les divisoient. Servius donc, qui s'étoit livré tout entier au parti du Peuple, avoit toûjours à craindre la faction des Patriciens. Il paroît que ce fut alors, qu'il délibera sérieusement, s'il ne renonceroit pas à la dignité que le Peuple venoit de lui déferer. Dans la perplexité que lui donnoient sa crainte, & ses degoûts, il eut recours à Tanaquil. Cette Héroïne après de longues années d'une vie glorieuse, approchoit de ses derniers instants. Prudente & courageuse jusqu'à la fin, elle dissipa par ses discours les appréhensions de son gendre, & le confirma dans la résolution de se maintenir sur le Thrône. Elle n'attendoit plus, ce semble, que la promesse & que le serment de Servius, sur un article si important à sa famille. Quand elles les eut tirés

De Rome l'an 185. & 186.

Plutarch. lib. de fort. Rom.

De Rome l'an 185. & 186.

SERVIUS TULLIUS.

du Roy, elle mourut contente. L'Histoire à consacré la mémoire d'une si grande Reine ; & Servius Tullius, n'omit rien pour en faire passer le souvenir à la postérité. Afin de rendre immortelles les vertus domestiques de Tanaquil, vertus qui font la véritable gloire des femmes, a il fit suspendre sa quenoüille dans le temple d'Hercule.

Plin. l. 8. de Hist. nat.

Les Fastes Capitol.

Servius résolu à demeurer sur le Thrône, ne songea plus qu'à donner un nouveau lustre à sa gloire, & à celle du Peuple Romain. Les Etrusques, encore une fois rebelles, lui fournirent la matiére d'un nouveau triomphe. Il les combattit, & les dompta, jusqu'à leur faire quitter les armes. Ainsi Servius obtint, par un decret du peuple, l'honneur d'entrer pour la seconde fois, triomphant dans Rome. Selon les fastes Capitolins, ce fut le huitiéme jour d'avant les

a Pline est icy contredit par Plutarque. Ce dernier Autheur, dans ses questions Romaines, attribuë cette quenoüille suspendüe à une autre Tanaquil, qu'à la femme du vieux Tarquin. Ce fut selon Plutarque, la quenoüille d'une Tanaquil, qui fut femme d'un fils de l'ancien Tarquin. Pline semble être icy plus croyable que Plutarque. D'abord, il cite Varron en sa faveur, & l'on sçait combien Varron étoit sçavant dans les Antiquités Romaines. Ensuite Plutarque avoüe, que la Tanaquil dont on suspendit la quenoüille, s'appelloit aussi Caja Cœcilia. Or, selon Festus, la Tanaquil qui prit à Rome le nom de Caïa Cœcilia, étoit la femme, & non pas la bru du vieux Tarquin. Voicy les paroles de Festus ; *Caïa Cœcilia appellata est ut Romam venit, quæ antea Tanaquil vocata erat uxor Tarquinii Prisci Regis Romanorum.* On peut ajoûter que hors Plutarque, nul autheur, que je sçache, n'a dit qu'une Tanaquil ait été femme d'un fils de Tarquin. Il ne faut pas omettre non plus la circonstance qu'a rapporté Pline. La Tanaquil, dit-il, dont on suspendit la quenoüille, avoit filé de ses mains, une robbe pour Servius Tullius. Quelle autre Tanaquil, que la femme de Tarquin, a pu prendre ce soin d'une affection maternelle, que la Reyne Tanaquil, qui regardoit Servius Tullius comme son fils, & qu'elle avoit fait son gendre ?

Calendes de Juin, dans l'année 186. de Rome, qu'il triompha.

DeRome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

L'intervalle de repos, qu'eut Servius après sa victoire, fut consacré à l'aggrandissement, & à la décoration de Rome. Les habitans s'y étoient si fort multipliés, que le Roy se résolut d'en augmenter l'enceinte, & d'y enfermer toutes les collines qui la dominoient. Chacun de ses prédécesseurs, y avoit fait de nouveaux accroissements. Romulus qui d'abord, n'avoit environné de murs & de fossés, que le seul mont Palatin, y ajoûta le mont Tarpéïus, lorsque Titus Tatius, & les Sabins de sa suite, eurent pris le parti de se faire Citoyens de Rome. Numa, étendit encore la ville, & y joignit le mont [b] Quirinal, où l'on avoit dressé un temple à Romulus, sous le nom de Quirinus. Tullus Hostilius, lorsqu'il eut transporté à Rome les Albains, après avoir détruit Albe, enferma le mont Cœlius dans l'enceinte de Rome. Sous Ancus Marcius le mont Janicule, situé au-delà du Tybre, fut joint à la Ville par un Pont de bois. A la vérité, le premier Tarquin s'étoit contenté de construire de belles pierres, au moins en parties, les murs de Rome, sans faire

b Le mont Quirinal est souvent désigné par les auteurs anciens, sous les noms *d'Agonius*, ou *d'Agonalis*, & de *mons Collinus*. Il est quelquefois appellé *mons Salutaris*. Il fut nommé *mons Caballinus*, ou *Cabalus*, depuis que le premier Constantin y eût fait transporter d'Alexandrie les Statuës Equestres, qui représentent Alexandre le grand monté sur le cheval Bucéphale. Encore aujourd'hui, ce mont est appellé *monte Cavallo*. Denys d'Halicarnasse & Strabon, disent que Romulus & Tatius, le renfermérent dans l'enceinte de Rome. Mais le témoignage de la plus part des écrivains & la vaste étenduë de ce mont, nous portent à croire, que les Sabins n'en habitérent qu'une partie, qui fut alors comme un des Faux-bourgs de Rome.

De Rome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

d'augmentation à ſon enceinte. Pour Servius Tullius, non content d'achever l'ouvrage que ſon prédéceſſeur avoit commencé, il fit enclorre [c] le mont Eſquilin, [d] & le mont Viminal, dans les nouveaux murs qu'il érigea. Ainſi Rome commença pour lors à porter le nom fameux de *Septicollis*, qui veut dire une Ville compoſée de ſept collines.

En augmentant la Ville de Rome, Servius Tullius augmenta auſſi l'eſpace, que les Romains appelloient [e] *Pomœrium*. C'étoit un intervalle, ou entre

c Quelques uns, croïent que le mont Eſquilin fut ainſi nommé, du mot Latin *Excubia*, parce que Romulus, qui ſoupçonnoit la fidélité de Tatius, y avoit poſté une ſentinelle. Cette étymologie toute forcée qu'elle eſt, ſemble avoir été adoptée par Ovide :

Adde quod Excubias, ubi Rex Romanus agebat,
Qui nunc Eſquilius nomina collis Habet. faſt. l. 3.

Pluſieurs lui en donne une plus naturelle, du mot Latin *Quiſquiliæ*; parce qu'il étoit deſtiné à recevoir toutes les immondices, & les Cadavres de Rome. D'autres prétendent, que ce mont ne fut appellé *Eſquilinus*, que depuis que Tatius l'eût fait cultiver. Ainſi, *mons Eſquilinus*, auroit eu ſelon eux, la même ſignification que *mons Excultus*. Var. l. 4. de ling. lat. &. Feſt. *de verbor. ſignif.*

d Les Oſiers & les Hêtres, qui croiſſent aux environs de cette colline, luy firent donner le nom de mont Viminal, & de *collis fagutalis*. Il étoit ſeparé autrefois du mont Quirinal, par une petite vallée, qui, dans la ſuite des tems ſe combla, & réünit les deux collines en une ſeule.

e Je trouve bien de la diſſention entre les autheurs, ſur ce qu'on doit entendre par le mot *Pomœrium*. Etoit-ce un chemin en dehors, ou un chemin en dedans, tout autour de la Ville? N'étoit-ce pas auſſi deux chemins, l'un en dedans, l'autre en dehors, qui entouroient les murs? Tite-Live, eſt de ce dernier ſentiment. Je croi qu'on doit l'en croire; quoique les autres Autheurs Grecs & Latins, ne prennent d'ordinaire ce mot, que, pour ſignifier une eſpace le long des murs, ſoit en dedans ſoit en dehors. Le témoignage de Tite-Live préſente poſitivement deux chemins autour des murs, & les autres Autheurs indiquent ſimplement un ſeul intervalle en dehors des murs de Rome, ſans donner d'excluſion à un autre eſpace en dedans. Ainſi la Ville eut plus vrai-ſemblablement deux *Pomœria*, l'un dans l'enceinte, l'autre hors l'enceinte des murs. Ce ſentiment a du moins un ſuf-

le mur, & les maiſons du dedans de la Ville, ou plûtôt un intervalle en dehors, entre les murs & les maiſons des Fauxbourgs; ou peut-être auſſi deux intervalles, en dedans & en dehors des murs de la Ville. Ce *Pomœrium* étoit conſacré par la religion. Elle ſervoit de prétexte à la Police. En effet il étoit avantageux, pour la deffenſe, & pour la conſervation des murs, qu'ils euſſent en dedans & en dehors, un eſpace qui ne fut point occupé par des maiſons particuliéres. Pour engager donc un grand nombre de Romains, à établir leur demeure ſur les deux collines nouvellement encloſes, Servius fit lui-même ériger ſon Palais ſur le mont Eſquilin. Ainſi pluſieurs Citoyens, ou pour leur propre commodité, ou pour faire leur cour, peuplérent le quartier de la nouvelle augmentation de Rome.

De Rome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

L'accroiſſement du peuple, & de la ville demandoient un nouveau partage de Tribus. En effet Romulus n'avoit d'abord diviſé Rome qu'en trois parties, & de-là étoit venu [f] le nom de Tribu. Servius ſans changer l'ancien nom, ajoûta une quatriéme Tribu aux trois de l'ancien partage. On nommoit celles de la diviſion faite par Romulus, la Tribu des Ramnenſes, [g] ou Palatine, la Tribu des Ta-

Tit. Liv. & Dion. Hal.

frage, & n'a rien qui le détruiſe.

f Tite-Live, prétend que les Tribus Romaines eurent ce nom des tributs, ou des impôts qu'on levoit dans Rome par les quartiers, autrement par les Tribus de la Ville. Varron eſt d'un autre ſentiment. Bien loin que les Tribus ayent été appellées ainſi, des tributs qu'elles payoient, les tributs où les impôts ont eux-mêmes été appellés ainſi des Tribus, de qui on les exigeoit. D'où donc les Tribus Romaines, ont elles été appellées ainſi? C'eſt, dit Varron, du mot numeral, *tres*, *trium*, *tribus*; parce que Romulus partagea Rome en trois parts, ou en trois quartiers.

g Les quatre Tribus de la Vil-

De Rome l'an 187. 188. 189. & 190.

tiens, ou Suburane, & la Tribu des Lucéres, ou Colline. La quatriéme qui fut établie par Servius,

SERVIUS TULLIUS.

le, établies par Servius Tullius, étoient au nombre de quatre. Elles avoient emprunté leur nom, des quatre principaux Quartiers de Rome. Varron donne le premier rang à la Tribu Suburane, le second à la Tribu Esquiline, le troisiême à la Tribu Colline, & le quatriême à la Tribu Palatine. Denys d'Halicarnasse au contraire, dans le dénombrement qu'il fait des Tribus, a eu égard à l'ordre des tems, ou chaque quartier fut renfermé dans l'enceinte de la Ville. Ainsi, selon cet Autheur, la Tribu Palatine est la premiére en datte. Outre le mont Palatin, le Capitole, & la grande place de Rome, elle comprenoit encore le mont Aventin, & le Janicule, qui, furent ajoûtés dans la suite au *Pomœrium*. Cette Tribu s'étendit depuis, en-deçà, & audelà du Tibre, vers l'Occident, & vers le Midy, à mesure que la Ville occupoit, dans son enceinte, un plus grand terrain. La Tribu Suburane, que Denys d'Halicarnasse nomme la seconde, renfermoit tout cet espace, qui s'étendoit depuis le mont Aventin, jusqu'aux Esquilies, c'est-à-dire, le mont Cœlius, & les deux vallées, qui étoient au pié de cette montagne. Dans l'une de ces vallées étoit le quartier des *Carines*. Il étoit environné de maisons, dont le toit étoit construit en forme d'un Navire renversé. De-là son nom de *Carinæ*. Les plus riches Romains y avoient leurs Palais, comme Pompée & Cicéron. Aussi Virgile s'en explique-t-il de la sorte au huitiême livre.

Passim que armenta videbant
Romano que foro, & lautis mugire Carinis.

Dans la seconde vallée, étoit le Bourg de Subure, qui donna son nom à la Tribu. Les Inscriptions antiques font foy que ce Bourg, fut anciennement appellé *Pagus Sucusanus*. C'est ainsi qu'en parle Varron. *Suburam Junius scribit, ab eo quod fuerit sub antiquâ urbe, cui testimonium potest esse, quod subest ei loco qui terreus murus vocatur. Sed ego à pago potius sucusano puto sucusam : nunc scribitur tertiâ litterâ, C. non B. pagus sucusanus, quod succurrit Carinis.* La Tribu Subura reçut diverses augmentations, à proportion des accroissements de Rome, vers l'Orient, & vers le Midy. La Tribu Colline, habitoit le mont Quirinal, & le mont Viminal. Elle fut ensuite augmentée de la colline des Jardins, & du terrain qui fut joint à la Ville du côté du Nord. *Tertiæ regionis colles ob quinque Deorum fana appellati, e quis nobiles duo colles, Viminalis à Jove Viminis, quod ibi ara fuit ejus, aut quod Vimineta fuerunt, collis Quirinalis ubi Quirini fanum, aut à Curetibus, qui cum T. Tatio Curibus venerunt Romam, quod ibi habuerunt Castra.* Var. l. 4. de ling. lat. La Tribu Esquiline comprenoit le quartier des Esquilies.

prit le nom de Tribu Esquiline. On ordonnoit les impôts, & les subventions pour l'Etat, à tant par chaque Tribu. De-là les noms des tributs, & des contributions qu'on éxigea des Romains. De-là encore le nom de Tribun, qui d'abord ne fut appliqué, que pour la guerre, à ceux qui y commandoient les Tribus. Dans la suite, ce nom fut donné à diverses sortes de magistratures, d'une grande authorité dans la République.

De Rome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

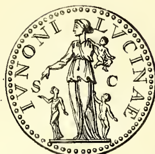
La loi qui ordonnoit aux habitans de chaque Tribu, de demeurer attachés à celle, où ils étoient nés au tems de la division, fit qu'il y eut bien de l'ordre, dans la levée des milices Romaines, & dans le recouvrement des deniers Publics. On n'étoit enrôlé pour la guerre que dans sa Tribu, & l'on ne payoit les taxes, que selon l'imposition faite à sa Tribu. Enfin par-là, les Officiers publics étoient instruits du logement de chaque Citoyen. On n'ignora plus aussi dans la Ville le nombre des morts, le nombre de ceux qui étoient nés, & de ceux qui avoient pris de nouveau la robbe virile. Servius fit une loi, qu'à la mort de chaque particulier, on porteroit une piéce de monnoye, [h] au temple de la Déesse

h La fonction de la Déesse Libitine étoit de présider aux funérailles. Selon Plutarque, dans la vie de Numa, quelques-uns la confondoient avec Proserpine; mais le même Autheur ajoûte que les plus sçavants d'entre les Romains, ne la distinguoient point de Venus. Dans son Temple chaque chef de Famille porta, du tems de Servius, une piéce de monnoye, aussi-tôt après la mort de quelqu'un de sa maison. Par-là il étoit aisé de connoître le nombre de ceux qui étoient morts à Rome, pendant le cours d'une année. Autour de ce Temple, & dans un endroit de la Ville qui portoit le nom de Libitina, l'on se fournissoit de toutes les choses nécessaires aux Funérailles. On s'addressoit pour cet effet à ces

DeRome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

ſe Libitine, une autre à la naiſſance de chaque enfant *i* dans le temple de Lucine, & une autre



De Bronze



De Bronze

ſortes de gens, qu'on appelloit à Rome *Libitinarii*. Leur fonction étoit de pourvoir à l'appareil du convoy, & de recevoir la piéce de monnoye, ſelon le réglement de Servius Tullius. Ceux qu'on nommoit *Pollinctores*, étoient chargés du ſoin de laver, & de parfumer les corps morts. Ils étoient aux gages, & comme domeſtiques des *Libitinarii*. Ainſi la même Déeſſe qui donnoit la vie, préſidoit à la mort, pour marquer, dit Plutarque, que nous ne naiſſons que pour mourir. Ceux à qui l'on confioit la garde du Thréſor du temple de *Libitine*, avoient ſoin d'écrire le produit où la recepte de chaque année, dans un livre de comptes, que Suétone *c.* 39. appelle *ratio Libitinæ*. Euſebe *chron. ad ann.* 2093. donne à ce regiſtre le nom *d'Ephemeris*. De-là ces maniéres de parler, *venire in rationem Libitinæ*, *in Ephemeridem referri*, au lieu du Verbe Latin *mori*. Le mot, *Libitina*, avoit auſſi différentes ſignifitions. Tantôt il ſignifioit la mort

Non omnis moriar, multaque pars mei
Vitabit Libitinam Horat.

Tantôt le lit ſur lequel on tranſportoit le corps du défunt, au lieu de la ſépulture. *Sidon. Ep.* II. 8. *Acron. in Val.* Quelquefois on entendoit par ce mot, les frais de la ſépulture, la pompe funébre, les derniers devoirs qu'on rendoit aux morts.

i Pour connoître au juſte le nombre des enfants, qui naîtroient à Rome, Servius inſtitua, qu'on porteroit au temple de la Déeſſe Lucine, une piéce de monnoye. Lucine étoit un des noms de Junon, qu'on invoquoit dans les accouchements. Dans une médaille de Fauſtine la jeune, on voit une Junon tenant ſur le bras gauche un Enfant enveloppé de linges. Aux deux côtés de la Déeſſe ſont deux autres Enfants. Une médaille de Lucille repreſente une Junon Lucine, qui tient à la main une fleur, ou, ſelon d'autres, un foüet, ſymbole de la fécondité & des heureux accouchements. Tel étoit le préjugé ſuperſticieux des femmes Romaines, qui pour être heureuſement délivrées de leur fruit, ſe laiſſoient frapper par les Luperques, qui courroient la Ville

dans

dans le temple de la k Jeunesse, quand on étoit sorti de l'enfance. Par ces différentes piéces de monnoye, qu'on mettoit en réserve, on comptoit tous les ans le nombre des Citoyens, & de ceux entr'autres, qui étoient en état de porter les armes.

DeRome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

Quoy que les Esclaves, fussent comptés pour rien dans Rome, le Roy étendit ses soins jusques sur eux. A tous les carrefours des différents quartiers, il voulut qu'on érigeât de petits oratoires de bois. Ils étoient dédiés aux Dieux compitalices, c'est-à-dire aux Dieux des carrefours, qui sont les Dieux Lares. Les Esclaves seuls en avoient le Sacerdoce. l Sans doute



De Bronze

armés de foüets. Ovide parle de cet usage.

Nupta quid expectas? non tu pollentibus herbis,
Nec prece, nec magico carmine mater eris.
Excipe fœcundæ patienter verbera dextræ:
Jam socer optati nomen habebit avi. Fast. 3.

Quelques Auteurs ont cru que l'Eglise qui porte à Rome le titre de saint Laurent *in Lucina*, étoit autrefois un temple dédié à Junon Lucine.

k Cette Déesse avoit nom *Juventus*, ou plûtot *Juventas*. Lorsqu'on avoit atteint l'âge de dix-sept ans, où l'on prenoit la robbe virile, on étoit obligé de porter une piéce de monnoye au tronc de la Déesse *Juventas*. Par là l'on sçavoit au juste le nombre de ceux qui étoient en âge de porter les armes. C'étoit à dix-sept ans qu'on commençoit à devenir Soldat. Sur le revers d'une médaille frappée en l'honneur de Marc-Aurele, lorsqu'il n'étoit encore que César, on voit la Déesse de la Jeunesse devant un Autel portatif. Elle tient une patére de la main gauche.

l Nous attribuons icy à Servius Tullius l'institution de la feste des Compitalices, en l'honneur des Dieux Lares. Quelques-uns avan-

De Rome l'an 187. 188. 189. & 190.

SERVIUS TULLIUS.

que Servius voulut honorer par-là sa premiere condition. Quoi qu'il en soit; m ces Dieux des foyers do-



D'argent

cent cette institution, & l'attribuent au vieux Tarquin. Il est vray que l'avanture, qui détermina dans la suite à faire honorer par les Esclaves les Dieux Lares, étoit arrivée sous le regne du Roy, qui précéda Servius Tullius; mais on ne peut guéres disconvenir que la feste des Compitalices, qui fût destinée à honorer les Lares, n'ait été inventée par Servius. Outre que Denis d'Halicarnasse le fait entendre au 4. l. des Antiquités Romaines, Pline au l. 36. ch. 22. le dit expressément en ces termes; *Ita Servium natum, qui regno successit. Indè in regiâ puer ocubanti, caput arsisse visum, creditumque Laris familiaris filium, ob id compitalitia & ludos primus Laribus instituisse.*

m Les Lares, étoient regardés dans le Paganisme, comme les Dieux tutelaires, des lieux publics, des carrefours, des maisons, des chemins & des champs. Aussi ces divinités payennes étoient honorées sous differents attributs, selon la différence des lieux qu'on mettoit sous leur protection. Les Lares domestiques ou familiers, veilloient à la garde des maisons. Anciennement ils étoient représentés sous la figure d'un chien, symbole de la fidélité, comme nous l'apprenons de Plaute dans l'Aululaire. Pour la même raison Plutarque, *quest. Rom.* 50. nous assure, que les images des Dieux Lares étoient toûjours couvertes de la peau d'un chien, avec la figure de cet Animal domestique. Dans une médaille de la famille *Cæsia* on voit deux de ces Lares, avec un chien à leurs piés. Audessus est une tête de Vulcain, qui désigne le foyer, dont l'intendance étoit attribuée aux Lares domestiques, conformément à ces vers d'Ovide:

At canis ante pedes saxo fabricatus eodem
Stabat, quæ standi cum Lare causa fuit.
Servat uterque domum, domino quoque fidus uterque,
Pervigilant que Lares, pervigilatque canis. Fast. 2.

Une pierre ancienne porte cette inscription. LARIBUS. PRO. SALUTE. ET. INCOLUMITATE. DOMUS. Q. SERTORII. On offroit à ces Dieux de l'encens, du vin & des fleurs. Quelquefois on immoloit un Porc en leur honneur.

mestiques avoient leurs célébrités particuliéres,[n] peu après celles des Saturnales. Alors les esclaves venoient présenter à leurs Dieux protecteurs des gâteaux, qu'ils receüilloient dans tout le voisinage. [o] Cette fête se solemnisoit avec bien de la magnificence. Les maîtres faisoient cesser, ce jour là, tous les travaux de leurs Esclaves, & par cette marque d'humanité, ils les affectionnoient à leur service.

DeRome l'an 187. 188. 189. & 19 .

SERVIUS TULLIUS.

Pour mettre un ordre égal dans tout l'état Romain, Servius s'appliqua à régler la campagne, sur le même pié que la ville. Quoique les terres des Romains fussent bien cultivées, ils avoient alors peu de Bourgades dans leur district. Tout consistoit en maisons séparées l'une de l'autre, & bâties dans le champ, que chacun avoit à cultiver. Ainsi l'on ne voyoit point de lieux fixes, d'où les Païsants ressortissent, & où il eussent leurs rapports. La Re-

DeRome l'an 191. 192. 193. & 194.

Venonius apud Dion. Hal.

Si thure placaris & horna
Fruge Lares, avidâque porcâ.
Horat.

Les carrefours, & les grands chemins avoient leurs Lares particuliers, aussi-bien que les Villes mêmes, comme on le prouve par cette ancienne inscription : *Lares Civitatis Puteolorum.* De-là les diverses épithétes qu'on leur donne, de *Lares Publici*, *Lares Rurales*, *Lares Viales*, dont Ovide nous a détaillé les fonctions, au Livre second des Fastes. Ceux qu'on appelloit *Lares Permarini*, étoient apparemment destinés à la garde des Vaisseaux. Festus parle d'une autre sorte de Lares qu'il nomme *Hostilii, quòd ab his Hostes arceri putabant.* Il y avoit aussi des Lares appelés *Grundiles*, de l'invention de Romulus, en mémoire de la truye, qui mit bas trente petits d'une seule portée.

n Quoique cette fête se célébrât au mois de Janvier, elle n'avoit pas cependant de jour fixe. C'étoit au Préteur de l'indiquer.

Et numquam certis redeuntia festa diebus,
Cum sua per vicos compita quisque colit. Auson. Id. 7. l. 25.

o Pour célébrer cette fête, les Esclaves plantoient chacun leur poteau dans les carrefours. Ils y suspendoient autant d'images, qu'il y avoit de personnes libres dans la famille à qui ils appartenoient. Lorsque les Esclaves avoient obtenu leur liberté, ils suspendoient leurs chaînes aux Dieux Lares.

De Rome l'an 191. 192. 193. & 194.

SERVIUS TULLIUS.

ligion, qui fait le lien de la police, souffroit de cette indépendance générale des familles dispersées à la campagne. Servius remédia à ce désordre. p Il divisa le territoire de l'état Romain en quinze Tribus, qui jointes aux quatre de la Ville, firent le nombre de dix-neuf Tribus. Par une si sage institution, le Roy pourvut à la sûreté des laboureurs. Avant luy, toutes les fois que l'ennemi entroit sur le territoire Romain, ces maisons séparées, se trouvoient sans défense, & leurs habitans étoient exposés au pillage, & à la captivité. Il ordonna donc qu'en chaque Tribu, il y eût au moins un lieu d'azyle, situé sur quelque endroit escarpé, où les Païsans pussent mettre en sureté leurs effets, & leurs personnes, dans les temps d'allarmes. De-là l'origine des Bourgs en Italie. Chaque Bourgade eut son

p Si le passage de Denys d'Halycarnasse, qui répond à ce point de nôtre histoire, étoit entendu au sens que luy a donné Bessarion, il faudroit dire que la camgne Romaine, fut distribuée en trente & une Tribus, & non pas en quinze. Voicy le sens de la traduction de Bessarion. *Venonius rapporte que Servius Tullius, divisa la campagne en trente & une Tribus, de telle sorte qu'en comptant les quatre Tribus de la Ville, elles firent en tout le nombre de trente cinq Tribus. Ce qui subsiste encore de nos jours.* Par malheur cette interprétation du texte est fort incertaine; & elle présenteroit une idée fausse à l'esprit. Nous verrons dans la suite, que le nombre de ces Tribus augmenta avec le tems, & qu'on vint à en compter jusqu'a trente cinq. A l'égard de Servius Tullius, il est plus croyable qu'il ne partagea la campagne, telle qu'elle étoit de son tems, qu'en quinze Tribus, & que ces quinze jointes aux quatre de la Ville, ne firent encore sous luy que dix-neuf Tribus. Afin qu'on ne croïe pas que ce soit une supposition purement arbitraire, il ne faut que lire Tite-Live, & Florus. L'un & l'autre assûrent que, l'année 258 de la fondation de Rome, on ajoûta de nouvelles Tribus aux anciennes, & que dês-lors seulement, on en compta vingt & une. Il n'est donc pas vray comme quelques-uns l'ont prétendu, sans aucun fondement, que du tems de Servius-Tullius, on comptoit dix-sept Tribus rustiques, qui jointes aux quatre Tribus de la Ville auroient fait en tout vingt & une Tribus,

Temple particulier, son Dieu tutelaire, & ses Magistrats. q La fête de ces Dieux de campagne, se célébroit tous les ans, par des sacrifices communs à toute la Tribu. Le concours y étoit prodigieux. Aussi Servius en avoit marqué l'ordre, & les cérémonies, par des loix qui subsistérent toûjours. Il étoit ordonné, qu'à ces assemblées annuelles dans la Bourgade, où toute la Tribu devoit se rendre sans exception, chacun payeroit, par tête, une certaine piéce de monnoye particuliére. Les hommes, les femmes, les garçons, & les filles, étoient obligés de mettre entre les mains du Prêtre du Village, cette piéce de monnoye, qui étoit différente selon les âges, & selon les sexes. On les comptoit ensuite, & l'on sçavoit au juste combien dans chaque Tribu, il y avoit d'hommes, de femmes, & d'enfants. Sur ce pié-là, se faisoient les levées des milices & des impôts, à la campagne.

De Rome l'an 191. 192. 193. & 194.

SERVIUS TULLIUS.

Cependant les petits-fils de Tarquin avançoient en âge. Servius avoit élevé ces chers pupilles avec tous les soins d'un pere. Il songea donc à s'assûrer de leur fidélité, en les attachant à sa maison & à sa personne, par un double mariage. Tarquinie sa femme ne lui avoit donné que deux filles, de mœurs & d'inclinations bien différentes. Tullie, (c'étoit le nom de l'aînée,) avoit reçû de la nature avec un esprit docile & traitable, de la droiture de

De Rome l'an 195. & 196.

q Ces fêtes s'appelloient *Paganalia*. C'étoit au mois de Janvier qu'elles se célébroient, lorsque tous les travaux étoient cessés à la campagne. Il est vray que l'ancien Calendrier des Romains n'a point marqué cette fête. C'est peut-être parce qu'elle ne se célébroit point dans la Ville. Outre Denys d'Halicarnasse, Ovide en fait mention au 1. l. des Fastes.

Pagus agat festum, pagum lustrate coloni,
Et date Paganis annua liba Focis.

De Rome l'an 195. & 196.

SERVIUS TULLIUS.

cœur, & du goût pour la vertu. Fille toûjours respectueuse, elle conserva, jusques dans le mariage, un attachement invariable pour le Roy son pere. Sans être insensible à l'éclat de la grandeur, elle étoit encore plus touchée de l'amour du devoir. Son ambition souvent réveillée, par l'empressement qu'eut son mari pour le Thrône, se contint toûjours dans les bornes du respect, & de l'équité. Au contraire l'autre Tullie, sa cadette, étoit née avec un furieux penchant pour le vice. Altiére & impérieuse, elle n'aimoit à dominer, que pour avoir le plaisir de se faire craindre. Comme elle étoit extrême dans ses passions, elle étoit ambitieuse sans mesure. Nul sentiment d'humanité n'adoucissoit en elle la férocité de son cœur. Enfin si elle ne porta pas l'incontinence jusqu'à des excês éclattans, la fierté seule mit quelques bornes à son ardeur pour la volupté.

D'une autre part, les deux jeunes Princes petits-fils du dernier Roy, se ressembloient aussi peu entre-eux par les qualités du cœur, que chacun avoit de ressemblance avec quelqu'une des deux filles de Servius. Tarquin (c'étoit le nom de l'aîné,) avoit dans le caractére, je ne sçai quoi de farouche, & de turbulent. On lisoit sur son front le mépris qu'il faisoit de tout le genre humain, & l'estime qu'il avoit pour sa personne. Transporté d'ardeur pour la gloire, il sembloit n'en goûter parfaitement le plaisir, que quand il l'avoit acquise par un crime. Il faisoit consister l'honneur, non pas dans l'estime que procure la vertu; mais dans la supériorité que le premier rang donne sur les autres hommes. Il soupiroit aprês le Thrône, sans vouloir se donner les

qualités, qui en rendent digne. Pour ſon frere Aruns, il paroiſſoit plus diſpoſé à ſe contenter des douceurs d'une vie privée, qu'à ſe charger des ſoins d'un pénible gouvernement. Le calme de ſon cœur venoit moins de la foibleſſe de ſon génie, que de l'indolence d'un naturel pareſſeux, & timide. Paiſible ſans ſtupidité mais par un raffinement d'amour propre, il avoit étouffé dans ſon cœur juſqu'aux premiers ſouhaits de ſon aggrandiſſement.

De Rome l'an 195. & 196.

SERVIUS TULLIUS.

Servius avoit étudié les inclinations de ſes deux éléves, & il connoiſſoit le caractére de ſes deux filles. Dans la vûë de faire des aſſortîments convenables, il crut devoir donner, pour femme, l'aînée de ſes filles à Tarquin, & la cadette à Aruns. Outre qu'il ſuivoit en cela l'arrangement de la nature, il eſpéroit encore que la douceur de Tullie tempéreroit l'impétuoſité de Tarquin; & que l'indolence d'Aruns ſeroit animée par les vivacités de Tullie la jeune. Le projet d'un Roy ſi ſage réüſſit pour un temps. Mais l'incontinence & l'ambition, ces violentes paſſions des Grands déconcertérent des meſures ſi juſtes. Nous verrons dans quelques années combien l'union inceſtueuſe d'une femme cruelle, & d'un homme ambitieux, devint funeſte à Servius, qui en avoit prévû les ſuites, & qui ne put les éviter.

Tandis qu'on goûtoit dans la famille Royale la joïe d'un double mariage, les Etruſques ſe préparoient à déclarer de nouveau la guerre aux Romains. Les douze Lucumonies, n'avoient point encore combattu contre Servius en corps de nation. Les Véïens d'abord, enſuite les Céretins, & les Tarquiniens

De Rome l'an 197. 198. & 199.

Dion. Hal. Lib. 4.

De Rome l'an 197. 198. & 199.

SERVIUS TULLIUS.

avoient été vaincus, & le Roy en avoit triomphé deux fois. Enfin toute l'Etrurie se souleva ensemble, pour secoüer le joug Romain. L'Histoire s'est plus appliquée à nous transmettre les vertus politiques de Servius Tullius, que le détail de ses batailles. On sçait seulement qu'il livra divers combats, toûjours à la même nation des Etrusques, & qu'il en sortit toûjours victorieux. Enfin ces Ennemis acharnés du nom Romain, furent obligés de recevoir la loy de leur Vainqueur. Fatigués d'une guerre toûjours desavantageuse, ils assemblérent, comme sous Tarquin, un conseil général des députés de toutes les Lucumonies. La résolution y fut prise, de se soumettre à Servius, aux mêmes conditions qu'on s'étoit soumis à son prédécesseur. Toute L'Etrurie fit donc partir, une ambassade pour Rome. Suppliante, elle obtint que les Romains la rétabliroient dans ses droits, & qu'ils maintiendroient l'ancien gouvernement du pays, en se réservant seulement la souveraineté sur les vaincus. Pour les premiers aggresseurs, dont les terres avoient déja été confisquées, & distribuées aux Citoyens de Rome, ils demeurérent dépoüillés de leurs biens. Une guerre si glorieuse au Roy, guerre qui avoit duré vingt-ans à plusieurs reprises, fut couronnée par un troisiéme Triomphe, décerné par le peuple à Servius Tullius. On sçait au juste le jour qu'il triompha, sans sçavoir le mois & l'année. Ce fut le troisiéme d'avant les Nones.... L'injure des temps, nous a envié le reste de cette époque, & sur le marbre, où il étoit inscript, on le trouve entiérement effacé.

Fasti Capit.

Servius

Servius dégagé des soins d'une longue & penible guerre revint incontinent aux projets de police, qu'il avoit formés. r Ce fut vers ce tems-cy, qu'il éxécuta ce chef-d'œuvre de politique, que Rome adopta, dont elle se servit toûjours depuis, & qui établit un ordre éternel dans tous les membres de l'Etat, soit pour la guerre, soit pour les finances, soit pour les suffrages des Comices. Cette institution si utile eut parmi les Romains le nom de *Census*, & les Magistrats qui y présidérent s après les Rois & aprês quelques Consuls, s'appellérent *Censeurs*. Au reste le mot *Census* dans sa premiere origine, ne signifie pas, comme on le croit d'ordinaire, un dénombrement, ou une récension de tous les sujets de l'Etat Romain. On ne voulut d'abord marquer par ce terme, qu'une estimation, ou une apprétiation de biens. En effet depuis Romulus jusqu'au sixiême

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

r Il m'a paru vray-semblable, que Servius Tullius ne fit le *Census* ou la récension des Romains, qu'aprês avoir entiérement fini la guerre contre les Etrusques. Les raisons qui m'ont engagé à le croire, sont 1°. que Tite-Live ne parle du *Cens* Romain, qu'aprês la guerre de Servius contre les Etrusques. Cependant comme cette guerre recommença jusqu'à trois fois, & que Tite-Live ne distingue point assés ces trois reprises différentes de la guerre contre les Etrusques, son témoignage n'est pas décisif. 2°. J'ay fait attention que, selon les Fastes Capitolins, Servius ne fit que quatre Lustres de cinq en cinq ans, & que ces Lustres se faisoient toûjours au même tems que la récension. J'ay conclu de-là que Servius, depuis l'année qu'il fit le premier *Census*, ne vêcut qu'un peu plus de vingt ans. Ainsi j'ay placé cette premiére récension des Romains, environ vingt ans avant la mort de Servius.

s Du tems des Rois, & sous les premiers Consuls, il n'y eut point à Rome de Censeurs. Ils ne commençérent qu'en l'année trois cent-dix depuis la fondation de la Ville. Alors les Consuls se déchargérent du pénible soin de faire l'estimation de tous les biens des Citoyens, & créérent des magistrats sous le nom de Censeurs, qui en furent chargés. Nous en parlerons en son lieu.

De Rome l'an 200. 201. 202. 203 & 204.

SERVIUS TULLIUS.

Roy, les Romains avoient été dans l'ignorance sur les possessions des familles de leur Etat. Ainsi les contributions pour les besoins publics se faisoient par tête, avec une égalité entiére dans les taxes imposées, sans distinction du riche & du pauvre. Il s'ensuivoit de-là, que, quand on faisoit des levées d'hommes pour la guerre, on obligeoit également, selon l'ordre des Tribus, les riches & les pauvres à marcher en campagne. Comme alors ceux qui servoient dans les troupes, le faisoient à leur frais, & sans perçevoir de salaire, ni pour l'enrôlement, ni pour leur subsistance, souvent les moins riches n'étoient pas en état de porter le fardeau d'une campagne, & d'en soutenir la dépense. D'ailleurs les plus indigents du Peuple, qui se voyoient chargés des mêmes tributs, que les plus riches, prétendoient avoir une authorité égale dans les Comices. Ainsi les Elections des Rois & des Magistrats, les décisions sur les affaires de la guerre & de la paix, & le jugement des criminels, étoit abandonné à une vile populace, facile à corrompre, & qui n'avoit rien à perdre.

Servius Tullius vit tous ces inconvéniens du gouvernement de Rome, & prit de justes mesures pour y remédier. Il est incertain, s'il fut le premier inventeur de la loy, qui mit de l'ordre & de la distinction entre les sujets des Romains, ou s'il l'emprunta des Grecs. Il paroît du moins que Solon avoit fait à Athenes, ce que Servius fit à Rome. Le Roy commença donc par porter une loy, dont le public ne prévit pas toutes les conséquences. Elle ordonnoit à tous les Citoyens de Rome, d'apporter par écrit

Aristot. & Plutarc. invitâ Solon.

leurs noms & leurs âges, ceux de leurs peres, de leurs femmes, & de leurs enfans. Elle obligeoit tous les chefs de famille, à donner, sous serment, l'état de leurs biens, qui seroient estimés avec équité, & d'ajoûter le lieu de leur résidence, soit à la ville, soit à la campagne. L'Edit attachoit une peine à la transgression. Quiconque n'apporteroit pas l'état de son bien, devoit en être dépoüillé au profit du Fisc; & pour lui, après avoir été battu de verges, sa tête devoit être mise à l'enchére, & sa personne réduite en servitude.

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

Dion. Hal. lib. 4.

Sur les mémoires détaillés d'assés bonne foi, que tous les habitans de la ville & de la campagne lui présentérent, Servius entreprit de faire le partage des plus riches, d'avec ceux dont les biens étoient médiocres, & de ceux-cy d'avec les pauvres. Dans cette division, il eut en vûë de faire tomber sur les plus aisés, le plus grand fardeau des impôts, & d'en délivrer ceux, qui n'étoient pas en état de les porter. D'une autre part, il songea à revalloir aux riches, en honneurs & en prérogatives, les taxes onéreuses qu'on en éxigeroit. Ainsi tout étant compensé, il espéra que les riches sacrifieroient sans peine une partie de leurs biens aux distinctions nouvelles, qu'ils reçevroient, & que les pauvres feroient céder sans peine à leur utilité, l'égalité de rangs, qui les avoit confondus jusqu'alors avec les riches. Le sage Roy ne fut pas trompé dans ses espérances. Personne ne murmura de ses arrangements. Voicy la forme qu'il donna au partage de cette multitude de Citoyens, qui composoient la ville, & les Tribus de la campagne.

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

Servius divisa tout le Peuple Romain en six classes. Comme on devoit lever d'entre-elles toutes les milices, il leur préscrivit des armes offensives & défensives, selon leur dignité & leur prééminence. La premiere classe fut composée de ceux dont les biens en fond & en effets, † revenoient au moins à cent mille *as* d'airain pour compter comme les Latins, ou pour compter comme les Grecs, à dix mille drachmes, c'est-à-dire, à cinq mille livres de nôtre monnoye. La somme ne seroit pas considérable de nôtre tems. Elle l'étoit alors, dans une ville naissante, & qui n'avoit point encore fait de commerce. On sous-divisa cette premiére classe en quatre-vingt Centuries de gens de pié. D'entre-elles, quarante étoient composées de jeunes gens, c'est-à-dire, de ceux qui ne comptoient que depuis 17. jusqu'à 45. ans. Ceux-cy sortoient seuls en campagne, pour faire la guerre au dehors. Les quarante autres Centuries de la même classe étoient de vieillards, c'est-à-dire, de ceux, qui, passoient 45. ans. Ils n'étoient chargés que de défendre la ville, en cas d'attaque. Cette infanterie composée des plus riches Romains, étoit distinguée par ses armes. Un bouclier ovale à la Grecque, un casque, une cuirasse, & des cuissarts d'airain, étoient leur armûre. Ils combattoient avec le javelot & l'épée. A ces quatre-

Tubero. Cit. ab Aul. Gel. l. 10.

† Les Auteurs de l'antiquité, varient sur les biens qu'il falloit avoir, pour être admis dans la premiére classe. Selon Pline au l. 33. de l'Hist. Nat. il falloit être riche de cent dix mille As d'airain; & selon Aule-Gelle au l. 7. de cent vingt-cinq mille As. Nous avons suivi Tite-Live, & Denys d'Halicarnasse qui sont icy d'accord, quoyque l'un compte à la Latine, & l'autre à la Grecque. L'As d'airain pesoit une livre de douze onzes.

vingt Centuries de piétons, Servius joignit dix-huit Centuries de Chevaliers Romains. Ceux-cy ne combattoient qu'à cheval. Jusqu'au sixiême Roy de Rome, u il n'y avoit eu que six Centuries de Chevaliers. Romulus n'en avoit institué que trois, & le premier Tarquin les avoit doublés. Pour Servius, il ajoûta douze nouvelles Centuries à la Cavallerie Romaine, & il voulut que ce corps respectable fut à la tête de la classe des riches; sans doute parce que les biens de ces Chevaliers surpassoit le tost prescrit, pour être compris dans cette premiére classe. Quoi qu'ils fussent riches, c'étoit le public qui leur fournissoit les chevaux qu'ils montoient, & l'on imposoit sur les veuves, d'ailleurs éxemptes des tributs une taxe, pour entretenir la monture de chaque Cavalier. Ainsi la premiere classe, à compter ensemble l'Infanterie & la Cavalerie, étoit de quatre-vingt dix-huit Centuries.

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

Tit. Liv. lib. 1.

La seconde classe comprenoit ceux des Romains, dont le bien étoit estimé au moins à soixante & quinze mille *as* d'airain, ou à 7600. drachmes. Elle fut divisée en 20. Centuries de combattans, tous à pié, & sans Cavalerie. Dix de ces Centuries étoient de jeunes gens, & dix autres de vieillards. On leur joignit encore x deux Centuries de Charpentiers,

Dion. Hal. lib. 4.

u Je ne croy pas qu'il faille compter parmi les six Centuries de Cavalerie Romaine, les trois cents Cavaliers, que Romulus avoit pris pour sa garde, & qu'il avoit appellés *Celeres*. Numa les supprima; mais les autres Rois les rétablirent. Ceux-cy étoient regardés comme des troupes domestiques du Roy. Les armées Romaines eurent d'autres Cavaliers que les *Celeres*. Les vrais Chevaliers Romains étoient perpétuels, & ils reçevoient leurs chevaux du public, comme une marque de distinction.

x Icy Tite-Live & Denys d'Halicarnasse ne parlent pas conformé-

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

de Serruriers, & d'autres artiſans, pour les machines de guerre. Ainſi la ſeconde claſſe compta vingt-deux Centuries. Les Romains qui compoſoient cette claſſe, eurent preſque les mêmes armes, que ceux de de la premiére. On leur ôta ſeulement la cuiraſſe, & au lieu du bouclier ovale, ils ne ſe ſervirent que du bouclier quarré. Leurs armes offenſives, furent le javelot & l'épée.

Dans la troiſiême claſſe on plaça ceux, dont le bien étoit évalué au moins à cinquante mille *as* d'airain, ou, ce qui revient au même, à cinq mille drachmes. On ne permit à ceux-cy de porter pour armure, que le bouclier quarré & que le caſque. Ils combattoient comme les autres avec le javelot & l'épée.

Dion. Hal. lib. 4.

La quatriême claſſe étoit de ceux, dont le bien alloit au moins à vingt-cinq mille *as* d'airain, ou à 2500. drachmes. Partagés en 20. Centuries, tant de vieillards, que de jeunes guerriers, ils comptoient encore parmi eux γ deux autres Centuries de tam-

ment. L'un range les deux centuries d'artiſans ſous la premiére claſſe, & l'autre ſous la ſeconde. Il paroît que Denys d'Halicarnaſſe eſt mieux fondé en raiſon. On n'a jamais compté que quatre-vingt dix-huit Centuries pour la premiére claſſe, & ſi l'on y ajoûtoit les deux Centuries d'ouvriers, il auroit fallu en compter cent.

γ Je différe icy de Tite-Live. Cet Auteur ne place les deux Centuries de joüeurs d'Inſtrumens militaires, que dans la cinquiême claſſe, & je les ay rangées, après Denys d'Halicarnaſſe, ſous la quatriême claſſe. L'hiſtorien Grec m'a paru plus ſûr, que l'hiſtorien Latin, dans tous les dénombrements qu'il a faits, par rapport à la récenſion Romaine. Autre différence entre ces deux Auteurs. Tite-Live ajoûte aux deux Centuries de tambours & de trompettes, une troiſiême Centurie de ceux qu'il appelle *Accenſi*. On diſpute de la ſignification de ce mot, & des fonctions de ceux qu'il déſigne. Selon Sexte Pompée, c'étoit des gens tout prêts à prendre la place de ceux qui manquoient dans les Centuries, & comme des eſpéces de recrûës for-

bours & de trompétes. C'est-à-dire, qu'ils en fournissoient à toute l'armée. Les soldats de cette classe n'avoient point d'autres armes défensives, que le bouclier quarré. Pour armes offensives ils usoient de la javeline, z & de l'épée.

De Rome l'an 206. 201. 202. 203 & 204.

SERVIUS TULLIUS.

On comptoit dans la cinquième classe, ceux des Romains, qui n'avoient pour tout bien, que douze mille cinq cens *as* d'airain, ou douze cents cinquante drachmes. Ceux-cy étoient divisés en trente Centuries, quinze de vieillards, & quinze de jeunes soldats. On ne leur permettoit pas d'être munis d'armures. La fronde & les dards étoient toutes leurs armes.

Pour la sixième classe, elle n'étoit que de gens nés sans biens, ou dont le bien étoit audessous de celui des soldats de la cinquième classe. On les exempta long-tems de payer des tributs, & d'aller à la guerre. Le nombre de ceux-cy étoit grand & surpassoit celui des autres classes.

Aul. Gell. lib 16.

On voit par ce dénombrement, que le peuple Romain fut, sous Servius, divisé en cent quatre-vingt treize Centuries, à ne compter la sixième classe, que pour une Centurie. Enfin, après bien des recherches on trouva que le nombre des hommes

Tit. Liv. lib. 1.

mées de personnes, qui aspiroient à être incorporées dans quelqu'une des différentes classes. Selon Varron, par le mot *Accensi*, il faut entendre des hommes choisis, pour servir d'aides de camp aux Généraux, & aux Tribuns, & qui portoient leurs ordres dans l'armée. Quelque opinion que l'on suive, il ne paroît guerre probable, que ceux-cy ayent fait une Centurie à part. Aussi Denys d'Halicarnasse ne fait nulle mention de cette Centurie.

z Au lieu de l'épée, Tite-Live donne à cette quatrième classe le *Verutum*, espece de javelot, qui, selon Polibe, avoit trois coudées de longueur. Il étoit quarré & ressembloit assés à une broche.

De Rome l'an 200. 201. 202. 203. & 204.

SERVIUS TULLIUS.

Dion. Hal. & Eutrop.

capables de porter les armes montoit [a] à quatre-vingt quatre mille sept cents hommes. Sur ce pié-là les Centuries, sur tout des classes inferieures à la premiére, contenoient chacun plus de cent têtes.

Le sage Roy perçût de ces arrangemens tout l'avantage, qu'il en avoit espéré. La premiere classe, comme la plus nombreuse du moins à compter les Centuries, fut celle dont on tira, & un plus grand nombre de soldats, & de plus amples contributions pécuniaires, pour les besoins publics. On n'ordonna plus les levées militaires par Tribus; & les impôts ne se payérent plus par tête. Tout se leva par Centuries. Lorsqu'il falloit former une armée de vingt-mille hommes, ou contribuer d'un million, par éxemple, aux frais d'une guerre, chaque Centurie fournissoit tant d hommes, & tant d'argent. La premiére classe donc plus nombreuse en Centuries, quoi que moins abondante en hommes que toutes le autres classes prises ensemble, fournissoit elle seule plus de soldats, & plus d'argent, que tout le reste de l'Etat Romain. Ainsi les Armées furent composées, pour la plus grande partie, des riches Citoyens de Rome. Comme ceux-cy avoient des terres & des biens à conserver, leur valleur étoit animée dans les combats, par des motifs d'interêts; & parce qu'ils

[a] Je preférе encore icy le témoignage de Denys d'Halicarnasse, à celui de Tite-Live. Ce dernier Auteur ne fait monter le nombre des hommes du Cens Romain, qu'à quatre-vingt mille. Il n'a pour lui d'autre autorité, que des oüi dire. Pour l'historien Grec, il cite en sa faveur les anciennes tables des Censeurs. Ce nombre de combattans est grand pour une Ville naissante; cependant dans ce dénombrement on ne comprend pas toute cette innombrable populace, qui n'étoit pas assés riche pour être incorporée dans quelqu'une des cinq classes.

étoient

étoient riches, ils ſupportoient aiſément les frais d'une campagne, dont ils ne recevoient point d'autre récompenſe, que l'eſtime attachée à la vertu. En ce ſens, on a dit, que tout Romain naiſſoit ſoldat. En venant au monde, il contractoit l'obligation de ſervir dans la guerre à l'âge de dix-ſept ans, lorſque dans ſa Centurie le ſort tomboit ſur lui.

Il étoit juſte que le Roy dédommageât la premiere claſſe du poids, dont on la ſurchargeoit. Auſſi Servius lui donna-t-il preſque toute l'authorité dans les affaires publiques. Juſqu'au ſixiême Roy, les affaires importantes de l'Etat ſe décidoient par le Peuple, dans des Comices, c'eſt-à-dire, dans des aſſemblées, où toutes les Curies étoient appellées. Tout Citoyen y avoit droit de ſuffrage, & tous le donnoient en effet. Souvent la canaille y prévalloit, parce qu'elle étoit en plus grand nombre. Ces Comices des Curies furent changés, par Servius, en Comices de Centuries. On ne compta plus les voix par têtes; mais par Centuries, quelque peu nombreuſes qu'elles fuſſent. Ainſi la premiere claſſe, partagée en plus de Centuries que tout le reſte de l'Etat, faiſoit elle ſeule preſque toutes les déciſions. S'il arrivoit néanmoins que la claſſe des plus riches, qui étoit appellée la premiere [b] dans l'enclos, où ſe donnoient

[b] Il eſt bon d'être inſtruit une fois pour toutes, de la maniére dont les Romains donnoient leurs ſuffrages aux premiérs tems de Rome, dans les aſſemblées des Comices. Lorſque l'aſſemblée avoit été ordonnée par le chef de la République, ſoit qu'il fut Conſul, ou Dictateur, &c. & que le jour en avoit été annoncé quelque tems avant, ſi les Augurs n'avoient mis aucun empéchement de religion à l'aſſemb'ée, le Peuple ſe trouvoit au champ de Mars, ſi c'étoit des Comices par Centuries, ou dans la grande place de Rome, ſi c'étoit des Comices par Curies. Là le Conſul monté ſur

De Rome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

les suffrages, n'étoit pas d'accord entre-elle, la seconde, puis la troisiéme, & ainsi des autres classes,

la Tribune, instruisoit le Peuple de l'affaire sur laquelle on le supplioit de donner son suffrage. Après quoi, les classes étoient introduites chacune selon son rang, ou les Curies, selon qu'il plaisoit au sort, dans un enclos fait de pieux, en forme de ces parcs où l'on enferme les moutons. Aussi l'appelloit on quelquefois *Ovile*; mais plus souvent *Septum*. On y entroit par un chemin fort étroit, un à un, entre deux barriéres, & ce passage s'appelloit *le Pont*. A la porte de l'enclos, on trouvoit une personne, pour reçevoir le suffrage qu'on étoit en droit de donner. Pendant six-cents quatorze ans depuis la fondation de Rome, on donna toûjours son suffrage de bouche, par ces courtes parolles *Vti Rogas*, pour l'affirmative, & *Antiquo*, pour la négative. Pour entendre la force de ces mots, il faut supposer que les Comices s'assembloient pour trois choses, 1°. pour porter une loy. 2° Pour juger un Citoyen accusé d'un crime capital, dont il avoit appellé au Peuple 3°. pour élire les magistrats. Quand il s'agissoit de porter une loy, ou de juger un criminel, le Consul, par une harangue, exposoit au Peuple, avant qu'il entrât dans l'enclos, les raisons pour & contre la loy, & pour & contre l'accusé. Ensuite il concluoit à recevoir la loy, ou à la rejetter, & à condamner l'accusé ou à l'absoudre. Cette conclusion du Consul s'appelloit *Rogatio*. Ainsi les parolles *Vti Rogas*, vouloient dire, *qu'il soit ainsi que vous avez conclu*, & le mot *Antiquo*, signifioit, *j'annulle, ou je n'accepte pas la demande du Consul*. Lorsqu'il s'agissoit de l'élection des magistrats, on se contentoit de prononcer à la porte de l'enclos le nom de celui à qui l'on donnoit son suffrage; puis on y entroit. Cependant des Scribes marquoient par des points le nombre des suffrages, pour ou contre. On les comptoit ensuite, & à la pluralité des voix, la loy étoit acceptée ou rejettée, l'accusé étoit condamné ou absous, & les Prétendants obtenoient la magistrature, ou ne l'obtenoient pas. Dans la suite on donna son suffrage, non plus de bouche, mais par de petites tablettes de bois, où étoient écrites ces lettres, *V. R.* c'est-à-dire *Vti Rogas*, & *A.* c'est-à-dire *Antiquo*. On en remettoit une des deux, à son gré, à la porte de l'enclos, à des gens qui la reçevoient dans des corbeilles, & qui en comptoient le nombre. Lorsqu'il falloit élire des magistrats, on donnoit à chaque Vocal, autant de petites tablettes qu'il y avoit de Prétendants; & les noms de ces Candidats y étoient inscrits. Chacun présentoit le nom de celui qu'il vouloit être élû, à la porte de l'enclos, avant que d'y entrer, & celuy des Candidats qui avoit eu le plus de Billets, étoit choisi. Nous parlerons en son lieu des autres formalités qu'on obser-

étoient appellées, ſelon leur rang, à donner leur voix. Il n'arriva jamais qu'on fût obligé d'avoir recours, même à la quatriême claſſe. Preſque toûjours l'affaire ſe trouvoit terminée par les ſuffrages des quatre-vingt dix-huit Centuries de la premiere claſſe, qui excédoient de trois, le nombre des Centuries de toutes les autres claſſes, priſes enſemble. Par un ſi bon ordre, Servius remit au jugement des plus notables Bourgeois, les affaires publiques. Inconteſtablement ils étoient plus capables d'en décider, qu'une populace toûjours peu inſtruite, & ſouvent peu capable de ſentiments d'honneur & d'équité.

De Rome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

Une diſpoſition ſi prudente des divers ordres de l'Etat, méritoit bien d'être conſacrée par la religion, afin qu'elle fût plus reſpectée & plus durable. Le Roy fit donc publier un Edit, par lequel il étoit ordonné, ſous peine de mort, à tous les Citoyens compris dans la nouvelle récenſion, de ſe tranſporter au champ de Mars à un jour marqué. c Les Chevaliers Romains eurent ordre de s'y trouver à cheval, & ſous les armes. Les gens de pié y marchérent par claſſes, avec les nouvelles armes qui leur avoient été attribuées. Dês le matin toutes les forces de Rome parurent dans cette vaſte plaine, qu'Acca Laurentia, dit-on, avoit donnée au Peuple Romain, & que Romulus avoit conſacrée à Mars. Elle étoit aux portes de Rome, ſituée entre la ville & le Tybre. Là les Centuries furent rangées

Tit. Liv. lib. 1. & *Dion. Hal. l.* 4.

voit dans les Comices.

c Les Chevaliers Romains tenoient dans les Comices le premier rang, & ils étoient toûjours à la tête de la premiére claſſe. Ils donnoient les premiers leurs ſuffrages, & ils entroient les premiers dans l'enclos.

De Rome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

en ordre de bataille, selon la nouvelle distribution que Servius en avoit faite. Alors on vit marcher en pompe, dans toutes les files de l'armée, trois victimes couronnées de fleurs, & ornées de guirlandes. d C'étoit un Taureau, un Belier, & un Verrat, animaux entiers, qui marquoient le courage mâle du peuple Romain. On les offrit à Mars en sacrifice, & toute la cérémonie fut appellée *Lustrum.* * Il est plus croyable que cette célébrité e prit son nom de la Déesse *Lua*, que Servius honoroit singuliérement, & à laquelle il avoit dédié un Temple. C'est elle qu'on invoquoit pour les expiations, & lors qu'on avoit appuré ses comptes, ou acquitté ses dettes. Ainsi parce qu'à pareil jour chacun payoit la taxe imposée à sa Centurie, f on

* *à Luendo. Tacit. l. 15. annal.*

d Ce sacrifice du Lustre Romain s'appelloit dans le droit des Pontifes, *Suovetaurilia.* Ce mot renfermoit les trois espéces d'animaux qu'on immoloit, dans la cérémonie du Lustre. *Su* un cochon, *ove*, un bellier, *taurilia*, un taureau. On pourroit peut-être s'imaginer que c'étoit une brebis qu'on immoloit alors. C'est ce que paroît signifier le mot, *ove.* Mais on sçait d'ailleurs que c'étoit toûjours un bellier, & qu'*ove* est icy un mot général, pour marquer le mâle de l'espéce. En effet on donnoit aussi le nom de *Solitaurilia* à ce sacrifice, parce qu'on n'y sacrifioit que des mâles, qui n'étoient pas coupés, *Solida animalia.* C'est Festus qui nous apprend cette étimologie.

e Juste-Lipse, dans ses commentaires sur Tacite, a remis en pié cette Déesse. Les Editeurs par leur ignorance l'avoient fait perdre de vûë. Tacite rapporte que Servius Tullius avoit consacré un Temple à la Déesse *Lua.* Les Editeurs qui n'entendoient pas ce mot, & qui ne connoissoient pas cette Déesse, avoient de leur chef changé le mot *Lua*, dans le mot *Luna*, & ils faisoient entendre, que ce Roy avoit dressé un Temple à la Lune. Ce fut donc à la Déesse *Lua*, que se fit le sacrifice du Lustre, ou du moins cette Déesse des expiations y eut la meilleure part. De-là le Lustre prit son nom, comme *Lua* avoit pris le sien du verbe *Luo.*

f Varron a tiré l'origine de ce mot du verbe *Luere*, qui signifie, expier, nettoyer, épurer. Peut-être pour la raison que nous avons apportée, dans le corps de l'His-

nomma la cérémonie, le Lustre. Cette fête ne revenoit que de cinq en cinq ans, parce qu'elle suivoit toûjours la récension des biens de chaque Romain, & qu'elle en faisoit la clôture. En effet Servius établit, que tous les cinq ans on feroit une nouvelle estimation des biens de toutes les familles, & un nouveau dénombrement du Peuple. Il crut que dans cet intervale il se faisoit assés d'altération dans la fortune des particuliers, pour que les uns méritassent de monter à une classe plus haute, & les autres de descendre à une classe inférieure. g On commença donc dês-lors à Rome de compter les tems par des Lustres, comme les Grecs par des Olympiades. Cependant les Lustres ne furent pas dans la suite assés réguliérement observés, au tems que leur instituteur les avoit fixés, & quelquefois on différa le Lustre, quoique la récension eût été faite à la cinquiême année. Ce qui demeura

De Rome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

toire, peut-être aussi parce que le sacrifice qui se faisoit dans le Lustre, servoit à expier les fautes qui s'étoient pu glisser, dans l'estimation des biens, & dans le dénombrement qu'on en avoit donné. Certainement l'origine que Tite-Live donne au mot *Lustrum*, n'est pas intelligible. Voicy ses paroles. *Idque conditum Lustrum, quia in censendo finis factus est.* Il est hors de doute que le Lustre ne fut pas appellé ainsi, parce qu'il étoit la derniere action du Cens Romain.

g Il est vrai qu'on désignoit, à Rome les années de sa vie par les Lustres. J'ai déja vêcu tant de Lustres, disoit-on. Aprês tout il ne seroit pas sûr de marquer les années de l'Histoire par les Lustres. Il est arrivé souvent que le Lustre ne suivoit pas immédiatement la récension du Peuple, qui se faisoit de cinq en cinq ans. Tite-Live le témoigne en ces termes au l. 3. *Census actus eo anno. Lustrum propter capitolium captum & consulem occisum condi religiosum erat.* Ainsi on ne lit point qu'il y ait eu de Lustre à Rome sans récension du Peuple, mais on lit qu'il y eut quelquefois des récensions sans Lustre. On trouve aussi que la récension des Romains ne se fit pas toûjours exactement de cinq en cinq ans.

DeRome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

Pline l. 83. & Cassiodor. l. 7.

inviolable, c'eſt que la cérémonie du Luſtre [h] ſe fit toûjours depuis au champ de Mars.

Il n'eſt pas hors de vrai-ſemblance que Servius Tullius fit en ce tems-là frapper la premiere monnoye, qui ait paru à Rome. Tous conviennent, qu'avant le ſixiême Roy, on n'y avoit point vû de monnoye marquée, du moins par authorité publique, & pour ſervir dans le commerce. Avant Servius, on ne prenoit dans les payements [i] le plomb & l'airain qu'au poids; car pour l'or & pour l'argent, ils ne furent monnoyés que long-tems aprês. La circonſtance donc des animaux, qui avoient ſervi de victimes dans le ſacrifice du Luſtre, put engager le Roy à faire frapper ſur des piéces d'airain d'un certain poids, [k] l'empreinte d'un bœuf, d'un

h Il ne faut pas croire que la récenſion du Peuple, & la cérémonie du Luſtre, qui en étoit la clôture, ſe fiſſent toûjours au même lieu. Il arrivoit ordinairement que le Cens Romain ſe faiſoit dans les murs de la ville, dans cette partie de la grande place qu'on appelloit Comices. Pour le Luſtre, on ne voit point d'éxemple, qu'on l'ait tenu ailleurs, que dans le champ de Mars, & hors de la ville. Il falloit une vaſte plaine pour contenir cette groſſe armée, qu'on expioit par la cérémonie du Luſ-ſtre.

i Que l'airain ait été le premier métail qu'on a mis à Rome dans le commerce, perſonne n'en doute. Il paroît certain auſſi que le plomb y a eu cours parmi les monnoyes. Outre que Plaute en parle dans ſa comédie intitulée *Trinummus*, dans le médailler des Jéſuites de Paris, on trouve une médaille de plomb, que les Sçavants jugent véritablement antique.

k Les plus anciennes monnoyes des Romains, portérent préciſément l'empreinte des trois animaux, qu'on immola dans le ſacrifice du Luſtre. On n'y vit gravés qu'un taureau, qu'un bellier, & qu'un verrat, à l'excluſion des autres animaux plus nobles, comme le cheval & le chien. C'eſt Plutarque qui nous l'aſſûre. Voicy ſes paroles; βοῦν, ἢ πρόβατον, ἢ σῦν ἐπεχάραττον τῶν νομισμάτων τοῖς παλαιοτάτοις. N'y a-t-il pas lieu de conjecturer de-là, que les animaux immolés au premier Luſtre, donnérent occaſion à Servius Tullius, qui le premier fit frapper de la monnoye à Rome, d'y faire gra-

bellier,& d'un verrat ; pour faciliter par-là le payement des taxes, ſans qu'on eût continuellement recours à la balance. En effet, cette monnoye s'appella *pecunia*, du mot, *pecus*. L'image que ces piéces repréſentoient, détermina les Romains à donner en général le nom de *pecune*, à toute la monnoye d'alors ; nom qui lui reſta, lors-même que les empreintes furent changées en des figures plus nobles.

DeRome l'an 204.

SERVIUS TULLIUS.

Une ville auſſi policée que le fut Rome, paroiſſoit devoir attirer de toute l'Italie un grand concours d'habitans. Juſqu'icy on y avoit reçû ſans diſtinction au droit de Bourgeoiſie, tous ceux que la gloire des Romains, ou que des raiſons d'interêt avoient engagés à y venir réſider. L'enceinte des murs récemment augmentée, étoit encore un attrait pour bien des étrangers, à venir peupler les montagnes nouvellement encloſes. Servius fit réflexion que ſes Prédéceſſeurs avoient trop facilement prodigué à des étrangers le nom de Citoyen Romain, qui commençoit à devenir illuſtre. Il ſe reſſouvint de ſon ancienne condition d'eſclave, & il eut compaſſion de ceux, que le malheur d'une guerre funeſte avoit engagés dans la ſervitude. A parler en général les eſclaves d'alors étoient des hommes ſouvent de naiſſance dans leur païs, que le ſort des combats avoit rendus priſonniers, & qu'on avoit vendus à l'enchère. Ceux d'entre ces malheureux, à qui de longs & de

DeRome l'an 205. 206 207. 208. & 209.

ver un taureau, un bellier & un verrat, & non pas d'autres animaux ? Dans les tems poſtérieurs, on voit aſſés d'animaux ſur les revers des médailles. Ce ſont ſouvent ou des bêtes offertes aux Dieux dans un ſacrifice, ou des bêtes qu'on fit voir au Peuple dans des jeux publics.

DeRome l'an 209. SERVIUS TULLIUS.

fidéles ſervices rendus à leurs maîtres, avoient fait mériter l'affranchiſſement, parurent au Roy plus dignes de devenir Romains, que des vagabonds, ſouvent ſéditieux & indociles. Il donna donc le choix à ces affranchis, ou de retourner en leur païs, ou de demeurer à Rome. Ceux qui voulurent y reſter, furent partagés en quatre Tribus, dans l'enceinte des murs, diviſées à la verité par le nom d'Affranchis, qui leur reſta, mais ſemblables aux Plébéïens par les mêmes priviléges, que le droit de Bourgeoiſie donnoit aux autres Citoyens. Les Patriciens ſe ſcandaliſérent des égards que le Roy avoit pour des hommes vils & récemment ſortis des fers. Le Sénat étoit encore indiſpoſé contre Servius Tullius, dont l'affection panchoit toûjours en faveur du Peuple. C'étoit par malignité, plûtôt que par raiſon, qu'ils trouvoient à dire à la bonté de Servius pour les affranchis. Les Sénateurs étoient charmés de pouvoir mêler à leurs murmures, le récit du mépriſable état d'où ce Prince avoit été tiré, avant qu'il fût ſur le Trône. Pour diſſiper ces plaintes, le Roy aſſembla le Sénat, & parla de la ſorte

Dion. Hal. lib. 4.

Si la nature à mis de la diſtinction entre les eſclaves, & ceux qui ſont nés libres, c'eſt à nous de ſuivre la diſpoſition qu'elle a faite, & de ſéparer du reſte des humains, ceux qu'elle en a diviſés. Mais ſi la Fortune ſeule a rangé les uns dans un ordre inférieur, n'eſt-il pas de vôtre ſageſſe de corriger les caprices d'une Déeſſe aveugle. Cette Fortune, qui vous inſpire aujourd'hui tant de mépris pour des hommes pris en guerre, vous a-t-elle promis un bonheur toûjours durable? Vous, & vos enfants joüirés-vous ſans interruption, de cette proſpérité

rité, qui vous rend ſi fiers? ſouvent de braves & d'illuſtres Nations ont éprouvé ces viſſicitudes du ſort des armes. On a vû des Peuples, qui devenus les Tyrans de ceux qu'ils avoient vaincus, en ont été tyranniſés à leur tour. Combien d'exemples de ces révolutions inattenduës, la Gréce, & les nations barbares nous ont-elles donnés? Pour revenir à nos Romains; quelle inconſéquence dans leur procédé, lorſqu'ils accordent la liberté à des hommes, à qui ils refuſent le droit de Bourgeoiſie? Si vos Eſclaves étoient vicieux, pourquoi les affranchir, & s'ils avoient de la probité, pourquoi ne les confondre pas avec nos Citoyens? C'eſt par la vérité qu'on doit eſtimer les hommes, & non pas par les revers d'un ſort incertain. Juſqu'icy vous avés reçû dans vos murs, ceux des nations voiſines, que l'amour de vos loix y a tranſmis. Avés-vous recherché ſi leur origine n'étoit point notée par les cicatrices, que l'eſclavage imprima ſur le front de leurs peres? Pourquoi ferés-vous des attentions au déſavantage de vos Eſclaves, que vous n'avés point faites, contre des fugitifs inconnus? Au reſte, s'il faut achever de peupler Rome, rempliſſons-là de ceux, qui pour la plûpart en ont reſpiré l'air dês l'enfance, que l'éducation a déja rendus tout Romains, & que leur probité a fait paroître dignes de recouvrer la liberté. C'eſt l'intérêt public, qui vous y invite; mais l'intérêt particulier des plus nobles familles de l'Etat, les y engage. Plus vous verrés de vos Affranchis, incorporés dans nos Comices, parmi les Citoyens de Rome, plus vôtre crédit y prendra d'aſcendant. Par reconnoiſſance, ils ne pourront vous refuſer leurs ſuffrages, & vôtre authorité croîtra par le nombre de ces nouveaux Clients.

De Rome l'an 206. 207. 208. & 209.

SERVIUS TULLIUS.

De Rome l'an 205. 206. 207. 208. & 209.

SERVIUS TULLIUS.

Un discours si plein de raison, fit impression sur le Sénat. On fit passer en loy l'institution de Servius, & depuis luy elle subsista jusque sous les Empereurs, malgré les changements divers que la République prit plaisir de faire à l'ancien gouvernement des Rois. Un établissement si salutaire régla les mœurs des Esclaves. On s'apperçut, dans toutes les familles, du nouveau zéle qu'ils eurent pour le service de leurs maîtres. Ils s'y trouvérent engagés par la double espérance, & d'être remis en liberté, & de devenir Citoyens de Rome.

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

Tous les corps de l'Etat avoient été réformés, par les soins du sage Roy. Il avoit tempéré l'authorité du Sénat, mis de l'ordre parmi le Peuple, & animé les Esclaves à la vertu. Qui le croiroit ? Servius entreprit de réformer jusqu'à la Royauté même. L'équité, qui fut toûjours l'ame de sa conduite, lui fit sacrifier au bien public, contre ses intérêts, la moitié de son authorité Royalle. Avant lui ses Prédécesseurs s'étoient réservé la connoissance de toutes les affaires, tant publiques que particuliéres. La plûpart des procês en matiére civile ou criminelle, ne se jugeoient guére que par les Rois. Servius considéra que dans cette multitude de jugemens à rendre, il étoit impossible qu'il pût donner tous les soins nécessaires à la discussion du droit des parties. Il se trouvoit surchargé du fardeau des négociations au dehors, & de la guerre contre les Nations ennemies, ou rebelles. Il est vrai que le Sénat, & que le Peuple avoient part à la décision des affaires publiques ; mais c'étoit aux Rois de les méditer, de les préparer, & de les conduire. Il les

rapportoit ensuite toutes traçées au Sénat & au Peuple, qui les confirmoient, ou qui les réprouvoient par leurs suffrages. Ainsi, à parler proprement, tout le poids du gouvernement retomboit sur le Roy. Servius Tullius, qui s'en vit accablé, moins en vûë d'éviter le travail, que pour ne hazarder pas des décisions précipitées, ne se retint que les affaires d'Etat, & commit au Sénat la connoissance des procès ordinaires. Il est vrai qu'il prescrivit aux Juges, qu'il choisit, une forme de procéder; & qu'il en dressa comme un Code; mais enfin il fit passer en d'autres mains le soin de juger les causes des particuliers. Cependant il n'ignoroit pas, qu'un Roy, qui n'est pas tout à fait indépendant, lorsqu'il se dépoüille de certaines prérogatives de sa Couronne, ne peut presque plus les recouvrer; sur-tout lorsque le corps à qui il les confie, prétend avoir quelque sorte d'égalité avec lui. Servius préféra, sans balancer, l'intérêt public, à ses propres intérêts.

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

Dion. Hal. lib. 4.

Tout étoit réglé, à la ville & à la campagne, dans l'étenduë de l'Etat Romain. Il restoit à fixer le genre de dépendance, que les Nations conquises auroient sous l'Empire de Rome. A chaque mutation de Roy, quelqu'un au moins des peuples subjugués secoüoit le joug de ses Vainqueurs. Par les traités de paix, que les Romains avoient faits jusqu'alors avec les Nations qu'ils avoient soumises, ils leur avoient laissé la libertè de vivre selon leurs loix. Ainsi la souveraineté que Rome prétendoit avoir sur elles, n'étoit, ce semble, qu'un vain tître, qu'on osoit mépriser, lorsqu'on prenoit assés de confiance en ses forces, pour recommencer la guer-

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

re. Les Latins, ſur-tout & les Sabins, avoient été ſouvent vaincus, ſans être aſſervis. Le tems n'étoit pas encore venu de les établir ſur le pié des campagnes du Territoire Romain. Servius trouva un expédient, pour s'aſſûrer à l'avenir de leur fidélité. Pendant tout ſon regne il avoit ſçû cultiver leur amitié, & au tems de la révolte des Etruſques, nulle ville des Latins & des Sabins ne s'étoit déclarée pour les rebelles. Afin de les entretenir dans des diſpoſitions ſi raiſonnables, le Roy crut qu'il falloit les attacher aux Romains par les liens d'une ſociété, dont la religion ſerreroit les nœuds.

Dion. Hal. lib. 4.

Il paroît par toute la conduite de Servius Tullius, que ce grand Politique avoit beaucoup réfléchi ſur les mœurs & ſur le gouvernement des Grecs. Il ſçavoit qu'autrefois [1] Amphiction avoit réüni les villes de la Gréce, indépendantes l'une de l'autre avant lui, en un corps de République, & ſous un conſeil compoſé de Députés de toutes les villes unies; & que ce corps étoit devenu formidable aux barbares, dont les Grecs étoient environnés. Il n'ignoroit pas auſſi, que les Ioniens, paſſés de la Gréce en Aſie, & que les Doriens leurs voiſins, s'étoient aſſociés enſemble, pour leur défenſe mutuelle. Ces deux peuples unis avoient fixé le lieu, où ils s'aſſembleroient tous les ans pour délibérer ſur

l Tous conviennent, dit Pauſanias *in Phoc.* qu'Amphiction établit à Delphes une Diéte générale compoſée de différents peuples de la Gréce. Cette aſſemblée des Grecs réünis en corps de nation, fut appellée du nom de ſon Fondateur, *Les Amphictions*. Ce récit de Pauſanias ne s'accorde pas avec le témoignage d'Androtion. Celui-cy, dans ſon hiſtoire Attique, aſſûre qu'avant Amphiction, les cantons de la Gréce s'aſſembloient à Delphes, & qu'il fut ſeulement le reſtaurateur de cette confédération, ou de ces états généraux.

leurs interêts communs, une année[m] à Gnide dans la Dorie; & l'autre à Ephése dans l'Ionie. Pour inviter les peuples à cet utile congrès, l'un & l'autre peuple avoit érigé deux Temples, l'un à Ephése en l'honneur de Diane, l'autre à Gnide en l'honneur d'Apollon. Ces Célébrités annuelles étoient accompagnées de jeux, de spectacles, & d'une distribution de prix, pour les plus habiles Poëtes, & pour les plus sçavants Musiciens. C'étoit pour attirer, par la curiosité, à des délibérations sérieuses, les Citoyens des villes confédérées.

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

Servius forma un projet à peu prês semblable. Il résolut de faire construire un Sanctuaire, qui servît de rendés-vous général aux habitans des villes Latines, & de celles des Sabins. Rome avoit pris de la supériorité sur elles. Pour la marquer, ce fut sur les terres des Romains, & presque à la porte de sa ville, qu'il projetta d'ériger ce monument. Lorsqu'il eut déssiné le plan de sa nouvelle entreprise, il somma les villes Latines & les villes Sabines, d'envoyer leurs Députés à Rome, pour consulter sur une affaire importante. Ils vinrent, ils furent admis au Sénat, & le Roy parla de la sorte.

Vous n'ignorez pas que la concorde, dans les plus grands Etats, aussi-bien que dans les villes particuliéres, est la source de la félicité publique. Rien n'est plus pernicieux, que de voir les membres d'un même corps se refuser mutuellement les secours, que l'un est en droit d'attendre de l'autre. Depuis notre réünion, nous ne

Dion. Hal. lib. 4.

m Denys d'Halicarnasse & Hérodote donnent à la ville de Gnide le nom de *Triopie*. Ce dernier parle fort au long du Temple d'Apollon bâti dans cette ville, qui se nomme aujourd'hui *Capo-Chio*.

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

composons plus qu'un même Peuple. Vôtre ſécurité fait la nôtre, & nôtre aggrandiſſement tourne à vôtre gloire, & à vôtre tranquillité. Par une union, dont les liens ne peuvent être aſſés étroits, nous aggrandirons nôtre Empire, & nous ne craindrons plus d'être entamés par nos voiſins. Non, nous n'avons pas à nous plaindre de nos déſunions; mais avons nous également à nous féliciter des marques ſenſibles d'une correſpondance parfaite entre nous, & vous? La puiſſance de Rome ſe ſoutient avec dignité dans vos Cantons. On la reſpecte. Il faut encore l'aimer. Réüniſſons donc nos cœurs, aprês avoir réüni nos contrées. Que des Dieux, & que des Autels communs nous raſſemblent par intervalles, & que le ſang des victimes ſerve à cimenter, entre nous, une intelligence, qui dure autant que les Deſtins de Rome!

Le Roy expoſa enſuite le détail du projet qu'il avoit formé. C'étoit de faire conſtruire un Temple en l'honneur de Diane, ou chaque année les Latins [n] & les Sabins, mêlés avec les Romains, viendroient faire des ſacrifices à la Déeſſe, qu'on adore à Ephêſe; que la fête ſeroit ſuivie d'un conſeil, où les broüilleries ſurvenuës entre les Villes ſeroient terminées à l'amiable; qu'on y prendroit des meſures,

n On pourroit peut-être trouver à dire, ſur ce que j'ai mêlé icy les Sabins aux Latins. Il eſt vrai que Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe ne parlent que des Latins, par rapport à l'union des Romains, avec les autres Nations, dont les aſſemblées au Temple de de Diane furent le nœud. J'y ai pourtant ajoûté les Sabins; mais non pas par une ſimple conjecture. Outre que les Sabins ſont ſouvent compris, dans Tite-Live, ſous le nom général de Latins, c'eſt que nous verrons plus bas, qu'au rapport des Hiſtoriens, les Sabins entroient auſſi en participation des ſacrifices du Temple de Diane, & qu'ils aſſiſtoient aux aſſemblées qui s'y faiſoient. Ils étoient donc, comme les Latins, de la confédération.

ſur les intérêts communs ; enfin, que la multitude y ſeroit attirée par une Foire, où chacun ſe pourvoiroit de ſes beſoins. Les Latins alors avoient encore de la rusticité. Ce n'étoit pas par les charmes de la poëſie, & de la muſique, ou des ſpectacles du théâtre, qu'on les auroit attirés, comme les Grecs, à la ſolemnité. Ils étoient plus ſenſibles aux néceſſités de la vie, qu'aux agréments des beaux arts. Une Foire leur convenoit mieux, que des jeux.

De Rome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

Le deſſein, que le Roy avoit expoſé, parut ſi ſage, qu'il paſſa ſans contradiction. On y ajoûta, que le Temple qu'on bâtiroit, deviendroit un azyle inviolable pour les peuples réünis, & que toutes les villes contribuéroient à ſon érection. On laiſſa au Roy le ſoin de choiſir la place, où ce Sanctuaire ſeroit conſtruit, & de dreſſer des réglements, pour mettre de l'ordre dans les aſſemblées annuelles. Le mont Aventin fut donc préféré. On le marqua pour être l'abord des Nations confédérées, & le lieu où le Temple ſeroit bâti. Cette montagne commandoit Rome, & en étoit ſi proche, qu'on l'auroit enfermée dans ſon enceinte, comme les ſept autres collines, ſi la ſuperſtition n'en eût détourné. On n'avoit pas voulu qu'une montagne, où Remus avoit eu de mauvais auſpices, fût enfermée dans la ville de Romulus. Sur la cime de l'Aventin s'étendoit une vaſte plaine, dont le circuit étoit ° de dix-huit ſtades. Là

° Denys d'Halicarnaſſe ſe contredit lui-même, ſur le nombre des ſtades qu'il donne en circuit au mont Aventin. Au l. troiſiême, il lui en marque dix huit, & au dixiême livre, il les réduit à douze. Il faut croire qu'il y a faute dans l'un ou dans l'autre endroit. Aujourd'hui que le mont Aventin eſt preſque tout applani, il ſeroit bien difficile de corriger l'erreur de l'Hiſtorien.

DeRome l'an 210. 211. 212. 213. & 214.

SERVIUS TULLIUS.

Servius choisit l'endroit le plus voisin du Tybre, pour construire l'édifice qu'il avoit médité. On ne peut pas dire qu'il égala le Temple d'Ephêse en richesses, & en magnificence. Ce qu'on peut dire, c'est que dans les assemblées qui s'y tinrent, on commença à former ces grands desseins, qui disposérent peu à peu Rome à faire la conquête de l'univers. Enfin le Temple fut achevé. La célébrité des assemblées s'y fit tous les ans. Les loix qu'on devoit observer, tant pour les sacrifices, que pour les délibérations, y furent gravées sur une colone d'airain. On les lisoit encore du tems d'Auguste, en vieux Latin; mais écrites en ce genre de caractéres, dont usoient les anciens Grecs. Tant il est vrai que la langue Latine p avoit beaucoup emprunté des Grecs & des Troyens, qui souvent avoient fondé des Colonies en Italie!

La Religion qui venoit d'associer les Latins & les Sabins avec Rome, ne préserva pas ces deux Nations de toute jalousie. Elles enviérent à la Capitale de la confédération, la supériorité qu'elle avoit

p Ce que l'on dit icy, d'après Denys d'Halicarnasse, de la conformité des Lettres Grecques, avec celles de l'ancienne Rome, est authorisé par le témoignage de Pline, dont voicy les paroles. *Veteres Græcas fuiße easdem pene quæ nunc sunt, indicio erit delphica tabula antiqui æris, quæ est hodie in palatio, dono Principum Minervæ dicata, in Bibliothecâ cum inscriptione tali.* Lib. 7.

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΕΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΕΝΑΙΟΣ

ΚΟΡΑΙ ΚΑΙ ΑΘΕΝΑΙ ΑΝΕΘΕΚΕΝ

Cette inscription nous a été transmise par Jean Hudson, dans ses Notes sur Denys d'Halicarnasse, il ne reste plus qu'à sçavoir si elle est telle dans les anciens Manuscrits. Toûjours est-il vrai que les termes de l'inscription présentent un sens si peu correct, que le Pere Hardoüin n'a pas crû devoir l'adopter. Il aime mieux la restituer à peu prês comme Scaliger. Ναυσικράτης Τισαμένου Ἀθηναῖος ἀνέθηκεν.

prise.

prise. Les Sabins sur tout espérérent, que la domination dont Rome joüissoit alors, pourroit passer à quelqu'une de leurs villes. Voici le présage qu'ils en eurent. Il nâquit par hazard, dans le territoire des Sabins, une vache d'une grandeur étonnante. Lorsqu'il arrivoit quelqu'un de ces événements extraordinaires, on ne manquoit pas de consulter les Augurs. Ceux-cy répondirent, que celui qui immoleroit à la Diane du mont Aventin un si prodigieux animal, rendroit sa ville natale, maîtresse de toutes les villes d'Italie. Antron, (c'étoit le nom du Sabin,) divulgua la réponse des Augurs, & fut par-là frustré de son attente. Il conduisit sa victime au Temple de Diane, proche de Rome, & déja il se préparoit à en faire le sacrifice. Le Prêtre, ou selon d'autres le Gardien du Temple, nommé Cornélius fut informé de la prédiction, & usa d'artifice pour en éluder l'Augure. *Eh quoi*, dit-il au Sabin, *oserés-vous immoler à la Déesse une si belle victime, sans vous être purifié dans l'eau du fleuve? il coule au pié de la montagne.* A ces mots, Antron, pour ne manquer à aucune des cérémonies prescrites, descend vers le fleuve, & s'y lave. Cornélius profite de son absence, égorge la victime, par-là confirme Rome dans la possession de dominer sur l'Italie, & dissipe l'espérance des Sabins. Les cornes de cette bête si monstrueuse furent suspendües, dit-on, au Temple de Diane Aventine. Il faut croire, qu'à l'occasion de ce monument, q on inventa la fable que nous venons de raconter.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

q Le nombre des Historiens qui racontent l'aventure de la vache prodigieuse, n'est pas toûjours une garantie bien certaine du fait

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Servius Tullius devenoit vieux. Depuis l'institution des Lustres Romains, il en avoit déja vû s'écouler trois, & il n'étoit pas éloigné du quatriême, qu'il vit s'accomplir avant qu'il mourût. L'ambition de l'aîné des Tarquins se réveilloit, à mesure que le Roy avançoit en âge. Tarquin avoit déja donné des marques d'un esprit inquiet, & factieux. Lorsque Servius distribua au Peuple les campagnes, qui n'avoient point encore de maîtres, & qu'il en dépoüilla les Patriciens, qui les avoient usurpées, l'aîné de ses gendres avoit fait sa cour au Sénat, en se rangeant de son côté, contre les vûës du Roy son beaupere. Plus Servius s'affectionnoit à gagner le Peuple, plus Tarquin s'efforçoit à se concilier la Noblesse. Ainsi le Roy & son gendre, attachés à différents partis, ne vivoient pas dans une intelligence parfaite.

Tit. Liv. lib. 4. & Dion. Hal. l. 4.

Tullie, femme de Tarquin, arrétoit quelquefois les brusques saillies de son mari. Tout ce qu'elle pouvoit gagner par sa modération, par sa complaisance, & par ses larmes, c'est que les divisions de la famille Royale n'éclatassent pas, par des violences, & par des criminels attentats. La Providence avoit sagement arrangé, pour le bonheur des Romains, & pour la conservation de Servius, qu'une femme d'un esprit sage, tempérât la férocité naturelle de son époux. Pour Tullie la jeune, c'étoit une Furie domestique, toûjours obstinée à troubler le repos de son mari. Si ses vivacités se fussent bornées à don-

qu'ils attestent. Tite-Live & Valére Maxime sont souvent crédules. Plutarque est un Auteur plus judicieux. Cependant il a donné sur cela dans la persuasion vulguaire Pour Denys d'Halicarnasse, il a supprimé cet événement frivole.

ner un peu de pointe à l'indolence d'Aruns, elles n'auroient pas été répréhensibles. Il étoit naturel, qu'elle animât la langueur de son époux, à se concilier l'affection du Peuple, & des Grands, qui certainement, après la mort de Servius, se fussent déclarés pour lui, à l'exclusion de son frere. Mais Aruns faisoit ses délices de la vie privée, ou du moins il attendoit la couronne, sans empressement. Cependant sa femme éxigeoit de lui, qu'il osât employer jusqu'au crime, pour se hâter de monter sur le Trône. Peut-être que jamais la terre ne produisit une Mégére plus cruelle, & plus insensée. Dans ses transports, on l'entendoit accuser le sort de l'avoir attachée à un mary paisible. Elle se plaignoit sans mesure, & sans discrétion, ou de ce qu'elle n'étoit pas restée fille, ou de ce qu'elle n'étoit pas déja veuve. Ses plaintes éclattoient au dehors, & elles ne furent pas inconnuës à Tarquin. La conformité de naturel, de mœurs & de sentimens lui fit prendre plaisir aux entretiens de sa belle-sœur. Sa beauté étoit encore un autre charme, qui attiroit Tarquin auprès d'elle. Après tout, la proximité du sang retint quelque-tems son amour dans les bornes de l'amitié. Par les assiduités que Tarquin avoit auprès de Tullie la jeune, elle jugea qu'elle lui tenoit lieu de quelque chose de plus, que d'un simple amusement. Elle le prit donc à l'écart, & lui tint ce discours. *Me sera-t-il permis, Seigneur, de vous découvrir, sans risque, jusqu'aux replis de mon cœur les plus cachés; & puis-je attendre de vous un impénétrable secret?* A ces mots le Prince promit tout ce qu'on souhaita, & confirma ses promesses par des sermens.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Pourquoi, Seigneur, ajoûta-t-elle, *différez-vous si long-tems à regner ? Avez-vous à vous reprocher une naissance obscure, ou à craindre des Rivaux, dont les droits sur la Couronne soient plus respectables que les vôtres ? Vos Ancêtres l'ont portée à Corinthe, & vôtre grand Pere en fut honoré dans Rome. Ce n'est pas seulement à tître d'héritage qu'elle vous appartient, elle vous est dûë par vos qualités personnelles. Quel courage ! quelle pénétration d'esprit ! quelle noble fierté ! Ah plût aux Dieux qu'Aruns.... Mais que dis-je ? La mollesse n'est pas comparable à la vertu, & l'imbécillité à la valeur. Je n'en doute pas ; déja vous vous seriés couronné de vos mains, si une femme, que je dédaigne de reconnoître pour ma sœur, n'avoit suspendu vos résolutions, & affoibli vôtre courage. Qu'elle périsse, puisqu'elle s'oppose à vôtre élévation ! L'hymen, Seigneur, l'hymen qui me joignit avec Aruns, fut une Divinité aveugle. Que n'unissoit-il deux cœurs, que la même noblesse de sentimens avoit formés l'un pour l'autre ! Le fer & le poison peuvent encore remédier aux assortiments disproportionnés que le hazard a faits. Servons-nous-en pour nous unir, & pour regner. Les crimes ne sont plus des crimes,* [r] *lorsque le sceptre en est le fruit. Oüi, Seigneur, vôtre air, vos maniéres, & vôtre courage vous rendent tout à la fois digne du Trône, & de ma tendresse.*

Toute hardie & toute effrontée qu'étoit Tullie, elle ne put prononcer ces derniers mots, sans rougir. Ce reste de pudeur la rendit plus belle,

r Euripide met cette maxime détestable, dans la bouche d'Etéocle. Le passage Grec tiré de la piéce intitulée *les Phœniciennes*, a été rendu dans ces termes par Ciceron, au premier livre des Offices. *Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ violandum est, aliis rebus pietatem colas.*

& bien-tôt elle céda aux careſſes de Tarquin. Le tête à tête finit par cüeillir les premiers fruits de ce mariage inceſtueux, qu'ils ſe facilitérent par les plus grands crimes.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

Cependant Servius Tullius étoit en peine ſur le choix d'un ſucceſſeur. Il ſçavoit que le Peuple ſuivroit ſes inclinations, & que les ſemences qu'il auroit jettées de ſon vivant, fructifieroient après ſa mort. D'ailleurs il étoit tems de diſpoſer les eſprits en faveur de ſes gendres; mais Tarquin étoit indigne de regner, & Aruns en paroiſſoit incapable.

SERVIUS TULLIUS.
Dion. Hal. lib. 4.

Dans cette indétermination, on dit que le Roy ſongeoit à remettre le gouvernement au Peuple, & à faire de Rome un état républicain. En effet, il avoit, ce ſemble, tout arrangé ſur le pié des Républiques de la Gréce. Les crimes de l'aîné de ſes Pupilles, & de la plus jeune de ſes filles, mirent le comble à l'averſion qu'il avoit déja pour Tarquin. Les ſuites du commerce ſcandaleux, que celui-ci entretenoit avec Tullie la jeune, furent les aſſaſſinats [f] d'Aruns, & de Tullie l'aînée. L'un fit périr ſa femme, & l'autre ſon époux. On peut même ju-

Dion. Hal. lib. 4.

[f] A l'occaſion de la mort d'Aruns, Denys d'Halicarnaſſe accuſe l'ancien Annaliſte Fabius d'erreur & de négligence, dans la recherche des tems. Il ſe trompe, dit l'Auteur Grec, en ſuppoſant qu'Aruns a été le propre fils de l'ancien Tarquin, & lorſqu'il avance que ce jeune Prince fut enterré par les ſoins de Tanaquil ſa mere. L'ancien Tarquin avoit du moins vingt-cinq ans quand il paſſa d'Etrurie à Rome, puiſqu'alors il étoit en âge d'aſpirer aux honneurs. Suppoſons qu'il ſoit arrivé à Rome, non pas la premiere année du regne d'Ancus Marcius, comme l'a prétendu Gellius, mais ſeulement la huitiême année, ſelon le témoignage de Licinius. Il faudra dire néceſſairement que Tarquin mourut âgé de quatre-vingt ans; car il avoit paſſé dix-ſept ans au ſervice

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Tit. Liv. lib. 1.

ger, à *t* s'en tenir aux expressions d'un historien, qu'en mere dénaturée, & qu'en pere barbare, Tullie & Tarquin ôtérent la vie aux enfants qu'ils avoient eûs, celui-ci de sa femme, celle-là de son mari.

Tout étoit disposé au mariage de Tullie & de Tarquin. Rome en murmuroit; mais l'ambition & l'amour fermoient les oreilles aux deux intéressés. Ils étoient les seuls qui fussent insensibles aux clameurs publiques. Ils osérent néanmoins demander le consentement du Roy Servius, & de la Reine

d'Ancus, dont il fut le Successeur. & il regna lui-même trente-huit ans. De plus Tanaquil, de l'aveu des Historiens, ne pouvoit avoir moins de vingt ans, lorsqu'elle quitta l'Etrurie avec son mary, pour venir s'établir à Rome. Elle avoit donc soixante & quinze ans à la mort de Tarquin. A ce compte Aruns devoit avoir au moins vingt-cinq ans, quand même il seroit vrai que Tanaquil l'eut mis au monde, à l'âge de cinquante ans, & Lucius son frere, en auroit eu environ vingt-sept. Ainsi ou il faut démentir presque tous les Ecrivains, qui assûrent que l'un & l'autre étoient dans l'âge le plus tendre, lorsque Servius Tullius monta sur le Trône; ou il faut convenir que Tanaquil étoit une mere dénaturée & dépourvûë de sens, pour priver ses propres enfans d'une Couronne qui leur appartenoit, & pour la mettre, à leur préjudice, sur la tête d'un étranger. Aruns & Tarquin son frere, eussent-ils soufferts eux-mêmes une injustice si criante? Il est donc vrai que ces deux Princes furent les petits-fils & non pas les propres enfans de Tarquin. Quant à ce que dit Fabius, que Tanaquil prit le soin d'ensevelir Aruns, c'est un fait insoûtenable. Elle avoit soixante-quinze ans, lorsque Servius fut déclaré Roy. Celui-cy avoit déja regné plus de quarante ans. Elle auroit donc été âgée à peu prês de cent quinze ans, s'il étoit vrai qu'elle eût survêcu à Aruns, ce qui est contre toute vérité.

t Cet Historien, c'est Tite-Live, ses paroles semblent ne marquer pas seulement, que Tarquin fit périr sa femme, & que Tullie donna la mort à son mari. Elles présentent à l'esprit que chacun de son côté *fit maison nette*, pour traduire à la lettre l'historien Latin, & qu'ils se débarrassérent de tous leurs enfants. Voicy les paroles de Tite-Live: *Prope continuatis funeribus, cùm domos vacuas novo matrimonio fecissent.* Denys d'Halicarnasse ne parle point du massacre de ces enfants. Ainsi l'on peut en croire ce que l'on voudra.

Tarquinie. Ils ne le donnérent pas ; mais ils se tinrent dans le silence. La vieillesse, & un reste d'affection pour une fille coupable, rendirent indulgents un pere & une mere, à qui il ne restoit plus que cette seule espérance de leur postérité. Tarquin & Tullie se crurent permis, tout ce qu'on n'étoit pas disposé à vouloir vanger par les lois.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Tit. Liv. & Dion. Hal.

Des nôces si criminelles n'étoient qu'un premier pas, pour en venir à un plus grand crime. L'union de deux monstres n'annonça rien que de funeste aux Romains. D'abord l'ambition des nouveaux époux se manifesta par des brigues contre le Roy. Tarquin & Tullie déclarérent ouvertement, que la couronne leur appartenoit ; que Servius étoit un usurpateur ; que nommé tuteur de ses Pupilles, il s'étoit rendu maître de la plus belle portion de leur héritage, qu'il n'étoit d'abord monté sur le Thrône qu'à la faveur des droits de deux enfants, qu'il continuoit à frustrer de leurs biens, lorsqu'ils passoient quarante ans ; qu'il étoit tems qu'un vieillard, peu propre à soûtenir le poids des affaires, cedât la place à un Prince d'un âge mûr. Ces prétentions avoient une couleur capable d'imposer. D'abord Tarquin rangea de son côté le Sénat, que Servius avoit pris plaisir à humilier pendant son régne. Il gagna ensuite, par des distributions d'argent, cette vile populace de Rome, que le Roy avoit jugée indigne, pour sa pauvreté, d'être insérée dans les cinq classes, qu'il avoit instituées.

Ces menées étoient trop publiques, pour être ignorées de Servius. Afin d'en prévenir les effets, sans faire d'éclat, il eut souvent des entretiens

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

familiers avec sa fille, & avec son gendre. *La couronne*, leur disoit-il, *n'a point été jusqu'ici héréditaire à Rome. Tarquin qui la porta, n'avoit pas droit de la transmettre à ses petits-fils. C'est le Peuple qui l'a toûjours donnée ; & c'est du Peuple que je l'ay reçûë. Vous pouvez l'obtenir, à vôtre tour, aprês ma mort, & mériter les suffrages par des mœurs réglées, & par une conduite, où il n'entre nul reproche d'ingratitude, à l'égard d'un fidéle Tuteur & d'un bon pere.*

Tarquin & Tullie aimoient l'éclat, & la violence. Ils mépriférent les sages conseils du Roy, & suivirent leur ambitieux projet. Ils déclarérent qu'ils étoient résolus de porter leurs prétentions au Sénat, & de les soûmettre à son jugement. C'étoit un procês dans les formes, que le Roy eut à soûtenir, contre son gendre & sa fille. La cause étoit importante. Ils s'agissoit de déthrôner un Prince, qui depuis quarante-deux, ou quarante-trois ans, avoit gouverné Rome, qui l'avoit renduë victorieuse, & qui l'avoit policée par de sages lois. Servius assembla donc le Sénat, & parla le premier. *Les factieux complots de Tarquin*, dit-il, *pour m'enlever la couronne, ne sont ignorés, ni de vous, ni de moy. C'est donc en vôtre présence que je viens lui demander compte de ses indignes procédés. Quelle injustice ay-je faite à sa personne, ou quelle plainte a-t-il à faire sur mon administration publique ? Parlez, Prince, expliquez-vous? Nous sommes devant les juges, que vous avez souhaités.*

Mes prétentions sont raisonnables, reprit alors Tarquin, *& j'ay tout à espérer du tribunal, où je les ay portées. Le Roy Tarquin que je représente, mérita la couronne par les services qu'il rendit*

dit aux Romains. Toutes les Nations Grecques, ou Barbares, qui ſont ſoûmiſes à un Monarque, ſont paſſer, du pere à ſes enfants, le Sceptre qu'il a porté. Le Thrône étoit un héritage qui m'étoit dévolu ; vous l'avez envahi. Par quelles voyes y êtes vous monté ? Vous avez mépriſé la loy des Interregnes. Vous avez négligé les ſuffrages du Sénat. Vous avez achetté les voix du Peuple, & vous ne vous êtes affermi dans une autorité uſurpée, que par la promeſſe de la remettre un jour à vos Pupilles. L'avez-vous exécutée cette parole, que vous donnâtes autrefois à une populace crédule ? Il fut un tems, qu'on dût vous ſouffrir donner des loix à la Ville. Nous étions jeunes mon frere & moy, & vous teniez une place qui nous devoit être renduë, quand nous aurions l'âge de régner. Aujourd'hui ne retenez-vous pas injuſtement un Sceptre, que je ſuis en état de ſoûtenir ? Si depuis dix ans vous vous en étiez démis entre mes mains, dans le public vous vous ſeriez acquis une glorieuſe réputation de probité, & de ma part vous auriez mérité une reconnoiſſance éternelle. Vos délais vous déshonorent, & m'exemptent de la gratitude que je vous dois, pour vos bienfaits.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Servius jugea plus à propos de détruire les raiſonnemens de Tarquin, que de répondre à ſes invectives. Ce fut donc ainſi qu'il parla. *Infortuné Pupille, que ſeriez-vous devenu ſans mes ſoins ! Si je fus revêtu de la Royauté, ce fut moins avec obligation de vous la conſerver, qu'en vûë de garantir vos jours, contre les deux puiſſants adverſaires dont ils étoient menacés. Les fils d'Ancus avoient ſur le Thrône, lorſque j'y montai, les mêmes droits imaginaires, dont vous vous prévalez. Si leurs prétentions avoient été écoûtées,*

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS,

n'auroient-ils pas fait périr jusqu'aux moindres rejettons de la souche des Tarquins ? Rome ne seconda pas leurs soûhaits, parce qu'elle les crut déraisonnables. Déférera-t-elle à vos coupables désirs ? Oüy, ces Princes appartenoient encore de plus prês que vous, au Roy qu'ils répréſentoient. Nous les reconnoissions pour les propres fils d'Ancus, & vous n'êtes que les petits-fils de Tarquin. Si par nécessité le Sceptre des Romains doit passer du pere à ses enfants, rappellez donc sur le Thrône les meurtriers du Roy vôtre grand-pere. Du moins laissez occuper ma place par leurs fils, & cédez la part que vous prétendez à leur héritage. Que dis-je ? les Grecs & les Barbares ont leurs loix, & nous avons les nôtres. Parmi eux la couronne est héréditaire, parmi nous elle est élective. Le Peuple me la déféra, comme il l'avoit accordée à Tarquin. Tous deux nous étions étrangers. J'ay en ma faveur les mêmes titres pour conserver le Sceptre, à vôtre exclusion, qu'eut vôtre ayeul de le retenir, au préjudice des fils de son prédécesseur. Ou ne bâtissez pas sur un fondement, qui nous feroit trouver dans vôtre grand-pere un Roy illégitime, ou cédez la Royauté à ceux dont les droits ont devancé les vôtres. Choisissez, ou bien de n'avoir que l'espérance de régner aprês moy, ou de recevoir, dês maintenant, la loy, d'une race soüillée du sang de vôtre ayeul. A vous en croire, c'est par des voyes iniques, que j'ay usurpé le premier rang. Remontons à la source, Tarquin, & interrogeons le Peuple. C'est lui qui m'a donné la couronne ; c'est à lui de rendre témoignage à l'équité de son choix. Il est encore maître de m'ôter le Sceptre, & de vous le transporter, s'il veut. Essayons le sort des Comices, & tentons une nouvelle espéce d'élection, où le Peuple décidera entre vous, &

moy, comme entre deux Compétiteurs. J'honore le Sénat; mais je désaprouve les conspirations qui s'y sont formées contre la justice, & contre moy. Qu'ay-je fait pour m'en attirer la haine, ou que n'ai-je par fait pour en mériter l'attachement? N'est-ce pas en faveur du Sénat que je me suis dépoüillé du droit de juger les différends des particuliers? Si c'est assez pour luy déplaire, que d'avoir préservé le Peuple de ses vexations, qu'il cherche un Roy capable de fouler aux piés l'équité, & d'autoriser l'oppression!

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Servius, après avoir parlé de la sorte, congédia le Sénat, & ordonna une assemblée du Peuple. Des Hérauts l'allérent annoncer par toute la Ville. Dans peu la grande place de Rome fut remplie d'auditeurs, & le Roy monté sur la Tribune harangua, & se concilia tous les cœurs. Il fit d'abord le récit de ses exploits de guerre. Il entra dans le détail des combats qu'il avoit livrés, des victoires qu'il avoit remportées, des triomphes qu'il avoit obtenus. Il passa ensuite aux institutions salutaires dont il étoit l'auteur. Au souvenir de chacune des actions de Servius, le Peuple réitéroit ses applaudissemens. Les esprits demeurérent long-tems en suspens, & l'on ignora quel étoit le but d'un si long préambule. Enfin, après le dénombrement exact de tous les bienfaits, dont on luy étoit redevable depuis son gouvernement, Servius se rabatit sur Tarquin. *Un nouveau Compétiteur du Thrône*, dit-il, *se présente à vous, & vient me disputer les restes d'un régne, que j'ay consacré à la félicité publique. Si la dureté d'une administration tyrannique vous a dégoûtés de moy, ou si les vertus de Tarquin l'ont rendu le plus*

Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

digne de régner, reprenez la couronne que j'ay reçuë de vous. C'est en vos mains seulement qu'il m'est permis de la remettre. C'est à vous que je la rends. En vain Tarquin l'éxige comme un bien héréditaire, & veut vous enlever le droit d'en disposer, par vos suffrages. Si vous me l'arrachez, pour l'en orner, je respecteray dans lui l'ouvrage de vos mains; mais j'iray traîner un reste de vie sans gloire, dans la solitude où vous m'aurez réduit.

A ces mots le Peuple s'écria, *que Servius regne! qu'il continuë à faire le bonheur des Romains*: Parmi ce bruit confus on entendit ces paroles. *Perisse Tarquin! qu'il meure! qu'on l'assassine!* Ce langage l'effraya, & il se retira en hâte dans son logis. Pour le Roy, il fut reconduit en son Palais, aux acclamations du Peuple.

Le mauvais succès de cette entreprise avoit, ce semble, un peu refroidi l'ardeur précipitée, que Tarquin avoit de régner. L'ambition lui fit joüer un nouveau rôle. Convaincu qu'il ne pourroit pas aisément parvenir au Thrône, si le Roy son beau-pere ne lui en ouvroit les chemins, il entreprit de regagner ses bonnes graces. Caresses, soûmissions, protestations d'un attachement sincére, Tullie & Tarquin mirent tout en usage. Le Roy qui jugeoit, par sa probité, de celle des autres, & qui conservoit un cœur paternel pour sa fille, se réconcilia de bonne foy avec son gendre. Une tranquillité apparente regnoit dans la famille Royale. Il paroissoit même que le Sénat n'avoit plus le même empressement pour l'élevation de Tarquin. Ainsi Servius s'endormit dans une agréable sécurité. Cependant la cruelle Tullie, qui crut retrouver dans Tarquin l'insensibilité d'Aruns, ranimoit par ses paroles les fureurs

de ſon mary. Jour & nuit elle l'obſédoit, & l'importunoit de ſes plaintes. *Aurons-nous donc commencé de nous unir*, diſoit-elle, *par des aſſaſſinats, & par des parricides, pour laiſſer l'ouvrage de nos crimes imparfait? Si je m'étois contentée de n'aſpirer à la Couronne, qu'aprês la mort de mon Pere, Aruns, le lâche Aruns eût ſuffi à mes deſirs. Quand je vous ai préféré, j'ai cru trouver dans vous un époux courageux, un vrai rejetton de Tarquin, un homme plus capable d'envahir le Thrône, que de languir à l'attendre. Non, je ne vous aimerai comme époux, que quand je vous ſalüerai comme Roy. Oſez-tout, tentez tout. L'exécution, Tarquin, ne doit pas nous effrayer. Pour vous aſſéoir ſur le Thrône, vous n'aurez pas à traverſer les mers, à venir de Corinthe à Rome, & à mériter vôtre élection par de longs & d'ennuyeux ſervices. Le Palais de nos Rois retentit encore du nom des Tarquins, & ces murs en conſerveront toûjours le ſouvenir. Tanaquil aura donc pu, par ſes conſeils, donner la Couronne à deux Rois, & Tullie ne pourra pas la mettre ſur la tête de ſon mary? Allés lâche, retournés à Corinthe, ou à Tarquinie. Formé du même ſang que vôtre imbécille frere, ni vous ni lui, vous n'avés hérité de la vertu du Roy vôtre ayeul.*

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Ces importunes ſollicitations d'une femme impérieuſe, enhardirent Tarquin à tout entreprendre. On le vit ſe donner des mouvemens, pour former un parti. Il alla de maiſons en maiſons mandier des ſuffrages. Il ouvrit la ſienne à toute la jeune Nobleſſe de Rome, & il en fit un rendés-vous de plaiſirs. [e] Il gagna ceux des Sénateurs, que ſon

[e] Nous avons dit ailleurs, que le premier Tarquin avoit fait entrer dans le Sénat trois cents nouveaux Sénateurs, & que ceux cy

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

ayeul avoit ajoûtés aux Sénateurs de l'ancienne institution. Il les picqua de reconnoissance pour les bienfaits qu'ils avoient reçûs de sa famille. C'étoit les moins considérables du Sénat, par leur naissance. Lorsqu'il eut fait sa brigue, il s'avisa d'un stratagême, qui surprit par sa nouveauté, & qui réüssit par la hardiesse de l'éxécution.

Dion. Hal. lib. 4. & Tit. Liv. lib. 1.

La plus grande partie des habitans de Rome avoient à la campagne des terres, qu'ils faisoient valloir. Ainsi, au tems de la récolte, la ville étoit presque entiérement destituée de ses plus notables Bourgeois. Ce fut là justement la circonstance que Tarquin saisit, pour faire le coup qu'il méditoit. Il sçavoit que le crédit de son beau-pere rouloit par-

eurent le nom de *Patres minorum gentium.* Il reste icy à rechercher la cause de cette dénomination. J'avois crû d'abord qu'on les appella ainsi, parce qu'ils furent tirés du nombre de ceux, qui des petites Nations voisines de Rome, y avoient été transplantés, après la destruction de leurs villes. Ce sentiment dans la suite ne m'a pas paru assés solide. Voicy donc ce que je croi de plus véritable. Pour l'entendre, il faut supposer ce que rapporte Denys d'Halicarnasse, au troisiême livre de ses Antiquités. Il raconte que l'ancien Tarquin, lorsqu'il ajoûta cent nouveaux Sénateurs aux deux cents qui furent créés du vivant de Romulus, il les choisit dans les familles Plébéïennes. De-là sans doute leur vint le nom de *Minorum gentium.* Ces mots reviennent à ce que nous dirions en françois, *de plus petites gens*, ou *de moins illustres familles.* En effet les deux cents premiers Sénateurs n'avoient été choisis par Romulus & par T. Tatius, que parmi les plus illustres Romains, & les plus nobles Sabins. Au contraire le premier Tarquin, lorsqu'il ajoûta une nouvelle centaine de Sénateurs aux deux cents de la premiere création, les prit d'entre le peuple, sans égard à leur noblesse. De-là le surnom de *Senatores minorum gentium*, qu'on leur donna, comme un sobriquet, & qui ne fut point authorisé par un Edit public. En effet ils n'eurent ni moins d'authorité, ni moins de considération dans le Sénat que les autres Sénateurs, & leurs enfants furent censés Patriciens.

ticuliérement ſur la plus floriſſante Bourgeoiſie de la ville. Tarquin profita de l'abſence des amis de ſon beau-pere, ſe revêtit d'habits Royaux, & ſe fit précéder des Faiſceaux, qu'il fit prendre à quelques-uns de ſes domeſtiques. Il fut ſuivi d'un bon nombre de ſes partiſans, qui portoient des épées ſous leurs robbes. Avec ce cortége, il traverſa la grande place de Rome. Quand il fut arrivé devant la porte x du Temple, où s'aſſembloit le Sénat, il députa des hommes exprês à tous les Sénateurs, pour leur ordonner, de la part du Roy Tarquin, de venir ſur le champ au Sénat. Il monta enſuite les degrés qui conduiſoient à la ſalle des Aſſemblées. Les Sénateurs de ſon parti y étoient déja dans leurs places. Tarquin les avoit fait avertir de ſe trouver de bonne heure au Sénat. D'un pas grave, il va s'aſſéoir ſur le Thrône deſtiné pour les Rois. Là il encourage par lui-même les gens de ſa faction à ſe roidir contre les vaines oppoſitions d'un vieillard.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

x Eſt-il bien vrai que le Sénat dês-lors s'aſſembloit dans un Temple, ou plutôt que le lieu de ſes aſſemblées s'appelloit Temple? Je ſçai que dans la ſuite on fit une loy, par laquelle on deffendit au Sénat d'être aſſemblé dans un lieu profane, afin que ſes Arrêts fuſſent conſacrés par la Religion. Pour moi, je croi que cette loi ne fut portée, que pour renouveller les anciennes coutumes de ne tenir le Sénat que dans un lieu conſacré. En effet, dês le tems des premiers Rois de Rome, le lieu où le Sénat s'aſſembloit s'appelloit *Curia*. Tullus Hoſtillius fit conſtruire ſous ce nom un édifice pour le Sénat, qui s'appella *Curia Hoſtilia*. Perſonne n'ignore que le mot *Curia* chez les Romains ſignifioit, dans ſon inſtitution, un Temple paroiſſial, tel que Romulus en inſtitua trente, lorſqu'il diviſa la ville en trente Curies. Quoiqu'il en ſoit; il eſt du moins certain que l'endroit où Servius fut maltraité par Tarquin, avoit le nom de *Curia*, & que ſa porte principale étoit ouverte ſur la grande place de Rome, nommée *Forum Romanum*, tout joignant le lieu des Comices.

De Rome l'an 215. 216 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Les jeunes Patriciens, qui favorisoient Tarquin, animoient, de leur côté, les moins hardis par leurs discours. Cependant le reste des Sénateurs ne tarda pas à se rendre au lieu, où on les mandoit. La plus part se persuada que Servius étoit mort, puisque Tarquin prenoit déja le nom, la place, & les fonctions de Roy. Nul n'osa manquer à l'assemblée, de peur que, dans un commençement de regne, on ne leur fit un crime de leur absence. Quand l'assemblée fut formée, Tarquin réïtéra les invectives qu'on lui avoit entendu faire si souvent contre son beau-pere. Il le chargea d'injures. *C'est un Esclave*, disoit-il, *qui doit sa fortune à la libéralité de mon grand-pere. C'est un intrus, qui sans être authorisé du Sénat, sans avoir fait précéder d'Interregne, par les suffrages d'un peuple mercenaire, s'est emparé d'un bien qui m'appartenoit. Il s'y est maintenu à la faveur d'une populace aussi vile que lui, pour qui seule il institua ces classes si vantées, dont le fruit est d'avoir sacrifié les intérêts des plus riches, à ceux des plus indigents.*

Lorsqu'il parloit encore, Servius Tullius survint. Il avoit été averti du spectacle que son gendre donnoit au Sénat. Il y étoit accouru, presque sans suite, avec plus de hardiesse que de discrétion. D'aussi loin qu'il vît Tarquin assis sur le Trône, il lui cria d'une voix haute; *Qui vous a rendu assés audacieux, pour assembler le Sénat de mon vivant, & pour occuper ma place? Qui t'a fait prendre ces marques de ma dignité? C'est ton iniquité, Servius*, répondit Tarquin, *c'est ton usurpation, qui m'y a contraint. La justice que tu m'as tant de fois refusée, enfin je me la suis faite. J'occupe icy la place de mon ayeul. Ne m'est-elle pas dûë préféra-blement*

blement à un vil Esclave, qui trop long-tems a dominé ses maîtres? Ces paroles animérent le vieux Roy d'un transport téméraire. Il ne crut que son courage, & n'éxamina pas ses forces. Il approche du Trône, pour en précipiter Tarquin. Alors il s'excite un grand cri dans l'assemblée. Le Peuple entre en foule dans le Sénat, & personne n'ose séparer les deux rivaux, tandis qu'ils sont aux prises. Tarquin, descendu de son siége, étoit le plus vigoureux. Il saisit le viéillard par le milieu du corps, le transporte hors de la Salle, & le jette du haut du perron, jusques dans la place. Le Roy griévement blessé, & tout couvert du sang qu'il répandoit, se reléve avec peine, & ne voit autour de soi que des visages odieux. Tous ses amis, & presque tous ses gens l'avoient abandonné. Deux ou trois personnes seulement, soit de sa suite, soit du Peuple, touchées de compassion, lui prêtérent les bras, pour le soûtenir jusqu'en son Palais. Tandis qu'on l'y traîne lentement, & avec peine, la cruelle Tullie paroît dans la place publique. Montée sur un char, elle étoit accouruë au premier bruit de ce qui se passoit dans le Sénat. Elle trouva son mary y sur le haut des degrés de la Salle, & tranportée de joye, elle fut la premiére à le salüer en qualité de Roy. Les Sénateurs du parti de Tarquin suivirent l'éxemple de Tullie, & tous

De Rome l'an 215. 216. 217. 118. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

y Ce que j'ai appellé un Temple ailleurs, je l'appelle icy une Salle. Ces deux noms conviennent au lieu des assemblées du Sénat. Il faut encore observer que Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, ne sont pas ici entiérement d'accord. L'historien Grec que j'ai suivi, dit que Tullie trouva son mary sur le perron du Sénat. L'historien Latin rapporte qu'elle le fit sortir du Sénat, qu'elle le salüa Roy dans la place publique, & que Tarquin la renvoya chez elle.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

le proclamérent Roy de Rome. Ce ne fut pas assés pour une fille dénaturée. Elle prit à part son mary, & lui fit naître la pensée, de ne pas laisser imparfait l'ouvrage d'une si glorieuse journée. *Point d'indépendance*, lui dit-elle, *point de sécurité, tandis qu'il restera un souffle à l'usurpateur de vos droits.* Tullie voulut qu'il ne manquât rien à son parricide. Elle fut obéïe. Sur le champ Tarquin envoya de ses Domestiques, qui achevérent d'ôter un reste de vie à l'infortuné Servius. Son cadavre demeura étendu sur la place, & occupa tout le travers d'une ruë fort étroite, qu'on avoit appellée jusqu'alors z *la ruë de Cypre*, ou *la bonne ruë*. L'événement qui va suivre, lui fit changer de nom.

Dion. Hal. lib. 4.

Lorsque les ordres pour le parricide, furent donnés, l'ambitieuse Tullie remonta triomphamment sur son char. Elle retournoit en son logis par la ruë de Cypre, lorsque le Cocher qui conduisoit la Princesse, apperçût un corps étendu sur la terre, nageant dans son sang, & palpitant encore. A ce spectacle il retint la bride de ses chevaux, & fit difficulté d'avancer. *Que ne marches-tu*, dit Tullie au Cocher, *& qui t'arrête* ? Le Cocher se tourna du côté de la Princesse, & ne s'exprima que par ses larmes. *Encore une fois qui t'arrête*, demanda-t-elle ? *Ah ! c'est le corps du Roy vôtre pere* ! repliqua-t-il. A

z Il ne faut pas croire que la ruë *de Cypre*, eut pris son nom de l'Isle de Chypre. Le mot *Cyprus*, dit Varron sur la langue Latine, est un ancien mot Sabin, qui signifie *bon* ou *bienheureux*. Les Sabins avoient habité dans ce quartier-là, ajoûte-t-il, & avoient donné à cette ruë le nom de *bonne* ou de *bienheureuse* ruë, *Cyprius vicus*. Aussi Denys d'Halicarnasse, qui traduit en Grec les noms Latins, dit qu'autrefois cette ruë s'appelloit *ὁ στενωπὸς ὄλβιος* c'est-à-dire, *la bienheureuse ruë*.

ces mots, Tullie devenuë furieuse, prit le ſtrapontin de ſon char, & menaçant le Cocher de l'en frapper, *Marche*, lui dit-elle, *& ne crains pas de fouler un mort aux piés de tes chevaux.* Le Cocher obéït, & le ſang du pere rougit les rouës du char, & réjaillit ſur les habits de ſon impitoyable fille. De-là cette ruë, qu'on appella autrefois *la bonne ruë*, fut ſurnommée *la ruë ſcélerate.*

DeRome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Telle fut la déplorable fin du plus beau regne qu'ait vû Rome. Servius laiſſa incertain, s'il fut plus grand dans la guerre, que dans la paix. Il dompta tous ſes ennemis, & ne chercha point à s'en faire de nouveaux. Auſſi l'équité étoit l'ame de toutes ſes entrepriſes. Il ne rapporta point ſes conquêtes à ſa propre gloire; il n'en meſura le prix que par l'utilité commune. Un triomphe n'excitoit point dans lui l'ambition de s'en procurer un autre. Il aimoit à voir ſes voiſins paiſibles autour de lui, craindre ſes armes, & régler leur déférence par leurs craintes. Par vingt ans de paix, il rendit Rome plus formidable, que ſes Prédéceſſeurs par bien des batailles, & par cent villes ſaccagées. Tous les membres de l'Etat Romain, autrefois déſunis, ſe rejoignirent par ſes ſoins, & les liens qui les raſſemblérent, donnérent de la vigueur & de la conſiſtance à tout le corps. Il mit de l'ordre dans la milice, & dans les finances, il régla la confuſion des aſſemblées du Peuple, il étendit la juriſdiction du Sénat, & pourtant il mit des bornes à ſon authorité. Il ne diſtingua les riches, que pour leur faire porter les plus lourds fardeaux, & il n'en déchargea les pauvres, que pour les contenir, ſans murmure, dans leur infériorité. Aimé de

Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Dion. Hal. lib. 4.

ſon Peuple juſqu'à l'adoration, eſtimé des Patriciens, il ne trouva, à proprement parler, des adverſaires, que dans ſa famille. Une Furie en troubla le repos. Enfin il reçût la mort des mêmes mains, qui devoient prendre part à ſa gloire, & contribuer à ſa ſécurité. Il périt à l'âge de [a] ſoixante & quatorze ans, après avoir regné quarante-quatre ans.

On ne peut croire quelle déſolation, la mort d'un ſi bon Prince cauſa dans Rome. Tarquin, qui en fut l'auteur, ne permit pas, qu'on célébrât ſes obſéques avec la pompe accoûtumée. On ne porta point ſon corps revêtu des habits Royaux par les ruës de la Ville. La ſeule Tarquinie, inconſolablement affligée de la perte d'un ſi cher époux, le conduiſit, de nuit, au tombeau, ſans être accompagnée que de quelques amis fidéles. Retournée en ſon Palais, elle fût ſi frappée du ſouvenir des ſcénes tragiques de ſa famille, qu'elle expira de douleur la nuit ſuivante. Quelques-uns la font mourir de ſa propre main. D'autres chargent encore de ce nouveau crime l'abominable Tullie. Quoy qu'il en ſoit; Rome ſe vit privée d'un Roy ſans

a Tous les Hiſtoriens ne conviennent pas des années que Servius Tullius regna. Euſebe, Caſſiodore, Meſſala & Aurelius Victor, ne lui donnent que trente-quatre ans de regne. Il eſt vrai que les dix années qu'ils ôtent à Servius, ils les donnent à Tarquin le ſuperbe. Ainſi la Chronologie Romaine, à parler en général, n'en ſouffre pas. Nous nous ſommes attachés à Tite-Live & à Denys d'Halicarnaſſe, qui font reſter Servius ſur le Thrône pendant quarante-quatre ans. Lorſque ces deux Hiſtoriens ſont d'accord, leur authorité eſt d'un grand poids. Ce qui la rendroit inconteſtable, ce ſeroit la conformité des Faſtes Capitolins, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, qu'ils ſoient de concert avec Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe. So'in a ſuivi auſſi ce dernier ſentiment, que nous embraſſons.

défauts, à qui l'on n'a pû reprocher juſtement, que d'avoir negligé la loi des Interrégnes. Ses vertus réparérent bien, l'inobſervation d'une coûtume ſi chére aux Romains. La vénération qu'on eut pour Servius, aprês ſa mort, le mit, ce me ſemble, au rang des Dieux. Tous les ans les Eſclaves honoroient ſa fête dans le Temple de Diane Aventine, au jour qu'il mourut. On dit même que ſa Statuë de bois, poſée dans un des Temples qu'il avoit érigés à la Fortune, reſta ſeule, ſans être conſumée par un incendie qui brûla tout l'édifice. On remarquoit à Rome que les Statuës de ce Prince, & de Numa, conſervées dans la Capitole, portoient au doit un anneau; ſymbole que l'antiquité n'avoit pas donné aux autres Rois. C'eſtoit ſans doute pour marquer, que l'un & l'autre Prince, avoient été d'inſignes Légiſlateurs, & de grands politiques.

De Rome l'an 215. 216. 217. 218. & 219.

SERVIUS TULLIUS.

Plin. l. 33.

Avec Servius finirent à Rome les bons Rois, & les heureux régnes. Quelque vertueux qu'eût été ſon ſucceſſeur, il eût eu peine à revalloir aux Romains la perte qu'ils avoient faite. Quel déſeſpoir donc, lorſqu'ils ſe virent livrez à un homme féroce, qui n'avoit point d'autre régle que ſon ambition, & qui ne connoiſſoit point d'autres loix, que ſes caprices! On lui donna le nom de *Superbe*, auſſi-tôt qu'il eût envahi le Thrône. Ce fut, dit-on, parce qu'il ne ſouffrit pas, qu'on fit au Roy ſon beau-pere, des obſéques dignes de ſon rang. En effet ſous ce mot de *ſuperbe*, les Latins avoient attaché les deux idées, & d'un homme arrogant & faſtueux, & d'un homme cruel & inhumain. C'étoit,

De Rome l'an 220. & 221.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. lib. I.

De Rome l'an 220. & 221.

LE SECOND TARQUIN.

au juſte, le caractere du nouveau Tyran. Tarquin le Superbe n'eût d'autre titre pour poſſéder la couronne, que la violence qu'il venoit d'éxerçer. Il mépriſa la loi des Interregnes, lui qui ſouvent avoit reproché à ſon Beau-pere, de l'avoir négligée. Jamais il ne ſe fit élire par les ſuffrages du peuple, ou agréer pour Roy par le Sénat. Son invaſion lui tint lieu de toutes les formalités requiſes, pour occuper le Thrône d'une maniére légitime. Il renverſa donc toutes les coutumes anciennes, & il ne dut qu'à la force, qu'à l'artifice, qu'à l'impiété, & qu'à l'oppreſſion des loix, le rang ſupérieur, où il s'aſſit. Pour s'y établir & pour s'y conſerver, il n'employa pas, comme le ſage Servius, les voyes de l'inſinuation. On ne le vit point monter ſur la Tribune, haranguer le Peuple, & rendre au moins plauſible ſon uſurpation. Un homme d'un eſprit fier & hautain, n'étoit pas capable de ces ménagements. Tarquin eût moins goûté le plaiſir d'être Roy, s'il eût dû ſon élévation à d'autres voyes qu'à celles du crime. Il commença donc par ſe faire craindre, ſans ſe mettre en peine de ſe faire aimer. D'abord il ſe choiſit une garde compoſée d'Etrangers, & de quelques Citoyens de Rome, tous gens de main, & capables de tout éxécuter, ſous les ordres de leur maître. Nuit & jour on faiſoit ſentinelle devant ſon Palais, & jamais il n'en ſortoit qu'avec une groſſe eſcorte. On peut dire même qu'il s'étoit fait une priſon de ſon logis. On ne vît plus le nouveau Roy ſe communiquer à ſon Peuple, comme ſes prédéceſſeurs, & entendre les plaintes, ou les repréſentations de ſes ſujets. Il ne paroiſſoit point

Dion. Hal. lib. 4.

en public à des heures marquées. C'étoit au tems qu'on s'y attendoit le moins. Les affaires de l'Etat ne se rapportoient presque plus dans le Sénat, ou dans des assemblées du Peuple légitimement convoquées. Le sort de l'Etat se décidoit entre le Roy seulement, & ceux de ses favoris, qu'il vouloit bien faire entrer en participation de ses secrets. Ses confidences mêmes avoient quelque chose de formidable pour ses amis. Il les accompagnoit d'un air farouche, & de menaces sévéres. On ne le trouvoit jamais dans une situation tranquille, ou dans des momens de gayeté. Toûjours sombre, jamais affable ou gracieux, il vendoit bien cher à ses amis l'honneur qu'il leur faisoit de s'en laisser approcher.

De Rôme l'an 220. & 221.

LE SECOND TARQUIN.

Un genre de gouvernement si peu éprouvé jusqu'alors par les Romains, ne manqua pas d'exciter de fréquents murmures. On se plaignoit de ce que l'usurpateur, s'étoit fait le seul arbitre de la guerre, de la paix, des traités, & des alliances. Comme on ne le redoutoit pas encore autant qu'il étoit redoutable, la crainte n'ôta pas tout d'un coup l'entiére liberté des discours. Bien-tôt on se sentit forcé de dévorer ses larmes, & de gemir dans le secret, sans oser faire confidence de sa douleur. Toute la Ville fut pleine de Délateurs. Ils s'introduisoient chez les Grands ; ils animoient leurs plaintes par les leurs, & tout étoit rapporté au Roy. On n'entendoit parler que d'accusations intentées aux Patriciens, sur des crimes capitaux, & portées à la Cour. Tantôt c'étoit d'avoir mal parlé du gouvernement présent, tantôt d'avoir plaint le sort du

Tit. Liv. l. 1. & Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 220. & 221.

LE SECOND TARQUIN.

dernier Roy, tantôt d'avoir comparé l'état ou Rome étoit alors, avec les anciens tems. Tarquin s'étoit fait le ſeul juge de ces cauſes, où il étoit le ſeul intéreſſé. Il uſoit dans ces jugements d'une ſévérité arbitraire, ſans employer les formes ordinaires de la juſtice. Les uns étoient condamnés à la mort, les autres à l'exil; mais les biens des accuſés étoient toûjours confiſqués au profit du Roy. C'étoit aſſés d'être riche, pour être enveloppé dans une affaire criminelle, dont la moins fâcheuſe iſſuë, étoit d'être dépoüillé de ſes biens. M. Junius, pere du fameux Brutus, fut un exemple mémorable de l'avarice du cruel Tarquin. Sa nobleſſe étoit des plus illuſtres dans Rome. Il prouvoit ſa deſcendance d'un des compagnons d'Enée. Un ample patrimoine relevoit ſa nobleſſe, & c'étoit en conſidération de l'un & de l'autre, que l'ancien Roy Tarquin lui avoit fait épouſer la cadette de ſes filles, tante de Tarquin le Superbe. Ce reſpectable viéillard menoit une vie honorable, parmi les Patriciens. Uniquement attentif à l'éducation de ſes deux fils, ils les formoit à tous les éxercices de l'eſprit, & du corps. Junius ſur tout, qu'on appella depuis Brutus, répondoit parfaitement aux ſoins de ſon pere. L'intéreſſé Tarquin s'attacha donc à uſurper les biens du pere, & à faire périr ſes deux fils. Le contraire arriva en partie. Brutus préſerva ſes jours, & contrefit ſi ſagement l'inſenſé, qu'on négligea de luy donner la mort. Pour Junius le pere, & l'autre de ſes fils, Tarquin les fit aſſaſſiner en ſecret, & s'empara de l'opulent héritage d'un Pupille, qu'on croyoit tombé en démence.

Dion. Hal. lib. 4.

De

De si mauvais traitemens, dont les plus illustres familles furent d'abord affligées, obligérent un grand nombre de Sénateurs, à s'éxiler eux-mêmes, & à chercher ailleurs le repos, & la sécurité, qu'on ne trouvoit plus à Rome. Tarquin les vit partir sans regret. Il tourna même leur éloignement au profit de sa politique. Par le petit nombre des Sénateurs qui restérent à la Ville, & par leur caractére, le Sénat de lui-même tomba dans le mépris. C'étoit la fleur du Sénat, qui s'étoit volontairement condamnée à l'éxil. Tarquin ne se mit pas en peine de remplir les places vacantes. Moins il y eut de Patriciens dans Rome, plus il crut qu'il luy seroit facile d'exercer sa tyrannie, sans contradiction. Du moins les Sénateurs de sa faction s'attendoient, que leur crédit augmenteroit sous son régne. Les cent Plébéïens, que l'ancien Tarquin avoit tirés de l'infériorité, pour les faire entrer au Sénat, éprouvérent, comme les autres, qu'ils avoient mal placé leur attachement. Le nouveau Roy leur ôta, sans distinction, la part qu'ils avoient aux affaires publiques, & leur imprima la même terreur qu'aux plus nobles, & qu'aux plus anciens Sénateurs. Comme ils avoient le cœur moins élevé, que les Patriciens de l'ancienne institution, ils se condamnérent plus aisément au silence; mais ils sentirent combien peu de fond ils auroient dû faire sur un Prince méconnoissant.

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. lib. 1.

Le Peuple cependant triomphoit de l'avilissement du Sénat. Il espéroit que Tarquin, à l'exemple de son prédécesseur, le ménageroit d'autant plus, qu'il s'étoit plus efforcé à dégrader les Sénateurs. En

Dion. Hal. lib 4

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

effet, disoit-on, l'autorité Royalle ne peut subsister, qu'autant que le Roy sçaura se concilier l'un ou l'autre des deux partis, qui composent la Ville, & qui gouvernent tout l'Etat. Le peuple fut trompé dans ses espérances. A son tour, l'orage vint fondre sur les Plébéïens. Tarquin annulla les loix que son prédécesseur avoit portées en faveur du Peuple. Il ne fut plus mention dans Rome, de la récension des Citoyens, de leur partage en diverses classes, de leur distribution par Centuries, & du Lustre Romain. Tous également payérent les taxes par tête, sans distinction du pauvre & du riche. Dês le premier tribut que Tarquin imposa, tous, jusqu'aux moins aisés, furent obligés de payer cent *As* d'Airain. C'étoit épuiser la menuë populace, qui, sous Servius, n'eut pas même été obligée de contribuer aux besoins de l'Etat. Bien-tôt après un Edit fut porté. On deffendoit au Peuple toute assemblée à la Ville, ou à la Campagne. C'étoit une précaution du Tyran soupçonneux, pour écarter les complots contre son gouvernement; mais elle privoit le Peuple d'un de ses principaux divertissements. Les habitans de Rome aimoient à sortir de la Ville, pour assister aux fêtes des Bourgades circonvoisines, & c'étoit les prendre par un endroit sensible, que de leur enlever ces petits plaisirs. D'ailleurs Tarquin avoit ses émissaires dans tous les quartiers de la Ville. Ils observoient le langage, & les démarches de chaque bourgeois. Tout étoit interprété à mal. Ainsi les Romains, après avoir perdu la liberté de parler, se crurent réduits à un véritable esclavage.

Tous les cœurs, tant du Sénat que du Peuple, étoient ulcérés contre le Roy. Cependant les aversions mutuelles des simples bourgeois, & des Patriciens étoient si invéterées, que les uns se réjoüissoient, tour à tour, des calamités que souffroient les autres. Tarquin comprit qu'il n'étoit pas possible, que tous les ordres de l'Etat fussent long-tems dans l'oppression, sans se réünir contre leur oppresseur. Au défaut de l'amitié des Romains, qu'il méprisa, ou qu'il désespéra de pouvoir gagner, il prit le parti de se concilier les Etrangers. Ce fut sur les Latins, comme les voisins les plus proches de l'Etat Romain, qu'il jetta les yeux. Ils étoient déja alliés de Rome, & le Roy Servius avoit encore serré plus étroitement les nœuds de cette alliance. Tarquin le superbe ajoûta une union personnelle, à l'union publique des Latins & des Romains. Il avoit eu cinq enfants de Tullie sa femme, quatre fils & une fille. La Princesse étoit nubile. Il la donna en mariage au chef le plus accrédité parmi les Latins. b Celuy-cy s'appelloit Octa-

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 4. & *Tit. Liv. lib.* 1.

b Il s'agit icy de sçavoir si le prénom de Mamilius fut *Octavius*, ou *Octavus*. La question n'est pas importante ; mais la critique s'attache souvent à des minuties. Denys d'Halicarnasse & Tite-Live, l'appellent *Octavius*. Leur authorité est considérable ; mais elle pourroit bien n'empêcher pas le doute raisonnable, que Sigonius a faît naître sur le prénom *Octavius*. Ce n'étoit guére la coûtume des Romains, dit-il, de prendre un nom de famille, pour prénom. Cependant personne n'ignore que le prénom *Octavius*, étoit le nom de la famille *Octavia*, dont Auguste étoit issu. Ainsi Mamilius eut eu les noms de deux differentes familles, celui de la famille Mamilia, & celui de la famille Octavia. Sigonius conclut donc à changer le prénom *Octavius*, en celui d'*Octavus*. En effet rien n'étoit plus ordinaire, que de donner aux enfants les prénoms de Quintus, de Sextus, de Septimus, &c. Selon l'ordre qu'ils étoient venus au monde. Parce que Mamilius étoit peut-être le huitiême des enfants de

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND. TARQUIN.

vius Mamilius, & faisoit sa résidence à Tybur. Son extraction étoit illustre. On le faisoit descendre de Télégonus, fils d'Ulysse, & de Circé. Pour son mérite personnel, il étoit universellement reconnu des Latins. Mamilius passoit pour avoir de la valleur, de l'expérience dans la guerre, & au besoin c'étoit un Général capable d'être mis avec honneur à la tête d'une armée. Tel fut le gendre, que Tarquin préféra à tant d'illustres Citoyens de Rome, qu'il redoutoit de s'allier de si prês. Il connoissoit, par luy-même, combien un gendre ambitieux est souvent nuisible à son beau-pere.

L'indignation des Romains, s'accrut par le choix qu'il avoit fait d'un étranger, pour luy donner sa fille. Tarquin les laissa murmurer, & ne songea plus qu'à tirer tout l'avantage, qu'il pourroit, de sa nouvelle alliance. En effet Mamilius s'empressa de mettre dans les intérêts de son beau-pere, un grand nombre de Seigneurs de son païs. Ses sollicitations réüssirent; mais peu s'en fallut que le Roy ne détruisît, par des airs altiérs, les négociations que Mamilius avoit faites en sa faveur. Voicy comme les historiens racontent cette avanture, mais avec un peu de diversité dans leur narration.

Tit. Liv. & Dion. Hal.

Tarquin avoit fait inviter les Latins à se trouver à une assemblée de leur Nation, qui se devoit

son pere, n'a-t-il pas pû avoir le prénom d'Octavus? Après tout, ce raisonnement doit-il l'emporter sur l'authorité des Historiens plus instruits que Sigonius des coûtumes Romaines? D'ailleurs Mamilius n'étoit pas Romain, mais Latin, & nous allons trouver plus bas encore un Latin, qui eut pour prénom un nom de famille. C'est Herdonius dont le prénom fut Turnus.

tenir à un jour, qu'il marqua. Le lieu de la convocation fut la petite Ville de Férentine, située dans le Latium. Là étoit un Temple érigé à la Déesse Flore, autrement appellé Férentine, & un bois sacré, où les Députés des Villes Latines devoient se rendre. La déférence qu'on eût pour Tarquin, sur-tout en considération de Mamilius, fit que personne ne manqua au rendés-vous. Dès le matin du jour prescrit; l'Assemblée fut formée, & les Députés avoient pris leurs places dans le bois sacré. On attendit long-temps que le Roy de Rome vint à son tour. De longues heures s'écoulérent, & Tarquin ne parut point. On en murmura d'abord, puis on s'impatienta; enfin sur le déclin du jour, Turnus Herdonius, saisit l'occasion qui se présentoit d'invectiver contre le superbe Tarquin. Herdonius couvoit depuis long-tems une haine secrette contre le Roy de Rome. Il avoit conçû de la jalousie contre Mamilius son rival, & il avoit été vivement piqué de la préférence, qu'on luy avoit donnée, en lui faisant épouser la fille du Roy. Il est vray qu'Herdonius se méconnoissoit. c Ce n'étoit qu'un sim-

LE SECOND TARQUIN.

c Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, ne conviennent pas sur la ville ou nâquit Herdonius. L'historien Grec le fait naître à Coriolle, & l'historien Latin à Aricie. J'ai préferé le sentiment de Tite-Live. La ville de Coriolle étoit du département des Volsques, & ceux-cy, quoi qu'enfermés dans le Latium, à le prendre dans son universalité, n'étoient point alors du corps politique des Latins, & n'assistoient point avec eux aux assemblées Latines, ou pourtant Herdonius se trouva. Au contraire Aricie étoit de la confédération. Il faut donc que Denys d'Halicarnasse se soit trompé, lorsqu'il a fait Herdonius citoyen de Coriolle. J'ai ajoûté qu'Herdonius ne fut qu un simple Bourgeois d'Aricie. J'ai remarqué que nul Auteur ne vante sa naissance, tandis que tous les Historiens célébrent celle de Mamilius. D'ailleurs Denys d'Halicarnasse dit,

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

ple bourgeois d'Aricie, mais hardi, entreprenant, & factieux, d'ailleurs éloquent, & capable de dominer dans les conseils. Il s'étoit, de plus acquis de la réputation dans les armées, & l'on vantoit son courage. Avec ces dispositions d'esprit & de cœur, il entreprit de rendre Tarquin odieux à sa Nation.

Tit. Liv. lib. 1.

Je ne suis pas surpris, dit-il à l'Assemblée, *que Rome ait donné à Tarquin le surnom de Superbe. Quel faste ! quelle arrogance, d'avoir fait assembler icy, ce que le Latium a de plus respectable, & de manquer luy-même au rendés-vous ! Prétend-il mettre à l'épreuve la patience des Latins, & essayer jusqu'où peut aller nôtre déférence pour luy ? Sans doute, que par nôtre foiblesse à supporter ses mépris, il veut juger de la facilité qu'il aura, de se rendre maître de nos Contrées. Peut-on douter, à voir les démarches qu'on fait en sa faveur ; qu'il ne vise à nous assujéttir ? Quoi Tarquin prendroit sur nous un empire absolu ? S'il s'étoit rendu supportable dans la Ville, qu'il a envahie par un parricide, nous aurions encore à délibérer, s'il faudroit plier sous le joug d'un étranger. Mais si les Romains gémissent de le voir sur leurs têtes ; s'il remplit toute la Ville de deüil, & nos Campagnes de proscripts, pouvons-nous attendre, sous lui, des traittemens plus favorables ? Evitons avec éclat la servitude, où l'on veut nous contraindre. Retournons dans nos Villes, & faisons sentir à un ambitieux Tyran, que les Latins sont trop fiers, pour se laisser captiver par des hauteurs.*

Dion. Hal. lib. 4.

Cette harangue fit impression sur les Latins. Mamilius les calma. Il attribua les délais de Tarquin

qu'Herdonius auroit eu honte de nommer son trisayeul.

à l'importance des affaires, qui le retenoient à Rome. Enfin il obtint, avec peine, qu'on différât le conseil jusqu'au lendemain.

De Rome l'an 222. & 223.

Le jour suivant Tarquin parut à l'Assemblée. Il fallut l'avertir de faire quelque sorte d'excuse aux Latins, sur ses retardements. *J'étois embarassé*, leur dit-il froidement, *à appaiser des contestations survenuës entre un pere, & son fils. De toutes les affaires*, repartit Herdonius, *c'est la moins longue à terminer. On raméne aisément l'un à la tendresse paternelle, & l'autre à la soûmission.* Ce début ne plut pas à Tarquin, qui n'aimoit pas à se voir contredit. Cependant il dissimula son chagrin, & vint au point qui l'avoit engagé à convoquer l'Assemblée.

LE SECOND. TARQUIN.

Tit. Liv. lib. 1.

Le Roy Tarquin mon grand-pere, dit-il aux Latins, *vous contraignit, par la force de ses armes, à lui céder le commandement de vos troupes. Il eut le pouvoir de les faire marcher en Campagne, à son gré, & sous ses ordres. Le domaine sur vos armées est donc un héritage, qui me fut transmis avec le sang de mes peres. Je viens vous le redemander. Quoique mes droits parlent assés en ma faveur, je veux bien en reçevoir de vous la confirmation. Ce sera de vôtre part un bienfait, qui meritera ma reconnoissance. Vos Priviléges conservés, vos Villes en sureté sous ma protection, & toute la Nation munie contre l'irruption de ses voisins, vous feront sentir, qu'une alliance faite avec le petit-fils, ne vous fut pas moins avantageuse, que le traité fait avec son grand-pere.*

Dion. Hal. lib. 4.

Ces paroles prononcées avec fierté, furent suivies d'un profond silence de l'Assemblée. Herdonius fut le premier à le rompre. Il sortit de sa place, & de-

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

bout au milieu du cercle que formoient les Députés, il parla de la sorte.

Voir ici Tarquin à la premiére place, le voir usurper le droit de convoquer nos Assemblées, & y dominer, c'est voir un attentat contre la liberté des Latins. Prétend-il encore se rendre maître de nos Contrées avec la même violence qu'il a envahi l'état Romain ? Déja ses prétentions se manifestent par ses discours. A l'entendre, il a sur nous des droits héréditaires. Quoy ? les traités que nous fimes avec son grand-pere, renferment-ils la condition, que nous serons asservis à sa postérité ? N'est-ce pas le comble de l'iniquité, que de demander, à titre d'héritage, le don volontaire & passager que nous fimes à son ayeul ? Le même prétexte de droit héréditaire, qu'il a fait valloir contre Rome, il l'emploïe aujourd'hui contre nous. Latins, vôtre servitude, est aussi certaine, que celle des Romains ; sera-t-elle moins dure ? Nos vies, nos biens, nos foyers paternels, tout va nous être enlevé, par des meurtres, par des concussions, par des éxils. Des Etrangers trouveront-ils dans Tarquin un maître moins cruel, & moins avare, que ses propres sujets ? Jugez par les calamités de Rome, du sort qui vous est réservé.

Un discours si vif étonna jusqu'au superbe Tarquin. Déconcerté par la hardiesse de l'Orateur, il demanda, pour le lendemain, une nouvelle séance, où il promit de répondre aux invectives d'Herdonius. Cependant le Roy de Rome prit conseil de ses amis. On luy fournit divers expédients pour regagner le cœur des Latins. Lui-même il en imagina un conforme à son génie. C'étoit de perdre, par une affreuse calomnie, l'adversaire qui l'avoit insulté, &

& de se faire, auprês des Latins, un mérite de son crime. Voicy le biais qu'il prit pour faire réüssir son projet.

De Rome l'an 222 & 223.

Le Second Tarquin.

Herdonius étoit venu à l'Assemblée acompagné d'un bon nombre de domestiques. Tarquin corrompit à force d'argent quelques-uns de ces hommes vils, & mercénaires. Il sçût les engager à glisser dans les ballots de leur maître, grande quantité d'épées, & d'autres armes de toute les sortes. C'étoit un stratagême préparé pour rendre suspecte la fidélité de son adversaire, pour sa patrie. Le lendemain donc Tarquin entra au Conseil, avec un air de confiance, qui fit croire que, d'accusé, il alloit devenir accusateur. En effet il parla de la sorte. *Ce que j'ai à dire pour ma défence est si convaincant, que je ne refuse pas d'accepter pour juge mon adversaire même. Un mot suffit pour détruire les invectives qu'Herdonius hazarda hier contre moi. Il a fait des éfforts pour devenir mon gendre. Voilà le précis de ma réponse aux calomnies dont il m'a chargé. Si j'étois tel, qu'il a voulu me représenter, devoit-il rechercher mon alliance? De quel nouveau crime suis-je devenu coupable, depuis que je l'ai jugé digne de mes refus? Si mon adversaire n'avoit d'autres vûës, que celles de l'équité, son accusation auroit du précéder les inutiles poursuites qu'il a faites, pour obtenir ma fille. Oüi, Herdonius, la jalousie tournée en fureur, est dans vôtre cœur la source de tous vos reproches. Que dis-je? Je perds en une défense peu nécessaire, un temps que je dois, illustres Latins, à la conservation de vos têtes. Elles sont menacées par les complots secrets d'un perfide Citoyen. Qui l'auroit crû? le barbare Herdonius a formé le dessein*

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

de rendre cette Assemblée funeste, par le massacre de tous les Députés qui la composent. Lorsque d'un seul coup il aura moissonné les Chefs, qui président aux Villes de vôtre état, il prétend s'ériger un Thrône, d'où il donnera des loix en Souverain. Je ne parle pas sur des conjectures. J'ay des indices certains de l'accusation que j'intente. Un des conspirateurs m'en a confié le secret, & pour preuve de sa délation, il assure qu'on trouvera des armes cachées dans les ballots d'Herdonius. Qu'on les visite, & qu'on se convainque d'un attentat fatal à vôtre sécurité, & à la liberté commune!

La dénonciation étoit importante; tous y prirent part, & chacun craignit pour soy. Herdonius, qui ne se douta point de l'artifice, ne parut point effrayé. Il prit au mot son accusateur, & requit la visite de ses hardes. Il se condamna lui-même à la mort, si l'on trouvoit dans ses ballots d'autres armes, que celles qu'un Cavalier porte d'ordinaire, quand il voyage. Il demanda ensuite, que, si on le trouvoit innocent, son calomniateur fût soumis à la même peine, qu'il s'offroit de subir. On accepta la condition de part & d'autre. La visite fut faite, & l'on trouva des faisceaux d'armes dans les pacquets d'Herdonius. Alors on saisit l'innocent, & il fut chargé de chaînes. Les armes qu'on avoit trouvées parmi son bagage, furent portées dans l'Assemblée. L'indignation troubla les esprits, & sans autre examen, sans écoûter les défenses de l'accusé, on condamna, sur le champ, l'infortuné Herdonius à être noyé. Précipité à l'instant dans le bassin que formoit la Fontaine de Férentine à sa source, on étendit sur lui une claye, que l'on chargea de

Tit. Liv. lib. 1.

pierres. Supplice nouveau parmi les Latins, qui devinrent cruels par l'inique direction, & par les fourberies du Tyran de Rome ! De Rome l'an 222. & 223.

La mort d'un ennemi ne fut pas le seul avantage que Tarquin perçût de son crime. Les Chefs du pays le regardérent comme leur libérateur. On le combla de loüanges dans l'Assemblée, & tout le Latium retentit de son nom. Les Latins alors ne furent plus en état de lui rien refuser. Sur de simples demandes, ils accordérent au Roy de Rome les mêmes droits, qu'ils s'étoient laissés arracher par les armes de son grand-pere. Le traité fait avec l'ancien Tarquin, fut renouvellé, & Tarquin le Superbe fut déclaré Général des armées Latines. On écrivit sur des colonnes les conditions de la nouvelle alliance, après qu'on l'eût consacrée par des serments réciproques. Tarquin ne s'en tint pas-là. Il porta ses négociations plus loin, que les Contrées unies par l'assemblée de la Déesse Férentine. Il fit effort pour s'allier aussi les Volsques, & les Herniques. Parmi ceux-ci, il trouva les esprits disposés en sa faveur. Tous les Herniques se liguérent avec lui aux mêmes conditions, que les autres Latins. Pour les Volsques, deux de leurs Cantons seulement s'unirent à Tarquin, [d] le Canton des Ecétrans, & celui des [e] Antiates. Le reste demeura

LE SECOND TARQUIN.

[d] La ville d'Ecétre tenoit un rang considérable dans le païs des Volsques. Elle étoit située sur un terrain montueux. Il n'en reste aucunes traces.

[e] Ces Peuples habitoient le territoire d'Antium. C'étoit une ville maritime, capitale du païs des Volsques, à une journée d'Ostie, & fort près de *Nettuno*, selon les uns, & d'*Antio Rovinato*, selon les autres. Elle étoit située sur une pointe de rocher. *La Torre d'Anzo*, & *Capo d'Anzo*, conservent encore le nom de cette ancienne ville. La Fortune y avoit un Temple

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND. TARQUIN.

dans l'indépendance. Il ne manquoit plus à l'Auteur de tant d'alliances, que de retenir à soi, & de liér entre-elles, les Nations confédérées. Il fit donc l'établissement nouveau d'un Temple dédié à Jupiter Latin, posté au milieu des Peuples alliés, [f] sur la montagne qui dominoit la Ville d'Albe, alors détruite. Là devoient se convoquer les Diétes des Cantons unis, & ces Assemblées s'appellérent *Latia*. Le jour prescrit pour les tenir tous les ans, prit le nom de *féries Latines*, & fut marqué au vingt-sept Avril. Les Romains, comme les principaux membres de l'alliance, se rendirent toûjours depuis à cette Assemblée, & y présidérent aux sacrifices, & aux délibérations. Quarante-sept Députés composoient la Diette, [g] & formoient cette Société Latine, qui fit célébre.

f Il faut observer que le Temple de *Jupiter Latialis*, où se firent, depuis Tarquin, les assemblées des Cantons Latins, étoit tout voisin du Temple de Férentine, ou de Flore, où les Latins tenoient anciennement leurs Diétes. Le Temple de Férentine étoit au bas de la montagne d'Albe, & celui de Jupiter érigé par Tarquin, fut placé au haut de la montagne. Dans la suite ce Temple devint si respectable aux Romains, que jamais aucun Consul n'alloit en campagne, ou dans les Provinces, qu'il ne l'eût visité, & qu'il n'eût convoqué l'assemblée des Latins.

g En quoi consistoit proprement, cette union des Latins & des Romains? Le voicy. 1°. Par le traité, les Latins n'étoient pas soûmis aux loix Romaines. Ils avoient leur droit coutumier qu'ils conservérent. Autres loix qu'à Rome, pour les sacrifices, pour les mariages, pour l'hérédité, pour les testaments, pour les tutéles, &c. Cependant si quelqu'un des Cantons Latins vouloit, de son gré, prendre les loix Romaines, il lui étoit permis. Alors ce peuple, devenu encore plus étroitement Romain, s'appelloit *Fundus*. 2°. Les Latins n'étoient point compris dans le Cens, ou la récension Romaine. Très-vrai-semblablement même ils ne payoient point de tribut aux Romains, & ils n'étoient point sujets à leurs taxes par têtes, ou par Centuries. 3°. Toute la dépendance donc des Latins, sous l'authorité Romaine, consistoit à fournir autant de soldats aux armées de Rome, que le Roy ou que les Consuls en éxigeoient.

toûjours la meilleure partie de la force des Romains, & qui contribua plus, que le reste de l'Italie, à la conquête de l'Univers. Tel fut le fruit que Tarquin tira d'un crime pour lors heureux ; mais que le Ciel sçaura vanger en son temps !

De Rome l'an 222. & 223.

LE SECOND TARQUIN.

Avec ce secours de Latins, que le Roy de Rome s'étoit alliés, il crut pouvoir porter la guerre chez le reste des Volsques. C'étoit une Nation fiére & indépendante, qui bravoit Rome, & qui dédaignoit d'entrer dans la confédération, que tant d'autres Latins avoient faite avec elle. Si l'on en croit [h] quelques historiens, Tarquin fut le premier des Rois de sa Nation, qui ait fait la guerre aux Volsques. Quoiqu'il en soit; il est certain que Rome ne trouva point en Italie d'ennemis plus obstinés. Deux

De Rome l'an 224. 225. & 226.

Alors ces troupes Latines combattoient comme auxiliaires ; sans être incorporées dans les Légions Romaines. 4°. Les Latins n'avoient point droit de suffrage dans les Comices de Rome, à moins qu'en des occasions rares, ils n'y fussent appellés, du consentement unanime des deux Consuls. 5°. Cependant les Latins avoient droit de prétendre aux charges de Rome, sur tout lorsqu'ils en avoient géré quelqu'une de considération dans leur terre natale. C'étoit une distinction particuliére aux Latins, à l'exclusion des autres Nations confédérées avec les Romains. Quand un Latin avoit obtenu la Questure, ou l'Edilité dans Rome, alors il devenoit Citoyen Romain. Tous ces droits réünis sur une seule tête, s'appelloient *Latinitas*. Souvent on accordoit à des Etrangers le droit de Latinité, avant que de leur accorder le droit de Bourgeoisie Romaine. L'une étoit un degré pour monter à l'autre.

h C'est Tite-Live, qui prétend, qu'avant Tarquin le superbe, les Romains n'avoient point eu de guerre contre les Volsques. Denys d'Halicarnasse assure le contraire. Il rapporte que le Roy Ancus Marcius avoit puni les brigandages, que les Volsques étoient venus faire sur les campagnes de Rome ; qu'il avoit assiégé Vélitre, l'une de leurs Villes, & qu'il les avoit contraints à luy demander la paix. Qui croirons nous de l'historien Latin, ou de l'historien Grec ?

De Rome l'an 224. 225. & 226.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. lib. I.

cents ans ſuffirent à peine à les dompter, ou à les détruire.

Pour une ſi grande entrepriſe, Tarquin ne forma pas ſon armée comme ſes prédécéſſeurs, [i] & ne fit pas ſes levées ſur le pié de la diſtribution, que Servius Tullius avoit faite de la milice Romaine par Centuries. Il ne choiſit qu'un petit nombre d'entre les Romains, & il n'enrôla que ceux, dont il avoit le moins à ſe défier. Sous ce Général, les Légions Romaines [k] ne furent plus compoſées de ſeuls Romains, & les Alliés ne formérent plus de corps à part. Tarquin étoit trop odieux aux ſiens, pour ſe contenter de l'ancien uſage. Il ſe défioit de la fidélité de ſes Romains. Il prit donc le parti de

i La diviſion, que fit Servius Tullius du Peuple Romain en ſix claſſes, & de chaque claſſe en différentes Centuries, donnoit une grande facilité pour la levée des troupes. S'agiſſoit-il d'enrôler vingt mille ſoldats; chacune des Centuries étoit obligée de fournir des guerriers, & de contribuer aux frais de la guerre, ſelon les beſoins préſents. On avoit excepté de la loi commune, le même peuple qui formoit la ſixiême claſſe, ſous le nom de *Prolétarii* & de *capite cenſi*. Ces ſortes de gens étoient ainſi nommés, parce qu'ils n'étoient bons qu'à faire nombre, dans les récenſions des Citoyens, & qu'à peupler la République. *Prolétarii officio prolis edendæ appellati ſunt*, dit Gellius, XVI. 10. *Capite cenſi vocabantur qui ære aut nullo, aut perquam parvo, penè ſolo capite cenſebantur.* A titre de pauvreté, il furent éxempts de payer des tributs, & d'aller à la guerre, du moins dans les tems que chaque ſoldat Romain ſervoit à ſes dépens.

k Dès la naiſſance de Rome, il n'appartenoit qu'aux Romains d'être incorporés dans les Légions. Depuis l'ordre établi par Servius Tullius, les ſeuls Citoyens compris dans quelqu'une des cinq prémiers claſſes, pouvoient ſervir en qualité de ſoldats Légionaires. Les troupes auxiliaires formoient un corps d'armée à part, qu'on poſtoit différemment, ſelon le beſoin & les circonſtances. Cet uſage des premiers Romains, ſouffrit dans la ſuite bien des changements, comme nous le verrons en ſon lieu.

les mêler, de les confondre, dans les mêmes Légions, avec les Latins ses amis. Ce projet s'éxécuta au lieu des Assemblées Latines, où étoit le rendés-vous général de toutes les troupes Romaines, & auxiliaires. Là Tarquin incorpora dans les mêmes Centuries les Latins, & les Romains, moitié par moitié, & leur donna des [l] Centurions de son choix. Avec ces précautions il crut pouvoir tout entreprendre. Il faut avoüer que Tarquin fut un grand Capitaine, & qu'il s'acquit autant de gloire dans les armes, qu'il a mérité d'opprobre par sa férocité, & par l'oppression de ses sujets.

DeRome l'an 224. 225. & 226.

LE SECOND TARQUIN.

[m] Suessa Pométia, parmi les Villes des Volsques, étoit une des plus florissantes, & des plus formidables. Fiére de sa puissance & de ses immenses ri-

Dion. Hal. l. 4.

l Chaque Centurie avoit son Centurion pour la commander. Il étoit parmi les Romains, ce qu'est en France un simple Capitaine, avec cette différence, que le Centurion étoit toûjours à la tête d'une compagnie de cent hommes, ou plûtôt de cent dix hommes, y compris les dix Décurions, qui commandoient chacun une des dix Décuries, dont la Centurie militaire étoit composée. On compta tantôt plus, tantôt moins de Centurions, dans la Légion Romaine, selon qu'elle fut plus ou moins nombreuse, c'est-à-dire, selon qu'elle comprenoit plus ou moins de Centuries. Ainsi une Légion composée de soixante Centuries, avoit le même nombre de Centurions. Celuy qu'on appelloit *Centurio primi-pilus*, tenoit, parmi eux, un rang d'autorité, & de distinction. Il étoit toûjours à la tête de la premiere Cohorte. Il commandoit quatre Centuries. Les autres Centurions, n'étoient, par rapport à lui, que des Officiers subalternes, qui étoient soûmis à ses ordres.

m Suessa fut une Ville du Canton des Volsques, surnommée *Pometia*, pour la distinguer d'une autre Suessa, située dans le pays *des Aurunces*, au-delà du fleuve Liris. Pour cette raison, les historiens donnent à celle-cy le nom de *Suessa Aurunca*. La première étoit placée entre *Cora* & *Vélitres*, à peu de distance de ces deux Villes. Il est cependant difficile d'en assigner au juste la situation. Denys d'Halicarnasse la compte entre les principales, & les plus opulentes Villes du département des Volsques.

De Rome l'an 224. 225. & 226.

LE SECOND TARQUIN.

cheſſes, elle s'étoit cru permis de porter le ravage chez ſes voiſins. Les Latins ſe plaignirent de ſes injuſtes rapines; mais lorſqu'ils en demandérent la réparation, ils n'eurent point d'autre réponſe, ſinon, qu'on étoit prêt à vuider le différend par les armes. Tarquin ſaiſit le prétexte qui s'offroit de vanger la querelle de ſes Alliés, & fit marcher ſes troupes vers Sueſſa. L'armée des Sueſſans l'attendit ſur la frontiére, & soûtint avec courage les premiéres attaques du Romain. Un combat général décida de leur ſort. Les Volſques vaincus prirent la fuite. Les uns ſe retirérent plus avant dans leur païs, les autres trouvérent un azile dans les murs de Sueſſa.

Tarquin ne tarda pas d'en faire le Siége. Il environna la place d'une ample circonvallation, qu'il munit d'un large foſſé. Les aſſiégés égallérent, par leur valeur, le courage des aſſiégeants. Les eſcalades qu'ils ſoûtinrent, tournérent toûjours au déſavantage des Romains, & les affoiblirent, ſans les décourager. Ceux-ci perſévérérent à battre la Ville, & ils éſpérérent, ou de l'affamer, ou de laſſer la garniſon par de continuels travaux. Les Romains réuſſirent. Les habitants de Sueſſa, qui ne réçûrent ni convois, ni ſecours, ſe trouvérent également preſſés par la faim, & épuiſés de fatigues. Lorſque leur débilité fut extrême, les Sueſſans dédaignérent de ſe donner aux Romains par compoſition. Ils préférérent de mourir ſur leurs ramparts, & de conſerver leur liberté, en périſſant. Enfin la Ville fut priſe d'aſſaut. Tous ceux qui avoient porté les armes pour ſa défenſe, furent impitoyablement maſſacrés.

ſacrés. Pour les femmes, les enfants, les vieillards & les Eſclaves, dont le nombre étoit grand, ils devinrent la proye du Soldat. Tarquin permit à ſes troupes le pillage de la Ville, & de la campagne. n L'or & l'argent qu'on trouva dans cette Ville opulente, furent ſeuls mis en réſerve, & portés dans un endroit marqué. On en conſacra la dixiême partie, pour achever le temple de Jupiter Capitolin. Le reſte fut diſtribué aux Soldats de Tarquin. Toute la ſomme montoit à quarante o talents d'or,

De Rome l'an 224. 225. & 226.

LE SECOND TARQUIN.

n Il y a entre Denys d'Halicarnaſſe, & Tite-Live, bien de la différence ſur pluſieurs chefs, dans le récit qu'ils nous ont laiſſé de la priſe de Sueſſa, & du butin qu'on y fit. 1°. Tite-Live veut qu'on vendit tout ce qu'on avoit pû raſſembler du pillage de la Ville, & qu'on en fit quarante talents d'or & d'argent, qui furent deſtinés, dans leur entier, à l'achévement du Temple de Jupiter Capitolin. Au contraire Denys d'Halicarnaſſe rapporte, que les ſoldats de Tarquin profitérent du pillage, à la réſerve de ce que Tarquin fit mettre à part. Il ajoûte, que de cet argent même, on n'en conſacra à Jupiter que la dixiême partie, & que le reſte fut diſtribué aux ſoldats. 2°. L'hiſtorien Grec & l'hiſtorien Latin, différent encore dans la ſomme qu'on enleva aux Sueſſans. Denys d'Halicarnaſſe aſſûre que chaque ſoldat eut pour ſon partage *cinq mines*, dans la diſtribution qui leur fut faite de l'argent enlevé dans Sueſſa, & que la dixiême partie conſacrée à Jupiter, montoit à quatre cents talents. De ſon côté Tite-Live veut que toute la ſomme, ne monta qu'à quarante talents. Je croy qu'on feroit des efforts inutiles, pour concilier ces deux auteurs. Pighius, afin de les accorder, change, de ſon autorité, le texte de Tite-Live, & au lieu de *quadraginta talenta*, qu'on lit dans tous les bons exemplaires de cet auteur, il rétablit *quadringinta*. Il ſemble par-là rapprocher l'auteur Latin, de l'auteur Grec.

o Il eſt difficile de déterminer au juſte la valeur du talent, ſur le pié de nôtre monnoïe. Pour cela il faudroit connoître bien préciſément le rapport des eſpéces anciennes, avec les eſpéces modernes. C'eſt ſur quoi, Budée, Bouteroüe, Petit, Du Cange, Saumaiſe, Gronovius &c. nous ont fait part de leurs ſçavantes recherches. On peut dire cependant, que le fruit de leur travail s'eſt terminé à des ſuppoſitions arbitraires, & à des conjectures heureuſes. La variation du prix dans les métaux, & les

DeRome l'an 224. 225. & 226.

LE SECOND TARQUIN.

ou, ce qui revient au même, à quarante talents révolutions successives, qu'ils ont souffertes dans leur estimation, selon les besoins & les circonstances des tems, ne permettent pas de faire cette réduction exacte, qui supposeroit dans les monnoïes une valeur immuable, qu'elles n'ont jamais eûë. Il est cependant certain que les écrivains Grecs & Latins, sous le nom seul de talent, entendoient le talent Attique, qui équivaloit à soixante mines, ou à soixante livres d'argent, de douze onces chacune. La mine contenoit cent drachmes, ou, ce qui revient au même, cent deniers. On peut supposer que le denier Romain, valoit dix sols de nôtre monnoïe, à raison de cinquante francs, pour chaque livre d'argent. Outre le talent Attique, les auteurs anciens en distinguoient de différentes sortes: *le talent d'Egine* de dix mille drachmes, ou de cent mines Attiques: *le talent d'Egypte* de quatre-vingt livres, ou mines Attiques; toûjours sur le pié de cent drachmes, ou de cent deniers par mine: *le talent d'Alexandrie* de cent deux mines: *le talent de Rhodes*, qui valoit, selon Festus, quatre mille cinq cents drachmes ou deniers: *le talent de Corinthe*, qui s'évalüoit à dix mille drachmes: *le talent de Cyrêne*, qui étoit de cent vingt mines: *le talent Babilonien* de soixante-dix mines. On distinguoit aussi parmi les Hébreux, le talent d'argent, & le talent d'or Le prémier valoit trois mille Sicles, ou cent deux mille drachmes Attiques. Le second avoit douze fois la valeur du premier. Je sçai que les auteurs sont partagés dans l'estimation, qu'ils ont faite des anciennes monnoïes; mais sans avoir égard à l'autorité d'aucun en particulier, nous n'avons établi la valeur du talent, qu'après plusieurs supputations réïtérées. Cependant ceux qui, dans une matiére aussi incertaine, & aussi controversée, voudroient une exactitude mathématique, seront toûjours en droit de contester, & de choisir telle opinion qui leur plaira. Quelques auteurs anciens ont donné occasion à des écrivains modernes, de mettre de la différence entre deux sortes de talents. Ils appellent le premier *magnum Talentum*, le grand talent, & l'autre *parvum Talentum*, le petit talent. Ils s'appuïent de l'autorité de Plaute, qui fait une mention expresse du grand talent, ou du talent Attique, & d'un talent commun, à qui ils donnent une valeur três modique. Ils citent en leur faveur quelques passages, qu'ils prétendent n'être susceptibles d'aucune interprétation raisonnable, si l'on n'admet pas cette distinction du grand, & du petit talent. Par éxemple dans cet endroit *des Captifs* de Plaute:

Eugepæ! Thalem Talento non emam Milesium:
Nam ad Sapientiam hujus nimius nugator fuit.

Si Tales de Milet étoit a vendre, je n'en donnerois pas un talent. Ce n'est qu'un badin, en comparaison de celui-cy. Quoiqu'il en soit;

d'argent. p

A peine la guerre contre les Suessans étoit finie, par le saccagement de Suessa, que de nouveaux ennemis obligérent Tarquin à tourner ses armes contre-eux. Depuis long-tems le Roy de Rome étoit mécontent des Sabins. Ils avoient été les premiers à se soulever, contre la domination qu'il avoit usurpée, & qu'il vouloit étendre jusques sur les Nations alliées du Peuple Romain. Le dessein de Tarquin, lorsqu'il forma la confédération Latine, fut d'employer le secours de cette Nation contre les Sabins. Les Volsques s'attirérent, par un accident imprévû, les premiers efforts de Tarquin; mais sa premiére résolution avoit été de punir les Sabins. Ceux-ci, qui se doutérent du projet qu'on avoit formé contre-eux, prévinrent les Romains, & firent des incursions dans leurs campagnes. Ils y enlevérent du butin, & à l'instant ils firent sortir toutes leurs troupes, partagées en deux corps. L'un campa proche d'E-

De Rome l'an 227. & 228.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 4.

il est constant que cette différence du grand & du petit talent, étoit inconnuë aux Grecs. A l'égard des Romains, il paroît qu'ils ont usé de cette expression, *magnum Talentum*, pour désigner *le talent Attique*, & pour le distinguer de quelques autres talents communs, qui avoient cours en Italie. Tel étoit *le talent de Naples*, dont la valeur étoit de six deniers, & *le talent de Sicile*, qui ne passoit pas trente deniers Romains.

p Plusieurs écrivains distinguent différentes espéces de talents, les uns d'or, les autres d'argent, & les moindres de cuivre, dont ils ont fait l'estimation, suivant la différence des métaux. Mais ils n'ont pas pris garde, que le mot de talent exprimoit une somme fixe & déterminée, soit en or, soit en argent, soit en cuivre A peu près comme la pistole de France, qui convertie ou en or, ou en argent, ou en cuivre, a toûjours la même valeur. Ainsi ce que quelques auteurs modernes appellent talent d'or, talent d'argent, talent de cuivre, étoit la même somme évalüée en or, en argent, ou en cuivre. A la faveur de cette explication, on évite les embarras qu'a fait naître la diversité des opinions, au sujet du talent.

DeRome l'an 227. & 228.

LE SECOND. TARQUIN.

réte, l'autre aux environs de Fidénes. La nouvelle de ces hostilités ne fut pas plûtôt venuë à Tarquin, qu'il sortit de Suessa, dont il s'étoit rendu maître, & qu'il conduisit son armée contre les Sabins. Tarquin avoit de grandes qualités pour la guerre. Il étoit brave; entreprenant, impénétrable dans ses desseins, & dans l'éxécution, il sçavoit mêler la ruse à la valeur. Il vola donc à l'ennemi, & se posta avantageusement proche d'Eréte, à portée de l'armée Sabine. L'ardeur de combatre étoit égale des deux parts. Pour ne pas différer plus long-tems, le Général des Sabins envoya, par un exprês, des ordres à la partie de son armée, qui campoit sous Fidénes, de venir en diligence se rejoindre au gros de l'armée. Les lettres du Général furent interceptées, & Tarquin profita de ce qu'il en apprit. A son tour, il sépara ses troupes en deux corps, & pendant la nuit, il en fit marcher un sur le chemin d'Eréte à Fidéne. Par-là il trompa la vigilance du Sabin. Tarquin rangea donc, dês le matin, en ordre de bataille, le peu qui lui restoit de troupes. A cette vûë les Sabins prirent courage, & comptants sur la jonction prochaine du reste de leurs soldats, ils résolurent de hazarder le combat. Leur nombre & leur valeur les soûtinrent long-tems, contre les Romains. Enfin le corps que Tarquin avoit envoyé vers Fidénes, parut tout à coup, & vint attaquer l'arriére garde des Sabins. A l'instant l'épouvante les saisit, & débandés ils cherchérent à fuïr par les deux côtés, que l'ennemi leur laissoit libres. Tarquin avoit pourvû à rendre sa victoire complette. La cavalerie Romaine postée sur les aî-

les des deux corps de ſon armée, ſe rejoignit, à l'inſtant & enveloppa les Sabins de toutes parts. Le carnage fut affreux. Il échappa ſi peu d'ennemis, qu'il n'en reſta pas aſſez pour déffendre le camp. On le prit, & on le pilla. Les Romains ſe rendirent maîtres de tout le bagage, & recouvrérent les priſonniers, qu'on avoit faits ſur eux, dans des courſes à la campagne.

de Rome l'an 227. & 228.

LE SECOND TARQUIN.

Tarquin ne laiſſa pas imparfait l'ouvrage d'une ſi glorieuſe journée. Avec une célérité étonnante, il ſe rabbatit ſur ce corps de Sabins, qui campoit proche de Fidénes. Ceux-ci n'avoient fait aucun mouvement. Les ordres qu'ils avoient eus d'avancer, avoient été interceptés. Dailleurs ils ignoroient encore le combat & la victoire de Tarquin, ſur le reſte de leur armée. La premiére nouvelle qu'ils en eûrent, leur fut apportée par le Roy de Rome. Il parut en leur préſence, & les Sabins ſortirent de leur camp. Leur terreur fut extrême, lorſqu'ils virent les têtes de leurs principaux Capitaines, fichées au bout des lances de la cavalerie Romaine. Alors ils connûrent la défaite du premier corps de leur armée, & ils augurérent leur perte. Réduits au déſeſpoir, ils ne tentérent pas même de ſe deffendre. Toute leur réſſource fut dans les ſupplications. Ils ſe livrérent à la miſericorde & à la diſcrétion de l'ennemi. Ainſi q toute la Nation des Sabins, qui craignit le ſaccagement de ſes campagnes, aprês la déroute de ſes deux armées, envoya

q Les Sabins occupoient autrefois cette étenduë de pays, qui fait aujourd'hui une partie du Duché de Spoléte, & de l'Abruzze ultérieure.

DeRome l'an 227. & 228.

LE SECOND. TARQUIN.

demander la paix au vainqueur. Tarquin écoûta leur ambaſſade, exauça leurs priéres, fit grace à leurs Villes, ſe contenta de ſe rendre toute la Nation tributaire, & après une expédition ſi heureuſe, il rétourna à Sueſſa. Le Roy victorieux n'y ſéjourna que le tems néceſſaire, pour raſſembler le butin qu'il avoit fait ſur les deux Peuples vaincus. Enfin il reprit le chemin de Rome, & il y conduiſit ſon armée enrichie de dépoüilles.

DeRome l'an 229.

Faſti Capit.

r Il eſt à croire qu'alors le Roy de Rome ſe décerna à luy-même deux triomphes, l'un pour avoir vaincu les Volſques, l'autre pour avoir ſoûmis les Sabins. Les hiſtoriens ont, ce ſemble, affecté de ſupprimer le récit des triomphes de Tarquin, quoiqu'ils racontent ſes victoires. Des monuments auſſi reſpectables que les hiſtoires, nous apprennent qu'il triompha deux fois, & la conjecture eſt preſque certaine, que ce fut des Volſques, & des Sabins qu'il triompha. Nous ne voyons point qu'il ait pu mériter d'autres triomphes, que pour la défaite des Sabins, & des Volſques.

r Nous avons dit que Tarquin avoit uſurpé, dans Rome, une puiſſance indépendante du Peuple & du Sénat. On ne peut donc croire que ce fut par les ſuffrages de l'un, & par l'autorité de l'autre, qu'il ait obtenu l'honneur des deux triomphes. C'eſt peut-être pour cela même, que nul hiſtorien n'en a fait mention. Ces triomphes leur auront, ſans doute, paru illégitimes. D'où ſçait-on donc que Tarquin a triomphé deux fois ? Ce ſont les Faſtes Capitolins qui nous l'apprennent. Il eſt vrai que le tems les a rendus icy un peu défectueux. Les noms des Peuples, dont il triompha, ſont effacés ſur le marbre ; mais ce qui reſte de ſain, nous fait connoître évidemment, que Tarquin triompha deux fois. Le marbre n'a pû nous apprendre non plus en quelle année, & à quel jour Tarquin entra triomphant dans Rome. Il a fallu que des conjectures vrai-ſemblables ſuppléaſſent à ce qui eſt effacé.

Tarquin avoit été long-tems abſent de Rome. Le ſéjour de ſa capitale ne lui agréa pas, tandis qu'encore foible & ſans gloire, il eut à eſſuyer les murmures du Peuple & du Sénat, qu'il tenoit dans l'oppreſſion. Lorſque ſa confédération avec les Latins, l'eût mit en état de ſe pouvoir paſſer des Romains, & que ſes triomphes l'eurent affermi contre les complots, il fixa ſon ſéjour dans Rome. La Ville ne ſe ſentit de la préſence du Roy, que par les durs travaux, qu'il impoſa aux habitants. Il n'en avoit choiſi que très peu pour le ſervir dans ſes troupes; il employa le reſte à de pénibles corvées. Tarquin avoit pour maxime, qu'une populace oiſive devient à la fin formidable à un Prince, qui n'eſt pas aimé de ſes ſujets. Il entreprit donc d'employer les Romains, à finir les grands ouvrages, que l'ancien Tarquin avoit commencés. Les égoûts pour faire écouler dans le Tibre, les eaux qui croupiſſoient à Rome, ſur tout dans la grande place, étoient reſtés imparfaits. Le Roy forma des atteliers, ſ ou le menu Peuple fut obligé de venir travailler. Pour tout ſalaire, on ne leur donna que le vivre, encore bien petitement. On obligea les uns à tailler les pierres, les autres à les porter ſur des civiéres, les autres à foüir la terre, d'autres à maſſonner les voûtes. On enlevoit les ouvriers en fer

DeRome l'an 230. 231. 232. 233. & 234.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 4.

ſ Au rapport de Pline, quelques-uns de la même Populace, que Tarquin força de travailler aux égoûts, prirent le parti de ſe donner la mort, pour n'être point aſſervis à une ſi pénible corvée. D'ailleurs les maneuvres occupés à creuſer ces canaux ſoûterrains, couroient riſque de la vie, où du moins en ſortoient épuiſés de fatigues, & en rapportoient des maladies mortelles, cauſées par l'infection des eaux bourbeuſes.

De Rome l'an 230. 231. 232. 233. & 234.

LE SECOND TARQUIN.

ou en cuivre de leurs boutiques, & on les forçoit à travailler pour le public. Ce fut par ces véxations, que le Roy vint à bout de perfectionner les égoûts, & le grand Circ. Ce dernier ouvrage n'avoit encore que des degrés, & il lui manquoit des galleries, qui missent à couvert les spectateurs des jeux. Le petit-fils donna la perfection à ces deux édifices de son grand-pere.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

Tous les jours il sortoit de Rome un grand nombre de Patriciens mécontents, qui portoient leurs chagrins au voisinage. [t] Gabie sur tout, Ville du Latium, reçut dans ses murs le plus grand nombre de ces exilés volontaires. Il est naturel de s'affectionner à d'illustres persécutés, dont on connoît le mérite, & l'innocence. Les Gabïens prirent avec chaleur le parti de leurs nouveaux hôtes, & ils se préparérent à faire la guerre au Roy de Rome. Ils comptérent d'abord sur la valeur de ce grand nombre de Romains, qui s'étoient réfugiés chez-eux, & sur l'intelligence qu'ils auroient avec leurs Concitoyens restés à Rome. Ensuite ils s'attendirent à voir les Volsques voler à leur secours. D'ailleurs Gabie étoit une grande Ville, riche, fort peuplée, & capable d'ê-

[t] Denys d'Halicarnasse place cette Ville, ancienne Colonie des Albains, à cent stades, ou à mille deux cents cinquante pas de Rome, sur le chemin de Préneste, dans le païs des Latins. Sous le regne de Tarquin, Gabie étoit une Ville três peuplée, qui ne cédoit à aucune autre, soit pour la grandeur, soit pour le nombre de ses habitans. Du tems de Denys d'Halicarnasse, elle étoit tellement ruinée, qu'on n'y voyoit plus que quelques hôtelleries, pour la commodité des voyageurs. Cependant on pouvoit alors juger de son étenduë, par les vastes ruines de ses bâtiments, & par l'enceinte de ses murs, dont une grande partie subsistoit encore. Nous avons déterminé ailleurs la position de cette ancienne Ville.

tre

tre piquée d'une noble émulation, contre Rome.

DeRome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

Tarquin, ou sçût, ou devina les mouvements que les Gabïens faisoient contre lui. Avant qu'ils parussent en campagne, il crut devoir précautionner Rome contre les insultes de ces nouveaux ennemis, d'autant plus à craindre pour elle, qu'ils en étoient voisins, qu'ils y avoient de fortes liaisons, & que la guerre, qu'ils méditoient, seroit presque une guerre civile. Tarquin prit donc le parti de fortifier Rome du côté qui regardoit Gabie. Il avoit remarqué que c'étoit presque le seul endroit foible de sa Ville. De toutes parts elle étoit enceinte de hautes montagnes qui luy servoient comme d'un rempart naturel; mais du côté de Gabie, elle étoit exposée aux approches de l'ennemi, par une grande plaine découverte. Ce fut là que le Roy fit construire cette fortification si vantée dans tous les siécles suivants. Elle consistoit en un magnifique boulevart, qui dominoit sur la campagne. Une forte muraille le soûtenoit en dehors, & des tours disposées à divers angles de la courtine, la rendoient d'un difficile accês. Enfin un large & profond fossé l'environnoit, depuis la porte Esquiline, jusqu'à la porte Colline.

Plin. lib 3. *&* 36. *& Dion. Hal. lib.* 4.

Ces préparatifs du Romain ne découragérent point les Gabïens. Leurs troupes s'étoient encore accrûës par un grand nombre de Suessans, pour lors réfugiés dans Gabie, depuis le saccagement de leur Ville, & le pillage de leur territoire. [u] Ainsi

u Denys d'Halicarnasse ajoûte, que les Volsques envoïérent une ambassade aux Gabïens, pour demander leur alliance, & pour les assûrer, qu'ils se disposoient à déclarer la guerre à Tarquin.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

L. SECOND TARQUIN.

les plus implacables ennemis de Tarquin, ou composoient les armées des Gabïens, ou résidoient au sein de leur Ville. Alors les hostilités commençérent avec des succês différents. Tantôt les Gabïens répoussoient les Romains jusqu'au pié de leurs murs, tantôt les Romains mettoient en fuite les Gabïens, & les contraignoient à se mettre à l'abri de leurs remparts. De ces courses continuelles d'un Peuple voisin, sur les terres de l'autre Peuple, suivit une égale désolation des campagnes, de part & d'autre.

Dion. Hal. lib. 4.

Cette espéce de guerre fut longue, x & dura sept ans. Ainsi, comme on n'ensemençoit plus les terres, & qu'on n'y faisoit plus la moisson, la disette fut générale à Rome, & à Gabie. Cependant la famine se fit plus sentir dans Rome. Le Peuple, dejà irrité contre Tarquin, ne garda plus de mesures. Il cria publiquement, que les calamités présentes étoient moins l'effet de la haine de leurs voisins, contre la Ville, que contre le Roy; que cependant un grand Peuple périssoit pour ses querelles personnelles; qu'ils demandoient ou la paix,

x Quoique les Anciens auteurs ayent négligé de placer les événements du régne de Tarquin, selon l'ordre des années, il nous est cependant permis de donner là-dessus nos conjectures. Si la guerre des Gabïens dura sept ans, comme nous l'assure Denys d'Halicarnasse, elle ne finit qu'au commençement de la vingt troisiéme année du regne de Tarquin. Des deux années suivantes, la premiére fut employée à la construction du Temple de Jupiter Capitolin, selon Tite-Live, & Denys d'Halicarnasse. La guerre que Tarquin déclara aux Ardéates, occupa la seconde année. Ainsi en remontant de la vingt troisiême anné du regne de ce Prince, jusqu'à la seiziême, nous trouverons sept ans pour la guerre, qui fut faite aux Gabïens, & qui avoit été précédée immédiatement de celle des Volsques. Ce qui s'étoit passé jusques-là, depuis la premiére année de Tarquin, n'a point de place fixe parmi les Auteurs.

ou du pain. Ces plaintes étoient animées par les émissaires, & par les amis des Romains réfugiés à Gabie. De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

Des cris si publics paroissoient devoir aboutir à une sédition générale, dans le sein d'une Ville obsédée sans cesse par une armée ennemie, & qui n'attendoit que ce moment, pour venir délivrer tant de malheureux Citoyens, de l'oppression de leur Tyran. Alors Tarquin se trouva combattu, & par la crainte de faire une paix honteuse, & par l'appréhension d'une révolte universelle de ses sujets. *y* Sextus Tarquinius, qui, selon les uns, étoit l'aîné, & selon les autres, le dernier des quatre fils du Roy, tira son pere d'embarras. Il lui proposa un expédient, qu'il approuva. C'étoit de tromper les Ga- LE SECOND TARQUIN.

y Je trouve icy du partage entre les auteurs, au sujet de Sextus Tarquinius. Tite-Live, Ovide dans ses Fastes, Eutrope, Polien, *Stratatg.* l 8. & bien d'autres font de Sextus Tarquinius le cadet d s fils de Tarqui . Denys, d'Halicarnasse veut qu'il ait été l aîné de ses fréres. Outre que l'autorité du plus grand nombre doit l'emp rter sur un seul, le prénom de Sextus, qui marque le sixiême enfant, fait présumer que Sextus Tarquinius eut quelques uns de ses fréres plus âgés que lui. D'un autre côté Sextus joue par tout le premier rôle. Son pere lui confie l entreprise de Gabie. Il l'établit Roy de cette Ville, & lui donne toûjours la préférence. De plus Titus & Aruns, fréres de Sextus, envo és à Delphes par leur pere, pour consulter l'Oracle, avoient reçû entr'autres réponses, que celui, qui le premier embrasseroit sa mere, seroit le maî re dans Rome Ils tinrent la chose sécrette sans en faire part à leur fréreSextus, qu'ils avoient dessein de supplanter, comme nous l'apprenons de Tite-Live lui-même. *Tarquinii, ut Sextus qui Romæ relictus fuerat, ignarus responsi expers que imperii esset, rem summâ ope taceri jubent* l. 1 Enfin l'affront que Sextus fit à Lucréce, fit envisager aux Romains ce qu'ils avoient à craindre, sous le gouvernement d'un homme sans foi, & sans pudeur. Te les sont les raisons, qui autorisent le sentiment de Denys d'Halicarnasse. Sur cela le Lecteur est le maître de prendre parti pour ou contre.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

biëns par un artifice, qui n'auroit rien de glorieux; mais qui pourroit devenir utile. Voicy comme Sextus conçût le projet. Il feignit d'être mal avec le Roy son pere. En effet on le vit invectiver publiquement contre l'obstination de Tarquin à soûtenir une guerre, qui devoit causer la ruine de l'Etat. Il se plaignit des rigueurs d'un tyran, aussi peu supportable à ses enfants, qu'odieux à ses sujets. *Ses soupçons*, disoit-il, *lui font craindre des parricides jusques dans son sein, & bien-tôt il nous contraindra à déserter son Palais, comme il a forcé tant d'illustres Citoyens à quitter Rome.*

Tit. Liv. lib. I.

Dion. Hal. lib. 4.

Les murmures du jeune Prince ne paroissoient point affectés. Cependant il s'étoit fait précéder à Gabie par des hommes affidés, qui y rendirent publics ses mécontentements. Ceux-cy mêlérent adroitement les loüanges du fils, à des imprécations contre le pere. Enfin ils s'engagérent de tirer Sextus de Rome, & de le faire consentir, à préférer Gabie à la maison paternelle. Ils feignirent donc d'avoir heureusement négocié auprès du jeune Prince, & ils demandérent seulement aux Gabïens, en son nom, qu'ils luy donnassent parole, que jamais ils ne le livreroient à la cruauté de son pere, sous prétexte de paix, & de réconciliation avec Tarquin. Les Citoyens de Gabie consentirent à tout, & se laissérent abuser par une intrigue si bien conduite. On ne douta plus dans Gabie, que le fils seroit irréconciliable avec le pere, lorsqu'on apprit, [z] que

Florus, lib. I.

[z] Afin que les Gabïens donnassent plus sûrement dans le piége, Tarquin fit traiter son fils avec ignominie. Il le fit battre de verges dans la place publique, & par tout il éclata contre lui en invectives

Tarquin avoit fait publiquement fuſtiger Sextus, comme un rebelle. Tous les eſprits étoient diſpoſés à reçevoir le jeune Prince, quand il viendroit ſe joindre aux autres fugitifs de Rome. Enfin il parut à Gabie. Le Prince menoit à ſa ſuite grand nombre des Clients de ſa maiſon,& pluſieurs de ſes amis. D'ailleurs ſon pere luy avoit fourni de groſſes ſommes d'argent, pour les employer à ſes deſſeins.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

On ne peut croire combien l'arrivée de Sextus fut agréable aux Gabïens, & qu'elles eſpérances ils fondérent ſur la conquête qu'ils avoient faite d'un Prince, ſi conſidéré des Romains. Ils comptérent dês-lors ſur la reddition de Rome. Auſſi l'artificieux fils de Tarquin joüa ſon rôle avec toute l'adreſſe imaginable. Ses diſcours publics & particuliers ne roulérent, que ſur la tyrannie du Roy de Rome. *C'eſt un uſurpateur ſoupçonneux*, diſoit-il, *qui n'épargnera pas même ſon propre ſang, pour s'affermir plus ſolidement ſur un Thrône envahi. C'eſt moins un pere, que j'ay fui, que le fer d'un barbare, qui ménaçoit mes jours. Ma vie ſera plus en ſureté parmi les ennemis de Rome, que dans le Palais d'un pere dénaturé. Au reſte*, ajoûtoit-il, *ſi, par la ſuite de mon mauvais ſort, je deviens ſuſpect à Gabie, j'iray porter mes miſéres dans toutes les Villes du Latium. Je pénétreray juſques chez les Volſques, chez les Herniques, & chez les Eques. Là je trouveray, peut-être, une Ville, qui touchée de mes malheurs, voudra bien donner un azile à un fils infortuné, objet de la cruauté d'un mauvais pere.*

Tit. Liv. l. 1.

Sextus joingnit les effets aux paroles. On ne vit

Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240 & 241.

LE SECOND TARQUIN.

point d'ennemi des Romains, en apparence plus vif, & plus entreprenant, que lui. Souvent à la tête d'un parti, il alla porter le ravage dans les campagnes Romaines, & rentra à Gabie chargé de butin. Son pere avoit ſoin de faciliter ſes entrepriſes militaires, & il ſacrifioit à la gloire de ſon fils ceux de ſes Chefs & de ſes ſoldats, qui luy étoient ſuſpects. Il les envoyoit combattre Sextus, ménageant qu'ils fuſſent les plus foibles, & faciles à défaire. Ce fut ainſi que la réputation du fils de Tarquin s'augmenta, par les ruſes de ſon pere, ſans qu'on ſoupçonnât leur intelligence. Enfin Gabie prit tant de confiance en la valeur & la fidélité de Sextus, qu'elle le choiſit pour le Général de ſes armées. Alors ſes exploits furent plus fréquents, & ſes victoires le mirent dans un grand crédit. Le fils étoit auſſi maître dans Gabie, que le Pere l'étoit à Rome.

Tit. Liv. lib. 1.

Lorſque Sextus ſentit ſon autorité ſuffiſamment établie, il ne ſongea plus qu'à exécuter le projet de trahiſon, qu'il avoit formé. Il fit donc partir ſecrétement, pour Rome, un Eſclave de confiance, pour ſçavoir de ſon pere ce qui lui reſtoit à faire, pour conſommer l'ouvrage. Sextus fit entendre au Roy, qu'au point de puiſſance où il étoit arrivé parmi les Gabïens, toutes ſes entrepriſes pouvoient réüſſir. Tarquin ne jugea pas à propos, ou de traçer par écrit le conſeil qu'il donneroit à ſon fils, ou de le confier, de bouche, à un Eſclave. C'eſt par un ſigne, qui ne fut pas même entendu de celuy qui en fut le porteur, que le Roy de Rome marqua ſes volontés à ſon fils. Il conduiſit l'Eſclave dans

un jardin ſemé [a] de pavots. Là, comme par une eſpéce d'amuſement, [b] il trancha la tête de toutes celles de ces fleurs, dont la tige ſurmontoit les autres. Interrogé plus d'une fois ſur la réponſe qu'il falloit porter à Sextus, Tarquin, ſans rien dire de plus, fit partir le courrier. Le Prince avoit de la pénétration. A ce ſeul ſigne, il comprit ſans peine les intentions de ſon pere, & il ne tarda pas à les exécuter.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

L'entrepriſe ſur Gabie, commencée par une ſupercherie, indigne de la valeur Romaine, fut terminée par le plus noir de tous les crimes. Sextus réüſſit à donner une couleur de juſtice, à l'inique maſſacre qu'il fit faire de toutes les perſonnes accréditées, dans le lieu qui lui ſervoit d'azile. Il fit aſſembler le Peuple & parla de la ſorte. *J'avois cru, illuſtres Gabïens, que la conduite de vos troupes, dont vous m'avez honoré, tourneroit à vôtre avantage, & à ma gloire. La jalouſie m'a rendu fatales juſqu'aux victoires que j'ay remportées pour vous. Telle eſt la force du deſtin qui me pourſuit ! Il ne me permet pas de rendre impunément ſervice à mes amis, & à mes bienfacteurs. Tandis que je vous ſers au péril de mes jours, contre un pere inhumain, ceux-même, que je préſerve de*

Dion. Hal. lib. 4.

a Ovide met des Lys à la place des Pavots :

Illic Tarquinius mandata latentia nati
Accipit, & Virgâ lilia ſumma metit. Faſt. l. 2.

b Tarquin ſçut auſſi imiter, dans cette occaſion, l'exemple de Thraſybule de Milet, qui uſa du même artifice, pour faire ſçavoir à Périandre de Corinthe, le moyen d'affermir ſa puiſſance. Il conduiſit l'exprês envoyé par le Tyran, dans un champ ſemé de froment. Il abbatit les épis qui s'élevoient au-deſſus des autres. Par-là Thraſybule fit conçevoir à Périandre, que pour aſſûrer ſa domination, il devoit ſacrifier les Principaux de Corinthe.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

la tyrannie, ont formé le dessein de me livrer au cruel Roy de Rome. Reprenez, Gabïens, reprenez l'autorité que vous m'avez confiée. Vous trouverez sans peine des conducteurs plus habiles, & plus expérimentés pour vos armées ; mais vous n'en trouverez point de plus fidéle, & de plus attaché.

Ces paroles jettérent le trouble & l'indignation, jusques parmi ceux, qui devoient être les victimes d'une si affreuse calomnie. Tous se régardérent, & cherchérent dans les yeux de quelque coupable, l'aveu de son crime. Une mâle assurance parût sur tous les visages. On interrogea donc Sextus, on le pria de déclarer, sans crainte, ces traîtres, ces ennemis du bien commun. Enfin on lui arracha, comme par violence, le nom d'Antistius Petro. C'étoit le plus grand Seigneur du Pays, homme égalemént considéré pour les service qu'il avoit rendus à la République, dans la guerre & dans la paix. Comme sa conscience ne luy réprochoit rien, il méprisa l'accusation, & soûtint qu'on ne pouvoit le soupçonner, sans injustice, d'une intelligence criminelle avec l'ennemi de sa Patrie. Il fallut en venir aux preuves. Sextus, par une fourberie à peu prês semblable à celle, que son pere avoit mis en usage, pour faire périr Herdonius, avoit corrompu, à force d'argent, quelques Esclaves d'Antistius. Ceux-cy avoient glissé, parmi ses papiers, des lettres écrites de la main du Roy de Rome, où l'on voyoit encore l'empreinte de son cachet. On foüilla par tout chez Antistius resté à l'Assemblée, & l'on trouva la conviction de son crime supposé. Quels cris d'une populace insensée, l'orsqu'on produisit les lettres de

Tarquin

Tarquin inſcrites, *pour Antiſtius* ! L'accuſateur les donna à lire au greffier public. On y trouvoit une éxhortation du Roy de Rome, à achever promptement la négociation commencée. C'étoit de faire paſſer à Rome Sextus, encore vivant, ou du moins d'y envoyer ſa tête. Pour prix d'un ſi important ſervice, on promettoit à Antiſtius, outre les récompenſes dont on étoit convenu, le droit de bourgeoiſie dans Rome, des champs à cultiver hors des murs, & une maiſon à la Ville; enfin des places de diſtinction parmi les Patriciens, pour tous ceux qui entreroient dans le complot. A cette lecture, l'accuſé demeura ſans voix, & ſans deffence. On prit ſa ſurpriſe pour un aveu de ſon crime. A l'inſtant, ſans autre examen, le Peuple prit des pierres, & l'en accabla. Du reſte on laiſſa à Sextus le ſoin de faire la recherche des complices, & d'en ordonner la punition.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

Par cet arrêt du Peuple, Sextus ſe vit le champ libre, pour moiſſonner toutes les têtes élevées, qui lui faiſoient ombre dans Gabie. Il ordonna donc, qu'on fermât les portes de la Ville, & il envoya en divers quartiers des Satellites, qui firent périr impitoyablement toute la fleur de la Nobleſſe. On peut juger qu'un maſſacre ſi affreux ne put s'éxécuter ſans trouble. Tandis que le ſang couloit de toutes parts, Tarquin le pere s'avançoit vers Gabie, avec une armée, qu'il menoit au ſecours de ſon fils. Il avoit été averti, à tems, du mouvement que les Gabïens pourroient faire, & Sextus avoit donné ordre qu'on ouvrit les portes au Roy, auſſi-tôt qu'il paroîtroit. En effet il entra dans la Ville, avec toute la fierté d'un conquérant, qui s'eſt rendu maître

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

d'une place prise d'assaut. Le désespoir des Gabïens fut extrême à la vûë d'un Tyran leur ancien ennemi, devenu l'arbitre de leur vie, de leurs biens, & de leur liberté. Ils se figurérent tous les maux réünis ensemble, & ils s'attendirent à les souffrir, sans pouvoir les éviter. Leurs malheurs n'égalérent pas leurs craintes. Tout implacable ennemi qu'étoit Tarquin, il fit céder sa vengeance à sa politique. Nul Gabïen ne périt par ses ordres. Biens, vie, liberté, tout leur fut accordé. [c] Tarquin fit même avec la Ville un traité, qui fut mis par écrit, & que l'on conservoit encore à Rome du tems d'Auguste, [d] au temple de Jupiter *Pistius*, autrement *Sancus*, c'est-à-dire du Dieu de la bonne foy. Le traité fut ratifié par des serments faits sur les autels, & par le sang d'une victime, qu'on immola. Ce fut un taureau qu'on écorcha, après l'avoir égorgé. De sa peau on fit un bouclier, sur lequel on traça les articles de la confédération avec Gabie. Par cette modération inattenduë, Tarquin se concilia la bienveillance d'un Peuple, qui, depuis, le régarda comme son libérateur. Gabie devint pour lui une ressource, contre les menées des Romains, ses enne-

c Les articles du traité, au rapport de Denys d'Halicarnasse, étoient écrits en caractéres anciens. Ce qui prouve que la forme des lettres Romaines, n'avoit pas toûjours été la même.

d Les noms de *Pistius*, & de *Sancus*, reviennent à la même signification. *Sancus*, au reste veut dire la même chose que *Sanctus*, du verbe *Sancire*. En effet tout ce qui étoit arrêté par des conventions de bonne foy, étoit saint & inviolable. C'est ainsi qu'on donna à Hercule, le conservateur de la bonne foy entre les particuliers, la dénomination de *Semo Sancus*. Pour le nom de *Semo*, il étoit propre de ces Divinités, qu'on appelloit autrement des héros. De mortels qu'ils avoient été, ils étoient, disoit-on, devenus immortels.

nemis ſecrets, & un boulevart qu'il oppoſa à leurs entrepriſes. Tarquin laiſſa Sextus ſon fils à Gabie, & l'en fit Roy. Ce fut encore par un autre raffinement de ſa politique ſoupçonneuſe, que Tarquin ſe débarraſſa de ſes autres fils, & qu'il ne voulut point les avoir auprês de lui, dans Rome. Nous avons dit que Sextus étoit déja pourvû. Roy, ou Gouverneur de Gabie, il y faiſoit ſa réſidence. Pour Aruns & Titus, ſes deux autres fils, il les écarta, ſous prétexte d'en faire [e] deux fondateurs de Colonies. En effet Titus fut envoyé par ſon pere à Signie, pour un nouvel établiſſement de Romains, & Aruns [f] à Cir-

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

e Il eſt bon d'apprendre, dês le commencement de cette hiſtoire, à qu'elle occaſion les Romains firent des Colonies, & quel fut le droit des Colonies Romaines Ils n'envoyerent leurs Citoyens ailleurs fonder des Colonies ou que pour étendre leurs limites, ou que pour tenir en échec certains peuples indomptés, ou que pour décharger la Ville trop peuplée d'habitants, ou que pour ſe défaire d'une multitude portée à la ſédition, ou que pour récompenſer les vieux ſoldats des Légions Romaines. Avant que de faire partir pour la Colonie ces ſortes de Citoyens de Rome, on leur aſſignoit, au lieu où ils alloient réſider, certaine étendüe de campagnes, qu'ils occuperoient en propre. On meſuroit le nombre des familles, que l'on feroit ſortir de Rome, ſur la grandeur du terrain, dont on les devoit mettre en poſſeſſion. Ceux que l'on tranſportoit, étoient d'ordinaire des gens qui n'avoient point de fond de terre, & de maiſons à la Ville, ou à la campagne. Il marchoient en ordre de bataille vers le lieu de leur nouvelle habitation. Là, ou bien il bâtiſſoient une Ville, ou ils en occupoient une déja bâtie, & qui leur étoit abandonnée. Ils y vivoient conformément aux loix Romaines; mais dês-lors ils perdoient le droit de ſuffrage qu'ils avoient eu dans les Comices. Ils n'avoient même rien à prétendre aux dignités de la République; s'ils ne devenoient tout de nouveau, Citoyens Romains.

f Dans l'endroit où eſt aujourd'hui *Civita Vecchia*, étoit autrefois l'ancienne Ville *de Circée*, prês du village *de S. Felicita*, ſelon Cluvier, & ſelon le pere Briet, entre Terracine & le lieu appellé anciennement *Cloſtra Romana*. Homére avoit pris Circée pour une Iſle, apparemment, parce qu'elle étoit bordée des marais

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

cée. Signie n'étoit qu'un camp, que l'armée Romaine avoit dressé dans un lieu avantageux, & où elle avoit passé un quartier d'hiver. Le Roy jugea qu'on en pourroit faire une Ville, & qu'en y transportant des Romains, qui la peupleroient, cette nouvelle place augmenteroit les dépendances de Rome. D'ailleurs la situation de Signie devoit la rendre propre, à contenir les Volsques dans leurs limites. Ce fut là le partage que Tarquin donna à son fils Titus. Pour Aruns, à la tête d'une troupe de Romains, il l'envoya de son côté construire les murs de Circée. Ce n'étoit alors qu'un promontoire sur les bords de la mer Tyrrhénienne, où, disoit-on, la fameuse Circé avoit eu son Palais. La Ville fût placée par Aruns à la pointe d'un rocher, qui dominoit également sur la mer, & sur une vaste campagne du pays des Volsques. Ainsi ces Peuples inquiets furent bridés par les nouveaux établissements de Tarquin le Superbe, & par la vigilance de deux de ses fils, qu'il sçût éloigner avec profit. Il est à croire que Lucius Tarquinius étoit encore trop jeune, pour donner de l'ombrage.

Dion. Hal. lib. 4. & Varro apud Lactant.

Tarquin joüissoit dans Rome d'une profonde paix. Les Romains s'accoûtumoient au joug d'un maître impérieux, & l'accablement les avoit réduits au silence: lorsqu'une avanture assés surprénante les mit en possession d'un thrésor, qu'ils regardérent toûjours depuis, comme un présent du Ciel. g Une

Pontins. Dans le voisinage de cette Ville, on trouvoit le promontoire de Circée, qui présentement, porte le nom de *Monte Circello*.

g Varron cité par Lactance, au l. 1. des Institutions divines, prétend que cette femme inconnuë étoit la Sibylle de Cumes, & qu'elle vint en personne apporter à l'ancien Tarquin, & non pas à Tar-

femme inconnuë parut à la cour de Tarquin. Elle étoit chargée h de neuf volumes, qu'elle vouloit vendre, & dont elle fit monter le prix à une somme considérable. Tarquin qui ne connoissoit pas la valeur de ces livres, refusa de les achetter si cher. La marchande se retira, & sans déclarer que ces volumes contenoient les prophéties de la Sybille de Cumes, elle en brûla trois. Quelque tems aprês elle revint, & demanda pour les six volumes, qui lui restoient, le même prix que pour les neuf. On la prit pour une insensée, on la rebutta avec mépris, & on la contraignit à s'éloigner. Retournée au lieu de sa demeure, elle mit au feu la moitié de ses livres qu'elle avoit de reste, & n'en conserva que

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

quin le Superbe, les livres de ses Prophéties. Ce que dit Varron, paroîtroit plus conforme à l'ordre des tems, que ce que nous avons dit, s'il étoit constant que la Sibylle, elle-même, apporta ses livres à Rome. Elle pouvoit être encore vivante au tems du vieux Tarquin. Elle étoit morte lorsque Tarquin le Superbe régnoit. Cependant nous avons suivi le sentiment de Denys d'Halicarnasse, adopté par Aule-Gelle, par Pline, par Solin &c. Ils attribuënt l'avanture de la femme inconnuë, au tems de Tarquin le Superbe; mais ils ne disent point que ce fut la Sibylle, en personne, qui apporta ses livres. Par leur silence, ils font entendre que ce fut une autre femme. Il est bien vrai que Pline l. 22. c. 13. assûre que la Sibylle offrit ses livres à Tarquin; mais, dit Saumaises, elle n'est appellée Sibylle, que parce qu'elle étoit fort vieille, ou parce qu'elle apportoit les livres des Sibylles.

h Varron & Denys d'Halicarnasse, conviennent des neuf volumes, que la femme inconnuë présenta; mais Pline, au l. treiziême ch. treiziême, réduit ces neuf volumes à trois. Selon lui, elle en brûla deux à diverses fois, & il n'en resta plus qu'un aux Romains. On jugera si le témoignage du seul Pline doit l'emporter. Ces livres au reste n'étoient pas écrits sur de l'écorce, ou sur des membranes. Symmachus nous apprend qu'ils étoient traçés sur de la toile. *Cumanos monitus*, dit-il, *lintea sumpserunt.* Claudien confirme ce qu'a dit Symmachus. Voicy ses paroles :

Quid carmine poscat
Fatidico, custos Romani carbasus avi.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

trois. Enfin, ſans ſe rebuter, elle oſa, pour la troiſiême fois, ſe montrer au Palais du Roy, & fit le reſte de ſes livres au même prix, qu'elle avoit demandé pour les neuf volumes. La nouveauté du procédé, & la conſtance de l'étrangere inſpirérent à Tarquin la curioſité, de faire éxaminer les trois livres. On les mit entre les mains des Augurs, qui dirigés par des ſignes propres de leur art, déclarérent qu'on avoit mépriſé, ſans conſidération, un préſent venu du Ciel, & qu'on avoit fait une faute irréparable, de laiſſer réduire au tiers, de ſi reſpectables Oracles. On paya donc à la marchande toute la ſomme qu'elle exigeoit. Enſuite elle diſparut, aprês avoir averti les Romains de conſerver ſes livres avec ſoin. Alors Rome commença d'avoir pour ces Oracles un reſpect religieux. On les regarda depuis comme une ſource, où l'on iroit puiſer des réponſes, pour tous les tems difficiles de la République : ſur-tout lorſqu'un événement extraordinaire auroit jetté l'épouvante dans les cœurs. Tarquin, ſoit qu'il fut touché luy-même d'une eſtime ſincére pour ces prophéties, ſoit qu'il crût pouvoir s'en ſervir pour des deſſeins de politique, nomma deux perſonnes de conſidération, pour en être les gardiens, en tître d'Office ; & ſous eux, deux autres perſonnes, d'un moindre rang, pour veiller à leur conſervation. [i] Ces Duum-

i Les Duum-virs, qui avec le tems devinrent Decem-virs, & puis Quindecem-virs, furent conſidérables à Rome. On les appella ſucceſſivement, ſelon le nombre des membres de leur collége, qui alla toûjours en augmentant, *Duum-viri*, *Decem-viri*, *Quindecim-viri*, *ſacris faciundis*. C'étoit à eux de conſulter les livres Sibyllins, lorſque le Sénat avoit ordonné qu'il en étoit tems. On

virs ; car ce fut ainsi qu'on les appella d'abord, tinrent un rang de distinction dans Rome. Nous verrons en son tems, qu'on en augmenta le nombre, & qu'ils allérent jusqu'à quinze, au moins. Pour les livres de la Sibylle, on les serra dans un Caveau, sous le Temple de Jupiter Capitolin, lorsqu'il fut construit. Un incendie les consuma dans la suite, avec le reste du Temple. L'histoire rapporte que la garde de ces Oracles, devint fu-

De Rome l'an 235. 236. 237. 238 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.





D'argent

n'y avoit recours que dans les circonstances d'un grand malheur public, comme d'une sédition pressante, d'une défaite considérable des armées Romaines, ou lorsqu'il étoit arrivé quelqu'un de ces prodiges, qu'on regardoit à Rome comme funestes : par exemple un débordement des flammes du Vésuve, ou de l'Ethna, ou bien une naissance monstrueuse d'hommes, ou de bêtes. Alors les Duum-virs avoient soin d'exécuter ce qu'ils croyoient ordonné par les livres des Sibylles. Ils présidoient aux sacrifices, & aux jeux qu'ils décernoient, pour appaiser le ciel irrité. Enfin ils ordonnoient tout pour les jeux séculaires. Leur employ étoit à vie, & ils étoient exempts des taxes, aussi bien que des emplois civiles ou militaires. Cette espéce de magistrature se maintint à Rome, jusqu'au tems de Théodose, qu'elle fut abolie avec le reste des superstitions Romaines. Une médaille de la famille Manlia, représente la tête d'une Sibylle, & sur le revers un trepié avec le vase qui servoit aux Libations. De-là on conjecture, que Lucius Torquatus, dont la médaille porte le nom, avoit été un des Quindecem virs, à qui la République confioit la garde des livres Sibyllins. Nous aurons occasion de parler ailleurs de l'autorité de ces livres. Il suffit de dire ici que les Sibylles furent à Rome en si grande vénération, qu'on leur érigea trois statuës devant les Rostres.

De Rome l'an 235. 236. 237. 238. 239. 240. & 241.

LE SECOND TARQUIN.

neste à l'un des Duum-virs, qui d'abord en furent chargés par Tarquin. Son nom étoit M. Attillius. Celui-cy fut accusé, par le Subalterne qu'on luy avoit donné pour surveillant dans son employ, [k] d'user de mauvaise foy, dans l'administration de sa charge. Le supplice qu'on lui décerna, fut sévére & ignominieux. [l] On le traita comme un Parricide. Il fut enfermé tout vivant dans une peau de Bœuf, & jetté à la mer. Une punition si marquée, qui fut peut-être l'effet de la haine, & de l'artifice du Tyran, concilia bien de la vénération à ces prophéties, qu'on détournoit au sens qu'on vouloit, & qu'on appliquoit arbitrairement aux circonstances, où ceux qui gouvernoient Rome, jugoient à propros de les employer.

Pomponius. de origine. jurii.

Sous le même regne de Tarquin, le Droit civil écrit, prit son origine parmi les Romains. Papirius, qui probablement étoit un dès Sénateurs d'alors, (car la famille Papiria étoit Patricienne,) en fut l'auteur. Celui-cy compila toutes les loix, que les Rois de Rome avoient portées jusqu'à son tems. Ce Code prit le nom de Droit Papirien. Quelques-uns ont prétendu, que le travail de Papirius ne fut pas d'un long usage, puisque les loix Royales ne survécurent pas à Tarquin le Superbe, & qu'elles furent abolies avec la Royauté. Il faut réduire ce sen-

k Selon le témoignage de Valére Maxime, Marcus Attilius avoit prêté les livres Sibyllins à un nommé Pétronius, qui en avoit tiré une copie. Le même auteur donne à Marcus Attilius, le nom de Marcus Tullius.

l La même peine fut ordonnée, dans la suite, contre les parricides, dit Valére Maxime. *Un fils rebelle à son pere, & un homme sans religion, & sans respect pour les Dieux, sont également coupables, & méritent le même Supplice.*

timent

timent à de justes bornes. Il est vrai que depuis la révolution, qui changea le gouvernement de Rome en République, les loix, qui favorisoient l'Etat Monarchique, furent abolies. A l'égard des loix pour le bon ordre de la police, comme celles de Tullius Servius, sur le commerce, sur les contracts, sur la récension du Peuple, & sur les Lustres, elles furent toûjours en vigueur. On peut dire même, que les loix de Romulus, de Numa, & des autres Rois, ne cesserent point d'être respectées, & qu'elles firent, pour tous les tems, comme le fond du Droit Romain.

DeRome l'an 241.

LE SECOND TARQUIN.

La paix duroit toûjours à Rome, sans que les mécontentements y fussent moins vifs. Les Eques étoient entrés dans la confédération Latine, & les Etrusques avoient renouvellé leur traité avec le Roy de Rome. Tarquin se servit d'un tems si précieux, pour continuer l'ouvrage magnifique, que son ayeul avoit commencé. C'étoit le fameux Temple du Capitole, dont le vieux Tarquin avoit fait applanir l'aire, qu'autrefois il avoit dédiée à Jupiter, à Junon, & à Minerve. Ce superbe édifice n'étoit pas encore sorti de terre, & les fondemens n'en étoient pas jettés. Le petit-fils acheva d'acquitter le vœu de son grand-pere. [m] Aussi l'argent nécessaire pour une si superbe construction étoit en réserve depuis la

DeRome l'an 242.

m On disoit du tems de Plutarque, que Tarquin le Superbe avoit dépensé quatre-vingt mille marcs d'argent, pour les seuls fondements du Temple de Jupiter Capitolin. Pison assûre la même chose dans Tite-Live. Celui-cy aime mieux en croire Fabius, qui réduit cette somme à quarante talens, ou plûtôt à quatre cens talens, comme on lit dans les meilleures éditions de Tite-Live. Cette somme iroit à douze cens mille livres, sur le pié de mille écus par talent.

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

prise de Suessa. Tarquin rassembla donc des Architectes, & des ouvriers d'Etrurie. Il éxigea encore, pour cet édifice, les Corvées de ses Sujets, comme pour tant d'autres entreprises, qui n'étoient point colorées du prétexte d'une piété apparente. L'histoire nous a désigné le plan de ce monument si vanté de la religion Romaine ; & Denys d'Halicarnasse nous en a laissé une description assés détaillée. Après tout, il est incertain, si cet Auteur ne l'a pas plûtôt représenté tel, qu'il le voyoit au tems d'Auguste, que sur le pié de sa premiére érection. Quoiqu'il en soit ; nous rassemblerons icy sous une même vûë, ce que l'antiquité nous en a appris.

n Le Temple de Jupiter Capitolin, étoit situé





D'argent

n La forme du Temple de Jupiter Capitolin se trouve représentée sur quantité de médailles, entre-autres sur une de la famille Pétilia. On y voit un frontispice, seulement à six colomnes, à cause de la petitesse du champ. Selon le Nardini, qui nous a donné un plan de ce Temple, il avoit en dehors deux rangs de colomnes, qui formoient un double portique, à la façon des diptéres, ou des Temples à deux aîles. Outre les deux rangs de colomnes qui regnoient devant la façade, il y en avoit un autre plus avancé, qui formoit le frontispice ; mais qui n'occupoit que la largeur du Temple, sans portiques : de telle maniere que ce premier rang n'étoit composé que de huit colomnes. Au lieu que le second en avoit douze. Afin d'en donner une idée plus sensible, nous en avons fait tracer le plan ichnographique, jusqu'à ce que nous donnions le plan élevé de ce fameux édifice, selon la valeur ancienne du pié Romain, qu'on appelloit le pié du Capitole. Cette mesure contenoit douze de ces parties éga-

sur la cime du mont Tarpéïus, enfermé depuis long-tems dans l'enceinte de Rome. L'histoire nous a marqué l'origine du nouveau nom de Capitole, que prit cette montagne. D'abord elle s'appella le mont Saturnien, puis le mont Tarpéïus. Lorsqu'on creusoit les fondements du Temple de Jupiter, ou qu'on applanissoit l'aire, où il devoit être placé, on trouva, dit on, fort avant dans la terre, o la tête d'un homme, dont les traits s'étoient conservés, & dont le sang, comme s'il eut été fraichement répandu, paroissoit encore vermeil. Les Romains regardérent cet événement comme un prodige, p &

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 4. & Tit. Liv.

les, que les Latins appellent *Unciæ*. Elles équivaloient à onze pouces, ou environ, de nôtre pié de Roy. Au reste Pétilius, dont le nom est inscrit dans la médaille, est apparemment celui-là même, qui ayant été convaincu d'avoir volé une couronne d'or dans le Temple de Jupiter Capitolin, corrompit ses juges à force d'argent, & fut renvoyé absous. Horace à lancé un trait de satyre contre ce Pétilius.

Mentiosi qua
De Capitolini furtis injecta Petilî
Te coram fuerit, deffendas, ut
tuus est mos? l. 1. sat 4.

Le surnom de Capitolinus fait conjecturer que Pétilius, ou fut Prêtre de Jupiter Capitolin, ou eut quelque droit d'inspection sur le Temple, ou enfin qu'il eut le gouvernement du Capitole, comme l'ont prétendu la plus part des commentateurs d'Horace.

o Si l'on en croit Arnobe au l. 6. *Contra gentes*, l'homme dont on trouva la tête, s'appella *Tolus*. Ainsi du mot *Caput* & du nom *Tolus*, on composa celui de Capitole. Il falloit que ce Tolus eut été décapité, puisque, selon Denys d'Halicarnasse, il restoit encore du sang à l'endroit où la tête avoit été séparée du corps. Ce sang, ajoûte-t-il, paroissoit encore frais & vermeil. Ce fut sans doute un effet naturel, que la superstition Romaine tourna en prodige. Selon Rickius le nom de Capitole ne fut donné au mont Tarpéïen, que parce qu'il étoit la principale forteresse de Rome.

p La maniére dont se fit cette consultation est rapportée en détail par Denys d'Halicarnasse. C'étoit un trop petit objet pour l'insérer dans le corps de l'histoire. Icy du moins nous la rapporterons. On apprendra de-là les prestiges de ces Devins, à qui l'on donnoit trop de croyance. Tarquin envoya des Députés en Etrurie, pour consulter le plus célébre Charlatan du

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

consultérent les Etrusques. Ces devins conjecturérent de-là, que Rome deviendroit un jour la maîtresse, & le chef de l'Italie. Le prodige, & la réponse des Augurs encouragérent Tarquin, à n'épargner, ni la dépense, ni les soins, pour la construction d'un ouvrage, en l'honneur des Dieux autheurs d'une si glorieuse destinée. Les fondements en furent tracés. On donna au Temple une figure presque quarrée; car sa longueur n'en surpassa la largeur que de quinze piés. Dans l'enceinte du Temple, on enferma

païs. A leur arrivée au logis du Devin, ils ne trouvérent que son fils. Le pere étoit sorti. Le jeune homme cependant interrogea les Romains sur le sujet de leur consultation. Le prétexte de sa curiosité, étoit, disoit il, de les empêcher de faire des fautes dans les interrogations qu'ils feroient au Prophête. Au fond c'étoit vraisemblablement pour prévenir son pere, sur la matiére de la députation. Les envoyés racontérent au fils du Devin l'aventure de la tête trouvée, en creusant les fondements du Temple. Prenés garde donc, répondit le jeune homme, de donner dans le piége des demandes que mon pere vous fera. Il décrira la topographie du mont Tarpéïus, avec sa baguette sur le sable, il partagera la montagne en quatre parties, il vous démandera ensuite si la tête a été trouvée à l'Orient, à l'Occident &c. Ne lui faites qu'une réponse générale. Sans cela vous courés risque de n'emporter d'icy, vous mêmes, qu'une réponse ambiguë. Les Romains attendirent le retour du Devin. Il fit devant eux toutes les cérémonies de son art, & les interrogea sur l'endroit où la tête avoit été trouvée. Les Députés répondirent seulement, que c'étoit sur le mont Tarpéïus. Alors le Prophête, qui crut ne pouvoir plus donner le change aux Députés, annonça que la tête trouvée étoit un signe, que Rome seroit la Capitale de l'Italie. Tite-Live dit plus que Denys d'Halicarnasse. Il fait prédire par le Devin, que Rome seroit la Capitale du monde. L'un étoit alors bien plus difficile à déviner, que l'autre. Plin a circonstancié un peu différemment cette histoire. Par le secours des charmes, dit cet Auteur, on peut se précautionner contre les présages, & changer l'arrêt des destinées, en les transferant d'un païs, à un autre. Olenus Calenus, fut celui des Devins Etrusques à qui les Romains s'addressérent, ajoûte Pline. Il envisagea dans le nouvel évenement, la grandeur future de Rome, & mit tout en œuvre, pour transporter les heureuses destinées de cette Ville, dans

huit arpents de terre ; q & l'on compte, qu'il eut deux cents piés de large, & environ deux cens quinze piés de long. Le portail de ce grand édifice fut tourné du côté du Mydi, c'est-à-dire, qu'il étoit exposé à la vûë du mont Palatin, & de la grande place de Rome. r De-là, on y montoit par un degré de cent marches, que l'on avoit partagé, à certains intervalles, par de larges palliers, où l'on pouvoit respirer avant que d'arriver au haut de la montagne, & au pié du vestibule. Trois rangs de colonnes composoient cet-

son païs, par des interrogations captieuses, que les Députés sçurent éluder. En effet, continuë l'Auteur, il étoit expressément marqué dans les Annales, que la fortune de Rome auroit passée en Etrurie, si les ambassadeurs s'étoient laissé surprendre.

q Denys d'Halicarnasse dit que ce Temple avoit près de deux cents piés en longueur, sur presque autant de largeur. Au moins il assûre qu'il n'y avoit pas quinze piés de difference, entre la longueur & la largeur de ce grand Edifice.

r Qu'il y ait eu un escalier de cent marches, qui conduisoit au Capitole, c'est sur quoi la plûpart des anciens Auteurs, & après eux Juste Lipse, sont d'accord. Mais cet escalier aboutissoit-il, depuis la place publique jusqu'au Capitole, ou bien ne prenoit-il naissance que dans le parvis même du Capitole ? c'est une matiére de dispute entre les Modernes. A ce sujet ils se munissent de toutes les authorités, qu'ils trouvent sous leur main. Les uns croient avoir raison de dire, que de la place publique, on ne montoit point au Temple de Jupiter Capitolin, par des degrés ; mais par une pente douce, qui conduisoit à un escalier naissant au parvis du Temple. Ils se fondent sur la coûtume des Triomphateurs, qui depuis la place publique, étoient trainés dans un char jusqu'au haut de la montagne. D'autres soûtiennent que l'escalier regnoit depuis le pié du Capitole, où se terminoit la place publique, jusqu'au Temple. Il falloit, disent-ils, cette hauteur, pour le nombre de degrés dont parle Tacite. On laisse à chacun la liberté de penser ce qui lui plaira. Pour moi je crois, que sans se donner la peine d'accumuler tant de passages, on peut concilier les différents partis, en disant, que d'un côté on avoit ménagé une pente pour les chars de triomphe, & de l'autre, un escalier pour les gens de pié. Ceux qui sont scrupuleux sur ces sortes de minuties, peuvent consulter Donat, *De urbe Rom.* Et Ryckius, *De Capitolio Rom.*

De Rome l'an 242. LE SECOND TARQUIN.

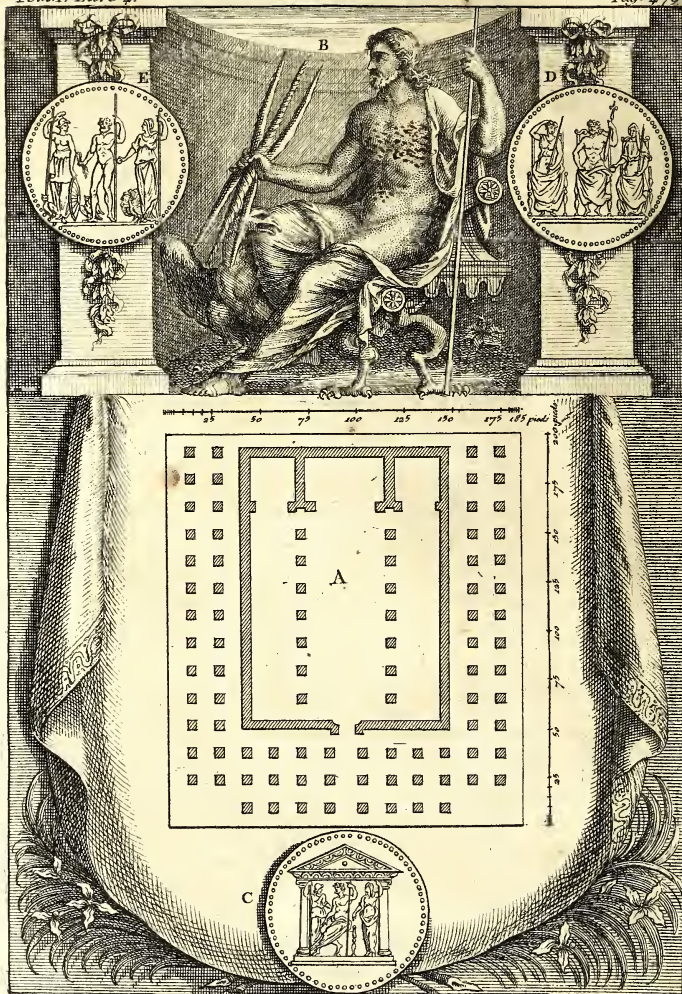
te façade. [s] Un periſtyle, d'un double rang de colonnes, environnoit les deux autres côtés du Temple. [t] Plus d'un incendie le conſuma dans la ſuite, & toûjours les Romains le réparérent, en gardant les mêmes proportions. [u] Enfin les embéliſſements qu'ils y ajoûtérent, le rendirent un des plus riches ſanctuaires du monde. Toute la voute d'un ſi prodigieux bâtiment fut dorée, en dedans, auſſi bien que la couverture, en dehors. [x] Là ſe voyoient trois chapelles, ſi l'on

ſ Le côté oppoſé au frontiſpice n'avoit point de portique. Cette partie qui terminoit le Temple, étoit occupée par trois grands oratoires, ou chapelles, conſacrées à Jupiter, à Junon, & à Minerve.

t Du tems de Sylla, le Temple du Capitole fut brûlé, par la négligence de ceux qui le gardoient. Sylla le rétablit & le rendit plus magnifique qu'autrefois. Tite-Live ſemble dire, qu'au tems même que Rome fut priſe par les Gaulois, le Capitole fut détruit. Voicy ſes paroles : *Capitolium quoque ſaxo quadrato ſubſtructum eſt*. Tel eſt le ſens de ce texte qu'on a mal entendu. Tite Live a voulu dire, qu'après le ravage des Gaulois, on rebâtit de pierres de taille, la terraſſe qui ſoûtenoit les terres du Capitole, & qui n'avoit été conſtruite par le vieux Tarquin, que d'une maſſonnerie groſſiere. 2°. Du tems de Vitellius le Capitole brûla pour la ſeconde fois. Il fut reparé par Veſpaſien. 3°. Il fut encore conſumé par le feu ſous Titus, & Domitien le fit rebâtir ; mais toûjours ſur les anciens fondements de Tarquin. On dit que ce Temple pouvoit bien contenir environ huit mille hommes à l'aiſe.

u La dorure de toute la voute du Temple de Jupiter Capitolin, fut un ouvrage que les Romains entreprirent, dit Pline au l. 33. après la deſtruction de Carthage. Il ajoûte que de ſon tems on doutoit, ſi c'étoit Catulus qui en avoit auſſi fait dorer toute la couverture, en dehors. Les dons qu'on y fit paſſent toute croyance. La ſeule dorure de ce grand Edifice, au rapport de Plutarque, revint à ſept millions, en réduiſant les douze mille talents dont il parle, à la valeur de nôtre monoye. Pour les portes du Temple, elles étoient de bronze revêtu de groſſes lames d'or. L'architecture intérieure étoit toute de marbre, & les colomnes qui ſoûtenoient l'édifice, étoient d'un marbre précieux apporté d'Athênes. On en avoit un peu gâté les proportions, en les poliſſant trop, & en les taillant à Rome.

x Les médailles en font foy. Dans l'une qui eſt de Trajan, Ju-



A Plan jchnographique du Temple de Jupiter Capitolin.
B Figure sous la quelle jupiter étoit le plus ordinairement représenté.
C Médaille de Trajan D. autre médaille du même Empereur.
E Medaille d'Antonin.

LE SECOND TARQUIN.

peut parler ainsi, l'une dédiée à Jupiter, l'autre à Junon, & la troisième à Minerve. y C'étoit comme trois Temples renfermés sous le même toit. On remarqua que les Romains se prêtérent, avec plus de joye, à l'érection de ce superbe ouvrage, qu'à la construction des autres monuments publics. La religion les

Tit. Liv. lib. 1.



De Bronze



D'argent

piter est assis au milieu de Junon & de Minerve. Une seconde médaille du même Empereur, présente ces trois divinités debout. Elles sont assises dans une médaille d'Antonin. Le revers d'une autre médaille de cet Empereur, porte trois figures d'oiseaux, une Choüette, une Aigle, & un Paon. On sçait que sous le symbole de ces Animaux, sont désignés Jupiter, Junon, & Minerve. L'Aigle étoit consacrée à Jupiter, le Paon à Junon, & la Choüette à Minerve. Une médaille de Vitellius represente un Jupiter Capitolin, assis dans l'intérieur de son Temple. Les médailles de concert avec les Ecrivains, ne lui donnent point ordinairement d'autre situation. La statuë du Dieu fut d'abord, ou de plâtre mis en couleur, ou d'une autre matiére commune. Dans la suite on la fit d'or massif. Les ornemens d'architecture, dont ce Temple fut embelli au dedans & au dehors, les ouvrages d'orfévrie & les richesses immenses qui furent employées à sa décoration, sembloient avoir épuisé l'art des ouvriers & la magnificence Romaine, comme on le verra dans le cours de cette Histoire. Les Auteurs anciens & modernes se sont étudiés à nous faire une éxacte description de ce superbe Edifice.

y L'intérieur du Temple étoit partagé en trois parties, par deux rangs de colomnes, qui formoient la nef, & les deux aîles. La nef répondoit à la chapelle de Jupiter; & les deux aîles aboutissoient à celles de Junon, & de Minerve. Ces trois Divinités étoient sous le même toit, ou, selon le texte grec de Denys d'Halicarnasse, sous une même aigle: c'est-à-dire, selon l'interprétation de Donat & de Ryckius, que le faîte du Temple avoit une forme triangulaire, qui representoit la figure d'une Aigle, qui plane dans l'air.

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

animoit dans leurs travaux. Il eſt croyable encore, qu'ils contribuérent de leurs biens à cette magnifique entrepriſe. Du moins il eſt certain que l'argent enlevé au pillage de Sueſſa, ſuffit à peine à élever les fondements de l'édifice. Le Ciel cependant ne permit pas, z que Tarquin y mît la derniere main, & qu'il en fit la dédicace. L'honneur en étoit réſervé, ſous la République, à un Conſul Romain.

Tandis que Tarquin étoit occupé de l'érection du Temple, une peſte cruelle ſe fit ſentir dans Rome. Tite-Live, qui donne à tout un air de miracle, ou la décrit ſous la figure d'un prodige, ou la fait annoncer par un événement miraculeux. Selon lui, un ſerpent ſortit, tout à coup, d'une colonne de bois. A ſon aſpect le Peuple s'enfuit en tumulte, & ſe réfugia dans le Palais du Roy. Ce mouvement donna, dit-il, moins de crainte à Tarquin, qu'il ne lui cauſa d'inquiétude. La vérité cachée ſous ce ſym-

z A meſure que nous avancerons dans cette hiſtoire, on verra que les Romains, & que les Nations étrangéres, ſe firent gloire de contribuer à la décoration de ce Temple, & de l'enrichir de leurs dons. Auſſi étoit-il dans une telle vénération, que les Empereurs & les Généraux d'armée y faiſoient des vœux, avant que de partir pour quelque expédition militaire. Les Vainqueurs, au retour de l'armée, venoient y apporter leurs préſents, & y rendoient hommage de leurs victoires. Les Conſuls, par reſpect, y prenoient la robbe Conſulaire. Dans un lieu ſecret du Temple, on conſervoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été conſacrée à Jupiter par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire, qu'ils avoient remportée contre les Samnites. Parmi les riches dépoüilles & les trophées dont ce Temple étoit orné, on y voyoit une ſtatuë de la Victoire, en or maſſif, du poids de trois cents vingt livres. C'étoit un préſent d'Hiéron Roy de Syracuſe. Dans le même Temple on conſervoit les tables des Loix Romaines, dont un éxemplaire étoit gardé dans les Archives.

bole

bole, eſt, qu'en effet une maladie populaire fit périr la meilleure partie de la jeuneſſe Romaine. Elle s'attacha ſur tout aux enfans des deux ſexes, & ſe communiqua juſqu'aux femmes enceintes. Bien-tôt toutes les places de la ville en furent infectées, & les morts, pêle-mêle avec les mourants, étoient étendus, ſans ſecours, dans toutes les ruës de Rome. L'uſurpateur étoit ſoupçonneux, & la ſuperſtition, dont il n'étoit pas exempt, augmentoit ſes défiances. Un autre événement extraordinaire l'avoit encore intimidé. Un grand Palmier s'élevoit dans l'air, aſſés proche de ſon Palais. Sur ſes branches une aigle avoit fait ſon nid, au commencement du printems. Des vautours ſurvinrent, & tandis que les aigles cherchoient de la pâture, ils détruiſirent le nid, & dévorérent les aiglons. Les aigles, à leur retour, furent chaſſées à coups de bec par les vautours, qui ſe rendirent maîtres du palmier.

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal.

Quoi qu'il en ſoit de ce narré; qui ſemble avoir été inventé aprês coup, & qui ne peint que trop naïvement l'expulſion à venir de Tarquin, & de ſes enfans, d'une ville victorieuſe, repréſentée par le palmier; il eſt du moins certain, qu'alors le Roy de Rome envoya conſulter [a] l'Oracle de Delphes, ou ſur les malheurs publics, ou ſur ſes appréhen-

[a] Delphes fut autrefois une ville de la Phocide, ſituée vers la partie auſtrale du mont Parnaſſe. Elle devint célébre par le concours des peuples, qui venoient y conſulter l'Oracle d'Apollon, & par le ſuperbe Temple érigé, dans la même ville, en l'honneur de ce Dieu. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un grand amas de ruines. Prês de-là eſt un petit village, qui porte le nom de *Caſtri*, au rapport de Sophien. D'autres nomment ce même endroit *Salona*. Pauſanias l.10. & Dion l. 62. Diodore, Cedrenus, Suidas, & Oroſe nous ont donné aſſés au long l'hiſtoire de l'Oracle de Delphes.

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. Dion. Hal. Val. Max. Plin. &c.

ſions particuliéres. Voicy les circonſtances d'une députation, à laquelle Tarquin voulut donner du luſtre, & de la ſûreté. Il ne crut pas devoir confier à d'autres qu'à ſes enfants, le ſecret de l'ambaſſade.

Aruns & Titus furent donc choiſis, pour aller à Delphes. Junius, fils de ce vénérable Patricien, que Tarquin avoit fait mourir, dês le commençement de ſon regne, dans la vûë d'envahir ſes biens, marcha à la ſuite des deux Princes. Depuis long-tems il ſoûtenoit, à la Cour, le perſonnage d'un inſenſé, & ſa feinte bêtiſe lui avoit fait donner le nom de Brutus. Ses naïvetés avoient je ne ſçai quoi de fort amuſant, & comme il en étoit maître, il ſçavoit les produire avec art, & les ſupprimer à propos. Jamais peut-être on ne vit de ſageſſe plus profonde, cachée ſous les apparences de la ſtupidité. Brutus avoit été élevé, depuis la mort de ſon pere, dans le Palais du Roy, avec les Princes ſes couſins, & comme il leur ſervoit de joüet, il en étoit devenu inſéparable. Il fut donc deſtiné pour être du voyage, & il ſe diſpoſa à partir pour Delphes. Les Princes préparérent de magnifiques préſents pour Apollon, dont ils alloient interroger l'Oracle. Brutus voulut, à ſon tour, y porter ſon offrande. Le don qu'il deſtina au Dieu, fut un ſujet de divertiſſement pour la Cour. C'étoit un bâton de ſureau. Comme il étoit perſuadé que les Dieux d'alors, c'eſt-à-dire, leurs Miniſtres, ſe laiſſoient toucher par la valeur des préſents, qu'on leur offroit, il eut la précaution d'inſérer, dans le bâton, une verge d'or, ſans qu'on s'en apperçût. C'étoit un ſymbole de ſa conduite, & de ſon eſprit. Brutus déguiſoit les dons de la nature les plus précieux,

ſous des dehors mépriſables. On partit pour Delphes, & l'on y arriva heureuſement. L'Oracle fut conſulté au nom de Tarquin, ſur le ſujet de la députation. Les preſents furent offerts, & les réponſes furent renduës. Il eſt à croire qu'elles annoncérent un changement de regne, puiſque les fils du Roy, & que Brutus avec eux, oſérent demander à l'Oracle, qui des trois ſeroit le ſucceſſeur de Tarquin. Vrai-ſemblablement, qu'on ne mêla le nom de Brutus dans l'interrogation, que par pure plaiſanterie. Alors on entendit une voix du fond de l'antre ſoûterrain, d'où ſortoient les réponſes du Dieu. Elle déclara que l'empire ſur les Romains étoit deſtiné à celui, *qui le premier donneroit un baiſer à ſa mere*. A ces mots Brutus, qui contrefit le lourdaut, ſe laiſſa tomber, &, ſans être apperçû, baiſa la terre, cette mere commune de tous les vivants. Par-là, dit-on, il s'aſſura dans Rome, ſous le nom de Conſul, une domination, moins durable à la verité, mais auſſi ſouveraine, que celle des Rois.

De Rome l'an 242.

LE SECOND TARQUIN.

Cependant les deux freres convinrent entr'eux de tenir l'Oracle ſecret, dans la crainte qu'il ne fut connu de Sextus, leur troiſiême frere, & qu'il n'en prévint l'éxécution. Toute la conteſtation d'Aruns & de Titus roula donc, ſur celui des deux, qui le premier donneroit un baiſer à Tullie leur mere. Quelques Hiſtoriens aſſûrent, que pour s'accorder, ils tirérent au ſort. D'autres qu'ils prirent le parti d'embraſſer la Reine au même inſtant, & dans la ſuite de regner enſemble. Quoi qu'il en ſoit; car dans une fable les contrariétés ſont peu importantes, ils revinrent à Rome, où la révolution, qui changea la Monarchie

DeRome l'an 243. Romaine en République, étoit ſur le point d'éclorre.

LE SECOND TARQUIN. A leur arrivée de Delphes, les deux freres trouvérent la ville en mouvement, au ſujet de la guerre, que le Roy avoit déclarée aux Rutules. Leur païs ſitué ſur le bord de la mer, faiſoit une partie du Latium; mais il eſt incertain, s'ils étoient entrés dans la confédération Latine, que Tarquin le Superbe avoit formée. Du moins il eſt inconteſtable, que malgré l'alliance des Latins avec le Roy de Rome, les Rutules avoient ſouvent donné retraite aux éxilés volontaires, & aux proſcrits de Rome. Après tout, Tarquin étoit animé par d'autres motifs, que par la défection des Rutules, à porter chez eux le ravage, & la déſolation. [b] Ardea leur Capitale étoit une ville opulente. Tarquin s'étoit figuré, que le butin, qu'il en remporteroit, ſerviroit à remplir ſon thréſor, épuiſé par la conſtruction du Temple de Jupiter, & par tant d'autres ouvrages, qui ſervoient à la décoration de Rome, ou à la commodité des Romains.
Tit. Liv. lib. I. D'ailleurs le Peuple murmuroit, de ce qu'on employoit à des œuvres ſerviles, des mains plus propres à ſe ſignaler dans les combats. Tarquin, que l'âge & que l'expérience avoient rendu moins dur, ſongeoit alors à regagner le cœur de ſes ſujets, & à les adoucir par l'eſpérance de profiter des dépoüilles d'une Nation, que le voiſinage de la mer avoit enrichie. L'armée Romaine marcha donc vers Ardea, avec la confiance de la prendre d'emblée. Le

[b] *Ardea* étoit la Capitale du païs des Rutules, à trois milles de la Mer, & à vingt milles de Rome. Le lieu de ſon ancienne ſituation conſerve encore aujourd'hui le nom d'*Ardea*.

projet ne réüssit pas. On fut contraint de l'assiéger dans les formes. Les dépenses qu'il fallut faire pour la nouvelle entreprise, obligérent le Roy à imposer une taxe extraordinaire sur son Peuple. Le tribut qu'on éxigea, augmenta le nombre des mécontents, & le Roy ne tira pas le fruit, qu'il avoit espéré de la guerre contre les Rutules. Bien loin de se concilier par-là le cœur des Romais, il sentit que tout panchoit à la révolte. Tarquin étoit trop fier pour reculer. Il pressa le siége avec toute l'ardeur d'un vaillant Général ; mais la valeur des assiégés le tint long-tems devant la place. Tandis qu'on faisoit la guerre avec lenteur, les principaux Officiers de l'armée Romaine profitérent de leur loisir, pour l'employer en divertissemens. On passoit d'un quartier dans l'autre, & l'on s'invitoit mutuellement à des repas. Il arriva que Sextus Tarquinius régala ses freres, & ses amis, à son tour. Collatinus fut de la fête. Celui-cy étoit petit-fils d'Egerius, ce neveu du vieux Tarquin, à qui le cinquiême Roy de Rome avoit donné autrefois, en propriété, la ville & le territoire [c] de Collatie. Collatinus y faisoit sa résidence, & il y goûtoit les douceurs d'un heureux ma-

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. lib. 4.

Tit. Liv. lib. 1.

[c] L'ancienne Collatie, au rapport de Cluvier, étoit placée en deçà de l'*Anio*, à six milles de Rome, vers l'endroit où la *Martana* mêle ses eaux à celles de ce Fleuve. Il s'appuye de l'authorité de Pline & de Strabon, qui placent cette ville dans le Latium. Holstérius pose cette ville dans le territoire des Sabins, au-delà du confluant de *l'Osa* & de *l'Anio*, un peu au-dessus de sainte Symphorose. Si l'on en croit Kirker, Collatie étoit située entre Crustume & Fidénes. Des différentes authorités qu'on apporte pour & contre, il résulte que cette ville étoit dans le voisinage du Latium & de la Sabinie, & que tantôt elle se joignoit aux Sabins, tantôt aux Latins & aux Romains, selon qu'elle y trouvoit ses intérêts.

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

riage avec Lucréce, ſa nouvelle épouſe. Cette Dame paſſoit dans toute la contrée, pour la perſonne la plus accomplie du Latium. Belle juſqu'à charmer tous les yeux, elle étoit modeſte, juſqu'à impoſer du reſpect aux plus entreprenants. Faite pour briller au plus grand jour, elle n'avoit de goût que pour la retraite, & lorſque la bienſéance l'obligeoit à ſe montrer, jamais ſa politeſſe n'authoriſa les plus legers ſoupçons, au déſavantage de ſa vertu. Douce & complaiſante, elle n'avoit de fierté que ſur l'honneur, & la moindre tache ſur un point ſi délicat, lui paroiſſoit un crime, digne d'être lavé de tout ſon ſang. Tant de perfections l'avoient renduë l'objet de l'eſtime, & de la tendreſſe de ſon mary. Collatinus l'aimoit à l'adoration, & en tous lieux il ſe plaiſoit à vanter ſon bonheur. Dans le repas où il aſſiſta, par hazard, ou par affectation, l'on fit tomber la converſation ſur le mérite des femmes. Chacun des conviés éxagéra les qualités de ſon épouſe; mais nul ne fit paroître plus d'empreſſement à loüer la ſienne, que l'heureux Collatinus. Enfin pour décider le différend, on prit un parti, que la joye, & que le vin inſpirérent. C'étoit de monter tous à cheval, & d'aller ſurprendre leurs femmes. On convint que celle, qu'on trouveroit appliquée à l'occupation la plus digne de ſon ſexe, auroit la préférence, & la principale eſtime. A l'inſtant les trois fils de Tarquin, accompagnés de Collatinus leur parent, partirent pour Rome, y arrivérent en diligence, au commencement de la nuit, & ſe montrérent à leurs femmes, bien ſurpriſes du retour imprévû de leurs maris. On trouva les trois Romaines uniquement

Tit. Liv. lib. 1.

occupées de leurs plaiſirs. Elles s'étoient donné entre-elles une fête, où elles faiſoient regner la joye, & l'abondance. Sans tarder, on rabbatit à Collatie. La nuit étoit déja fort avancée ; cependant Lucréce, environnée de ſes femmes, veilloit encore, fillant avec elles, & travaillant à des ouvrages de laine. La compagnie que ſon mari lui amenoit, ne la dérangea pas. Tous furent contents de la réception qu'elle leur fit. Fatale entrevûë ! où Sextus Tarquinius conçût une paſſion, qui, dans la ſuite, devint funeſte à ſon pere, à lui, à ſes freres, & à l'infortunée Lucréce ! Dês-lors on eut de la peine à arracher Sextus de Collatie. Cependant il fallut revenir au camp devant Ardéa.

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

Les travaux militaires ne firent point de diverſion à la flamme illégitime, dont Sextus ſe ſentit dévoré. Son impatience le rappelloit ſans ceſſe à Collatie. Il y revint bien-tôt, ſous prétexte d'y donner des ordres, par rapport au ſiége d'Ardéa. Sextus prit un logement chez Collatinus ſon parent & ſon ami, & dans l'abſence de ſon mary, Lucrece fit parfaitement les honneurs de ſa maiſon. On ſoupa, & Sextus fut conduit dans l'appartement qu'on lui avoit deſtiné. Ses réfléxions le tourmentérent aux approches du crime qu'il alloit commettre. Il ſe repréſenta la naiſſance de Lucréce, l'affront qu'il alloit faire à une famille illuſtre, & accréditée dans Rome (car Lucréce étoit Romaine) l'injure dont il alloit charger un parent, maître dans Collatie, le danger qu'il auroit peut-être à y courir, & les loix de l'hoſpitalité violées. Il s'étourdit ſur tout cela, & ſe promit, ou le ſecret, ou l'impunité. Ce qui le décourageoit

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

encore davantage, c'étoit l'invincible pudeur de Lucréce, cette vertu constante qui la rendoit intraitable, & cette modeste fierté qui l'avoit glacé jusqu'alors, & qui lui avoit interdit jusqu'aux soupirs. Il se figura qu'il emporteroit par la crainte, & par la violence, ce qu'il ne pouvoit pas espérer d'obtenir par des caresses. Sextus passa la meilleure partie de la nuit, agité de ces différentes pensées. Enfin lorsqu'il jugea que le sommeil avoit fermé tous les yeux, il se glissa dans l'appartement de Lucréce, & pénétra doucement à travers ses femmes, qui reposoient presqu'à sa porte. Le premier bruit l'éveilla; mais quelle fut sa surprise d'entendre la voix de Sextus! *C'est moi*, dit l'infame fils de Tarquin, *vous mourrés, s'il vous échappe un seul cri.* Alors mêlant les caresses aux menaces, il fit parler son amour, & fit sentir le fer dont il étoit armé. La crainte de la mort, & les promesses flatteuses de Sextus, n'eussent pas ébranlé la chaste Lucréce. L'appréhension de mourir deshonorée, lui arracha seule, par violence, un consentement qu'elle n'eût jamais donné. *Vos refus*, ajoûta le ravisseur, *ne vous coûteront pas seulement la vie, vous perdrés encore, avec elle, cette réputation de vertu, qui vous rend si fiére. Aprês vous avoir percée, j'irai donner la mort à un de vos esclaves, je le mettrai à vos côtés, & je publierai par tout, que j'ai vangé l'honneur de Collatinus mon parent. Ainsi privée de la sépulture, & regardée comme une infame, que vous servira-t-il de m'avoir été rebelle?* Sextus sçût prendre par son foible la généreuse Romaine. L'amour de la gloire l'avoit renduë chaste, la crainte de l'opprobre la fit succomber. Tant il y a peu de fond

Dion. Hal. lib. 4.

à faire

à faire sur les principes de la vertu Payenne!

De Rome l'an 243.

Dês le matin, Sextus reparut au camp. Cependant Lucréce, échapée du peril de perdre sa réputation, compta pour rien de perdre la vie. Elle s'habilla de deüil, prit un poignard sous sa robbe, écrivit à son mary, l'avertit de se rendre chez Lucretius son pere, monta sur son char, & vint à Rome. On fut surpris de la voir porter sur elle les marques de la plus grande tristesse. On l'interrogea souvent, à son passage, sur les causes de sa douleur. Elle ne répondit que par des larmes. Enfin arrivée au logis de son pere, elle se jette à ses genoux, & les baigne de pleurs, en présence d'un petit nombre de parents, que le hazard y avoit rassemblés. *Vous voyez*, lui dit-elle, *prosternée à vos piés, une femme que le crime d'autrui a renduë coupable, & qui déteste la lumiére du jour. Ne soyés ni assés cruel pour me mépriser, aprês l'affront que j'ai reçû, ni assés timide pour n'oser le vanger.* A ces mots on la releva, & on la pria de déclarer le triste sujet qui l'amenoit à Rome, & l'Auteur de l'injure dont elle se plaignoit. *Le récit de mes malheurs* reprit-elle, *ne doit être fait que dans une assemblée de tous nos parents, & de tous vos amis. Convoqués-les, & que Rome entiére, s'il se peut, ne les apprenne que de ma bouche.* Elle dit; puis elle demeura dans un morne silence. Sa complaisance ne put aller, jusqu'à satisfaire la curiosité de son pere, & de ses proches, sur les causes de sa douleur. Tandis qu'elle persiste dans le plus affreux accablement, la meilleure partie de la Noblesse Romaine accourt au logis de Lucretius. On y vit, entre autres, avec Collatinus le mary de Lucréce, P. [d]

LE SECOND TARQUIN.

Dion. Hal. l. 4.

[d] C'est ce même Publius Valé- rius, originaire de la Sabinie, &

de Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. lib. 1.

Valerius fils de Voléſus, & Junius Brutus, qui, ce ſemble, n'attendoit que ce moment, pour quitter le maſque d'inſenſé. Lorſque l'aſſemblée fut aſſés nombreuſe, d'abord Lucréce adreſſa de la ſorte la parole à ſon mary. *Revoyés, Seigneur, revoyés à Collatie, le lit nuptial, que l'hymen avoit conſacré, & dont la Pudicité fut la gardienne. Vous y trouverés des veſtiges de ma honte, & de vôtre déshonneur. Il eſt vrai que mon cœur vous eſt demeuré fidéle ; mais mon corps vient d'être ſoüillé. Sous le nom d'hoſpitalité, un perfide ennemi s'eſt introduit chez vous. Sextus Tarquinius, en m'arrachant l'honneur, m'a renduë complice d'un crime, qui ne peut-être expié que par ma mort, & que par la ſienne. Je n'emprunterai point d'autre bras que le mien, pour finir mes jours. C'eſt à vous, Romains, de prêter les vôtres à la punition d'un perfide, plus coupable encore qu'une femme infortunée, qui ſe condamne à périr.*

Ces paroles jettérent tout à la fois de l'indignation, & de la pitié dans tous les cœurs. On tâcha en vain de conſoler Lucréce, & d'arrêter le deſſein qu'elle avoit pris de ſe donner la mort. On lui repréſenta, que le corps n'eſt jamais criminel, lorſque le cœur eſt innocent. La Romaine n'eut d'égard qu'à ſa gloire, & qu'à ſa douleur. Toute éplorée, elle alla embraſſer ſon pere & ſon mary, comme pour leur dire le dernier adieu. Alors, ſans qu'on s'en apperçût, e

dont les Ancêtres étoient paſſés à Rome avec Tatius Roy des Sabins. Il porta dans la ſuite le ſurnom de Poplicola.

e Les Romains, pour éviter l'opprobre, & pour l'interêt de leur honneur, ſe faiſoient un mérite de ſe donner la mort à eux-mêmes. C'étoit, parmi eux, un acte d'héroïſme digne de l'immortalité, de ne vouloir pas ſurvivre à ſa honte. Chez les Thébains, il n'étoit pas permis d'attenter ainſi ſur ſoi-même. Les Athéniens flétriſſoient la mémoire de celui, qui s'étoit privé volontairement de la

elle se perça le cœur du poignard, qu'elle avoit apporté. On la vit tomber expirante aux piés de ses proches. Le sang qu'elle ne répandit, que pour attester son innocence, ou que pour réparer sa gloire; servit encore à cimenter la ligue de ces illustres Citoyens, qui affranchirent Rome, & qui la délivrérent du joug qui l'accabloit.

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

En effet, tandis qu'une mort si tragique répand le trouble, ou la consternation, parmi ceux qui en sont les spectateurs, Brutus s'approche de la mourante, & tire de son sein le fer, qui l'avoit perçée. Ensuite le tenant à la main encore tout ensanglanté, & le montrant à l'assemblée : *Je jure*, dit-il, *par ce sang autrefois si pur, & qui n'a été soüillé que par le crime d'un détestable Tarquin, que je poursuivrai avec le fer & le feu, le Roy, la Reine, & leurs enfants, & que je m'éforcerai d'exterminer de ces lieux une race criminelle, qui infecte le Trône des Romains. Dieux je vous prends à témoin de mon serment!* A ces mots il présente le poignard à Collatinus, & le fait passer successivement aux mains de Lucrétius, enfin de Valerius, & les engage à faire le même serment, qu'il venoit de prononçer. Ces Seigneurs Romains, étonnés du retour inattendu d'une sagesse si subite, dans un imbécile, se livrérent à ses conseils, & le regardérent comme un homme inspiré. Leur surprise fut plus

Tit. Liv. lib. 1.

vie. Selon les loix, on lui coupoit la main qui avoit porté le coup mortel, & on la jettoit à la voirie. Platon & Senéque, éclairés des seules lumiéres de la raison, ne pouvoient s'empêcher de reconnoître, que les Dieux seuls, ou plûtôt que le souverain Etre avoit un droit légitime sur nos vies. Saint Augustin parloit conformément aux principes du Christianisme, lorsqu'il a dit de Lucréce : *Si insons, cur occiditur? si noxia, cur laudatur?*

DeRome l'an 243. Le Second Tarquin.

grande encore, lorſqu'ils le virent prendre les méſures les plus juſtes, pour l'éxécution du deſſein, dont il étoit l'Auteur.

Il vous reſtera aſſés de tems, dit-il aux parents & aux amis de Lucretius, *pour déplorer la mort d'une parente, ou d'une amie ſi courageuſe. Ne ſongeons qu'à la vanger. Ce que je dis au reſte, ne vient pas de la bruſque ſaillie d'un homme, juſqu'icy tenu pour inſenſé. J'ai feint de l'être, tandis qu'il l'a fallu, pour me conſerver la vie, que l'uſurpateur avoit enlevée à mon pere. J'ai réſervé ce que le Ciel m'a donné de raiſon, pour m'en ſervir dans un heureux moment. Il eſt venu. C'eſt à nous de le ſaiſir, & de le marquer par un grand événement. Pour le faire réüſſir, commençons par nous rendre maîtres des portes de la Ville, par les fermer, & par y mettre des corps de gardes, compoſés des vrais amis de la liberté naiſſante. Le Ciel, & vos conſeils, acheveront le reſte.* Il fut facile à Lucretius de s'aſſurer des portes de Rome. Tarquin, à ſon départ, l'avoit laiſſé Gouverneur de la ville.

Tous admirérent la conſtance de Brutus, que la riſée publique, & que mille inſultes, n'avoient pû dégoûter, pendant plus de vingt ans, de paroître ſtupide. On le choiſit ſans peine, pour être à la tête de l'entrepriſe. Voici comme il la conduiſit. D'abord perſonne ne ſortit des murs de la ville, de peur qu'on n'apprit au camp d'Ardea, les mouvements qu'on alloit exciter dans Rome. Il fit enſuite porter ſur un brancard, le corps encore ſanglant de la généreuſe Lucréce. Le pere & le mary de la défunte, en habits negligés, le ſuivirent au lieu, où l'on convoquoit d'ordinaire les Comices, c'eſt-à-dire, dans l'endroit le plus fré-

quenté de Rome. On le plaça sur un perron élevé, vis-à-vis la Salle, où le Sénat avoit coûtume de s'assembler. Des Huissiers furent chargés de convoquer le Peuple, & tout Rome accourut, excité par la curiosité de voir un si lugubre appareil. Alors Brutus monta sur la Tribune aux harangues, & fit bien voir que son éloignement des affaires publiques, n'avoit rien diminué de la force de son esprit, & de la vivacité de son éloquence. Il parla de la sorte.

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

Ce doit être pour vous, illustres Romains, un spectacle nouveau, de voir un insensé parler de l'affaire la plus sérieuse qu'ait eüe Rome, dépuis sa fondation. Mais ne jugés plus de moi par vos anciens préjugés. Une démence simulée, aprês la mort cruelle d'un pere & d'un frere, que Tarquin fit périr, fut à Brutus la seule ressource qui lui resta, pour conserver ses jours. Par un artifice si long-tems soûtenu, comprenés quelle doit être la fermeté d'un homme, qui s'offre à devenir vôtre libérateur. Tarquin, le Superbe Tarquin, est monté sur le Trône, par les voyes iniques de l'usurpation. Son regne n'a été qu'une suite de meurtres, de proscriptions, & d'injustices. Vous l'avés senti, Romains, lorsque condamnés, par ses ordres, à un ouvrage à peine supportable à des Esclaves, & lorsque presque enfoüis jusqu'aux Enfers, vous avés été contraints à respirer l'air empesté des Cloaques publiques. Ces mains accoûtumées à vaincre, ont été forcées de quitter l'épée, pour prendre le hoyau, & la bêche. Pendant un gouvernement inique, tous les fardeaux ont été pour les Citoyens de Rome, & toutes les graces pour les étrangers. Que sont devenus les honneurs, & les prérogatives de vôtre illustre corps? Ce Peuple, autrefois législateur, fut opprimé par d'injustes loix. Plus de Comices, plus de

Dion. Hal. & Tit. Liv.

De Rome l'an 243. Le Second Tarquin.

suffrages, plus de délibérations avec vous, pour la guerre, ou pour la paix. Quel tems attendrons nous encore, pour nous remettre en liberté ? Quoi ? que Tarquin ait perdu la vie ? Dieux! vous avés fait naître quatre monstres de son sang, que leur nom, & que leurs crimes doivent nous rendre éxécrables ! sans doute le Ciel a voulu nous avertir, qu'il faut abolir la Royauté, puisqu'il nous refuse de bons Rois. Pourrions nous en espérer de la race des Tarquins ? Romains, jettés icy les yeux ! L'illustre morte que vous voyés étenduë, & baignée encore de son sang, vient d'être la victime de sa pudicité violée, par l'un des fils de Tarquin. L'infame Sextus, destiné par son pere à nous gouverner, vient de présenter à Rome les prémices de son regne à venir. Quelle sûreté aurés-vous à attendre de lui, pour vos filles, & pour vos femmes ? La généreuse Héroine, qui s'est immolée de sa main, vous apprend tout à la fois, & ce que vous avés à craindre, & ce qu'il vous reste à faire. Elle a tourné son bras contre elle-même, pour effacer son déshonneur. Tournons les nôtres contre ses assassins, & contre nos oppresseurs. Le pere n'est pas plus innocent que le fils. Homicide de sa premiére femme, meurtrier de son propre frere, soüillé du paricide de son Roy, il a fait succéder à l'adultére, des nôces incestueuses. Voilà les crimes que les Tarquins nous ont apportés de la Gréce, qui leur donna l'origine. Non, elle n'a rien produit de plus énorme, & n'a rien vû de plus tragique. Choisissés, Romains, ou de tolérer les plus indignes forfaits, en Esclaves; ou de les vanger & de les extirper, en Héros. Jamais les Dieux vous ménageront-ils une occasion plus favorable, de recouvrer la liberté ? Le Sénat & la Noblesse de Rome sont prêts à vous seconder. Quoi ? ces cœurs autrefois si courageux, lors-

qu'il a fallu dompter des voisins, ou des étrangers, ne seront-ils foibles, que quand il faudra s'affranchir eux-mêmes de l'esclavage? L'armée que Tarquin commande devant Ardea, ne doit pas nous effrayer. Les Guerriers qui la composent, nous ont laissé, sans le sçavoir, des ôtages bien chers, qui nous assûrent de leur attachement. Leurs femmes & leurs enfants sont restés à Rome. D'ailleurs la ville est suffisamment pourvuë d'armes, & de provisions. L'imprudent Tarquin a lui-même pris soin de la fortifier, contre ses propres insultes. Commandés, ordonnés, illustres Romains, authorisés l'entreprise de vos suffrages, & nous vous promettons la liberté. Dieux immortels! Dieux protecteurs de nos Peres! & vous, Génies soigneusement attachés à la conservation & à la gloire de Rome, vous nous la promettés! Vous nous la verrés deffendre de nos conseils, de nos armes, & de nos biens, jusqu'à l'effusion de nôtre sang! Protégés-nous contre nos ennemis domestiques, & nous mettrons à couvert vos Temples & vos Autels, si vous nous accordés vôtre assistance!

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

La harangue de Brutus fut souvent interrompuë par les acclamations du Peuple. Les uns verférent des larmes, au souvenir des maux passés. Les autres en répandirent, par la joye que leur donna l'espérance d'un gouvernement plus heureux. Enfin tous demandérent qu'on leur mit les armes à la main. Brutus ne jugea pas à propos d'armer le Peuple, qu'il n'eût authorisé, par ses suffrages, un arrêt du Sénat. 1°. Il condamnoit les Tarquins, & toute leur postérité, à un bannissement perpétuel. 2°. Il les dépoüilloit des droits, & des honneurs de la Royauté. 3°. Il deffendoit, sous peine de la vie, à tout Citoyen

Dion. Hal. lib. 4.

De Rome l'an 243. LE SECOND TARQUIN.

de se déclarer en faveur des Tarquins, soit de parole, soit par des actions. Par un bonheur surprenant, Brutus se trouvoit en droit d'assembler, légitimement, les Comices. Tarquin, qui le prenoit pour un insensé, lui avoit donné la charge de Tribun, ou de Colonel général des Chevaliers de sa garde. Le pouvoir de faire assembler les Comices étoit attaché à son emploi; & le Roy ne l'en avoit revêtu, que parce qu'il comptoit sur sa stupidité, & qu'il n'appréhendoit point qu'il en abusât. Brutus fit donc entrer le Peuple, légitimement assemblé par Curies, dans l'enclos où se donnoient les suffrages. Nulle d'entre-elles ne fut d'un avis différent. On arrêta que les Tarquins ne seroient plus soufferts, ni dans Rome, ni sur le Trône, & que leurs adhérants seroient punis de mort.

Après ce premier coup, que le Peuple & que le Sénat, de concert, donnérent aux Tarquins, l'administration de Rome fut réduite à l'interregne. Par de nouveaux suffrages, le Peuple en chargea Sp. Lucretius pere de Lucréce, pour lors Gouverneur de Rome. Ce fut donc à lui de disposer tout, pour le choix des nouveaux Maîtres de l'Etat Romain. Alors on délibéra sur le genre de gouvernement, qu'on préféreroit. Brutus se signala encore, sur un article, qui demandoit toute la sagesse d'un homme consommé dans la politique. Il est vrai qu'il emprunta bien des réfléxions, d'un mémoire que le Roy Servius Tullius avoit laissé, dit-on, & où il avoit traçé le projet de changer la Monarchie Romaine, en République. Quoi qu'il en soit; Brutus exposa, que, dans une révolution si subite, il pourroit être dangereux de

réduire

réduire la forme du Gouvernement à une simple Démocratie, ou à une pure Aristocratie. Il ajoûta qu'on connoissoit les divisions du Peuple, & du Sénat, & leurs jalousies mutuelles; qu'il falloit des Chefs aux Romains, qui balançassent les interêts des deux partis, & qui continssent les prétentions des Plébéïens, & des Patriciens, dans de justes bornes. *Nous avons éprouvé*, dit-il encore, *que les bons Rois, tels que Romulus, que Numa, & que les autres qui leur ont succedé, jusqu'au dernier Tarquin, ont mis à profit leur authorité, pour tempérer celle du Peuple, & du Sénat. Il n'est donc pas à propos que Rome soit sans Chefs, mais il faut que leur pouvoir ne soit ni perpétuel, ni réüni sur une même tête. Qu'on le partage, & qu'on le limite dans sa durée. Lacédémone, cette ville si riche, & régie par de si sages loix, ne s'est illustrée que par le gouvernement de deux hommes, attentifs à procurer, ensemble, le bien commun. L'un sert de surveillant à l'autre, & leur ardeur à remplir leurs devoirs s'anime, par une émulation réciproque. Evitons encore de prolonger trop la puissance de nos Chefs. A la longue, on prend plaisir à gouverner, & l'on est tenté de retenir une authorité, dont on a fait long-tems la douce expérience. A l'exemple des Athéniens, renouvellons, tous les ans, ces premiers Magistrats, & précautionnons nous par-là, contre de nouvelles usurpations. Faisons plus. Changeons jusqu'aux noms de Royaume & de Rois, & donnons aux deux Chefs, qui nous gouverneront* [f] *le nom de Consuls*,

De Rome l'an 243. LE SECOND TARQUIN. *Dion. Hal.*

[f] Le Jurisconsulte Pomponius, soûtient que le nom de *Consul*, fut donné aux Magistrats annuels, qui gouvernérent en chef la Republique Romaine, aprés les Rois, du mot *Consulere*, pris pour veiller au bien public. Varron, de son côté, tire l'origine de ce nom du même

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

& à l'Etat Romain, celui de République. Abolissons les marques fastueuses de la Royauté. g Sceptres, Couronnes, habits Royaux, que toute cette pompe disparoisse ! Permettons seulement à nos Consuls, de s'asseoir sur un siége d'yvoire, revêtus d'une robe blanche, & d'être accompagnés, pour toute garde, h de douze Licteurs, avec leurs faisceaux & leurs hâches. Ainsi, sans perdre les avantages de l'Etat Monarchique, nous gouterons les douceurs de l'Etat Républicain. Que dis-je ? n'éteignons pas entiérement tous les vestiges du respectable nom de Roi, qui fut consacré par les mêmes auspices, que Rome, encore en son berceau. Reservons-en quelques traces, & faisons le porter à celui de nos Magistrats, à qui nous confierons l'intendance sur la Religion. Que son emploi

mot *Consulere*, mais dans une autre signification, pour consulter ou demander avis. En effet les Consuls, dans l'intention de ceux, qui les instituérent d'abord, ne pouvoient rien faire que de l'avis, ou du conseil du Peuple, & du Sénat. Quoiqu'il en soit de cette double étymologie, par la loy qui les mit à la tête de la République, ils furent encore appellés *Préteurs* & *Juges*. Elle nous reste encore cette loy citée par Cicéron, au troisiême livre des loix. La Voicy telle, qu'elle fut portée, dit-on, dans les Comices, qui changérent la Monarchie en Republique. *Reges imperio duo sunto ; ij que præeundo, judicando, & consulendo, Prætores, judices, Consules, appellantor. Militiæ summum jus habento. Nemini parento. Ollis salus populi summa lex esto.*

g On n'ôta aux Consuls que l'usage ordinaire du Sceptre, de la Couronne & des habits de distinction. Tite-Live, au livre trentiême de son histoire, assure que les Consuls, au jour de leurs Triomphes, dans les jeux publics, & dans les Sacrifices solemnels, portoient encore la Couronne d'or, le bâton d'yvoire, ou le sceptre, & l'habit brodé, ou chammarré de bandes de pourpre, comme les Rois.

h Au livre quatriême de Valére Maxime, nous lisons que les Consuls retinrent d'abord autant de Licteurs, que les Rois, & qu'ils en eûrent vingt-quatre. Il ajoûte que le Consul Poplicola les réduisit à douze. Il y a plus. Chaque Consul ne fut pas suivi des douze Licteurs, & ils ne les partagérent pas, pour en avoir chacun six à sa suite. Ils ne furent escortés des douze Licteurs qu'alternative-

soit à vie, [i] *sous le Titre de Roy des choses saintes. Qu'exempt des fonctions militaires, & des impôts publics, il soit le maître du culte, que nous rendons aux Dieux.*

De Rome l'an 243.
LE SECOND TARQUIN.

Ainsi parla Brutus, & les chefs de la conspiration, assemblés chez Lucretius, approuvérent le projet, qu'il avoit formé. Il ne restoit plus qu'à le faire agréer par le Peuple; car, en tout, on procedoit dans les régles. Sp. Lucretius convoqua de nouveau les Curies. Elles furent suppliées d'approuver le plan de gouvernement dressé par Brutus. Le Peuple consentit la requête, & fit une loy, du nouveau genre d'administration, qui subsista dans Rome, jusqu'au tems des Empereurs. Les Romains se firent dês-lors une Idole de leur République, & l'adorérent sous le nom de Liberté. Nous verrons dans la suite, combien de précautions ils prirent pour la garantir des diver-

Dion. Hal. lib. 4.

ment, l'un aprês l'autre, chacun son mois. C'est Tite-Live qui nous l'apprend. Ce cérémonial commença dês le tems des deux premiers Consuls. Celui qui comptoit les plus d'années, ou qui avoit le plus d'enfants, ou qui avoit eu le plus de suffrages pour le Consulat, avoit les Licteurs à son service le premier mois. Il paroît par un vers du sixiême livre de Virgile que Brutus eut le premier les faisceaux, avant son collégue Collatinus, *Consulis imperium hic primus sævas que secures accipiet.*

i Le *Rex sacrorum*, ou autrement, *Rex sacrificulus*, fut institué dês le commencement de la révolution qui changea la Monarchie de Rome, en République. Cette dignité, quoi qu'inférieure à celle de grand Pontife, fut considérable chez les Romains. De peur que le nom de Roy ne l'énorgüeillit trop, on le fit subalterne, même dans les affaires de Religion Sa femme s'appella Reine. On ne conféroit cette Magistrature que dans les Comices du Peuple, assemblé au champ de Mars, par Centuries. On ne pouvoit élire, pour cette charge qu'un Patricien. Il n'étoit pas permis au Roy des sacrifices, de se mêler des affaires de l'Etat. Ainsi lorsque, dans les Comices, le sacrifice, où il présidoit, étoit achevé, il sortoit de l'assemblée, pour n'entrer point en participation des affaires publiques.

De Rome l'an 243.

ses atteintes, qu'on lui donna, & combien ils versérent de sang, pour la conserver.

LE SECOND TARQUIN.

Les conjurés ne perdirent point de tems. Ils convoquérent encore une fois le Peuple, pour donner la derniére forme à la révolution. k Ce ne fut plus par Curies, ce fut par Centuries, que les Romains des diverses classes, selon la distribution de Servius Tullius, eurent ordre de se rendre, sous les armes, au champ de Mars, afin de procéder à l'élection des deux premiers Consuls, qu'ait eus Rome. Le champ de Mars avoit peut-être été, jusqu'alors, le lieu destiné à l'élection des principaux Magistrats. Du moins il le fut toûjours depuis, pour le choix des Consuls. Sp. Lucretius, qui gouverna Rome, pendant un court interregne, y proposa deux Patriciens au Peuple, pour en faire deux Consuls. C'étoit Brutus, chef de la conspiration, & Collatinus, le mari de Lucréce. Les Romains se persuadérent, que les Tarquins n'auroient pas d'ennemis plus irréconciliables. Aussi les Centuries les choisirent par leurs suffrages, & les proclamérent Consuls. Alors la cruelle Tullie, qui vit le Trône de son mary renversé, & qui ne trouva plus pour elle, de sûreté dans Rome, en sortit aux huées de la populace, & alla rejoindre Tarquin. Abominable Mégére, qui fut digne d'un traitement plus rigoureux !

k Quoique Servius Tullius eut institué les assemblées du Peuple par Centuries, on ne laissa pas de l'assembler depuis, tantôt par Curies, tantôt par Tribus, tantôt par Centuries, selon les occurrences. Pour les affaires les plus importantes, & pour l'élection des principales dignités, on convoquoit les Comices par Centuries. A mesure que les faits historiques l'éxigeront, nous donnerons une connoissance plus détaillée des divers Comices Romains.

Cependant Tarquin apprit, au camp d'Ardéa, de ceux qui étoient ſortis de Rome, avant qu'on en eût fermé les portes, que Brutus faiſoit des mouvements contre lui. Il craignit peu les ſuites d'une intrigue conduite par un homme, qu'il mepriſoit comme un imbécille. Il ne negligea pas cependant de retourner à la ville, ſuivi ſeulement de ſes enfants, & eſcorté d'un petit nombre d'amis. Le reſte de l'armée continua le ſiége d'Ardéa. Brutus alla confirmer la nouvelle de la révolution arrivée à Rome. Sorti de la ville, avec une troupe de jeunes gens bien armés, il évita la rencontre de Tarquin, & parut au camp. Valérius, l'un des Conjurés y avoit prévenu le Conſul, & y avoit diſpoſé les eſprits en ſa faveur. D'ailleurs on y avoit reçû, tout à la fois, un grand nombre de lettres, ſur le changement qui s'étoit fait à Rome. Titus Herminius & M. Horatius avoient reçû celles, que les Conſuls leur avoient écrites. On les avoit portées par toutes les Légions, & aprês qu'on les eût lûës aux ſoldats, ceux-cy avoient adhéré à tout ce que les Romains avoient décerné à la ville, dans les Comices, & au champ de Mars. Ainſi Brutus ſe trouva le maître de l'armée. Sp. Lucrétius, de ſon côté, refuſa d'ouvrir les portes de Rome aux Tarquins, lorſqu'ils s'y préſentérent. Ainſi le Roy chaſſé de ſa Capitale, & rebuté tout à la fois de ſes troupes, ſe vit contraint de chercher un azyle à Céré, chez les Etruſques, ſuivi ſeulement de ſa femme, & de ſes fils, Aruns & Titus. Pour Sextus, il ſe retira dans Gabie, dont il avoit uſurpé le gouvernement. Le renverſement de ſa fortune anima les Gabiens à ſe vanger des injures, qu'ils en avoient re-

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

Tit. Liv. lib. 1.

De Rome l'an 243.

LE SECOND TARQUIN.

çûës. Ils ôtérent la vie à un perfide, qui par trahiſon les avoit livrés à ſon pere. Juſte punition du Ciel contre un infame débauché, dont l'incontinence cauſa le renverſement de ſa famille! Les Romains firent une tréve de quinze ans avec les Rutules. Le ſiége d'Ardéa fut levé, & Rome ſe crut affranchie, après l'éxil des Tarquins. Etrange caprice! L'iniquité d'un ſeul Roy dégoûta de la Royauté un Peuple, qui avoit vécu heureux, ſous ſix regnes, & qui depuis eut ſouvent à ſe plaindre de ſes Conſuls. l Tarquin avoit regné vingt-cinq ans, lorſqu'il fut chaſſé de Rome.

l Denys d'Halicarnaſſe a parlé, plus d'une fois, de la durée du regne de Tarquin le ſuperbe. Selon cet Auteur, livre premier, *il regna vingt-cinq ans au moins commencés*. Au livre quatriême en differents endroits, le même Ecrivain donne à ce Prince tantôt vingt-cinq-ans, tantôt vingt quatre ans de Regne accomplis Mais il n'en dit pas aſſés, pour déterminer au juſte le nombre des années du regne de Tarquin. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la vingt-cinquiéme année étoit déja commencée, au tems de la révolution, dont il s'agit icy. Euſebe eſt le ſeul qui donne plus de vingt-cinq ans de regne, au dernier Tarquin. Pour cela, il ôte dix ans à Servius Tullius. Tarquin étoit alors tout blanc de vieilleſſe, comme l'aſſûre Denys d'Halicarnaſſe. Ce Roy étoit âgé de trente ans, quand il épouſa Tullie, or il ne l'épouſa que vers la vingt-quatriême année du regne de Servius Tullius. Celui-cy regna environ quarante quatre ans. Tarquin avoit donc cinquante ans, lorſqu'il monta ſur le trône Ainſi il étoit dans la ſoixante & ſeixiême année de ſon âge, quand Brutus & Collatinus abolirent la Monarchie.

Fin du premier Tome.

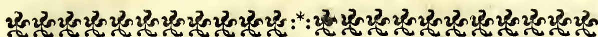


TABLE
DES MATIERES.

Où l'on désigne les Pages par les chifres, & les Notes par la lettre n.

A

ABorigenes. Regardez, comme les premiers habitans d'*Italie*, *page* 12. Antiquité de ces peuples, *p.* 13. *n. d.*

Acca Laurentia, Nourrice de *Remus* & de *Romulus*, *p.* 42. Sa mémoire est consacrée à *Rome* par une fête solemnelle, *la même.*

Acca Laurentia, appellée encore *Tarentia* ou *Tarrutia*, confonduë, mal à propos, avec la précédente, *p.* 42. *n. y.* On l'honora à *Rome* sous le nom de la Déesse des fleurs, *la même.*

Accensi. Nom donné, selon *Tite-Live*, à une certaine Centurie de Tambours & de Trompettes, *p.* 390. *n. y.* Sentimens des Auteurs sur sa signification, *la même.*

Acron, Roy de *Cénine*, *p.* 88. Ravage les environs de *Rome*, *p.* 89. Est tué par *Romulus*, *p.* 90.

Actium. Ville & promontoire d'*Epire*, *p.* 10. *n. n.*

Æs curionium. Voyez *Curionium.*

Affranchis. A qui l'on donna ce nom à *Rome*, *p.* 400. *Servius* les divise en quatre Tribus, qui eurent les mêmes priviléges que le corps des Plébéïens, *la même.* Cette destination est confirmée par une loy inviolable, *p.* 402.

Agonal. (Mont) *v. Quirinal.*

Agonenses. (Salii.) *v. Salii.*

Agriculture, mise en vigueur à *Rome* par *Numa*, *p.* 183.

Agrippa. Neuvième Roy d'*Albe*, *p.* 36.

Agyle. v. Céré.

Aigles. Romulus veut que ces oiseaux servent d'auspices à sa nouvelle Colonie, *p.* 55.

Alba. Quatrième Roy d'*Albe*, *p.* 35.

Albe. Ville fondée par *Ascagne* dit *Euryleon*, *p.* 35. Pourquoi elle porta ce nom, *la même.* Surnommée *la Longue*, & pour quelle raison, *la même.* Sa situation, *n. p. Romulus* la laisse s'ériger en République, & se réserve cependant le pouvoir de lui nommer tous les ans un Magistrat souverain, *p.* 131. Elle dispute à la ville de *Rome* le droit de nommer un Successeur à *Romulus*, *p.* 139. Comment se termine le différend, *p.* 141. *& suiv.* Suite des premiers Rois d'*Albe*, *p.* 35. *& suiv.* Cette ville est détruite par l'ordre de *Tullus-Hostilius*, *p.* 238.

Albe. Autre ville ſituée dans le païs des *Marſes*, *p*. 33. *n*. *p*.

Albe. (La Montagne d') Située auprès d'*Albe la Longue*, *p*. 33. Fertile en excellents vins, *la même*. Les *Latins* tiennent au pié de cette montagne une Diéte, *p*. 300.

Albula. Premier nom du Fleuve appellé depuis le *Tybre*, *p*. 36.

Alladius. Dixiême Roy. d'*Albe*, *p*. 36. Eſt nommé differemment par les Auteurs, *n*. *q*. Son impieté lui attire une mort funeſte, *la même*.

Amaryllis. Nom myſtérieux donné à la ville de *Rome*, & pourquoi, *p*. 323. *n*. *b*.

Ambracie. Autrefois ville d'*Epire*, *p*. 10. *n*. *o*.

Ameriole. Ville du *Latium*, conquiſe par le *Premier Tarquin*, *p*. 299. *n*. *x*.

Amphiction. Etablit à *Delphes* une Diéte générale de différens peuples de la Gréce, *p*. 404. S'il fut l'Inventeur ou le Reſtaurateur de cette Diéte, *n*. *l*.

Amulius. Le cadet des fils de *Procas* douziême Roy d'*Albe*, *p*. 37. Enléve la Couronne à *Numitor* ſon frere aîné, *la même*. Fait mourir *Egeſte* ſon neveu, *la même*. Et oblige *Rhea-Silvia* ſœur d'*Egeſte* à ſe faire Veſtale, *la même*. Eſt tué dans ſon Palais, par *Romulus* ſon petit neveu, *p*. 49.

Anchiſe. Vient avec *Enée* ſon fils dans le *Latium*, *p*. 27. *n*. *h*. Y meurt & ſon tombeau y devient célébre, *la même*.

Ancilia. Nom donné aux Boucliers que *Numa* ſuſpendit dans le Temple de *Mars*, *p*. 168. D'où leur vint ce nom, *n*. *t*.

Ancus Marcius. Fils de *Marcius*; & de *Pompilie*, petit-fils de *Numa*, par ſa mére, *p*. 194. Eſt cru par quelques Auteurs, le meurtrier de *Tullus*, *p*. 256. Pourquoi il porta le prénom d'*Ancus*, *p*. 261. *n*. *o*. Il eſt élû Roy de *Rome*, *p*. 260. Paroit vouloir ſuivre les traces de *Numa*, *p*. 261. Tranſcrit les loix de ce Prince ſur des planches de chêne, *p*. 262. Eſt d'abord regardé des Etrangers, comme un Roy fainéant, *p*. 263. Déclare la guerre aux *Latins*, *p*. 264. Surprend les villes de *Politoire*, *p*. 266. De *Tellene* & de *Ficane*, *p*. 267. Prend une ſeconde fois *Politoire* & le démolit, *la même*. Puis *Ficane* qu'il détruit par le fer & le feu, *p*. 268. Met en deroute les *Latins*, *p*. 269. En tranſporte une grande multitude à *Rome*, *p*. 270. où il reçoit *probablement* les honneurs du Triomphe, *la même*, *n*. *x*. Fait fermer de murailles le *mont Janicule*, *p*. 271. Conſtruit un pont de bois ſur le *Tybre*, *p*. 272. Bâtit une priſon au milieu de *Rome*, *p* 273. Fortifie cette ville d'un large foſſé, *la même*. Surprend les *Fidénates*, qui faiſoient une guerre couverte aux *Romains*, *p*. 274. S'empare de *Fidéne* par la ſappe, *p*. 275. Fait flageller quelques-uns de ſes habitans, *la même*. Et contient le reſte par une forte garniſon, *p*. 276. S'empare du Camp des *Sabins*, *la même*. Bâtit le port d'*Oſtie*, *p*. 277. 278. Augmente le Temple de *Jupiter Férétrien*, *p*. 279. Fait creuſer des *Salines*

au bord de la Mer, *la même.* Gagne deux batailles sur les *Véiens*, *p.* 280. Obtient les honneurs du Triomphe, *la même*, *n. g.* Prend *Velitre* sur les *Volsques*, *p.* 281. Et fait de ces peuples, des Alliés de *Rome*, *la même.* Remporte une victoire sur les *Sabins*, *p.* 282. Meurt. Varieté de sentimens sur le genre de mort dont il mourut, *la même.* Le nombre des années de son regne, & son éloge, *p.* 283. *n. i.* Jusques où il étendit les limites de l'Etat Romain, *p.* 284. *n. k.* Il laisse en mourant deux enfans, *p.* 285. Qui furent la tige de deux familles illustres, *n. l.* Médaille d'*Ancus*, *p.* 285.

Ancus Marcius (Les deux fils d') font tomber sur l'ancien *Tarquin* les soupçons de l'assassinat commis en la personne de l'Augur *Navius*, *p.* 347. Font sur cela un discours séditieux au peuple, *p.* 348. Leur calomnie est découverte & *Tarquin* la leur pardonne, *p.* 349. Ils font assassiner ce Prince, *p.* 351. & s'éxilent d'eux-mêmes chez les *Volsques*, *p.* 353. Leur mémoire est flétrie, *la même.* Un Arrêt de *Servius* successeur de *Tarquin* leur interdit le *feu* & *l'eau* dans toute l'étenduë de la domination Romaine, *p.* 366.

Ancus Publicius Général des *Latins*, de la ville de *Cora*, *p.* 252.

Angusti-clavium. v. *Lati-clavium.*

Anneau. Les statuës de *Numa* & de *Servius* portoient un *anneau* au doigt, & pourquoi, *p.* 429.

Année de *Numa* composée de trois cents cinquante-cinq jours, *p.* 191. *n. p.* Celle des *Grecs*, de trois cents cinquante-quatre, *la même.* v. *Calendrier.*

Amtemne. v. *Crustume.*

Antiquo. Formule en usage chez les *Romains*, lorsqu'ils donnoient leur suffrages pour la *Negative*, *p.* 394. *n. b.*

Antistius Petro, le plus grand Seigneur de *Gabie* faussement accusé par *Sextus-Tarquinius* de trahir sa patrie, *p.* 464. Est lapidé par le peuple, *p.* 465.

Apex, *Apices.* Sorte de coëffure à l'usage des *Flamines*, *p.* 153. *not. n. p.* 169. *n. y.*

Apiolains. Nom des habitans d'*Apioles*, *p.* 293. Pillent quelques campagnes du Territoire de *Rome*, *la même.* Sont défaits par le premier *Tarquin* en deux batailles, *p.* 294. Et vendus, comme des esclaves, *la même.*

Apioles. Ville de l'Ancien *Latium*, *p.* 293. Sa situation, *n. r.* Prise d'assaut par *Tarquin*, & entierement détruite, *p.* 294.

Ardéa. Ville capitale des *Rutules*, *p.* 172. *n. e. p.* 484. *n. b.* Elle est assiegée par le second *Tarquin*, *p.* 485. Le siege en est levé après l'éxil des *Tarquins*, *p.* 502.

Ardéates. Habitans de la ville d'*Ardéa*, *p.* 172. *n. e.*

Aretie. Ville du *Latium* nommée à present *Arezzo*, *p.* 301. *n. b.*

Argées. Nom donné à certains quartiers de *Rome*, & aux Chapelles qu'on y avoit bâties, *p.* 180. *n. t.*

Argilete. Quartier de *Rome*, *p.* 179. Quelle étoit sa situation & par qui il fut habité dans la suite, *n. r.* Le Temple de *Janus* y étoit bâti, *p.* 179.

Arpent. Si nôtre *Arpent* est la

même chose, que le *Jugerum* Romain, *p.* 309. *n. r.*

Aruns. Fils aîné de *Damarate* & frere du premier *Tarquin*, *p.* 286.

Aruns. Different du précédent, & petit-fils du vieux ou premier *Tarquin*. Son caractere, *p.* 384. Epouse la fille cadete de *Servius*, *la même*. En est assassiné, *p.* 413. Faussement cru propre fils de *Tarquin* premier, & enterré par les soins de Tanaquil, *la même*, *n. s.*

Aruns. Fils du second *Tarquin*, surnommé le *Superbe*, *p.* 459. *n. y.* Est envoyé par son Pere pour fonder une colonie Romaine à *Circée*, *p.* 467. Va consulter l'Oracle de *Delphes*, *p.* 481. Se retire avec son Pere à *Ceré*, aprês l'éxil des *Tarquins*, *p.* 501.

As d'airain, (l') pesoit une livre de douze onces, *p.* 388. *n. t.*

Ascagne fils aîné d'*Enée*, regne sur les *Dascylites*, peuples de la *Troade*, *p.* 7.

Ascagne, second fils d'*Enée*. *v. Euryleon.*

Ascagne. (Lac) Il n'est pas bien certain, qu'il tire son nom du fils ainé d'*Enée*, *p.* 7. *n. f.*

Atis. v. Capis.

Attilius. (M.) Duumvir enfermé tout vivant dans une peau de Bœuf, & jetté à la Mer, *p.* 472. Quel fut son crime, *la même*, *n. k.*

Attius Navius. Célébre Augur. Son histoire, *p.* 328. Il s'oppose à l'innovation que l'ancien *Tarquin* vouloit faire dans la Cavalerie Romaine, *p.* 330. Prodige d'un caillou coupé avec un rasoir, *la même*, *n. a.* *Tarquin* lui fait ériger une statuë de Bronze, *p.* 331. Forme de cette statuë, *n. b.* Endroit où elle fut posée, *n. c.* Consulté sur le lieu où l'on devoit élever un Temple à *Jupiter*, il prononce en faveur du mont *Tarpéius*, *p.* 342. Fait la consécration de l'aire de ce Temple, *p.* 345. Sa mort, & ce qu'elle produisit, *p.* 347.

Aventin. (Le mont) Etymologie de ce nom, *p.* 36. 52. Enfermé dans *Rome* par *Ancus*, *p.* 266.

Aventinus. Onziéme Roy d'*Albe*, *p.* 36. Il est inhumé sur le mont qui porta dépuis son nom, *la même.*

Augures. L'art des *Augures* fut de tous tems en usage dans l'*Etrurie*, *p.* 288. En quoi consistoit cet art, *p.* 71. *n. g.*

Augurs. Institués par *Numa*, *p.* 156. Il y en avoit dès le tems de *Romulus*, *p.* 71.

Auspices. *Romulus* abandonne aux *Curies* le choix des *Auspices*, *p.* 71. Leurs fonctions étoient differentes de celles des *Haruspices*, *n. g.* *Romulus* qui les établit le premier à *Rome*, en créa trois, *la même*. Ce nombre s'augmenta dans la suite, *p.* 72. *n. g.*

Azile. Le droit des *Aziles* est établi par *Romulus*, *p.* 78.

Azilée. (Le Dieu) *Romulus* lui érige un Temple, *p.* 78. *n. r.*

B

Bonnefoy. (La Déesse) *v. Foy.*

Bottes de foin. Premiéres enseignes des *Romains*, *p.* 48. *n. b.*

Bouclier miraculeux de *Numa*, suspendu dans le Temple de *Mars*, *p.* 168. Onze autres faits

à l'imitation de celui-cy, *la même*. Mis à la garde de douze jeunes *Romains*, *p.* 169. Fête instituée en leur honneur, & les cérémonies de cette fête, *la même*, *n. x.*

Boule d'or, ou *Bulla*. On permet aux Dames *Sabines*, d'en suspendre une au coû de leurs enfans, *p.* 114. Quelle étoit la figure de cet ornement, *n. q.* Il étoit en usage chez les anciens *Etrusques* & chez les *Egyptiens*, *p.* 115. *n. q.* Les *Romains* en quittant cet ornement les consacroient aux Dieux *Lares*, *la même*.

Bourgs. Origine des *Bourgs* en *Italie*, *p.* 380.

Brulots mis en usage par le premier *Tarquin*, *p.* 334.

Brutus (Junius) v. Junius.

Bulla, *v. Boule d'or.*

Buthrote. Aujourd'hui, *Butrinto*, ou *Butronto*, *p.* 10. *n. q.*

C

Caïete. Promontoire ainsi appellé du nom de la nourrice d'*Enée*, *p.* 12. Sa situation, *n. a.*

Caillou coupé avec un rasoir, *p.* 331. Ce que l'on doit penser de ce prétendu prodige, *p.* 332.

Calendrier. Les *Sabins* se conforment aux *Calendrier* des *Romain*, *p.*118. Ce *Calendrier* n'avoit sous *Romulus* que dix mois, *n. x.* A la tête desquels étoit le mois de *Mars*, *la même*, & *p.* 191. *Numa* réforme le *Calendrier* de *Romulus*, *p.* 191. Y ajoûte un mois intercalaire, *p.* 191. Donne à l'année trois cents quarante cinq jours, *p.* 192. Défaut du *Calendrier* réformé, *n. p.*

Calpetus. Septiême Roy d'*Albe*, *p.* 35.

Camerie. Ville fondée par les *Aborigenes*, *p.* 119. Quelle étoit sa situation, *n. y.* Les *Romains* après l'avoir subjuguée y établissent une Colonie, *p.* 119. 120. Elle se soûmet au premier *Tarquin*, *p.* 299.

Camers, *v. Clusie.*

Camilli, *Camillæ*. Jeunes garçons & jeunes filles consacrez au ministére des Autels, *p.* 70. *n. f.*

Campagne. (Dieux de *) v. Paganalia.*

Campus sceleratus. Nom du lieu, où l'on enfoüissoit toutes vivantes les *Vestales* criminelles, *p.* 165. *n. m.*

Candidats. On appelloit ainsi à *Rome* les prétendans aux charges, *p.* 64. *n. u.*

Canuleïa, *v. Jegania.*

Capetus. Cinquiême Roy d'*Albe*, *p.* 35.

Capis, ou *Atis*. Sixiême Roy d'*Albe*, *p.* 35.

Capite censi, *v. Proletarii.*

Capitole. (Le mont *)* Appellé d'abord *Saturnius*, puis *Tarpéius*, *p.* 78. 475. Etymologie de ces deux noms, *la même*. Enfin *Capitolin*, ou *Capitole*, & pourquoi, *p.* 475. *n. o.* *Romulus* y établit un azyle, *p.* 78. Y fait ériger un Temple à *Jupiter Férétrien*, *p.* 93. Qui est augmenté par *Ancus*, *p.* 279. *v. Forteresse.*

Capitole. Nom du fameux Temple construit sur la montagne de ce nom, & qui fut consacré à *Jupiter*, à *Junon* & à *Minerve*, *p.* 473. Le premier *Tarquin* fait vœu de bâtir ce Temple, *p.* 339.

Il commence par en faire applanir l'aire, *p.* 342. & la consacrer, *p.*343. Ce qui se passa à cette consécration, *p.*342. *& suiv.* Trace ensuite l'enceinte de l'édifice, *p.* 342. *n. b. Tarquin le superbe* en jette les fondemens, *p.* 473. Combien coûta ce premier ouvrage, *n. m.* Il acheve enfin tout l'édifice, *p.* 474. Forme & description détaillée du Temple, *p.* 476. *& suiv.* Médaille sur laquelle il est representé, *p.* 474. Autre médaille où sont les trois Divinités qu'on y adoroit, *p.* 479. *n. x.* Combien ce Temple fut honoré des *Romains*, *p.* 480. *n. z.* Il est consumé par differens incendies, *p.* 478. *n. t.*

Capitolin. (Jupiter) *v. Jupiter.*

Caprotines. (Nones) *v. Nones* ou *Populifugium.*

Carines. (Le quartier des) Où étoit ce quartier, & pourquoi il fut ainsi appellé, *p.* 374. *n. g.*

Caris. Nom donné par *Stephanus* à l'Isle de *Cos*, *p.* 56. *n. i.*

Caritni. Peuples d'*Allemagne* cités par *Ptolomée*, *p.* 56. *n. i.*

Carmenta. Mere d'*Evandre*, reçoit en *Italie* des honneurs divins, *p.* 19. Appellée en son païs *Nicostrata*, & reverée à *Rome* sous le nom de *Themis*, *n. q.*

Carmentale. (La porte) construite par *Romulus*, *p.* 97. Pourquoi elle fut ainsi appellée, *n. a.*

Castro. Ville autrement appellée *Cap de Minerve*, *p.* 10. *n. r.*

Céler. (Fabius) *v. Fabius.*

Céléres. Nom que donna *Romulus* à un corps de 300. jeunes Cavaliers, dont il se faisoit accompagner en paix, comme en guerre, *p.* 132. Le corps des *Céléres* est changé par *Numa* en une Compagnie de Sacrificateurs, *p.* 156.

Celerum Præfectus. Officier qui commandoit à une Centurie des *Céléres*, *p.* 132. *n. f.*

Celerum Tribunus. Celui qui avoit le commandement général du corps des *Céléres*, *p.* 132. *n. f.*

Cénacles, construits par *Romulus* pour des repas publics de Religion, *p.* 70.

Cénine. Ville, sa situation, *p.* 88. *n. g.* Elle est rasée par *Romulus*, *p.* 91.

Céninéens. (Les) ravagent les Campagnes de *Rome*, *p.* 88. Sont défaits par *Romulus*, *p.* 90. & transportés à *Rome*, *p.* 91. *Denys d'Halicarnaße* n'en convient pas tout-à-fait, *n. l.*

Census. Ce que c'étoit, *p.* 385. Pourquoi & comment *Servius* l'établit dans l'Etat Romain, *p.* 386. *& suiv.* Détail de cette fameuse institution, *p.* 388. Peu de conformité entre *Tite-Live* & *Denys d'Halicarnaße* sur ce sujet, *n. x. y. z. a.*

Centurie. Tout le peuple Romain est divisé par *Servius* en 193. *Centuries*, *p.* 391. Combien chaque *Centurie* contenoit de têtes, *p.* 392. Chaque *Centurie* avoit son Officier pour la commander, *p.* 447. *n. l.* Il s'appelloit

Centurion, *p.* 447. *n. l.* Celui qui se nommoit *Centurio-Primi-Pilus* commandoit quatre *Centuries*, *la même.*

Céré. Une des plus considérables villes d'*Etrurie*, *p.* 314. Nommée auparavant *Agyle.* Pourquoi elle prit le nom de *Céré*, *p.* 315. *n. z. Tarquin* s'y retire avec ses

enfans, & toute sa famille, aprês son éxil, *p.* 501.

Cérés. Autel dressé à cette Déesse par *Evandre*, *p.* 17. Comment les *Latins* la représentoient, *n. m.*

Chevaliers Romains. Leur création, *p.* 111. *n. m.* Divisés en trois ordres, en *Tatiens*, en *Ramnenses*, & *Lucéres*, *p.* 112. Etymologie de ces noms, *not. n.* Ils sont augmentés par *Tarquin*, jusqu'au nombre de six cens, *p.* 327. *n. y. Servius* y ajoûte douze Centuries, & les met à la tête de la Classe des Riches, *p.* 389. Les vrais *Chevaliers Romains* étoient perpetuels & recevoient leurs chevaux du public, *n. u.* Si les trois cents Cavaliers appellés *Céléres* étoient du nombre des *Chevaliers Romains*, *la même.*

Chesne. Coutume d'inscrire les loix sur des planches de *Chesne*, *p.* 262.

Chêvre. (Etang de la) Nom de l'endroit où *Romulus* fut massacré, *p.* 134.

Circée. Ville bâtie par *Aruns*, un des fils du second *Tarquin*, *p.* 468. Sa situation, *p.* 467. *n. f.*

Circenses. (Ludi) Nom commun à tous les jeux qui se faisoient dans le *Cirque*, *p.* 306. *n. f.* Leur Etymologie, *p.* 308. *n. o.*

Cirque. Ce que c'étoit, & son Etymologie, *p.* 306. *n. n. g. h.* S'il y eut à *Rome* un *Cirque* avant le premier *Tarquin*, *p.* 308. *n. o.* Ce Prince en fait bâtir un dans la vallée *Myrtia*, *p.* 304. 305. Il est nommé le *Grand Cirque*, & pourquoi, *p.* 307. Difficulté sur ce nom. *n. k.* On le consacre aux plus grandes Divinités, *la même.* Description du *Cirque* bâti par *Tarquin*, *p.* 309. 310. Combien il pouvoit contenir de monde, *p.* 310. *n. s.* Le second *Tarquin* y fait faire des Galleries, *p.* 456.

Classes. Détail des six *Classes*, qui composérent la division que *Servius* fit de tout le peuple *Romain*, *p.* 388. Utilité de cette division, *p.* 392. 446. *n. t.*

Cliens. Ce que c'étoit, & à quoi ces sortes de gens étoient obligés, *p.* 67.

Cluilia. (Fossa) Nom donné à un fossé que l'Albain *Cœlius* fit faire autour de son Camp à quatre ou cinq milles de *Rome*, *p.* 205.

Cluilius. v. Cœlius.

Clusie ou *Clusium.* Ville d'*Etrurie* appellée aussi *Camers.* Sa situation, *p.* 301. *n. y.*

Cœlius Chef des *Etrusques*, se donne avec ses troupes à *Romulus*, *p.* 96.

Cœlius, *Cœtius*, ou *Cluilius*, premier Magistrat d'*Albe*, *p.* 202. Engage *Albe* à faire la guerre aux *Romains*, & comment, *p.* 202. *& suiv.* Est trouvé mort au milieu de son Camp, *p.* 206. Ce que l'on pensa d'une mort si subite, *p.* 206. 207.

Cœlius. (Le mont) Pourquoi ainsi appellé, *p.* 97. *n. y. Tullus* l'enferme dans l'enceinte de *Rome*, *p.* 242. Ou, selon quelques Auteurs, *Tarquin* l'Ancien, *n. u.*

Collatie. Ville du *Latium.* Sa situation, *p.* 485. *n. c.* Elle est prise par le premier *Tarquin*, & asservie pour toûjours aux *Romains*, *p.* 296. *n. t. Tarquin* en donne le gouvernement à son neveu *Egerius*, *p.* 297. Qui dês-lors commençe à s'appeller,

Collatinus. Il se laisse surprendre par les *Etrusques* dans son Camp de *Fidéne*, *p.* 314. *v. Egerius.*

Collatinus, petit-fils du précedent, *p.* 485. Mari de la fameuse *Lucrece*, *p.* 486. Est déshonorée par *Sextus Tarquinius*, *p.* 488. & créé Consul après la proscription des *Tarquins*, *p.* 500.

Collin. (Le mont) *v. Quirinal.*

Colline. (La Tribu) *v. Luceres.*

Collini. (Salii) *v. Salii.*

Colonies. A quelle occasion les *Romains* firens des *Colonies*, & quels étoient le droit des *Colonies Romaines*, *p.* 467. *n. e.* Le premier *Tarquin* fait passer une *Colonie Romaine*, à *Crustume*, *p.* 293. *Titus* fils du second *Tarquin*, en fonde une à *Signie*, par l'ordre de ce Prince, *p.* 467. & *Aruns* son frere une autre à *Circée*, *la même.*

Comice. (Le) Lieu dans *Rome* où s'assembloient sous *Romulus* les Sénateurs créés par ce Prince, & ceux qu'avoit institués *Tatius* son Collegue, *p.* 113. Où ce lieu étoit placé, *n. p.* De-là est venu le nom de,

Comices. Assemblées où tous les Citoyens étoient appellés & avoient droit de donner leurs suffrages, *p.* 393. On y comptoit d'abord les suffrages par têtes, *la même. Servius* ordonna, qu'on ne les compteroit plus dans la suite que par *Centuries*. Les *Comices* des *Curies* se tenoient dans la grande place de *Rome*, & les *Comices* par *Centuries* dans le *Champ de Mars*, *n. b.* Quelle étoit la maniere dont on donnoit les suffrages dans les *Comices*, *dans la même note.*

Communauté de biens entre le mari & la femme, comment exprimée dans la cérémonie du mariage, *p.* 73. *n. i.*

Compitalices. (Dieux) Ce que c'étoit, *p.* 377. Leur fête est instituée par *Servius*, & non par *Tarquin*, *n. l.* Les Esclaves étoient les seuls Prêtres de ces Divinités, *p.* 377.

Confédération, faite par *Servius*, & renouvellée par *Tarquin*, entre les *Latins* & les *Romains*, *v. Diete*, *Union.*

Congiaria. Distributions gratuites faites au Peuple, *p.* 279. Ce nom leur venoit du mot,

Congius. Mesure en usage parmi les *Romains*, *p.* 270. *n. f.*

Conscripti. (Patres) Nom donné aux *Sénateurs Romains*, *p.* 292. *n. q.*

Consualia. Jeux établis par *Romulus*, en l'honneur du Dieu *Consus.*

Consuls. Origine de ce mot, *p.* 497. *n. f.* La loi qui les mit à la tête de la République, leur donne le nom de *Préteurs*, & *Juges*, *p.* 498. *n. f.* Ils portoient quelquefois une couronne d'or, *n. g. Junius Brutus* & *Collatinus* sont les premiers *Consuls* qu'ait eu la Republique Romaine, *p.* 500.

Consus. (Le Dieu) Le même, que *Neptune Equestre*, *p.* 18. 80. Quelques-uns cependant en font une Divinité differente, *p.* 80. *n. f.*

Copernic. Le Sistême donné par ce Philosophe, paroit avoir été connu dès le tems de *Numa*, *p.* 157. *n. t.*

Cora. Ville du païs des *Volsques*, *p.* 252. *n. k.*

Cornicule. Ville du *Latium.* Sa si-

tuation, *p.* 297. *n. u.* Pillée par *Tarquin*, & reduite en cendres, *p.* 298. 355.
Cos. Isle appellée quelquefois *Caris*, *p.* 56. *n. c.*
Couronne murale. Ce que c'étoit, & à qui on la donnoit, *p.* 198. *n. f.*
Crainte. (La) & la *Pâleur.* Divinités à qui *Tullus* fit vœu d'ériger un Temple, *p.* 236. Médaille expliquée par ce fait, *p.* 258. *n. m.*
Crustume, & *Antemne.* Quelle étoit la situation de ces deux villes, *p.* 88. *n. h.* Leurs habitans domptés par une *Légion Romaine* sous *Romulus*, *p.* 94. Sont transportés pour la plusspart à *Rome*, *p.* 95. Elle se révolte sous *Tarquin*, s'en repent & lui ouvre ses portes, *p.* 293. Ce Prince y fait passer une *Colonie Romaine*, *la même.*
Curé. Etymologie de ce mot, *p.* 69. *n. e.*
Cures. Ville capitale des *Sabins*, *p.* 85. 98. Sa situation, *n. b.*
Curia. Ce mot dans sa premiere institution signifioit un Temple paroissial, & pourquoi, *p.* 423. *n. x.*
Curia Hostilia. Palais de *Tullus Hostilius*, *p.* 243. *n. z.*
Curiace. (Janus) *v. Janus.*
Curiaces. Histoire des trois freres de ce nom, *p.* 114. Leur naissance, *p.* 215. *n. z.* Le choix qu'on fait d'eux pour combattre en faveur d'*Albe*, *la même.* Leur combat & leur défaite, *p.* 219. *& suiv. v. Horaces.*
Curies. Division faite par *Romulus* dans les *Tribus Romaines*, *p.* 68. Etymologie de ce nom, *p.* 85. Chaque *Curie* avoit à *Rome* son Temple particulier, qui portoit le même nom, *p.* 69. *n. e.*
Curionia. Nom des sacrifices qu'on offroit dans les Temples des *Curies*, *p.* 152. *n. l.*
Curionium. (*Æs*) Nom donné à ce que le public fournissoit pour les sacrifices appellés *Curionia*, *p.* 152. *n. l.*
Curions. Premiere classe des Ministres de la Religion, créés par *Numa*, *p.* 152. *n. l.*
Curtius. (Mutius) *v. Metius.*
Curtius. (Le Lac) Pourquoi il fut ainsi appellé, *p.* 104. *n. e.* Il devint dans la suite ce qu'on appella *Forum Romanum* ou la grande place de *Rome*, *la même.*
Curules. (Chaises) Ce que c'étoit, *p.* 200. Médaille sur ce sujet, *la même.* *Tullus* en introduit l'usage à *Rome*, *n. t.*
Cypre. (La ruë de) Nom d'une des *Ruës* de *Rome*, *p.* 426. D'où lui vint ce nom, *n. z.* Appellée aussi *la bonne Ruë*, *la même.* Enfin *la Ruë scelerate*, *p.* 427. & pourquoi, *p.* 426. 427.
Cythére. Sa situation, *p.* 9. *n. k.*

D

Damarate. Négociant de *Corinthe*, abandonne sa Patrie, *p.* 285. Aborde avec des richesses immenses à *Tarquinie*, *p.* 286. Sa femme noble *Etrurienne*, lui donne deux fils, dont le plus jeune est l'ancien *Tarquin* Roy de *Rome*, *la même.*
Dascylites. Peuples de la *Troade*, situés dans la *Bythinie*, *p.* 7. *n. c.* *Enée* leur confie *Ascagne* son fils ainé, *la même.*
Decuries. Division faite dans les *Curies*, *p.* 68. ou peut-être dans

les escadrons *Romains*, *n. c.* Une *Décurie* contenoit dix soldats, *p.* 447. *n. l.*

Décurion. Officier qui commandoit une *Décurie*, *p.* 447. *n. l.*

Délos. Sa situation & son étenduë, *p.* 9. *n. i.*

Delphes. Ancienne ville de la *Phocide*, *p.* 481. *n. a.* Fameuse par un Oracle d'*Apollon*, que *Tarquin le superbe* envoya consulter par ses enfans, *p.* 41. Ce que l'Oracle leur répondit, *p.* 483.

Deüil. Réglé pour la maniére & pour le tems par les Pontifes, *p.* 117. *n. m.* Ce que *Numa* ordonne au sujet du *Deüil* & des obséques, *p.* 186. L'habit noir fut parmi les *Romains* une marque de *Deüil*, *la même.*

Dialis. (Flamen) Grand-Prêtre de *Jupiter*, *p.* 154. Ses obligations, *n. p.*

Dictateur. Nom que portoit le Magistrat souverain d'*Albe*, *p.* 131.

Dies fasti & nefasti. *Numa* est le premier Instituteur des jours qu'on nommoit ainsi chez les *Romains*, *p.* 192. *n. p.*

Diéte établie autrefois par *Ampiction* à *Delphes*, *p.* 404. Autre formée sur le modéle de celle-ci, par *Servius*, *p.* 408. Elle se tint pendant le regne de ce Prince, dans un Temple qu'il avoit exprès fait bâtir à *Diane* sur le *mont Aventin*, *p.* 408. Sous le regne de *Tarquin le superbe*, elle se tint ordinairement sur la *montagne* d'*Albe*, dans le Temple de *Jupiter Latin*, *p.* 444. *v. Union.*

Divorce. Permis dès le tems de *Romulus* & comment, *p.* 73. *n. h.* Défendu aux *Flamines*, *p.* 153. *n. n.*

Drépane. (Port de) Sa situation, *p.* 11. *n. t.* *Enée* y bâtit un Temple à *Venus*, ou du moins un Autel, *la même.*

Droit Civil. Prend son origine parmi les *Romains*, sous le regne du second *Tarquin*, *p.* 472. *Papirius* en est l'Auteur, *la même.* Combien ce *Droit* qu'on appella *Papirien* dura de tems, *p.* 472. 473.

Duumvirs. Espece de Juges, à qui *Numa* donna le droit de prononcer en premiere instance sur certains délits, *p.* 190. *n. n.* Ils étoient dans les cas extraordinaires Juges par délegation, *p.* 227. *n. l.* Leur autorité expiroit après le jugement porté, *la même.*

Duumvirs. Differens des précedens. Le second *Tarquin* les créa pour veiller à la conservation des Livres Sibyllins, *p.* 471. Leur nombre augmenta dans la suite, *n. i.* Leurs fonctions & leurs priviléges, *la même.* Comment fut puni l'un d'eux sous le regne du même *Tarquin*, *p.* 472 *n. k. l.*

E

Eau. Participés au Feu & à l'Eau de vos Maris. Formule consacrée dans les Mariages, *p.* 85. *n. t.*

Eaux chaudes & poissonneuses tout à la fois, *p.* 301. *n. c.*

Effari, ou *Sistere templum.* Ce que signifient ces mots latins, *p.* 345. *n. m.*

Egerie. Nymphe, son prétendu commerce avec *Numa Pompilius*, *p.* 143. *n. e.*

Egerius. Neveu du premier *Tarquin*, *p.* 286. Pourquoi ainsi nommé,

mé, *p.* 287. Il est fait gouverneur de *Collatie*, *p.* 297. *v. Collatinus.*

Egeste, & *Elyme*, établissent une *Colonie Troyenne* dans la *Sicile*, *p.* 11.

Egouts. Le premier *Tarquin* fait des *Egouts* dans *Rome*, *p.* 323. *n. b.* Le second les perfectionne, *p.* 455. Description de cet ouvrage, & combien il couta, p. 323. *n. b.*

Elicius. (*Jupiter*) *v. Jupiter.*

Elyme. *v. Egeste.*

Empire Romain. Idée generale de cet *Empire*, *p.* 1. 2. 3. 4. Ce que les anciennes Traditions nous enseignent de son origine, *p.* 5. 6. 7. *& suiv.*

Enée sort de *Troye* & emporte avec lui ses Dieux, *p.* 6. Confie son fils *ainé* aux *Dascylites*, *p.* 7. Car plusieurs Historiens donnent deux fils à *Enée*, *n. d.* Bâtit en *Thrace* une ville de son nom, *p.* 8. Vient en Italie, *p.* 9. & 10. Fait un Traité avec *Latinus*, *p.* 23. Epouse *Lavinie* fille de ce Roy, *p.* 24. Fait la guerre à *Turnus*, le met en déroute, & se rend maître du *Latium*, *p.* 25. Soutient une guerre sanglante contre *Mezence*, *p.* 28. Se noye dans le *Numique*, *la même.* Et est regardé comme une Divinité, *p.* 29. Sa postérité se perpetuë dans la famille de *Julia*, *p.* 138. *n. b.*

Eneïa. Ville bâtie par *Enée* en *Thrace*, *p.* 8. Quelle étoit sa situation, *n. h.*

Enos. Ville que quelques Auteurs disent avoir été fondée par *Enée*, *p.* 8. *n. h.*

Equicoles, ou *Eques.* Peuples d'*Italie*, *p.* 171. *n. d.*

Eréte. Ville des *Sabins*, *p.* 248. Sa situation, *n. e.* Sanglante bataille donnée près de cette ville, *p.* 317.

Esclaves. Seuls Prêtres des *Dieux Compitalices*, *p.* 737. Cessoient tous leurs travaux le jour de leur fête, *p.* 379. Faisoient à ces Dieux une offrande de leurs chaines, lorsqu'ils avoient obtenu leur liberté, *n. o.*

Esquilin. (Le mont) Etymologie de ce mot, *p.* 372. *n. c.* *Servius* l'enferme dans l'enceinte de *Rome*, *la même.*

Esquiline. (La Tribu) Ajoutée par *Servius* aux trois *Tribus* établies par *Romulus*, *p.* 375. D'où elle avoit emprunté son nom, *p.* 374. *n. g.*

Etrurie. Divisée en douze cantons appellés *Lucumonies*, *p.* 65. Connoissance détaillée de ce païs, *p.* 311. 312. *n. y.*

Etrusques. Quelle partie de l'*Italie* occupoient ces Peuples, *p.* 28. *n. i.* Ils se liguent avec les *Rutules*, contre *Enée*, *p.* 28. Déclarent la guerre au *premier Tarquin*, *p.* 313. Prennent *Fidénes*, & ravagent les campagnes *Romaines*, *la même.* Surprennent le Camp de *Collatinus*, *p.* 314. Perdent consécutivement trois batailles, *p.* 314. 315. 316. Et enfin une quatriême, qui leur fait demander la paix aux *Romains*, *p.* 317. *& suiv.* Paroissent de nouveau unis aux *Sabins* dans la guerre que ceux-ci font au *premier Tarquin*, *p.* 333. Remarque sur cette union, *n. e.* Sont entierement domptés par *Servius*, *p.* 370. 384.

Evandre améne du *Peloponese* une Colonie en *Italie*, *p.* 15. Y établit le culte de ses Dieux, *p.* 16. Apprend aux *Latins* l'usage des

Lettres Grecques, *p.* 18. Des instrumens à corde, &c. *p.* 19. Reçoit après sa mort les honneurs divins, *la même*.

Euryleon fils d'*Enée* & de *Creüse*, autrement appellé *Ascagne* ou *Iüle*, succéde à son Pere dans le gouvernement du *Latium*, *p.* 29. *n. n.* Refuse d'accepter à des conditions honteuses la paix avec *Mezence*, *p.* 30. Défait *Lausus* fils de ce Prince, *p.* 31. Oblige *Mezence* lui-même à demander la paix, *p.* 32. Cede *Lavinium* à *Sylvius* son frere, & fils de *Lavinie*, *p.* 33. Bâtit la la ville nommée *Albe la longue*, *la même*. Y meurt après environ trente-quatre ans de regne, *p.* 34. Laisse un fils nommé *Iüle*, *la même*.

Euripus. Nom du ruisseau que *Tarquin* fit creuser le long du *Cirque*, *p.* 309. *n. q*,

Expiations. Comment elles se faisoient, *p.* 188. *n. k*.

F

Fabius tuë d'un coup de hoïau *Remus* frere de *Romulus*, *p.* 60. Est surnommé *Celer*, à cause de l'emportement auquel il s'abandonna dans cette occasion, *p.* 60. 61. *Romulus* le fait commandant de ses Gardes, *p.* 132.

Fagutalis. (Collis) Nom donné au *mont Viminal*, & pourquoi, *p.* 372. *n. d.*

Fasti & *Nefasti*. (*Dies*) *v. Dies*.

Faunes. Superstition des Peuples d'*Italie* à leur sujet, *p.* 15. *n. i.*

Faunus. Roy du *Latium*, *p.* 15. Reçoit chez lui *Evandre*, *p.* 16. Autre *Faunus* plus ancien que celui-ci, *p.* 15. *n. i.* Est honoré comme un Dieu, par les *Latins*, *la même*.

Faustulus. Chef des Pâtres de la Cour du Roy *Amelius*, éléve *Rémus* & *Romulus*, *p.* 42. Fait une confidence à *Romulus*, du secret de son extraction & de celle de *Remus* son frere, *p.* 45. Sa mort, *p.* 54.

Féciaux. Septiême classe des Prêtres établis par *Numa*, *p.* 171. Ce qui donna à ce Prince occasion de l'établir, *p.* 172. Quelles étoient leurs fonctions, *la même*.

Femmes. Loi de *Romulus* qui défendoit aux *Femmes* de boire du vin, *p.* 75. Autre Loi de *Numa* à l'égard des *Femmes*, qui mourroient enceintes, *p.* 189. *n. l.* Autre Loi encore de *Numa*, qui déclaroit infames les *Femmes* qui, avant la fin de leur deüil, se remarioient sans permission, *p.* 177. *n. m.* L'infidélité dans une *Femme* étoit irrémissible suivant les réglemens de *Romulus*, *p.* 74. 75. Elles sont éloignées par *Numa* de toutes les affaires publiques, *p.* 188. *Romulus* réduit chaque mari à une seule *Femme*, *p.* 73. Comment la *Femme* devoit heriter de son mari, *p.* 74. *n. i.*

Férentine. Petite ville du *Latium*, *p.* 251. *n. i.* & 437.

Férentine. (La Déesse) Nom donné à la Déesse *Flore*, dans le Temple qu'on lui avoit érigé dans la ville de *Férentine*, *p.* 437. Il y avoit au pié de la montagne d'*Albe* une fontaine, qui lui étoit consacrée, *p.* 300.

Férentine. Nom d'une Fontaine située auprês de la ville dont elle avoit emprunté le nom, *p.* 442.

Férentinum. Lieu où étoit la Fon-

taine qu'on avoit consacrée à la Déesse *Férentine* au pié de la montagne d'*Albe*, *p.* 300.

Férétrien. (Jupiter) *v. Jupiter.*

Féries Latines. Nom qu'on donnoit au jour qui étoit marqué dans chaque année pour tenir la Diéte des *Latins* & des *Romains*, *p.* 444.

Feronia. (La Déesse) Quelle étoit cette Divinité, *p.* 246. 247. *n. c.*

Feronia. (La ville de) On en comptoit trois de ce nom en *Italie*, *p.* 246. *n. c.*

Feu. L'entretien du *Feu* sacré de tout tems un objet de Religion chez tous les Peuples, *p.* 158. *n. y.* Les *Romains* croyoient que la destinée de *Rome* étoit attachée à la conservation du *Feu* sacré de *Vesta*, *la même.* De quelle maniére on rallumoit ce *Feu*, lorsqu'il étoit éteint, *p.* 166. *n. q.*

Participés au Feu & à l'Eau de vos Maris. Formule consacrée dans les Mariages des premiers *Romains*, *p.* 85. *n. t.*

Février. Mois regardé chez les *Romains*, comme funeste, & pourquoi, *p.* 191.

Ficane. Ville du *Latium*, *p.* 266. *n. r.* Prise & détruite par les *Romains*, *p.* 269.

Ficule ou *Ficulne.* Ville du *Latium*, se rend aux *Romains*, *p.* 299. *n. x.*

Fidénates. Font la guerre à *Romulus*, *p.* 125. Sont mis en déroute, *p.* 126. Menaçent *Numa* d'une guerre, *p.* 172. Comment ce Prince l'évite, *p.* 175. Ils complotent secretement avec les Véïens, pour accabler tout à la fois *Rome* & *Albe*, & à quoi aboutit leur complot, *p.* 208. Ils sont cités devant le Sénat, *p.* 232. Refusent de comparoître, *la même.* Sont défaits. *p.* 236. Se révoltent de nouveau, & subissent enfin le joug des *Romains*, *p.* 245. Font une guerre couverte aux *Romains*, *p.* 274. Comment ils sont punis par *Ancus*, *p.* 275.

Fidéne. Ville peu éloignée de *Rome*, *p.* 125. Prise d'emblée par *Romulus* *p.* 126. *Ancus* la prend par la sappe, *p.* 275. Elle est livrée par trahison aux *Etrusques*, *p.* 313. Les *Romains* s'en emparent de nouveau, & punissent de mort les traitres, *p.* 316.

Flamines. Nom de la seconde classe des Prêtres établis à Rome par *Numa*, *p.* 152. Appellés d'abord *Pileamines*, & pourquoi, *n. n.* Leurs prérogatives, leurs devoirs, leur maniere de vivre, leur nombre, *la même.* Ils sont proposés aux sacrifices de la Déesse *Bonnefoi*, *p.* 180. *n. t.* Ou du moins ceux qui y étoient proposés portoient ce nom, *la même.*

Forteresse ou *Citadelle* bâtie par *Romulus*, sur le mont *Capitole*, *p.* 97. *Tarpéia* donne parole à *Tatius* de la lui livrer, *p.* 100. *Tatius* s'en rend en effet le maître, *p.* 101. C'est là qu'il établit sa demeure, après la paix faite entre *Romulus* & lui *p.* 117.

Fortune, appellée tantôt *Primigenia*, tantôt *Obsequens*, ou *Indigens*, tantôt *Privata*, & tantôt *Virgo*, *Virilis*, *Muliebris*, ou *Barbata.* Raisons de ces noms divers, *p.* 358. 359. 360. *n. s. t. u.* *Servius* érige des monuments à cette Divinité sous tous ces differens noms, *la même.*

Forum Romanum. *v.* Marché.

Fossa Quiritium. Fossé dont *Ancus* fortifia la ville de *Rome*, *p.* 274.

Foudre. Ce que prescrit *Numa* pour les obséques des personnes frappées de la *Foudre*, *p.* 187. *n. g. h.* Médaille de *Jupiter foudroyant*, *la même.*

Foüet. Superstition des femmes Romaines, qui, pour être heureusement délivrées de leur fruit, se laissoient frapper par les *Luperques*, qui couroient la ville armés de foüets, *p.* 376. *n. i.*

Foy. (Bonne) Erigée en Déesse par *Numa*, *p.* 180. Autel de cette Divinité, *la même. n. s.*

Fuffetius. (Metius.) *v. Metius.*

Fusius. (Sp.) Pere Patrat du traité entre *Tullus* & *Fuffetius*, *p.* 218.

G

Gabie. Ville du *Latium*, *p.* 42. *n. z.* *p.* 456. Sa situation, son étenduë, & la multitude de ses habitans, *n. t.* Sert de refuge aux plus illustres Patriciens Romains, mécontens de *Tarquin le Superbe*, *la même.* Fait la guerre à ce Prince pendant sept années de suite, *p.* 458. *n. x.* Est livrée à *Tarquin* par un de ses enfans, qui s'y étoit retiré, *p.* 465. & qui en recompense de sa trahison en est fait Gouverneur, ou Roy, *p.* 467

Gegania, Verenia, Canuleïa, Tarpéia. Nom des quatres Vestales, que *Numa* chargea du soin d'entretenir le feu sacré dans le Temple de *Vesta*, *p.* 159.

Gegania, illustre Romaine, épouse *Servius*, & meurt peu de tems après son mariage, *p.* 357.

Gnide. Ville de *Dorie* appellée par quelques Auteurs, *Triopie*, *p.* 450. *n. m.*

Grundiles. (Lares) *v. Lares.*

Guet-à-pens. Puni comme le parricide par les *Romains.*

H

Haranguer. Coutume des Generaux Romains d'*haranguer* leurs troupes après la Victoire, *p.* 239.

Haruspices. Quelles étoient leurs fonctions, *p.* 71. *n. g.* Pourquoi *Numa* n'institua point d'*Haruspices*, *p.* 156. *n. s. v. Augurs.*

Hébé. (La Déesse) *v. Jeunesse.*

Hercule. L'antiquité en compte plusieurs, *n. p.* 19. Un deux veut subjuguer l'*Italie*, *p.* 19. Défait *Caius*, *p.* 20. Est reconnu Dieu par *Evandres* & par *Faunus*, *la même.* Enrichit ces deux petits Rois d'une partie de ses Conquêtes, *p.* 21. Sous quel nom il étoit honoré par les *Romains*, *p.* 21. *n. t.*

Herdonius. Bourgeois d'*Aricie*, *p.* 437. Difficulté sur ce point, *n. c.* Invective contre *Tarquin le Superbe*, dans une assemblee des *Latins*, *p.* 438. 440. Est chargé par ce Prince d'une horrible calomnie, *p.* 441. est pour cela précipité par ses propres compatriotes dans la fontaine *Férentine*, où il est étouffé, *p.* 442.

Hersilie. L'unique femme qui se trouva parmi les filles *Sabines*, que les *Romains* enlevérent, *p.* 45. Epouse *Romulus*, ou *Hostus Hostilius*, *p.* 86. 197. *n. r.* Forme en faveur des *Romains* un projet qui lui réüssit, *p.* 108. Deux femmes de ce nom, *n. h.*

Horace. (Le vieux) Consent, que ses enfans combattent en faveur de *Rome*, *p.* 217. Donne un repas pour célébrer la victoire de

ſa patrie ſur *Albe*, *p.* 225. Plaide la cauſe de ſon fils, meurtrier d'*Horatia*, *p.* 229.

Horaces. (Les) Trois freres de ce nom, *p.* 216. Leur combat contre les *Curiaces*, *p.* 219. Le plus jeune demeure vainqueur, *p.* 223. Tuë ſa ſœur *Horatia*, *p.* 225. On procede contre lui à cauſe de ce meurtre, *p.* 226. *n. k.* Il eſt condamné à mort par les *Duumvirs*, *p.* 228. Cette peine eſt commuée par le Peuple en une cérémonie ignominieuſe, *p.* 229. Quelle étoit cette cérémonie, *p.* 230. On lui dreſſe une Colonne, *p.* 231. Loi portée à l'occaſion de ſa victoire, *n. r.*

Horatia. Sœur des trois *Horaces*, tuée par ſon frere, *p.* 225.

Hoſtilius, (Hoſtus) *v. Hoſtus.*

Hoſtilius, (Tullus) *v. Tullus.*

Hoſtus Hoſtilius. Brave Romain, Ayeul de *Tulius Hoſtilius*, *p.* 105. 197. Reçoit de *Romulus* une Couronne murale, & pourquoi, *p.* 198. Eſt tué, *la même.* On lui éléve un monument, *la même.*

I

Janicule. (Le mont) D'où il prit ſon nom, *p.* 272. *n. z.* *Numa* eſt enterré au pié de ce mont, *p.* 195. *Ancus* le fait enfermer de murailles, ſans cependant le comprendre dans l'enceinte de *Rome*, *p.* 272. *n. a.*

Janualii, *Junonii*, *Minervii.* (Cantus) Vers que les Saliens chantoient en l'honneur de *Janus* de *Junon*, & de *Minerve*, *p.* 170. *n. z.*

Janvier. (Le mois de) *Numa* ordonne qu'il ouvriroit dans la ſuite l'année ſolaire; *p.* 191.

Janus. Temple de ce Dieu, par qui bâti, *p.* 178. *n. g.* *Numa* ordonne, qu'on ferme ce Temple en tems de paix, & qu'on l'ouvre en tems de guerre, *p.* 179. *n. q.* Médailles ſur ce ſujet, *la même.*

Janus-Curiace. Quelle ſorte de Divinité c'étoit, *p.* 230. *n. o.*

Iapigie. Ancien nom du païs, qui s'appelle à préſent le *Royaume de Naples*, *p.* 10. *n. r.*

Javeline de *Romulus* prend racine, & devient un arbre fort reſpecté des *Romains*, *p.* 116. *n. ſ.*

Jeuneſſe. (La Déeſſe) Figure ſous laquelle elle étoit repréſentée, *p.* 344. *n. k.* Même Divinité que la Déeſſe *Hebé*, *la même.* Coutume des jeunes *Romains* de lui conſacrer leur chevelure, *la même.* On lui donne une place dans le Temple qu'on érige à *Jupiter* ſur le *Capitole*, *p.* 345.

Jeux, (Grands) ou *Jeux Romains*, furent d'abord inſtitués en l'honneur de *Néptune Equeſtre*, *p.* 18. *n. o.* On appella enſuite de ce nom, les jeux qui ſe faiſoient en l'honneur des Grandes Divinités, *p.* 306. *n. f.* & même tous les jeux du Cirque, *la même*, & *p.* 18. *n. o.*

Impair, (Nombre) *v. Nombre.*

Inceſte reſervé par *Numa* à la connoiſſance des Pontifes, *p.* 188. *n. i.*

Interregne. Le premier Interregne dans *Rome*, eſt après la mort de *Romulus*, *p.* 140. Le ſecond, après la mort de *Numa*, *p.* 196. Le troiſiême, après la mort de *Tullus*, *p.* 259. Le quatriême & proprement le dernier, après celle d'*Ancus*, *p.* 290.

Joug. Ce que c'étoit chez les *Romains*, que de passer sous le joug, *p.* 229. *n. m.* Comment ce joug étoit appellé, *p.* 231. *n. q.*

Isle du Tybre. Si elle étoit censée de la ville de *Rome* sous *Ancus*, *p.* 272.

Italie. Origine de ce nom contestée, *p.*22.*n.x*. Elle est appellée *Saturnia*,*p.*22. *Oenotria*,*p.*13. 22. Sentimens de *Tertullien* sur la plus grande antiquité de ces deux noms,*p.*22. *n.u*. Auteurs partagés au sujet de ses premiers Habitans, *p.* 13.*n. f. Enée* aborde en ce païs, *p.* 9. 10. Dans quel état se trouvoit le païs à l'arrivée des *Troyens*, *p.* 12.

Italus. Nom d'un Prince qui conquit la plus grande partie du païs nommé depuis *Italie*, & à qui il laissa son nom, *p.* 21.

Jugerum. Different chez les *Romains*, de ce que nous appellons aujourd'hui *Arpent*, *p.* 309. *n. r.* Il contenoit deux cents quarante piés, *la même*.

Jüle, fils d'*Enée*, *v. Euryleon*. Autre *Jüle*, fils de celui-ci, & petit-fils d'*Enée*, *p.* 34. La souveraine puissance sur les affaires de la Religion lui est donnée par les *Latins*, *p.* 35. & transmise à sa postérité, *la même*.

Julia. (La famille) Transplantée d'*Albe* à *Rome*, reçoit une place dans le Sénat, *p.* 243. *n. y.*

Jumeaux. *Rome* porte une Loi, qui ordonne que trois enfans mâles qui naîtroient d'une même couche seroient nourris jusqu'à l'âge de puberté, aux frais du public, *p.* 231. 257.

Junius Brutus. Sa noblesse & ses richesses, *p.* 432. Epouse la fille cadete de l'ancien *Tarquin*, *p.* 347. Est assassiné avec un de ses fils par *Tarquin le Superbe*, *p.* 432.

Junius Brutus, fils du précedent, contrefait l'insensé pour éviter la mort, que vouloit lui donner *Tarquin le Superbe*, *p.* 432. Accompagne les deux fils de ce même *Tarquin* à *Delphes*, *p.* 482. Accomplit l'oracle prononcé par le Dieu, que ces deux Princes étoient venus consulter, *p.* 483. Jure solemnellement de faire une guerre implacable aux *Tarquins*, *p.* 491. Prend des mesures pour l'éxécution de son projet, *p.* 492. Discours qu'il tint sur ce sujet au Peuple assemblé, *p.* 493. 494. 495. Fait proscrire les *Tarquins* par un Arrêt du Sénat, confirmé des suffrages du Peuple, *p.* 495. 496. Propose de changer la Monarchie Romaine en Republique, *p.* 497. Son dessein est approuvé, *p.* 499. Est créé Consul avec *Collatinus*, *p.* 500. Se rend à l'armée Romaine, au Camp d'*Ardéa*, & la trouve déja gagnée à son parti, *p.* 501.

Junon. *Numa*, défend aux femmes prostituées d'entrer dans son Temple, *p.* 183.

Junon Moneta, d'où vient *Junon* fut ainsi appellée, *p.* 117. *n. t.*

Junon Quiritide. Divinité des *Sabins*, *p.* 114. *n. p.*

Junon Sabine. Divinité introduite dans *Rome* par *Tatius*, pour présider aux repas publics des Curies, *p.* 118.

Junones. Divinités protectrices des femmes, *p.* 131. *n. o.*

Junonii, (Cantus) *v. Janualii*.

Jupiter Capitolin. Epoque de la

fondation du Temple qu'on lui érigea sur le *mont Capitole*, *p.* 342. *n. h.* Ce qui se passa, quand il fut question de le commencer, *p.* 345. *& suiv.*

Jupiter Elicius. Divinité des Enchanteurs, *p.* 255. *n. l.* Autel érigé à ce Dieu par *Tullus* sur le *mont Aventin*, *p.* 256.

Jupiter Ferétrien. Pourquoi *Jupiter* fut ainsi appellé, *p.* 93. *n. q.* *Romulus* lui fait élever un Temple sur le *mont Capitole*, *la même.* Ce Temple est augmenté par *Ancus*, *p.* 279,

Jupiter Latialis. *Tarquin le Superbe* lui fit bâtir un Temple sur la montagne d'*Albe*, *p.* 444. *n. f.* Ce fut dans ce Temple, que les *Romains* & les *Latins* tinrent dans la suite leur Diéte générale, *la même.*

Jupiter Lucetius. C'est-à-dire, *Jupiter* Auteur de la lumiere, est célébré dans les chansons Saliennes, *p.* 170. *n. z.*

Jupiter Pistius. Dieu de la bonne-foy, *p.* 466. *n. d.*

Jupiter Sancus, le même, que le précédent, *la même.*

Jupiter Stator. Nom de *Jupiter*, à qui *Romulus* construisit un Temple en reconnoissance de ce que les *Romains* s'étoient arrêtés dans leur fuite, pour faire tête à l'ennemi, *p.* 106. 107. Médaille sur ce sujet, *p.* 106.

Jupiter Terminal. Dieu conservateur des pierres qui servoient de bornes dans les campagnes, *p.* 181.

L

Lares. (Les Dieux) Divinités tutelaires des Lieux publics, des Carrefours, des Maisons, &c. *p.* 378. *n. m.* *Servius* institue en leur honneur la fête des *Compitalices*, qui étoit un nom qu'ils portoient, *p.* 377. *n. l.* On avoit coûtume de les representer, ou sous la figure d'un chien, ou couverts de sa peau, ou du moins ayant à leur suite un de ses animaux, *p.* 378. *n. m.* De quelle maniére on célébroit leur fête, & dans quel tems, *p.* 379.

Lares Bullati. Nom qu'on donnoit à ces Divinités, lorsque les *jeunes Romains*, parvenus à l'âge viril, leur avoient fait une offrande de leurs *Bulles d'or*, *p.* 115. *n. o.*

Lares Grundiles. Nom des *Lares* que *Romulus* inventa, en mémoire de la Truye, qui d'une seule portée mit bas 30. petits, *p.* 379. *n. m.*

Lares Permarini. Nom des *Lares* destinés à la garde des vaisseaux, *p.* 379. *n. m.*

Latia. Nom donné aux assemblées générales des *Latins* & des *Romains* qui se tenoient tous les ans dans le Temple de *Jupiter Latin*, depuis que *Tarquin* eut renouvellé le traité de confédération fait par *Servius*, entre ces deux Peuples, *p.* 444.

Laticlavium, Angusticlavium. Differens ornemens qu'on mettoit sur les habits à *Rome*, *p.* 320. *n. a.*

Latinitas. Nom de certains droits qu'avoient les *Latins* par le traité de confédération fait entre eux & les *Romains*, *p.* 445. *n. g.*

Latins. Sommés inutilement par *Tullus* de se rendre aux *Romains*, *p.* 251. Voyent faire le

dégât sur leurs terres, *p.* 252. Font une trêve avec *Tullus*, 253. Se révoltent sous *Ancus*, *p.* 263. Eprouvent la valeur de ce Prince, *p.* 268. *& suiv.* Sont transplantés pour la plus part à *Rome*, *p.* 270. Se révoltent de nouveau, *p.* 293. Sont défaits près de *Fidéne* par *Tarquin*, *p.* 298. Font avec les *Sabins* & les *Etruriens* une ligue contre *Rome*, *p.* 300. Perdent une premiere bataille, *p.* 302. & puis une seconde, *p.* 303. Détail de cette derniere, *la même.* Implorent la clemence du Vainqueur, *p.* 304. & en obtiennent des conditions favorables, *p.* 305.

Latinus Roy du *Latium*, *p.* 22. Entre en négociation avec *Enée*, *p.* 23. Donne à ce Prince Troyen des terres dans le païs, *p.* 24. Quelle étoit l'étenduë de ces terres, *n. z.* Lui fait épouser sa fille unique, *la même.* Est tué dans un combat, *p.* 25.

Latium. Ce païs étoit extrêmement peuplé du tems des premiers *Romains*, *p.* 298.

Lavinie fille unique du Roy *Latinus* épouse *Enée*, *p.* 24. Se retire dans les forêts, & y met au monde un fils, à qui elle donne le nom *d'Enée-Sylvius*, *p.* 32. On l'engage à revenir avec son fils à *Lavinium*, *la même.*

Laviniens. Massacrés dans une embuscade par les *Sabins*, *p.* 121. Vengent leurs compatriotes en donnant la mort à *Tatius*, *p.* 122.

Lavinium. Ville construite par *Enée*, *p.* 121.

Lavinium. Nom du camp d'*Enée* en *Italie*, *p.* 24. Etymologie peu vraisemblable de ce mot, *n. a.*

Laurentins. Ce qui est de plus vraisemblable au sujet de la situation du païs de ces peuples, *p.* 12. *n. b.*

Légion. Etymologie de ce mot, *p.* 94. *n. u.* Les *Légions Romaines* furent d'abord composées de 4000. hommes, & ensuite de 6600. *p.* 112. *n. o.* Les seuls *Romains*, & du nombre des cinq premieres classes, pouvoient entrer dans le corps des *Légions*, *p.* 391. 446. *n. k.* *Tarquin le Superbe* y introduit des étrangers, *p.* 446.

Lettres ou *Caractéres.* L'usage des Lettres est appris aux *Latins* par *Evandre*, *p.* 18. *n. p.* Les *Lettres* de l'ancienne *Rome* avoient beaucoup de conformité avec les *Lettres Grecques*, *p.* 408. *n. p.*

Libitina. Nom d'un quartier de *Rome*, où l'on se fournissoit de toutes les choses nécessaires aux funerailles, *n. h. p.* 375. Autres significations de ce mot, *la même.*

Libitinarii. Nom de ceux à qui on s'addressoit à *Rome*, pour se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire aux funerailles, *p.* 376. *n. h.*

Libitine. (La Déesse) Les fonctions de cette Divinité, *p.* 375. *n. h.* Confonduë par quelques Auteurs avec *Proserpine*, & mieux avec *Venus*, *la même.*

Licteurs. Quelle fut leur destination sous *Romulus*, *p.* 132. Si la coûtume des Rois de *Rome* de se faire accompagner de *Licteurs*, ne commença que sous le *vieux Tarquin*, *p.* 320. *n. b.* Les Consuls eurent d'abord, comme les Rois, 24. *Licteurs*, & ensuite les réduisirent à douze; encore n'en

furent-ils

furent-ils escortés qu'alternativement, *p.* 498. *n. b.*

Livres composés par *Numa*, enterrés avec lui, *p.* 194. 262. *n. p.* Retrouvés ensuite & comment, *p.* 195. Enfin brûles par Arrêt du Sénat, & pourquoi, *p.* 195. 196.

Loix établies par *Romulus*, *p.* 72. 73. Expliquées, ou réformées par *Numa*, *p.* 185.

Lua. (La Déesse) Divinité qui présidoit aux expiations, *p.* 396. Etymologie de son nom, *n. e.* *Servius* lui dédia un Temple, *p.* 396. Elle a été long-tems ignorée des Sçavants, *n. e.*

Leucade. Anciennement *Peninsule*, & connuë à present sous le nom d'*Isle de sainte Maure*, *p.* 9. *n. m.* Il y avoit au milieu un Temple érigé à *Venus mere d'Enée*. *p.* 9.

Lucéres. Nom donné à une des *Tribus* de la division de *Romulus*, *p.* 374. *n. g. p.* 112. *not. n.* Un des ordres des *Chevaliers Romains* porta aussi le même nom, *p.* 112. *not. n.* Etymologie de ce mot, *p.* 327. *n. y.* La Tribu des *Lucéres* se nommoit aussi *Colline*, *p.* 374.

Lucetius, (Jupiter) *v. Jupiter.*

Lucine. (La Déesse) Un des noms de *Junon* en tant qu'elle présidoit aux accouchemens, *p.* 376. *n. i.* Médaille de cette Divinité, *la même.*

Lucréce. Epouse de *Collatinus*, *p.* 486. Ses belles qualités, *la même.* Est deshonorée par *Sextus Tarquinius*, *p.* 488. Demande justice à ses parens de la violence qu'on lui a faite, *p.* 490. Se plonge un poignard dans le cœur, *p.* 491. Combien cette mort tragique fut funeste aux *Tarquins*; *p.* 491. *& suiv.*

Lucrécius. Pere de *Lucréce*, *p.* 489. Est fait Gouverneur de *Rome* par *Tarquin*, *p.* 492. Et après la proscription des *Tarquins* chargé de l'administration de cette ville, *p.* 496.

Lucumons. Nom des Gouverneurs, ou petits Rois des douze Cantons d'*Etrurie*, *p.* 65. *n. x. p.* 312.

Lucumonies. Nom des douze Cantons qui partageoient l'ancienne *Etrurie*, *p.* 312.

Lupercal. Temple construit par *Evandre* en *Italie*, au Dieu *Pan*, *p.* 17. Ce que c'étoit que ce Temple, *n. l.*

Lupercales. Fêtes originaires d'*Arcadie*, *p.* 43. Quelles en étoient les cérémonies, *n. a.*

Luperques. Pourquoi les *Luperques* couroient la ville armés de foüets, *p.* 376. *n. i.*

Lustrum. Nom donné à toute la cérémonie de la Récension que fit *Servius* du Peuple *Romain*, *p.* 396. Etymologie de ce mot, *n. f.* Cette fête, qui revenoit tous les cinq ans, fonda la coûtume de compter les années par le nombre des *Lustres* qu'on avoit vêcu, *p.* 397. Le *Lustre* se faisoit toûjours au *Champ de Mars*, *p.* 398.

Lycée. Temple érigé en *Grece* au Dieu *Pan*, *p.* 16.

M

Magister. Le grand maître du Collége des *Saliens*, *p.* 170. *n. b.*

Malfaiteurs. (La forêt des) Sa situation, *p.* 248. *n. d.* Deux fameuses batailles données près de cette forêt, *p.* 248. 253.

Mamilius. (Octavius) Le chef le plus accredité des *Latins*, *p*. 435. Descendu de *Télégonus* fils d'*Ulisse* & de *Circé*, *p*. 436. Epouse la fille unique de *Tarquin le Superbe*, *p*. 435. & met dans les interêts de son beau-pere, les principaux de sa nation, *p*. 436.

Mammurius. Nom du célébre ouvrier qui fabriqua les *Boucliers de Numa*, *p*. 168. *n*. *u*.

Manipulus. Sorte de Bataillon *Romain*, qui contenoit quelquefois moins de cent soldats, *p*. 49. *n*. *b*. On appelloit les soldats de ce bataillon. *Manipulares*, *la même*. Etymologie du mot *Manipulus*, *p*. 48. 49.

Marché Romain. *Forum Romanum*. On donnoit ce nom à l'intervale qui étoit entre le *mont Palatin*, & le *mont Tarpéius*, *p*.117.325. *n*.*d*. D'où vient qu'on lui donna le nom de *Forum*, *p*. 325. *n*. *d*. *Le premier Tarquin* l'orne magnifiquement, *la même*. Ce fut jusqu'à *Jule César* l'unique place qui se vit dans *Rome*. *n*. *d*.

Marcius parent de *Numa Pompilius*, *p*. 145. Engage ce Prince à recevoir la Couronne de *Rome*, *p*. 146. 259. Est fait Sénateur & premier *Grand-Pontife*, *p*. 259. 284. *n*. *l*. Devient compétiteur de *Tullus-Hostilius*, & se donne la mort, *p*. 260.

Marcius (Numa) fils du précedent est créé *Préfet de Rome* sous *Tullus*, *p*. 260. *not*. *n*. Il épouse Pompilie fille unique de *Numa*, *p*. 194. Ce *Marcius* fut pere d'*Ancus* quatrième Roy de *Rome*, *la même*, *p*. 260. 284. *n*. *l*.

Marcius, (Ancus) *v*. *Ancus*.

Marcius Tremulus. Nom d'un *Romain* qui vainquit deux fois les *Samnites*, & à qui on érigea une statuë équestre, *p*. 285. *n*. *l*.

Mariage. Loi portée par *Romulus* concernant les mariages, *p*. 73. & tout ce qui y a rapport, *p*. 74. 75. 76. *n*. *h*. *i*. *l*. *m*. *n*. *o*.

Marius. (Caïus) Médaille qui a ce nom pour légende, *p*. 56. *n*. *k*.

Mars. (Le mois de) Premier mois de l'année avant *Numa*, *p*. 191.

Mars. (Le champ de) Nom d'une vaste plaine qui étoit anciennement aux portes de *Rome*, *p*. 395.

Martialis, (Flamen) *v*. *Flamen*.

Matronalia. Fêtes Romaines. Ce que c'étoit, & pourquoi elles furent instituées, *p*. 118. *not*. *n*.

Médulie. Patrie de *Tullus-Hostilius*, *p*. 197. Assiegée, prise & démolie par ce Roy, *p*. 252. Réparée par les *Romains*, & prise d'emblée sur eux, *p*. 268. Assiégée pendant quatre ans par *Ancus*, prise & pillée, *p*. 268. Conquise par *Tarquin*, *n*. *x*. *p*. 299.

Megalenses. (Ludi) Jeux institués par *Junius Brutus*, en l'honneur de *Cybele*, *p*. 306. *n*. *f*.

Mercidinus ou *Mercedonius*. Nom du mois intercalaire des *Romains*, *p*. 191. *n*. *p*. Il étoit de 23. jours, *p*. 193.

Metius-Curtius, *Sabin*, se distingue dans la bataille que ses compatriotes livrent à *Romulus*, *p*. 103. Se jette dans un lac à qui il donne son nom, *p*. 104. *n*. *e*. Est incorporé aux *Romains*, *p*.110.

Metius Fuffetius déclaré Dictateur par l'armée des *Albains*, *p*. 207. Traite de la paix avec *Tullus-Hostilius*, *p*. 209. Refuse le

Duel que ce Prince lui propose, & engage le combat des *Curiaces* & des *Horaces*, *p.* 214. Trame une trahison entre les *Romains*, y engage tous les Chefs de son armée, *p.* 234. Est pour cela même condamné & mis à mort par l'ordre de *Tullus*, *p.* 241. 242.

Métropole. Ce que signifie ce mot, *p.* 206. *n. y.*

Mézence, Roy des *Tyrrheniens*, fait la guerre à *Enée*, *p.* 28. Quel est le païs que ce Prince avoit sous sa domination, *n. k.* Il fait la paix avec *Euryléon*, *p.* 32.

Minerve. (Cap de) Sa situation, *p.* 10. *n. s.* Pourquoi il fut ainsi appellé, *la même.*

Minervii, (Cantus) *v. Janualii.*

Moesia. (La forêt) *p.* 284.

Moneta, (Junon) *v. Junon.*

Monnoye. *Servius* est le premier qui en ait fait frapper à *Rome*, *p.* 398. Les premieres monnoyes qui parurent à *Rome* furent d'airain, *p.* 398. *n. i.* Porterent l'empreinte des trois animaux qu'on immola dans les sacrifices du *Lustre*, *n. k.* *Servius* porte une Loi pour qu'à la mort de chaque particulier, on portât une piece de *Monnoye* au Temple de la Déesse *Libitine*, *p.* 375. *n. h.* Une autre à la naissance de chaque enfant dans celui de *Lucine*, *p.* 376. *n. i.* & une autre dans le Temple de la *Jeunesse*, quand on étoit sorti de l'enfance, *p.* 377. *n. k.*

Mugius. Nom d'un soldat qui, à ce que croyent quelques Auteurs, donna son nom à la porte appellée *Mugnonienne*, où il avoit coûtume de faire sentinelle, *p.* 114. *n. p.*

Mugnonienne. (La porte) Nom que portoit du tems de *Romulus* une porte de *Rome*, *p.* 114. *n. p.*

Murale, (Couronne) *v. Couronne.*

Murtia ou *Myrtia vallis*. Vallée entre les monts *Aventin* & *Palatin*. Pourquoi ainsi nommée, *p.* 270. *n. y.* *p.* 308. *not. n.*

Muses. Fontaine & prairie, consacrées par *Numa* aux *Muses*, *p.* 157. Le soin en est confié aux Vestales, *n. s.*

N

Naples. (Royaume de) Appellé anciennement *Iapigie*, *p.* 10. *n. r.*

Navius, (Attius) *v. Attius.*

Neptune. Pourquoi le jour de sa fête, on ne faisoit point travailler les animaux, *p.* 18. Pourquoi appellé *Equestre*, *p.* 17. Varieté de sentimens sur le prétendu cheval qu'on dit qu'il fit sortir de la terre, *p.* 17. Le même Dieu que *Consus*, *p.* 18. *n. o.* *p.* 80. Jeux institués en son honneur, *p.* 18. *n. o.* Autel de *Neptune Equestre* trouvé par *Romulus*, *p.* 80.

Neritis. Premier nom, que portoit anciennement, selon Pline, *Leucade*, *p.* 9. *n. m.*

Nicostrata, *v. Carmenta.*

Noir. L'habit *Noir* fut chez les *Romains* la marque de deüil, *p.* 180. *n. a.*

Nombre impair. Superstition sur ce nombre, *p.* 190. *n. o.*

Nomente. Ville de *Sabinie*, sa situation, *n. s.* *p.* 295. Eprouve la clemence de *Tarquin*, *p.* 296.

Nones Caprotines, *v. Populi fugium.*

Numa Marcius, *v. Marcius.*

Numa Pompilius. Son origine &

son caractére, *p.* 142. Il s'adonne à l'étude de la sagesse, *la même.* Son commerce prétendu avec la Nymphe *Egérie*, *p.* 143. 168. Il est élû Roy de *Rome*, *p.* 144. Se défend de souscrire à son élection, *p.* 145. Accepte enfin la Royauté, *p.* 147. Est reçû dans *Rome* aux acclamations du peuple, *p.* 148. Parvient à la connoissance du vrai Dieu, *p.* 149. *n. h.* N'a point été disciple de Pithagore, *p.* 150. *n. i.* Régle les cérémonies de religion, *p.* 151. *n. k.* Etablit parmi les Ministres des Dieux un bel ordre, *p.* 152. Evite la guerre dont il étoit menacé par les *Fidénates*, & comment, *p.* 172. *& suiv.* Erige plusieurs Temples, *p.* 178. *& suiv.* Réforme les Loix de *Romulus*, *p.* 183. 185. Distribuë les Citoyens de *Rome*, en divers corps de métiers, *p.* 184. Régle les deüils & ce qui regarde les obseques des morts, *p.* 187. Porte differentes loix par rapport à la religion, & la police exterieure, 187. *& suiv.* Réforme le Calendrier, *p.* 190. *& suiv.* Meurt à 82. ou 83. ans, après 43. ans de regne, *p.* 194. *n. p.* Sa pompe funebre, *p.* 195. A pour successeur *Tullus-Hostilius*, *p.* 197.

Numique. (Le) Fleuve proche de *Lavinium*, dans lequel se noya *Enée*, *p.* 28. *n. l.*

Numitor. Treiziême Roy d'*Albe*, détrôné par *Amulius* son frere, *p.* 37. Remonte sur le Trône, *p.* 49. Persuade à ses deux petits fils *Remus* & *Romulus* de bâtir une nouvelle ville, *p.* 50. Envoye du secours à *Romulus* dans la guerre des *Sabins*, *p.* 99.

O

Ocrisie, mere de *Tullius Servus*, *p.* 352. Ses avantures, *p.* 355. 356.

Octavius, ou *Octavus Mamilius.* Si on doit l'appeller *Octavius*, ou bien *Octavus*, *p.* 435. *n. b.* Ce que c'étoit, *v. Mamilius.*

Oenotrus. Conduit une colonie en *Italie*, *p.* 13. Donne son nom à la contrée où il s'établit, *la même*, *n. e.*

ὄλυμπος. Nom que donnoient les Grecs à la fosse que faisoient les nouvelles Colonies dans l'endroit où elles vouloient s'établir. Usage & mistére de cette fosse, *p.* 57. *n. o.*

Opalia. Fêtes instituées par *Tullus* en l'honneur d'*Ops* femme de *Saturne*, *p.* 249. *n. g.*

Ostie. Ville à l'embouchure du *Tybre* bâtie par *Ancus*, avec un port, *p.* 277. 278. 279.

P

Paganalia. Fêtes instituées en l'honneur des Divinités champêtres, *p.* 383. Quel jour on les célebroit, & pourquoi il n'en est point fait mention dans le Calendrier Romain, *n. q.*

Palatin. (Mont) Pourquoi ainsi nommé, *p.* 16. 51. 52. *n. d.* Voisin du mont *Capitole*, *p.* 101.

Palatine, (La Tribu) *v. Ramnenses.*

Palès. Déesse des bergers, fête instituée en son honneur, *p.* 59. *n. q.*

Paleur, (La) *v. Crainte.*

Palilia, ou *Parilia.* Fêtes pastorales en l'honneur de la Déesse *Palês*, *n. p.* 59.

Palinure. (Le Cap) Sa situation *p.* II. *n. x.*

Palladions. C'étoit deux statuës de fer dont l'une étoit l'original & l'autre la copie, *p. 26.* Les seules *Vestales* avoient droit de les voir, *n. d.*

Pallantium. Capitale des Etats d'*Evandre*, en *Arcadie*. Bourgade construite par ce Roy dans le *Latium*, *p. 16.*

Palmata, (Tunica) *v. Tunica.*

Paludamentum. Sorte de manteau militaire, *p. 224. n. h.*

Pan. Divinité tutelaire des troupeaux, *p. 16. n. l. Evandre* lui construit en *Italie* un Temple à qui il donne le nom de *Lupercal*, *p. 17.* Il paroît que ce Dieu étoit le *Jupiter* des *Grecs*, *n. l.*

Papirius fait une compilation des loix portées dépuis *Romulus* jusqu'au second *Tarquin*, *p. 472.* Cette compilation est appellée le *Droit Papirien*, *la même.*

Parricide. Quel étoit à *Rome* le supplice des *Parricides*, *p. 472. n. l.*

Patrat. (Pere) Nom de celui des *Féciaux*, qui étoit député pour les traités de paix ou de guerre, *p. 173. n. g.* Les cérémonies dont il usoit dans ses fonctions, *la même*, *& suiv. p. 218. n. a.*

Patrices. Nom donné aux enfans des premiers Sénateurs de *Rome*, *p. 65.*

Patriciennes. (Familles) Nom des six familles d'*Albe*, à qui *Tullus* donna place dans le Sénat, *p. 243.*

Patrons. Quels étoient ceux à qui on donnoit ce nom à *Rome*, *p. 66. n. z.* Et quel étoit leur emploi, *p. 67.*

Pavots. Tarquin le Superbe tranche la tête des plus grands pavots de son jardin, en presence du Député que lui avoit envoyé son fils refugié à *Gabie*, & dans quelle vûë, *p. 463.*

Pecunia. Nom de la premiere monnoye qui parut à *Rome*, & d'où vient on l'appella ainsi, *p. 399.*

Pelasgiens. Viennent au secours des *Aborigénes*, s'établissent dans leur païs, retournent pour la plus part en *Grece*, & pourquoi, *p. 14.* Y retiennent le nom de *Tyrrheniens*, *la même.*

Pénates. (Dieux) Appellés *Grands Dieux*, *p. 307. n. m.* Ce que c'étoit, *la même*, *v. Palladions.*

Peres. Nom donné par *Romulus* aux premiers Sénateurs de *Rome*, *p. 65.*

Péres. Romulus donne aux *Peres* un pouvoir despotiques sur leurs enfans, *p. 76.* Cette loi est limitée par *Numa*, *p. 185.*

Permarini, (Lares) *v. Lares.*

Peste ravage *Rome* sous *Romulus*, *p. 125.* Une seconde fois sous *Tarquin le Superbe*, *p. 480.* Toute l'*Italie* sous *Numa*, *p. 167.*

Picus. Ce que l'on doit penser de ce Roy vrai ou imaginaire, *p. 26. n. c.*

Pileamines, *v. Flamines.*

Pinaria. Vestale que *Tarquin* fit enterrer toute vive, *p. 349.*

Pistius, (*Jupiter*) *v. Jupiter.*

Pitulum. Ville, *p. 267. n. t.*

Plébéiens. Nom que portoit à *Rome* le simple peuple, *p. 66.*

Polinctores. Domestiques de ceux qu'on appelloit à *Rome*, *Libitinarii*, *n. h. p. 376.*

Politoire. Ville du païs *Latin*,

p. 266. n. r. Priſe par deux fois & démolie, *p. 267.*

Pomoerium. Diſſenſion des Auteurs ſur ce qu'on doit entendre par ce mot, *p. 372. 373. n. e. 266.*

Pompilie. Fille unique de *Numa* épouſe *Marcius*, *p.* 194.

Pompilius, (Numa) *v. Numa.*

Pont bâti par *Ancus* ſur le *Tybre*, *p.* 272. Autre conſtruit ſur le même Fleuve par les *Sabins p.* 333. & brûlé par *Tarquin*, *p.* 334.

Pontife. (Grand) Chef du corps des Pontifes, *p.* 177. Son autorité, *p.* 178. Par qui choiſi, *n. n.*

Pontifes. Huitiême claſſe des Miniſtres de la Religion établie par *Numa*, *p.* 175. Etymologie de ce nom, *n. k.* Leurs fonctions, *p.* 176. *& ſuiv.* Leur nombre, *n. l.*

Poplicola, *v. Publius.*

Populi-fugium, ou *Nones Caprotines.* Fêtes Romaines, leur inſtitution, *n. p.* 133.

Præfectus Celerum. Nom de l'Officier qui commandoit une des *Centuries* du corps des *Céléres*, *p.* 132. *n. f.*

Præſul. Nom de celui qui régloit les danſes des *Saliens*, *p.* 171.

Prætexta. Genre de Robe qui fut donné par diſtinction aux enfans des Dames *Sabines* qui ménagerent la paix entre *Tatius* & *Romulus*, *p.* 116. Devient fort commun dans la ſuite, *n. r.*

Préfet de Rome. Quelle eſpece de Magiſtrature c'étoit, *p.* 260. *not. n.*

Prénom, *Nom*, *Surnom.* Ce que c'étoit chez les *Romains*, *p.* 260. *n. o.*

Priſcus, (Tarquinus) *v. Tarquin.*

Procas. Douziême Roy d'*Albe*, *p.* 37. Nommé *Palatinus*, *n. p.*

Proclipte. (L'Iſle de) Sa ſituation, pourquoi ainſi appellée, *p.* 12 *n. a.*

Proculus, (Julius) Sénateur Romain, perſuade au Peuple, que *Romulus* a été enlevé au Ciel, *p.* 136. & 137. Eſt député pour aller porter à *Numa Pompilius* la nouvelle de ſon élection à la Couronne de *Rome*, *p.* 145.

Proletarii. Nom des *Romains*, qui dans la récenſion de *Servius* formoient la ſixiême claſſe, *p.* 446. *n. i.* Pourquoi on les nommoit auſſi *Capite cenſi*, *la même.*

Publius Valerius, ſurnommé *Poplicola*, *p.* 490. *n. d.* Fait ſerment de venger ſur les *Tarquins* la mort tragique de *Lucréce*, *p.* 491. Gagne l'armée qui étoit au Camp d'*Ardéa*, *p.* 501.

Pugilat. Eſpece de joûte dont on donnoit le ſpectacle dans le Cirque, du tems de *Tarquin*, *p.* 311. *n. a.*

Pugiles. Eſpece de joûteurs, *n. u. p.* 311.

Puteal. Nom de l'endroit où l'on enfoüit le raſoir & le caillou de *Navius*, *p.* 332. *n. d.*

Q

Quenoüille. La Quenoüille de *Tanaquil*, eſt ſuſpenduë dans le Temple d'*Hercule*, *p.* 370. Difficultés ſur ce fait, *n. a.*

Quirinal, (Le mont) *p.* 100. Nommé *Collin* ou *Agonal*, *p.* 230. *n. ſ. Mons ſalutaris*, *Mons Caballinus*, ou *Cabalus*, enfin *Cavallo*, qui eſt le nom qu'il porte aujourd'hui, *p.* 371. *n. b. Numa* l'enferme dans l'enceinte de *Rome.*

Quirinalia. Fêtes inſtituées à l'hon-

neur de *Romulus*, *n. p.* 136.

Quirinalis. (Flamen.) Nom du Pontife qui présidoit en culte de *Romulus*, *n. p.* 136.

Quirinus. Nom de *Romulus.* Divinité, *p.* 136. *Numa* crée en son honneur un troisiême *Flamen*, *p.* 155.

Quiris. Divinité des *Sabins.* Son étymologie, *p.* 117.

Quirites. A quelle occasion les *Romains* prennent ce nom, *p.* 110. *n. k.*

Quiritide, (Junon) *v. Junon.*

R

Ramnenses. Nom des *Chevaliers Romains* du choix de *Romulus*, *p.* 112. Etymologie de ce nom, *not. n. p.* 327. *n. y.* La Tribu qu'on appella *Palatine*, ainsi nommée du quartier qu'elle occupoit dans *Rome*, eut aussi le nom de *Tribu des Ramnenses*, *p.* 373. *n. g.*

Rasoir. Prodige du Caillou coupé avec un rasoir, *p.* 332. L'un & l'autre est enfoüi, *p.* 333. Ce que *Ciceron* pensoit de ce prodige, *p.* 328. & 332.

Remus, frere de *Romulus*, *v. Romulus.* Il est pris dans une embuscade par les bergers de *Numitor*, conduit à ce Prince, qui veut le faire mourir, *p.* 44. & change ensuite à son égard son courroux en tendresse, *p.* 45. Sa mort, *p.* 55. *& suiv.*

Republique. Ce genre d'administration est établi dans *Rome*, *p.* 499.

Rex sacrorum, ou *Rex sacrificulus.* Nom donné au *Magistrat*, qui avoit intendance sur la Religion, *p.* 498. 499. *n. i.* La femme de ce Magistrat s'appelloit *Reine*, *n. i.*

Rhéa Sylvia, contrainte par *Amulius* son Oncle, de se faire Vestale, *p.* 37. Devient enceinte *p.* 38. *n. b.* Est gardée à vûë, *p.* 39. Met au monde deux enfans mâles, *la même.* Est condamnée avec ses deux enfans à la mort, & ce qui en arrive, *p.* 39. 40. Elle sort de captivité, *p.* 501.

Rogatio. Nom que portoit la conclusion du Consul, lorsque dans les Comices, il concluoit à faire une chose, ou à ne la faire pas, *p.* 394. *n. b.*

Rois. Les premiers *Rois* de *Rome* commandoient leurs armées en personnes, *p.* 265.

Romains. S'ils sont descendus des *Troyens*, ou non, *p.* 4. 5. 6. *n. a.* Ils sont appellés *Quirites*, & pourquoi, *p.* 110. *n. k. Servius* les divise en six classes, *p.* 388.

Rome. Quelle est l'année précise de sa fondation, *p.* 58. On en trace l'enceinte avec beaucoup de cérémonie, *p.* 55. Cette premiere enceinte est de figure quarrée, *p.* 57. On y enferme le mont *Palatin*, *p.* 57. *Romulus* y ajoûte ensuite le mont *Tarpéius*, ou *Capitole*, *p.* 97. Elle est augmentée par *Numa* du mont *Coelius*, *p.* 242. *n. u. Ancus* y joint le mont *Aventin*, *p.* 266. & le mont *Janicule*, par un pont, *p.* 271. Enfin *Servius* met dans une nouvelle enceinte, qu'il y fait faire les monts *Esquilin* & *Viminal*, *p.* 372. Elle commence dês-lors à s'appeller *Septicollis*, *la même. Rome* n'étoit dans ses commencemens qu'un amas de chaumines, *p.* 61. Elle est ravagée par la peste & par la famine sous *Romulus*,

p. 125. D'une seconde peste sous *Numa*, *p.* 167. D'une troisiême plus cruelle que les précedentes sous *Tarquin le Superbe*, *p.* 480. Cette ville dispute à *Albe* le droit de nommer un successeur à *Romulus*, *p.* 139. Comment se termine le differend, *p.* 141. *& suiv.* Elle a une autre dispute avec *Albe*, à qui aura le souverain pouvoir l'une sur l'autre, *p.* 214. La victoire des *Horaces* lui donne la prééminence, *p.* 229. Elle joüit d'une grande tranquillité sous *Numa*, *p.* 193. Elle abandonne le gouvernement des Rois, & s'érige en République, *p.* 499.

Romulus exposé avec *Remus* son frere sur le *Tybre*, *p.* 40. Ce que l'on doit penser de la commune opinion qui fait allaiter les deux jumeaux par une Louve, *p.* 41. *n. r.* Il est élevé par le berger Faustulus, *p.* 42. Prend en main les interêts des bergers d'*Amulius*, *p.* 43. Est instruit par *Faustulus* de sa véritable extraction, *p.* 45. Investit *Amulius* dans son Palais & le fait périr, *p.* 49. Entre en contestation avec *Remus*, *p.* 50. Qui ne peut être terminée par le sort des *Augures*, *p.* 53. Remporte sur lui la victoire, *p.* 55. Fonde la ville de *Rome*, *p.* 55. Donne au Peuple la liberté de se choisir tel genre de gouvernement qu'il souhaiteroit, *p.* 62. Est déclaré Roy, *p.* 64. Donne le nom de *Peres* aux Sénateurs de la nouvelle ville, & pourquoi, *p.* 65. Met l'ordre dans la police, *p.* 66. & parmi les troupes, *p.* 68. 69. Dans la Religion, *p.* 69. *& suiv.* Regle les mariages, & tout ce qui les concerne, *p.* 73. *& suiv.* Défend aux Citoyens les Arts sedentaires, *p.* 76. Augmente sa Colonie, & comment, *p.* 77. & 78. Fait enlever les Sabines, *p.* 63. Tuë *Acron* dans un combat singulier, *p.* 90. Quel âge il avoit alors, *n. k.* Il se décerne les honneurs du Triomphe, *p.* 91. Combat seul à seul avec *Metius Curtius*, *p.* 104. Est frappé d'une grosse pierre à la tête, *p.* 105. Fait un vœu à *Jupiter Stator*, *p.* 106. Partage le souverain pouvoir avec *Titus Tatius* chef des *Sabins*, *p.* 110. Redevient seul maître de *Rome*, & comment, *p.* 123. Son second Triomphe, *p.* 124. Son troisiême, *p.* 130. Renonce à la Couronne d'*Albe*, *p.* 130. Note de Mr. le Clerc sur ce sujet, *p.* 202. *n. x.* Se reserve seulement le droit de nommer tous les ans à cette ville un Magistrat souverain, *la même.* Devient odieux aux *Romains*, *p.* 131. & sur tout au Sénat, *p.* 152. Sa mort, *p.* 134. Ce qu'elle produisit dans *Rome*, *p.* 155. Est honoré dans *Rome*, comme une Divinité, *p.* 136. Son éloge, *p.* 136. & 137. Difficultés pour lui donner un Successeur, *p.* 139.

Rostra, *v. Tribune.*

Royauté. Les *Romains* ordonnoient à ceux qu'ils faisoient Rois, d'accepter la Royauté, *p.* 292.

Ruë. La *ruë de Cypre*, la *bonne ruë*, la *ruë Scelerate.* Nom que porta successivement une des *ruës* de *Rome*, *p.* 426. 427.

Rußelle, ville d'*Etrurie*, sa situation, *p.* 301. *n. z.*

Rutules. Peuples voisins du *Latium*, *p.* 28.

p. 22. Se liguent avec les *Etrusques* contre *Enée*, *p.* 28.

S

Sabines. Histoire de l'enlévement des *Sabines*, depuis la page 79. jusqu'à 84. Médaille sur cet événement, *p.* 83. Se font médiatrices entre les *Romains* & les *Sabins*, *p.* 108. *& suiv.*

Sabine, (Junon) *v. Junon.*

Sabins. Origine de ces peuples, *p.* 86. Etymologie de leur nom, *n. f.* Ils redemandent en vain leurs filles enlevées par les *Romains*, *p.* 87. 99. Font la guerre à *Romulus*, *p.* 98. S'emparent de la Citadelle du *Capitole*, *p.* 101. Livrent aux *Romains* deux batailles, où ceux-ci demeurent enfin Vainqueurs, *p.* 103. *& suiv.* Ne font plus qu'un même peuple avec les habitans de *Rome*, *p.* 109. Font une nouvelle guerre aux *Romains*, *p.* 145. *& suiv.* Leur livrent un premier combat, *p.* 248. puis un second, *p.* 249. Enfin un troisiême, *p.* 253. dans lesquels ils ont toûjours du dessous, *la même. Ancus* les surprend dans le tems qu'ils pilloient les terres de *Rome*, *p.* 276. Les contraint à lui demander la paix, *p.* 277. Gagne sur eux une nouvelle bataille, *p.* 282. Ils favorisent sous main les *Etruriens* ennemis déclarés de *Rome*, & donnent à leur armée passage sur leurs terres, *p.* 316. Refusent de livrer à *Tarquin*, les auteurs de cette marque d'hostilité, *p.* 326. Combat opiniâtre entre eux & les *Romains*, avec un égal succês de part & d'autre, *la même.* Font un pont sur le *Tybre* pour joindre leur armée à celle des *Etrusques*, *p.* 333. Ce qu'il y a à observer sur l'union de ces deux peuples dans cette guerre, *n. e.* Sont forcés de demander la paix, & obtiennent une tréve, *p.* 336. Se mettent en campagne & sont défaits dans un combat, *p.* 337. Se choisissent un nouveau Général, *la même.* Perdent encore une bataille, & se donnent aux *Romains*, *p.* 339. 340. Font des excursions dans les campagnes *Romaines* sous *Tarquin le Superbe*, *p.* 451. Qui les défait entierement, & les rend tributaires de *Rome*, *p.* 452. 453. 454.

Sacerdotales, (Les familles) joüissent à *Rome* de plusieurs priviléges considérables, *p.* 70.

Salente. (Le Promontoire de) Sa situation, *p.* 10. *n. r.*

Saliæ. (Virgines) Jeunes filles, qui entroient dans les danses *Salienes*, *p.* 170.

Saliare carmen, *v. Janualii.*

Saliens. Nom des douzes jeunes *Romains*, à qui *Numa* commit le soin de garder les douze Boucliers du Temple de *Mars*, *p.* 168. 169. Etymologie de leur nom, *p.* 366. 367. *n. r.* Il y avoit des *Saliens* dès le tems d'*Evandre*, *p.* 167. *Numa* met ceux-là dans la sixiême classe des Ministres de la Religion, *p.* 166. Conditions requises, pour entrer dans le Collége des *Saliens*, *p.* 171. *n. o.* Leurs chants, leurs danses, leur maniére de s'habiller & de célébrer la fête des douze Boucliers, *p.* 169. *n. y. & suiv.* On appella les *Saliens* créés par *Numa*, *Saliens Palatins*, *p.* 236.

n. s. Ceux de *Tullus* s'appellerent, .
Salii Agonenses, *Salii Collini*, du quartier où ils demeuroient dans *Rome*, *la même*.
Salines sur l'embouchûre du *Tybre*, *p.* 130. *Ancus* en fait creuser sur le bord de la mer, *p.* 276.
Salle. Pourquoi le lieu où s'assembloient les Sénateurs de *Rome*, est tantôt appellé *Salle*, & tantôt *Temple*, *p.* 423. *n. x. p.* 425. *n. y.*
Salius, chef des Prêtres *Saliens* sous *Evandre*, *p.* 167.
Sancus, ou *Sangus*. Nom de l'Hercule des *Grecs*, *n. p. pag.* 20.
Sancus, (Jupiter) *v. Jupiter*.
Sappe. Genre d'attaque inventé par *Ancus*, *p* 275.
Sardiens à vendre Cri usité chez les *Romains*, & pourquoi, *p.* 129. *n. d.*
Saturnales. (Les) Fêtes instituées à *Rome* en faveur des maris, *p.* 118. *n. u.* Origine de ces fêtes, & la maniere dont on les célébroit, *p.* 249. *n. g.*
Saturne d'Italie, different de celui de *Grece*, *p.* 69. *n. d.*
Saturnius. (Le mont) *Romulus* y établit un azyle, *p.* 78. *v. Capitolin.*
Scaptia, ville, *p.* 267. *n. t.*
Sceleratus, (Campus) *v. Campus.*
Semo. Nom commun à tous les demi-Dieux, *n. d. p.* 466.
Sénat. *Romulus* se forme un Conseil des personnes les plus distinguées de sa Colonie, à qui il donne le nom de *Sénateurs* & de *Peres*, *p.* 65. Ces *Sénateurs* ne furent d'abord qu'au nombre de cent, *p.* 66. *Tatius* devenu Collégue de *Romulus*, en choisit cent de son païs, qui joüissent des mêmes prérogatives, que les prémiers, *p.* 113. Le premier *Tarquin* ajoûte cent nouveaux *Sénateurs* aux deux cents qui étoient déja, *p.* 292. On leur donne le nom de *Senatores minorum gentium*, *n. q.* Raison de cette dénomination, *la même*, *p.* 421. *n. u.*
Servius Tullius. Son extraction, & sa naissance, *p.* 355. Pourquoi nommé *Servius*, *p.* 356. Les fastes *Capitolins* ne font aucune mention de son Pére, *n. r.* Son éducation & les differens dégrés par où il monta au Trône, *p.* 357. Epouse *Gegania*, & la perd peu de tems après son mariage, *la même*. Se marie en secondes noces avec la fille aînée de *Tarquin*, *p.* 347. 358. Commande un corps d'armée sous ce Prince, *p.* 339. Prend en main le gouvernement en la place de *Tarquin*, dont on cachoit la mort, *p.* 353. Poursuit les assassins de ce Prince, flétrit leur mémoire & confisque leurs biens, *la même*. Est déclaré Roy par les suffrages du *Sénat*, *p.* 354. Erige en actions de graces divers monumens à la *Fortune* sous differens noms, *p.* 358. 359. 360. Dissipe par son adresse la cabale qu'avoient formé les *Sénateurs*, pour l'obliger à quitter la royauté, *p.* 361. *& suiv.* Discours qu'il fit en cette occasion au peuple, *p.* 362. & 363. Soûtient une longue guerre contre les *Véiens*, la termine glorieusement, *p.* 364. & obtient les honneurs du Triomphe, *p.* 365. Est confirmé Roy dans une assemblée generale du peuple,

p. 369. Délibére s'il ne quittera point le Trône, & en est détourné par les conseils de *Tanaquil*, *p.* 369. Dompte les *Etrusques*, & obtient une seconde fois les honneurs du Triomphe, *p.* 370. Augmente *Rome* des monts *Esquilin* & *Viminal*, *p.* 372. Ajoûte une quatriême *Tribu*, aux trois de l'ancien partage que *Romulus* fit de *Rome*, *p.* 373. Divise le territoire *Romain* en 15. *Tribus* appellées *Rustiques*, *p.* 380. Fait épouser ses deux filles à ses deux pupilles, *p.* 383. Dompte une seconde fois les *Etrusques*, les reçoit à certaines conditions, & Triomphe pour la troisiême fois, *p.* 384. Fait cette institution fameuse à qui on donna le nom de *Census*, *p.* 385. Pourquoi on ne met cette institution qu'après la derniere guerre des *Etrusques*, *n. r.* Détail de cette institution, *p.* 388. *& suiv.* Donne toute l'autorité dans les affaires publiques à la premiere des six classes, & pourquoi, *p.* 393. Fait la cérémonie appellée depuis, *le Lustre*, au *Champ de Mars*, *p.* 395. & 396. Fait frapper la premiére monnoye, qui ait paru à *Rome*, *p.* 398. Divise les *Affranchis* en quatre *Tribus*, & leur donne les mêmes priviléges qu'aux *Plébéiens*, *p.* 400. Fait agréer cette destination au *Sénat*, qui en avoit d'abord été scandalisé, *p.* 400. 401. 402. Commet au *Sénat* la décision des affaires ordinaires, & ne se réserve, que celles d'Etat, *p.* 402. 403. Forme un projet de confédération, à l'éxemple de celle qu'établit autrefois *Amphiction* à *Delphes*, *p.* 404. En fait part aux *Latins* & aux *Sabins*, qui l'approuvent, *p.* 405. 406. 407. *not. n.* L'éxecute & bâtit pour cela un Temple à *Diane* sur le mont *Aventin*, *p.* 408. Fait graver sur une colonne d'airain les Loix qu'on devoit observer dans les assemblées qui devoient s'y tenir tous les ans, *la même.* Est tenté de faire de *Rome* un état Républiquain, & pourquoi, *p.* 413. s'efforce de réduire par des voyes de douceur *Tarquin* son gendre, qui cabaloit pour lui enlever la Couronne, *p.* 416. Est obligé de plaider sa cause devant le *Sénat*, *p.* 417. & ensuite devant le peuple, *p.* 419. Qui le confirme dans la Royauté, *p.* 420. Est enfin opprimé par une nouvelle cabale de son gendre, *p.* 421. *& suiv.* Qui le précipite du Perron de la Salle du *Sénat*, *p.* 425. & ensuite le fait assassiner, *p.* 426. Son cadavre est foulé aux piés des chevaux qui traînoient le char de sa fille, par l'ordre exprês qu'elle en donne, *p.* 427. Eloge de ce Prince, *p.* 427. *& suiv.* Est inhumé par *Tarquinie* sa femme, *p.* 428. Mis au rang des Dieux, *p.* 429.

Septicollis. On commence sous le regne de *Servius* à appeller *Rome* de ce nom, *p.* 372.

Sequinius. Citoyen d'*Albe*, grand Pere des trois *Curiaces*, *p.* 215.

Sermens. Autel destiné à recevoir les sermens de ceux qui juroient en justice, *p.* 332. Formule de ces sermens, *n. d.*

Sextilis. Mois du Calendrier *Romain.*, *p.* 82. *n. y.*

Sibylle de Cumes. Une femme

inconnuë vient pour vendre à *Tarquin le Superbe*, neuf volumes des Prophéties de cette *Sibille*, *p.* 469. Sur le refus que fait *Tarquin* de les acheter, elle en brûle six, *p.* 470. *Tarquin* fait éxaminer les trois volumes qui restoient, les achète, *p.* 470. Les fait serrer dans un caveau sous le Temple de *Jupiter Capitolin*, *p.* 471. Etablit en titre d'office deux personnes de considération pour les garder, *p.* 470. Ils sont brulés dans l'incendie du Temple de *Jupiter*, *p.* 471. Si la femme inconnuë apporta neuf ou seulement trois volumes, *n. h. p.* 469. Si ce fut à *l'ancien* ou au *second Tarquin* qu'elle les apporta, *n. g.* Les Propheties de la *Sibylle* étoient écrites sur de la toile, *p.* 469. *n. h.* Dans quelles occasions on avoit coûtume de les consulter, à *Rome*, *p.* 471. *n. i.* Combien les *Sibylles* furent respectées dans cette ville, *la même.* Médaille qui represente la tête d'une *Sibylle*, *la même.*

Sicaniens. Varieté des Auteurs sur l'origine de ces Peuples, *p.* 14. *n. h.*

Sicules. Habitans de l'ancien *Latium*, *p.* 14. *n. g.* Chassés d'*Italie*, se refugient en *Sicile*, *la même.*

Signie Titus. Un des fils du second *Tarquin*, bâtit cette ville & y établit une Colonie *Romaine*, *p.* 408.

Soldat. En quel sens on a dit, que tout *Romain* naissoit *Soldat*, *p.* 393.

Soracte. (Le mont) Sa situation, *p.* 246. *n. b.*

Spurius Vettius, *v. Vettius.*

Spusius Vecilius, Général des *Latins*, *p.* 252

Stade. Mésure des *Romains.* Ce que c'étoit, *n. r. p.* 309.

Stator, (Jupiter) *v. Jupiter.*

Sublicius, (Le Pont) construit par *Ancus* sur le *Tybre*, *p.* 272. *n. c.* Pourquoi il fut ainsi nommé, *la même, n. d.* Les *Pontifes* d'abord, & ensuite les *Questeurs* sont chargés du soin de l'entretenir, *p.* 273. *n. d.*

Suburane, (La Tribu) *v. Tatiens.*

Subure, (Le Bourg de) appellé anciennement *Pagus sucusanus*, *p.* 374. *n. g.*

Suessa Pometia, ville des *Volsques*, *p.* 447. Nommée *Pometia*, pour la distinguer d'une autre qu'on appelloit *Suessa auruncas*, *n. m.* Situation de ces deux villes, *la même.* Celle-là fait le ravage chez les *Latins*, ce qui donne occasion à *Tarquin le Superbe* de porter ses armes contre elle, *p.* 444. Elle est attaquée & prise d'assaut par ce Prince, *la même*, & pillée par son armée, *p.* 449. La dixiême partie du butin est consacrée à achever le Temple de *Jupiter Capitolin*, *la même.* Le recit que font *Tite-Live* & *Denys d'Halicarnasse* de la prise de *Suessa*, différe en plusieurs points, *n. m.*

Suffrages. Quelle étoit la maniére dont les *Romains* donnoient leurs suffrages dans les *Comices*, aux premiers tems de *Rome*, *p.* 393. *n. b.*

Suovetaurilia. Nom que portoit le sacrifice du *Lustre Romain*, & pourquoi, il le portoit, *n. d. p.* 396.

Superbe, (Tarquin le) *v Tarquin.*

Sureau. Bâton de ſureau donné en preſent à *Apollon* de *Delphes* par *Junius Brutus*, *p.* 482.

Surnom. Aucun des Rois de *Rome* hors le dernier, n'eut de ſurnom de ſon vivant, *p.* 289. *n. p.*

Sylvius, fils de *Lavinie* & d'*Enée*, *p.* 31. Entre en poſſeſſion du *Lavinium* ſon heritage par ſa mere, *p.* 33. Devient par un jugement du Peuple ſouverain d'*Albe*, *p* 35. Regne en paix & meurt, *la même.*

T

Tages enſeigne l'art des *Augures* aux *Etruriens*, *p.* 288.

Talent. Il eſt difficile de determiner au juſte ſa valeur, *p.* 449. *n. o. Talent Attique : Talent d'Egine:Talent d'Egypte:Talent d'Alexandrie : Talent de Rhodes : Talent de Corinthe : Talent de Cyrêne : Talent Babylonien : Talent de Naples : Talent de Sicile.* Ce que c'étoit que ces differens *Talens*, *la même.* La difference du *Grand* & du *Petit Talent* inconnuë aux *Grecs*, quelquefois uſitée chez les *Romains*, *la même.* Celle des *Talens* d'or, d'argent, de cuivre, exprimoit une ſomme fixe, ſoit en or, ſoit en cuivre, ſoit en argent, *p.* 451. *n. p.* Le butin que fit *Tarquin* à *Sueſſa*, montoit à 40. *Talens* d'or, *p.* 449.

Talus Tyrannus, *v. Tyrannus.*

Tarconia, ou *Tarconium*, *v. Tarquinie.*

Tarpéia. Nom d'une Veſtale, *v. Gegania.*

Tarpéia, fille du Seigneur Romain qui avoit le gouvernement du *Capitole* ſous *Romulus*, *p.* 200. Son hiſtoire, *p.* 100. *& ſuiv.*

Tarpéius. (Le mont) Pourquoi ainſi appellé, *p.* 78. *n. q. Romulus* y fait conſtruire une Citadelle, *p.* 97. dont il donne le commandement à *Tarpéius* Seigneur *Romain*, *p.* 97. *v. Capitole.*

Tarquin. Son origine, *p.* 285. Il eſt nommé d'"abord *Lucumon*, *p.* 286. Epouſe *Tanaquil*, & à la perſuaſion de ſa femme paſſe avec elle de l'*Etrurie* à *Rome*, *p.* 287. Fable ſur ſon arrivée en cette ville, *la même.* Prend le ſurnom de *Lucius*, *p.* 288. & le nom de *Tarquin*, de la ville de *Tarquinie*, où il avoit été élevé, *p.* 289. N'obtient le ſurnom de *Priſcus*, qu'après ſa mort, *la même*, *n. p.* Dépoſe ſes grandes richeſſes au Tréſor public, *la même.* Se diſtingue dans la guerre ſous *Ancus*, *p.* 269. 280. Eſt fait par ce Prince *Patricien* & *Sénateur*, *p.* 281. Et chargé de la Tutelle de ſes deux enfans, *p.* 285. Eloigne de *Rome* l'aîné de ſes Pupilles, *p.* 290. Demande au peuple la Couronne pour ſoi-même, *p.* 291. l'obtient, *p.* 292. Crée cent nouveaux *Sénateurs*, *la même*, *p.* 412. *n. u.* Prend d'aſſaut la ville d'*Apioles*, la renverſe & vend ſes habitans comme des eſclaves, *p.* 294. Oblige *Cruſtume* à demander grace, & y fait paſſer une Colonie *Romaine*, *p.* 293. Fait ſentir ſa clemence à *Nomente*, *p.* 296. Prend *Collatie* à diſcretion & l'aſſervit pour toûjours aux *Romains*, *la même.* Pille & réduit en cendres *Cornicule*, *p.* 298. Défait les *Latins* proche *Fidéne*, *la même.* Reçoit pluſieurs villes, qui ſe

donnent à lui, *p.* 299. Livre & gagne aux *Latins* deux nouvelles batailles, *p.* 302. 303. Détail de la derniere, *p.* 303. 304. Reçoit les *Latins* à compoſition, *p.* 304. Obtient à *Rome* les honneurs du Triomphe, *p.* 305. Fait bâtir un *Cirque*, *p.* 305. à l'imitation de ceux de la *Grece*, *n. e.* Soûtient une guerre contre les *Etruſques*, *p.* 313. Remporte ſur eux une bataille prês de *Véies*, *p.* 314. Une autre proche de *Ceré*, *p.* 325. Une troiſiême prês de *Fidénes*, qui met en ſa poſſeſſion cette ville, *p.* 316. Enfin une quatriême, proche la petite ville d'*Eréte*, *p.* 317. Fait la paix avec ces peuples, *p.* 319. 320. Qui lui font de riches preſents, *la même*. Et authoriſé par Arrêt du *Sénat*, Triomphe avec une magnificence qu'il conſerva toûjours depuis en public, *p.* 321. & 322. Acheve la conſtruction des murs de *Rome*, *p.* 322. Fait dans la ville des *Egouts* magnifiques, *p.* 323. Détail de ce dernier ouvrage, *p.* 324. *n. a.* Orne la place publique, appellée le *Marché Romain*. Fait la guerre aux *Sabins*, *p.* 328. Veut ajoûter de nouveaux corps de Cavalerie à ceux qui avoient été inſtitués avant lui, *p.* 327. Y trouve de l'oppoſition de la part des *Augurs*, *p.* 328. Se contente de multiplier les ſoldats, ſans multiplier les corps, *p.* 333. Va avec ſon armée au devant des *Sabins*, *p.* 333. Brûle le pont qu'ils avoient conſtruit ſur le *Tybre* (*p.* 334. Attaque en même tems leur Camp & celui des *Etruſques* leurs Alliés, & met en déroute les uns & les autres, *p.* 335. Conſacre à *Vulcain* les dépoüilles des vaincus, *p.* 336. Accorde une trêve aux *Sabins*, *la même*. Remporte ſur eux une victoire, dont il eſt ſur tout redevable à un ſtratagême qu'il invente, *p.* 337. Laiſſe échaper l'armée des ennemis, *p.* 335. Les défait de nouveau, *p.* 339. Leur donne la paix, qu'ils demandent, *p.* 340. Triomphe pour la troiſiême fois, *p.* 341. Remarque ſur les trois triomphes de ce Prince, *n. f. pag.* 305. *n. d. p.* 341. Son fils triomphe auſſi de ſon côté, *p.* 341. *n. g.* Commence le Temple qu'il avoit fait vœu d'ériger, à *Jupiter*, à *Junon*, & à *Minerve*, dans la derniere bataille qu'il livra aux *Sabins*, *p.* 342. Ce qui ſe paſſe dans la conſécration de l'aire de cet édifice, *la même & pag. ſuiv.* Marie ſes deux filles, *p.* 347. Eſt fauſſement accuſé d'avoir donné la mort à l'Augur *Navius*, *p.* 347. Pardonne aux principaux auteurs de cette calomnie, *p.* 349. Fait enterrer toute vivante une Veſtale inceſtueuſe, *la même*. Ajoûte deux nouvelles Veſtales aux anciennes, *p.* 350. Eſt aſſaſſiné, *p.* 351. On cele ſa mort, *p.* 352. Et enfin on l'annonce au peuple, *p.* 354. Ses Obſeques, *la même*. Lieu de ſa ſépulture ignoré, *n. q.* Combien d'années il regna, *p.* 351. *n. p.*

Tarquin, petit-fils du précedent, *p.* 345. *not. n.* Surnommé *le Superbe*, *p.* 346. 429. Eſt mis ſous la tutelle de *Servius*, *p.* 361. Son caractére, *p.* 382. Epouſe *Tullie*, fille aînée de *Servius*, *p.* 383. Commence à envier le Trône de ſon Beau-pere, *p.* 410. Fait

assassiner sa femme, *p.* 413. & comme on peut le croire, les enfans qu'il avoit eus d'elle, *p.* 414. *n. t.* Forme une cabale pour ôter la couronne à *Servius*, *p.* 415. Epouse *Tullie*, sœur de sa premiere femme, *la même.* Prétend que le Trône de *Servius* lui appartient de droit, *p.* 415. Oblige ce Prince à venir plaider sur cela sa cause devant le *Sénat*, & le peuple, *p.* 416. *& suiv.* Est débouté de ses prétentions, *p.* 420. Trame, à l'instigation de sa femme, une nouvelle conspiration contre le Roy, *p.* 421. Paroît dans *Rome*, avec les habits Royaux & va s'asseoir en plein *Sénat* sur le Trône de *Servius*, *p.* 423. Précipite ce Prince du Perron de la Salle où étoient les *Sénateurs*, *p.* 425. & lui fait ôter ce qui lui restoit de vie, *p.* 426. Se fait une garde, qui veille nuit & jour devant son Palais, *p.* 430. Devient redoutable à tous les *Romains*, *p.* 431. Fait mourir *Junius Brutus* le pere & l'un de ses fils, *p.* 432. Contraint les *Sénateurs* les plus distingués à s'éxiler volontairement de *Rome*, *p.* 433. Exerce aussi sa tyrannie sur les *Plébéiens*, *p.* 434. Marie l'unique fille qu'il avoit à *Octavius Mamilius*, le chef le plus accrédité des *Latins*, *p.* 435. Fait inviter les *Latins* à une entrevûë où il ne se rend point le premier jour, *p.* 436. Un des chefs *Latins* invective contre lui, *p.* 438. *Tarquin* rend suspect la fidélité de ce chef, lui suppose un crime, dont la conviction apparente le fait condamner & éxecuter à mort, par ses propres compatriotes, *p.* 441. 442. Renouvelle alliance avec les *Latins*, & en fait écrire les conditions sur des Colonnes, *p.* 443. S'allie aussi avec les *Herniques*, les *Ecetrans* & les *Antiates*, *la même.* Erige un Temple à *Jupiter Latin*, où devoit se tenir la Diéte établie par son prédécesseur, *p.* 444. Prend la résolution de faire la guerre aux *Volsques*, *p.* 445. Léve pour cela une armée dans laquelle il mêle indifferemment les *Romains* & les étrangers, *p.* 446. 447. Va assieger, prend d'assaut & fait piller par ses soldats la ville de *Suessa Pometia*, *p.* 448. Réserve la dixiême partie du butin, pour achever le Temple de *Jupiter Capitolin*, *p.* 449. Conduit son armée contre les *Sabins*, qui venoient de faire le ravage sur le territoire de *Rome*, *p.* 452. Tombe sur un de leurs corps, en fait un furieux carnage, prend leur camp & le pille, *p.* 452. 453. Va à l'autre corps d'armée, y jette la terreur, les reçoit à discretion & fait toute la nation tributaire, *p.* 453. 454. Il paroît qu'on doit rapporter ici les deux Triomphes, qu'il *se décerna lui-même* à *Rome*, *p.* 454. *n. r.* Il employe par force ceux des *Romains* qu'il n'avoit point menés avec lui, dans ses deux dernieres expeditions, à achever les *Egouts* de la ville, & à perfectionner le *Cirque*, *p.* 455. 456. *n. s.* Fait fortifier *Rome* du côté de *Gabies*, où s'étoient retirés beaucoup de *Patriciens* mécontens, *p.* 457. En quoi consistoit cette fortification, *la même.*

Soûtient une guerre de ſept ans contre les *Gabiens*, *p.* 458. *n. x.* Qui produit une violente famine à *Rome* : ſource d'une infinité de murmures, *la même*. Evite la ſédition, dont il eſt menacé, par un expédient que lui fournit *Sextus Tarquinius* ſon fils, *p.* 459. *& ſuiv.* Entre par ſon moyen dans *Gabies*, *p.* 465. Fait un traité avec les habitans, *p.* 466. Y établit Roy ou Gouverneur *Sextus* ſon fils, *p.* 467. Envoye ſes deux autres fils fonder des Colonies, *la même*. Achéte les livres de la *Sibyle de Cumes*, *p.* 470. Etablit deux perſonnes diſtinguées, pour en être les gardiens, *la même*. Fait conſtruire le fameux Temple du *Capitole*, *p.* 473. ſans y mettre cependant la derniere main, *p.* 480. Envoye dans un tems de peſte conſulter l'*Oracle de Delphes*, *p.* 481. Circonſtances de cette conſultation, *p.* 482. 483. Aſſiége *Ardéa*, *p.* 484. Eſt proſcrit par un Arrêt du *Sénat*, avec tout ce qui lui appartenoit, *p.* 495. 496. Eſt obligé de chercher un azile à *Ceré* où il ſe retire avec *Titus* & *Aruns*, ſes deux fils, *p.* 501. Combien de tems il regna, *p.* 502. *n. l.*

Tarquinie, femme de *Servius Tullius*, rend les derniers devoirs à ſon mary, & meurt auſſi-tôt après, *p.* 428. Genre de ſa mort, *la même*.

Tarquinie, ville d'*Etrurie*, *p.* 286. Nommée d'abord, *Tarconia* ou *Tarconium*, *not. n.*

Tarquinius. (Sextus) Un des fils du ſecond *Tarquin*, & lequel, *p.* 459. *n. y.* Feint de concert avec ſon Pere d'être mal avec lui, *p.* 460. Se réfugie à *Gabies*, *p.* 461. Eſt choiſi par cette ville pour être le Général de leurs armées, *p.* 462. Fait trancher la tête à la fleur de la nobleſſe du païs, *p.* 465. Livre la ville à ſon Pere, qui l'y établit Roi, *p.* 466. 467. Accompagne *Tarquin* au ſiége d'*Ardéa*, & y fait un grand feſtin à ſes freres & à ſes amis, *p.* 485. Conçoit une paſſion violente pour *Lucréce*, 487. La force à y conſentir, *p.* 488. Se retire à *Gabies*, aprés la proſcription des *Tarquins*, *p.* 501. Il y eſt mis à mort, *p.* 502.

Tanaquil, femme de *Tarquin*, *p.* 287. Prend ſoin de l'éducation de *Servius Tullius*, *p.* 357. Fait celer la mort de ſon mary, & dans quelle vûë, *p.* 352. Empêche *Servius* de quitter le Trône où elle l'avoit engagé de monter, *p.* 369. Sa mort, *la même*. Sa quenoüille eſt ſuſpenduë dans le Temple d'*Hercule*, *p.* 370.

Tatia, femme de *Numa Pompilius*, fille du Roy *Titus Tatius*, *p.* 142.

Tatiens, (La Tribu des) ou *Suburane*. Nom d'une des *Tribus* de la diviſion de *Romulus*, *p.* 374. *n. g.*

Tatienſes. Nom de l'ordre des *Chevaliers Romains*, établis par *Titus Tatius*, *p.* 111. 327. *n. g.*

Tatius. (Titus) Chef des *Sabins*, *p.* 97 S'empare du *Capitole*, & comment, *p.* 101.

Tatius fait une paix durable avec les *Romains*, *p.* 169. Partage le pouvoir Souverain avec *Romulus*, *p.* 110.

Tatius ſe forme un Conſeil de cent

Sénateurs de sa nation, *p.* 113. Bâtit des Temples à diverses Divinités, *p.* 114. 117. Tué par les *Laviniens*, & à quelle occasion, *p.* 120. 121. 122. Inhumé sur le mont *Aventin*, *p.* 123.

Taureau & Genisse. Ces animaux attelés à une charruë, désignoient la fondation des villes, *p.* 55. Médaille curieuse sur ce sujet, *p.* 56.

Tellene, ville du *Latium*, *n. r.* *p.* 266. 267.

Terme. (Le Dieu) Les formes differentes sous lesquelles on le representoit, *p.* 343. *n. i.* A quel Dieu se rapportoit probablement son culte, *la même.* Figure du Temple qui lui fut érigé par *Numa*, *la même.* Sacrifices qu'on lui faisoit, & leur cérémonie, *p.* 344. Inscription qu'on gravoit quelquefois sur les *Termes*, *la même.* Enfermé sous le toit du *Capitole*, *p.* 345.

Terminal, (Jupiter) *v. Jupiter.*

Terminalia. Fêtes établies en l'honneur des Dieux *Termes*, *p.* 182.

Thalassio. Etymologie de ce mot, *p.* 83. *n. b.* En quelle occasion on s'en servoit, *la même.*

Thalassius, illustre *Romain*, *p.* 83.

Thrace. Quelle étoit la *Thrace*, ou *Denys d'Halicarnasse* fait arriver, *Enée*, *p.* 8. *n. f.*

Tiberinus, huitiême Roy d'*Albe*, *p.* 35. Est emporté par le courant de l'eau du fleuve *Albûla*, & lui donne son nom, *p.* 36.

Titus, un des fils du second *Tarquin*, *p.* 459. *n. y.* Est envoyé par son Pere pour fonder à *Signie* une Colonie *Romaine*, *p.* 467. Va avec *Aruns* son frere consulter l'Oracle de *Delphes*, *p.* 481. Se retire à *Ceré* aussi-tôt après la proscription des *Tarquins*, *p.* 501.

Titus Tatius, *v. Tatius.*

Toga picta. Ce que c'étoit, *p.* 200. *n. u.* 320. *n. a.*

Trabea. Sorte de robe en usage parmi les *Romains*, *p.* 81. *n. x.*

Traité. Forme de Traité fait entre *Tullus* & *Suffetius*, *p.* 218.

Tribune. Lieu ou l'on haranguoit le peuple à *Rome*, *p.* 361. & 362. Il y en eut deux dans cette ville, & une des deux étoit érigée dês le tems de *Servius*, *n. z.* Pourquoi on lui donna le nom de *Rostra*, *la même.*

Tribuns. Nom donné aux chefs des *Tribus*, *p.* 68.

Tribunus Célerum. Nom du premier Officier des *Céléres*, *p.* 132. *n. f.* Combien grande étoit son autorité, *la même.*

Tribus. Nom des trois divisions que fit *Romulus* du Peuple *Romain*, *p.* 65. 68. Etymologie de ce mot, *p.* 373. 375. *n. f.* *Servius* ajoûte une quatriême *Tribu* aux trois de l'ancien partage, *la même.* Noms donnés aux quatre *Tribus*, *p.* 373. & 374. leur rang les differens quartiers qu'elles occupoient dans *Rome*, *n. g.*

Tribus. Loi portée par rapport aux *Tribus*, *p.* 375.

Tribus. Le territoire de *Rome* est divisé par *Servius* en 15. *Tribus*, *p.* 380. Discussion du passage de *Denys d'Halicarnasse*, qui a rapport à ce point d'Histoire, *n. p.*

Triomphe. Etimologie de ce mot, *p.* 91. *n. m.* Premier *Triomphe* qui ait été vû à *Rome*, *la même.*

Quel en fut l'appareil ?, *p.* 92. *not. n.* Médaille sur ce sujet, *la même*. L'ancien *Tarquin* est le premier qui y introduit la magnificence, *p.* 321. 322.

Triopie, *v. Gnide.*

Trophées. Antiquité des Trophées, & leur appareil, *p.* 89. *n. i.*

Troye rétablie & repeuplée par les *Dascylites*, *p.* 8.

Troye. *Enée* donne ce nom au Camp qu'il établit dans le païs des *Laurentins*, *p.* 12. La situation de ce Camp. *n. c. la même.*

Troyens, abordent en *Italie*, *p.* 10.

Truye. Coûtume des Anciens d'en immoler une à *Jupiter*, pour la ratification des traités, *p.* 219. *n. c.* Truye qui mit bas 30. petits d'une seule portée, *p.* 379. *n. m.*

Tullies, nom des deux filles de *Servius Tullius*, *p.* 381. Leur caractére, *p.* 382. Epousent les deux petits-fils de *Tarquin* le vieux, *p.* 383.

Tullie l'aînée empêche son mari d'éclater contre son Beau-pere, *p.* 410. Est assassinée par son mari, *p.* 413.

Tullie la jeune, fille cadette de *Servius*, *p.* 381. Son méchant caractére, *p.* 382. 411. Epouse *Aruns* l'aîné des petits-fils de l'ancien *Tarquin*, *p.* 383. Son entrevûë incestueuse avec *Tarquin* son beau-frere, *p.* 411. 412. Fait assassiner *Aruns* son époux, *p.* 413. & à ce qu'on peut croire, tous les enfans qu'elle avoit eus de lui, *p.* 414. *n. t.* Epouse *Tarquin*, *p.* 415. Lui persuade d'ôter la couronne à *Servius*, *p.* 421. Le saluë la premiere en qualité de Roy, *p.* 425. L'engage à ôter à *Servius* le peu qu'il lui restoit de vie, *la même*. *Tullie la jeune*, *p.* 426. Fait passer son char sur le cadavre de son pere, *p.* 427. Sort de *Rome* aux huées de la populace après la proscription de son mari, *p.* 500.

Tullus-Hostilius, est élû pour succeder à *Numa*, *p.* 193. Son origine, *la même*, *n. r.* Son éducation & son désinteressement, *p.* 199. Use le premier des chaises *Curules*, *p.* 200. Est menacé d'une guerre par les *Albains*, *p.* 202. Comment il se comporte en cette occasion, *p.* 203. *& suiv.* Son entrevûë avec le General *Albain*, *p.* 209. *& suiv.* Reçoit les honneurs du Triomphe, *p.* 225. *n. i.* Trahi par *Suffetius* dans la guerre contre les *Fidénates*, *p.* 234. Fait un vœu & met en déroute les *Fidénates*, *p.* 236. Rase la ville d'*Albe*, *p.* 238. Prononce l'Arrêt de mort contre *Suffetius*, *p.* 241. Le fait éxécuter, *p.* 242. Prend *Fidéne*, & fait subir à ses habitans le joug de *Rome*, *p.* 245. Triomphe pour la seconde fois, *la même*. Somme les villes de la domination des *Sabins*, de se rendre, *p.* 251. Les met à la raison, *p.* 252. Affoibli par l'âge donne dans la crédulité, *p.* 253. & dans la superstition, *p.* 255. Plusieurs faits sur ce sujet, *p.* 255. & 256. La mort de ce Prince diversement racontée, *p.* 256. Médaille qui a rapport à *Tullus-Hostilius*, *p.* 258. L'histoire ne parle ni de ses obséques ni du lieu de sa sépulture, & pourquoi, *p.* 259.

Tunica Palmata. Ornement des Triomphateurs, confondus mal-à-propos avec celui qui portoit

le nom de *Toga pura*, *p.* 320. *n. a.* La description de l'un & de l'autre, *la même.*
Tybre, d'où lui vient son nom, *p.* 36.
Tybre. Pont construit sur ce fleuve, par les *Sabins*, vers l'endroit où il se joint à l'*Anio*, *p.* 333.
Tyrannus, (Talus) Illustre *Sabin* incorporé aux *Romains*, *p.* 110.
Tyrrheniene. (Mer) Partie de la Méditerranée. Comment appellée par les anciens, *p.* 11. *n. u.* 15.
Tyrrheniens. Peuples d'*Italie*, *p.* 15. On donne aussi ce nom à une Colonie *Pélasgienne*, & qu'elle retint même après son retour en *Grece*, *p.* 14.

V

Vache. Fable de la vache monstrueuse, immolée dans le Temple de *Diane*, sur le mont *Aventin*, *p.* 409. Ce que l'on en doit penser, *n. q.*
Valerius, (Marcus) fait l'office de *Fécial*, dans le traité conclu entre *Tullus* & *Suffetius*, *p.* 218.
Valerius Volusus, *v. Volesus.*
Vates. Nom de celui qui régloit l'harmonie dans les danses *Saliennes*, *p.* 170. *n. b.*
Vautours. Remus & *Romulus* conviennent, que celui des deux qui verroit le premier le plus de *Vautours*, seroit maître de bâtir *Rome*, où il voudroit & déviendroit le premier Roy de cette ville, *p.* 35. Supercherie dont use *Romulus* dans cette occasion, *p.* 35. 36.
Véiens, prennent les armes contre les *Romains*, *p.* 127. Sont défaits, *p.* 128. Leur Roy pris, *p.* 129. Font un traité avec *Romulus*, *p.* 130. Sont obligés de donner des ôtages, *la même.* Complotent secretement pour accabler en même tems *Albe* & *Rome*, *p*, 208. Se révoltent ouvertement contre les *Romains*, *p.* 233. Sont mis en déroute par *Tullus*, & poursuivis par *Suffetius*, qui les avoit engagés dans la révolte, *p.* 237. Font le dégât sur les terres des *Romains*, *p.* 279. Perdent deux batailles sanglantes, *p.* 280.
Véiens, refusent de reconnoître la souveraineté de *Servius*, lui font la guerre, sont vaincus & dépoüillés de leurs terres, *p.* 364. & 365.
Véies, ville voisine de *Rome*, *p.* 127. *n. c.* Envoye une ambassade à *Romulus*, *la même.* Quel en fut le succès, *p.* 127. *& suiv. Romulus* n'ose l'assieger, *p.* 129. 130. Elle se soumet à ce Prince, *p.* 130. Le premier *Tarquin* en ravage les environs, *p.* 314.
Velitre, ville capitale des *Volsques*, *p.* 281. *n. h.*
Verenia. Vestale, *v. Gegania.*
Vertumnalia. Fêtes en l'honneur du Dieu *Vertumne*, *p.* 307. *n. l.*
Vertumne. Quelle étoit cette Divinité & dans quel tems elle fut connuë à *Rome*, *n. l. p.* 307.
Verutum. Espece de Javelot, que *Servius* selon *Tite-Live* donna pour arme offensive à la quatriême classe du peuple *Romain*, *p.* 391. *n. z.*
Vesta. Ce que les Anciens entendoient par *Vesta*, *p.* 156. *n. t.* Le vulgaire l'adoroit, comme la Déesse de la Terre & du Feu,

la même. Son culte aussi ancien que l'arrivée d'*Enée* en *Italie*, *p.* 157. *Romulus* ne lui érigea qu'une simple chapelle, *n. u.* *Numa* lui fait bâtir un Temple de figure ronde, sous le nom de *Vesta communis*, *p.* 157. 158. Médaille où il est reprensenté dans cette forme, *p.* 157. *Vesta* étoit une des Divinités tutelaires de *Rome*, *p.* 158. *n. y.* Les differentes figures sous lesquelles on la representoit, *la même*.

Vestales. Vierges chargées du soin d'entretenir le Feu sacré dans le Temple de *Vesta*, *p.* 159. Plus anciennes à *Albe*, qu'à *Rome*, *la même*, *n. a.* d'où, à quel âge & de quelle maniére on les prenoit, pour servir la Déesse, *p.* 160. *n. b.* 162. *n. d.* Comment se faisoit la cérémonie de leur réception, *p.* 160. *n. b.* Après combien d'années de service elles pouvoient prendre un autre parti, *p.* 162. *n. e.* Quels étoient leurs devoirs & leurs prérogatives, *p.* 161. *n. b.* 162. 163. *n. g. i.* Combien sévérement on punissoit leurs fautes, *p.* 164. *n. k. l.* 165. Si le supplice d'enfoüir toutes vivantes les *Vestales* coupables, vient de *Numa*, *p.* 165. *n. o.* Elles n'étoient du tems de *Numa* qu'au nombre de quatre, *p.* 159. *Tarquin* en ajoûta deux autres, *p.* 350. Ce nombre de six ne fut jamais depuis augmenté, *p.* 262. *n. d.* Elles sont mises par *Numa* dans la cinquiême classe des Ministres de la Religion, *p.* 156. On leur confie le soin de garder la *fontaine des Muses*, *p.* 167. *n. f.* Médailles des six *Vestales*, *p.* 355.

Vettius, (Spurius) reçoit *Numa* dans *Rome*, *p.* 147.

Vetulonie, ville *Etrusque*, *p.* 301. Avoit à son voisinage des eaux chaudes & poissonneuses, *n. c.* *p.* 301.

Victoire. Comment les anciens *Latins* la répréséntoient, *p.* 17. *n. m.* *Evandre* consacre dans *Pallantium* un autel à cette Déesse, *p.* 17.

Viminal. (Le mont) Etymologie de ce mot. *Servius* l'enferme dans l'enceinte de *Rome*, *p.* 372. *n. d.*

Vin défendu par *Romulus* aux femmes, *p.* 73. Si l'on punissoit de mort celles qui contrevenoient à cette défense, *n. m.* *Numa* détruit la coûtume d'éteindre avec du *vin* le bucher qui venoit de consumer un corps mort, *p.* 180. *n. c.*

Virgile. Tout ce qui se trouve dans l'*Eneïde* de ce Poëte n'est pas fabuleux, *p.* 25.

Union des *Latins* & des *Romains*, formée par *Servius*, *p.* 405. *& suiv.* Renouvellée par *Tarquin le Superbe*, *p.* 444. En quoi consistoit cette *Union*, *n. g.* Quelques uns y font entrer les *Sabins*, *p.* 406. *not. n.* Temples érigés pour être le lieu des assemblées, *p.* 408. 444. *v. Diéte.*

Volaterres, ville ancienne d'*Etrurie*, *p.* 301. *n. a.*

Volesus ou *Volusus*, (Valerius) illustre *Sabin*, est incorporé aux *Romains*, *p.* 110. *n. l.* Est député vers *Numa Pompilius*, & pourquoi, *p.* 145.

Volsques réduits à l'extremité par l'armée *Romaine*, implorent la clemence des Vainqueurs, &

déviennent alliés de *Rome*, *p.*281. Dissention de *Denys d'Halicarnasse* & de *Tite-Live*, sur la premiere guerre qu'eurent ces peuples contre les *Romains*, *p.* 145. *n. b.* Ils font la guerre à *Rome* pendant près de deux cents ans, *p.* 446. *Tarquin* prend sur eux la ville de *Suessa Pometia*, *p.* 449.

Uti-rogas. Formule ancienne de donner ses suffrages pour l'affirmative, *p.* 394. *n. b.*

Vulcain. *Romulus* consacre dans son Temple un char d'airain; *p.* 124. *Tarquin* consacre à ce Dieu les dépoüilles qu'il avoit enlevées aux *Sabins* dans le combat qu'il leur livra près du *Tybre*, *p.* 336.

Z

Zacynthe. Isle de la mer *Ioniene*, differente d'une autre Isle du même nom dans l'*Archipel*, établie par *Zacynthe* fils de *Dardanus*, *p.* 99. *n. b.*

Fin de la Table du premier Tome.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Page ix. de la Preface, *ligne* 13. Vainqueurs *lisés* Vaincus.
P. 8. *l.* 16. d'Ascylie, *lisés* de Dascylie.
P. 16. *l.* 41. dans un roc, *lisés* dans le roc.
P. 58. *l.* 50. *Firmianus*, lisés *Firmanus.*
P. 67. *l.* 37. chaire Curule, *lisés* chaise Curule.
P. 75. *l.* 23. ἐν *lisés* εἰν.
P. 98. *l.* 35. *il Viscovio*, lisés *il Vescovio.*
P. 150. *l.* 17. *Quiris*, lisés *Quirinus.*
P. 171. *l.* 25. Marc-Antonin, *lisés* Marc-Antoine
P. 311. *l.* 57. *cariara*, lisés *carréra.*
ibid. *l.* 59. Agylline, *lisés* Agylle.
P. 325. *l.* 29. des uns, *lisés* les uns.
P. 362. *l.* 32. navires prises, *lisés* navires pris.
P. 377. *l.* 46. la fête des Compitalices, *lisés* la fête des Dieux Compitalices.
P. 412. *l.* 36. *alii rebus,* lisés *aliis rebus.*
P. 421. *l.* 33. trois cent, *lisés* cent.



